

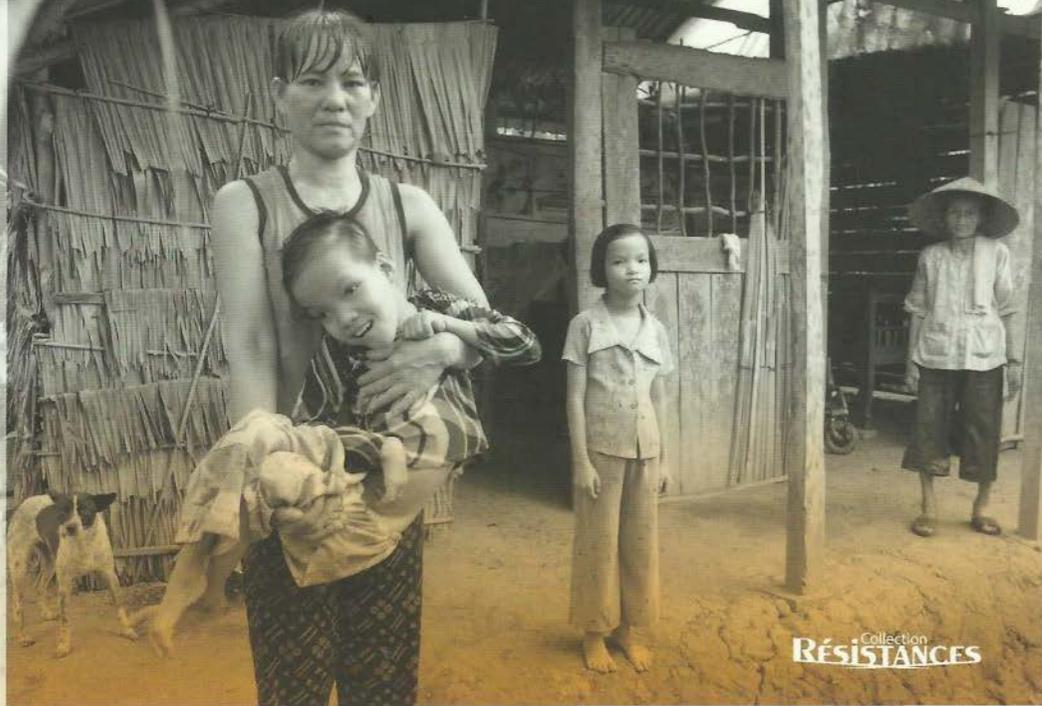


ANDRÉ BOUNY

Avant-propos de William Bourdon

# APOCALYPSE AGENT VIÊT NAM ORANGE

Préface de Howard Zinn



R

Collection  
**RÉSISTANCES**

# AGENT ORANGE

ANDRÉ BOUNY

APOCALYPSE VIËT NAM

Photographies de Jan Banning,  
Olivier Papegnies, Alexis Duclos,  
et Philip Jones Griffiths.

« C'est un crime hideux. »

Noam CHOMSKY, membre du Comité International  
de Soutien aux victimes de l'Agent Orange

*Né avec un handicap, André Bouny étudie l'odontologie à Paris, où il proteste contre la guerre qui dévaste alors le Viêt Nam. Ému par la découverte de ce pays ravagé, il fonde l'association caritative D.E.F.I. Viêt Nam. Il a également constitué le Comité International de Soutien aux victimes vietnamiennes de l'Agent Orange (CIS), et explique les conséquences de ce poison dans tous les médias qui osent en parler, pour mobiliser l'opinion publique.*



## EFFROYABLE

Si l'histoire de l'utilisation des poisons, (venins et toxiques) remonte à l'Antiquité, la synthèse chimique a permis d'en démultiplier les effets maléfiques. Ainsi la guerre du Viêt Nam fut la plus grande guerre chimique de l'histoire de l'humanité. L'objet de ce livre est d'expliquer précisément comment et pourquoi. On y apprend de quelle façon, aujourd'hui encore, un demi-siècle après le début des épandages, la dioxine pénètre dans l'organisme, quelles sont les maladies engendrées et les terribles effets tératogènes infligés aux enfants.

La description scientifique des agents chimiques utilisés est aussi précise que la technologie méthodique mise en œuvre. Celle de l'effroyable catastrophe écologique fait prendre conscience que la destruction du règne végétal précède et précipite une dévastation plus grave encore.

Cartes de géographie militaire et photos communiquent l'ampleur de la tragédie actuelle. Documents d'archives inédits et témoignages états-unis viennent démontrer l'intentionnalité de ce véritable écocide. L'auteur propose en outre un nouveau calcul renversant du volume des agents chimiques déversés au Viêt Nam. Dans cet ouvrage exhaustif, il aborde la partie juridique avec les procédures intentées au nom de millions de victimes vietnamiennes dans un total silence médiatique.

À l'image du Tribunal international d'opinion qui s'est tenu en 2009 à Paris, ce livre a pour but d'informer le public, premier pas vers une prise de conscience sur la route de la réparation des torts et des souffrances, car il existe aussi un espoir... Un document bouleversant, comme l'Histoire officielle ne la raconte jamais, pour comprendre l'ampleur de la tragédie que vit au quotidien la multitude des victimes de l'Agent Orange.

Agent Orange,  
Apocalypse Viêt Nam  
Texte : André Bouny  
Prix : 23 €  
ISBN 978-2-917112-11-3

Demi Lune  
www.editionsdemilune.com

en partenariat avec

COLLECTIF  
VIETNAM  
DIOXINE

www.vietnam-dioxine.org



Ouvrage publié sous la direction d'Arno Mansouri

**Éditions Demi-Lune** – 18, rue Eugène Sue 75018 Paris  
Tél. : +33 (0)1 42 64 37 96 – [www.editionsdemilune.com](http://www.editionsdemilune.com)

Thierry Palau, pour la conception graphique de la couverture  
et sa réalisation

Photos de couverture :

Épandages aériens d'agents chimiques arc-en-ciel (défoliants) au-dessus du couvert végétal, dans le cadre de l'opération Ranch Hand, lors de la guerre du Viêt Nam.

© 1967, US Air Force.

À Phu Duc, dans le delta du Mékong, Viêt Nam. Tran Thi Nhu, 10 ans, handicapée physique et mentale, dans les bras de sa mère, Pham Thi Tham, 46 ans. Derrière, se tiennent Tran Thi Mung, sa sœur, elle aussi déficiente mentale, et sa grand-mère.

© 2004, Alexis Duclos.

Texte : © André Bouny, 2010

Tous droits réservés

Préface : © Howard Zinn, 2010

Tous droits réservés

Avant-propos : © William Bourdon, 2010

Tous droits réservés

© Éditions Demi-Lune, 2010

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

ISBN : 978-2-917122-11-3

Dépôt légal : juin 2010

10 9 8 7 6 5 4 3 2 1

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'éditeur, de l'auteur ou de leurs ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L-335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

André Bouny

# Agent Orange

## Apocalypse Việt Nam

Éditions Demi-Lune  
Collection Résistances

## Soutiens et critiques

*« Il n'y a peut-être aucun langage réaliste suffisamment puissant pour traduire les horreurs de la guerre du Viêt Nam (le bombardement des villages, la destruction de l'habitat rural, le massacre de millions de gens, la dévastation d'un paysage magnifique, les effets cruels de l'Agent Orange sur les adultes et les enfants). Toutefois, nous l'avons vu à travers l'Histoire, la littérature s'est révélée indispensable pour donner à comprendre et percevoir, d'une manière profonde et émotionnelle, une réalité qui semble impossible à décrire dans le langage ordinaire. C'est pour cette raison que nous accueillons ici le livre d'André Bouny. Il constitue une contribution unique au grand ensemble de la littérature engendrée par la guerre du Viêt Nam. »*

- Howard Zinn,  
historien et intellectuel,  
(tiré de la préface).

*« André Bouny a écrit un ouvrage complet qui replace la mise au point et l'utilisation des quantités massives d'Agent Orange pulvérisées entre 1961-1971 dans le contexte plus large de l'histoire du Viêt Nam et des longues années que dura ce conflit. Il offre également au lecteur une vision plus générale de la politique belliciste menée avec les herbicides et d'autres substances chimiques, et des nombreuses batailles juridiques qui se poursuivent aujourd'hui encore au sujet des produits chimiques. Son travail intègre de manière admirable les données scientifiques, politiques et historiques sur ce lugubre chapitre de l'histoire humaine. »*

- Jeanne M. Stelman,  
docteur en chimie physique, spécialiste de la santé et de la sécurité au travail,  
rédactrice du rapport le plus récent et complet sur l'Agent Orange.

*« Les toxiques défoliants, dont l'Agent Orange, qui furent déversés massivement sur le Sud-Viêt Nam pendant la guerre américaine et qui contenaient de la dioxine, ont ravagé les écosystèmes naturels, et par voie de conséquence les équilibres de la vie de l'homme dans la région. C'est la première guerre chimique de l'histoire, la seule de cette ampleur qu'ait connue le monde à ce jour. Les effets principaux furent un bouleversement étendu, durable et sévère, des zones forestières et des terres cultivées, base essentielle pour une société agricole. Les effets de la dioxine ont poursuivi leur œuvre de destruction dans le silence et à long terme, tant sur les populations que sur l'environnement. (...) En tant que scientifique, j'espère que ce livre de l'auteur André Bouny, peut-être le plus complet qui existe sur l'Agent Orange, sera un nouveau signe pour condamner l'usage des défoliants au Viêt Nam et pour alerter la conscience d'une humanité qui continue à être confrontée à la violence. »*

- Vo Quy,  
ornithologue et environnementaliste vietnamien.

*« Le livre d'André Bouny est admirable par sa vérité, la richesse et la précision des informations qu'il nous expose, la rigueur de ses analyses. Il fait partie des ouvrages majeurs sur cette tragédie. C'est sans aucun doute un acte d'accusation implacable pour les responsables civils et militaires de ce crime atroce, un appui essentiel pour tous ceux qui dans le monde n'oublient pas les victimes vietnamiennes et américaines, qui veulent briser le silence des cimetières et en finir avec la raison du fusil. »*

- André Menras,  
enseignant à la retraite et résistant anti-impérialiste à la guerre du Viêt Nam.

« La politique de la "terre brûlée" dans le but de décourager l'adversaire, voilà une vieille recette que les Occidentaux ont perfectionnée au cours de leurs guerres coloniales (...) Considérer les civils comme un objectif à part entière, la deuxième guerre mondiale l'a illustré (...) Faire en sorte que ce genre d'écocide et de destruction durable ne passe pas inaperçus est un défi à relever. Merci à André Bouny de réunir toute l'info aujourd'hui disponible. Rares sont les [auteurs] français comme lui à ne pas exonérer le complexe militaro-industriel et militaro-chimique des dégâts environnementaux. »

- Ben Cramer,  
vice-président de l'association des journalistes pour l'Environnement.

« Ce nouveau livre, Agent Orange - Apocalypse Viêt Nam, raconte l'histoire d'un grand crime. Ce crime, commis il y a longtemps par les États-Unis, constitue encore de nos jours un bien triste héritage. André Bouny enquête depuis des années sur le sujet, et témoigne à destination de l'opinion publique afin d'obtenir justice pour les victimes de la contamination par l'Agent Orange. Son livre, à la documentation superbe, doit être lu si l'on veut que le monde reconnaisse le préjudice honteux fait au peuple vietnamien. En un sens, la guerre continue encore. Les souffrances de la population ne doivent pas être ignorées, et le gouvernement américain doit répondre de ses crimes contre l'humanité. »

- Bruce K. Gagnon,  
coordinateur du Réseau contre la Militarisation et la Nucléarisation de l'Espace.

« Quand j'ai rencontré André Bouny, je ne savais pas grand chose de la catastrophe qu'avait subie le Viêt Nam du fait des épandages délibérés de l'Agent Orange par l'armée américaine. Je me souviens avoir été impressionné par le bonhomme, (...) Que de chemin parcouru, jusqu'à ce livre puissant, bouleversant d'humanité et néanmoins d'une rigueur à l'épreuve des plus sombres dénis ! Nul doute que cette contribution majeure fera date dans le combat pour la reconnaissance des victimes de cette guerre épouvantable, et servira, au-delà, la cause de tous ceux qui luttent pour empêcher, puis punir, les fauteurs de guerre et les industriels qui leur prêtent assistance. »

- Xavier Renou,  
fondateur des Désobéissants,  
ancien chargé de campagne "Désarmement nucléaire" à Greenpeace France.

« ... Le premier mérite de l'ouvrage d'André Bouny est de rompre le silence autour du drame de l'Agent Orange. Rares sont en effet les livres sur cette question, ... et celui-ci vient enrichir notre connaissance et notre réflexion sur ce drame (...) Le second mérite est évident : il traite de façon très complète l'ensemble des dimensions d'un drame complexe où s'imbriquent sans cesse les aspects les plus divers : historique, scientifique, sanitaire, environnemental, politique, juridique, diplomatique, etc. (...) Ayant une certaine connaissance du dossier, je ne peux qu'approuver le plaidoyer et les conclusions de l'auteur. Enfin, le livre se lit avec un intérêt constant grâce à un style alerte, soutenu par l'engagement assumé de l'auteur auprès des victimes et du peuple vietnamien et par une iconographie qui ne peut laisser indifférent. Il faut donc souhaiter un plein succès à cet ouvrage pour qu'il contribue à lever la chape de plomb qui règne sur l'Agent Orange et à mobiliser l'opinion publique sur la question. »

- Francis Gendreau,  
démographe, ancien président de l'association d'amitié franco-vietnamienne.

*« La méconnaissance du problème de la dioxine, substance chimique effroyablement toxique, ajoutant sa nocivité et sa persistance aux dégâts de l'Agent Orange utilisé lors de la guerre du Viêt Nam est immense, étonnante, chez beaucoup de gens de tous milieux sociaux. André Bouny ... a écrit une œuvre maîtresse sur ce sujet qui n'a jamais été traité de manière aussi complète, aussi documentée, depuis le savoir de pure chimie et les techniques d'emploi de ces armes de guerre, jusqu'aux aspects politiques et militaires et aux retombées médicales, sociales, économiques, juridiques et morales. Le livre est un cri d'horreur, d'effroi, de colère en adéquation parfaite avec sa vie personnelle. L'analogie des dommages majeurs provoqués par l'Agent Orange couplé à la dioxine avec ceux occasionnés par d'autres produits tant militaires que civils est frappante. La qualité du texte, la présentation de ce livre, le soin apporté à la reproduction de documents divers, de photos et de cartes, sont remarquables! »*

- Jean Meynard,

médecin, vice-président de l'association Vietnam, les Enfants de la Dioxine.

*« Ce livre, incroyable et troublant, est une analyse remarquable des conséquences génocidaires de l'Agent Orange fabriqué, entre autres, par la transnationale Monsanto. Les photos révèlent l'horreur de l'Agent Orange, images que beaucoup de gens préféreraient ne pas regarder, illustrant ainsi l'un des plus grands crimes contre l'humanité. À la fois critique et conscient, André Bouny explique, non sans émotion, comment ce crime s'est accompagné de la destruction systématique de tout un territoire. Il décrit l'histoire de ce poison et d'une guerre atroce en nous faisant comprendre que les fabricants américains ont vendu en pleine connaissance de cause cette "arme de la mort" volontairement utilisée par les ingénieurs chimistes des laboratoires militaires US durant la guerre du Viêt Nam. Le gouvernement états-unien connaissait-il les conséquences désastreuses de cette arme chimique ? Ce livre révèle également le long combat pour rendre justice aux millions de victimes de l'Agent Orange... Il faut absolument lire ce livre ! »*

Micheline Ladouceur,

directrice associée du Centre de recherche sur la mondialisation.

*« Si le moindre doute subsistait quant à savoir si l'usage de l'Agent Orange, ce défoliant contenant de la dioxine, pendant la guerre du Viêt Nam constitue un crime de guerre abominable, cet ouvrage complet et passionnant d'André Bouny le fera taire à jamais. Depuis plus de 30 ans, à travers son art, son écriture, et son activisme politique, André Bouny s'élève avec passion, de manière franche et sans détours, contre ce crime de guerre impuni afin de rendre justice aux victimes de l'Agent Orange. Aujourd'hui, André est sans doute la plus grande source d'informations sur le sujet ; il a synthétisé sa profonde faculté d'analyse et de compréhension en un récit captivant. S'il existe une justice humaine universelle, le recours à la guerre chimique la viole incontestablement. »*

- Leslie Wiener,

documentariste et réalisatrice.

*« Alors même que nos gouvernants tentent de nous faire croire que nous tendons vers une pacification du monde – via la dénucléarisation de notre armement – les armes chimiques continuent de proliférer. Sous couvert de ne pas utiliser l'arme atomique, l'on développe des armes bactériologiques, chimiques ou à l'uranium appauvri tout aussi effroyables. Concernant l'Agent Orange, ses conséquences sanitaires et environnementales sont loin d'être finies. Mais si l'on ne peut plus sauver la vie de ses victimes, nous nous devons au moins de dénoncer leurs bourreaux, ces mêmes marchands de mort qui recyclent et commercialisent leurs armes sous la forme de différents types de biocides grand public. La mémoire des hommes étant courte, il est indispensable de rappeler les horreurs d'autrefois – au travers de témoignages authentiques et détaillés – afin que nous les empêchions de se reproduire. En ce sens, je pense qu'André a réussi son pari et je l'en félicite : son livre permet d'apporter une nouvelle lumière sur les heures sombres de notre passé. »*

- Michelle Rivasi,

professeur agrégée de biologie, fondatrice de la CRIIRAD, députée européenne.

*« Il s'agit d'une étude détaillée et soigneusement documentée mettant en relief non seulement les crimes de guerre commis par les États-Unis au Viêt Nam, mais également la complicité des compagnies impliquées dans le développement de cette arme chimique. »*

- Michel Chossudovsky,

professeur émérite de sciences économiques, auteur et consultant international, directeur du Centre de recherche sur la mondialisation.

*« André Bouny est un juste. Il fait partie de ces rares humains qui, par l'authenticité de leur engagement et une capacité d'obstination sans limite, font constamment bouger les lignes et permettent surtout à des victimes muettes d'être identifiées pour ce qu'elles sont par le plus grand nombre. Il est le mandataire formidable, ce livre en est l'illustration, des victimes vietnamiennes d'une des plus grandes tragédies du siècle dernier : elles méritent que leur parole soit portée universellement, et elles mériteraient tout autant que leur affliction soit reconnue par un juge national ou international. Ce livre, en forme de coup de colère, est de loin le plus complet que je connaisse sur le sujet, et surtout un précieux témoignage de l'immensité des souffrances causées par les ravages de l'Agent Orange que l'armée américaine utilisa lors de la guerre du Viêt Nam entre 1961 et 1971... »*

- William Bourdon,

avocat et militant des droits de l'Homme.



## L'auteur

André Bouny est né handicapé, atteint de spina-bifida, dans la campagne pauvre du sud de la France. Suivant des études en odontologie à Paris, il proteste contre la guerre qui fait rage au Viêt Nam, dans la rue et par ses peintures exposées au Grand Palais.

Ému par la découverte de ce pays ravagé par la guerre, où il rencontre mutilés et malades, il commence à envoyer de l'aide médicale dès 1994, avant de fonder l'association caritative DEFI Viêt Nam, (Donner Ensemble Former Informer), qui s'engage également dans la campagne contre les mines antipersonnel. Plus tard, quelque 300 tonnes de matériel médical sont mises en conformité et expédiées par bateaux (équipement entier pour services de chirurgie et de radiologie, de maternités, laboratoires d'analyses, cabinets dentaires, ainsi que des électrocardiographes, lits médicalisés, fauteuil roulants, etc). L'association à but non lucratif pourvoit aussi à la formation de personnel médical vietnamien en France, facilite le parrainage d'enfants (une petite fille issue d'une famille misérable est récemment devenue institutrice) ; informe sur l'Agent Orange et distribue des aides aux victimes de ce poison chimique contenant de la dioxine.

André enchaîne les voyages au Viêt Nam où il adopte deux enfants. En 2004, il adresse une lettre ouverte à John Kerry, diffusée dans la presse internationale. Puis il crée et conduit le Comité International de Soutien aux victimes vietnamiennes de l'Agent Orange (CIS) qui comprend de très nombreuses personnalités dans des domaines d'expertises variés. Infatigablement, il explique les conséquences de ce poison dans tous les médias qui osent en parler (radios, télévisions, journaux et sites Internet). Il est intervenu lors des trois éditions des Rencontres Internationales pour le Désarmement Nucléaire, Biologique et Chimique (RID-NBC), mais aussi en d'autres lieux prestigieux comme la Cité de l'Espace, et même à l'ONU lors de la 4<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme. Son livre se fonde sur 40 ans d'expérience et d'intérêt porté au peuple et à la culture du Viêt Nam, comme à son histoire.

Collection Résistances - Éditions Demi-Lune

DANS LA MÊME COLLECTION

*Le Nouveau Pearl Harbor*  
de David R. GRIFFIN

*Omissions et Manipulations  
de la Commission d'enquête sur le 11 Septembre*  
de David R. GRIFFIN

*Le Procès du 11-Septembre*  
de Victor THORN

*La Guerre contre la Vérité*  
de Nafeez M. AHMED

*La Terreur Fabriquée, Made in USA*  
de Webster G. TARPLEY

*L'Effroyable Imposture & Le Pentagate*  
de Thierry MEYSSAN

*11-Septembre, la Faillite des Médias*  
de David R. GRIFFIN

*Guerre Biologique et Terrorisme*  
de Francis A. BOYLE

*Les Dessous du TERRORisme*  
de Gerhard WISNEWSKI

*Les Armées Secrètes de l'OTAN*  
de Daniele GANSER

*Pétrole : la fête est finie !*  
de Richard HEINBERG

*La Conquête des Amériques*  
de Hernan HORNA

*Yasser Arafat, intime*  
d'Isabel PISANO

et bientôt :

*Israël et la Bombe*  
d'Avner COHEN

Si un jour existe une unité  
capable de mesurer la douleur et la souffrance,  
elle devra s'appeler Viêt Nam.

Philip  
Jones Githinji



## Présentation des photographes

**P**hilip Jones Griffiths (Royaume-Uni). Photographe d'origine galloise, il fut directeur de la prestigieuse agence Magnum à Paris. Grand reporter pendant la guerre du Viêt Nam, son livre *Vietnam, Inc.* fait référence. Depuis 20 ans, il retournait régulièrement dans ce pays pour photographier les victimes de l'Agent Orange, un sujet qui lui tenait particulièrement à cœur. *Collateral Damage in Viet Nam*, son dernier livre, paru chez Trolley (Londres) est son témoignage personnel et passionné. Il est décédé en mars 2008.

Présentation :

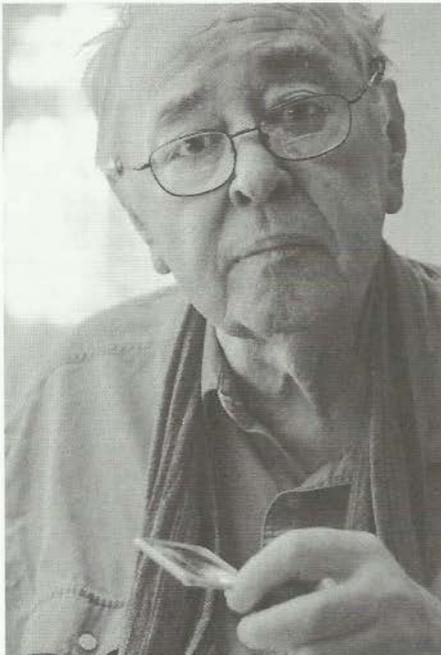
- <http://www.digitaljournalist.org/issue0401/griffiths.html>

Son livre, *Collateral Damage in Viet Nam* est consultable à la page :

- [http://www.digitaljournalist.org/issue0401/pjg\\_thumbs.html](http://www.digitaljournalist.org/issue0401/pjg_thumbs.html)

Son agence : Magnum - 19 rue Hégésippe Moreau - 75018 Paris

- <http://www.magnumphotos.com/>



Philip  
Jones Griffiths

**J**an Banning (Pays-Bas) a commencé sa carrière en 1981. Il a collaboré avec les plus grands magazines internationaux, obtenu de nombreux prix (dont le Word Press Award en 2004) et son travail a fait l'objet d'expositions partout dans le monde. Certaines de ses photos sur l'Agent Orange, primées par l'UNICEF, ont été montrées au Festival de photojournalisme de Perpignan en 2004.

Son reportage sur l'Agent Orange au Viêt Nam :

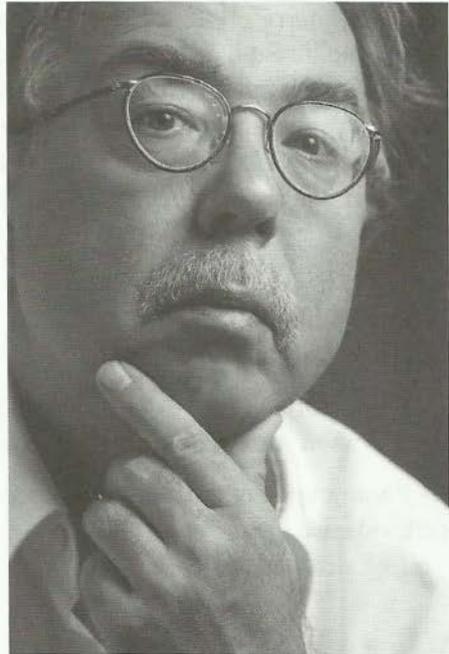
- <http://www.janbanning.nl> puis cliquer sur Photo series => Vietnam

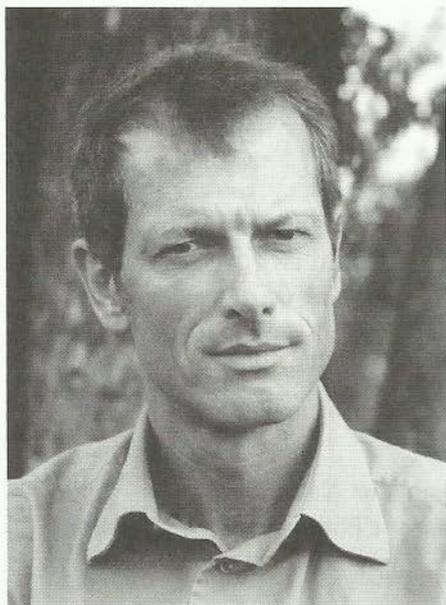
M. Banning est représenté par les agences laif (Cologne, Allemagne) et Panos (Londres, Royaume-Uni).

Pour le contacter, rendez-vous sur son site Internet :

- <http://www.janbanning.nl>

**Jan  
Banning**





Alexis  
Duclos

**A**lexis Duclos (France). Photoreporter à l'agence Gamma pour laquelle il couvrit jusqu'en 2004, des sujets très éclectiques (guerre civile à Beyrouth, famine en Afrique, déforestation en Amérique du Sud, Jeux Olympiques...). Depuis ses premières photos de Lech Walesa sur le chantier de Gdansk, il a collaboré avec les plus grandes publications, *Paris Match*, *Figaro Magazine*, *Stern*, *Géo*, *Time*, *Newsweek*... C'est en indépendant qu'il est parti au Viêt Nam pour effectuer son reportage, en 2005, soit 30 ans après la fin de la guerre.

Son site Internet :

- <http://www.alexisduclos.com/>

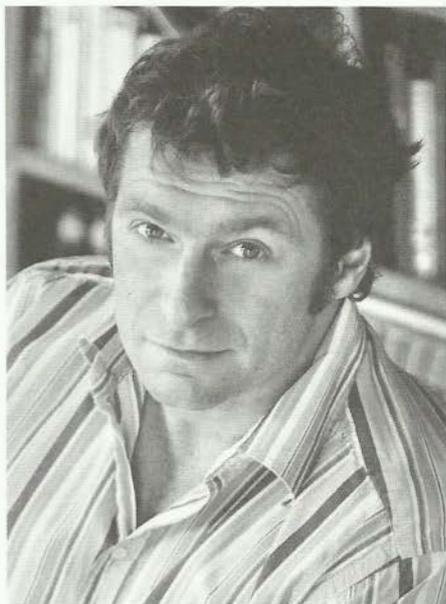
Son reportage sur l'Agent Orange au Viêt Nam :

- [http://www.alexisduclos.com/reportage\\_agentorange.php](http://www.alexisduclos.com/reportage_agentorange.php)

Photographe et vidéaste indépendant, Alexis Duclos peut être joint à cette adresse :

- [info@alexisduclos.com](mailto:info@alexisduclos.com)

## Olivier Papegnies



**O**livier Papegnies (Belgique). Il a collaboré pour différentes agences de presse internationales dont Reuters, et travaille actuellement pour Belga et le groupe Rossel (journal *Le Soir*, ...). Son parcours professionnel l'a mené à travers tous les continents, afin d'en rapporter des témoignages humains et vrais sur le quotidien des populations rencontrées, telles que les moines tibétains, les sportifs handicapés, les victimes vietnamiennes et américaines de l'Agent Orange, les survivants de Tchernobyl, les blessés de la catastrophe de Bhopal.... Son reportage au Viêt Nam sur l'Agent Orange a été récompensé par le prix spécial du jury au festival international du scoop et du journalisme d'Angers en 2001. Cinq ans plus tard, il est retourné dans ce pays pour approfondir son travail et s'est également rendu aux USA pour rencontrer des vétérans états-uniens.

Son site Internet :

- <http://www.olivierpapegnies.com/>

Ses reportages sur l'Agent Orange au Viêt Nam et aux États-Unis :

- <http://www.olivierpapegnies.com/features/orange%20act%201/index.html>

- <http://www.olivierpapegnies.com/features/usa/index.htm>

Pour le contacter, rendez-vous sur son site Internet.

Visitez le site de notre partenaire,  
le collectif Vietnam Dioxine

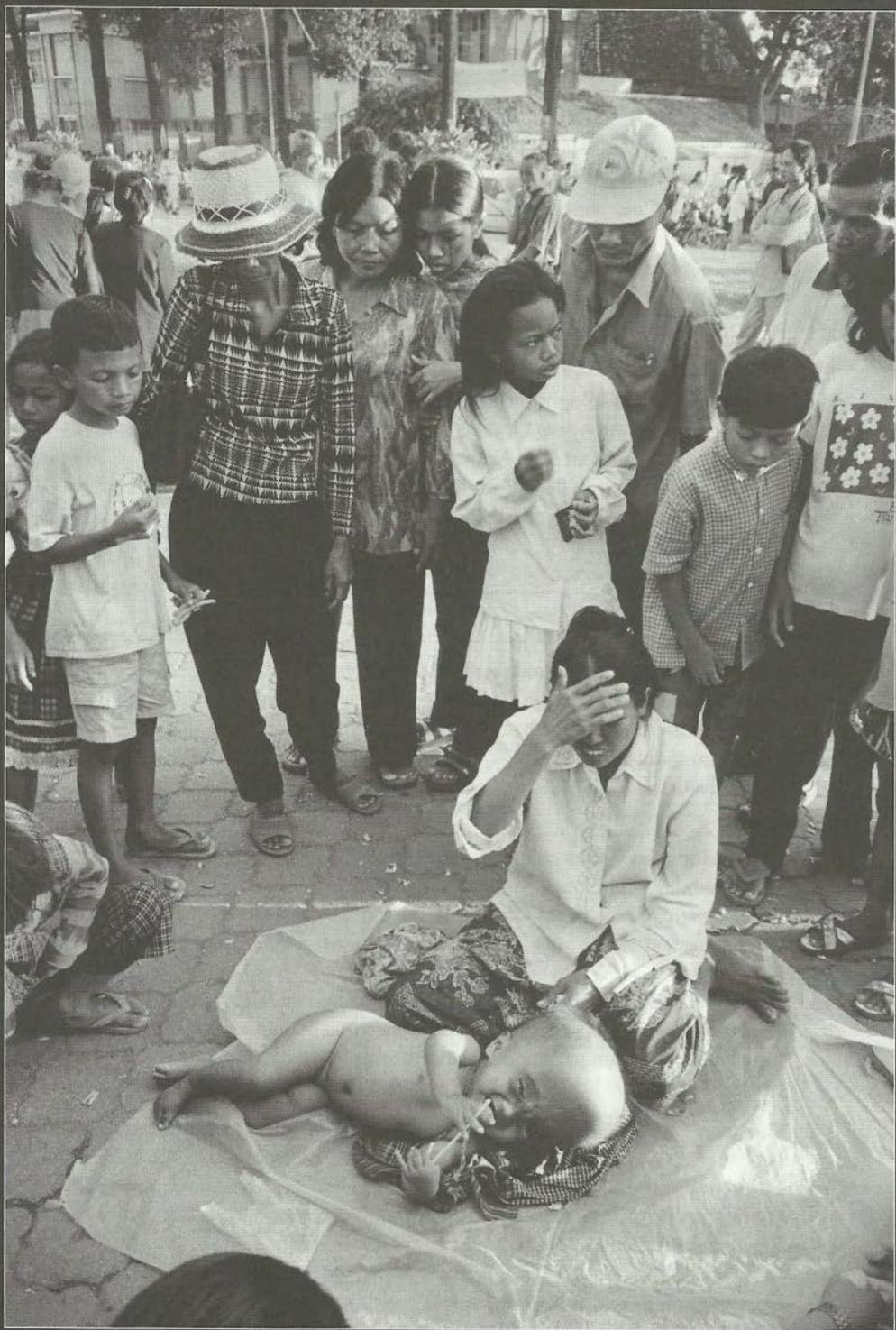
**[www.vietnam-dioxine.org](http://www.vietnam-dioxine.org)**

## SOMMAIRE

Préface de Howard Zinn .....	27
Avant-propos de William Bourdon .....	33
À celles et à ceux-là... .....	39
Introduction – Entre la France et le Viêt Nam, une histoire .....	41
Chapitre I – Usage du poison, de la chasse à la guerre .....	53
Le poison végétal .....	53
Le venin animal .....	56
Le toxique minéral .....	57
Utilisation du poison à travers les guerres .....	59
Les armes chimiques copient les effets des poisons naturels .....	60
Bref historique des herbicides et défoliants .....	61
Affamer le Japon .....	63
Essais de l'Agent Orange au Canada, aux États-Unis et aux Caraïbes ...	64
Chapitre II – Contexte de la guerre du Viêt Nam .....	67
Décision d'utiliser des défoliants et herbicides .....	71
Méthodes scientifiques d'épandage utilisées .....	74
Chronologie de l'utilisation des agents chimiques .....	80
Escalade militaire et intensification des épandages d'agents chimiques..	83
Chapitre III – De l'intention à la mise en œuvre de l'apocalypse .....	89
Preuve de l'intentionnalité .....	92
Essais sur des détenus états-uniens .....	94
L'enlèvement militaire US .....	96
L'Offensive du Têt diminue l'épandage de l'Agent Orange .....	111
Sous les forteresses volantes, l'extermination .....	114
Contestation de la guerre du Viêt Nam aux USA et dans le monde .....	119
La photo d'une fillette .....	136
Tranches de vie .....	138
Chapitre IV – Quantités et zones des épandages .....	143
Épandages au Laos, au Cambodge, et à la frontière entre les 2 Corées ..	147
Résultats et coûts environnementaux .....	152
Impacts sur les forêts de différents types .....	160
Sur les mangroves .....	162
Sur les cultures .....	163
Sur les sols, les rivières et le littoral .....	165
Tranche de vie .....	167

Chapitre V – Mise au point & effets sanitaires des agents chimiques	171
Les répercussions sanitaires .....	178
Faisceau de présomptions : maux communs des combattants, civils, et de leurs descendants .....	179
Maladies directement attribuées à l'Agent Orange .....	188
Maladies fortement soupçonnées d'être liées à l'Agent Orange .....	188
Maladies supposées liées à l'Agent Orange .....	190
Maladies n'étant pas à ce jour attribuées à l'Agent Orange .....	192
Effets tératogènes et enfants monstres .....	195
Pénétration de la dioxine dans l'organisme humain .....	199
Tranche de vie .....	200
Chapitre VI – Un désastre humain .....	207
Les chiffres ne disent pas la souffrance .....	208
Un désastre civilisationnel .....	211
Invisibles répercussions sanitaires, humaines et sociales .....	216
Perte de représentation du monde .....	217
L'autre monde .....	218
Attentat contre le génome humain .....	219
Une dévastation physique et psychique nationale .....	220
Tranche de vie .....	221
Chapitre VII – Des victimes dans tout le Viêt Nam .....	225
Les victimes de l'Agent Orange prises dans le filet de la finance mondialisée .....	227
Rencontre avec Duc et Viêt .....	232
Tranche de vie .....	236
Chapitre VIII – La justice des hommes .....	241
De Nuremberg à New York, éclats d'Histoire .....	241
Agent Orange, une arme chimique illégale .....	245
Les trois procédures aux États-Unis .....	248
Gros plan sur le Tribunal de première instance de Brooklyn .....	250
Gros plan sur la Cour d'appel fédérale du Second circuit .....	258
Tranche de vie .....	265
Chapitre IX – Déliaquescence de l'éthique scientifique, juridique et politique .....	269
L'attente .....	269
L'audience .....	274

Gros plan sur la Cour suprême des États-Unis d'Amérique .....	278
Les juges des États-Unis d'Amérique ont-ils fui leurs responsabilités ?	283
Vis-à-vis de la guerre .....	283
Vis-à-vis de la justice .....	284
Tranche de vie .....	286
Chapitre X – De l'espoir... .....	291
Tribunal international d'opinion en soutien aux victimes vietnamiennes de l'Agent Orange .....	292
Possible suite juridique au Viêt Nam et/ou en Europe .....	298
Élimination de la dioxine dans l'environnement, la bioremédiation .....	299
Élimination de la dioxine dans l'organisme, le resvératrol .....	301
Tranche de vie .....	305
Conclusion .....	309
Postface .....	317
L'utilisation d'agents chimiques en Irak (contre la guérilla) .....	317
Les épandages d'herbicides en Colombie (la guerre contre la drogue) ...	318
La gestion forestière .....	320
L'agriculture intensive .....	321
Autres utilisations .....	322
ANNEXES .....	328
Composition des agents chimiques arc-en-ciel	
Autres produits chimiques utilisés par l'armée US	
Bases américaines dans les Corps I, II, III, IV.	
Nouveau calcul proposé par l'auteur sur les volumes d'Agent Orange déversés au Viêt Nam en équivalent/hectares	
Tableau des espèces végétales menacées ou éteintes au Viêt Nam	
Principales essences primaires qui constituaient la mangrove de Ca Mau	
Ethnies du Viêt Nam par importance démographique décroissante	
Comité International de Soutien aux victimes de l'Agent Orange	
Glossaire .....	353
Notes .....	359
Filmographie .....	371
Bibliographie .....	373
Ressources & liens Internet .....	375
Index .....	381
Crédits photographiques et légendes .....	414



*« Cela est presque insupportable,  
mais se détourner et ne pas regarder les photographies,  
c'est aggraver le crime. »*

Gloria Emerson, (1929-2004),  
au sujet des photos de Philip Jones Griffiths sur l'Agent Orange.

Grande journaliste états-unienne,  
Mme Emerson reçut de nombreux prix récompensant  
sa couverture de la guerre du Viêt Nam pour le *New York Times*  
au début des années 1970

Phnom Penh, Cambodge : une mère, originaire de la province de Svay Yeng, et son  
enfant né hydrocéphale ; il n'a jamais reçu de prénom, et décéda quatre mois après  
que cette photo fut prise.

© 2001, Philip Jones Griffiths.

Une jeune mère peu après l'accouchement à l'hôpital Tu Du à Hô-Chi-Minh-Ville.  
Son bébé, né microcéphale et souffrant d'autres malformations, est mort le lendemain.  
© 1980, Philip Jones Griffiths.



La maternité de Tu Du abrite, au rez-de-chaussée, une salle où sont conservés les enfants mort-nés et les fœtus atrocement malformés. © 2004, Alexis Duclos.

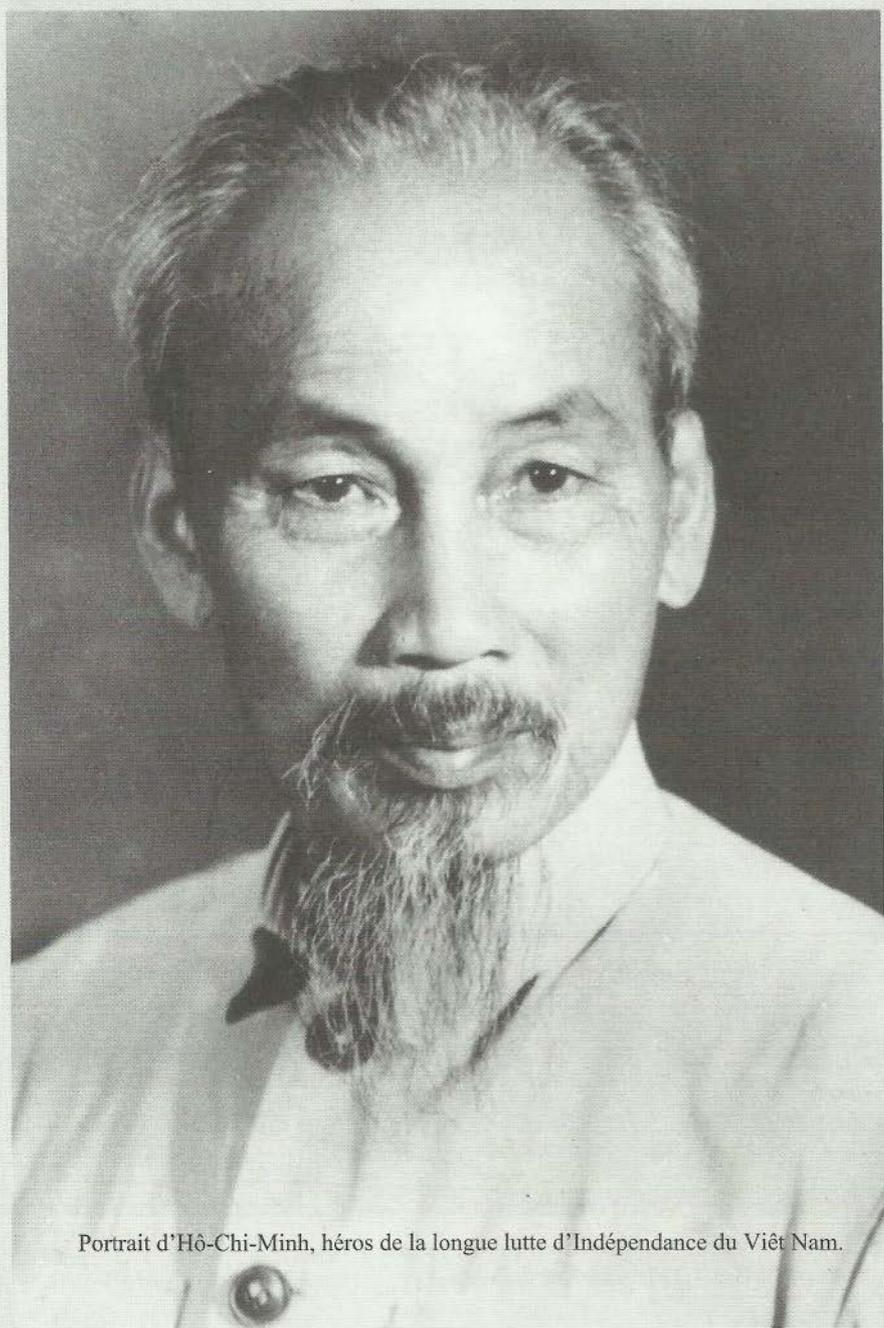






M. Huynh Van Cam et les enfants et adolescents pour lesquels il a créé une école dans la région de Ben Tre, dans le delta du Mékong.

© 2004, Alexis Duclos.



Portrait d'Hô-Chi-Minh, héros de la longue lutte d'Indépendance du Viêt Nam.

## Préface

de M. Howard Zinn

**N**ous devons nous souvenir que le peuple vietnamien a enduré trente années de guerre contre deux puissantes nations impérialistes. La première, la France (avec le soutien de l'Amérique) tentait de reprendre brutalement le contrôle de son ancienne colonie d'Indochine (Cambodge, Laos, Viêt Nam). Les deux gouvernements violaient l'engagement sacré de la Charte atlantique signée par Roosevelt et Churchill en 1941 promettant l'autodétermination des peuples colonisés. Ensuite, après que les Français eurent subi une défaite humiliante contre le mouvement d'indépendance vietnamien dirigé par le communiste Hô Chi Minh, les États-Unis prenaient la relève et s'engageaient dans la guerre du Viêt Nam. La guerre américaine au Viêt Nam fut menée à une grande échelle et avec plus de férocité que celle des Français. Alors que ces derniers avaient combattu avec 150 000 soldats, les États-Unis envoyèrent plus d'un demi-million d'hommes sur le terrain. En outre, ils s'engagèrent dans une guerre aérienne d'une envergure sans précédent. Des milliers de forteresses volantes larguèrent leurs cargaisons meurtrières sur les villes et les villages du Viêt Nam.

Le tonnage des bombes qui tombèrent sur ce petit pays d'Asie du Sud-Est dépassa rapidement celui largué sur tout le continent européen durant la seconde guerre mondiale. À la fin de la guerre du Viêt Nam, 7 millions de tonnes de bombes avaient été lâchées sur le pays, plus de trois fois le tonnage utilisé en Europe et en Asie durant la seconde guerre mondiale.

La guerre aérienne fit usage d'armes d'une cruauté monstrueuse, dont le napalm devint le symbole saisissant. La parution à la Une des magazines américains, de la photo d'une fillette vietnamienne courant le long d'une route, le visage angoissé, la peau de son corps tombant en lambeaux suite aux brûlures du napalm, participa au retournement contre la guerre d'un grand nombre d'Américains.

Un autre type de bombes tactiques lâchées par les avions américains contenaient du phosphore blanc dont les brûlures traversaient la peau occasionnant des souffrances inouïes.

Les hôpitaux furent rapidement remplis de Vietnamiens : nombre d'entre eux étaient des enfants victimes des bombes à fragmentations contenant des centaines de minuscules billes en métal qui pénétraient le corps des victimes. Beaucoup de ces bombes n'ayant pas éclaté restaient dans les champs et explosaient lorsque les enfants les ramassaient, les prenant pour des jouets.

Mais l'arme la plus insidieuse de l'arsenal de l'US Air Force était sans doute celle, chimique, connue sous le nom d'Agent Orange. Insidieuse car ses effets ne devinrent évidents que longtemps après son utilisation. Le poison était pulvérisé sur les forêts, les buissons et toute végétation susceptible de dissimuler retraites et cachettes des résistants ennemis afin de les éliminer. En réalité, il détruisait aussi les cultures et les récoltes et contaminait la population locale provoquant des maladies qui mirent souvent des années à se révéler. Les mères vietnamiennes commencèrent à donner naissance à des enfants lourdement handicapés. Et plus tard, les soldats américains qui avaient séjourné dans des zones affectées par l'Agent Orange rapportèrent que leurs femmes mettaient au monde des enfants atteints de difformités monstrueuses.

Il n'y a peut-être aucun langage réaliste suffisamment puissant pour traduire les horreurs de la guerre du Viêt Nam (le bombardement des villages, la destruction de l'habitat rural, le massacre de millions de gens, la dévastation d'un paysage magnifique, les effets cruels de l'Agent Orange sur les adultes et les enfants). Toutefois, nous l'avons vu à travers l'Histoire, la littérature s'est révélée indispensable pour donner à comprendre et percevoir, d'une manière profonde et émotionnelle, une réalité qui semble impossible à décrire dans le langage ordinaire.

C'est pour cette raison que nous accueillons ici le livre d'André Bouny. Il constitue une contribution unique au grand ensemble de la littérature engendrée par la guerre du Viêt Nam.

Howard Zinn,  
(1922-2010)

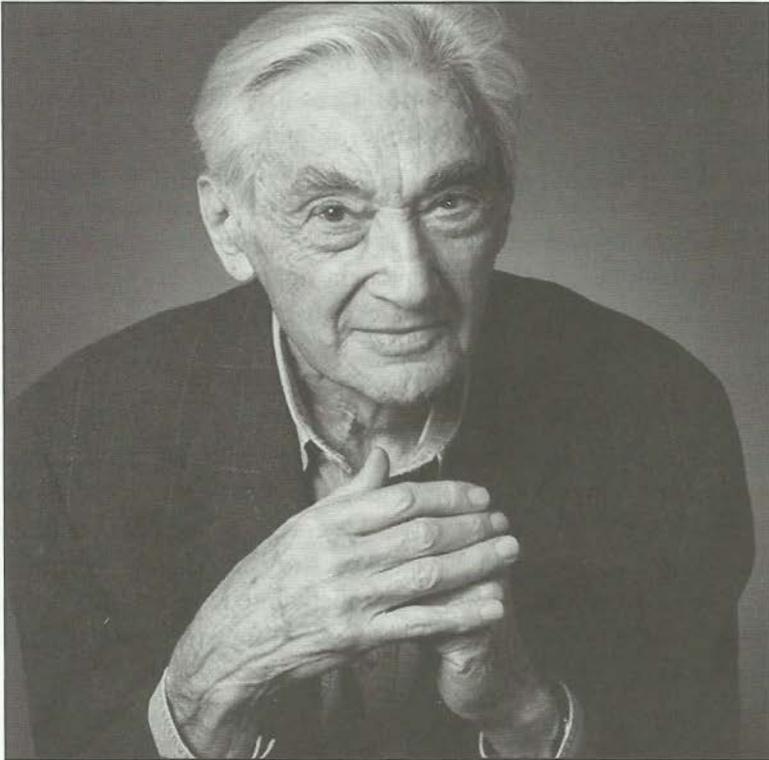


Figure emblématique de la gauche américaine, Howard Zinn, est surtout connu pour *Une histoire populaire des États-Unis*, un ouvrage monumental (vendu à un million d'exemplaires dans le monde entier depuis sa publication en 1980), qui raconte l'histoire du point de vue des sans grades.

Issu d'une famille pauvre, Zinn est né dans un bidonville de New York. Pendant les années 1930, il travaille dans les chantiers navals où il milite pour de meilleures conditions de vie. Il se souvient de son premier passage à tabac par la police, qui lui a fait comprendre de quel côté se situaient les forces de l'ordre. Dans les années 1940, il rencontre sa femme Roslyn, artiste et éditrice, compagne de toute une vie. Il s'enrôle dans l'armée de l'Air, et est envoyé combattre en Europe dans un équipage de B-17. Les 14 et 15 avril 1945, il participe au premier bombardement au napalm sur la ville de Royan où les soldats allemands, retranchés dans la forteresse, attendaient quasiment la capitulation. Cet épisode contribua au pacifisme indéfectible de Zinn.

Après des études d'histoire à l'université de Columbia, Zinn commence sa carrière d'enseignant avec l'idée forte que l'histoire officielle n'accorde pas la même importance à toutes les voix. Il enseigne à Spelman, un collège pour les femmes noires à Atlanta et joue un rôle de premier plan dans le mouvement pour les droits civiques dès ses débuts. Il proteste contre la guerre du Viêt Nam et organise en 1968 le premier échange de prisonniers avec les Nord-Vietnamiens. C'est vers lui que la même année se tourne Daniel Ellsberg qui lui transmet un rapport secret connu sous le nom des *Pentagon Papers*.

Quatre ans plus tôt, il avait intégré la prestigieuse université de Boston, où il enseigna les sciences politiques jusqu'en 1988. Mais il aimait toujours rencontrer ses jeunes compatriotes lycéens et étudiants, pour transmettre un message de paix, important au moment où l'Amérique menait des guerres, en Irak et en Afghanistan : « En étudiant l'histoire, on apprend que les guerres sont toujours accompagnés par des mensonges, des tromperies du style : "Nous allons nous battre pour la démocratie. Nous allons faire la guerre et combattre pour la liberté." »

Howard Zinn, homme de cœur et de courage, de convictions empreintes d'humanisme et de compassion, se préoccupait du sort de toutes les victimes. Il n'a pas hésité une seconde à rejoindre le CIS (Comité international de soutien aux victimes de l'Agent Orange), créé à l'instigation de l'auteur de ce livre. Toujours curieux et enthousiaste, il était la conscience vibrante et l'honneur des États-Unis d'Amérique, et il laisse une œuvre d'une importance considérable.

Arno Mansouri,  
Éditions Demi-Lune

À lire, *L'Impossible Neutralité* (Agone, Marseille, 2006) et à voir, le documentaire : *Howard Zinn: You Can't Be Neutral on a Moving Train*, un film de Deb Ellis et Denis Mueller qui retrace la vie de l'historien.

## Avant-propos

de M. William Bourdon

**A**ndré Bouny est un juste. Il fait partie de ces rares humains qui, par l'authenticité de leur engagement et une capacité d'obstination sans limite, font constamment bouger les lignes et permettent surtout à des victimes muettes d'être identifiées pour ce qu'elles sont par le plus grand nombre. Il est le mandataire formidable, ce livre en est l'illustration, des victimes vietnamiennes d'une des plus grandes tragédies du siècle dernier : elles méritent que leur parole soit portée universellement, et elles mériteraient tout autant que leur affliction soit reconnue par un juge national ou international.

Ce livre, en forme de coup de colère, est de loin le plus complet que je connaisse sur le sujet, et surtout un précieux témoignage de l'immensité des souffrances causées par les ravages de l'Agent Orange que l'armée américaine utilisa lors de la guerre du Viêt Nam entre 1961 et 1971. Cela est d'autant plus essentiel que la désolation va se perpétuer pendant des générations.

Bien peu se souviennent des images terrifiantes des avions militaires américains épandant au Viêt Nam ce poison pendant l'opération « Ranch Hand ». L'objectif de l'armée américaine était double : détruire les récoltes et donc les moyens de subsistance des populations comme de la guérilla, et anéantir l'abri naturel que les forêts constituaient pour les combattants *Viêt Cong*, comme pour ceux du Nord venus prêter main-forte.

C'est le Président John F. Kennedy qui donna son feu vert en 1961 au lancement de cette opération dont l'apogée se situe 7 ans plus tard. Les protestations commencèrent à s'élever dans le monde et y compris aux États-Unis, à l'initiative des pacifistes, rejoints par des sommités scientifiques et d'anciens combattants américains. Ce processus citoyen devait finalement conduire à l'arrêt des épandages en 1971. On sait aujourd'hui qu'environ 100 millions de litres de défoliants ont été déversés, empoisonnant et détruisant un minimum de 2,6 millions d'hectares de terrains agricoles et de forêts du Sud-Viêt Nam (certaines zones aspergées à 10 reprises ou plus). Un écocide de proportions dantesques... auquel il faut additionner le coût humain. Car on sait également qu'entre 2,1 et 4,8 millions de Vietnamiens furent directement exposés à l'Agent Orange entre 1961 et 1971.

En revanche, on ignore à ce jour, car il s'agit d'une information qui reste à bien des égards secrète, le nombre de militaires américains et de leurs alliés (australiens, sud-coréens, néo-zélandais, etc.) exposés aux périls de l'Agent Orange.

Selon les informations disponibles, il s'avère que ce poison a occasionné, outre un nombre indéterminé (mais important) de morts, de graves malformations chez environ 500 000 enfants. Un chiffre qui ne prend en compte ni les fausses couches, ni la multitude des enfants mort-nés. Il continue à en naître chaque jour au Viêt Nam. D'autres naîtront encore, défigurés par le poison pendant de longues décennies, et verront leur vie et celle de leur famille détruites inexorablement.

J'ai pu moi-même visiter le grand hôpital d'Hô-Chi-Minh-Ville en avril 2009, accompagné de celle qui en anime la division pédiatrie ; dans une abyssale impression de vertige, j'ai ainsi croisé le regard de ces enfants martyrs. André Bouny a été témoin, comme moi, de la profondeur du dévouement des équipes soignantes et de la solidarité de la population vietnamienne envers eux et leur famille.

Les crimes de l'Agent Orange ont une quadruple dimension qui dynamite tous les repères habituels. Tout d'abord, ils ont tout à la fois mutilé les hommes et la nature ; pour celle-ci, les dégâts furent immédiats, pour ceux-là, quelques années furent nécessaires pour que le poison agisse. Ensuite, ils constituent un crime à l'encontre de l'avenir de l'humanité.

En effet, il n'y a pas d'autres exemples dans l'histoire humaine d'une telle torture infligée à une population sur un temps aussi long. Cela ressemble à ces malédictions anciennes, quand la disparition était vouée à une personne ou un groupe, et sa descendance... L'apocalypse, le mot n'est pas trop fort, se renouvelle et se renouvellera longtemps, du seul fait que des hommes et des femmes s'aiment et souhaitent construire une famille. Par ailleurs, ces crimes sont uniques parce qu'ils mettent en cause à la fois une administration, celle des États-Unis, et des entreprises toutes puissantes, fleurons du capitalisme.

Ces crimes sont uniques enfin, parce que leurs auteurs et responsables n'ont jamais été condamnés, ni même inquiétés ; bien au contraire, ils continuent à prospérer, et les profits de leurs crimes impunis, tout comme leur impunité, les amènent à nourrir de nouvelles ambitions, tout aussi folles : hier la chimie allait « rendre la vie meilleure » (« Better Living through Chemicals »), aujourd'hui l'ingénierie génétique doit « sauver et nourrir la planète ».

Certes, le 31 janvier 2004, l'association vietnamienne des victimes de l'Agent Orange a ouvert un fonds judiciaire aux États-Unis contre 37 fabricants d'herbicides, dont Dow Chemical et Monsanto. De façon tout à fait singulière, le 10 mars 2004, les juges américains ont estimé que l'Agent Orange ne pouvait pas être considéré comme un poison au regard du droit international. Les recours sont toujours pendants ; les avocats américains que j'ai pu rencontrer continuent à se battre mais les chances de succès sont évidemment infimes.

Pourtant, dès 1984, Monsanto avait signé une transaction typiquement américaine dont l'objectif n'était pas tant de reconnaître sa responsabilité, ni véritablement de réparer les préjudices que de faire l'économie d'un procès qui risquait d'être trop toxique pour l'image de l'entreprise. On se souvient qu'une somme de 180 millions de dollars fut versée à un fonds de compensation et un peu moins de 70 000 vétérans américains reçurent une somme absolument dérisoire comprise entre 250 et un peu moins de 13 000 USD, suivant la gravité des séquelles.

En 2006, un juge sud-coréen a condamné les deux entreprises américaines Dow Chemical et Monsanto (principales productrices de l'Agent Orange) à verser 62 millions de dollars à un peu moins de 7 000 anciens combattants coréens qui avaient rejoint les forces armées US. Une

victoire... sur le papier, car elle n'est pas susceptible d'être exécutée aux États-Unis, compte tenu des décisions rendues par la justice américaine à l'encontre des victimes vietnamiennes.

Un tribunal d'opinion s'est tenu à Paris du 15 au 16 mai 2009 devant lequel j'ai eu l'honneur de témoigner de ce que j'avais vu lors de mon voyage au Viêt Nam, le mois précédent. À l'initiative d'André Bouny, j'y avais rencontré des juristes, des médecins, des responsables d'associations qui tous essaient de fédérer leur compétence et leur expertise pour trouver une véritable issue judiciaire ; c'est-à-dire celle qui permette d'obtenir des entreprises responsables une équitable, complète et réelle réparation des préjudices subis.

Or, c'est un travail véritablement titanesque d'estimer le montant de ces préjudices. Il faudrait que soient prises en considération les séquelles subies et celles à venir, et en définitive parvenir à contraindre les entreprises à ouvrir un fonds d'indemnisation qui serait alimenté pendant une très longue période, un nombre encore inconnu d'années, jusqu'à l'extinction définitive des effets du poison sur les populations vietnamiennes. Cela tient à l'évidence du rêve...

Pour continuer notre voyage en utopie, il faudrait aussi imaginer que ces mêmes entreprises remettent en état la nature, ce qui concrètement signifie de financer un gigantesque chantier de reforestation ou de dépollution des lacs. Par ailleurs, ce poison invisible infiltre toujours les eaux souterraines du Viêt Nam, qui alimentent le système d'eau potable de certaines villes. L'œuvre de mort continue donc à se propager ; nous sommes de retour dans l'affreuse réalité.

André Bouny a raison d'œuvrer jusqu'au dernier souffle en faveur des victimes de l'Agent Orange. Le « deux poids deux mesures » est insupportable. Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, la communauté internationale a constitué la Cour Pénale Internationale qui siège à La Haye. Un consensus existe aujourd'hui qui s'universalise chaque jour davantage pour considérer que les plus grandes offenses à l'humanité doivent faire l'objet d'une riposte à l'échelle globale. Ce droit mondialisé se construit sous nos yeux et pourtant les forces armées états-uniennes, les pouvoirs politiques et les multinationales semblent aujourd'hui encore immunisées contre tout risque de condamnation pour les crimes qu'ils commettent.

Lueur d'espoir : l'histoire démontre que les plus grands bourreaux de la planète, ceux qui apparaissaient définitivement au-dessus des lois, ont parfois été châtiés, ou mis à l'index jusqu'à la fin de leurs jours. On pense notamment aux (trop rares) exemples des procès de criminels de guerre et aux poursuites engagées contre le général Pinochet, qui l'obligèrent à la fin de sa vie à ne plus quitter son pays natal.

Ainsi nous savons maintenant que le droit est capable de s'imposer aux plus invétérés des cyniques, quand il est adossé aux valeurs fondamentales protectrices de l'individu. Grâce à la mobilisation inlassable de la société civile, des victimes et des ONG, et de l'avant-garde de l'humanité que sont les justes à l'image d'André Bouny, le droit pourra peut-être prévaloir au bénéfice des enfants martyrs vietnamiens.

William Bourdon.

**W**illiam Bourdon fut secrétaire général de la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH) et est le président de l'association SHERPA. Avocat au barreau de Paris, il initia les premières procédures engagées en France à l'encontre de certains responsables de crimes contre l'humanité, notamment serbes et rwandais. Il est également l'avocat des familles franco-chiliennes contre Pinochet et de certains détenus français de la prison de Guantanamo. Spécialiste des questions de droit pénal international, il est l'auteur de *La Cour pénale internationale ; Le Statut de Rome* ; son dernier livre, *Face aux crimes du marché : quelles armes juridiques pour les citoyens ?* est paru chez La Découverte en 2010.

## À celles et à ceux-là

**R**ichard, Dale et Chester<sup>1</sup> sont les trois premiers prénoms inscrits sur la liste commémorative des soldats états-uniens morts au Viêt Nam. Kelton, Danny, Joseph et Danny, les quatre derniers. Sur le mur de marbre noir du Vietnam Veterans Memorial, à Washington, sont gravés 58 253 autres prénoms.\*

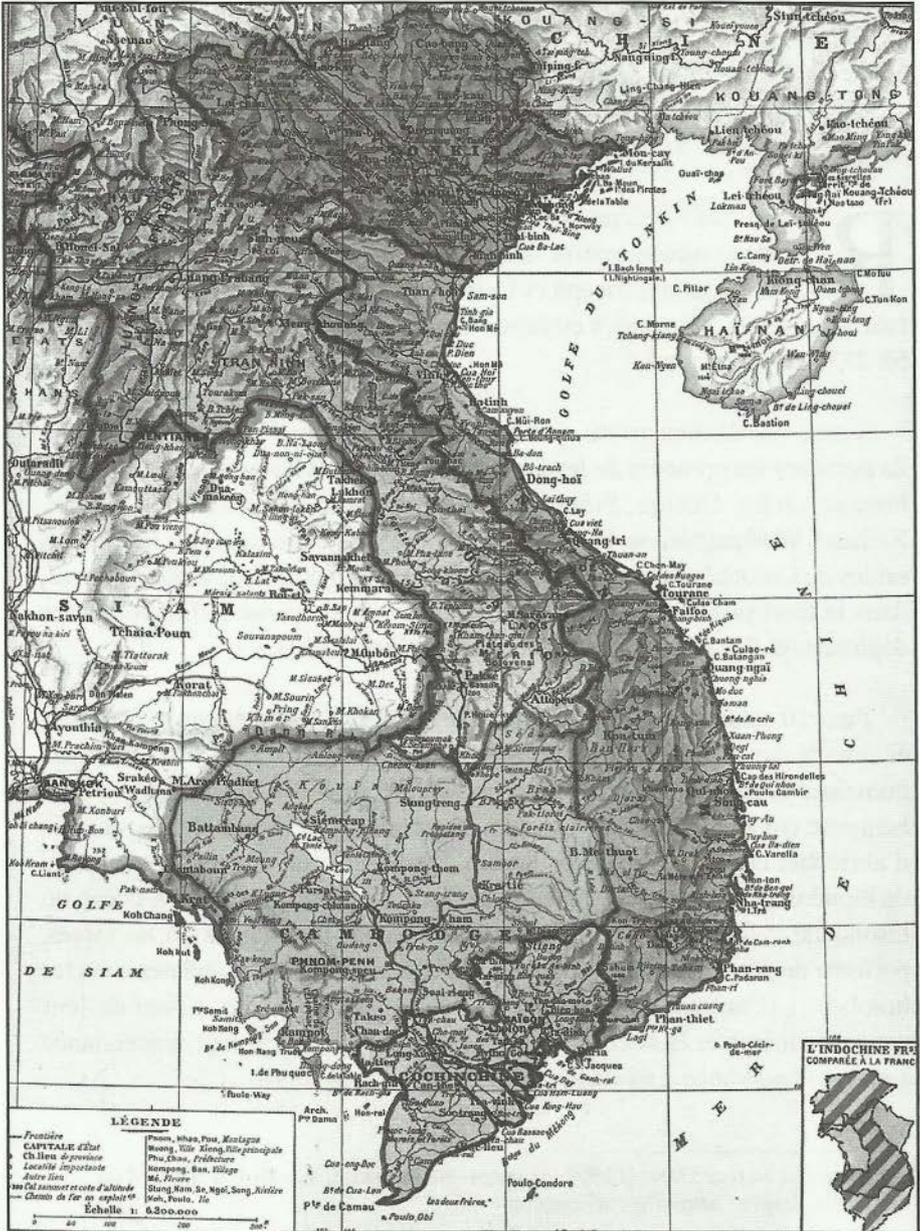
Venus lourdement armés, suréquipés, du pays le plus puissant du monde, ils portaient les prénoms de leurs saints ou de grands hommes de leur courte histoire : John, George, Franklin, Abraham, Donald, Theodore, William, Richard, Washington ou Thomas. Ils avaient joué et grandi dans les plaines arides du Colorado ou sur les parkings de Detroit pour venir mourir, jeunes, dans la forêt primitive du bout du monde pour une cause politique qui les dépassait, et des raisons plus financières qu'idéologiques.

Pour 10 soldats états-uniens tués, entre 700 et 1 000\*\* hommes, femmes et enfants dont les prénoms animistes, dénués de genre, évoquaient valeurs humaines et poésie tels que lotus d'or, sincère, orchidée blanche, tranquille, heureuse coïncidence, herbes parfumées, modestie et bienveillance, rameau d'abricotier en fleur, valeureux, larmes d'automne, joie et prospérité, oiseau de lumière, perle de jade, montagne, belle et gracieuse, tortue d'or, océan ou hirondelle... furent exterminés, ensevelis vivants, fragmentés sur les mines, perforés de projectiles, gazés, brûlés, carbonisés au napalm, éclatés sous les bombes... D'autres ont été exposés à l'Agent Orange au milieu de leur nature exubérante. Beaucoup sont morts de ce contact, et leur descendance souvent condamnée à naître sous des formes inhumaines...

\* Note de l'éditeur : Depuis 1997, 82 noms ont été ajoutés aux 58 178 figurant sur le Mémorial. Source : <http://thewall-usa.com/>

\*\* NdE : On ne connaît pas précisément le nombre de victimes côté vietnamien.

# CARTE DE L'INDOCHINE FRANÇAISE



## INTRODUCTION

## Entre la France et le Viêt Nam, une histoire

La présence française en Extrême-Orient débuta en décembre 1624, lorsque le jésuite Alexandre de Rhodes quitta la côte Est des Indes pour se rendre en mission à Faifo (aujourd'hui Hoi An). C'était alors un port commercial majeur du finissant royaume hindouiste du Champa, situé au centre de l'actuel Viêt Nam. Le pionnier français assimila remarquablement l'annamite, un langage qui, selon lui, rappelait celui des oiseaux. Il accomplit la translittération des idéogrammes *han-ngu* en alphabet roman, élaborant une transposition phonétique. L'orthographe *quoc-ngu*, tout d'abord destinée à servir l'ordre religieux de Rhodes en facilitant l'évangélisation, devint bien plus tard l'écriture officielle vietnamienne.\*

Le 31 août 1858, peu après la signature du Traité de Tianjin mettant fin à la seconde guerre de l'opium\*\* entre la Chine et les forces franco-anglaises qui avaient bombardé Canton, une escadre franco-espagnole

---

\* Note de l'éditeur : Le *quoc-ngu* acquit ce statut en 1918 dans le système scolaire français destiné aux indigènes. Les colons français souhaitaient minorer l'influence des mouvements indépendantistes liés à l'intelligentsia écrivant en caractères chinois, et obtenir rapidement des interprètes, relais de leur action économique. Plus simple à apprendre que l'écriture vietnamienne traditionnelle nécessitant un apprentissage préalable du chinois, cette transcription fut un outil de démocratisation de l'éducation. Elle est l'écriture officielle des administrations vietnamiennes depuis 1954, (les colonisateurs ayant conservé le chinois comme langue officielle de l'administration impériale). Source Wikipedia.

\*\* Note de l'auteur : La Russie et les États-Unis étaient aussi présents dans la course à l'opium et les guerres qu'elle déclencha, saignant la Chine, jusqu'à ce que l'avènement du pétrole ne les en détourne et prenne la relève pour des profits plus grandioses encore.

attaqua Tourane (actuelle Da Nang). Cet épisode démarrait une conquête qui aboutit à l'occupation totale d'un Viêt Nam dirigé par un pouvoir féodal soucieux de contenir les insurrections paysannes, et incapable de faire face aux armes modernes des occupants. En février 1859, les Français prirent seuls Saigon, les Espagnols ayant renoncé suite au revers subi lors d'une tentative pour s'emparer de Huê, la capitale impériale. Si bien que le 5 juin 1862, après de nombreuses batailles sanglantes et décapitations en masse, la France signa avec l'empereur d'Annam le Traité de Saigon attribuant aux Français plusieurs provinces qui constituèrent la colonie française de Cochinchine.

En 1863, forte des provinces adjacentes déjà conquises, la France plaça le Cambodge sous protectorat, élargissant considérablement l'emprise territoriale française au sud. En 1880, Léon Gambetta publiait dans son journal, *La République française* :

« Il faudra [...] que la France s'établisse au Tonkin afin de mettre la main sur l'Annam, sur le royaume de Siam et sur la Birmanie, et d'avoir ainsi barre sur les Indes et d'aider la civilisation européenne contre la race jaune. »

Durant cette expansion, le fleuve Mékong se révéla impraticable pour remonter jusqu'en Chine. Aussi, en septembre 1881, les Français essayèrent-ils de contrôler le fleuve Rouge reliant Hanoi à la province chinoise du Yunnan tant convoitée. Mais la Chine freina la conquête française et entra en guerre contre la III<sup>e</sup> République. Cela se terminera début 1885 par le désastre français à Lang Son. Au Palais Bourbon, Jules Ferry déclarait :

« C'est le côté humanitaire et civilisateur de la question. (...) Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai ! Il faut dire ouvertement qu'en effet, les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures... Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures. »

Ce à quoi Georges Clémenceau répondait :

« Voilà, en propres termes, la thèse de M. Ferry et l'on voit le gouvernement français exerçant son droit sur les races inférieures en allant guerroyer contre elles et les convertissant de force aux bienfaits de la civilisation. Races supérieures ! Races inférieures ! C'est bientôt dit. Pour ma part, j'en rabats singulièrement depuis que j'ai vu des savants allemands démontrer scientifiquement que la France devait être vaincue dans la guerre franco-allemande,\* parce que le Français est d'une race inférieure à l'Allemand.

---

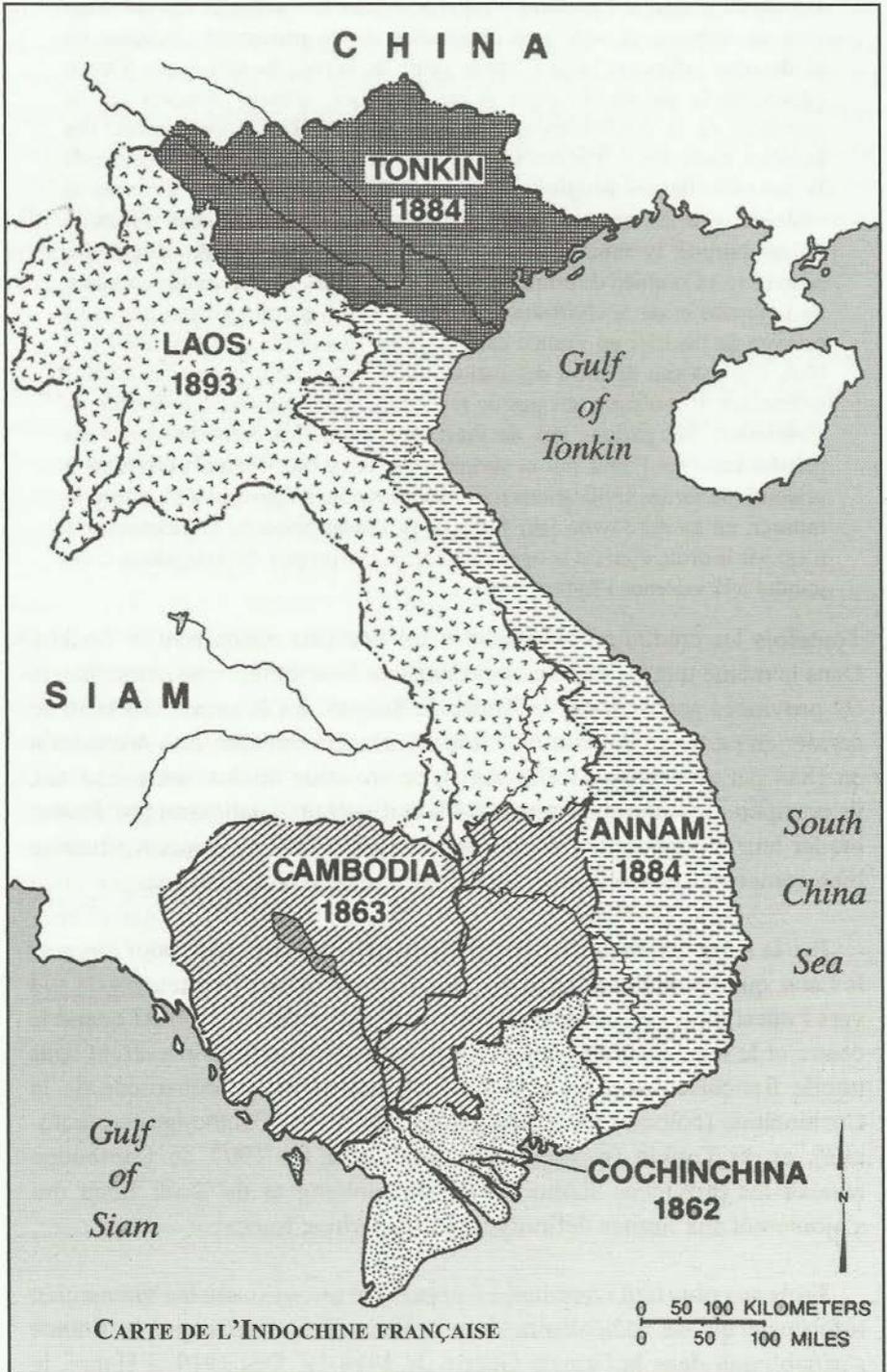
\* Guerre franco-allemande de 1870, dite parfois franco-prussienne, la défaite française entraîna la chute du Second Empire et la perte partielle de l'Alsace-Lorraine.

Depuis ce temps, je l'avoue, j'y regarde à deux fois avant de me retourner vers un homme et vers une civilisation et de prononcer : homme ou civilisation inférieure ! (...) C'est le génie de la race française que d'avoir généralisé la théorie du droit et de la justice, d'avoir compris que le problème de la civilisation était d'éliminer la violence des rapports des hommes entre eux (...) et des nations entre elles. (...) Regardez l'histoire de la conquête de ces peuples que vous dites barbares et vous y verrez la violence, tous les crimes déchaînés, l'oppression, le sang coulant à flots, le faible opprimé, tyrannisé par le vainqueur ! Voilà l'histoire de votre civilisation ! (...) Combien de crimes atroces, effroyables ont été commis au nom de la justice et de la civilisation. (...) Et c'est un pareil système que vous essayez de justifier en France dans la patrie des droits de l'Homme ! (...) Non, il n'y a pas de droit des nations dites supérieures contre les nations inférieures. (...) n'essayons pas de revêtir la violence du nom hypocrite de civilisation. Ne parlons pas de droit, de devoir. La conquête que vous préconisez, c'est l'abus pur et simple de la force que donne la civilisation scientifique sur les civilisations rudimentaires pour s'appropriier l'homme, le torturer, en extraire toute [sa] force au profit du prétendu civilisateur. Ce n'est pas le droit, c'en est la négation. Parler à ce propos de civilisation, c'est joindre à la violence l'hypocrisie. »

Toutefois les crédits redoublèrent et les Français conquièrent le Tonkin. Dans le même temps, bien campés dans leur base arrière que constituaient les provinces acquises par le Traité de Saigon, les Français violaient ce dernier en partant à l'assaut de l'Annam, placé à son tour sous protectorat en 1884 par un nouveau traité. Ainsi, de violation du droit en conquêtes, ils occupèrent tout le pays puisque roi et dignitaires indigènes préféraient brader leur indépendance plutôt que de perdre leurs privilèges, situation bien comprise des Français qui obtenaient ainsi leur allégeance.

Par la suite, les Français guerroyèrent avec la Thaïlande pour annexer le Laos, qui devint protectorat en 1893. Cette conquête progressant du sud vers l'ouest, puis vers le nord, s'acheva militairement en 1896-97 quand le centre et le nord du Viêt Nam et les principautés du Laos passèrent sous tutelle française. Se créa alors l'Union indochinoise, constituée de la Cochinchine (colonie), de l'Annam, du Laos et du Cambodge (protectorats), et du Tonkin (semi-protectorat). Enfin, en 1907, le Cambodge annexa les provinces siamoises de Battambang et de Siem Reap qui s'ajoutèrent aux limites définitives de l'Indochine française.

Trois ans plus tard commença à apparaître un nationalisme vietnamien réformiste qui se radicalisera durant 30 années, tandis que la France s'affaiblissait dans la Grande Guerre de 1914-18. Dès 1919, à Hanoi, le





3133. TONKIN — Tribunal indigène - La Gange est mise au prisonnier reconnu coupable.

gouverneur général de l'Indochine, Albert Sarraut, transigeait en proposant une collaboration franco-vietnamienne visant à intensifier en douceur l'exploitation économique coloniale. Au milieu des années 1920, Nguyen Ai Quoc, connu sous le nom d'Hô Chi Minh, fonda l'Association de la jeunesse révolutionnaire vietnamienne. Alors que des individus à vélo jetaient des bombes dans Hanoi, une nuit de février 1930, 200 tirailleurs tonkinois soutenus par 60 révoltés de l'extérieur s'emparaient d'armes dans la garnison de Yen Bay (Tonkin), tuaient 5 officiers français et en blessaient 6 autres. L'ennemi se trouvait donc à l'intérieur des troupes de maintien de la domination française. Durant les 10 années précédentes, la France avait investi 8 milliards de francs en Indochine, capitaux qui ne correspondaient pas aux besoins réels du pays mais satisfaisaient les profits des emprunteurs et les intérêts des créanciers.

La France exploitait les matières premières. La surface consacrée à la culture de l'hévéa passait de 15 000 hectares en 1924 à 120 000 en 1930, et sa main-d'œuvre de 3 000 à 80 000 ouvriers, vivant dans des conditions



sanitaires indignes. En conséquence, la production de caoutchouc, modeste en 1915 avec 298 tonnes, bondissait à plus de 10 000 tonnes en 1929. Les autorisations minières, au nombre de 496 en 1923, passèrent à 1 347 l'année suivante, et à 8 185 en 1928. Si un demi-million de tonnes de charbon étaient extraites en 1913, le chiffre avait quadruplé en 1929, sans compter les mines d'étain, de plomb et d'autres minerais. Toutes ces richesses, (auxquelles il convient d'ajouter le bois, la soie, le thé, le café, le riz...) étaient exportées.

Suite aux violences de février 1930, le gouverneur général, Pierre Pasquier, assura au ministre des Colonies qu'une épuration des anarchistes et des communistes serait effective dans le mois. En fait, les mutins appartenaient à un groupe nationaliste révolutionnaire, comparable au Kuomintang chinois. L'Indochine venait de donner un avertissement à l'empire colonial français pris dans la crise économique mondiale de l'époque. Près de Vinh, 20 000 paysans manifestent. L'administration coloniale envoie sa troupe (et des avions) qui tirent sur la foule : 217 personnes sont tuées et 126 blessées. Insurrections et soulèvements se multiplient. Ces mouvements populaires sont réprimés par la terreur coloniale ; troupes régulières et polices torturent, déportent vers les bagnes ; peines d'emprisonnement et même de mort pleuvent. Humiliations et exactions constituent le quotidien de l'indigène exsangue,



mis aux fers et à la cangue,\* parfois décapité. La guillotine devient spectacle le dimanche après-midi. On guillotine pour insoumission ou simple prononciation du mot « Viêt Nam ». La tête coupée est montrée à la foule avant d'être jetée dans le grand panier pour y rejoindre les autres. Ces spectacles font l'objet de cartes postales envoyées à la famille, en métropole, sur lesquelles on s'enquiert de la santé des siens, tandis que la Légion étrangère procède à des exécutions sommaires dans les villages. L'administration coloniale a laissé des chiffres, bien en dessous de la réalité selon l'incontournable historien Nguyen Khac Vien :

1929 : 1 490 arrestations, 3 condamnations à mort, 300 emprisonnements ;

1930 : 2 963 personnes détenues, 699 personnes tuées lors des grèves et manifestations, 83 condamnations à mort, 543 aux travaux forcés ou à la détention à perpétuité, 795 totalisant 3 648 années de prison, 780 déportations ;

1931 : pour les seuls 4 premiers mois de l'année, 1 419 arrestations, 1 023 condamnations d'emprisonnement à perpétuité, 604 aux travaux forcés ;

\* Lourde pièce de bois ou de bambou passée au cou du supplicié, elle prit diverses formes : la cangue à barreaux enserrait la tête dans ce qui ressemblait à une minuscule échelle ; la cangue à trois têtes unissait trois complices condamnés... Les prisonniers se déplaçaient avec ce fardeau.

1932 : le nombre des détenus politiques répartis entre diverses prisons dont les bagnes de Poulo Condor (Con Dao) et de Guyane, s'élevait à environ 10 000 personnes.

Dans les années 1935-36, le critique littéraire Hoai Thanh, qui signait Le Nhaque, (« paysan » en terme péjoratif) dans *La Gazette de Huê*, écrivait :

« À l'heure actuelle, la paysannerie est la couche sociale la plus importante et aussi la plus misérable. Après 50 ans d'occidentalisation, la majorité des paysans n'a pu profiter en rien de la culture nouvelle. Du point de vue matériel comme moral, leur vie reste aussi morne et accablante que pendant les siècles passés... Toujours les mêmes cabanes, les mêmes charrues et herses archaïques, les mêmes superstitions datant de la période des Tran et des Le. La vague d'occidentalisation effleurant les villes a laissé intacte la campagne. » Alors qu'un adjudant français se plaint qu'avec une solde mensuelle de 160 piastres il n'arrive pas à se suffire, « avec 3 sous par jour [une piastre = 100 sous, ou 5 francs] notre paysan s'estime déjà heureux. Mais il n'est pas aisé de gagner 3 sous par jour... Chaque année, quand l'échéance fiscale va expirer, il faut penser à vendre au fur et à mesure ce qu'on a, rizière, maison, buffle ou bœuf, charrue et herse, même les objets de culte et ses propres enfants, son corps malingre étant hypothéqué depuis longtemps. Tous les ans, le paysan doit payer en moyenne 3 piastres d'impôts et de taxes... Trois piastres, c'est le prix de 3 mois de labeur. Ainsi, chaque année, le paysan donne 90 jours de corvée au budget public. »



Misère morale et toutes sortes d'abus, d'exactions, d'oppressions sévissent dans les villages (unités administratives fermées, autonomes, privées de loi). Hoai Thanh illustre son propos en citant entre autres le cas de deux jeunes. Lanh, 19 ans, a volé quelques fleurs de courge pour s'en servir comme légume. Emprisonnée par les tyranneaux campagnards, elle s'est empoisonnée pour échapper à la honte d'être promenée à travers le hameau le visage barbouillé de charbon. Tuat, ne réalisant pas promptement un ordre administratif, fut roué de coups pendant un accès de fièvre. Il se jeta dans un fleuve pour mourir.

« Il faut avoir vécu à la campagne pour connaître de tels malheurs. Être asservi de toutes les façons, alors que l'opresseur n'est ni ministre ni gouverneur de province. L'opresseur peut être un simple veilleur de nuit, un chef de village, un milicien communal, un subalterne insignifiant. Mais il a un pouvoir sans borne. Un gouverneur de province doit se baser sur une loi pour pouvoir condamner quelqu'un. Le tyranneau de village n'en a pas besoin. Il peut tuer à volonté ! »

La jeunesse vietnamienne se soulève contre l'administration sous domination française et la coopération des notables indigènes. Ces événements dureront jusqu'en 1937. En 1938, le gouvernement français décide que l'Indochine doit fournir à la France un contingent de 1,5 million de soldats et travailleurs, soit 15 fois plus que pour la guerre de 1914-18.



Au début de la seconde guerre mondiale, la France occupée par l'Allemagne n'a d'autre choix que d'autoriser le Japon, en guerre contre la Chine, à déployer 6 000 soldats au Tonkin et à utiliser les aérodromes. Ultérieurement, les forces japonaises, membres de l'Axe, occuperont l'Indochine à leur guise. Cependant, celle-ci reste sous l'autorité de principe du régime de Vichy jusqu'en mars 1945 : les Japonais, redoutant que les Alliés s'emparent de l'Indochine et en fassent une tête de pont, décapitent l'administration coloniale française. L'empereur Bao Dai, pourtant proche des Français, officialise la fin du protectorat le 11 mars en déclarant l'Indépendance du Viêt Nam. Après la capitulation nipponne, les Français se trouvent confrontés à l'insurrection vietnamienne. Le 19 août, les troupes japonaises se rendent au *Viêt Minh* qui prend le pouvoir. Hô Chi Minh proclame l'Indépendance de la République démocratique du Viêt Nam (RDV) le 2 septembre. Ayant abdicqué une semaine plus tôt, Bao Dai avait écrit : « Mieux vaut être citoyen d'un pays indépendant que d'être roi d'un pays esclave ».

Après la fin de la guerre, la France tente de rétablir son autorité sur son empire colonial. De Gaulle envoie le général Leclerc à la tête du Corps expéditionnaire français en Extrême-Orient reconquérir ce territoire qui est réintégré à l'Union française en mars 1946. Les années suivantes verront un chassé-croisé de batailles et d'offensives, d'accords antagonistes de circonstance, voire contradictoires. En 1949, Mao Zedong, chef du Parti communiste chinois proclame la République populaire de Chine. L'année suivante, la Chine et l'Union soviétique reconnaissent la République démocratique du Viêt Nam (Nord), et les Français sont défaits à Cao Bang. Débute alors une ultime valse de gouverneurs français et de généraux providentiels.

En mars 1954 commence la bataille de Dien Bien Phu qui dure jusqu'au 7 mai. La victoire décisive du *Viêt Minh* débouche sur les Accords de Genève divisant le Viêt Nam en deux États : au nord, la République démocratique du Viêt Nam (le Nord-Viêt Nam) ; au sud, la République du Viêt Nam (ou Sud-Viêt Nam). Après cette défaite majeure, les Français évacuent Hanoi en octobre... en novembre débute la guerre d'Algérie. Les dernières troupes françaises quittent le Viêt Nam en mai 1955. L'Algérie les attend.

L'empire colonial français s'effondre, laissant la place aux États-Unis d'Amérique. Le Viêt Nam d'aujourd'hui (qui regroupe le Tonkin, l'Annam et la Cochinchine d'antan) est en superficie le plus grand des trois pays qui formaient l'Indochine. Par analogie colonialiste, le Viêt Nam fut souvent comparé à l'Algérie, le Laos au Maroc, et la Tunisie au Cambodge, rapprochements qui visaient davantage à établir une certaine perception des traits de caractères de leurs habitants qu'une similitude géographique.

La littérature tout d'abord, la photographie, puis le cinéma tenteront de décrire ou de montrer la cruauté et l'avidité de l'épopée française. Son épilogue, niant l'attachement et la fascination pour ce pays, engendrera une grande nostalgie. Mais cette tristesse n'était rien comparée à ce qui allait arriver au Viêt Nam, pris dans la tourmente d'intérêts géopolitiques et stratégiques qui le dépassait...

Les innombrables méfaits de la colonisation sont trop souvent encore ignorés, occultés ou niés. Le seul crime commis par les Vietnamiens fut celui de vouloir vivre comme ils l'entendaient, affranchis des pouvoirs coloniaux. Les moyens mis en œuvre pour leur dénier ce droit des peuples à disposer d'eux-mêmes furent colossaux. La brutalité de l'intervention armée états-unienne se double d'un crime incommensurable, commis à la fois contre le peuple vietnamien et sa terre, dont les effets se font ressentir, aujourd'hui encore. Ce crime est celui de l'Agent Orange.

## CHAPITRE I

# Usage du poison, de la chasse à la guerre

**D**epuis la nuit des temps, partout sur la planète, les trois règnes\* de la nature génèrent des composants chimiques nocifs : le végétal par protection, l'animal comme moyen de défense (plus souvent que d'attaque), et le minéral par composition. Tout est affaire de concentration, de dosage, et d'état de la matière première que représente le poison. L'homme versa probablement un lourd tribut avant d'appriivoiser ce matériau pour le détourner de sa fonction naturelle et l'appliquer à la chasse nécessaire à sa survie. En attestent des flèches datées de la préhistoire, hampes en viorne ou cornouiller, pointes de silex, d'os ou de bois de cerf ; elles révèlent des traces de poisons dans leurs stries.

### LE POISON VÉGÉTAL

Avec plus de 400 000 espèces – champignons compris – le règne végétal produit les plantes, racines et tiges, feuilles et fleurs, fruits et latex qui, par simple consommation ou via diverses préparations, libèrent des composants chimiques pouvant, en faible quantité, altérer les métabolismes vivants par différentes actions dites toxiques, et entraîner la mort. Selon les lieux et climats, de grandes catégories se dégagent : les alcaloïdes constituent le principal groupe présent sur tous les continents. Nombre de ces plantes sont aussi hallucinogènes. Parmi les plus nocives :

---

\* NdE : La classification traditionnelle a certes évolué depuis Linné. Actuellement, elle définit six règnes qui divisent le monde vivant : les bactéries, les archées, les protistes, les champignons, les végétaux et les animaux.

L'aconit (aconitine) est un poison végétal connu (donc utilisé) depuis l'Antiquité. Après ingestion d'une dose élevée, une brûlure envahit la bouche et quelques minutes plus tard, langue, gorge et visage s'engourdissent. Des frissons apparaissent accompagnés de sueurs froides, de fraveurs et de vertiges, suivis de vomissements violents entraînant coliques et paralysies des muscles. Son corps devenu glacial, l'individu empoisonné est conscient jusqu'à ce que la mort survienne par arrêt respiratoire ou cardiaque. Un disciple d'Aristote écrit qu'ingérée à faible dose, cette substance rendait possible une mort différée, la victime ne décédant qu'après plusieurs mois d'une paralysie progressive.

Le cyanure (nitrile) produit par les moisissures, les bactéries et les algues (carbone et azote), est aussi présent dans les plantes et le noyau de certains fruits. Il fut utilisé dans les gaz de combat durant la Grande Guerre, comme le gaz moutarde inventé par l'Allemand d'origine juive Fritz Haber (prix Nobel de Chimie en 1918 pour ses travaux sur la synthèse de l'ammoniac, et inventeur du gaz Zyklon B, utilisé – après sa mort – par les nazis comme poison génocidaire dans les chambres à gaz).

La belladone (atropine) dont la petite baie est appelée cerise enragée. Quelques fruits ingérés suffisent à tuer un adulte. La gorge et les muqueuses s'assèchent, précédant une sensation de soif extrême ; les victimes sont prises de nausées et de vomissements, leur rythme cardiaque s'accélère. Apparaissent des dérèglements psychiques accompagnés d'angoisses et de convulsions. Des rougeurs envahissent visage et cou, suivies de perturbations de la vision, notamment la dilatation des pupilles. Cette dernière propriété est connue depuis l'Égypte Ancienne : les femmes appliquaient sur leurs yeux des préparations à base de belladone pour rendre leur regard éclatant. Cette pratique cosmétique est à l'origine du nom de la plante : *bella donna* signifie belle femme.

La jusquiame (hyoscyamine) croît sur les décombres ou les composts. Son poison procure des effets d'assoupissement et des hallucinations terrorisantes. Prêtres et devins médiévaux se plongeaient dans ses extases, tandis que la croyance populaire conférait aux sorcières enduites de pommade de cette herbe maudite le pouvoir surnaturel de s'élever dans les airs. Son action contrarie le système parasymphathique.\*

La stramoine, (atropine, scopolamine, hyoscyamine ; genre *Datura*), une des trois grandes solanacées vireuses,\*\* appelée aussi « pomme

du diable », est la plus toxique de toutes. Elle provoque l'amnésie et la mort. Stupéfiant et poison, elle joue encore un rôle dans les sociétés primitives au travers d'onguents aux pouvoirs voluptueux. Quelques grammes de feuilles de stramoine infusées provoquent convulsions et démençes, puis une paralysie des membres, un coma, et enfin, la mort. L'if (taxine), redoutable pour le cœur, entraîne la mort chez les hommes et les animaux.

Les hétérosides (acide cyanhydrique), et leurs sous-groupes sont d'une nocivité extrême, mortels à très faible dose, présent dans les amandes des noyaux de fruits tels que cerise, pêche, prune.

La ciguë (conine et  $\gamma$ -conicéine), contient cinq alcaloïdes alliés aux acides caféique et malique, dont l'interactivité lui confère une toxicité violente faisant d'elle l'archétype de la plante vénéneuse. Son fruit est extrêmement dangereux. Elle est légendaire pour avoir, au IV<sup>e</sup> siècle avant J.C., empoisonné Socrate condamné à la boire. De fulgurants maux de tête précèdent vertiges et troubles de la vue, insensibilité et refroidissement des membres inférieurs, puis du ventre. La face blêmit, la peau bleuit, l'œdème gagne la tête aux yeux exorbités, arrive la démençe, puis survient l'expiration finale.

Le ricin (ricine), l'ingestion de quelques graines seulement de cette plante (ou petit arbre), tue. Elle provoque des brûlures buccales, des saignements de l'appareil digestif, une diarrhée abondante et hémorragique jusqu'au trépas.

La jequirity (*Abrus precatorius*) ou liane-réglisse (albrine), plante à fleurs et graines rouge corail dont la moitié d'un grain pilé et mastiqué provoque la mort suite à une kyrielle de maux, cela à raison d'un centième de milligramme par kilo de poids corporel. À plus faible dose, elle laisse des séquelles irréversibles.

Le strychnos et le chondrodendron (curare) sont deux espèces de lianes. Ce poison est fabriqué à partir de l'écorce. Les curares paralysent la victime atteinte par un projectile empoisonné. Celle-ci meurt asphyxiée par relâchement musculaire. Mais le curare a la particularité de ne pas empoisonner par ingestion.

---

\* Le terme désigne le système en charge des activités involontaires comme celles de la digestion, la dilatation ou contraction de la pupille, la régulation cardiaque, etc.

\*\* C'est une famille produisant d'excellents légumes pour l'alimentation humaine (pomme de terre, tomate, aubergine, piment) et des poisons très violents comme la belladone, le datura, la mandragore, de même que le tabac, aux propriétés psychotropes.

Le poison végétal existe partout sous une multitude de formes. Seule la dose fait de sa substance un poison, un antidote ou un remède.

## LE VENIN ANIMAL

Si l'on s'en tient à la classification des espèces, voici où se situe l'homme dans le règne animal : Embranchement, vertébrés ; Classe, mammifères ; Ordre, primates ; Famille, hominidés ; Genre, *homo* ; Espèce, *sapiens*. Sans compter les sous-ordres et sous-classes, il y aurait plus de 50 millions d'espèces animales sur Terre. Ce règne animal produit et procure un poison biologique appelé venin, présent sur et sous la terre, dans l'atmosphère et les océans. Il peut être prélevé sur les vers et insectes – qui représentent la plus importante masse animale de notre planète – sur les reptiles, batraciens et scorpions, araignées et scolopendres, poissons et autres cnidaires. Il existe des animaux venimeux ou vénéneux, c'est-à-dire actifs ou passifs. Des poisons d'origine animale sont aussi obtenus par la décomposition d'ovipares et de mammifères. Les venins biologiques les plus toxiques ne sont pas ceux des animaux auxquels on pense immédiatement. Pour exemples :

La *phyllobates terribilis* (batrachotoxine), est une petite grenouille vénéneuse de Colombie. Deux microgrammes de sa toxine provoquent la mort chez un humain adulte ou un grand mammifère. Elle aurait suffisamment de toxine pour tuer au moins 10 humains (ou l'équivalent de 10 000 souris).

L'*oxyuranus microlepidotus* (neurotoxique) : ce serpent australien, appelé taïpan du désert, possède un venin 25 fois plus toxique que celui du cobra, et capable de tuer 100 humains ou 250 000 souris.

La *phoneutria fera* (neurotoxique), appelée « araignée banane », est dangereuse à cause de sa présence parmi les humains, en Amérique latine. Son venin est mortel, et une morsure peut parfois provoquer l'impuissance chez l'homme.

La *synanceia verrucosa* (neurotoxique), nom scientifique du poisson pierre, ses piqûres extrêmement douloureuses peuvent être mortelles.

L'*hapalochlaena maculosa* (neurotoxique), ou pieuvre à anneaux bleus, sa neurotoxine est 100 fois plus puissante que celle du cobra. De très petite taille, elle possède le venin connu comme le plus puissant sur Terre. Indécelable dans le sang, il n'existe pas d'antidote.

Le *conus geographus* (neurotoxique) ; dans sa somptueuse coquille, ce gastéropode marin appelé cône possède de nombreux dards, et son

venin entraîne une paralysie pouvant tuer par asphyxie en quelques heures. Pas d'antidote.

La *chironex fleckeri* (neurotoxique) est une cuboméduse au venin mortel. De nombreuses personnes en meurent, en quelques minutes. Un sérum efficace existe, mais il doit être administré rapidement.

Le venin animal existe partout sous un grand nombre de formes et de compositions, et l'homme ne les connaît pas toutes. Cependant, de certains venins, on extrait des antidotes et parfois les composants de remèdes.

### LE TOXIQUE MINÉRAL

Le règne minéral qui constitue la majeure partie de l'écorce terrestre contient de puissants éléments toxiques et des minerais de métaux lourds. Contrairement au poison végétal et venin animal, ils sont immobiles et permanents, donc faciles à extraire. Parmi ceux-ci, communs ou rares, on trouve :

L'arsenic (arsine) est un métalloïde qui découple la chaîne respiratoire et coagule les protéines, provoquant ainsi l'arrêt du cœur. Il était appelé *pharmacon* dans la Grèce antique, ce qui signifie remède et poison ; ou *arsenikon* voulant dire « qui dompte le mâle » : le prénom Arsène est tiré de sa racine grecque *arsen*, signifiant mâle. Il n'a ni goût ni odeur. Vaporisé sous la forme d'hydrogène arsénié, il était un des poisons des gaz de combat de la Grande Guerre. On le trouve aussi dans les insecticides. Il était présent en quantité considérable dans l'Agent Bleu pulvérisé au Viêt Nam, notamment pour détruire et empoisonner les rizières.

Le phosphore (phosphate), indispensable à la vie, est cependant toxique à l'état pur. Il provoque vomissements, diarrhées hémorragiques, puis la mort en quelques minutes. Il entre dans la composition des engrais et des bombes.

Le thallium (sulfate de thallium), à l'état naturel, est soluble dans l'eau. Il était utilisé dans la mort-aux-rats et comme insecticide. Il traverse le placenta des femmes enceintes et son élimination passe partiellement par le lait maternel (similitudes avec la dioxine contenue dans l'Agent Orange). Très toxique, cancérigène, son contact est nocif. Incolore et inodore, sa dose létale est d'un gramme pour un humain adulte.

Le plomb, le zinc, le bismuth, le cadmium, le mercure, le béryllium, le bore, le vanadium, l'aluminium, l'amiante, le baryum, le strontium, le chrome, le silicium, le cuivre, le nickel, etc., sont tous toxiques, avec des effets plus ou moins identiques. Cependant, le suivant est le plus important.

L'uranium (uranite) est un métal lourd radioactif dit « de très longue période », ce qui est un sérieux euphémisme, car sa demi-vie s'étale sur... 4,5 milliards d'années (rien moins que l'âge estimé de la Terre) pour l'uranium 238 et 710 millions pour l'uranium 235. Autant dire qu'il est éternel. Reprotoxique\* et tératogène,\*\* puissant cancérigène, sa dose létale est extrêmement faible (caractéristiques partagées avec la dioxine contenue dans l'Agent Orange). Matière première de l'industrie nucléaire, on en trouve dans tous les éléments, mais à des niveaux de concentration extrêmement faibles : on parle de traces. Extraire les milliards de tonnes d'uranium dissout dans les océans n'est pas énergétiquement rentable dans l'état actuel de nos connaissances, ni d'ailleurs souhaitable d'un point de vue environnemental. Comme tous les poisons, ses propriétés sont utilisées en médecine et appliquées à la guerre, domaine où il constitue, avec l'arme atomique la menace suprême.

Poisons, venins et toxiques jalonnent l'histoire de l'humanité. Dans les temps anciens, lors de certaines ordalies,\*\*\* les accusés pouvaient être soumis à l'épreuve du poison. Pour des raisons individuelles ou politiques, rois, papes, chefs de « grandes familles », étaient continuellement exposés aux complots usant de ces substances funestes. Aujourd'hui, poisons végétaux et venins animaux sont peu utilisés dans des buts criminels : s'il devait en faire usage, l'homme privilégierait plutôt des poisons de synthèse.

Dans l'Antiquité les armes chimiques et biologiques (dites vivantes) s'appelaient poisons ou armes empoisonnées. Selon leurs propriétés et caractéristiques propres, elles pouvaient intoxiquer plus ou moins rapidement, par inhalation, voie digestive et sanguine, contact cutané, ou encore plusieurs de ces formes réunies. Elles évoluèrent ainsi depuis la chasse jusqu'à la guerre ; les trois règnes de la nature fournissant en abondance les composants d'un nombre incalculable de poisons.

---

\* Désigne toute manifestation directement toxique pour la reproduction, affectant la fécondité ou aboutissant à la stérilité. Indirectement, ces phénomènes peuvent aussi bloquer le développement des organes sexuels à l'état embryonnaire ou fœtal.

## UTILISATION DU POISON À TRAVERS LES GUERRES

La fabrication du poison pour la guerre s'organisa depuis les plus anciennes sociétés. Parfois, il devait être chauffé et tourné pendant plusieurs jours afin de l'épaissir pour en augmenter la concentration et l'adhésivité sur les projectiles de sarbacanes, pointes de flèches, lances et autres lames d'armes blanches. Ses émanations mortelles firent que ce rôle revint d'office aux prisonniers, aux esclaves, ou bien aux femmes les plus âgées de la communauté. Leur mort rapide et leur remplacement accéléré signifiaient alors que le poison avait atteint la qualité recherchée.

Pendant, de tout temps, poisons ou armes empoisonnées étaient considérés comme méprisables, déloyaux, et immoraux car ils pouvaient atteindre les puissants. Grecs et Romains de l'Antiquité avaient pour coutume culturelle et morale de s'interdire l'emploi de tels moyens. Malgré cela, vers 600 avant J.C., Perses et Assyriens infectaient les puits à l'ergot du seigle ; 400 ans avant J.C., durant la guerre du Péloponnèse, les Spartiates utilisèrent des vapeurs d'arsenic. Plus tard, lors du siège de Constantinople, les Grecs de l'Empire byzantin employèrent des fagots de bois enduits de résine de poix et de soufre bitumeux – appelé feu grec – pour asphyxier l'ennemi assiégé. Apothicaires faiseurs de poisons et pharmacopées pourvoyeuses d'antidotes évoluaient parallèlement.

En Inde, 500 ans av. J.C., les lois de Manu relatives au droit de la guerre prohibaient l'emploi de telles armes. Un millénaire plus tard, les Sarrasins puisaient dans le Coran un code de guerre interdisant l'usage du poison.

Pointes de flèches enduites d'insectes écrasés, lames d'armes blanches ointes d'aconit pour en renforcer le pouvoir meurtrier, tonneaux de chaux vive ou cadavres humains pestiférés expédiés par catapulte, participaient des pratiques militaires au Moyen-Âge : la frontière entre le chimique et le biologique est ténue.

---

\*\* Du grec *teras* « monstre », et *genos* « origine ». Se dit des substances pouvant :

1) provoquer des malformations d'une telle gravité qu'au final l'individu échappe complètement à la morphologie générique de son espèce, ou 2) aboutir à l'absence d'organes vitaux lors de l'embryogenèse et du développement du fœtus. Cela peut se répercuter sur les générations futures par le biais de modifications génétiques acquises.

\*\*\* Épreuves juridiques auxquelles étaient soumis les plaidants devant Dieu, permettant de désigner lequel était innocent ou coupable. Sortir indemne d'un rude test physique (parfois mortel) constituait la preuve du bon droit du rescapé.

## LES ARMES CHIMIQUES COPIENT LES EFFETS DES POISONS NATURELS

Les trois siècles de l'Époque moderne (1492-1789/92) développeront très peu les armes contrairement à l'Époque contemporaine qui, avec l'essor de la chimie, parviendra par « réactions de synthèse » à obtenir de nouveaux composés. Il s'agit d'un enchaînement de réactions chimiques obtenues à partir d'éléments simples en leur faisant subir des modifications atomiques, donc de masse, sous la contrainte extérieure d'une énergie dite accidentelle, par exemple des pressions ou températures élevées associées à des catalyseurs. La synthèse totale est, quant à elle, obtenue à partir de molécules de composés déjà synthétisés. De ces différentes phases résultent de nouveaux composés chimiques ayant de nouvelles structures moléculaires, présentant donc de nouvelles propriétés et qualités, mais qui peuvent aussi engendrer des sous-produits indésirables et inévitables comme la dioxine contenue dans l'Agent Orange. De ces composés et de leurs interactions, la chimie déconstruira les mécanismes de certains poisons, venins et toxiques au service d'antidotes. Ce faisant, la connotation scientifique véhiculée évoque maîtrise et conscience, synonyme d'hygiénique et de raisonnable, et occulte sa barbarie sous-jacente. En effet, la chimie accèdera dans le même temps à la reconstitution des effets nocifs et mortels de ces produits au service de la guerre sous des formes facilitant leur utilisation. Tout d'abord, l'Époque contemporaine substituera au mot « poison » un autre terme : « gaz ». Pourtant, il s'agit de poisons chimiques de synthèse dont les effets reproduisent ceux des poisons naturels : atteintes du système nerveux cérébral, de la formule sanguine et du processus respiratoire. Plus généralement désignées sous le vocable « chimiques » qui favorise leur acceptation, ces armes n'ont d'autre but que de tuer en masse. Ce renversement de formulation du mot « poison » par celui de « chimique », conscient ou inconscient, gomme son aspect funeste et efface le jugement moral de répugnance qui prévaut depuis l'Antiquité envers l'utilisateur. Cette fausse moralisation relève de la prestidigitacion par voie sémantique. Les composés chimiques de synthèse au service de la guerre, issus au départ d'éléments existant dans les trois règnes de la nature, n'en sont pas moins des poisons : rien ne se crée, tout se transforme. Seule change la terminologie.

Au début du xx<sup>e</sup> siècle, la Grande Guerre de 14-18 sera le théâtre de la première utilisation d'armes chimiques, produites industriellement, dans un but de destructions massives, produisant un effroi psychologique quasi surnaturel. Les gaz de combat asphyxiants, vésicants, suffocants,

neurotoxiques, incapacitants, neutralisants, lacrymogènes, formeront un interminable arsenal de mort utilisé d'abord en nappes et par vagues portées par un vent faible lorsque les conditions météorologiques étaient favorables, puis ensuite par projectiles. Au total, 92 millions de kilogrammes d'agent toxique furent utilisés durant ce conflit, les plus connus étant l'ypérite et le phosgène. Les effets et conséquences de ces gaz chimiques sont la reproduction des enchaînements et séquelles des poisons, venins et autres toxiques que l'on trouve dans les trois règnes de la nature. Leur utilisation se fit en flagrante violation des lois de la guerre et des Actes de La Haye\* de 1899 signés 15 ans plus tôt par les belligérants : ces actes prohibaient les bombardements aériens, les gaz asphyxiants, et les balles explosives. Et si aujourd'hui cette énumération de dispositions prête à sourire, c'est que les transgressions permettant aux armements de dépasser les textes censés les régler n'ont jamais cessé, créant des précédents qui favorisent l'acceptation et la fuite en avant d'une technologie génocidaire perpétuellement réinventée.

À l'époque de la rédaction des textes des différents traités, accords, protocoles et conventions constituant le droit international en vigueur, notamment l'interdiction d'utiliser le poison comme arme de guerre, les mots « herbicides » et « défoliants » n'existaient pas ; il n'en reste pas moins vrai que l'Agent Orange contient le pire des poisons de synthèse : la 2,3,7,8-tétrachlorodibenzo-para-dioxine, dioxine dite TCDD.

## BREF HISTORIQUE DES HERBICIDES ET DÉFOLIANTS

Un herbicide est une substance active qui tue les végétaux. Un désherbant est un synonyme qui véhicule l'idée fautive de tuer seulement l'herbe, (sous-entendu la mauvaise), sans agir contre la plante cultivée. Il est utilisé avant ou après la croissance de l'herbe selon les phases de développement propres à celle-ci.

Il existe des herbicides sélectifs ou totaux ; défanants qui terrassent la partie aérienne des végétaux ; anti-germes qui empêchent la naissance des plantes ciblées. Ce sont des phytocides. D'autres sont minéraux et

---

\* Le texte de l'Acte final de la Conférence internationale de la Paix du 29 juillet 1899 à La Haye est lisible ici :

- <http://www.icrc.org/dih.nsf/FULL/145?OpenDocument>

organiques. On les qualifie de foliaires ou racinaires selon qu'ils agissent sur les feuilles ou par les racines. Leurs différents modes d'actions consistent à perturber la photosynthèse, à inhiber la synthèse des lipides, celle des acides aminés, la régulation de l'auxine,\* la division cellulaire, la croissance, etc. Les herbicides minéraux apparurent au début du xx<sup>e</sup> siècle. Le sulfate de fer en est un, le chlorate de sodium un autre, ou bien le cyanure de calcium qui rentre par les racines, pénètre la sève puis s'accumule dans les feuilles – de la même manière que l'Agent Bleu utilisé pour détruire et empoisonner les rizières et autres cultures vivrières au Viêt Nam.

Durant la seconde guerre mondiale, le professeur Ezra Kraus de l'Université de Chicago découvrit le 2,4-D, un des deux composés de l'Agent Orange, et s'empressa de le livrer au laboratoire de recherches de Fort Detrick pensant qu'il pouvait avoir des applications militaires. En 1943, le Dr Arthur Galston, père involontaire d'un prototype du redoutable composé contaminant de l'Agent Orange, remarqua que la présence d'acide 2,3,5-triiodobenzoïque (TIBA) accélérât la croissance du soja et, qu'à forte dose, il le tuait. Le centre de recherches sur les armes biologiques de l'armée américaine à Fort Detrick (USAMRIID) s'empara de ces découvertes et s'en servit pour élaborer l'Agent Orange, officiellement comme défoliant, dans les faits comme une arme chimique.

Les herbicides organiques comme les diphényles-éthers apparurent en 1964. Puis vint le glyphosate, herbicide total (non sélectif) qui bouleversa l'agriculture industrielle. En effet, il est si efficace que, pour l'instant, rien ne lui résiste. Son emploi inversa le principe des traitements, son fabricant modifiant génétiquement les plantes cultivées pour lui résister. Aussi Monsanto (un des principaux fournisseurs de l'Agent Orange, inventeur du glyphosate) peut-il vendre simultanément l'herbicide et les semences résistantes par modification génétique, dans une tentative de contrôler l'agriculture mondiale.

L'Histoire est généralement vite oubliée : un communiqué de presse de la Cour pénale internationale de La Haye daté du 1<sup>er</sup> avril 2008 annonce que l'Équateur a introduit une instance contre la Colombie pour

---

\* Du grec *auxein* pour croître ; phytohormone de croissance végétale indispensable au développement des plantes ; par extension, l'ensemble des substances naturelles ou de synthèse aux propriétés analogues.

« épandage aérien d'herbicides toxiques en des endroits situés à proximité, le long ou de l'autre côté de sa frontière avec l'Équateur ». Le plaignant précise : « L'épandage a déjà gravement porté atteinte aux populations, aux cultures, à la faune et au milieu naturel du côté équatorien de la frontière et risque sérieusement, avec le temps, de causer d'autres dommages ». En 2006, 171 milliers d'hectares ont été traités au glyphosate, dans le cadre de la lutte pour l'éradication de la coca.

### AFFAMER LE JAPON

En 1943 et 1944, tandis que les nazis exterminaient les juifs d'Europe, les Tziganes, les handicapés mentaux, les homosexuels et tant d'autres au moyen du Zyklon B, les États-Unis d'Amérique et l'Angleterre avaient déjà étudié 12 000 substances chimiques et en avaient sélectionné 7 000 comme armes de guerre potentielles. D'ailleurs, en 1945, un programme (relevant du crime contre l'humanité) ayant pour objectif de détruire les cultures autour des grandes villes nipponnes dans le but d'affamer le Japon était encore à l'étude. Ce programme ne fut pas mis en œuvre puisque, sachant proche la fin de la guerre, l'exécutif états-unien ordonna les premiers bombardements atomiques de l'Histoire de l'humanité. Cette éclatante violation des lois coutumières de la guerre sur les civils d'Hiroshima et de Nagasaki précipita la capitulation de l'Empire nippon, démontrant une nouvelle fois qu'il n'y avait pas d'exemple que les hommes n'aient pas utilisé ce qu'ils avaient découvert ou inventé.

Un peu plus tard, dans la deuxième moitié de l'année 1952, face à la guérilla communiste en Malaisie, la Grande-Bretagne déplaça des populations en « hameaux stratégiques » afin de sevrer la guérilla de renseignements et utilisa des agents chimiques sur une douzaine de kilomètres carrés afin de défolier les espaces recouverts par la végétation ainsi que les cultures dans le but d'affamer la résistance. Cette stratégie sera reproduite à grande échelle au Viêt Nam par les États-Unis d'Amérique.

## ESSAIS DE L'AGENT ORANGE AU CANADA, AUX ÉTATS-UNIS ET AUX CARAÏBES

Les 7 000 produits chimiques retenus par les USA et l'Angleterre étaient donc les précurseurs de ceux utilisés par la suite au Viêt Nam. Leur efficacité se révéla si effrayante que le Président Franklin D. Roosevelt interdit à l'armée américaine de les utiliser. Mais son deuxième successeur, le général Dwight Eisenhower, lança en 1959 l'élaboration d'une technologie permettant leur épandage aérien. Les principaux essais de l'Agent Orange se déroulèrent sur la base militaire de Fort Detrick dans le Maryland, sur celle de l'armée de l'Air à Eglin, en Floride, tout comme à Fort Drum, dans l'État de New York. Des essais furent aussi pratiqués, parmi tant d'autres, sur une des quatre îles de Porto Rico située dans la mer des Caraïbes, à Vieques.

Entre 1955 et 1967, dans le cadre d'une collaboration entre les armées américaine et canadienne, on effectua des essais d'agents chimiques « herbicides » ou « défoliants » sur la base des forces canadiennes de Gagetown, au Nouveau-Brunswick. Parmi eux, des épandages d'herbicides militaires américains non homologués, comprenant Agent Orange et Super Orange, pendant trois jours au mois de juin 1966 et quatre journées en juin 1967.

La plupart de ces lieux d'essais engendrèrent ultérieurement de longs et âpres combats où parfois seule la désobéissance civile permit que les effets sanitaires sur les populations soient reconnus et dédommagés. Par exemple l'île de Vieques, utilisée pendant plus d'un demi-siècle comme terrain d'essais pour les armes aériennes après le déplacement de sa population, obtint le départ de l'armée américaine.

## DANS LA PRESSE CANADIENNE DU 31 MARS 2009

Oromocto, Nouveau-Brunswick.

Un groupe de veuves pressent le gouvernement fédéral de changer les critères de compensation pour les victimes exposées à toutes sortes d'herbicides utilisés par les militaires américains, incluant l'Agent Orange, sur la base des Forces canadiennes de Gagetown, en 1966 et 1967.

Le versement de la compensation de 20 000 dollars (canadiens) est limité aux personnes qui étaient encore en vie le 6 février 2006, soit au moment où les conservateurs ont pris le pouvoir.

La date limite pour s'inscrire à la compensation est le 1<sup>er</sup> avril.

Le groupe appelé « Military Widows on a Warpath » (Veuves de militaires sur le chemin de la guerre) affirme que plusieurs des 20 000 veuves pourraient bénéficier du programme si la date de 2006 était retirée.

Une porte-parole du groupe souligne que leur mari doit être décédé après le 6 février 2006 (inclus) pour avoir droit à la compensation.

Il y a environ 80 veuves dans le groupe du Nouveau-Brunswick et plusieurs ont prévu de manifester à Oromocto, mercredi, notamment devant la barrière principale de la base des Forces canadiennes de Gagetown.

Ceux qui sont actuellement admissibles au programme doivent avoir travaillé ou stationné à la base entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 septembre 1966 ou entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 septembre 1967.

Toute personne qui vivait dans un rayon de cinq kilomètres de la base et qui a été malade en raison de l'exposition à l'Agent Orange peut aussi prétendre à ce programme.

COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DU CANADA (DÉCEMBRE 2009)  
PAIEMENTS ACCORDÉS À TITRE GRACIEUX EN RAPPORT AVEC L'AGENT ORANGE

Les paiements accordés à titre gracieux par le gouvernement fédéral ont été sa façon juste et bienveillante de donner suite aux problèmes et aux incertitudes de longue date concernant les essais d'herbicides américains non homologués, dont l'agent Orange, menés en 1966 et en 1967.

Pour être admissible, il faut avoir reçu un diagnostic d'une maladie associée à l'agent Orange, selon la liste établie par l'Institut de médecine de l'Académie nationale des Sciences étas-unienne et répondre à d'autres critères.

Des quelque 3 900 demandes qu'Anciens Combattants Canada a reçues au 4 décembre 2009, environ 2 600 ont été approuvées et plus de 53 millions de dollars en paiements exempts d'impôt ont été versés à des anciens combattants ou à des membres de leur famille. (...)

Ce paiement n'a rien à voir avec les pensions ou les indemnités d'invalidité. Les anciens militaires qui croient avoir un problème de santé résultant de leur exposition à l'agent Orange ou dont l'invalidité est liée au service devraient téléphoner au bureau de district d'Anciens Combattants Canada le plus près de chez eux ou s'y rendre en personne pour s'informer sur l'aide à laquelle ils ont droit.

## CHAPITRE II

### Contexte de la guerre américaine au Viêt Nam

La guerre d'Indochine s'acheva en juillet 1954 avec la signature des Accords de Genève suite à la défaite française à Dien Bien Phu, dans les montagnes du nord-ouest, près de la frontière avec le Laos. À l'époque de l'Indochine, l'administration française avait divisé le Viêt Nam en trois parties : au nord, le Tonkin ou Bac Bo (protectorat) ; au centre, l'Annam ou Trung Bo (protectorat) ; au sud, la Cochinchine ou Nam Bo (colonie). Les Accords de Genève, eux, le diviseront en deux par le milieu de sa région centrale : le 17<sup>e</sup> parallèle devenait zone démilitarisée (DMZ) sur cinq kilomètres de part et d'autre. Ce pays d'environ 2 000 kilomètres du nord au sud se retrouvait coupé en deux et divisé politiquement.

Au nord, la République Démocratique du Viêt Nam (Nord-Viêt Nam) proclamée en septembre 1945 par le communiste Hô Chi Minh – événement qui avait déclenché la guerre avec la France – bénéficie du soutien de la Chine et de l'Union soviétique. Au sud, la République du Viêt Nam est déclarée par le nationaliste Ngo Dinh Diem, fils d'un grand mandarin de la Cour impériale de Huê qui déposa le dernier empereur Bao Dai sous la forme d'un référendum déguisé. Le Sud-Viêt Nam est soutenu par les États-Unis d'Amérique et ses alliés de la région : Thaïlande, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle-Zélande et Australie. À l'instar des deux Corées, ou des deux Allemagnes, il s'agit de régimes idéologiquement opposés.

L'organisation d'élections générales en 1956, prévue par les Accords de Genève ne fut pas mise en œuvre car le Sud craignait une écrasante victoire communiste aboutissant à la réunification du pays. Et, comme souvent après une guerre d'occupation, la guerre civile succéda à la guerre

d'Indochine. Le Nord réactiva la piste Hô Chi Minh, qui avait approvisionné le *Viêt Minh* et contribué à sa victoire sur la France, pour alimenter la résistance au Sud.

Le Nord-Viêt Nam disposait de l'armée populaire vietnamienne issue du *Viêt Minh* (Ligue pour l'Indépendance du Viêt Nam à l'époque des Français et des Japonais), et du Front National de Libération du Viêt Nam (FNL) présent dans tout le Sud, appelé *Viêt Cong*.\*

Le Sud-Viêt Nam disposait d'une armée qui n'était plus soutenue et encadrée par les occupants, et souffrait en outre du régime corrompu de son chef autoritaire, Ngo Dinh Diem. Cette armée où les grades s'« achetaient » semblait bien mal organisée pour parvenir à endiguer les assauts du Nord et ceux de la résistance *Viêt Cong* grandissante sur son propre territoire.

Le soutien américain, déjà offert aux Français,<sup>1</sup> ne tarda pas à se manifester, le démocrate John Kennedy ne partageant pas la frilosité de son prédécesseur, le républicain Eisenhower. Il est intéressant de noter ici qu'Harry Truman (démocrate) lança la bombe atomique sur la population des villes d'Hiroshima et de Nagasaki, tandis qu'Eisenhower (républicain) fit montre de retenue sur un éventuel engagement des troupes US au Viêt Nam. De la même manière, Lyndon Johnson (démocrate) fut le principal acteur de l'escalade de la guerre au Viêt Nam en l'étendant au Laos, tandis que Richard Nixon (républicain) conduisit à contrecœur les négociations entreprises par son prédécesseur tout en étendant le conflit au Cambodge avant d'entreprendre un désengagement. La « vietnamisation » visait à inciter les Vietnamiens à se battre entre eux, au bénéfice du dessein américain. Cette période de l'Histoire montre en filigrane que les décisions politiques et guerrières sont davantage liées aux circonstances et aux caractères des personnes qui les prennent plutôt qu'à leur appartenance politique.

---

\* Écrit en italiques comme un signe de respect pour ces résistants vietnamiens : ce terme utilisé par les Forces sudistes et leurs alliés, signifie « Vietnamien communiste », et avait une connotation très péjorative (VC, Charlie...) que l'auteur ne partage évidemment pas. En outre, les mots « combattants » ou « résistants » peuvent créer la confusion dans l'esprit du lecteur. Bien sûr, il y avait aussi le FNL, mais l'histoire récente occultant l'ancienne, inévitablement le FLN algérien surgit à l'esprit, tandis que *Viêt Cong* est immédiatement identifiable au Viêt Nam.

Craignant que la guerre civile vietnamienne n'aboutisse à la réunification du pays sous un régime communiste qui rendrait définitivement impossible toute présence étrangère impérialiste, Eisenhower envoya des conseillers militaires états-uniens organiser et entraîner l'armée sud-vietnamienne. Il s'agissait pour les Américains d'empêcher un effet domino, réel ou fantasmé, dans la région. Les États-Unis et le Sud-Viêt Nam justifiaient cet interventionnisme par le fait que ni l'un ni l'autre n'étaient signataires des Accords de Genève. Le 23 octobre 1954, trois mois après la signature, le Président Eisenhower écrivait cette lettre à Ngo Dinh Diem, président (autoproclamé) du Conseil des ministres du Sud-Viêt Nam :

Cher Monsieur le Président,

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai suivi l'évolution de la situation du Viêt Nam, en particulier depuis la fin de la conférence de Genève. (...)

Ces derniers temps, vous nous avez demandé à plusieurs reprises de vous apporter notre aide pour un grand projet visant à faire sortir des centaines de milliers de vos concitoyens des zones qui viennent de passer sous la domination d'une idéologie politique qu'ils abhorrent. J'ai le plaisir de vous informer que les États-Unis sont en mesure d'apporter leur collaboration à cet effort humanitaire.

Nous avons recherché toutes les possibilités pour rendre notre aide au Viêt Nam plus efficace et apporter ainsi une plus grande contribution au bien-être et à la stabilité du gouvernement du Viêt Nam. En conséquence, j'ai demandé à l'ambassadeur américain au Viêt Nam d'examiner avec vous (...) comment un projet intelligent d'aide américaine attribuée directement à votre gouvernement pourrait, dans ces moments cruciaux, assister le Viêt Nam (...).

Cette offre vise à aider le gouvernement du Viêt Nam à développer et à maintenir un État solide et viable, capable de résister aux tentatives de subversion comme aux agressions militaires. (...) Le gouvernement des États-Unis (...) espère qu'un tel soutien, combiné à vos propres efforts, contribuera efficacement à favoriser l'émergence d'un Viêt Nam indépendant fondé sur un gouvernement solide. Seul un tel gouvernement serait capable (...) de répondre aux aspirations nationales de son peuple (...), d'être respecté à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières et de décourager ainsi toute tentative d'imposer une idéologie étrangère à un peuple libre.

Cordialement,

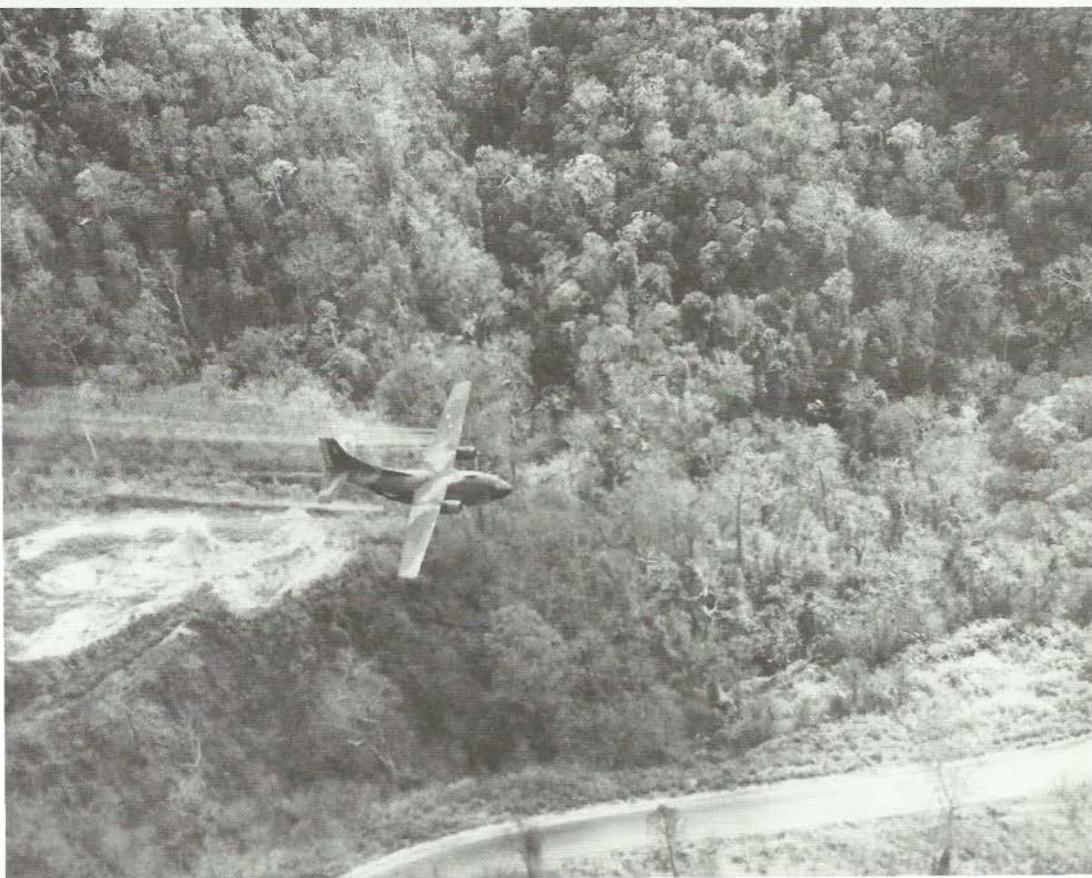
Dwight Eisenhower



Par la suite, début 1961, Kennedy souhaitant rassurer l'Amérique sur le fait qu'il n'était pas « rose », dépêcha 400 Bénévoles Verts, des forces d'opérations spéciales avec pour mission d'instruire les soldats sud-vietnamiens aux différents moyens de combattre la guérilla communiste au sud. Le nombre des « conseillers militaires », que son prédécesseur avait envoyés par centaines, fut porté à 16 000. Sous l'égide des conseillers états-uniens, l'armée du Sud lança des milliers d'opérations de ratissages au sein de la population. Le sous-secrétaire d'État George Ball fut le seul des principaux conseillers du Président à le mettre en garde. Il prévint son ami Kennedy que le Viêt Nam ne se plierait pas facilement à la volonté de l'Amérique. « Maintenir l'indépendance du Sud-Viêt Nam », insista Ball, « signifie que dans cinq ans il y aura 300 000 soldats américains dans les rizières et les jungles du Viêt Nam. » Kennedy ne crut pas une seconde à cette prophétie. Des bombardiers et des hélicoptères américains vinrent s'ajouter aux forces en présence, confirmant l'interventionnisme états-unien, tandis que l'armée du Sud-Viêt Nam engageait 100 000 hommes supplémentaires. Plus tard, ses effectifs approcheront le million.

## DÉCISION D'UTILISER DES DÉFOLIANTS ET HERBICIDES

Le 30 novembre 1961, le Président Kennedy autorisa l'épandage aérien massif d'agents chimiques pour défolier la forêt primitive vietnamienne. Des essais en situation réelle au Viêt Nam avaient eu lieu pour la première fois, au moyen d'un hélicoptère, le 10 août 1961 sur la forêt tropicale de la province de Kon Tum. Peu de temps après, Kennedy signa l'ordre d'utiliser ces agents chimiques pour détruire et empoisonner les ressources vivrières. Dans un premier temps, cette opération est nommée « Trail Dust » (Traînée de poussière), puis Opération Hadès (le Dieu des morts et des enfers chez les Grecs). Elle est rapidement rebaptisée de manière bien plus anodine Opération « Ranch Hand » (Ouvrier agricole). C'est ce troisième nom de code militaire qui resta dans l'Histoire pour décrire l'épandage des agents chimiques sur le Viêt Nam, le Laos et le Cambodge. Elle visait à éradiquer les arbres de la forêt tropicale afin d'ôter le couvert végétal protégeant les résistants ainsi qu'à anéantir les récoltes dans le but d'affamer populations et combattants.





Avions de transport UC-123B parqués au sol.

On note à quelle faible altitude évoluaient ces avions-cargo bimoteurs lorsqu'ils procédaient à l'épandage, afin d'en maximiser l'effet, comme au-dessus d'une route, (sur la page précédente) en 1966. © Photos US Air Force.





Au début de l'opération Ranch Hand et plus tard, lors des missions menées pour détruire les récoltes, les UC-123B arboraient l'insigne de l'armée sud-vietnamienne (l'étoile blanche sur rond bleu et fond rouge du parti nationaliste Viêt Quoc), et comprenaient au moins un représentant de cette armée. Certains avions furent par la suite revêtus d'une peinture de camouflage, mais les missions à basse altitude et à faible vitesse demeuraient toujours périlleuses.

© Photo US Air Force.

## MÉTHODES SCIENTIFIQUES D'ÉPANDAGE ET AUTRES MOYENS UTILISÉS

Le 12 janvier 1962, un petit matin calme se levait sur l'aéroport de Tan Son Nhat, à Saigon. Trois avions UC-123, équipés spécialement le mois précédent, étaient arrivés six jours plus tôt de la base aérienne de Clark, aux Philippines. Le moteur n°1 commença à tourner lentement sous l'aile droite. Puis ce fut au tour du deuxième. Les hélices des trois avions faisaient un effet stroboscopique. Le régime des moteurs montait en puissance. Par anticipation, les pilotes redoutaient la rencontre de leurs hélices avec les dernières chauves-souris géantes de la nuit, animaux de plus d'un mètre d'envergure. Plein gaz, le fracas faisait trépider les aéronefs et le capitaine aux commandes vit les poussières qui commençaient à danser à la surface du plancher. Maintenant, les moteurs Pratt & Whitney R-2800 des Fairchild UC-123 Provider libéraient chacun 2 300 ch rugissants. Freins libérés, les avions-cargos capables de soulever 27 tonnes s'élancèrent comme d'immenses insectes gorgés de poison au-dessus de l'infinie canopée. La plus grande guerre chimique de l'Histoire de l'humanité venait de commencer.



Une formation de quatre avions UC-123B procède à un épandage systématique de défoliants.

© Photo US Air Force.



Remplissage de l'énorme cuve (arrimée par des chaînes) transportant les produits chimiques à l'intérieur de la cabine d'un avion. © 1969, photo US Air Force.

Le système de distribution et de pulvérisation embarqué, modèle A/A45Y-1 Dispenser System, fut conçu et fabriqué par Hayes International Corporation à Birmingham, en Alabama. Son installation est rapide et peut être reçue par les UC-123 et, avec quelques adaptations mineures, par les C-130. Ce système, pesant environ 650 kg à vide, avait une longueur de 4,8 m sur 1,20 m de large et 1,8 m de hauteur. Il donnait



la possibilité de charger le réservoir de 1 000 gallons, soit 3 785 litres d'agent chimique. Ce transport stabilisé, une pulvérisation en gouttelettes microcalibrées de 3,5 dixièmes de millimètre permettait au produit de ne pas perdre ses propriétés lors de sa descente vers le couvert végétal, et de ne pas ruisseler sur les feuilles avant d'être absorbé. Cette technologie régula la dose à l'hectare selon les essences de la zone « traitée » et, en cas de situation d'urgence, une valve électrique de gros diamètre (avec recours manuel) donnait la possibilité de larguer la charge totale en moins d'une minute depuis le poste de pilotage ou de la console fixée au berceau de la cuve. L'ensemble du système était relié au réseau électrique de courant continu (28 volts) de l'avion et à la console permettant au pilote comme aux membres de l'équipe embarquée de contrôler le bon déroulement des opérations. Le débit de l'agent chimique était modulé en fonction de la vitesse de l'avion de façon à respecter la dose de poison prescrite par hectare (28 litres, contenant 21 kg de substance active), dose 30 à 40 fois supérieure à toute autre utilisation civile. Une pression élevée était appliquée sur l'agent chimique à l'aide d'un moteur pompe refroidi par air. Une valve électrique de débit ouvrait la distribution du produit chimique pulsé par la pression vers les rampes d'acier comprenant 12 ou 18 buses montées sur cintres sur chacune des ailes (entre le moteur et le saumon) et à l'arrière gauche et droit de la carlingue de manière à ce que la traînée de poison pulvérisé couvre une largeur de 80 m. L'agent

chimique était expulsé sous le bord d'attaque de l'aile, l'air du bord de fuite aplissant son panache en ruban. Pour une plus grande efficacité, les UC-123 volaient lentement, 240 km/h (légèrement au-dessus de leur vitesse de décrochage), et à basse altitude (entre 40 et 50 m), rendant ces missions très périlleuses. Ils évoluaient généralement en formation de 3 à 7 appareils rangés en dents de peigne et pouvaient ainsi couvrir une largeur maximum d'un demi-kilomètre à chaque passage. La durée de l'épandage était de 4 minutes sur une distance de 16 kilomètres, ce qui permettait de défolier entre 5 et 8 km<sup>2</sup> dans ce laps de temps. Lorsque la cuve à deux unités était vide, un flotteur contacteur interrompait le moteur pompe. Pour des raisons de vibrations, de pression et d'étanchéité, il arrivait parfois, à l'instar du diable se brûlant à son fourneau, que les hommes d'équipages rentrent de mission ruisselant d'agent chimique. Ils ne disposaient d'aucune protection particulière. Un nouveau remplissage prenait 20 minutes. La déforestation fut accomplie à 95 % par voie aérienne. Ces attaques chimiques avaient lieu en absence de vent – ou par vent inférieur à 5 m/s – de préférence au lever du jour lorsque la température s'élève, ou par temps humide, c'est-à-dire dans les conditions maximales d'absorption des végétaux. On le voit, rien ne fut laissé au hasard pour obtenir les résultats optimaux : de très nombreux ingénieurs tout comme des agronomes participèrent activement à l'élaboration de ces techniques génocidaires.

Page précédente :

Vol au-dessus de la canopée, dans le sud du Viêt Nam ; on aperçoit une voie de communication rectiligne à la droite de cette vue aérienne.

© 1962, photo US Air Force.

Les avions de l'US Air Force (USAF) portaient l'immatriculation VNAF, des appareils de la South Vietnamese Air Force.

© Photo US Air Force.





Épandage par un hélicoptère UH-1D (de la 336<sup>e</sup> compagnie d'aviation) au-dessus d'une zone cultivée dans le delta du Mékong. © 1969, photo US Air Force.

Les hélicoptères Sikorsky H-34 épandeurs étaient utilisés pour détruire des petites surfaces stratégiques car leur faible vitesse les rendait vulnérables, et une grande maintenance, peu rentables. Ils étaient équipés d'une façon similaire du HIDAL System de plus petite capacité : 200 gallons, soit près de 800 litres d'agent chimique. Les rampes de buses pulvérisant le poison se trouvaient situées horizontalement, comme la perche d'un funambule, fixées entre le niveau du plancher et le ski de pose.

Page suivante : Épandages de défoliants à partir d'un blindé au sol (en bas) ou sur les berges, depuis un bateau, (à peine visible sur l'image du haut). © Photos US Army.



La défoliation des bordures de rivières ou littorales se faisait depuis des bateaux patrouilleurs à l'aide de lances de type incendie manœuvrées par les hommes, ou par engins terrestres selon la même méthode : les 5 % restants de la déforestation furent réalisés ainsi.





Cinq bulldozers en action sous la protection de blindés de l'infanterie. © Photo US Army.

Quant aux îlots terrestres de végétation, ils étaient détruits par les chars Patton équipés d'une lame, ou bien par d'énormes bulldozers Caterpillar D7G déclinés en fortins d'acier mobiles, appelés « charrues romaines ».

#### CHRONOLOGIE DE L'UTILISATION DES DIFFÉRENTS AGENTS CHIMIQUES AU VIÊT NAM

« *Trees are our enemy* » (Les arbres sont notre ennemi) commentait un officier états-unien pour expliquer les difficultés auxquelles devait faire face l'armée US dans ses efforts d'annihiler la résistance *Viêt Cong*. Pour détruire le couvert végétal qui offrait protection et nourriture aux populations de cette terre, différents agents chimiques furent utilisés contre les essences de la forêt primitive. Jamais pareille visée militaire n'avait encore été décidée et mise en place à l'échelle d'un pays, car si un des principaux règnes de la nature venait à disparaître les deux autres s'effondreraient.



Trois « charrues romaines » détruisent le couvert végétal d'une forêt. © Photo US Army.

Entre les années 1961 et courant 1965, l'armée américaine épandit plusieurs agents chimiques\* au Viêt Nam. Même si leur véritable teinte était d'un brun plus ou moins soutenu, ils portaient des noms de couleurs distinctes, à cause de la bande peinte autour de leurs fûts de 212 litres pour les distinguer.

- L'Agent Vert représente une quantité de 0,04 % de la masse totale des agents chimiques pulvérisés sur le Viêt Nam.
- L'Agent Rose, une quantité représentant entre 0,06 % et 0,5 %.
- L'Agent Pourpre, une proportion de 2,4 %.

Ceux-ci, classés par volume épandu furent donc utilisés les premiers. Si leur volume paraît dérisoire en comparaison de celui de l'Agent Orange, ils ne doivent pas être sous-estimés car tous les trois contenaient aussi du 2,4,5-T, dont la fabrication génèrait la dioxine, sous-produit extraordinairement toxique. De tous les agents chimiques dits arc-en-ciel

---

\* Voir également Composition des agents chimiques arc-en-ciel dans les annexes, en fin d'ouvrage.

utilisés au Viêt Nam, ce sont ceux qui présentaient, de très loin, les plus fortes concentrations de dioxine TCDD. Trop volatils, leur utilisation cessera en 1964.

- L'Agent Bleu, aux propriétés dessiccatives ne contient pas de dioxine, mais de l'arsenic. Particulièrement efficace sur les cultures vivrières, par exemple bananeraies et rizières, il représente environ 10 % du volume utilisé. Soluble dans l'eau, il fut utilisé de 1964 à 1971.

En 1965, arrivera une nouvelle génération d'agents chimiques bien plus redoutables encore :

- L'Agent Blanc représente plus de 25 % de la masse totale utilisée ; il imite les hormones végétales et tue par interaction avec le métabolisme des plantes. Lui aussi est hydrosoluble.
- L'Agent Orange, qui atteint presque 62 % de la masse totale vaporisée au Viêt Nam, possède les mêmes propriétés, agissant surtout contre les plantes à bois. À la différence des autres, il est liposoluble (se dissout dans les graisses). C'est le plus efficace et il couvrira désormais toutes les utilisations, aussi bien pour défolier les forêts denses de l'intérieur sur les Hauts Plateaux, les forêts semi inondées du delta du Mékong que les forêts de mangroves de Can Gio et de Ca Mau, ou les cultures.
- L'Agent Orange II, ou Super Orange, sera utilisé en 1968 et 1969.

Les dioxines contenues dans ces agents chimiques sont constituées de 2 noyaux de benzène, 2 molécules d'oxygène et 2 molécules de chlore, de fluor ou de brome (4 pour la variété la plus toxique). La dioxine TCDD est le plus puissant poison connu synthétisé par l'homme, un million de fois plus toxique que le plus nocif poison naturel, et aussi le plus durable. La présence de la dioxine dans les défoliants et herbicides est mesurée en « parties par million » (ppm).

- L'Agent Vert contient 65,6 ppm, exactement comme l'Agent Rose ;
- L'Agent Pourpre en contient de 32,8 à 45 ppm ;
- L'Agent Orange contient lui, une concentration variant énormément, de 1,77 à 40 ppm ;
- Le Silvex\* a une concentration de dioxine qui varie plus encore, de 1 à 70 ppm ;

---

\* Le Silvex compte parmi les nombreux défoliants méconnus utilisés expérimentalement au Viêt Nam ; il est cité ici parce qu'il était un des plus chargés en dioxine TCDD.

- L'Agent Blanc ne contient pas de dioxine, mais il est contaminé par l'hexachlorobenzène (HCB) et des nitrosamines, les deux étant des cancérigènes notoires comme la dioxine.

Ces herbicides « arc-en-ciel » ne sont que les principaux utilisés au Viêt Nam entre les dates « officielles » de 1961 et 1971 ; dans la réalité, ces agents chimiques seront utilisés jusqu'en 1974 par l'aviation sud-vietnamienne. Au total, 35 herbicides et défoliants furent épandus (dont les Bromacil, Dalapon, Dinoxol, Diquat, Diuron, Monuron, Tandex, Tordon, Trinoxol), ainsi que des insecticides, fongicides et rongicides en quantités considérables.

### ESCALADE MILITAIRE ET INTENSIFICATION DES ÉPANDAGES D'AGENTS CHIMIQUES

Début 1962, le Sud-Viêt Nam signe des accords avec les États-Unis portant sur la « pacification » (comprendre la répression du *Viêt Cong*), la « démocratisation » (c'est-à-dire l'américanisation de la société) et la « libéralisation » (l'ouverture d'un nouveau marché pour l'occupant). En réponse, le mois suivant, le Nord-Viêt Nam conclut avec le Pathet Lao – organisation laotienne sœur du *Viêt Minh* contrôlant l'Est montagneux du Laos, en lutte contre le gouvernement princier proaméricain de Vientiane – un accord pour maintenir ouverte la piste Hô Chi Minh en territoire laotien. Aussitôt, un commandement militaire américain voit le jour à Saïgon avec à sa tête le général Harkins. Cette escalade engendra 27 000 opérations de ratissages dans la population et 60 000 sorties aériennes sans que la guérilla *Viêt Cong* ne s'essouffle pour autant.

À la fin de l'année, en novembre, arrivent les barils de produit chimique bagués de bleu. L'Agent Bleu, contenant de l'arsenic, assèche les graminées par déshydratation (dessiccation). Il marie parfaitement les philosophies agrochimique et militaire : tuer tout ce qui n'est pas contrôlable. La destruction du riz, base de l'alimentation vietnamienne, du manioc et des patates douces, ainsi que de toute autre ressource vivrière bat alors son plein. L'Agent Bleu pulvérisé sur une rizière avant sa maturité détruit 60 à 90 % de sa récolte. Les familles paysannes vietnamiennes sont alors atteintes de maladies étranges : maux de tête, vomissements, diarrhées abondantes entraînant déshydratation et chute de la pression artérielle, stupeurs et convulsions, paralysie générale et, parfois, la mort dans les jours suivants.

Les affrontements militaires entre le FNL et l'armée du Sud se multiplient et, le 2 janvier 1963, une bataille dont l'objectif était la destruction d'un émetteur radio *Viêt Cong*, préfigure le déroulement de la guerre du Viêt Nam. Cela se passait à l'ouest de Saigon, à Ap Bac. D'après les renseignements, le *Viêt Cong* disposait là d'environ 120 combattants munis d'armes légères. Les conseillers américains proposèrent que les troupes sud-vietnamiennes soient déposées par hélicoptères au nord du village, tandis que celles de la Garde civile transportées par des blindés encercleraient le village par le sud. En approchant d'Ap Bac, la Garde civile fut accrochée par la résistance dissimulée dans des trous individuels derrière des arbres. Elle demanda aussitôt des renforts. Le commandant de division sud-vietnamien ordonna l'envoi par hélicoptères de deux compagnies en soutien. Cette demande se fit sans que soit prévenu le lieutenant-colonel survolant le théâtre des opérations dans un avion de surveillance. Informé avec retard, l'officier demanda que les hélicoptères transporteurs, encadrés d'hélicoptères d'escortes, se posent à 300 mètres à l'ouest d'Ap Bac. Mais les pilotes se posèrent à une vingtaine de mètres seulement du village. Les 15 appareils furent immédiatement mitraillés, et dans la minute qui suivit, trois d'entre eux furent abattus. L'officier demanda alors aux blindés d'attaquer au lance-flammes, mais les résistants *Viêt Congs*, trois fois plus nombreux que prévu, ripostèrent à la grenade, parvenant à refouler les blindés. En fin de journée les renforts arrivèrent sur site et le lieutenant-colonel demanda leur parachutage à l'est du village de façon à couper la retraite aux *Viêt Congs*. Par on ne sait quel nouveau malentendu, on les parachuta à l'ouest. De toute façon, la nuit était tombée et les combattants du FNL se replièrent sans encombre dans la jungle.

Leur résistance fut incroyable à Ap Bac, les 350 combattants parvinrent ce jour-là à repousser les attaques de forces quatre fois plus nombreuses disposant de blindés et de supports aériens : 18 combattants *Viêt Congs* furent tués et 39 blessés. L'armée sud-vietnamienne dénombrait 80 morts et plus de 100 blessés. Côté américain, 3 furent tués et 8 autres blessés. Il s'agissait des premières victimes états-uniennes dans un affrontement direct. Cette bataille, passée inaperçue dans l'opinion publique, préoccupa en haut lieu et précipita les événements.

À Saigon, le 11 juin 1963, le moine Trich Quang Duc s'immola par le feu pour protester contre la répression antibouddhiste de Diem, fervent catholique. Le 1<sup>er</sup> novembre, des généraux sud-vietnamiens menés par le

général Duong Van Minh attaquèrent le palais présidentiel. Minh prit le pouvoir. Diem réussit à s'enfuir avec un de ses frères, mais le lendemain, ils furent retrouvés dans le quartier de Cho Lon et assassinés par les hommes de Minh dans le véhicule blindé qui les conduisait à l'aéroport de Saïgon. Le Sud-Viêt Nam en proie aux rivalités de pouvoir connaissait un chaos réduisant encore un peu plus les aptitudes de son armée. Pour atténuer la crispation entre Washington et Moscou, Kennedy décida de retirer 1 000 conseillers militaires pour Noël et l'ensemble de la présence US au Viêt Nam avant fin 1965. Mais Kennedy fut assassiné le 22 novembre 1963. Les deux principaux acteurs du conflit disparaissaient assassinés au cours du même mois. Toutes les questions restent ouvertes sur leur mort. Cette année-là, 37 000 nouveaux ratissages eurent lieu dans la population sud-vietnamienne. Cette nouvelle situation, fabriquée ou pas, permit à Washington d'accroître l'épouvante communiste et de s'engager de plus belle. De grandes quantités d'agents chimiques furent acheminées au Viêt Nam.



Cette photo qui valut à son auteur le prix Pulitzer et le World Press Award, fit le tour du monde, et changea la perception de l'opinion publique internationale sur le conflit.

© 1963, Malcom Browne.

L'année 1964 fut décisive dans l'escalade militaire au Viêt Nam. En janvier, un nouveau coup d'État se produisit à Saigon. Officiellement, le général Minh restait le chef, mais dans la réalité, le général Nguyen Khanh dirigeait. Le Président Johnson annula le retrait décidé par son prédécesseur et augmenta le contingent états-unien au Viêt Nam. Cette année-là, la valse des généraux sud-vietnamiens provoquait six coups d'État installant autant de gouvernements. Au mois de mai, les Américains entreprirent des bombardements sur le Laos afin de couper la piste Hô Chi Minh utilisée par le Nord-Viêt Nam pour alimenter la résistance au Sud. La défoliation allait bon train au-dessus de cette piste, véritable réseau de chemins et de petits sentiers de montagne totalisant 20 000 kilomètres. L'agent chimique utilisé était encore l'Agent Pourpre contenant des doses de dioxine supérieures à l'Agent Orange.

Les 2 et 3 août eurent lieu les incidents du golfe du Tonkin qui déterminèrent la suite de la guerre. Deux destroyers américains croisant à la limite des eaux internationales auraient essuyé des tirs de canonnières nord-vietnamiennes. Puis le 4 août, la marine US annonça de graves incidents, invoquant le tir de dizaines de torpilles contre elle... des faits qui ne se sont jamais produits. Une méthode vieille comme le monde qui consiste à provoquer (voire inventer) un événement pour en tenir l'ennemi responsable. En effet, les Papiers du Pentagone ont révélé que le texte de la Résolution du golfe du Tonkin adoptée par le Congrès le 7 août 1964, avait été rédigé par l'administration Johnson plusieurs mois avant que les fameux incidents ne se produisent. Cependant, ils fournirent au Président un prétexte pour faire voter par le Congrès une « Résolution » lui donnant ainsi le feu vert grâce à ce *casus belli*\* cousu main. Et « en représailles » Johnson fit bombarder les équipements côtiers nord-vietnamiens. Désormais, l'armée américaine était directement impliquée dans la guerre du Viêt Nam. Il fallut attendre 2001 pour que l'historien de la National Security Agency (NSA) Robert Hanyok mette en évidence que ces communications sur les incidents du golfe du Tonkin avaient été volontairement truquées. Les autorités interdirent la publication de ce rapport interne, et le *New York Times* n'en divulgua le contenu que cinq ans plus tard.

---

\* Terme latin qui désigne un acte de nature à déclencher les hostilités entre deux États.

À propos des attentats, (page suivante), il est à noter que le *Viêt Cong* ne recourut que très modérément aux actes de terrorisme, non pas faute de moyens logistiques (bien au contraire), mais pour ne pas s'aliéner la population sud-vietnamienne ou l'opinion publique internationale.



La carcasse d'une moto après son explosion lors d'un attentat à Saigon.

© 1965, photo US Army.

Un bâtiment à l'arrière de l'hôtel Brink à Saigon.

© 1964, photo US Air Force.



Début novembre, le jour des élections présidentielles aux USA, quatre Américains furent tués à Bien Hoa. Johnson remporta l'élection présidentielle avec 60 % des voix. Une vague d'attentats au vélo, à la motocyclette et à la voiture piégés commença à Saigon. La veille de Noël, une camionnette garée devant l'hôtel Brink explosa tuant deux personnes et faisant plus de 100 blessés. L'hôtel abritait des officiers américains. Les attentats se succédèrent sans relâche, à tel point que pour protéger ses hommes, l'armée américaine dut construire un camp militaire géant à Long Binh, près de la base de l'US Air Force de Bien Hoa située à 25 kilomètres au nord de Saigon ; la capitale était alors surnommée Boomsville.

En 1965, arrivèrent le napalm<sup>2</sup> et l'Agent Orange dont la première utilisation eut lieu en janvier sur le théâtre de la guerre du Viêt Nam. À terre, quand les Vietnamiens surpris dans le maquis par un épandage ne disposaient pas d'eau, ils n'avaient pas d'autre protection que d'imbiber un tissu d'urine et de le poser sur leur nez et leur bouche.

En février, Johnson ordonna l'opération Rolling Thunder, (Tonnerre Roulant) qui durera 3 ans et 8 mois. Cette campagne de bombardements sans précédent dans l'histoire de l'humanité déversa un tapis de 4 000 tonnes de bombes par jour sur le Nord-Viêt Nam. Les bombes mères CBU, contenant 600 bombes sphéroïdes dispersant chacune 300 billes, c'est-à-dire 180 000 billes par bombe, exterminaient tout dans un rayon de plusieurs centaines de mètres. Elles furent larguées par milliers. À cette panoplie s'ajoutaient les bombes à sous-munitions<sup>3</sup> et à gaz CS<sup>4</sup> neurotoxique utilisées depuis plusieurs années déjà, les bombes à effet de souffle BLU-82 de 6,8 tonnes totalement létales et détruisant la nature jusqu'à 300 mètres à la ronde – les « faucheuses de marguerites » inventées spécialement pour permettre aux hélicoptères de se poser n'importe où au Viêt Nam – les bombes à dépression, ancêtres des bombes au plasma qui consomment l'oxygène sur une vaste zone asphyxiant toute vie, la mise au point des bombes guidées dites « intelligentes » qui préfigurent le concept des « frappes chirurgicales ».

Désormais, depuis l'ultime pointe sud jusqu'à l'extrémité nord du Viêt Nam, sur 2 000 kilomètres, chaque centimètre carré de ce territoire et chaque centimètre cube de son atmosphère constituaient un objectif militaire. La marche vers l'apocalypse commençait.

### CHAPITRE III

## De l'intention à la mise en œuvre de l'apocalypse

**E**n 1899, Karl Herxheimer, un professeur allemand en dermatologie, rapportait des réactions cutanées qu'il dénomma « chloracné » chez les travailleurs de l'industrie du chlore. Au cours des années 1930, des troubles hépatiques survenaient en nombre chez les ouvriers produisant des polychlorobiphényles (ou PCB), comme dans la ville d'Anniston en Alabama. Les PCB,\* du fait de leurs propriétés isolantes et ininflammables, entraînent, parmi de nombreux usages, dans la fabrication des transformateurs et condensateurs électriques. Liposolubles et persistants, ils voyagent dans la chaîne alimentaire en se concentrant toujours plus dans la biomasse animale.

En 1949, dans la ville de Nitro (État de Virginie) la société Monsanto fabriquait un herbicide, le 2,4,5-T, qui entrera plus tard pour moitié dans la composition de l'Agent Orange : 125 ouvriers furent intoxiqués à la dioxine. Ils développèrent la chloracné, des nausées, maux de tête, douleurs musculaires, fatigue et instabilité émotionnelle, puis quelques années plus tard des neuropathies périphériques.

En 1953, dans la ville de Ludwigshafen, située près du Rhin, une usine de production de 2,3,6-T, (herbicide et fongicide conservateur du bois) appartenant à BASF – ex-groupe IG Farbenindustrie AG, de

---

\* La Convention de Stockholm (2001) sur les polluants organiques persistants interdit la production, et définit les procédures de destruction de ces substances – lorsqu'elles ne sont pas déjà diffusées dans l'environnement – dont les PCB font partie.

sinistre réputation – contamina à la dioxine 250 ouvriers dont la moitié développèrent la chloracné, et des cancers dépassant en nombre toutes les prévisions faites 25 ans plus tôt.

Au début des années 1960, l'opinion publique et la presse états-uniennes ayant toutes deux contribué au succès commercial des désherbants aux USA, ne s'offusquèrent pas des opérations massives de défoliation au Viêt Nam. Beaucoup de citoyens états-uniens achetaient alors des herbicides qu'ils utilisaient à des fins domestiques. Ignorant à quelles concentration et échelle ils étaient employés au Viêt Nam, ils ne pensaient pas que ces produits puissent se révéler une arme chimique.

En 1968, au Japon, une huile contaminée provoqua un empoisonnement collectif ponctuel à la dioxine causant chloracné, fatigue, céphalées, vertiges et amaigrissement au sein de la population exposée. Les femmes enceintes notamment accouchèrent de nouveau-nés hypotrophiques (présentant un très petit poids à la naissance), révélant les effets toxiques de la dioxine sur l'homme. On l'appela la « maladie de Yusho », du nom de la ville japonaise située dans l'île de Kyushu où se déroulèrent ces faits. Un groupe de 1 800 personnes contaminées fut suivi durant 30 ans. Les taux de décès par maladies hépatiques triplèrent comparativement aux taux de référence.

Après la guerre du Viêt Nam, le 10 juillet 1976, survint la catastrophe industrielle de l'usine chimique Icmesa de Meda, dans la province italienne de Lombardie. Un nuage contenant de la dioxine s'échappa d'un réacteur fabricant du 2,4,5-T et se répandit sur 4 communes, dont la plus connue est Seveso. Dans un premier temps, la population fut évacuée, puis placée sous observation. Le professeur Bertazzi et son équipe de l'Université de Milan déclarèrent quelques années plus tard : « Nous commençons à percevoir d'étranges effets à long terme (...) une étude révèle un renversement complet de la répartition des sexes. Alors que dans la population générale on trouve un rapport de 106 mâles pour 100 femelles, à Seveso sont nées 48 filles pour 26 garçons. Signe d'une profonde mutation des métabolismes hormonaux. » La prédominance du sexe\* masculin aurait donc chuté de moitié.

Dans le même temps la petite ville de Times Beach, dans le Missouri fut également contaminée. En 1971, manquant de fonds et confrontée à la

poussière de ses 37 km de chemins, la municipalité adopta la solution de faire épandre une huile usagée sur ses voies de circulation. Elle confia cette opération à bas coût à Russell Bliss, un entrepreneur en récupération de déchets qui « recyclait » ainsi ses enlèvements. Cette opération fut renouvelée de 1972 à 1976. Fin 1979, une personne révéla que l'huile moteur usagée avait été mélangée avec des résidus de la Northeastern Pharmaceutical and Chemical Company (NEPACCO) produisant de l'hexachlorophène et dont les installations avaient fabriqué de l'Agent Orange pour la guerre du Viêt Nam. Dans la petite ville, d'étranges maladies apparurent, les femmes multipliaient les fausses couches, chiens et oiseaux mouraient. En juin 1982, l'Agence de Protection de l'Environnement (EPA) conduisit une étude sur place. En novembre, la presse révéla la découverte de dioxine ; et en décembre, les résultats d'analyses des échantillons prélevés indiquèrent que la teneur en dioxine était 100 fois plus élevée que le seuil admis. Les 2 240 habitants de Times Beach furent évacués et la ville rasée. En 1996 et 1997, des centaines de milliers de tonnes de terre contaminée et de débris provenant de Times Beach ainsi que de 28 autres sites au Missouri furent incinérés dans un four construit et exploité par Sytex, la maison mère de NEPACCO ! Avec un cynisme inouï, les pollueurs ont ainsi réalisé des bénéfices, avec l'argent public et surtout au détriment de la santé publique et de l'environnement, d'abord en polluant, puis de nouveau en « dépolluant ». Dans la plus parfaite impunité.

À la recherche d'un acide capable d'accélérer la croissance de la floraison du soja pour qu'elle survive aux premières gelées, le Dr Arthur Galston découvrit le TIBA en 1943. Il devint ainsi le père involontaire d'un prototype du composé contaminant de l'Agent Orange... Plus tard, ce scientifique s'éleva avec d'autres contre l'utilisation massive des agents chimiques au Viêt Nam en spécifiant que l'Agent Orange était particulièrement dangereux pour l'homme : des expériences sur des rats avaient amplement démontré de multiples malformations sur leur progéniture.

---

\* À Washington, la rivière Potomac traverse la ville et l'alimente en « eau potable ». Elle est si polluée (notamment par des pesticides) que 80 % des poissons ont des organes à la fois masculins et féminins. L'organisation de défense de l'environnement Potomac Conservancy a démontré que les produits contaminants modifient le système endocrinien régulant la croissance et le développement sexuel des vertébrés comme le poisson ou l'homme.

## PREUVE DE L'INTENTIONNALITÉ

L'Institut de recherche médicale sur les maladies infectieuses de l'armée américaine (USAMRIID) de Fort Detrick s'étant emparé de la découverte de Galston pour élaborer l'Agent Orange, il est parfaitement impossible que les ingénieurs chimistes militaires aient pu ignorer l'extraordinaire nocivité de cette substance. D'ailleurs, une note interne classée confidentielle, issue du laboratoire de biochimie d'un des principaux fabricants, Dow Chemical, alerte sur l'exceptionnelle toxicité de la dioxine TCDD contenue dans l'Agent Orange. Cette alerte est datée du 24 juin 1965. C'est-à-dire l'année de la première utilisation de l'Agent Orange au Viêt Nam. Le doute sur l'intentionnalité, si chère à la justice, n'est pas permis. Voici une copie de la note interne de Dow classée confidentielle : (soulignée par l'auteur)

Sarnia, Canada

MM069799

24 juin 1965

Ross Milholland

Directeur Bioproduits

Dow Chemical - Canada

DOW 747096

DOW CONFIDENTIEL

2,4,5-TRICHLORPHÉNOÛ, ACIDES "T", ET ALCALOÏDES ASSOCIÉS

Je n'ai pas négligé votre demande d'information pour vos discussions sur le problème avec Naugatuck et Co-Op.

Cependant, je me suis trouvé fort embarrassé parce que les méthodes d'analyse ont été modifiées et sont en phase d'approbation et de répliation. Je les attends d'un jour à l'autre, mais plutôt que d'attendre plus longtemps, j'ai pensé que je devais vous informer de la situation. Je vous enverrai une copie de ces méthodes dès qu'elles seront disponibles.

En ce qui concerne les problèmes au sens large, nous essayons de faire tout notre possible pour éviter l'apparition éventuelle de chloracné lors de toute utilisation ou manipulation impliquant le trichlorophénoÛ, l'acide trichlorophénoxyacétique et ses dérivés. Comme vous le savez, nous avons connu une situation préoccupante dans nos usines en exploitation en raison de la contamination de 2,4,5-trichlorophénoÛ par des impuretés, la plus active de celles-ci étant la 2,3,7,8-tétrachlorodibenzo-dioxine. *Cette substance est extraordinairement toxique, et présente un énorme potentiel en termes de génération de chloracné et de maladies systémiques.* Si elle est présente dans le trichlorophénoÛ, elle le sera également dans l'acide « T » et dans les esters et, partant, dans des formulations

destinées à être vendues au public. Une des choses que nous voulons éviter est l'apparition de toute acné chez les consommateurs. Je suis particulièrement préoccupé au sujet des personnes utilisant le produit de manière répétée, quotidienne, comme les opérateurs de commandes (*custom operators*). L'industrie du 2,4,5-T dans son ensemble serait durement touchée, et je m'attends à une législation restrictive, que ce soit son interdiction ou la mise en place de contrôles très stricts. C'est la raison principale pour laquelle nous sommes si soucieux de procéder par nous-mêmes à un grand nettoyage, plutôt que d'avoir quelqu'un du dehors qui le fasse pour nous. De cette façon, nous pourrions aborder le problème d'une manière méthodique. Si les producteurs et les gestionnaires de cette substance coopèrent, il n'y a pas de raison que nous ne puissions pas contrôler strictement ce problème et éviter ainsi, espérons-le, une législation restrictive ; en d'autres termes, laissez-nous nous comporter avec civisme. À l'heure actuelle, nous sommes d'avis que les produits ne contenant pas de tétrachlorodibenzodioxine, avec une marge de 1 ppm, ne présentent pas un danger substantiel pour les consommateurs ; de même, nous ne croyons pas que ce matériel constitue un danger important pour les personnes travaillant dans les usines utilisant de tels phénols, acides T, ou esters d'acide T.

J'ajouterai que nous poursuivons nos recherches sur ce problème particulier du point de vue de l'étude des autres impuretés qui pourraient avoir la capacité de produire ce type de réaction. De même, nous tentons de quantifier les effets délétères (des acnagènes connus) lorsqu'ils sont ajoutés aux matériaux de base. Ces travaux progressent bien, mais il faudra plusieurs mois avant que nous ayons les résultats finaux.

Je souligne de nouveau instamment que si vos clients importants, comme Co-Op et Naugatuck, ont des questions sur ce problème spécifique, je voudrais que vous les invitiez à venir à Midland, où nous serons heureux de discuter en détail du sujet avec eux et leur montrer ce que nous avons appris. Nous n'essayons absolument pas de dissimuler nos problèmes sous le tapis, mais nous ne voulons certainement pas d'une situation qui entraînerait les agences de régulation à prendre des mesures restrictives. Notre objectif principal est d'éviter cela.

J'ai confiance en votre utilisation judicieuse de ces informations. Il pourrait s'avérer très embarrassant qu'elles soient mal interprétées ou mal utilisées.

V.K. Rowe

Laboratoire de recherche biochimique  
Bâtiment 1701  
DX 6-2376

*PS : Cette lettre ne doit en aucune circonstance être reproduite, montrée ou envoyée à une personne extérieure à Dow.*

L'amiral Elmo Zumwalt, plus jeune amiral de l'histoire de l'US Navy – reconnu par tous pour son intégrité, commandant des Forces Navales US durant la guerre du Viêt Nam – ordonna l'épandage de l'Agent Orange dans le delta du Mékong. Son fils, commandant un bateau patrouilleur dans ce même delta, mourut en 1988 de deux cancers distincts attribués à l'Agent Orange ; lui-même avait un fils né handicapé mental en 1977, probablement à cause de l'Agent Orange. L'amiral Zumwalt avait déjà mené un combat remarqué à l'intérieur de l'armée qui le tenait en haute estime, prenant des mesures contre le racisme et le sexisme dans la Navy, allant jusqu'à autoriser le port de la moustache, des pattes et des cheveux relativement longs. Mais son véritable combat est celui mené contre les responsables politiques et industriels de l'Agent Orange. Il entreprit des recherches secrètes, base d'un rapport qui porte son nom et qu'il présenta au secrétaire d'État du département des Vétérans (le ministère des Anciens combattants) prouvant que les mystérieuses maladies des vétérans états-uniens du Viêt Nam comme celles de leur progéniture étaient dues à l'Agent Orange. Juste avant de mourir le 2 janvier 2000 d'une tumeur au thorax, Zumwalt déclara : « Il est temps de mener des recherches au Viêt Nam, qui est, sans conteste, le plus grand champ d'expérimentation de la dioxine de toute l'Histoire de l'humanité... »

Selon le secrétaire des Affaires des anciens combattants, les informations contenues dans le remarquable Rapport Zumwalt démontrent que de nombreux cancers sont liés à l'Agent Orange : cancer de la peau, des os, affections gastro-intestinales, neurologiques, malformations congénitales dues aux effets tératogènes, etc. De plus, il atteste que dès 1960 des scientifiques gardèrent secrète la nocivité mortelle de l'Agent Orange :

« Quand nous (les scientifiques militaires) avons lancé le programme d'herbicide dans les années 1960, nous étions conscients du potentiel de dommages dus à la contamination par la dioxine contenue dans les herbicides... Toutefois, parce que le matériel devait être utilisé sur "l'ennemi", aucun de nous ne se sentaient concernés. »\*

## ESSAIS SUR DES DÉTENUS ÉTATS-UNIENS

Durant l'année 1965, au cours d'une expérience étalée sur trois ans, 70 détenus de la prison d'État de Holmesburg à Philadelphie ont été « volontaires » pour se soumettre aux « tests » de dioxine, le sous-produit chimique contaminant de l'Agent Orange « soupçonné » d'être cancérigène.\*\* Ces hommes ont aussitôt développés des lésions laissées sans

soins jusqu'au septième mois. La preuve que la dioxine était un puissant carcinogène devint irréfutable. Aucun des prisonniers n'avait été informé que ces tests étaient une expérimentation sur leur personne ayant pour but d'étudier le développement du cancer. C'était la seconde expérience menée par Dow Chemical sur des « volontaires » n'ayant pas reçu les informations nécessaires à un consentement informé violant en cela la règle édictée par la communauté internationale lors des procès de Nuremberg organisés sous l'égide de ces mêmes États-Unis d'Amérique.

Si la cupidité des industriels enlève toute conscience aux scientifiques civils travaillant pour eux et si le concept d'ennemi annihile celle des scientifiques militaires, alors que l'acteur politique est obnubilé par la réussite de son projet, fut-il la guerre, seuls des esprits affranchis peuvent donner l'alerte. Le 19 janvier 1962, un article signé Homer Bigard paraissait dans le *New York Times* sous le titre « U.S. Spray Strips Foliage Hiding Vietnam Reds ». Il dévoilait la défoliation totale sur une largeur d'un kilomètre des deux côtés de la rivière Sai Gon, voie fluviale essentielle entre la capitale du Sud et Vung Tau (Cap Saint-Jacques) débouchant sur la mer de Chine méridionale. L'article expliquait la programmation de la destruction des cultures, l'empoisonnement du manioc et des patates douces cultivés dans les villages des Hauts Plateaux supposés apporter un soutien alimentaire au *Viêt Cong*, stratégie inspirée de la tactique anglaise utilisée en Malaisie par le passé. Il relatait que l'aviation américaine lâchait des tracts pour assurer aux paysans que la pulvérisation chimique n'était nocive ni pour les hommes ni pour les animaux. On y apprenait que des routes étaient réalisées pour approvisionner des villages tribaux et primitifs des montagnes dont il fallait s'assurer la loyauté, car ils étaient infiltrés par les communistes, et leur porter des soins. Il s'agissait tout simplement de la mise en place des 3 000 à 4 000 « hameaux stratégiques » permettant le déplacement des populations de façon à couper la guérilla de toute forme de soutien et de renseignement. L'auteur de cet article semblait convaincu du bien-fondé de ces opérations. En 1963, Richard Dudman publiait plusieurs chroniques dans le *St. Louis Post-Dispatch* sur le programme états-unien des agents

---

\* Écrit en 1988 par le Dr James Clary – scientifique de la Direction générale du laboratoire de développement des armes chimiques de la base militaire d'Eglin, en Floride – à Tom Daschle, membre du Congrès enquêtant sur l'Agent Orange, (extrait de la lettre citée dans le Rapport Zumwalt, déclassifié en 1990).

\*\* Révélé par l'Agence de protection de l'Environnement (Environmental Protection Agency) états-unienne et le *New York Times* du 17 juillet 1983.

chimiques de guerre ciblant les rizières du Viêt Nam. Le ton était nettement différent, et le nom de son auteur figurera sur la liste des opposants transmise au Président Johnson. La presse états-unienne et européenne commença début 1965 à rapporter la mort d'un soldat australien victime de l'utilisation de gaz de combat par son propre camp et de parler de « guerre chimique ». Suite à la parution de « U.S. Spray Planes Destroy Rice in Vietcong Territory » de Charles Mohr, dans le *New York Times* du 21 décembre 1965, 29 scientifiques travaillant au Massachusetts Institute of Technology (MIT), à l'Université de Harvard et dans d'autres institutions signèrent une déclaration exhortant Johnson à interdire l'utilisation d'Armes Chimiques et Biologiques (ACB) par l'armée américaine et à s'opposer à leur emploi par les Sud-vietnamiens et leurs alliés. Cet article en déclencha une série d'autres les jours suivants, qui exprimaient le point de vue que la pulvérisation chimique des récoltes par les avions américains était le crime d'une guerre totale faisant souffrir et mourir des milliers d'innocents. Le 25 décembre, l'écrivain et avocat Raymond Fosdick rédigea à son tour un reportage dans le *New York Times* dénonçant l'ignominie de ces opérations militaires soi-disant menées au nom de la paix.

La guerre américaine au Viêt Nam prit sa véritable ampleur au moment où la jeunesse occidentale ou occidentalisée de l'après deuxième guerre mondiale avait 20 ans et rejetait le carcan idéologique du vieux monde. Elle allait cristalliser l'aspiration et la substance d'un renouveau culturel et social. Si la jeunesse occidentale s'en empara comme d'une tribune pour exprimer sa révolte, qu'en fut-il de la jeunesse vietnamienne ? En 1995, pour le 20<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la guerre, les autorités vietnamiennes annoncèrent que celle-ci avait tué un million de combattants et quatre millions de civils vietnamiens. Nul ne contesta ces chiffres. Côté américain, il y eut sept blessés pour un mort. Combien faut-il ajouter de blessés vietnamiens à ces cinq millions de morts ? Combien de millions de déplacés et d'exilés ? Et voici que les victimes de l'Agent Orange viennent grossir considérablement ces chiffres.

## L'ENLISEMENT MILITAIRE US

Le 6 février 1965, 300 *Viêt Congs* avaient attaqué le Camp Holloway sur les Hauts Plateaux, près de Pleiku, tuant 8 Américains. Dès lors Johnson engagea toute la puissance militaire des États-Unis dans la guerre, ordonnant notamment de nouveaux bombardements sur le nord (Opération

Flaming Dart), et autorisant le déploiement de missiles sol-air Hawks à Da Nang, à proximité de la frontière avec le Nord-Viêt Nam.

Le 10 février, la guérilla, constituée de « combattants vêtus de pyjamas noirs et chaussés d'espadrilles taillées dans de vieux pneus » comme la raillait la propagande, attaqua une autre base américaine, à Quy Nhon, tuant 21 Américains.

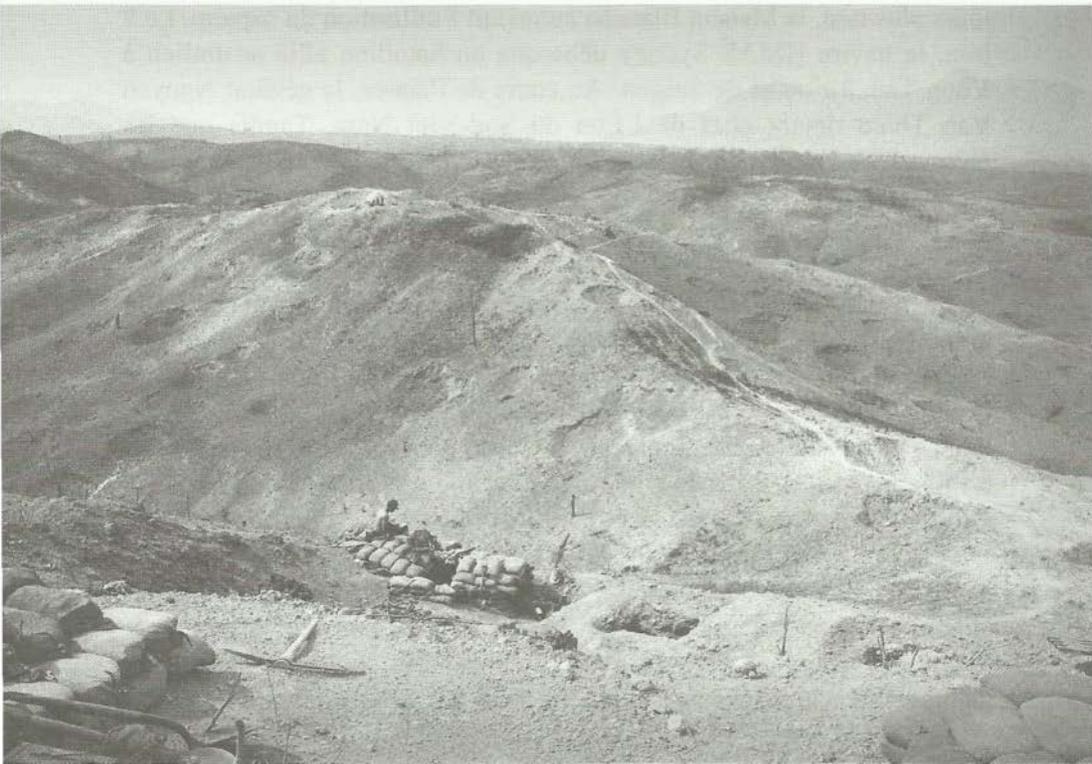
Au début de l'année 1965, la soixantaine de bases aériennes et navales américaines au Sud-Viêt Nam reçut un équipement massif accompagné d'une augmentation considérable des effectifs. De fait, l'amplification de leurs opérations aériennes impliquait la protection des bases. Et le 7 mars, Johnson ordonna le déploiement terrestre de 3 500 Marines en vue de protéger celle de Da Nang, décision qui marquait le début d'un envoi massif de troupes au Viêt Nam. En avril, le Nord-Viêt Nam mobilisait toutes ses forces et décidait d'envoyer au Sud des unités régulières. Deux jours plus tard, la Maison Blanche autorisait l'utilisation du napalm. Le 8 juin, le navire HMAS Sydney débarqua un bataillon allié australien à Vung Tau, à l'ouest de Saigon. Au cours de l'année, le général Nguyen Van Thieu devint chef de l'État du Sud-Viêt Nam. Tandis que les premiers raids ciblaient Hanoi, les effectifs américains ne cessèrent de croître. Ils doublèrent, passant de 185 000 hommes en décembre 1965 à 385 000 hommes 12 mois plus tard.

Le 7 mars 1966, le général de Gaulle, réélu président, annonça à son homologue états-unien, Johnson, que la France se retirait de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Vingt ans plus tôt, de Gaulle s'était opposé à l'Indépendance du Viêt Nam préférant l'intégration de ce pays à l'Union française, nouveau nom de l'empire colonial. Il est toutefois intéressant de noter la justesse de son analyse de l'escalade militaire US dans le discours<sup>1</sup> qu'il prononça à Phnom Penh, le 1<sup>er</sup> septembre 1966 devant 100 000 Cambodgiens. Il préconisait pour le Viêt Nam, à l'instar du Cambodge en 1954, une solution au conflit n'entachant nullement la réputation des USA et appliquant leur principe de liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes, tout comme – se fit-il un malin plaisir à le rappeler – la France l'avait fait à l'égard de ses colonies.

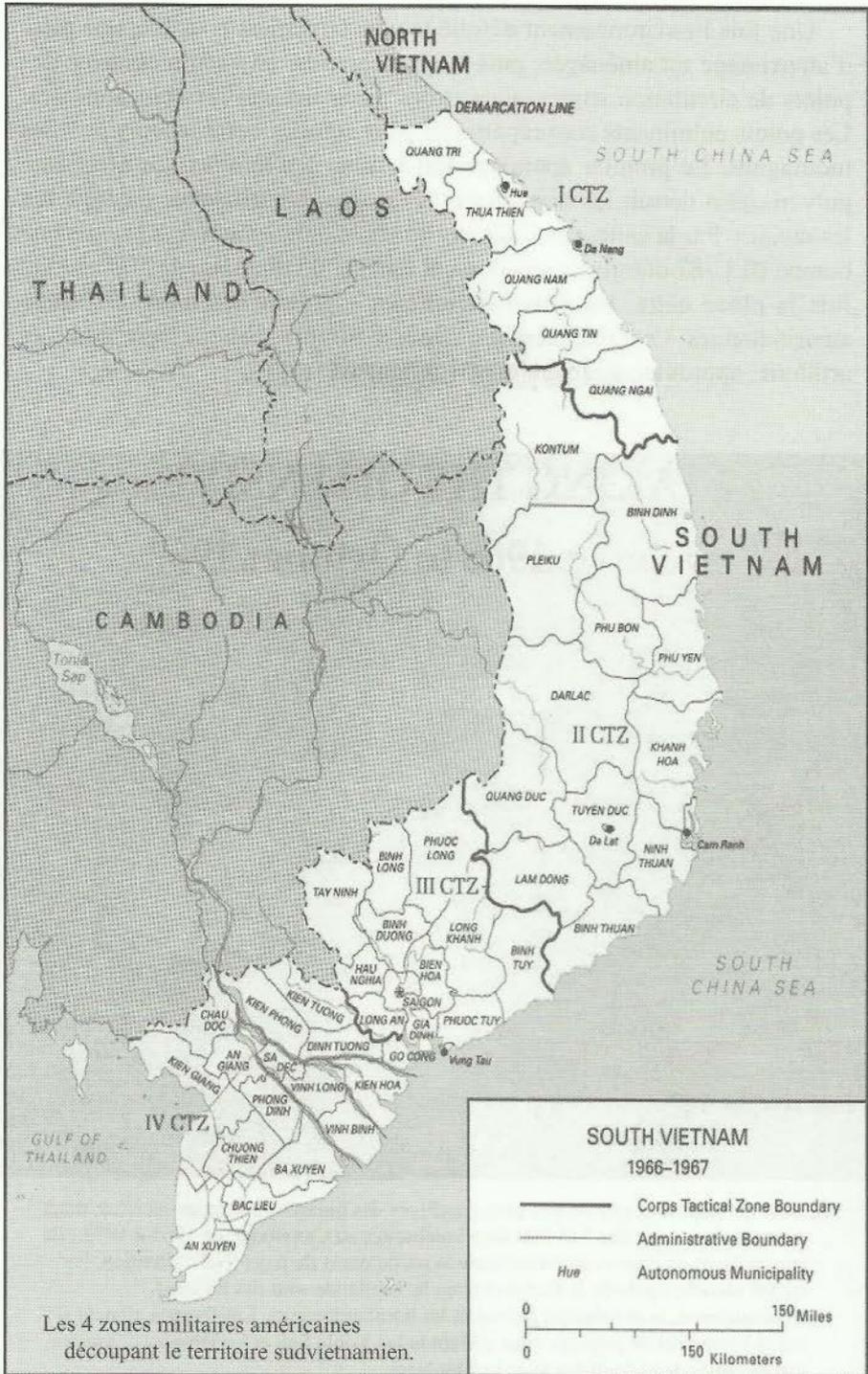
L'Agent Orange arrive des États-Unis par navires au terme d'une traversée de deux mois. Les chargements sont réceptionnés aux ports et bases américaines de Saigon, Cam Ranh, Nha Trang, Quy Nhon et Da

Nang, tous pourvus de pistes d'atterrissage. Les montagnes de barils d'acier de 212 litres aussitôt envoyés vers les autres bases américaines, le transport est effectué par avions escortés de chasseurs, par camions accompagnés d'hélicoptères sur des routes aux abords déjà défoliés, ou bien par voies fluviales secondaires aux berges préalablement traitées aux agents chimiques pour limiter les embuscades du *Viêt Cong*.

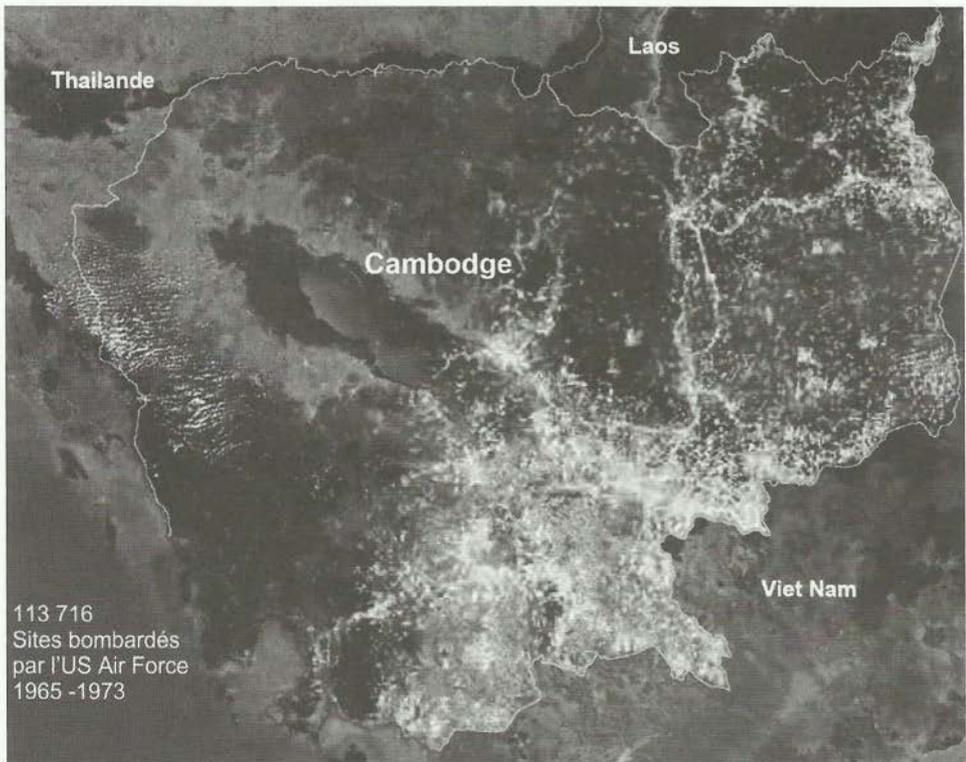
Près de 600 bases et positions américaines sont réparties sur le territoire sud-vietnamien, dans quatre zones militaires délimitées du nord vers le sud et numérotées du Corps I au Corps IV, découpant la géographie du Sud-Viêt Nam depuis la mer jusqu'aux frontières du Laos et du Cambodge. Chacune de ces nombreuses bases est chargée de contrôler l'espace géographique, terrestre et aérien qui lui incombe sur le périmètre de 15,5 km<sup>2</sup> qu'elle occupe et est censée contrôler. Pour plus de détails, le lecteur se reportera aux annexes (Bases américaines au Sud-Viêt Nam).



Montagnes défoliées et rasées des Hauts Plateaux où régnait peu de temps auparavant la forêt tropicale, dont on aperçoit un reliquat au loin derrière les cratères.



Une fois l'environnement défolié le plus largement possible, une piste d'atterrissage est aménagée, puis la base agrandie en vue du contrôle des points de circulation stratégiques et des positions élevées environnantes. Les points culminants sont répertoriés puis défoliés comme leurs proches montagnes. Le premier épandage fait tomber les feuilles. La deuxième pulvérisation détruit les branches et les troncs. Un troisième passage tue les racines. Par la suite, ces sommets de surveillance reçoivent parfois une bombe BLU-82 détruisant absolument tout sur un diamètre de 300 m. Une fois la place nette, les gros hélicoptères – portant les noms de tribus amérindiennes – commencent à y déposer troupes, habitat léger, radio et artillerie, approvisionnement et ravitaillement.



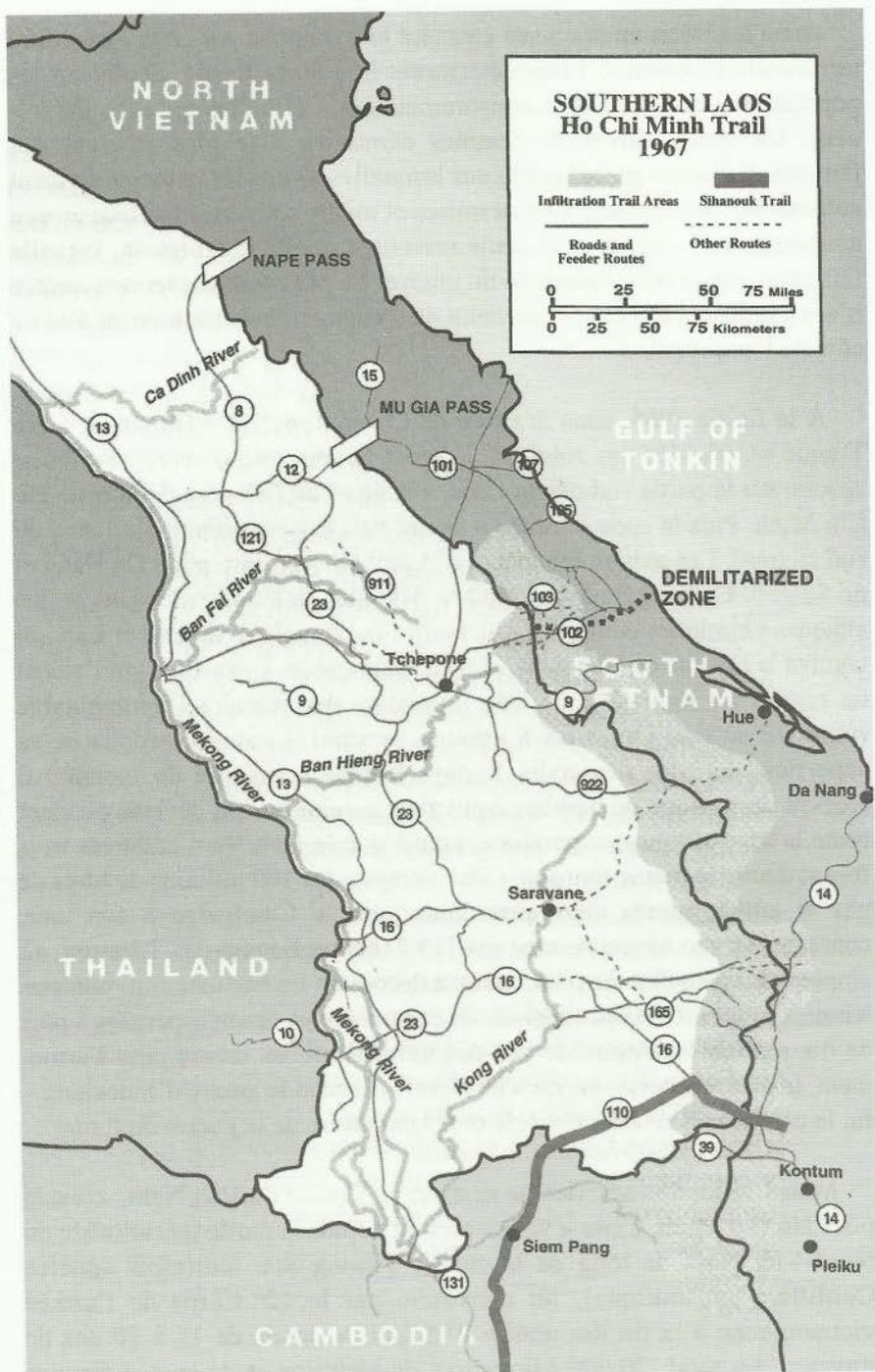
Si nous ne disposons que de très peu d'archives des guerres chimiques secrètes, nous avons ici une carte des 113 700 sites bombardés au Cambodge de 1965 à 1973 : ils apparaissent en clair et couvrent toute la partie ouest du pays (NB : attention, les taches blanches près de la frontière avec la Thaïlande sont des nuages).

Généralement, la défoliation précédait les bombardements. Les frappes allaient si loin à l'intérieur du pays qu'elles grêlent le lac Tonle Sap et les temples d'Angkor, fort éloignés de la frontière avec le Viêt Nam.

Ainsi les bases américaines étendent leur emprise par cette couverture territoriale croissante. Elles détériorent la culture locale, déplacent les populations, consomment et consomment ceux et celles qu'elles déracinent. Un demi-million de femmes démunies – le plus souvent des femmes déplacées ou réfugiées sur lesquelles toutes les entorses au droit national ou international sont permises et même couvertes par leur propre gouvernement – n'ont pour seule ressource que la prostitution, laquelle fait hélas partie de l'économie de guerre. Le plus souvent leurs hommes n'ont pas eu d'autre choix que celui de s'engager dans l'armée du Sud au côté de l'occupant.

À la fin de 1965, dans le cadre de l'Opération Tiger Hound (« Tigre Traqué »), décidée par Johnson, l'Agent Orange étend secrètement son spectre sur la partie sud-est du Laos, à hauteur de l'amorce de la piste Hô Chi Minh. Puis la zone « traitée » atteint tout le tiers oriental du Laos, du sud au nord. Les avions épandeurs d'Agent Orange partent de Da Nang et de Saigon. Cette opération comporte des raids de bombardements et des attaques chimiques contre les sanctuaires communistes du Pathet Lao qui combat la royauté de Vientiane, laquelle soutient les États-Unis qui l'aident en retour. La logistique de cette opération maintiendra l'inimaginable rythme d'un raid toutes les 8 minutes pendant 9 ans. Au prorata de sa superficie, le Laos deviendra le pays le plus bombardé du monde : il recevra un tonnage de bombes équivalent à celui qui fut déversé pendant toute la seconde guerre mondiale, tandis que le Viêt Nam endurera trois fois et demie le même tonnage – sans compter les 100 millions de litres de gaz et autres agents chimiques. Plus tard, le Cambodge à son tour, connaîtra un sort similaire avec ses 113 716 sites bombardés. Là aussi, on employa l'Agent Orange pour mettre à découvert les bastions communistes Khmers rouges. Certaines régions de ces trois pays furent aspergées à plus de dix reprises. Du point de vue des moyens mis en œuvre pour l'armement, la guerre américaine du Viêt Nam – la seconde guerre d'Indochine – fut le conflit majeur du xx<sup>e</sup> siècle et le laboratoire de la guerre du futur.

Mais l'obsession américaine se trouve à l'ouest du Viêt Nam : c'est la piste Hô Chi Minh. Cette « voie » partant depuis la partie méridionale du Nord-Viêt Nam, le long de la chaîne Truong Son (autrefois appelée Cordillère annamitique), fut construite par le 12<sup>e</sup> Corps de l'armée vietnamienne à la fin des années 1950, et demanda de 15 à 20 ans de travaux. Au total, 20 000 kilomètres de chemins et de sentes étroites sillonnent la montagne sous la forêt primitive, dont 5 000 km de leurres



La piste Hô Chi Minh, ici sur une carte de l'état-major US, passait très largement en territoires laotien et cambodgien.



Vue aérienne de la piste dans sa section la plus large qui permettait le passage de camions chinois et soviétiques. © Photo US Air Force.



Coolies vietnamiens et laotiens sur la piste ; photo récupérée par l'armée US.

© 1959, US Army.



Bicyclettes de la guérilla, servant au transport du riz, récupérées par les forces armées US au cours d'une incursion au Cambodge. © 1970, photo US Army.

visant à tromper l'ennemi. Un véritable dédale inextricable, situé essentiellement en territoires laotien et cambodgien, qui longe la frontière vietnamienne, y faisant des incursions pour approvisionner en armes et en vivres la guérilla locale qui attaque les bases américaines sur leur secteur. Sous son épais couvert végétal, elle irrigue sur toute sa longueur la résistance *Viêt Cong* du Front National pour la Libération, jusqu'au delta du Mékong. Les moyens utilisés par le général Vo Nguyen Giap\* sont rudimentaires. Une armée de coolies, soigneusement choisis afin de ne pas perturber la production rurale et l'économie du pays, devant être structurée, contrôlée et nourrie, fut mise sur pied. Estimant l'aptitude

---

\*Fils de mandarin, fondateur de l'Armée populaire vietnamienne, vainqueur de Dien Bien Phu qui sonna la défaite et le départ des Français d'Indochine, stratège des victoires militaires sur les États-Unis d'Amérique, sur les Khmers rouges, puis sur les Chinois. Vif mais patient, stratège anticonformiste, il ne connut pas la défaite. Il n'a fréquenté aucune école militaire, aussi ses ennemis ne lui reconnaîtront-ils jamais le titre de général, tout en lui vouant une admiration sans borne. Démissionnaire de son poste de ministre de la Défense en 1980, il est exclu du bureau politique du parti communiste vietnamien en 1982. Aujourd'hui, cet homme de petite taille vit à Hanoi. À 98 ans, il intervient encore dans la vie publique.

moyenne de portage par coolie à 25 kg de riz ou 15 à 20 kg d'armes et de munitions sur 25 km par jour en configuration plane, on adapta cette charge aux profils difficiles et aux marches nocturnes : de nuit, 20 km en profil plan ; en configuration difficile : 17 kg de nourriture, ou entre 10 et 15 kg de matériel, pour 15 km. De nuit et en terrain hostile, la distance était réduite à 12 km. Quand la piste était plus large, des attelages de buffles tiraient des chariots chargés de 350 kg sur 12 km. Des chevaux, plus rapides mais plus fragiles, tractaient 220 kg sur 20 km. Cette logistique primitive permit d'esquiver et de harceler les forces américaines, à la puissance surdimensionnée dans les airs, sur mer et sur terre. Les bicyclettes renforcées, poussées par la force humaine, portaient des charges conséquentes, les véhicules récupérés de la guerre précédente contre les Français reprirent du service avant l'arrivée des petits camions soviétiques et chinois. Une conduite de 12 cm de diamètre longeait la piste pour permettre aux camions de se ravitailler en carburant.

Cette organisation hallucinante permet une résistance invisible, mobile et insaisissable. À l'arrière, au nord, l'aide en matériel militaire arrive de Chine et d'URSS par train jusqu'à Hanoi,\*\* et par bateau jusqu'au port de Hai Phong. Puis trains et camions transportent ce soutien vers le départ de « la piste ». Au sud, l'aide vient d'Union soviétique par bateau jusqu'au port de Sihanoukville\*\*\* et remonte par coolies, bicyclettes et camions vers « la piste » qui serpente sous la forteresse végétale débouchant du Cambodge au nord-ouest de Saïgon. Parfois des renforts parviennent par infiltration de bateaux dans le delta du Mékong. La piste Hô Chi Minh fut entretenue et restaurée en permanence par 300 000 civils et militaires, parmi lesquels de nombreuses jeunes femmes volontaires. Elles seront 150 000 à travailler sous les bombes, dans l'enfer du napalm, sous l'ouragan chimique de l'Agent Orange et des gaz de combat, pataugeant dans la boue empoisonnée, portant jour et nuit des chargements de pierres sur la tête aux côtés des paysans et des montagnards locaux équipés de hottes, venus participer par patriotisme ou pour une ration de riz. Sous la pluie d'Agent Orange, les gouttes huileuses tombent des feuilles, mouillant la cigarette du *Viêt Cong* tapi. On ampute les blessés à la lumière des phares, sous les bombes. Ici, An, frère de l'infirmière, a été fauché. Il faut lui couper les jambes et les parties génitales. On le désosse dans des conditions d'hygiène inimaginable, sans pénicilline, sans transfusion sanguine.

---

\*\* Ha Noi, signifie la ville au-delà du fleuve.

\*\*\* Anciennement Kompong Som, port au sud du Cambodge.

Ça explose tout autour. Les hurlements des hommes se mêlent au fracas des réacteurs des bombardiers, pas de place pour le luxe des sentiments. Le paysage massacré pue le gasoil et le kérosène. Dans cet enfer, l'aviation américaine largue des milliers de petites sondes acoustiques, et des sondes sismiques sensibles aux déplacements des coolies. Des capteurs nocturnes à infrarouge, des détecteurs de sources de chaleur – comme par exemple les moteurs ou même les selles humaines fraîchement excrétées – constituent une véritable barrière électronique appelée « ligne McNamara ». Cette panoplie est reliée à un lacis informatique embarqué dans des avions relais Boeing RC-135V/W Rivet joint qui synthétisent les informations et dirigent les frappes aériennes qui hachent l'objectif, de jour comme de nuit. Au sol, la multitude munie de pelles comble les cratères de bombes devenues tombes, terrasse, porte des pierres encore et toujours permettant à l'incessant convoi de cheminer nuit et jour par n'importe quel temps. L'équivalent de 40 000 kilomètres de piste fut restauré inlassablement, réparé sans relâche, rétabli inlassablement. La CIA estima\* qu'entre 1966 et 1971, 630 000 soldats, 100 000 tonnes de vivres, 400 000 armes accompagnées de 50 000 tonnes de munitions avaient alimenté le *Viêt Cong* par la piste Hô Chi Minh.

Plus au sud, à 65 kilomètres au nord-ouest de Saigon, se trouve sous terre le Q.G. de la résistance : Cu Chi. Un labyrinthe de tunnels atteignant une longueur de 250 km abrite une organisation militaire et sociale constituant une société souterraine aux conditions de vie effroyables. Les premiers 40 km de cette termitière avaient été réalisés à partir de 1948 pour permettre aux résistants *Viêt Minh* d'échapper aux ratissages français. Ils continuèrent à être creusés à la main par les paysans *Viêt Congs*, puis se sont rejoints et complexifiés selon les besoins et les projets jusqu'en 1975. Ils mesurent 80 cm de haut sur 60 cm de large. Adaptés à la corpulence des Vietnamiens, il est quasiment impossible pour les GI de s'y mouvoir. Ils sont horizontaux, parfois superposés sur trois niveaux, ou verticaux afin de puiser l'eau dans la nappe phréatique, parfois obliques avec des marches pour changer de niveau ou descendre en apnée dans le cours de la rivière Sai Gon et ressortir en surface à l'air libre. Le système d'aération comporte des bouches dissimulées dans des

---

\* Les chiffres communiqués par les autorités vietnamiennes, en mai 2009, indiquent 2 millions de combattants, 1,5 million de tonnes de nourriture et 4,5 millions de tonnes d'armes et munitions. Toujours selon ces sources, un déluge de 5 millions de tonnes de bombes et de produits chimiques auraient été déversés sur cette piste.

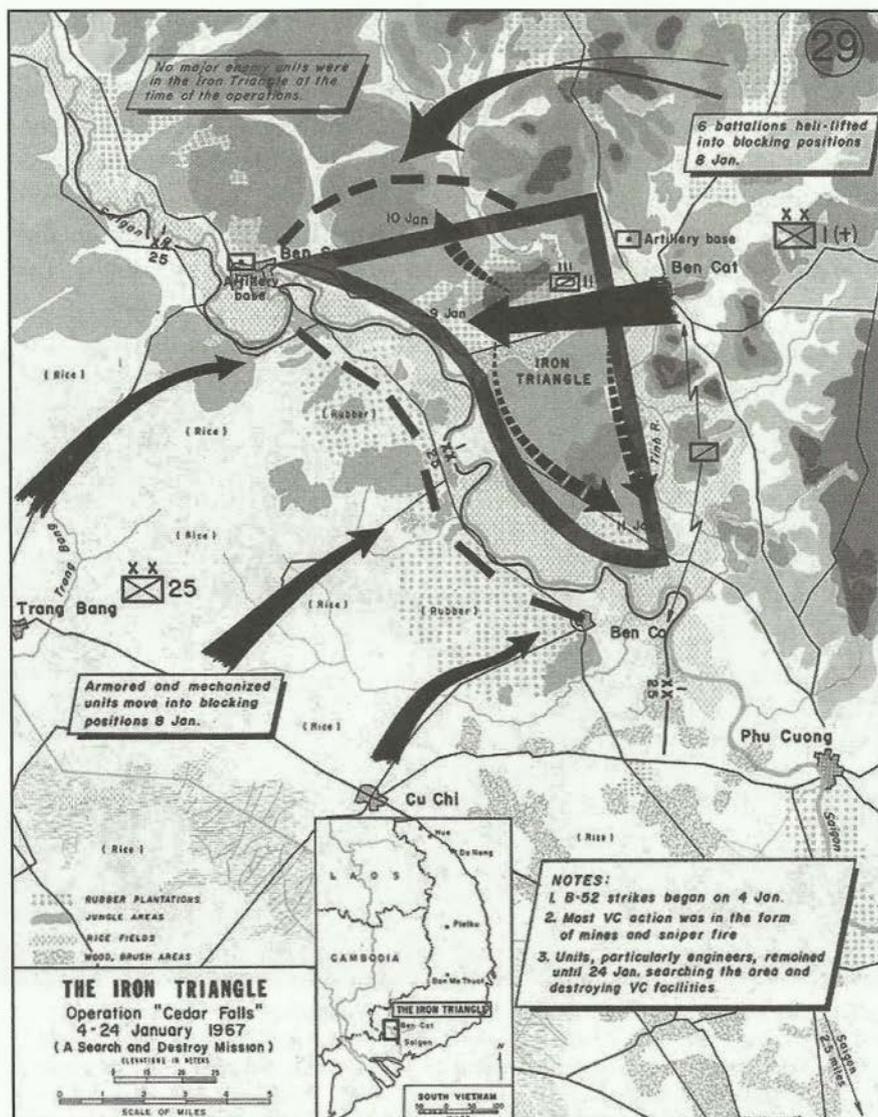
troncs d'arbres creux ou imite une termitière alvéolée. En surface, d'étroits regards permettent d'accéder aux tunnels ou de sortir dans la forêt. Ils se referment par d'épais couvercles de béton de 40 cm par 30, de même couleur que la terre rouge, tenus à bout de bras par celui ou celle qui s'enterre ou s'excave. Recouverts de feuilles, ils peuvent résister au passage d'un char de 50 tonnes et à l'impact de bombes d'une centaine de kilos. À l'intérieur des tunnels se trouvent des cuisines qui évacuent fumées et odeurs par des goulottes éloignées, aux sorties recouvertes de branchages, des chambres à coucher, des infirmeries, des ateliers de transformation et de fabrication de munitions et d'outils chirurgicaux réalisés à partir de morceaux d'appareils abattus, des salles de réunions militaires, mais aussi le paludisme, les rats et les fourmis rouges. Dans ce milieu infernal, les petits bruits sont des codes importants vu la rareté des lampes et l'air moisi. On apprend à interpréter les sons émis par des vivants à la surface de l'enfer. Le jour, le paysan émerge de ce trou pour travailler les champs. La nuit, à l'heure du *Viêt Cong*, c'est un combattant furtif qui en sort pour partir en mission. Les



Tranchée communiste (!) révélée par la défoliation de la jungle. En l'occurrence, il s'agit plus d'une ligne de défense contre les soldats US ou de l'AVN, piège hérissé de pieux, que d'une tranchée de combat du type de celles de Verdun, où l'on vivait et par laquelle on se déplaçait.

© Photo US Air Force.

tunnels permettent aux zones tenues par la résistance de communiquer entre elles lorsqu'Américains ou Sud-vietnamiens contrôlent des surfaces qui les séparent. Ils servent aussi d'abris aux populations environnantes en cas d'alertes. Ils s'étendent depuis la proximité de l'aéroport de Saigon jusqu'à la frontière du Cambodge. Sans le savoir, les Américains construiront la base de Dong Du sur une partie du réseau. Le *Viêt Cong* vit sous leurs pieds. La nuit, des soldats américains sont abattus sous leurs tentes sans qu'aucune explication ne soit trouvée.



À Cu Chi, c'est la jungle. Les GI tombent dans des fosses hérissées de pieux en bambous. Ces jeunes Américains obnubilés par les trappes voient surgir devant eux les *Viêt Congs* qui les tuent avant de s'évaporer comme ils sont venus. Le *Viêt Cong* invisible et mobile, apparaît et disparaît tel un fantôme. Alors l'état-major américain déclare la zone « *overkill* » et autorise à tirer sur tout ce qui bouge. Dans le district de Cu Chi, sur la rivière Sai Gon, un patrouilleur américain voit jaillir une tête et des épaules proche du bord. À sa proue, les hommes tirent aussitôt une rafale de fusil-mitrailleur. L'individu coule, plus rien. Les soldats américains rient fort, fiers de leur adresse. Mais l'homme a plongé dans les eaux ocre et atteint l'ouverture du tunnel débouchant sous la berge submergée. Il était sorti relever des nasses à poissons, avait repris son souffle en surface et rejoint les siens sous la terre. Ce paysan *Viêt Cong* se lave avec le savon ravi aux Américains et porte l'uniforme soustrait à son prisonnier afin de détourner l'odorat des bergers allemands des GI qui le recherchent, ou celui des labradors de leurs alliés australiens qui ne flairent que du poivre sur ses traces. Les Américains le comprendront au bout de plusieurs mois.

Alors plutôt que de perdre l'avantage tactique en retirant ses propres troupes, l'état-major les asperge d'Agent Orange, détruit la jungle du district de Cu Chi et empoisonne systématiquement toutes les récoltes. Villages et hameaux sont brûlés et rasés par les chars M48 Patton équipés de lame, et par des bulldozers Caterpillar transformés en forteresses d'acier. Les populations sont déplacées vers des « hameaux stratégiques ». L'opération Search & Destroy (Recherche et destruction) entreprend de gazer les tunnels éventrés, d'y introduire en masse des rats et des scorpions venant s'ajouter aux fourmis rouges, aux reptiles et à la dioxine de l'Agent Orange infiltré, puis de miner les entrées de galeries décelées. Les tunnels dits « de Cu Chi » se trouvent au cœur de ce territoire qu'on appelle le Triangle de Fer, la région où prend fin la piste Hô Chi Minh, près de la capitale du Sud-Viêt Nam et du delta du Mékong. D'ici, Saigon et son aéroport de Tan Son Nhat sont à portée d'artillerie. Chaque mètre sera le théâtre d'un combat féroce. Les cratères des bombes se touchent dans le fatras des résidus d'arbres, de rhizomes de bambous géants enchevêtrés aux restes de jungle qui sont arrosés d'essence par hélicoptères et carbonisés à 2 000 °C par le napalm. Mais la superpuissance ne parviendra pas à éradiquer le *Viêt Cong* de souterrain issu d'une société agraire qui s'est délivrée de la colonisation. Son adaptation astucieuse et rudimentaire tient tête à la technologie sophistiquée américaine. Alors, pour extirper le résistant de son trou, l'Américain envoie le frère ennemi,

le Sud-vietnamien, appelé « taupe » ou « rat de tunnels », dont la morphologie est adaptée aux galeries. Un sale boulot qui fait ressurgir la frayeur fondamentale des ténèbres. Il est facile d'imaginer les cadavres obstruant les conduits souterrains d'un monde sans lumière dans l'odeur de putréfaction stagnante où surgissent toutes sortes de perceptions tactiles horribles. Les pertes de part et d'autre sont terribles : 10 000 des 16 000 *Viêt Cong* enfouis à ce moment-là meurent dans la nasse.

Plus tard, les Américains bombardent les tunnels avec des B-52 larguant leurs charges depuis 13 000 mètres d'altitude sans parvenir à exterminer complètement l'ennemi comme ils le souhaitent. Et c'est encore ici, sous la terre, que fut préparée l'« Offensive du Têt » qui commença la veille du nouvel an lunaire, le 30 janvier 1968. Sur la région de Cu Chi, il est tombé plus d'un million de tonnes de bombes, soit plus de 10 tonnes par habitant, ce qui en fait l'endroit le plus bombardé, gazé, et défolié de toute l'histoire des guerres humaines.

En 1967, les forces américaines totalisent 510 000 troupes au sol, 40 000 hommes de l'US Air Force, 30 000 de la VII<sup>e</sup> Flotte, et les quelque 700 000 soldats de l'armée du Sud-Viêt Nam envoyés en première ligne, plus 48 000 Sud-Coréens, 10 000 Thaïlandais, 4 000 Australiens, alliés auxquels s'ajoutent des Néo-zélandais, des Canadiens et des Philippins aux frais du contribuable américain : l'Apocalypse peut commencer.

Pendant cette période, le volume d'Agent Orange pulvérisé est proportionnel à l'engagement humain et culmine en 1967. En février de cette année-là, 5 000 scientifiques, dont 17 prix Nobel, lancent un appel avertissant que l'Agent Orange provoque cancers et malformations congénitales. C'est l'année où près de 20 millions de litres d'agents chimiques sont déversés à raison de 30 sorties aériennes par jour : environ 2 millions de litres d'Agent Bleu détruisent les rizières ; quasiment 5 millions de litres d'Agent Blanc, et 13 millions de litres d'Agent Orange servent à la destruction des forêts et récoltes. Une véritable catastrophe condamnant les Vietnamiens à manger de la dioxine.

Bien plus tard, une étude de l'Université Columbia de New York révélera que 80 grammes de dioxine dans le réseau de distribution d'eau d'une ville pourraient tuer 8 millions de ses habitants. Compte tenu du nombre de parties par million (ppm) de dioxine TCDD contenue dans les agents chimiques arc-en-ciel, la quantité pure déversée sur le Viêt Nam est

alors estimée entre 360 et 500 kg. Si l'on admet l'idée que 80 g peuvent tuer 8 millions de personnes, le potentiel létal d'une telle quantité serait capable d'éliminer 50 milliards d'êtres humains. Assurément cette approche n'a rien de scientifique, mais elle permet toutefois de frapper nos esprits pour saisir l'ampleur du désastre. Si un jour existe une unité capable de mesurer la douleur et la souffrance, elle devra s'appeler Viêt Nam.

### L'OFFENSIVE DU TÊT DIMINUE PROVISOIREMENT L'ÉPANDAGE DE L'AGENT ORANGE

Lors de la fête du nouvel an lunaire vietnamien, appelée Têt,\* l'Américain sait qu'il peut dormir tranquille. Mais début 1968, la résistance *Viêt Cong* en accord avec l'armée populaire nord-vietnamienne donne le feu vert à une offensive sans précédent, élaborée conjointement à Hanoi et dans les entrailles de la terre, les tunnels de Cu Chi. L'offensive du Têt a pour ambition de couvrir tout le territoire du Sud-Viêt Nam.

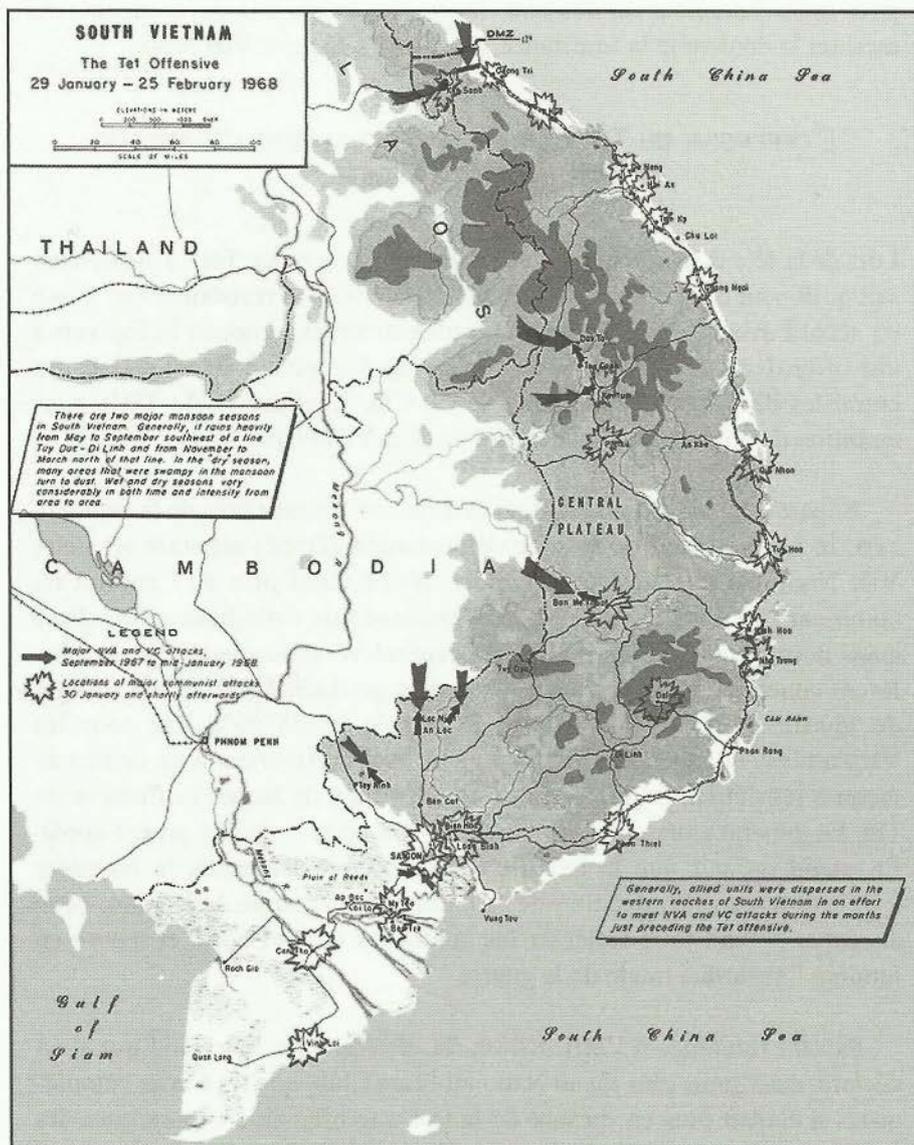
Auparavant, la base américaine de Khe Sanh, située près de la frontière avec le Laos, au sud de la zone démilitarisée (DMZ) séparant les deux Viêt Nam, est attaquée le 21 janvier. Nichée tout près de l'endroit où commence la piste Hô Chi Minh, l'existence de cette base sentinelle a aussi pour but, selon les propos du général Westmoreland, d'attirer les forces ennemies sur un territoire restreint et peu habité afin de leur infliger de lourdes pertes. Mais, chose incroyable, voilà qu'à leur tour les Vietnamiens attaquent Khe Sanh pour attirer les Américains en ce lieu de façon à les détourner des villes où ils prévoient de lancer l'offensive du Têt. Le général américain va mordre à l'hameçon... de son propre appât. Et quand on sait que la bataille de Khe Sanh déclencha la première « réflexion » sur l'utilisation de la bombe atomique au Viêt Nam, cette anecdote devrait faire réfléchir les bellicistes de tout bord, et mettre en lumière l'absurdité totale de la guerre.

Faisant référence à l'affirmation du général Westmoreland qui avait déclaré, deux mois plus tôt au National Press Club, que les forces communistes n'étaient plus en mesure de lancer une offensive d'envergure, les médias occidentaux annonçaient que l'ennemi communiste était au bord

---

\* Fête du premier jour du premier mois de l'année lunaire, de la première lune. Sa date oscille entre le 20 janvier et le 19 février.

de l'effondrement. Pourtant, dans la nuit du 31 janvier, simultanément, et sur l'intégralité du territoire du Sud-Viêt Nam, l'attaque porte sur les villes de :



Carte des principales villes sud-vietnamiennes attaquées lors de l'Offensive du Têt. Il y a 2 moussons au sud du Viêt Nam : il pleut en général de mai à septembre au sud ouest d'une ligne Tuy Duc / Di Linh, et de novembre à mars au nord de cette ligne. Saisons sèche et humide (mousson) varient considérablement en intensité selon les endroits.

- Quang Tri, première ville d'importance sous la DMZ ;
- Huê, ancienne capitale impériale ;
- Da Nang, principale base aéroportuaire US au nord du Sud-Viêt Nam ;
- Hoi An, cité ancestrale ;
- Tam Ky et Chu Lai, villes côtières clés ;
- Kontum, épice centre des Hauts Plateaux ;
- Quy Nhon, base aéroportuaire américaine ;
- Buon Ma Thuot, dernier rempart sud des Hauts Plateaux ;
- Nha Trang, la plus grande cité littorale ;
- Da Lat, fief climatique de la colonisation ;
- Tay Ninh, point stratégique au sud de la piste Hô Chi Minh ;
- Bien Hoa, énorme base américaine au nord de Saigon ;
- Phan Tiet, ville côtière stratégique ;
- Saigon, la capitale du Sud-Viêt Nam ;
- My Tho, la porte du delta du Mékong ;
- Phu Vinh, le cœur du delta ;
- Soc Trang, au-delà du Mékong ;
- Bac Lieu, entre le delta et l'extrême pointe sud ;
- Quan Long, la porte des mangroves de Ca Mau ;
- Can Tho, capitale du Delta du Mékong ;
- Rach Gia, port ouvert sur le golfe de Thaïlande ;
- Chau Phu, sur le Bassac à la frontière du Cambodge ; etc.,

Le *Viêt Cong* contrôle Huê, l'ancienne capitale ; il est maintenant dans les faubourgs et les rues de la capitale du Sud-Viêt Nam, Saigon. Il s'empare de la radio et investit l'Ambassade américaine. Plus de 100 villes sont attaquées sur un territoire de 1 000 kilomètres de long. Du jamais vu.

À la face du monde entier, le *Viêt Cong*, toutes griffes dehors, venait de sauter au visage de l'Amérique. Selon le secrétaire à la Défense, Clifford Clark – successeur de McNamara, démissionnaire retourné contre « sa » guerre – le général Westmoreland paniqua. Cependant, la technologie états-unienne lui permit de faire volte-face lorsqu'il réalisa qu'il s'agissait bien d'un piège préparant une offensive majeure qu'il croyait impossible.

La vaste offensive du Têt dura neuf mois. Elle se solda par un carnage et un échec militaire des attaquants. En revanche, elle modifia en profondeur la perception de la guerre par l'opinion américaine stupéfaite, ébranla l'administration américaine, et son onde de choc atteignit l'élection présidentielle, renforçant de ce fait le mouvement pacifiste états-unien

et international. D'autre part, en attaquant les bases américaines d'où partaient les raids d'épandage de l'Agent Orange, ou en les désorganisant puisque avions et hélicoptères furent réquisitionnés à d'autres fins urgentes, l'offensive du Têt eut pour conséquence indirecte de diminuer de façon significative durant trois mois l'utilisation de l'Agent Orange. En un mois et demi, les UC-123 épandeurs d'agents chimiques passèrent d'un sommet de 550 sorties par mois à 50, mais retrouvèrent leur pic (et le dépassèrent à plus de 600 sorties par mois) dans le même laps de temps.

Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> brigades de la 2<sup>e</sup> Division de l'Air effectuèrent, durant cette même période, des épandages d'Agent Orange sur la DMZ séparant la Corée du Nord de la Corée du Sud. D'autres agents chimiques<sup>2</sup> y furent également utilisés afin de tester leur efficacité dans le contrôle de la végétation. 30 000 Nord-Coréens furent contaminés ainsi que 12 000 des 50 000 Américains présents en Corée du Sud à ce moment-là.

#### SOUS LES FORTERESSES VOLANTES, L'EXTERMINATION

16 mars 1968. Peu avant 8 h du matin, 120 GI\* de la Charlie Company, dépendant de la 11<sup>e</sup> brigade d'infanterie légère de la Division Americal, entrent dans les hameaux de My Lai, surnommés « Pinkville », et de My Khe. Ils se situent au sud-ouest de Da Nang, dans la province de Quang Ngai, près de My Son, haut lieu de l'ancien royaume du Champa ravagé par l'Agent Orange et les bombardements. Dans le cadre de l'opération Wheeler Wallawa, incluant les missions de « recherche et destruction », les hommes du lieutenant William Calley abattent les premiers habitants qui s'enfuient par les rizières, incendient les paillotes et mitraillent ceux qui en sortent bras en l'air, tirant même sur les poules et les cochons. Ils réunissent les vieillards et les exécutent à la grenade. Des mères protégeant de leur corps nouveau-nés et enfants cramponnés à leurs habits, des vieux et des adolescents hurlants sont rassemblés le long des fossés de drainage et exterminés au fusil-mitrailleur. Ceux qui bougent et respirent encore sont achevés. Des soldats signent de leur baïonnette la première lettre du nom de leur compagnie sur la poitrine des victimes. Des femmes sont violées, sodomisées avant d'être abattues de la façon la plus épouvan-

---

\* *Government Issue*, signifiant « équipé par le gouvernement » et non pas comme on le croit souvent à tort *Ground Infantry* ou *General Infantry*.

table qui soit. L'une d'elles, enceinte, est éventrée au couteau. Les sacs de riz sont aspergés d'essence et brûlés. Derrière, on ordonne de tuer la jeune « bridée » qui rentre du champ de paddy. Chose faite, elle est allongée dans l'eau de la rizière, la cervelle éparpillée autour de son crâne ouvert. Dans l'incendie des huttes, on jette les clisses sur lesquelles sèchent les galettes de riz au-dehors. Les hommes sont fous. Il faut tuer, tuer, tuer encore pour oublier qu'on a tué.

Un GI monte sur un buffle et frappe la bête à coups de couteau jusqu'à ce qu'elle s'affaisse, dira un des témoins. Un des neuf hélicoptères survolant l'opération pour la protéger ne comprend pas car, d'en haut, tout semble se passer trop facilement. Il fait alors une approche, et réalise soudain la situation au sol. Atterrissant au milieu de la tuerie, il parvient à sauver une dizaine de civils en les emportant puis, bien qu'à court de carburant, se pose une seconde fois pour embarquer un petit garçon isolé. Un peu plus loin, des soldats auraient mis une arme automatique dans les mains d'un enfant pour qu'il tue les siens ; mais le gamin en est incapable et laisse tomber ce fardeau : il est exterminé. Plus tard, un témoin déclarera que ses compères firent une pause déjeuner à côté des cadavres et, de temps en temps, tirèrent sur quatre ou cinq femmes et enfants qui bougeaient encore dans un fossé. Il ajoute que la plupart d'entre eux ne considéraient pas les civils vietnamiens comme des êtres humains... et qu'ils devaient juste les traiter comme des animaux. Sous les morts, une mère serre sa fille contre elle pour étouffer ses pleurs. Elles survivront.

Le comble de cette histoire est qu'il n'y avait aucun *Viêt Cong* dans le hameau de My Lai. D'ailleurs, la liste des victimes comporte très peu d'hommes en âge de combattre. Cependant, le général Westmoreland annoncera une grande victoire au cours de laquelle 128 *Viêt Cong*s et 22 civils auraient été tués. Le massacre sera dissimulé par l'armée. Le Pentagone couvrira. C'était l'intérêt de tous.

---

\*\* NdE : En août 2009, Calley, âgé de 66 ans, exprima publiquement ses regrets pour la première fois, 41 ans après le massacre, qui coûta la vie à 504 personnes (et non 347 comme on le lit ici ou là). Parmi les victimes, 50 étaient âgées de moins de 3 ans, 69 de 4 à 7 ans, 91 de 8 à 12 ans, et 27 avaient plus de 70 ans, la plus âgée ayant 82 ans.

L'un des militaires chargés de dissimuler « l'incident » (comme on y fait encore fréquemment référence dans l'armée US) n'était autre qu'un certain... Colin Powell, alors jeune commandant.

Lire l'article de Robert Parry et Norman Solomon, deux journalistes de grande réputation :

- <http://www.consortiumnews.com/2009/090409.html>

Mais lorsque le journaliste d'investigation, Seymour Hersh, révèle le massacre dans le *Saint Louis Post-Dispatch* du 13 novembre 1969 (soit un an et demi après les faits), l'opinion publique américaine honteuse demande un jugement pour crimes de guerre, tandis que les officiers supérieurs camouflent ce meurtre collectif d'« humains orientaux », selon la terminologie du tribunal. À cette occasion, les vétérans américains du Viêt Nam attestent que de telles atrocités sont le quotidien de cette guerre, tant lors de raids de bombardements qu'à l'occasion d'opérations au sol. La mère du lieutenant Calley témoigne : « Je vous ai donné un bon garçon et vous en avez fait un meurtrier. » De son côté, Calley\*\* déclare avoir reçu l'ordre d'exterminer ce hameau, d'Ernest Medina, son capitaine. L'histoire ne dit pas de qui ce dernier a reçu ses directives, ni qui a envoyé des photographes militaires sur les lieux de l'extermination pour en documenter l'horreur.

Un soldat raconte qu'ils avaient été conditionnés pour ce massacre, et il ajoute avoir entendu ses chefs parler de 700 victimes. Le rapport du général William Peers, commandité par le département de la Défense, amoindrit les faits qualifiés d'« incidents » oubliant de mettre en avant la directive 525-3 selon laquelle le général Westmoreland instituait le « feu à volonté » dans les zones réputées tenues par le *Viêt Cong* sans aucune mesure particulière pour les non-combattants. À My Lai, 504 civils désarmés, hommes, femmes, enfants et vieillards, furent exterminés. Cela ne prit pas beaucoup de temps. Le lieutenant Calley, seul militaire condamné, verra sa peine commuée le lendemain par le Président Nixon... le véritable criminel.

My Lai est l'arbre qui cache la forêt : durant les cinq premiers mois de l'année 1968, 15 000 raids aériens bombardèrent le Viêt Nam. Pour témoigner de l'intensité de cette guerre, l'écrivain Peter Weiss partit au Viêt Nam avec sa femme Gunilla, du 14 mai au 21 juin 1968. Il souhaitait vérifier les rumeurs contredisant les déclarations publiques du Président états-unien, et son témoignage s'avère confondant pour Johnson car il réfute la désescalade annoncée le 31 mars.

Le rapport Weiss est publié dans l'urgence le mois suivant son retour, en juillet 1968, aux Éditions du Seuil, dans la collection Combats dirigée par Claude Durand. Ayant eu accès aux rapports exhaustifs sur la situation d'extermination des civils au Viêt Nam, le rapport Weiss précise :

« Au mois de janvier 1968, on dénombre environ 1 600 attaques sur la région de Vinh Linh dirigées contre 23 villages et la localité de Ho Xa. Des super bombardiers B-52, 4 jours durant, en 10 vagues successives ont attaqué les villages de Vinh Nam, Vinh Truong et Vinh Thuy. 38 000

bombes furent larguées. L'artillerie à longue portée, installée au sud du 17<sup>e</sup> parallèle tira 1 500 salves et de leur côté les canons de la VII<sup>e</sup> Flotte en tirèrent 100. Au mois de mars on dénombre 1 300 raids contre cette région et 30 000 bombes. L'artillerie à longue portée et les batteries de marine de la VII<sup>e</sup> Flotte tirèrent 35 000 obus. Au mois d'avril, 1 700 raids, 40 000 bombes. Au mois de mai, 1 500 raids. À 15 reprises, en 32 vagues soit 92 sorties, les B-52 bombardèrent 12 villages à l'aide de 40 000 bombes.»

La province de Nghe An recevait dans le même laps de temps plus de 2 230 raids aériens et fut pilonnée 70 fois par la VII<sup>e</sup> Flotte ; la province de Ha Tinh : plus de 2 230 raids aériens, pilonnée 140 fois ; la province de Quang Binh : plus de 3 100 raids, et 170 pilonnages. On doit bien sûr imaginer cette situation à l'échelle du pays tout entier.

« 1. On constate une utilisation intensifiée des différents types d'armes exterminatrices. Utilisation de bombes explosives de différents tonnages, de bombes à retardement, de bombes à billes avec détonateur à retardement, de fusées Shrike à fragments cubiques, de roquettes, de fusées téléguidées, d'obus, de mines aériennes et sous-marines. On note des combinaisons de bombes explosives et de bombes au napalm et au phosphore, des bombes CBU et de bombes à retardement à détonateurs magnétiques ou à vibration.

2. On constate également que ces attaques concentrées et répétées sur un même objectif ou une même région ont un but exterminateur. »

Plus loin, Weiss ajoute :

« Dans la phase actuelle de l'agression, on fait un usage accru de bombes destinées à exterminer les seules vies humaines. » Et encore : « ... Dans ces 1 000 bombes mères CBU se trouvent 600 000 bombes sphéroïdes dont chacune en explosant disperse 300 billes, c'est-à-dire au total 180 millions de billes dont la force est calculée en fonction du corps humain, des parois d'argile et de paille des cabanes villageoises, et des animaux. Depuis peu ces chevrotines contenues dans les bombes sphéroïdes sont fabriquées en matière plastique afin de rendre leur détection impossible dans le corps humain à l'aide des rayons X. »

Dans le chapitre Témoignages, Mme Dinh Thi Can, directrice de l'école du premier degré de Quy Chin se souvient :

« À 10 h 30, l'alarme ; et au même instant, les avions étaient là. Mon mari s'écria : les bombes CBU ! Les enfants à la cave !

Madame Lam a pris mon garçon de 4 ans, mon mari l'aîné, j'avais la plus petite avec moi. Mon autre fille était couchée sur la banquette à côté du grand-père. Mon mari porta notre garçon vers l'abri ; je l'ai entendu crier :

"Je suis blessé, mon Dieu, je meurs !"

Je l'appelai, mais tout brûlait déjà, toute la maison. J'ai pensé : il faut que j'aille chercher la petite, ils vont revenir et poursuivre les bombardements. J'ai vu alors l'enfant près du grand-père. Elle était couverte de sang, la tête couverte de sang. J'ai cru qu'elle était morte. J'ai crié : "Père !" Il ne répondit pas. J'ai pensé qu'ils étaient morts tous les deux. Alors j'ai couru chercher mes autres enfants. Avec le feu, tout était brûlant. Je suis sortie en courant. Malgré le feu, les gens enlevaient les blessés, aidés par les enfants de première et de seconde. L'abri est juste à côté de la maison. J'y ai trouvé mon mari et mon garçon, morts tous les deux. Mme Lam était blessée. L'an passé, son mari a été tué, touché par les bombes CBU, dans les champs. Chez nos voisins, sur 7 personnes, il ne restait plus qu'un petit garçon, blessé, aveugle des deux yeux. »

Weiss déroule 75 pages avec la même précision, donnant le nom de la province, celui de la ville et ceux des villages, le jour des attaques, le nombre de bombes et d'obus, leur type et poids, disant que toutes les constructions en dur, écoles, hôpitaux, coopératives, crèches, foyers de repos, salles de réunions, ateliers, ouvrages d'art fluviaux, auberges, églises et pagodes, mais aussi les jardins d'enfants étaient pulvérisés, les champs réduits en poussière, les villages de pailotes volatilisés, les bateaux de pêche coulés, les buffles transpercés ou éclatés, impossible de labourer le moindre mètre carré au milieu des cratères... Encore des enfants hurlant criblés de billes lors de bombardements d'écoles... Des mères courant avec leurs enfants morts dans les bras. Les bombes à retardement ou à vibration sont larguées dans les rizières prêtes à être moissonnées. À la saison des fortes eaux, l'aviation bombarde les digues pour noyer les campagnes et lorsque les vents chauds du Laos sont favorables, elle incendie le paysage au napalm. Cette intensité effroyable et déchaînée, montre que le but recherché est l'anéantissement total du pays : en parfaite contradiction avec ce que le Président Johnson appelait les « bombardements limités » et sa « volonté de paix » dans sa déclaration du 31 mars 1968.

« Les enfants suivent la classe dans des grottes d'argile, derrière des remparts de terre et d'épais blindages de paille tressée qui arrêtent la grenaille des bombes CBU. Dans les profondeurs du sol sont installés les hôpitaux et les salles d'opérations (...) Dans la commune côtière de Ngu Thuy, située dans le district de Le Thuy, le village de Liem Lap, soit 97 maisons, a reçu de 5 h du soir à 6 h du matin 20 000 bombes CBU à billes, 350 bombes explosives, 302 bombes au phosphore ainsi que d'innombrables roquettes, le tout sur une superficie d'un demi-km<sup>2</sup> (...) De ce village il ne reste plus que de la poussière. »

Ceci rappelle le souhait exprimé aux États-Unis par le général Curtis LeMay : contraindre le peuple vietnamien, par ces bombardements intensifs, à retourner à l'âge de pierre.\* Les résistants du *Viêt Cong* finirent par habiter sous terre, sortant occasionnellement. Ils parvinrent à élever des poissons-chats dans le cratère des bombes et, sur les flancs de l'entonnoir, à faire pousser des aubergines et des épinards d'eau, tandis que sous la terre chacun partageait son savoir avec les autres. Enfin, « on cherche aussi à détruire la végétation "une fois pour toutes." (...) Jusqu'à une latitude de 5 km au nord du fleuve Ben Hai,\*\* il n'y a plus de végétation. »

L'Agent Orange dont l'objectif était la déforestation, la destruction et l'empoisonnement des cultures et des récoltes, s'ajoutait au déluge de fer et de feu.

#### CONTESTATION DE LA GUERRE DU VIÊT NAM AUX ÉTATS-UNIS ET DANS LE MONDE

En réalité, les premiers opposants à cette guerre furent deux sénateurs, Wayne Morse (Oregon) et Ernest Gruening (Alaska), tous deux diplômés en droit. Ils n'accordèrent pas leur confiance à Johnson lors du vote de la Résolution dite du golfe du Tonkin, quand le Président fit sienne cette guerre en contournant la Constitution des États-Unis d'Amérique.

La contestation de la guerre du Viêt Nam apparut relativement tard aux USA, après avoir couvé un certain temps. Les premières protestations contre cette guerre eurent lieu à l'Université de Berkeley, dans la banlieue de San Francisco. Située près du ghetto noir d'Oakland, la discrimination raciale fut le terreau de la contestation étudiante à laquelle vinrent s'ajouter le refus de l'ordre établi et l'opposition à la guerre du Viêt Nam. Suite aux premières manifestations, l'interdiction d'activité politique dans l'enceinte de l'université renforça la détermination des étudiants. La vieille garde états-unienne aux commandes décida alors d'envoyer en

---

\* Paroles prononcées en mai 1964 par ce général américain, fervent partisan de l'utilisation de la bombe atomique. Ce chef d'état-major de l'US Air Force la préconisa à chaque conflit. Connu pour transgresser les décisions politiques, ferme partisan de la méthode du fait accompli, Johnson et McNamara l'écartèrent en 1965 craignant d'élargir le conflit à la Chine et à l'Union soviétique.

\*\* Fleuve qui délimite le Sud-Viêt Nam du Nord-Viêt Nam.

priorité au Viêt Nam les jeunes opposants. Pourtant, il n'était pas besoin d'être grand clerc pour comprendre que ceux-là, majoritairement étudiants, ne seraient pas de valeureux combattants et entameraient plutôt le moral des troupes... La morale punitive de l'ancienne génération ne tarda pas à être révisée.

Auparavant, en 1965, c'est au Japon que s'était constitué un « Comité des citoyens pour la paix au Viêt Nam ». Il mobilise la jeunesse contre la guerre et trouve des pays d'accueil aux soldats américains qui désertent. Les jeunes Japonais n'apprécient pas le soutien que leur gouvernement apporte aux États-Unis en laissant l'US Army utiliser ses bases dans l'archipel pour mener des opérations contre le Viêt Nam.

En 1966, les initiatives locales contre la guerre se multiplient aux États-Unis. Des dizaines de personnes se réunissent dans le Kansas, en Californie et dans le Wisconsin. Le pouvoir s'en amuse. Mais les protestations se répandent dans le pays, des contre-manifestations y répondent également, certaines organisées par Washington. En fait, ceux qui manifestent leur soutien à la politique de Johnson catalysent le durcissement du mouvement pacifiste et l'amplifient par le simple fait de leur existence. En réaction, le mouvement pacifiste va puiser plus en profondeur dans ses racines, élargissant de façon mécanique les origines sociales de ses acteurs. Dès ce moment, des gens disposant d'une tribune, intellectuels, enseignants et pasteurs, vont se joindre aux manifestants contre la guerre, ralliant ainsi de nombreux parents à leurs enfants. De la même façon que l'escalade de la guerre les amplifie, les contre-manifestations nourrissent les protestations pacifistes, poussant de nombreuses personnes à sortir de leur réserve et révélant peu à peu la véritable ampleur de l'opposition à cette guerre. Des conscrits refusent de partir, brûlent leurs papiers militaires sous les riffs des chanteurs de rock bousculant l'ordre établi. Plusieurs milliers de personnes manifestent en Californie sous les fenêtres de Dow Chemical, fabricant du napalm et de l'Agent Orange qui vient de faire son apparition sur le théâtre de la guerre. Bientôt, les slogans seront dirigés contre Johnson lui-même. Cependant, tout cela reste encore marginal et, surtout, sans coordination.

En février 1966, en Allemagne, la contestation gagne le centre de Berlin-Ouest. Des affiches anti-américaines dénoncent la guerre au Viêt Nam et on jette des œufs sur la façade de la Maison des États-Unis. En octobre, Johnson visite l'Australie alliée, déclenchant des manifestations dans les rues de Sydney et Melbourne.

En 1967, la coordination de l'action pacifiste états-unienne se concrétise, contrairement à ce qu'avait promis Johnson. À San Francisco, 50 000 personnes défilent ; à New York 200 000. Des bureaux de recrutement sont attaqués et le drapeau états-unien brûlé. Les Noirs encore victimes de la ségrégation, les organisations féministes, et plus largement le mouvement des droits civiques, constituent le noyau de l'opposition à la guerre ; les vétérans manifestent aussi. Un profond courant social sous-tend la désapprobation de cette guerre qui à son tour le renforce, une interactivité qui commence à inquiéter au plus haut niveau. La contestation commence alors à sortir de sa marginalité. Pour reprendre la main, le gouvernement accuse les manifestants de faire le jeu de l'ennemi, et même d'être infiltré par lui. La CIA enquête mais ne trouve rien de semblable. En vérité, le Viêt Nam n'a pas les moyens de se préoccuper des problèmes intérieurs des États-Unis : la guerre d'extermination qu'il subit ne le lui permet pas.

La presse américaine rapporte les exactions commises au Viêt Nam : déportations massives des paysans vers les « hameaux stratégiques », cages à tigre\* pour les prisonniers et mutilations de cadavres. Elles ajoutent à l'écœurement de la jeunesse. Et le coût de la guerre choque face à la pauvreté des ghettos noirs de Detroit et Newark qui explosent. Le système de recrutement américain, d'une criante injustice, alimente les émeutes : les disparités ethniques, économiques, sociales et culturelles de la société états-unienne, se reflètent dans celles du corps expéditionnaire constitué à la fois de conscrits, de volontaires, et de professionnels. Selon Jacques Portes, dans son excellent livre *Les Américains et la guerre du Vietnam*, l'âge moyen du soldat américain au Viêt Nam est de 19 ans (contre 26 ans lors de la seconde guerre mondiale). Un diplômé d'université a 40 % de chance de servir au Viêt Nam, contre 64 % pour celui qui termine ses études secondaires, et 70 % pour celui qui a arrêté après un échec scolaire, tandis que les étudiants des meilleures universités échappent sans difficulté à la conscription. Le niveau socio-économique accentue cette différence, humbles et défavorisés ont deux fois plus de (mal)chance de partir que leurs camarades fortunés. Près de 20 % de jeunes issus de familles aux revenus modestes sont allés au Viêt Nam, contre moins de 10 % chez les plus riches, et 12 % de ceux appartenant à

---

\* Petite cage en acier dans laquelle était enfermé un prisonnier. Cette pratique moyen-âgeuse fut appliquée sous la colonisation française au bagne de l'île de Poulo Condor, située à 230 km au sud de Saigon, et aussi pendant l'occupation américaine.

la classe moyenne. Les pertes sont également proportionnelles. Entre 1962 et 1972, seule une minorité des 21 500 diplômés de l'Université de Harvard et du MIT (Boston), sont envoyés au Viêt Nam et 14 y ont été tués. Dans le même temps, 25 des 2 000 jeunes partis du quartier pauvre de Boston-sud sont morts au combat. Il en va de même dans les autres villes du pays. Dans le Wisconsin, le nombre des combattants issus des familles les plus humbles est deux fois plus important que leur proportion le laisserait supposer. Globalement, 31 % des effectifs de l'armée viennent des États du sud qui ne regroupent que 25 % de la population. Les communautés noires et hispaniques (les plus démunies et donc les moins instruites) sont particulièrement touchées par la conscription. À cela, il faut ajouter le fait que, pour de nombreux Noirs, depuis la première guerre mondiale l'armée constitue une possibilité de promotion sociale, ce qui favorise leur engagement... En conséquence, les Noirs qui représentent alors 11 % de la population américaine, forment 31 % des troupes de combat en 1965 et subissent 20 % du total des pertes jusqu'en 1966. Des chiffres qui émeuvent les militants des droits civiques. Sous leur pression, l'armée rééquilibrera cet état de fait : les unités de combat passeront de 13 % de Noirs en 1968, et 9 % en 1970. Le cas des Hispaniques est similaire : au Nouveau-Mexique par exemple, alors qu'ils représentent 27 % de la population de cet État en 1970, ils constituent 69 % de tous les conscrits et subissent 44 % des pertes. Ils sont surreprésentés dans les unités de combat de l'infanterie et parmi les victimes, rapporte M. Portes, professeur d'Histoire de l'Amérique du Nord à l'Université Paris VIII.

Tout cela crée un fort ressentiment social, fragmentant la motivation états-unienne face à l'homogénéité de la résistance vietnamienne. Les premiers vétérans de cette guerre se joignent aux manifestants. Des célébrités et des hommes politiques prennent alors position contre la guerre.

Le 8 mai, 100 000 personnes défilent à Melbourne. Le 2 juin, en Italie, des milliers de manifestants défilent dans les rues de Milan contre la guerre américaine au Viêt Nam. Le 18 septembre voit de nouvelles contestations dans toute l'Australie. Le 21 octobre, 100 000 protestataires se réunissent à Washington. Certains marchent sur le Pentagone et tentent de l'investir, essayant de rallier policiers et militaires à leur cause. Mais la confrontation ne tarde pas ; elle dure jusqu'au milieu de la nuit, au terme de laquelle une cinquantaine de personnes sont hospitalisées et 700 arrêtées (dont Noam Chomsky). Si aux deux extrémités de la jeunesse

états-unienne, étudiants de milieux aisés et fils de pauvres se révoltent, l'Américain moyen qui constitue l'essentiel du corps social et électoral se garde de prendre position. Cependant, il commence à se poser des questions. Après plus de 5 000 tués en 1966 et presque 10 000 en 1967, des jeunes refusent d'aller servir au Viêt Nam. Le territoire états-unien commence à connaître un retour important de morts et de blessés qui inquiète ceux dont les enfants sont en âge d'être recrutés, tandis que les besoins en hommes sont toujours plus importants et que la tendance est à la suppression des sursis et dispenses. Les manifestations enflent donc mécaniquement, gagnant en diversité : « Ne faites pas aux Vietnamiens ce que vous nous avez fait », crient des Amérindiens dans les défilés, en référence au génocide dont leurs ancêtres furent victimes. Et cependant, il n'y a pas encore de contestation spécifique à la guerre chimique, à l'Agent Orange.



Une manifestation de vétérans de la seconde guerre mondiale contre la guerre du Viêt Nam passe devant le Lincoln Memorial à Washington DC.

© 1968, photo US Army.

En 1968, la contestation de la guerre au Viêt Nam se propage et se généralise. On manifeste beaucoup en Europe : en Grande-Bretagne, en France, en Italie, en Allemagne, en Pologne, en Belgique, en Espagne, et même en Suisse. Le 1<sup>er</sup> mars, des drapeaux *Viêt Cong*s sont déployés sur les bâtiments du *Neue Zürcher Zeitung*, grand quotidien de la bourgeoisie zurichoise ; le 27 avril, une banderole d'une soixantaine de mètres soutenant le FNL est tendue entre les tours de la cathédrale de Lausanne. Le 22 juin, une journée pour le Viêt Nam rassemble des milliers de manifestants dans les plus grandes villes suisses. On manifeste aussi contre cette guerre en Algérie, en Égypte, au Mexique et au Japon. La guerre du Viêt Nam devient une tribune<sup>3</sup> par laquelle la jeunesse occidentale exprime sa révolte, tandis que la jeunesse vietnamienne est sacrifiée.

Après le détournement de leur avion sur le Mexique par un groupe de conscrits états-uniens, ils sont dès lors transportés sous surveillance armée. D'autres se soustraient à la conscription en se cachant dans les montagnes Rocheuses ou bien en s'exilant au Canada. Entre 3 et 4 millions de jeunes États-uniens éviteront la guerre par divers truchements sociaux. Au sujet des 2,6 millions d'Américains ayant servi au Viêt Nam (ou 3,4 millions ayant servi en Asie du Sud-est), Jacques Portes écrit :

« Selon certains commentateurs, en raison de la faible proportion de la classe d'âge partie au Viêt Nam, guère plus de 6 %, la guerre, n'a pas plus provoqué de mouvements de désertion ou d'objection de conscience que celles qui l'ont précédée : respectivement environ 600 000 et 171 000. (...) Diverses enquêtes permettent de penser que 60 % des jeunes en âge de partir ont agi, d'une façon ou d'une autre, pour éviter de le faire (soit environ 16 millions d'entre eux sur 27), 15 % de ceux-là affirmant qu'ils n'auraient pas hésité à se mettre en infraction si nécessaire, alors que 3 % (environ 500 000) ont choisi une forme de résistance active allant jusqu'à l'insoumission déclarée.»

C'est-à-dire, quand même, autant de déserteurs que les effectifs du corps expéditionnaire américain au sommet de son occupation, que ce soit par peur ou par conviction philosophique.

Le 31 mars 1968, Johnson proposera à Hanoi des négociations avec arrêt des bombardements au nord : promesse de paix dans le discours politique, guerre sur le terrain. Cependant, le 3 avril, la radio d'Hanoi annonce que le gouvernement nord-vietnamien se déclare prêt à désigner son représentant pour prendre contact avec celui des États-Unis en vue de déterminer la

cessation inconditionnelle des bombardements et de tout autre acte de guerre contre la République démocratique du Viêt Nam, afin que les négociations puissent commencer. Le conflit oppose deux adversaires aux positions diamétralement opposées : le Nord-Viêt Nam ne reconnaît pas le régime du Sud ni la légitimité de l'intervention américaine ; les États-Unis veulent faire renoncer Hô Chi Minh et les siens à réunifier leur pays. Cherchant à gagner du temps pour organiser des opérations qui feraient plier Hanoi à la table des négociations, de long mois sont passés à discuter du choix de la ville pouvant accueillir ces pourparlers. Puis, une fois Paris choisie, on tergiverse sur la forme de la table... pendant que l'extermination des Vietnamiens et l'empoisonnement de la terre par l'Agent Orange continuent à plein régime.

Lors de cette déclaration, Johnson surprend, en annonçant qu'il ne sollicitera pas un second mandat présidentiel. Sur le théâtre de la guerre, il remplace le général Westmoreland par le général Creighton Abrams. Robert Kennedy se porte alors candidat aux primaires démocrates, mais il est assassiné par balles le 5 juin alors qu'il fêtait sa victoire dans l'État de Californie.

Le 5 novembre, le républicain Richard Nixon remporte l'élection, grâce à ce que ses adversaires nomment ironiquement un « plan secret » qui permettrait de mettre un terme à la guerre du Viêt Nam en signant « une paix dans l'honneur ». Mais ce plan n'existe pas. « Richard le roublard », drapé dans son éducation quaker, fervent anti-communiste, ancien membre d'un comité de lutte contre les menées antipatriotiques, annonce qu'il ne se laissera pas assaillir dans une Maison Blanche cernée de « canailles » et de « vagabonds » protestataires. Alors que de plus en plus de personnes du camp conservateur s'opposent à la guerre, son élection démontre que les contestataires ont davantage inquiété que rassemblé.

Si à l'automne 1968, lors de la très houleuse investiture démocrate à Chicago – perçue différemment selon les appartenances – 58 % des Américains pensaient que la guerre était une erreur, ils sont désormais moins de 20 % à souhaiter un retrait immédiat, alors que le déversement de l'Agent Orange sur le Viêt Nam a retrouvé son paroxysme après l'offensive du Têt. Les protestataires radicaux ne comprennent plus. Une partie se rallie au refus d'un retrait immédiat et une minorité se tourne vers la violence, attentant aux sièges d'officiers et aux bâtiments de Dow

Chemical, fabricant du napalm et de l'Agent Orange. Début 1969, Nixon intensifie combats et bombardements pour montrer sa détermination à Hanoi. Le nombre des tués approche les records de l'année précédente lors de l'offensive du Têt.

Le 18 mars 1970, le général Lon Nol, anti-communiste et allié notoire des Américains, renverse Norodom Sihanouk et ses atermoiements à la tête du Cambodge. Nixon parvient à mettre en place de complexes paravents à l'information et, secrètement, étend la guerre au Cambodge, comme son prédécesseur l'avait fait au Laos (sans l'avouer). Cette « guerre secrète » ambitionne de ne pas réveiller la contestation. Elle vise à anéantir les bases du *Viêt Cong* repliées en territoire cambodgien. Les bombardements y seront inimaginables, l'exode des campagnes sature Phnom Penh de réfugiés et jettent les jeunes paysans cambodgiens dans les bras de Pol Pot\* de la même manière que les 10 millions de déplacés ruraux du Sud-Viêt Nam se dirigent vers Saïgon et viennent gonfler les rangs de l'armée sud-vietnamienne pour pouvoir survivre. Nixon veut montrer qu'il ne reculera devant rien pour faire plier le Nord-Viêt Nam à la table des négociations offertes trop vite par son prédécesseur. Il déclare que seule la démente militaire mettra un terme à la guerre : « Je l'appelle la théorie du dément », disait-il. « Je veux que le Nord-Viêt Nam sache que j'ai atteint un point où je pourrais tout faire pour mettre fin à la guerre. » Les résistants *Viêt Congs* s'enfoncent alors plus profondément sous terre ou se replient à l'intérieur d'un Cambodge écrasé sous 2 757 000 tonnes de bombes\*\* entre octobre 1965 et août 1973 : la « seconde guerre d'Indochine » devient effective.

En mai 1970, la fameuse « guerre secrète au Cambodge » est révélée par le *New York Times*, relançant la contestation d'une nouvelle guerre « illégale » qui favorisera l'accession des Khmers rouges, et marquera le début de l'affaire des Papiers du Pentagone.

---

\* Pol Pot est le surnom donné par les Chinois à Saloth Sar, venant de la contraction de *Political Potential* (potentiel politique).

\*\* NdE : Des documents récemment déclassifiés prouvent que le Viêt Nam, le Laos et le Cambodge reçurent chacun davantage de bombes que le tonnage utilisé par les Alliés durant toute la seconde guerre mondiale. Par comparaison, 160 000 tonnes de bombes ont été déversées sur le Japon de 1942 à 45 et 1,35 million de tonnes sur l'Allemagne de 1940 à 45. Dans toute l'histoire de l'humanité, aucun autre pays n'a été autant bombardé que le Cambodge, sauf... le Viêt Nam.

Le 3 novembre, le Président Nixon s'adresse au pays et demande à la majorité silencieuse de faire du bruit, de manifester ses valeurs morales foulées aux pieds par ces Américains non-patriotes, ne songeant qu'à manifester alors que les boys se font tuer au Viêt Nam. En juin, un magazine ayant publié des centaines de photos de ceux tombés la veille, se vend à tout va et fortifie la réaction devant des visages si juvéniles. « Le Nord-Viêt Nam ne pourra jamais humilier les États-Unis. Seuls des Américains peuvent le faire », déclare Nixon, diabolisant ainsi les pacifistes. Cinquante mille télégrammes de soutien parviennent immédiatement à la Maison Blanche et des contre-manifestations sous haute protection s'organisent dès le lendemain. Nixon va en profiter pour enfoncer l'épée jusqu'à la garde, lançant les services fiscaux sur les organisations contestataires ; le FBI et la CIA enquêtent sur les dirigeants et les meneurs, infiltrent un mouvement anti-guerre complètement désorienté.

Sur le terrain du conflit, les avions UC-123, épandeurs d'Agent Orange, offrent plus facilement leurs flancs le long des zones déjà défoliées et sont régulièrement touchés et parfois abattus par la guérilla. Le Programme Phoenix, opération secrète et rampante américano-sud-vietnamienne montée par la CIA en collaboration avec les services secrets sud-vietnamiens, vise à démanteler l'organisation *Viêt Cong* dans le delta du Mékong. Côté américain, les SEAL (contraction de Mer, Air, et Terre), corps d'élite opérant dans n'importe quel élément avec les moyens les plus sophistiqués, ont à leur côté les URP, anciens *Viêt Congs* indigènes, soudoyés et retournés. Par groupe de 10 ou 20, il s'agit de filer, d'enlever, d'interroger et d'assassiner les responsables, membres et sympathisants de la guérilla, estimés à 100 000 dans le seul delta. Une des méthodes d'interrogatoire consiste à embarquer trois ennemis dans un hélicoptère. En altitude, la porte est ouverte et celui qui en sait le moins est jeté dans le vide sous les yeux des deux autres. Puis vient le tour du second. S'il parle, un sursis advient. Il est alors éloigné du seuil et on prend des notes. Parfois, il faut l'avancer de nouveau pour qu'il se souvienne. Puis, celui qui est supposé en savoir d'avantage sur l'organisation de son village est mis au bord du vide à son tour. S'il ne parle pas, celui qui a déjà parlé est éjecté sous ses yeux. S'il ne parle toujours pas, il est poussé vers le sol. S'il parle, il subit le même sort. Renseignements obtenus, on prend d'assaut la maison ou le village. On assassine. On tue tous les membres de la famille. C'est la règle. Parfois, les oreilles des victimes sont rapportées au camp comme trophée. Selon les sources américaines, entre 20 000 et

60 000 personnes ont ainsi été éliminées. En réalité, les 100 000 *Viêt Cong*s du delta s'opposant au régime du Sud seront réduits à 10 000, (moins encore pour les historiens vietnamiens) tandis que la terre continuait de boire la dioxine de l'Agent Orange.

Fin 1969, Nixon décide de mettre à l'étude la terrible opération Duck Hook, dans laquelle il est prêt à tenir le rôle du « bombardier fou ». Des documents déclassifiés révèlent que Henry Kissinger, secrétaire d'État de Nixon, échangeant des notes avec le Président, écrivait :

- « Doit-on songer à l'arme nucléaire ? »
- « L'enchaînement des choses ne doit rien exclure », répond Nixon.

Malgré les bombardements du Cambodge, FNL et Nord-Viêt Nam n'ont toujours pas « quémanté la paix ».\* « Je refuse de croire qu'une petite puissance de quatrième ordre comme le Viêt Nam n'ait pas de point de rupture », disait Kissinger. Afin de dissuader l'entêtement Nord-vietnamien, « l'action doit être brutale », ajoutait-il. En septembre 1969, il donne les instructions à son équipe : « Ce sera la mission de ce groupe que d'étudier l'éventualité d'une attaque impitoyable et décisive contre le Nord-Viêt Nam [...] Vous devez vous asseoir et mettre au point ce que serait une attaque impitoyable », ordonna Kissinger, futur Prix Nobel de la Paix.

L'option nucléaire était envisagée pour la seconde fois, après Khe Sanh, afin de faire plier le Nord-Viêt Nam. Mais la crainte que l'opinion publique américaine et mondiale ne se déchaîne sauva probablement les Vietnamiens de la vitrification. Nixon se rabattit sur la « vietnamisation » pouvant remplacer avantageusement « la bombe ». Cette stratégie avait pour but d'endiguer le flot des cercueils recouverts de la bannière étoilée à destination de l'Amérique en faisant se tuer entre eux les Vietnamiens. Elle permettra de réduire le nombre des troupes américaines au combat, sans renier le dessein états-unien. Ce qui fera écrire à l'historien Nguyen Khac Vien dans son livre *Vietnam, une longue histoire* :

La « vietnamisation » dans l'esprit de Nixon, devait se compléter par l'« indochinisation » et ensuite par l'« asianisation ». Les Indochinois devaient combattre les Indochinois, les Asiatiques, les Asiatiques pour assurer la domination américaine en Asie. Washington n'aurait à fournir que les dollars et les armes ; la couleur des cadavres changera, mais la mainmise américaine persistera.

---

\* Expression de Nixon.

Après que Nixon a dans un premier temps retiré 85 000 boys, les effectifs américains passent de 475 200 en 1969 à 234 600 en 1970. Puis de 156 800 en 1971 à 24 200 en 1972. Dans le cadre d'une compensation, l'armée sud-vietnamienne reçoit l'apport d'un suréquipement militaire américain (un million d'armes légères, près de 50 000 véhicules, 1 100 avions et hélicoptères), bénéficie parallèlement de la formation, aux USA, de 12 000 officiers et conserve l'appui aérien et naval américain. Malgré tout, le Président Nguyen Van Thieu s'inquiète au plus haut point de la vertigineuse décreue des troupes US. Nixon entend ainsi couper l'herbe sous le pied des opposants à la guerre en supprimant leur argument majeur : celui de ramener les troupes à la maison, principale préoccupation de la majorité silencieuse qui l'a élu.

En vain. À la mi-novembre, une marche sur Washington est organisée par la Nouvelle Mobilisation (New Mobe), mouvement qui se veut résolument digne, cherchant à renverser le jugement que la majorité silencieuse porte sur les protestataires. Un million de personnes défilent à Washington, portant chacune un écriteau avec le nom d'un des 45 000 Américains morts à la guerre à ce moment-là. La presse insista sur la dignité des manifestants.

Le 3 mai, les Gardes nationaux de l'Ohio en tenue de combat occupent le campus de l'Université d'État de Kent. Le lendemain, lors d'affrontements, la police tire et tue 4 jeunes étudiants, en blessant 9 autres. Aussitôt 1,5 million d'étudiants se mettent en grève dans tout le pays. Pour le monde universitaire, les 4 morts désarmés et abattus illustrent la politique de Nixon, ici comme au Viêt Nam. La réaction est violente et les gouverneurs sont obligés de fermer les universités de Géorgie, de Californie, de Pennsylvanie... Le 9 mai, une manifestation quasi spontanée réunit 100 000 personnes à Washington. Le lendemain de bon matin, le Président se rend sous escorte au mémorial Lincoln où on lui a signalé qu'il ne restait plus que quelques jeunes épuisés en train de dormir par terre. Pour restaurer son image envers la jeunesse, Nixon est venu s'entretenir avec eux qui, mal réveillés, se demandent s'ils rêvent : le Président est là, devant eux. Il leur parle de sport et de voyage... Le mouvement s'essouffle quand, le 14 mai, deux étudiants noirs sont tués par la police dans leur chambre de l'Université de Jackson, Mississippi, mais ces deux-la mobilisent moins que les quatre Blancs abattus à Kent. Seule une minorité continue ses attaques contre

les bureaux de recrutement et met le feu à des bâtiments d'État. En cette année 1970, certains disent que l'Amérique est au bord de la guerre civile.

La pression des scientifiques dénonçant les effets tératogènes et cancérogènes sur les humains exposés à l'Agent Orange, notamment celle du Dr Arthur Galston – découvreur involontaire du composant le plus contaminant de l'Agent Orange – est telle que Nixon ordonne l'arrêt des épandages dans le courant de l'année. Quelques-uns, notamment d'Agent Blanc, ont lieu l'année suivante avec un retour à des volumes « restreints » comparables à ceux de 1962. En août, parlant de l'Agent Orange déversé au Viêt Nam, le sénateur Gaylord Nelson déclare au Congrès :

« Il n'est pas impossible que notre pays ait déclenché une bombe à retardement qui explosera sur les populations avec des incidences qui ne pourront être évaluées que dans un futur lointain. »

À cette période, la révolte gagne l'armée elle-même qui se délite comme jamais. Les GI, en majorité des ouvriers, pragmatiques, ne supportent plus la contradiction entre les discours de paix des hommes politiques et l'effroyable réalité qui s'éternise sur le terrain. Il faut tuer des jeunes paysans, tuer des femmes et des enfants, tuer, tuer pour se souvenir qu'on est encore vivant. Ici, se procurer de la drogue pour échapper à la folie est facile. Il est loin le temps où quelques courageux se rebellaient avant de connaître les sévères punitions précédant la cour martiale et la prison. Comme ces Noirs\* qui ne voulaient pas ou plus se battre contre des Jaunes pour des Blancs qui avaient tué leur pasteur Martin Luther King.

Des pilotes refusent de prendre le manche pour aller carboniser des villageois courbés dans la rizière afin de nourrir leur famille. Et les menaces fusent à l'adresse des officiers qui souvent ont très peur. Il arrive qu'ils modifient alors la répartition des rôles dangereux, créant ainsi des injustices aux yeux des autres qui se rebellent à leur tour. Lors d'une cour martiale, un insoumis déclara : « C'est une guerre immorale, illégale et

---

\* En 1966, le boxeur afro-américain Cassius Marcellus Clay Jr, devenu Mohamed Ali après sa conversion à l'islam, refuse de servir dans l'armée US engagée au Viêt Nam. Le champion du monde des poids lourds devint objecteur de conscience. Il déclare : « Je n'ai rien contre le *Viêt Cong* (...) Aucun Vietnamien ne m'a jamais traité de nègre ». Son attitude lui vaut amende et prison ainsi que le retrait de sa licence et de son titre, qu'il retrouvera par la suite.

injuste. Que feraient les habitants des villages américains si des B-52 vietnamiens les bombardaient ? Nous sommes des assassins de femmes et d'enfants, des tueurs de paysans. » Le colonel présidant le procès lâcha cet aveu : « La vérité des affirmations n'a pas à être prise en compte. »

Des soldats distribuent des journaux anti-guerre dans les bases, évitent les combats, sabotent projets et matériels, désertent. Les officiers qui exigent un nombre maximum de morts lors des opérations sont souvent assassinés par leurs hommes. Le « fragging », désignant l'usage de grenade à fragmentation pour tuer son officier, devient une pratique ordinaire. Si au cours des deux guerres mondiales, puis du conflit en Corée, les meurtres d'officiers militaires états-uniens restèrent rares, avec un ratio de 1 pour 12 700 militaires, ce taux augmenta considérablement durant la guerre du Viêt Nam. Il serait passé de 1 pour 3 300 en 1969, à 1 pour 572 en 1971. L'historien américain Guenter Lewy, dans son livre *America in Vietnam* paru en 1978, cite un rapport de l'armée devant le Congrès qui dénonce 730 fraggings : 126 en 1969 ; 271 en 1970 ; et 333 en 1971 au moment du témoignage.<sup>4</sup> Il est peu probable que cette pratique, pour laquelle l'armée elle-même ne dispose que d'estimations parcellaires, ait brusquement cessé ensuite. Moins de 10 % de ces cas seront jugés devant une cour martiale, témoignant du désarroi de l'armée ; 80 % des fraggings étaient perpétrés le plus souvent contre des sous-officiers de terrain, lieutenants et capitaines.

Le département de la Défense recensa 503 926 « cas de désertion » du 1<sup>er</sup> juillet 1966 au 31 décembre 1973, et 98 324 pour la seule année 1971. Cela signifie qu'au cours de la guerre le même nombre d'hommes déserta les forces armées que le nombre total de soldats américains stationnés au Viêt Nam à l'apogée de la guerre. En 1970, l'armée connut 65 643 défections, l'équivalent de quatre divisions d'infanterie. L'amiral Elmo Zumwalt Jr, chef des opérations navales, déclara : « Nous faisons face à une crise du personnel qui s'approche au désastre ». Le professeur Appy<sup>5</sup> commenta : « Entre 1969 et 1972, les officiers qui continuaient à faire pression sur leurs hommes pour causer le nombre maximum de morts étaient universellement détestés ». Ceux des soldats qui ne pouvaient pas s'enfuir commencèrent à se rebeller, à tuer, et à blesser des officiers qui les envoyaient dans des missions dangereuses. En août et septembre 1969, deux unités d'infanterie se mutinèrent après avoir subi de lourdes pertes dans des missions précédentes. « Durant les deux années suivantes, la presse publia de nombreux rapports d'unités entières

refusant les ordres d'aller au combat, et le public put voir deux cas avérés de rébellion sur les réseaux télévisés », rapporte Franklin. (...) Les fraggings augmentèrent alors que dans le même temps le nombre de soldats chuta de 500 000 à 200 000.

À l'arrière, les vétérans revenus massivement aux États-Unis rejoignent le mouvement anti-guerre. Les 18 et 22 avril 1971, un millier\* de vétérans devenus pacifistes jettent leurs décorations par-dessus les grilles du Capitole ; cet acte largement diffusé par les télévisions ébranle les esprits.

Le 13 juin, le premier article des *Pentagon Papers*,\*\* paraît dans le *New York Times*, puis quelques jours plus tard dans le *Washington Post*. Un premier épisode tiré d'un dossier\*\*\* comptant 7 000 pages (en 47 volumes) établissait l'illégalité de la guerre après le détournement de la Constitution des États-Unis d'Amérique lorsque Johnson trompa le Congrès sur les incidents du golfe du Tonkin qui lui permirent d'engager l'armée américaine dans le conflit du Viêt Nam. Mais il indiquait aussi la violation de la Constitution que représentaient l'engagement de la guerre secrète au Cambodge sans l'aval du Congrès, et son extension de la même manière au Laos. Au regard de la seule loi états-unienne, la guerre s'avérait maintenant illégale aux yeux des élus et du peuple trompés.

Fou de rage, Nixon fait interrompre la publication du feuilleton et saisit la Cour suprême, qui le déboute. Ces dossiers secrets d'État ont été remis à la rédaction du journal par Daniel Ellsberg, un esprit brillant ayant appartenu au staff de McNamara. En introduction au dossier, Ellsberg écrivait : « Les dirigeants des États-Unis, y compris le Président en exercice, Richard Milhous Nixon, pour les six dernières années au moins, pourraient bien être

---

\* Parmi eux, l'ancien candidat à la Maison Blanche, John Kerry était le président de l'association des Vétérans du Viêt Nam contre la guerre.

\*\* Le titre complet de cette étude, commandée par Robert McNamara dans le but de consigner les décisions présidentielles relatives au Viêt Nam, est : « United States-Vietnam Relations, 1945-1967: A Study Prepared by the Department of Defense ». McNamara peut être décrit comme un faucon devenu colombe au contact des présidents Kennedy et Johnson dont il fut le secrétaire à la Défense avant de démissionner en février 1968.

\*\*\* Ce dossier fut sorti par Daniel Ellsberg, analyste de la RAND Corporation. Il le fournira à Howard et Roslyn Zinn. Avec l'aide de Noam Chomsky, Zinn résuma et annota ce rapport qui fut publié par Beacon Press. Connue sous le titre *Pentagon Papers*, signé par le sénateur Mike Gravel, il est constitué de cinq volumes dont un consacré à l'analyse de Chomsky et de Zinn.

coupables de crimes de guerre ». Les Papiers du Pentagone seront publiés. Nixon veut alors détruire ceux qui s'opposent à lui et met en place une unité d'espionnage chargée de compromettre ses ennemis politiques dans des affaires douteuses. L'entreprise signera sa perte.

La mobilisation anti-guerre est relancée. On raille la nouvelle méthode de sélection – une loterie – mise en place pour la conscription. Ceux qui tirent les plus petits numéros doivent partir, et toute forme de sursis est supprimée. Nixon le « faucon » réprime, fait enquêter sur des personnalités américaines qui se prononcent contre la guerre puis met illégalement sur écoute les « colombes » du parti adverse, comme le révélera peu de temps après le scandale du Watergate.

1972 est une année d'élection présidentielle aux États-Unis, et le Nord-Viêt Nam passe à l'attaque comptant sur l'opposition anti-guerre aux USA. Au mois de mars, 200 000 Nord-vietnamiens franchissent à découvert la DMZ défoliée de longue date par l'Agent Orange et déferlent vers le sud avec blindés et artillerie. Les Hauts Plateaux tombent rapidement, l'armée sud-vietnamienne cède, se replie, et s'enfuit dans la plus grande débandade. Le Nord prend Quang Tri, tandis que Huê et Kontum sont à portée. L'échéance présidentielle ne freine pas Nixon. Au contraire, les B-52 de l'aviation américaine stoppent cette avancée sous un déluge de bombes. Le bilan de l'offensive s'élève à 100 000 morts côté nord-vietnamien, 25 000 côté sud-vietnamien. Quant au nombre de civils tués, on ne le saura jamais. La ville de Quang Tri n'est plus que cendres, sa province et celle de Kontum sont anéanties. Les civils survivants et ahuris déambulent vers nulle part. Preuve est faite que le régime communiste d'Hanoi menace le Sud indépendant et que les États-Unis viennent de le sauver une nouvelle fois sans risquer la vie des leurs. Une victoire pour l'opinion américaine réunie. Visiblement, les Vietnamiens ne comptent pas.

Vent en poupe, dans le cadre de la détente entre les États-Unis et l'URSS, Nixon se rendit en personne à Moscou, et puis à Pékin. Chaleureusement accueilli par Léonid Brejnev, il mit ainsi l'Union soviétique au même rang que les USA. Puis il rencontra Mao Zedong, donnant ainsi un rôle de tout premier plan à la puissante Chine en devenir. Désormais, les deux puissances communistes n'étaient pas prêtes à remettre en cause leur nouveau statut international pour le minuscule Viêt Nam du Nord. Au fond, Nixon était allé chercher à Moscou et à Pékin « l'autorisation » de punir le Nord-Viêt Nam de façon à le ramener à la

table des négociations pour une paix dans l'honneur. Au mois de juillet, Jane Fonda se rendit à Hanoi et intervint à la radio nord-vietnamienne pour demander à son gouvernement l'arrêt des bombardements et aux pilotes de ne pas prendre l'air. Dans le contexte d'un Nixon triomphant, elle fut présentée comme la traîtresse passée à l'ennemi. La contestation de la guerre n'y résista pas et Nixon fut réélu avec plus de 60 % des voix, emportant 49 des 50 États face à George McGovern.

Fort de sa victoire, Nixon ordonna la campagne de bombardement de Noël 1972 (*Christmas Bombing*, ou Opération *Linebacker II*). Ces bombardements sur le Nord-Viêt Nam, et principalement les villes de Hanoi et Hai Phong, durèrent 12 jours et 11 nuits, celle de Noël étant relâche pour les équipages américains. L'US Air Force effectua 4 000 sorties, dont 700 de haute altitude pilonnant en aveugle les populations urbaines, déversant 15 000 tonnes de bombes, dont les premières bombes dites « intelligentes » guidées par laser. Un pur déchaînement vengeur du perdant qui veut sauver son honneur par un meurtre collectif sous prétexte de forcer la paix. Moscou et Pékin n'émirent que les protestations d'usage. Les B-52 arrivaient en trois vagues espacées de 4 heures : à 20 h, minuit, et 4 h du matin.

Lors de ces raids, une équipe anti-aérienne découvrit une astuce pour atteindre les B-52 effectuant des plans de vol rigoureusement similaires d'une nuit à l'autre. Durant un des très brefs laps de temps sans brouillage, elle parvint à caler son radar chinois Fan Song de conduite de tir sur une forteresse volante, mettant le missile SAM-2 en mode automatique et en position de poursuite. Une quinzaine de forteresses volantes furent abattues selon cette méthode et s'écrasèrent aux abords d'Hanoi ou s'abimèrent lors du retour à leur base, à Andersen dans l'île de Guam située dans le Pacifique, ou à U-Tapao, en Thaïlande. Au total, 93 officiers de l'US Air Force trouvèrent la mort ou furent capturés. À propos des missiles SAM-2, l'ancien pilote américain Jerry Skyrud, qui servit au Viêt Nam en 1968-69 sur un chasseur-bombardier Phantom II F-4, me raconta :

« Nous avons seulement les coordonnées de l'objectif. De nuit... un pont, une digue ? On ne voit pas le résultat au-dessous, sur les populations, on est déjà loin. Notre nouvel objectif d'automate est de rentrer vite. Rentrer. Quand le radar sonore du cockpit signalait un missile SAM, le son montait crescendo dans la verrière au fur et à mesure de son approche, et lorsque le degré de résonance le plus pressant retentissait, aussitôt

j'effectuais un virage ascendant à pleine accélération (Mach 2) entouré de vibrations silencieuses. Le missile étant plus lent à calquer la manœuvre soudaine de l'avion, il allait se perdre au loin. Lors de ces accélérations, la gravité était 7 fois supérieure à celle de la Terre, le globe de mes yeux descendait sous la paupière inférieure. La bordure de la peau faisait alors un horizon artificiel devant mes pupilles, avant de ne plus rien voir du tout. Le danger passé, l'alerte sonore décroissait et je relâchais la poussée : mes globes oculaires remontaient, ma vue revenait peu à peu. L'appareil pouvait grimper à 30 000 m d'altitude. Tout ça allait très vite. Un jour, je suis rentré difficilement et me suis posé « en vrac » sur le porte-avions avec une aile coupée en deux. Parfois, je me demande si tout ça a réellement existé... On nous a beaucoup menti... »

En Amérique, la contestation est sporadique. Et si son incendie est éteint, la braise couve ici et là car le Viêt Nam a pénétré la société états-unienne. Pas seulement les consciences et les cœurs, mais aussi et surtout au sein d'une expérience partagée par toutes les catégories sociales, des dirigeants politiques aux élus locaux, des militaires aux banquiers, des gens des médias aux intellectuels, des scientifiques aux enseignants, des étudiants aux ouvriers, des veuves éplorées aux mères inconsolables, et autres proches de victimes. La fonction présidentielle elle-même en sort profondément affaiblie : sans guerre du Viêt Nam, pas de *Pentagon Papers*, ni de Watergate, affaire qui poussa Nixon à la démission<sup>6</sup> pour échapper à une destitution plus infâmante encore, qui aurait été une première dans l'Histoire des États-Unis d'Amérique.

Au début du mois de décembre 2008, l'ouverture d'archives américaines met à nu la difficulté du choix de Nixon durant la guerre du Viêt Nam. Environ 200 heures d'enregistrements sonores, et 90 000 pages de documents rejoignent ainsi les archives nationales. Huit feuillets, du 8 octobre 1969, mettent en garde le Président sur les projets de l'état-major du Pentagone, visant à soumettre le Nord-Viêt Nam à des opérations aériennes et navales extrêmes. Melvin Laird, secrétaire à la Défense, y affirme que cela ne provoquerait que « des dépenses et des dangers importants sans profit militaire ou politique évident », et fait part de ses « incertitudes graves sur la pertinence et l'efficacité » des projets du Pentagone. « Nous devons faire en sorte de conserver l'appui du peuple américain », conclut Laird. Contrairement à ses déclarations, le Président tenait donc compte des troubles et de la détérioration de l'opinion publique.

Des bandes magnétiques, enregistrées entre le mois de novembre 1972 et janvier 1973, jettent un nouvel éclairage sur la façon dont Nixon s'adressait à Kissinger, conseiller à la Sécurité nationale, dans le bureau ovale :

« N'oubliez jamais : la presse est l'ennemi. L'establishment est l'ennemi. Les professeurs sont l'ennemi. Les enseignants sont l'ennemi. Écrivez cela au tableau noir 100 fois et ne l'oubliez jamais. »\*

La conversation probablement due à l'alcoolisme de Nixon, date de décembre 1972, peu de temps avant les bombardements massifs sur Hanoi et Hai Phong.

### LA PHOTOGRAPHIE D'UNE FILLETTE

Le 8 juin 1972, un bombardement au napalm a lieu sur un petit village vietnamien. Un coup de tonnerre dantesque allume un soleil de feu qui envahit le ciel et carbonise la terre. De cet enfer, surgissent des enfants, terrorisés, en larmes. Au milieu du tableau, un petit ange pâle de sexe féminin, nu, visage défiguré par l'effroyable douleur du grésillement qui consume ses chairs, court bras en croix parmi ses frères, sur un fond de nuées de fin du monde. Quelques secondes plus tard, sur la droite – hors-champ de la photo – arrive une grand-mère édentée aux pieds nus portant dans ses bras un de ses petits-enfants rôti qui mourra. En arrière plan, des apôtres casqués assistent, impuissants ou impassibles, au supplice de la fillette brûlée par la cruauté de leur Dieu. La toute puissante Amérique vient de jeter l'enfer sur la terre, sur des enfants.

---

\* L'auteur signala la chose à Howard Zinn, qui avait été très impliqué dans l'histoire des *Pentagon Papers*, (puisque c'est à lui que Daniel Ellsberg les adressa) ; il lui répondit : « Il est évident que Nixon avait perdu son équilibre mental. »

\*\* NdE : Si cette image a fait le tour du monde, marqué une génération et reste emblématique de la guerre du Viêt Nam, le film qui montre la même scène, est passé inaperçu. Il montre plus d'éléments que l'image fixe, dont il faut souligner qu'elle faillit ne pas paraître car la gamine dont elle dépeint les souffrances est nue. Dans la société états-unienne, puritaine et pudibonde, il est acceptable de tuer des enfants (si ces massacres sont tenus secrets) : il est en revanche inconcevable d'exposer un téton ou le sexe d'une enfant prépubère. La vidéo du film est visible sur Internet, ici par exemple :  
- <http://www.youtube.com/watch?v=Ev2dEqrN4i0>

La publication de cette photo\*\* fait débat avant même sa parution. Elle établit la férocité de cette guerre maléfique, choque la spiritualité, particulièrement celle de l'Occident chrétien car elle en contient tous les symboles qu'elle pulvérise. Elle déconstruit l'image du monde que souhaitent donner les puissants. L'atrocité de la guerre du Viêt Nam devient subitement réelle. Publiée dans le monde entier, la photographie pesa sur la conscience de l'universelle majorité silencieuse. En effet, à l'inverse des discours des dirigeants politiques et des manifestations des opposants, la photo parle par son silence. Elle n'appartient pas à un camp ou à une idéologie. Elle est absolue et indiscutable.

Seul le Président Nixon, vivant dans son monde frelaté, dira le 12 juin, jour de la parution de la photo : « Je me demande si ce n'est pas truqué ».

- « Elle est aussi réelle que la guerre du Viêt-Nam », lui répondra Nick Ut, l'auteur de cette image iconique .



La célèbre photo, légèrement recadrée, telle qu'elle fut le plus souvent publiée.

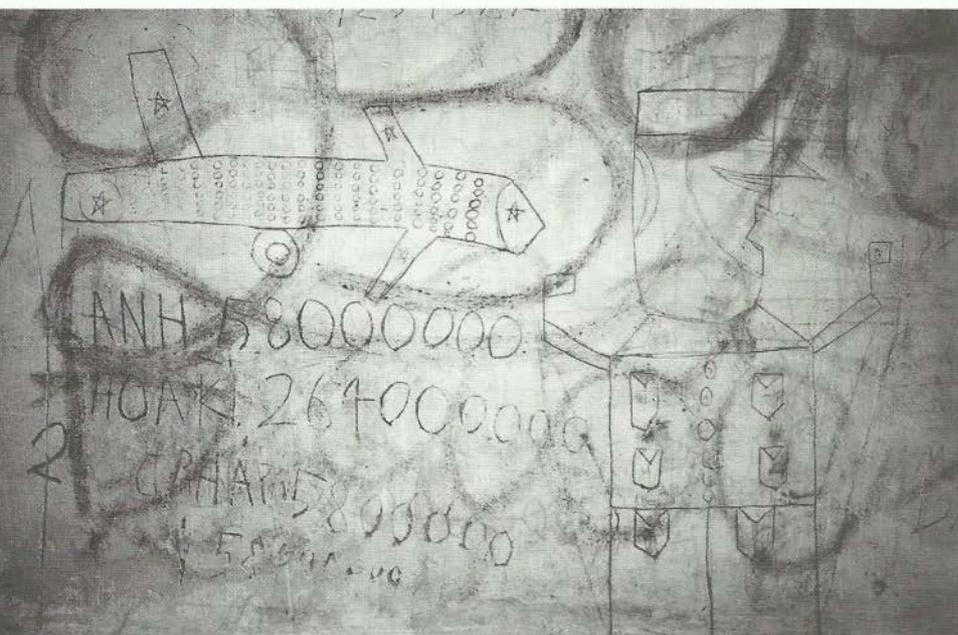
© 1972, Huynh Cong Ut, dit Nick Ut.

## TRANCHES DE VIE

C'est au x<sup>e</sup> siècle que le Viêt Nam en devenir avait vécu sa dernière période d'indépendance. Depuis, il a connu de nombreux envahisseurs, Mongols, Chinois (...) Espagnols, Français, Japonais, puis encore Français, Américains, Khmers rouge, puis Chinois de nouveau. Mille ans de guerre sans repos. Et, au terme d'un immense sacrifice national, une nouvelle indépendance ; et la paix.

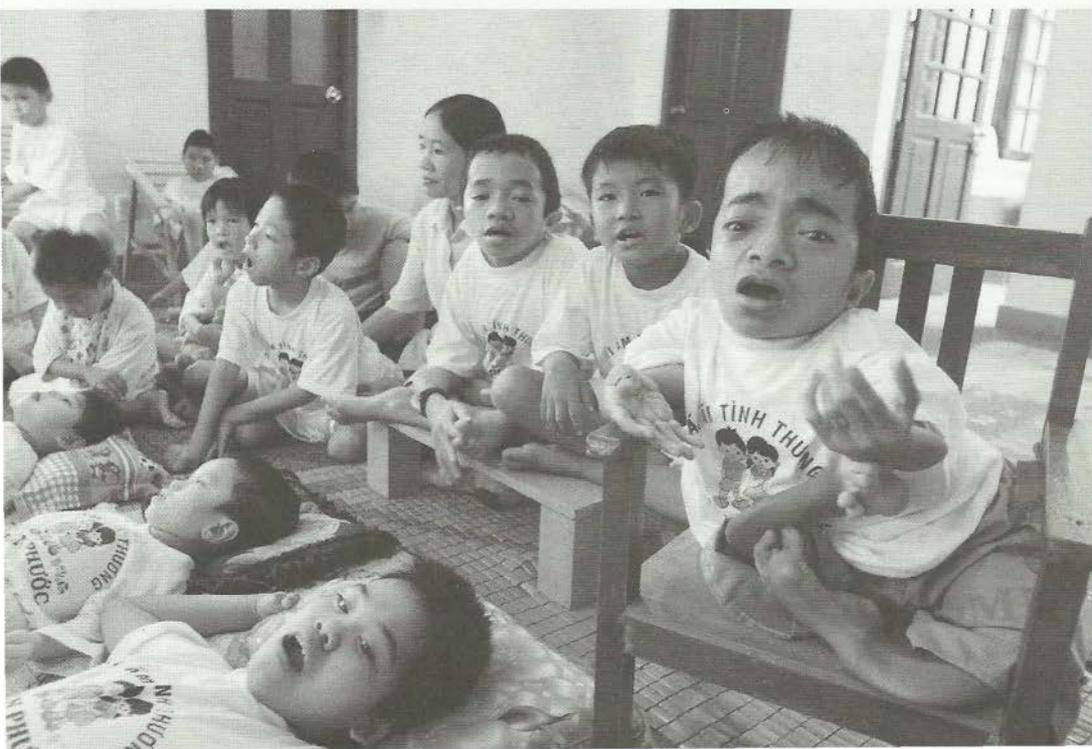
Mais maintenant que la guerre est finie, elle continue encore. Une guerre silencieuse, si laide qu'elle n'a pas l'honneur des écrans. Bien sûr, on la rencontre au « Village de l'amitié » de Van Canh, à côté d'Hanoi, ou dans le « Village de la paix » situé dans l'enceinte de la plus importante maternité du pays, Tu Du, à Hô-Chi-Minh-Ville. Deux lieux qu'on peut qualifier d'établissements pilotes. Elles sont là les victimes visibles de l'Agent Orange. Les écrans du monde n'en veulent pas, car elles font peur. Certaines le savent. Elles souffrent d'exister. Elles vous fouillent la pupille et semblent demander : « Qu'ai-je fait pour être comme cela ? », et vous devenez l'accusé du monde entier.

Ces victimes-là ne sont que l'infime partie apparente d'une réalité effroyable et tue. Les autres, essaimées sur 2 000 kilomètres du nord au sud, s'aperçoivent en ville au détour d'une rue, en campagne au fond d'un chemin poussiéreux de terre rouge menant à un hameau de paillotes, quelque part sur les Hauts Plateaux, ou bien dans un de ces innombrables bateaux maisons.



Sur les murs du dispensaire du Dr Quy à Thai Binh, apparaissent les stigmates de la guerre.  
© 2006, Olivier Papegnies.

Le Van Binh Quec, 23 ans, chante en compagnie d'enfants pris en charge par l'association Thien Phuoc, située tout près d'Hô-Chi-Minh-Ville.  
© 2004, Alexis Duclos.





District de Cam Lo, province de Quang Tri, Viêt Nam.

De ses filles, Li Thi Hoa (14 ans) et sa sœur Le Thi Nhon (27 ans), leur père commerçant dit : « Elles ont les mêmes problèmes. Les gens les appellent des monstres, mais elles sont normales. Hoa par exemple est très intelligente, elle étudie à la maison. »

Âgé de 57 ans, Le Huu Dong fut soldat dans l'armée sud-vietnamienne, de 1963 à 1975, et cela l'a mis en contact direct avec l'Agent Orange. Son 3<sup>e</sup> enfant, également atteint de nanisme, est mort.

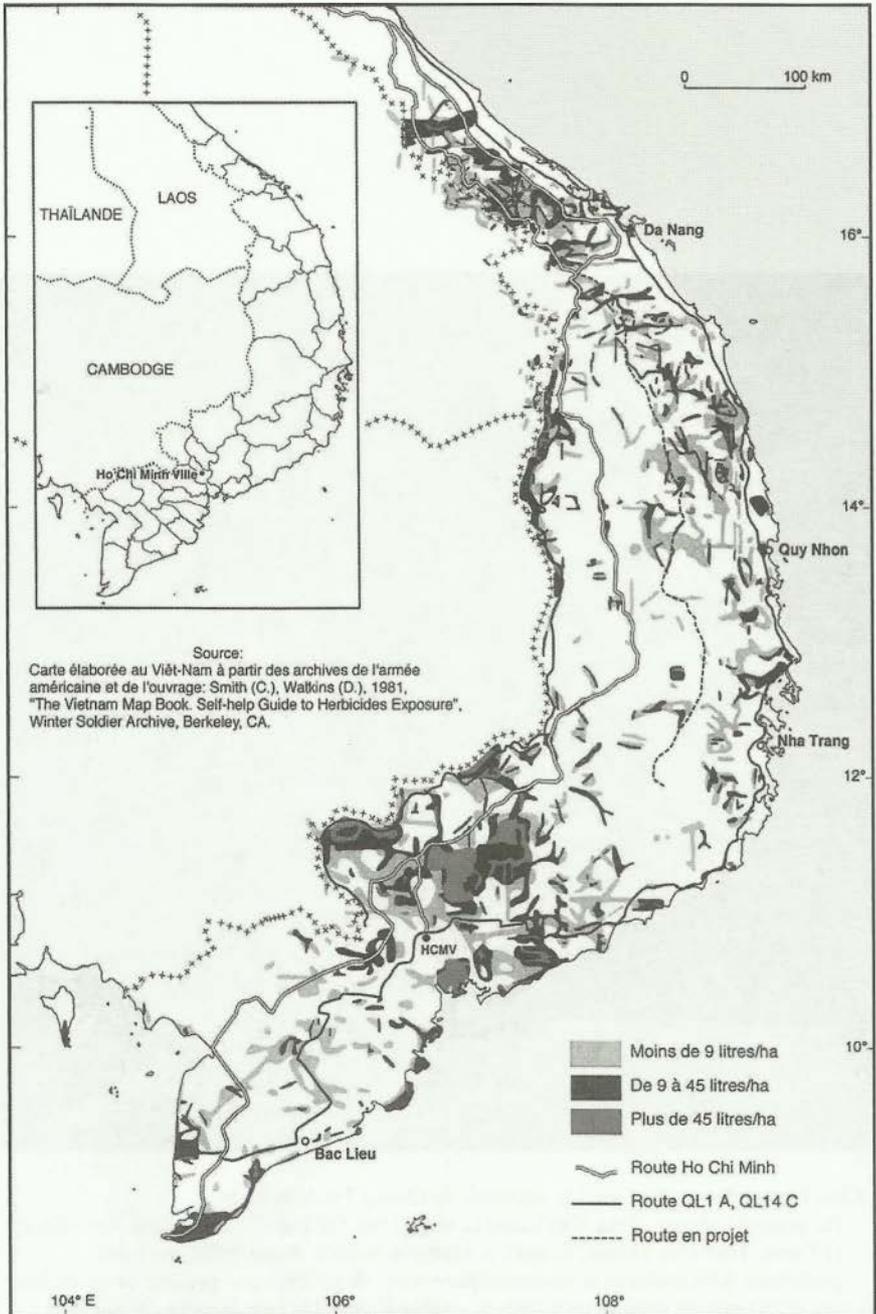
© 2000, Jan Banning.



Cam Tuyen, district de Cam Lo, province de Quang Tri, Viêt Nam.

De gauche à droite : Tran Van Lam (12 ans), Tran Thi Luy (15 ans), Tran Van Hoang (17 ans), Tran Van Thuan (22 ans). « Tous nos enfants sont débiles, avec des problèmes pour parler et se déplacer, pour voir ; ils peuvent comprendre ce qu'on leur dit, et ils peuvent manger tous seuls », explique Tran Thi Gai, la mère, 50 ans. Les parents sont paysans.

© 2000, Jan Banning.



Carte de l'épandage des défoliants sur le Viêt Nam de 1961 à 1971, dates « officielles ». Cependant, il est notoire que les pulvérisations durèrent jusqu'en 1974 : pendant les 3 dernières années, elles furent effectuées par l'armée sud-vietnamienne sous la supervision de conseillers militaires américains, (Laboratoire de Cartographie Appliquée. IRD).

## CHAPITRE IV

### Quantités et zones des épandages

La quantité totale de défoliants et herbicides pulvérisés sur le Sud-Viêt Nam entre 1961 et 1971 fut longtemps estimée à 72 millions de litres. On retint par la suite un chiffre supérieur, (84 millions), quand on découvrit que des lots n'avaient pas été inscrits ou déclarés. Aujourd'hui, les scientifiques avancent le chiffre à minima de 100 millions de litres, voire beaucoup plus... On ne sait pas donner une estimation précise. Compte tenu des proportions en ppm (partie par million) de dioxine par litre d'agent chimique, les calculs visant à établir la quantité de dioxine pure déversée sur le Viêt Nam varient. Premier à tenter cette évaluation, Arthur Westing, l'avait estimée aux environs de 170 kg. Vint ensuite le Rapport\* de Jeanne Stellman, réalisé sous contrat avec l'Académie nationale des Sciences de Washington et approuvé par l'Institut de médecine pour lequel elle travaillait. Il constitue une immense expertise tenant lieu de référence dans ce domaine. Ce rapport augmente la précision des recherches effectuées précédemment grâce à son système d'information géographique. Il utilise les plans de vols retrouvés dans les archives de l'armée américaine ; on ne sait malheureusement pas si ces derniers sont complets. Il en résulte un accroissement considérable de l'évaluation du volume des agents chimiques déversés. Le rapport double la précédente estimation : 386 kg de dioxine pure. Des lots de fabrication et des épandages n'auraient toutefois pas été enregistrés car

---

\* Travaux conjoints effectués par Jeanne Mager Stellman, Tracy Weber et Carrie Tomasallo (du Département de Santé à l'École de Santé publique de l'Université Columbia de New York), par Steven D. Stellman (du Département d'Épidémiologie à l'École de Santé publique et de l'Institut de prévention du cancer de l'Université Columbia de New York), ainsi que par Richard Christian, d'Alexandria, en Virginie.

des teneurs en dioxines ont été constatées en des lieux qui ne figurent ou ne correspondent pas aux archives ; il pourrait s'agir de crashes d'avions ou de largages d'urgence. Le professeur Aleksei Fokin, de l'Académie des Sciences de Russie, parle lui de 500 kg de dioxine pure. Le Rapport Stelman montre que 3 851 villages subirent les épandages d'agents chimiques et place le nombre de personnes directement exposées entre 2,1 et 4,8 millions. Ce nombre n'inclut pas les personnes contaminées ultérieurement par leur environnement, ni celles qui seront atteintes par la chaîne alimentaire, ou nées avec des malformations.

D'après le Rapport Stelman, la superficie reconnue comme ayant été vaporisée serait de 2,6 millions d'hectares. Cependant, des surfaces identifiées précisément reçurent de 1 à 10 épandages, certaines davantage encore. Aussi, en effectuant un calcul en équivalent/hectare traité, j'obtiens des chiffres donnant le vertige qui n'ont jamais été produits à ce jour. Ce cumul des épandages correspondrait au traitement de 12,37 millions d'équivalent/hectare, au minimum. La prescription d'agent chimique pulvérisée par hectare étant de 28 litres, cela nous donne le chiffre prodigieux de 346,4 millions de litres de défoliants ou herbicides empoisonnés vaporisés sur le Viêt Nam. Si l'on soustrait les 35 % des volumes connus ne contenant pas de dioxine – 10 % d'Agent Bleu (arsenic) et 25 % d'Agent Blanc (HCB et nitrosamines) – il reste 225 millions de litres d'agents chimiques contenant de la dioxine. En divisant ce volume par 28 (litres/hectare), cela représente 8 millions d'équivalent/hectare contaminés, au minimum (une superficie équivalant à presque 2 fois la Suisse). Sauf à croire que dans le contexte chaotique de la guerre, on demanda aux militaires de s'amuser à diluer\* par 4 les 84 millions de litres des cargaisons de barils d'Agent Orange et autres herbicides, ou à supposer que les avions partaient avec leur cuve aux trois quarts vides, apparaît ici un problème qui n'a jamais été soulevé.<sup>1</sup>

Davantage prédisposé à recevoir la sincérité du Rapport Stelman que les chiffres communiqués par l'armée américaine – la densité du malheur de l'Agent Orange au Viêt Nam et les teneurs de dioxine encore présentes dans ses sols plaidant plutôt en faveur de ce rapport – le professeur Fokin est probablement plus proche de la vérité en avançant le chiffre de 500 kg de dioxine pure, tout en étant peut-être encore très loin du compte. Pour faire le rapprochement entre ce nouveau calcul que je propose\*\* et l'ancien, la logique aboutit à multiplier 8 millions d'équivalent/hectares par 110 mg qui est la concentration de dioxine pure à l'hectare communément acceptée par les scientifiques les plus frileux, lesquels admettent par

ailleurs qu'elle peut atteindre 2 000 à 3 000 mg/ha à de nombreux endroits. Là, nous sommes saisis de vertige. En ne prenant que le plancher de 110 mg/ha, ce cumul s'élève déjà à 885 kg de dioxine pure. Et si l'on tient compte des 25 % d'Agent Blanc contaminés à l'hexachlorobenzène (HCB) et aux nitrosamines presque aussi nocifs et cancérigènes que la dioxine de l'Agent Orange, le poids de poison pur s'exprime en tonne : à 1,22 tonne au minimum. Et pourtant, qui peut contredire le raisonnement sur lequel s'appuie ce calcul ? Il faut ajouter qu'à ce jour, personne ne connaît la vitesse de pénétration de la dioxine dans les sols (différente selon leur nature) entre deux épandages, pas plus que la quantité présente dans le sous-sol vietnamien.

Il serait intéressant de pouvoir confronter les archives de cette guerre chimique parallèlement au cours de l'Histoire. Tant que cette guerre imposée de manière frauduleuse au Congrès états-unien continua à être considérée comme légitime et constitutionnelle, il semblerait que les archives correspondent à la réalité et aux témoignages vietnamiens. Plus tard, le scandale des *Pentagon Papers* dévoila un pan de la vérité : McNamara commandita l'étude en 1967, année du plus fort épandage d'Agent Orange, mais l'intégralité des documents ne fut jamais rendue publique... Lorsque dans l'avenir les archives seront disponibles, il est très probable que les documents notifiant les lots d'agents chimiques fabriqués et répertoriant les vols de missions d'épandage soient « incomplets », ou inexistantes pour certains lieux et périodes. D'ailleurs, les archives des épandages d'Agents Orange, Blanc, et Bleu, sur le Laos et le

---

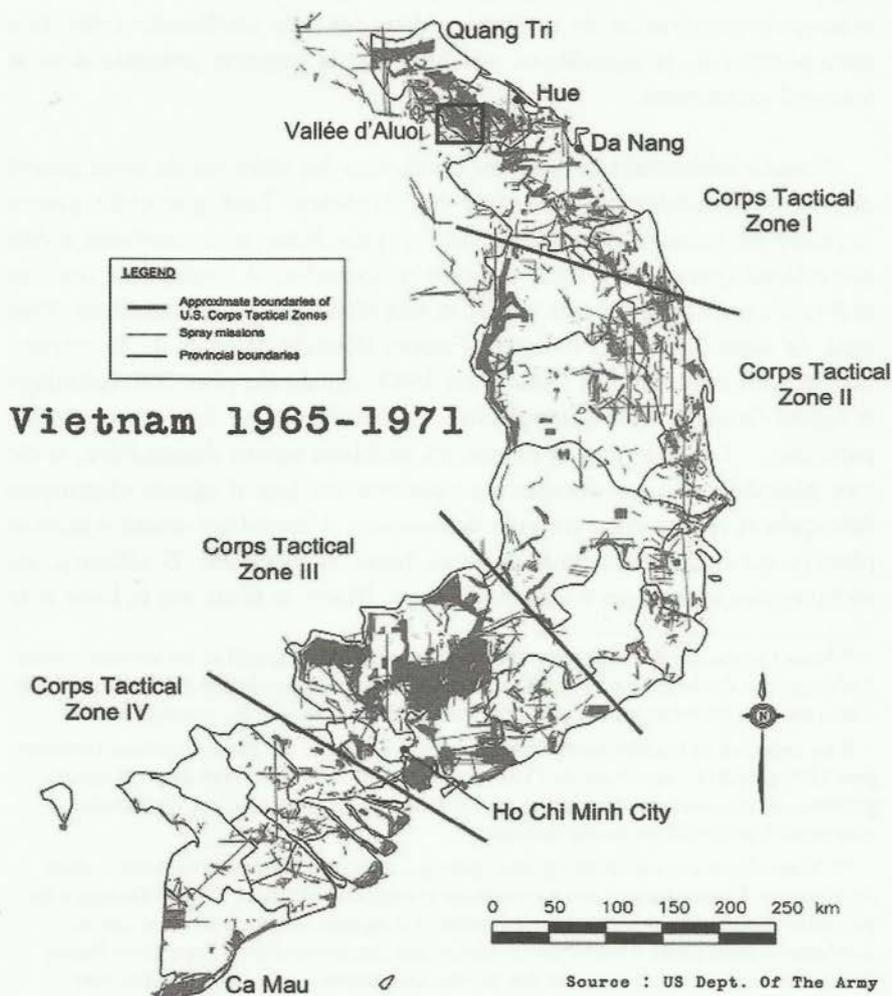
\* Nous savons que des mélanges ont été effectués avec du gasoil ou du kérosène, mais il n'existe pas de données précises à ce sujet. En outre, cela ne change en rien le poids de « dioxine pure épandue par hectare » communément accepté par les scientifiques.

Pour rappel de la toxicité extrême de ce produit, en 2002 – en pleine psychose terroriste post 11-Septembre – une étude de l'Université Columbia de New York estimait que 80 grammes de dioxine pure déversés dans le système de distribution d'eau d'une ville pourraient tuer 8 millions de ses habitants.

\*\* Voir « Nouveau calcul du volume épandu... à partir du Rapport Stelman », dans les Annexes. Contrairement aux applications civiles, au Viêt Nam, l'Agent Orange a été pulvérisé non dilué (p.5 du Rapport Zumwalt). Ce rapport confirme en outre que de nombreuses utilisations d'herbicides n'étaient pas enregistrées dans l'opération Ranch Hand. L'amiral Zumwalt écrit que des unités combattantes, telle Brown Water Navy, ont souvent procédé à des épandages de façon officieuse : « En tant que commandant des forces navales US au Vietnam, j'étais au courant que l'Agent Orange délivré aux forces alliées était fréquemment utilisé dans des missions non enregistrées. » Par ailleurs, le Rapport Stelman (écrit à partir des archives disponibles, donc incomplet) situe le pic d'utilisation de l'Agent Orange durant l'année 1967, tandis que le Rapport Zumwalt (rédigé d'après la situation réelle par ce haut responsable intègre) l'établit en 1969.

Cambodge, relevant d'une extension de la guerre dans la plus parfaite violation de la législation nationale états-unienne ainsi que du droit international, n'existent officiellement pas ; les rares qui soient connues ne livrent que des bribes d'informations.

## Carte des zones d'épandage



Carte montrant le découpage des quatre zones militaires du Sud-Viêt Nam par l'US Army. Certains endroits, particulièrement stratégiques, furent vaporisés à de nombreuses reprises, et sont devenus aujourd'hui des points chauds (*hot spots*) à haute concentration en dioxine.

Cette carte permet aussi de voir, partiellement, des épandages effectués au Laos.

D'après le Rapport Stelman, 2,6 millions d'hectares furent arrosés par les défoliants au sud du 17<sup>e</sup> parallèle (trois fois moins selon l'armée américaine !), recevant de un à plus de dix traitements selon les zones, sur environ 1 000 kilomètres de longueur. Le très complexe réseau hydraulique du pays, (ruisseaux et rivières, marais et delta auxquels viennent s'ajouter moussons et inondations), parachevèrent l'œuvre destructrice en disséminant le poison sur de nouveaux territoires. Si cela présente l'avantage de diminuer la teneur de dioxine sur les zones d'épandage, l'inconvénient majeur est d'acheminer le poison là où il n'était pas auparavant. De la même façon, les facteurs humains sont également à prendre en considération. Les très nombreux combattants nord-vietnamiens (hommes et femmes) ayant séjourné au Sud rentrèrent contaminés et développèrent des maladies ; ils transmirent aussi les effets tératogènes à leur descendance. On comprend que tout le pays est maintenant concerné.

#### ÉPANDAGE AU LAOS, AU CAMBODGE ET À LA FRONTIÈRE ENTRE LES 2 CORÉES

Au Laos, les royalistes du général Phoumi Nosavan occupent les vallées de l'ouest ; les communistes du prince Souphanouvong, les montagnes de l'est (limitrophes du Nord-Viêt Nam) ; et les neutralistes de Souvanna Phouma (demi-frère de Souphanouvong) le centre du pays. Ces derniers sont au pouvoir. Le Laos avait proclamé son indépendance en 1945, reconnue par la France en 1953. Les Accords de Genève de 1962 ont entériné sa neutralité.

Cependant, les intérêts régionaux et internationaux ne l'entendent pas ainsi. Dès novembre 1965, dans le cadre de l'Opération Tiger Hound, l'armée américaine entame une campagne de défoliation des territoires compris entre la province d'Attapeu et celle de Savannakhet situées sous le 17<sup>e</sup> parallèle de façon à couper la piste Hô Chi Minh qui contourne la DMZ vietnamienne par le Laos et approvisionne la guérilla sud-vietnamienne. Très peu d'archives concernent ces missions, et pour cause : il s'agit d'une flagrante violation des Accords de Genève. De plus, côté américain existe la crainte que la propagande communiste s'empare de cette utilisation de produits chimiques. Loin des soucis environnementaux et sanitaires, la plus grande préoccupation est de loin la préservation du secret. L'utilisation d'herbicides sur le Laos sera dénoncée durant le conflit, mais niée par le gouvernement US jusqu'en 1982. Là, l'objectif de la défoliation était de préparer le terrain avant de le bombarder.

Nous possédons toutefois quelques données. Les premiers vols sont enregistrés le 3 décembre 1965, et le dernier le 7 septembre 1969, bien que, selon Jeanne Stelman, des épandages se soient déroulés le 1<sup>er</sup> octobre 1970. Seules 209 dates de missions figurent dans les archives, composées uniquement de 8 feuillets ; c'est bien peu pour une opération de cette ampleur qui dura au moins 4 ans. Elles indiquent que 2 millions de litres d'agents chimiques furent pulvérisés sur 66 000 hectares. D'après William Buckingham Jr, historien de l'US Air Force, c'est au premier semestre 1966 que l'armée de l'Air connut sa plus forte activité avec plus de 200 sorties, déversant environ 200 000 litres d'Agent Orange. Cela laisse supposer que des Agents Bleu et Blanc ont été aussi répandus au cours de ces sorties, car les avions étaient équipés d'une cuve de 1 000 gallons, soit 3 785 litres par appareil ; en effet, il n'est pas fait mention d'hélicoptère ni d'engin terrestre ayant des capacités inférieures. Ce qui fait presque 800 000 litres (et non 200 000) d'agent chimiques répandus lors de ce seul premier semestre 1966, soit presque 4 fois plus que le chiffre « rassurant » annoncé par l'historien de l'US Air Force. Sinon, cela suppose que tous les appareils auraient pris leur envol avec des cuves aux trois quarts vides : une hypothèse totalement invraisemblable. Ou bien qu'on vaporisa 4 fois plus d'Agents Blanc et Bleu que d'Agent Orange, une proportion qui ne correspond à aucun exemple connu.

À partir de mai 1966, le général Westmoreland fit détruire les cultures du Laos. Il existe une liste de 64 missions de ces destructions au Laos s'étalant entre septembre 1966 et septembre 1969, visant une superficie totale de 20 485 hectares supposés subvenir à l'alimentation ennemie. En janvier 1969, une note de la Division des opérations chimiques adressée au Military Assistance Command Vietnam (MACV) siégeant à Saïgon, et signée par le général Elias Townsend, souligne que : « La légalité de ces sorties hors du pays est incertaine ». Encore un argument pour justifier une dissimulation de preuves.

Au final, nous savons que l'Agent Orange représente 75 % des agents chimiques connus pulvérisés sur le Laos ; l'Agent Bleu, 15 % ; l'Agent Blanc, 10 %. Pourtant, de janvier à juin 1971, l'armée de l'Air montre que les UC-123, (appareils uniquement équipés pour la défoliation), ont effectué 860 missions au Laos, sans plus de détails. Or, ces missions accomplies en un semestre représenteraient à elles seules 3,2 millions de litres d'agent chimique puisque dans ces données, là encore, rien n'apparaît sur des opérations au moyen d'hélicoptères ou de véhicules terrestres.

C'est troublant, et même choquant. En 1974, des épandages ont encore lieu, officiellement pour détruire la culture du pavot.

Parmi les documents déclassifiés, on ne trouve que 5 cartes de missions entre le 17 octobre 1968 et le 18 janvier 1969. Quelques jours après les épandages, les chasseurs-bombardiers entraient en action : or, encore une fois, aucun objectif n'est signalé pour cette région. Pas de listes complètes des cibles et des sites, les non-dits sont révélateurs. Tout comme l'interview au *New York Times* de William Sullivan, ancien ambassadeur des États-Unis au Laos de décembre 1964 à mars 1969, dans laquelle il expliquera que « secret » n'est pas le terme qui convient pour évoquer le programme des herbicides : « Au contraire, il n'a pas été admis ou confirmé. » Cette déclaration pourrait laisser entendre que le peu d'archives retrouvées – sans continuité calendaire – sur les déversements d'agents chimiques sur le Laos s'explique en fait par l'omission de la destruction desdits documents.

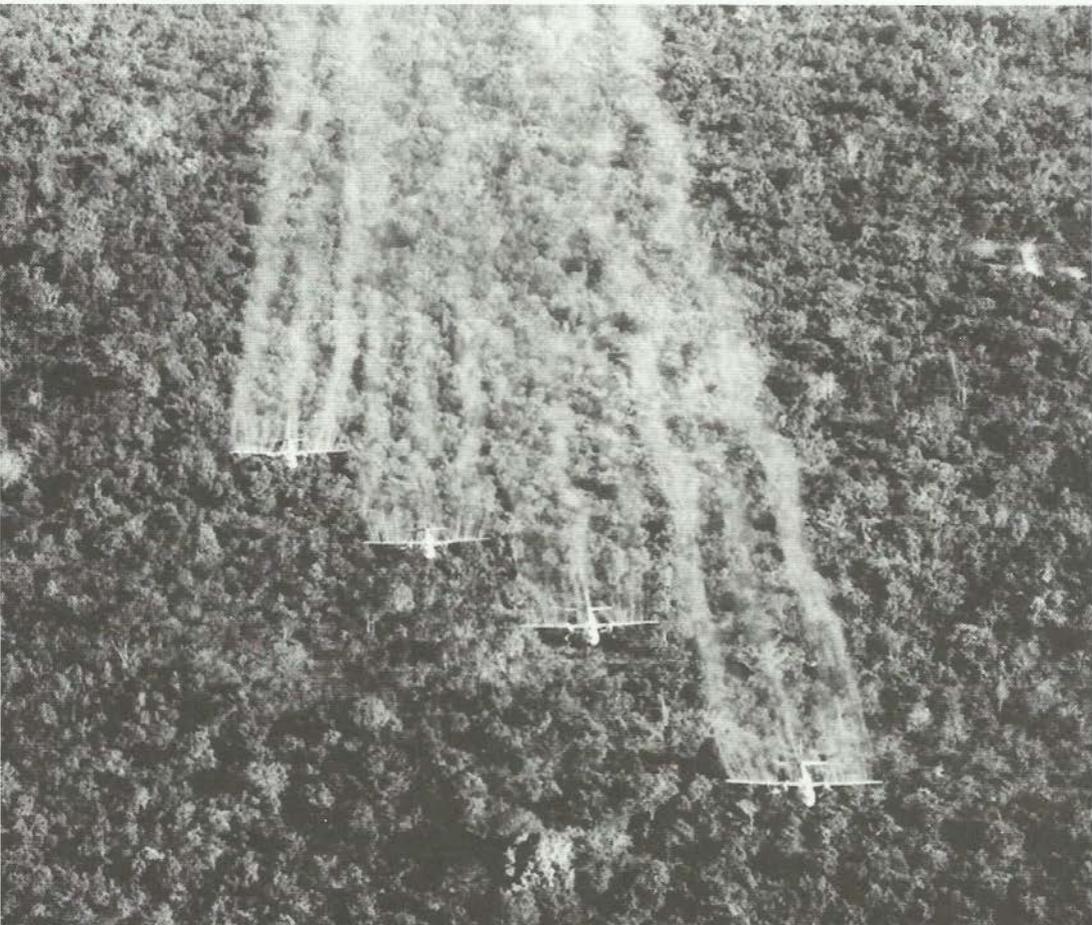
Au Cambodge, pays neutre, comme au Laos, l'épandage des herbicides est resté secret. Les paysans se souviennent de cette « rosée jaune » qui tuait les arbres et les fruits au milieu des années 1960. Certains recou-



Défoliation et bombardements de la vallée d'A Luoi (A Sauh), territoire peuplé d'ethnies minoritaires chamanistes, près de la frontière avec le Laos (à l'ouest de Huê).  
© Photo US Air Force.

vraient leur puits. Les différentes ethnies attribuaient les maladies et les enfants nés difformes aux fautes commises dans une vie antérieure. Ces opérations visaient les « sanctuaires » communistes Khmers où se réfugiait la résistance *Viêt Cong* au-delà de sa frontière.

Puis les bombardements suivirent la défoliation, et le Cambodge porta plainte auprès des États-Unis. Entre le 4 août 1964 et le 6 avril 1973, un incessant chassé-croisé de télégrammes eut lieu entre l'ambassade américaine de Phnom Penh et Washington ; entre le ministre des Affaires étrangères cambodgien, Huot Sambath, et son homologue états-unien, Dean Rusk ; tout comme entre Huot Sambath et le Conseil de sécurité des Nations unies : les USA furent accusés d'utiliser des armes chimiques.



Quand la guerre est inavouable et que priment les objectifs militaires, les épandages d'herbicides s'effectuent de nuit et à haute altitude. Dans ces conditions, les zones touchées sont d'autant plus importantes. Dans la période relativement brève du 18 avril au 2 mai 1969, ces pulvérisations atteindront 173 000 hectares dans la province de Kampong Cham, détruisant les plantations d'hévéas à hauteur de 12 % des recettes d'exportations du Cambodge. Les États-Unis expliquèrent qu'il s'agissait certainement de retombées collatérales des herbicides utilisés sur le pays voisin. Personne ne crut à cette fable. Une équipe d'inspection fut dépêchée ; parmi elle, les docteurs Charles Minarik et Fred Tschirley. Ils confirmèrent l'étendue des dégâts « causés par un acte délibéré et direct en survol des plantations de caoutchouc », mais ne purent prouver qu'il s'agissait d'avions américains. Minarik et Tschirley reçurent l'ordre de ne pas divulguer leurs résultats. En décembre, une équipe indépendante dirigée par les scientifiques Egbert Pfeiffer et Arthur Westing se rendit sur les lieux. Ils rencontrèrent et interrogèrent des Cambodgiens sans lien avec le gouvernement, et ils parvinrent aux mêmes conclusions que leurs prédécesseurs tenus au secret. Ils en conclurent que les États-Unis étaient responsables, mais que l'US Air Force n'était pas impliquée. Des hélicoptères et des avions Dakota furent évoqués. Sans preuve formelle, Pfeiffer et Westing pensèrent que la CIA (ou une autre agence active en Asie du Sud-Est) tentait de déstabiliser le gouvernement du Cambodge. Les pulvérisations auraient pu être effectuées par la CIA et Air America, une compagnie aérienne lui appartenant, basée à Taïwan et impliquée de longue date dans le trafic d'héroïne du Triangle d'Or avec le Kuomintang,\* visant à soutenir l'économie des Hmongs\*\* qui combattaient le Pathet Lao dans les montagnes frontalières au Nord-Viêt Nam. Elle effectuait des opérations camouflées, de logistique comme le transport de troupes et le soutien tactique ; la défoliation était dans ses possibilités. Le Cambodge réclama 12,2 millions de dollars de dédommagement. Une analyse juridique du département d'État conclut à la responsabilité du gouvernement états-unien. Kissinger fit tout pour garder secret le règlement de cette affaire, prélude au coup d'État contre Sihanouk et à l'invasion clandestine des troupes américano-sud-vietnamiennes survenue peu de temps après.

---

\* Parti nationaliste chinois en lutte contre le parti communiste chinois.

\*\* Peuple, venu de Chine, vivant dans les montagnes au nord du Viêt Nam et du Laos.

D'une ampleur ahurissante pour une guerre secrète, les épandages d'Agent Orange furent intensifs. Au Cambodge, comme au Viêt Nam et au Laos, habitants et vétérans sont malades et en meurent ; des enfants naissent atteints de difformités monstrueuses. Il en est de même près des lieux de stockage aux Philippines, pour les vétérans sud-coréens, néo-zélandais et australiens ayant combattu aux côtés des États-Uniens, ainsi que sur les lieux de tests de l'Agent Orange, comme au Canada et en bien d'autres endroits du monde ayant été choisis pour y effectuer des essais.

En 1968, alors que le Viêt Nam subissait l'une des années les plus intenses en termes d'épandage, l'Agent Orange fut également employé au mois de juillet sur la DMZ séparant la Corée du Nord de la Corée du Sud. Le but était d'entretenir la désertification de cette zone coréenne afin d'en garder le contrôle. Cependant, il ne faut pas confondre ces deux guerres bien qu'elles aient les mêmes motivations et des résultats sanitaires identiques. Les victimes nord et sud-coréennes, ou américaines stationnées encore à ce moment-là sur cette zone coupant la Corée en deux, sont des victimes de l'Agent Orange qui viennent s'ajouter à celles de la guerre états-unienne qui se déroule au Viêt Nam dans le même temps.

## RÉSULTATS ET COÛTS ENVIRONNEMENTAUX

Tout d'abord, d'un point de vue militaire, les spécialistes s'accordent à penser que la déforestation au Viêt Nam était très peu onéreuse en comparaison des bénéfices que l'état-major pouvait en attendre. Toutefois, elle n'a pas apporté l'avantage stratégique escompté, car la résistance *Viêt Cong* s'adapta aux situations extrêmes. À l'inverse, les dégâts environnementaux s'avèrent catastrophiques, et le resteront longtemps.

Aussi atroces que soient les effets des agents chimiques, principalement l'Agent Orange, sur les hommes et leur descendance, ils ne représentent qu'une partie du problème. La destruction intentionnelle des règnes végétal, animal et minéral, par empoisonnement de la terre qui apportait protection et subsistance aux habitants de ces écosystèmes n'a pas de précédent dans l'Histoire de l'humanité.

Le mot « écocide »\* naît avec la guerre chimique au Viêt Nam. Ce désastre atteint chacun des trois règnes depuis le simple organisme monocellulaire jusqu'aux espèces dites « supérieures », dont l'être humain.

Les dommages sont immédiats et persistants sur les terres et interdisent encore de nos jours toute activité économique humaine dans certaines régions. La destruction du couvert végétal modifie rapidement les précipitations, et donc à terme le climat. Dans un premier temps, la forêt qui couvre la majeure partie du Sud-Viêt Nam, ressource naturelle principale du pays, est atteinte de plein fouet. Les agents chimiques font tomber les feuilles de centaines d'espèces d'arbres majeurs et dominants : les Diptérocarpacées qui constituent la forêt primitive à feuilles persistantes comprenant 680 espèces réparties en 17 genres, et les Fabacées comprenant 18 000 espèces réparties en 650 genres pour les couches supérieures de la canopée. Des espèces rares et donc précieuses (*Azelia xylocarpa*, *Hopea odorata*, *Pterocarpus macrocarpus*, *Sindora siamensis*) ont disparu.

Ainsi, la lumière pénètre la forêt et en accroît la température, l'humidité des sols change, et les conditions deviennent inappropriées pour ces arbres et ceux des couches inférieures, inadaptés au soleil tropical. Il en va de même pour les buissons et les plantes au niveau du sol. Les terres sont alors érodées par les moussons et les ruissellements dispersent les nutriments organiques et minéraux essentiels à ces espèces végétales. Or, les plantes sont les seuls organismes à fabriquer leur propre nourriture. Tous les types de forêts du Viêt Nam sont concernés, y compris les forêts semi inondées de *Melaleuca* qui ne poussent que dans le delta du Mékong.

Cet écosystème fut détruit sur des millions d'hectares dominant une trentaine de bassins fluviaux ; les inondations qu'ils subissent aujourd'hui aggravent encore la situation car elles déplacent les terres stériles et la dioxine là où elles n'étaient pas présentes, contaminant de la sorte les rivières, et finalement la mer. La mer de Chine a été atteinte parce que les forêts littorales de mangroves à palétuviers *Rhizophora apicauda* subirent les mêmes épandages d'Agent Orange que les forêts tropicales de l'intérieur. Cette pollution occasionna la disparition du dauphin Irrawaddy (dauphin d'eau douce), tout comme celle de poissons, d'amphibiens, et autres crustacés et invertébrés, en stoppant leur reproduction.

Les animaux, (mammifères, oiseaux, reptiles, poissons, insectes), furent tués rapidement par exposition directe au poison ou moururent plus tard des mêmes maux que les humains (cancers, difformités et effets

---

\* Terme inventé par l'environnementaliste vietnamien, Vo Quy (de l'Université nationale du Viêt Nam, Hanoi).



Soldats américains posant avec leur trophée de chasse à 15 km à l'ouest de Da Nang.

© 1967, photo US Army.

---

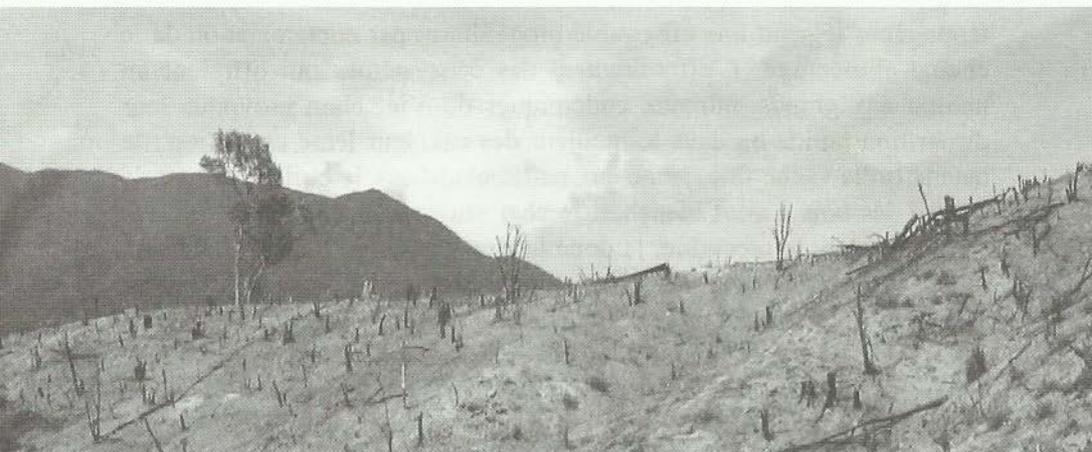
\* Le glas de la forêt est aussi celui du tigre, et des éléphants. Depuis 4 000 ans, l'éléphant d'Asie est asservi par l'homme. Éléphant de guerre transformé en arme redoutable dans les temps anciens, cet animal est devenu l'outil vivant du bûcheronnage, contribuant à la destruction de son propre milieu. Les avions américains bombardèrent les troupeaux d'éléphants, déjà doublement menacés en temps de guerre pour leur ivoire, dans un horrible carnage le long de la piste Hô Chi Minh afin qu'ils ne soient pas utilisés comme moyen de transport.

tératogènes léguant une effroyable progéniture) par contamination de la chaîne alimentaire. L'effondrement des écosystèmes qui offraient un habitat aux grands animaux endémiques du Viêt Nam provoqua leur disparition rapide ou dans le meilleur des cas, leur lente extinction : le bateng (jolie vache fine, jaune aux pattes blanches), le buffle sauvage, le canard des bois à ailes blanches, le chat sauvage, la chèvre de forêt, le chien sauvage, le crocodile, le douc langur (singe), le daim, l'éléphant\* blanc et sombre, le tigre, le faisan lophura, le gaur (la femelle ressemblait à l'antilope et le mâle à un cerf moucheté), le gibbon, le gorille, les grands insectes, la grue Antigone, l'ibis géant et l'ibis noir oriental, le kouprey (zébu pie, bicolore), le léopard, le muntjak d'Inde appelé cerf aboyeur, l'ours malais (appelé aussi l'ours chien ou ours de soleil), la panthère, les perroquets, le porc-épic, le python et autres reptiles, le rheinarte ocellé (magnifique faisan saumoné à crête blanche), le rhinocéros de Java, le sambar (cervidé), le sanglier, la tortue, le varan noir (saurien), et tant d'autres encore. Dans le même temps, les rats et les moustiques proliféraient, ainsi que les épidémies et infections parasitaires qui vont de pair, choléra et paludisme. Les grues migratrices, symbole de longévité et de bonheur, ne viennent plus agrémenter de leur gracieuse présence la vie paysanne vietnamienne. Dans la plaine des Joncs, la grue Antigone (le plus grand oiseau volant), le marabout des Indes et le tantale indien (cigogne colorée) tendent à disparaître. Or, certains oiseaux migrateurs enrichissent la flore et la faune en transportant des graines de plantes ou bien des œufs de poissons que leurs sucs ne digèrent pas et, par la fiente, il arrive parfois que ces graines et œufs retrouvent des conditions favorables à la croissance et à l'éclosion. Ainsi peuvent apparaître des espèces végétales et animales qui, jusque-là, étaient absentes du milieu. L'appauvrissement des espèces accélère le déclin de la biodiversité.

Plus de 40 ans après les épandages, les forêts ne repoussent toujours pas naturellement et des essais de plantations d'arbres endémiques ont échoué. Mais la volonté vietnamienne reconstruit en replantant pied par pied – souvent dans le dénuement et l'oubli – la représentation de son monde disparu. Et même si les jeunes plants brûlent dans les feux d'herbe pionnière\*\* qu'allume le soleil tropical, le génie vietnamien développe une technique qui consiste à établir un couvert végétal d'arbres résistants à

---

\*\* *Imperata cylindrica*, plante du désert appelée aussi herbe à éléphant ou, au Viêt Nam, herbe américaine.



La montagne dévastée sur les Hauts Plateaux ; l'arrière-plan aussi est défolié, mais colonisé par l'« herbe américaine », il donne une illusion de végétation.

© 2008, André Bouny.

croissance rapide de la famille *Acacia*\* en raison de sa qualité d'ombre, et à planter, 3 ou 4 ans plus tard, plusieurs espèces d'arbres forestiers indigènes sous ce couvert : il s'agit bien de redémarrer une forêt tropicale intervertie dans l'espoir qu'elle s'inverse. Mais la dioxine est toujours là.

Dans le passé, homme et forêt coexistaient sans que le premier asservisse la seconde. Ensuite, la colonisation française éventra les forêts pour y tracer des routes permettant un développement économique et aussi d'atteindre et de contrôler les « empoisonneurs »\*\* qui s'y cachaient. Elle abattit plus d'un million d'hectares de forêt primitive pour établir des plantations à caractère économique (hévéa) tout en négociant les bois précieux prélevés. Cela prit de telles proportions que, dès 1881, parut un arrêté qui établissait des réserves pour épargner des bois nécessaires, par exemple, à la construction de bateaux. À cette situation s'ajoutèrent les traditionnelles cultures itinérantes sur brûlis des minorités ethniques. Après la saignée coloniale, la superficie forestière totale du Viêt Nam (Tonkin, Annam, Cochinchine) représentait encore presque la moitié du territoire ; un demi-siècle plus tard, seulement le tiers. La guerre chimique

---

\* L'acacia présente l'avantage de fixer l'azote de l'atmosphère ; de cette façon, il enrichit le sol. On compte plus de 1 500 espèces d'acacias à travers le monde.

\*\* Premiers indépendantistes qui empoisonnèrent des colons français. Ils furent décapités et, derrière les têtes coupées, les colons prenaient la pose pour la photo. Bon nombre de cartes postales sur ce thème parvinrent dans les familles de métropole.

est à l'origine de ce soudain et gigantesque déficit. En réduisant considérablement le couvert végétal, elle a aussi morcelé les forêts dont la fragmentation favorisa la dégénérescence de ses parcelles intactes, et la pression de l'explosion démographique due à l'après-guerre augmenta sa dégradation. En deux décennies, de 1979 et 1999, le Viêt Nam dut nourrir 24 millions de bouches nouvelles. Pour cela, il fallut considérablement augmenter la superficie des terres cultivées. Les surfaces défoliées, demandant moins d'outillage et d'énergie, sont toutes indiquées pour la culture, les habitants ignorant qu'elles sont contaminées par la dioxine, comme d'ailleurs la plupart des surfaces ayant aussi subi les attaques chimiques et déjà allouées aux récoltes. Entre la fin de la guerre et le milieu des années 1990, la superficie de la forêt recule encore, passant sous le quart du territoire. Entre ces deux dates, (1976 et 1995), un acte de guerre internationale d'une grande cruauté perpétue doublement la guerre américaine sur ce pays exsangue : un embargo de 20 ans. On ne trouve pas de gaz en bouteille au Viêt Nam, et l'électricité parcimonieuse fait souvent défaut. Quand elle est disponible, elle sert essentiellement à l'éclairage ; le combustible est partout le bois ou le charbon de bois. Non seulement la forêt (source de bienfaits pour l'humanité) ne se régénère pas, mais elle disparaît, à cause des effets induits par la guerre qui détruisent annuellement 1,27 % de la forêt vietnamienne. Entre 1990 et 2000, le Viêt Nam parvient à inverser la tendance avec un gain de surface forestière de 0,5 %, dont 1,71 millions d'hectares plantés. Le rapport suivant, en 2004, note un nouvel accroissement des forêts avec 1,64 millions d'ha plantés supplémentaires, confirmant ainsi les méfaits de la guerre et de sa continuité appelée « embargo »,<sup>2</sup> (sources gouvernementales, qui ne précisent pas le pourcentage de réussite ni les essences utilisées, la forêt primitive ne pouvant être reconstituée).

Malgré le gigantesque effort de reforestation de ce pays sans moyens financiers et techniques à la hauteur du défi, la situation reste alarmante car la forêt tisse des liens culturels, sociaux, écologiques et économiques. Sa gestion se répartit en trois volets : conservation de la diversité génétique des espèces et de leurs populations ; préservation ; ressource économique. L'ensemble nécessite une bonne gestion et l'utilisation des richesses biologiques pour les générations présentes et futures. En 1993, les forêts vietnamiennes constituées d'arbres à usage spécifique couvraient une superficie de 0,9 million d'hectares, les forêts protégées de conservation 2,8 millions d'ha ; les forêts de production 5,93 millions d'ha. Ce déséquilibre (presque 7 millions/ha de forêt productive pour moins de 3 millions/ha

de conservation) correspond à l'inversion de l'équilibre génétique des variétés et des espèces, et à un inévitable appauvrissement de la flore et de la faune, comme si le pays se dévorait lui-même pour survivre. En 1995, le gouvernement et le Fonds de l'Environnement Mondial (FEM) établissent que le Viêt Nam compte encore des milliers d'espèces de plantes réparties en genres et familles, gymnospermes\* et angiospermes,\*\* dont plus de 2 000 sont endémiques. Des centaines d'espèces d'animaux, d'oiseaux, de reptiles et d'amphibiens ; des milliers de poissons (les eaux territoriales vietnamiennes représentant le double de superficie du territoire lui-même), et d'insectes dont 40 % sont endémiques. Le premier Livre Rouge\*\*\* vietnamien (1992) recense 347 espèces animales menacées. Quatre ans plus tard, 350 espèces végétales rares sont ajoutées à la liste.

Mais la régénérescence des forêts du Viêt Nam s'est considérablement amoindrie sous l'effet des agents chimiques et des bombes, au point que les populations de certains arbres se comptent sur les doigts de la main : *Pinus dalatensis*, seuls 2 spécimens subsistent à Da Lat. *Aquilaria crassna*, réparti à travers le Viêt Nam, ne se retrouve maintenant qu'à Ha Tinh (Tay Nguyen), et dans l'île de Phu Quoc. *Glyptostrobus pensilis* est en danger d'extinction. Seules deux populations subsistent : à Trap Ksor (province Dak Lak) et à Ea H'Leo. Ils produisent des semences mais ne germinent pas, c'est-à-dire qu'ils ne se régénèrent plus naturellement. Quelques individus de *Taxus chinensis* et *Pinus kwangtungensis* subsistent dans le pays. *Shorea falcata* est représenté par seulement 6 arbres à Song Cau (province de Phu Yen), et quelques autres à Cam Ranh (province de Khanh Hoa). *Hopea cordata* compte quelques plants à Cam Ranh (Khanh Hoa). Cette liste partielle donne une idée de la catastrophe écologique et environnementale.\*\*\*\* La forêt fonde les valeurs culturelles, sociales, écologiques, et économiques. Parmi ces espèces menacées, certaines ont une haute valeur économique, d'autres, une grande importance scientifique, et certaines sont précieuses pour la conservation.

---

\* Plante dont l'ovule est à nu, porté par une feuille fertile (non enclos dans un ovaire comme les angiospermes. Les gymnospermes donnent les plus grands arbres du monde.

\*\* Majeure partie des plantes à graines ou à fruits.

\*\*\* Il est au Viêt Nam ce que la Liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) est au monde.

\*\*\*\* Voir dans la partie Annexes en fin d'ouvrage, « Tableau des principales essences menacées d'extinction au Viêt Nam », ainsi que leurs niveaux de mise en danger ; les degrés de dangerosité sont les critères de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, (UICN, 1994).

Si les critères de diversité, de représentativité, d'endémisme, définissant le degré de danger de disparition sont primordiaux, certaines valeurs culturelles invisibles le sont tout autant. Prenons quelques exemples simples d'arbres en Danger Critique d'Extinction (DCE) dont la disparition supprimerait les repères ancestraux de familles vietnamiennes et donc une part de la culture du pays :

- Le « bois-parfum », est un arbre solitaire vivant sous la canopée supérieure\* de la forêt tropicale, bien qu'il atteigne une hauteur de 40 m. Il est employé depuis des temps immémoriaux, et des écrits rapportent qu'il était enterré plusieurs siècles avant utilisation. Ses défenses immunitaires sécrètent une résine très odorante en réaction à l'attaque d'un parasite. Cette gomme porte divers noms et les Vietnamiens lui attribuent de nombreuses vertus. Ils en tirent aussi de l'huile essentielle soignant brûlures et inflammations, et le plus estimé des encens. Sous sa forme la plus pure, il vaut son poids d'or (aspect culturel et culturel qui rappelle le traitement des chênes dans le but de récolter la truffe). Par le passé, on abattait seulement les arbres infectés par le parasite. Après la défoliation américaine, ces arbres devenus rarissimes sont doublement menacés de disparition, la poursuite de la pratique ancestrale aboutissant à les blesser intentionnellement afin de les braconner sur pied. Si la guerre n'est pas parvenue à les décimer complètement, à cause d'elle, leur disparition devient inévitable.

- Le cyprès des marais est un arbre d'une hauteur de 15 à 25 m, au feuillage semi persistant. Il pousse en basse altitude, sur des prairies inondables ou des deltas. Son bois est utilisé en ébénisterie et son tanin en tannerie. Il est respecté des populations locales comme portant chance.

- Le caya peut atteindre une hauteur de 25 m ; son bois rose est utilisé pour le mobilier. Il produit des noix ailées s'ouvrant en trois ou quatre parties. Les Vietnamiens les pressent et en tirent de l'huile pour s'éclairer ; de son écorce en décoction, on obtient une tisane brune donnée aux femmes après l'accouchement, ce qui réduit les saignements et contracte l'utérus (les Amérindiens s'en servaient pour de multiples usages médicaux, notamment gynécologiques). Pour cette raison, il est appelé arbre de la naissance.

---

\* La canopée supérieure d'une forêt tropicale peut atteindre une hauteur maximale de 90 à 100 m, véritable cathédrale végétale sur des millions de km<sup>2</sup>. Si la cime des arbres géants meurt, les spécimens vivant en dessous périssent du stress physiologique subi par leur mise en lumière.

- Le flamboyant mesure de 10 à 20 m, voire plus selon les variétés. L'une d'elles, (*Caesalpinia Sappan Leguminosae*), débord de propriétés médicinales, préventives et curatives : antivirale, analgésique, anticytotoxique, antibactérienne, spasmolytique, anti-arthérosclérose, anti-oxydant, antihyperglycémique, anticonvulsive, anti-inflammatoire.

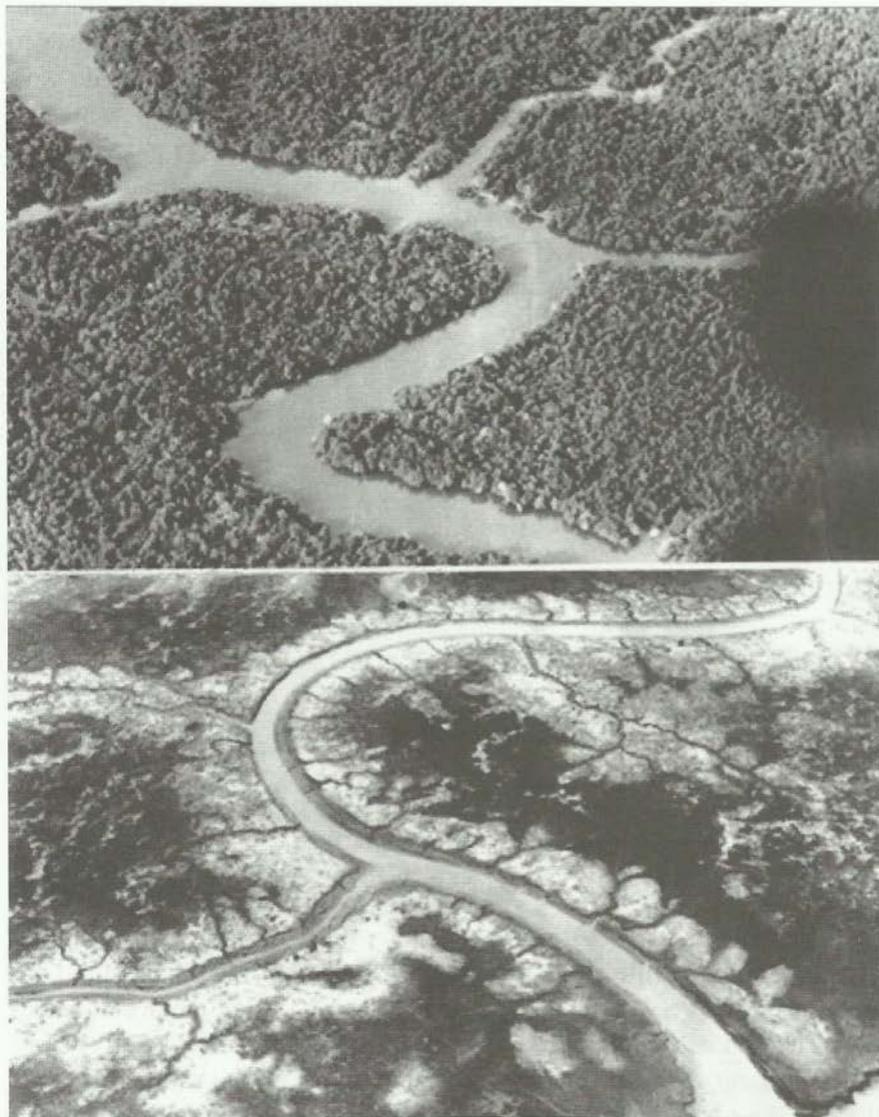
L'arbre crée un lien avec les êtres vivants tout autour de lui, un rapport qui s'inscrit dans la mémoire du lieu, dans l'espace et les temps communs de la vie. Sa disparition constitue une perte essentielle, ôtant une part étendue de possibilités aux vivants.

### IMPACTS SUR LES FORÊTS DE DIFFÉRENTS TYPES

Lors d'un premier épandage d'Agent Orange, les forêts denses de l'intérieur (situées principalement sur les Hauts Plateaux) perdent environ 10 % des arbres majeurs de la canopée supérieure. Les autres, blessés à leur cime, faiblissent, puis meurent ultérieurement en grand nombre. Un deuxième épandage atteint alors la couche inférieure déjà fragilisée par la perte de la protection des arbres supérieurs, provoquant son dépérissement en masse. Ensuite, les végétaux au sol ne résistent pas aux nouvelles conditions. À l'instar des hommes, la flore et la faune n'ont plus de nourriture ni d'habitat. La forêt dévastée reste ainsi dans ce chaos ; parfois elle est délogée mécaniquement par bulldozers, ou carbonisée au napalm.

Les forêts de *Melaleuca* sont des forêts semi inondées d'eau douce, datant du Carbonifère, il y a 350 millions d'années. Le tronc de *Melaleuca leucadendron*, appelé aussi cajepout (ou arbre à thé), desquame tel un serpent qui muerait plusieurs couches de peau superposées en même temps. L'huile essentielle extraite de cet arbre, à l'arôme camphré, est à la fois un analgésique, un antiseptique, un stimulant, un expectorant et un antispasmodique. Ces forêts croissent seulement dans le delta du Mékong, surtout dans la Plaine des Joncs, sur un sol acide de tourbe qu'elles ont elles-mêmes généré. En d'autres endroits du delta où poussent aussi ces forêts, la tourbe atteint 3 m d'épaisseur, ce qui correspond à 30 000 ans d'accumulation végétale minéralisée. Cette forêt hospitalière, de petite taille, fournit quantité de miel, procure un habitat aux poissons et le bois pour les cuire. Un paradis que l'Agent Orange a

transformé en enfer. Sa superficie, de 250 000 ha avant la guerre, a été réduite de moitié après les combats. Les écosystèmes tropicaux humides comme la forêt de Ma Da, située au nord de Saïgon, ainsi que les mangroves, furent eux entièrement anéantis.



La mangrove, vue du ciel : ces deux photographies aériennes illustrent de manière dramatique les effets dévastateurs des épandages d'herbicides sur la flore du Sud-Viêt Nam. Il s'agit bien du même endroit, "avant et après", (à 5 ans d'intervalle) même si les angles de prise de vue sont différents. © 1965 et 1970, photos US Air Force.

## SUR LES MANGROVES

Située dans les zones des marées, la mangrove est l'écosystème qui produit la plus grande biomasse sur Terre. Extrémité et commencement de la terre et de la mer, elle est un lieu privilégié de procréation des règnes, tout en préservant les terres intérieures des excès de l'océan. L'arbre roi y est le palétuvier. La forêt de mangrove de Can Gio, située au sud-est de Saïgon, et celle de Ca Mau, à l'extrémité méridionale du pays étaient recouvertes de 33 espèces de palétuviers sur les 34 présentes le long des 3 200 km de côtes du pays. Au milieu du siècle précédent, la région sud comptait 330 000 ha (450 000 avec le Cambodge) de forêt de mangrove : seuls 1 à 3 % ont survécu.



On voit ici, depuis le sol, le résultat des épandages sur la mangrove de Rang Sat (à côté de Can Gio) située entre Saïgon et Vung Tau (ex-Cap St. Jacques) sur la mer de Chine : le bois mort a été ramassé pour servir de bois de chauffage .

© 1972, C.P. Weatherspoon.

Chose étonnante, les fruits (non comestibles) des palétuviers sont vivipares. La plantule se développe dans le fruit tandis que celui-ci est encore sur l'arbre. Véritable flèche naturelle, en se détachant de l'arbre-mère, le fruit se fiche dans le sol mou de la mangrove propageant ainsi l'espèce. Leur rôle sur la faune aquatique, terrestre et aérienne est considérable. Le plus remarquable des habitants de ce milieu est peut-être ce poisson amphibien (périophtalme) qui vient longuement s'ébattre sur la fange des berges, se déplaçant au moyen de ses nageoires. Ravagées par l'Agent Orange, les forêts de mangroves deviendront des espaces désolés,

parsemés d'amas de bois torturés, hérissant çà et là leurs tisons noircis par la brûlure chimique. Ce bois contaminé (qui avant la catastrophe servait à la construction et dont on extrayait le tanin) fut utilisé comme bois de feu, et charbon de bois.

Une fois le palétuvier mort, l'eau déloge les sédiments pris dans les interstices de ses racines en échasse. L'arbre tombe et l'eau l'emporte vers la mer. Les sédiments sont à leur tour charriés vers les vasières littorales. Les berges reculent. Alors les eaux s'étalent, diminuant de ce fait la profondeur de leurs cours qui s'ensavent, salinisant les terres. Lors des forts coefficients de marée, de nouveaux bras d'eau se forment encerclant des parcelles alluvionnaires et tendres, corrodant les sols reculés du littoral. Aujourd'hui, sous la pression démographique, les sols des anciennes forêts de palétuviers sont souvent consacrés à de maigres cultures protégées par des diguettes, ou bien à l'aquaculture, ou les deux en alternance.

Certes, des étendues sont reconstituées par une plantation monospécifique de palétuviers *Rizophora Apiculata*,\* mais en ce qui concerne la mangrove primitive et diversifiée, on estime qu'elle ne recouvre plus que 1 à 3 % de la surface originellement boisée de la péninsule de Ca Mau. Or, selon le scientifique américain et environnementaliste Arthur Westing :

À l'intérieur d'un groupe taxonomique donné, on sait que le nombre d'espèces occupant un habitat particulier dont il est tributaire pour sa subsistance dépend de l'étendue de cet habitat. Si celui-ci est réduit en taille, comme dans le cas des mangroves du sud du Viêt Nam, des espèces disparaîtront. On estime par exemple, que 10 % de réduction de cet habitat de la mangrove, impliquerait à 3 ou 4 % de perte des espèces végétales et animales spécifiques de cet habitat.

Si, au minimum, 97 % de cette surface fut détruite, la situation est irréversible pour les espèces animales et végétales.

### SUR LES CULTURES

Ce sont 14 % des épandages d'agents chimiques sur le Viêt Nam qui prirent pour objectif les rizières et autres cultures (patates douces, haricots mungo, manioc) des zones « ennemies » (voir Carte des épandages sur les cultures vivrières en Annexes). « L'ennemi » étant partout chez lui, il

---

\* Voir en Annexes les principales essences qui constituaient la mangrove de Ca Mau.

n'est pas possible d'accorder un quelconque crédit aux propos de l'armée américaine qui annonce la destruction de 20 000 ha de surface vivrière. Westing, scientifique pondéré, l'estime à 236 000 ha, soit 300 000 tonnes de récoltes immédiatement perdues. De plus, la majeure partie de cette superficie fut atteinte à plusieurs reprises, multipliant d'autant la quantité de nourriture détruite et l'effet de persistance qui affaiblit de 70 % le rendement d'un sol déjà traité.

Dans son ouvrage *La Guerre du Vietnam et la société américaine*, s'appuyant d'une part sur la collection des documents de Thomas Thayer,\* et d'autre part, sur l'ouvrage de Barbara Tuchman, *Mars en folie : de Troie au Vietnam*, Bernadette Rigal-Cellard écrit : « Plus de 700 000 hectares ont été défoliés et 100 000 hectares de récoltes détruits pour la seule année 1967 ». Soit, en une seule année, 20 fois plus que ce que prétend l'armée américaine pour toute la durée de la guerre. Visiblement, on ne peut faire confiance aux sources de l'armée américaine quant aux statistiques concernant ses activités de guerre.

En août 1968, un groupe consultatif de scientifiques progouvernementaux du programme\*\* « Herbicide » au Sud-Viêt Nam rend un rapport\*\*\* selon lequel 80 000 tonnes de riz furent détruites en 1967, soit 250 tonnes/jour pour cette seule culture. Il vante l'efficacité de ce programme, et l'utilité du renseignement sur les lieux des surfaces à détruire parce que susceptibles d'approvisionner le *Viêt Cong*, (mais nourrissant de toute évidence et avant tout la population civile – ce dernier point n'étant pas spécifié). À raison de 3 à 4 tonnes de riz par hectare, ce rapport soutient et confirme la dissonance outrancière des chiffres fournis par l'armée américaine contre toute réalité ; d'ailleurs, le riz était loin d'être la seule culture visée. Pour preuve, le Rapport Stellman fait mention d'environ 20 millions de litres d'agents chimiques épandus en 1968. Si réellement 14 % des agents chimiques seulement ont été utilisés pour les destructions vivrières comme le proclament les archives de l'armée US, cela correspondrait au minimum à 2,8 millions de litres déversés sur les

---

\* Secrétaire adjoint à la Défense, directeur des renseignements pour l'Asie du Sud-Est, haut dirigeant des programmes et opérations au Viêt Nam de 1967 à 1975, il collecta des documents en provenance de la Maison Blanche et du secrétariat d'État à la Défense.

\*\* Programme rendu possible par les « Comités 202 » constitués d'indicateurs et de *Viêt Congs* retournés, signalant à un « Comité 203 » les lieux des ressources vivrières à détruire.

\*\*\* Le Rapport Warren, du nom de son auteur William F. Warren, ne sera déclassifié que 12 ans plus tard.

cultures. À raison de 28 l/ha, il s'agit bien de 100 000 ha au minimum, détruits cette année-là, soit 5 fois plus que ne l'annonce ce rapport, (donc une projection de 1 250 tonnes de riz détruit par jour, et non pas 250 t/j).

Quels que soient les chiffres, cette stratégie de destruction vivrière fut monstrueuse. Le travail de la terre, lent et rude, était anéanti en quelques secondes par l'Agent Bleu et l'Agent Orange. Les familles paysannes déjà prises entre les feux des ratissages américano-sud-vietnamiens et le harcèlement de la guérilla *Viêt Cong* à la recherche de nourriture et d'informations, se retrouvèrent exsangues. Les résistants accrurent leurs exigences sur les réserves alimentaires familiales, tout comme l'occupant. Cet état de fait créait des situations terribles dans les familles dont un ou plusieurs des membres faisaient partie de la guérilla, ouvrant de toutes parts la porte aux pressions et chantages. Les aliments devenus rapidement insuffisants, les animaux de traction furent sacrifiés. La main-d'œuvre manqua pour les travaux des champs désormais empoisonnés. La population rurale comptait de nombreux travailleurs journaliers, habituellement rémunérés en nature (le riz), qui n'avaient plus aucun moyen de subsistance. Certains se nourrissaient de végétaux bouillis additionnés de terre. Affamées, épuisées et malades, les familles paysannes laissèrent leurs biens et devinrent exilées dans leur propre pays où partout prévalait la même situation, ou bien se trouvaient déplacées par les forces américaines en direction des « hameaux stratégiques » visant à isoler la résistance. Pour ne pas être décimées par la famine, un grand nombre de familles durent abandonner derrière elles les leurs impliqués dans la résistance *Viêt Cong*.

La stratégie militaire de destruction des ressources vivrières participa, comme les opérations précédentes et celles qui suivirent, à une complète dislocation de la société vietnamienne.

### SUR LES SOLS, LES RIVIÈRES ET LE LITTORAL

Les sols n'étant plus maintenus par le système racinaire des arbres et des plantes, une érosion considérable s'en suit. Les rivières changent leur tracé entre des berges instables, se surchargeant d'alluvions, modifiant leur composition et parfois celle de lacs. Les terres appauvries et nues accélèrent les ruissellements. La mousson emporte les nutriments minéraux de surface, empêchant tout redémarrage de la végétation, multi-

pliant les glissements de terrains et disséminant la dioxine déposée par les agents chimiques. De nombreux bassins fluviaux subissent des crues violentes. La migration de la dioxine vers les rivières contamine alors les poissons, surtout ceux de fond, ainsi que toutes les espèces qui s'en nourrissent. À leur tour, ces espèces diffusent la dioxine dans leur chair, lait et œufs. L'irrigation des cultures transfère boues et particules en suspension, les bovins en pacage en bordure de littoral lèchent le sol salé garantissant la progression de la dioxine dans les organismes, tandis que les inondations parachèvent la dispersion du poison.

La dioxine s'enfonce dans les sols. On la retrouve à deux ou trois mètres de profondeur. Puis elle se diffuse dans la nappe phréatique (et aquifère) qui, en région de delta, se trouve selon le dénivelé du sol à seulement trois ou quatre mètres de profondeur en période sèche, et à moins d'un mètre ou deux en période inondée. Cette dioxine rejoint inévitablement la mer où les particules en suspension reviennent vers les côtes et les mangroves ainsi que dans les parcs d'aquaculture. Après la guerre, de nombreuses espèces de poissons, crustacés et mollusques, ont disparu des côtes sud-vietnamiennes.

La sédimentation se faisant selon la loi physique de la masse et de la granulométrie, la dioxine, infiniment petite – mesurée en picogrammes, c'est-à-dire en milliardième de milliardième de gramme :  $10^{-12}$  g –, descend dans les couches inférieures des dépôts et sédiments. Ainsi, elle échappe du même coup à la dilution, aux frottements, à la photosynthèse, et autres facteurs de dégradation avec lesquels une substance perd la moitié de ses propriétés actives initiales, (néfastes ou bienfaisantes), dans une durée donnée appelée « demi-vie ». Sur ce point, des durées contradictoires ont été avancées, toutes ces prévisions se révélant largement inexactes. En effet, les dioxines ne furent découvertes que lorsque la science permit de mesurer le picogramme. Cette avancée vint confirmer un savoir empirique de longue date : celui que l'Agent Orange était d'une nocivité extrême. Aujourd'hui, nous savons seulement que la dioxine est très stable. Sa durée de vie est fonction de son exposition aux facteurs détériorants ; sa teneur baisse plus ou moins dans un temps donné. Sur les terres des anciennes bases américaines où étaient stockés et manipulés les fûts d'agents chimiques contenant de la dioxine (et bien que 50 ans se soient écoulés), la teneur en dioxine est encore très élevée, 300 à 400 fois la dose-seuil\* communément admise par les organisations sanitaires de différents pays, en deçà de laquelle aucun effet toxique n'est constaté.

La dioxine est le fantôme de l'Agent Orange, sa mémoire mesurable. Les endroits hautement contaminés sont appelés « points chauds ». Ils sont nombreux et étendus. Les bases américaines couvraient des surfaces considérables sur lesquelles l'Agent Orange était stocké et transvasé des barils aux cuves des avions. Elles étaient régulièrement défoliées, comme leurs alentours, pour des raisons de sécurité, et formaient un véritable patchwork sur le territoire sud-vietnamien. Certains des vastes points chauds étaient des zones hautement stratégiques, comme la vallée d'A Luoi située à la frontière du Laos où passait la piste Hô Chi Minh, ou bien la région de Ma Da, lieu où débouchait la « piste » au sud, au cœur du Triangle de Fer. D'autres zones, plus exiguës, sont révélées par une profusion de maladies et de malformations très localisées. Le plus souvent, il s'agit d'un lieu où un aéronef en difficulté a vidangé sa cargaison d'Agent Orange. L'Opération Ranch Hand ne compta jamais plus de 33 avions, mais ils atteignirent un pic de plus de 600 sorties par mois. N'oublions pas qu'un seul appareil défoliait une largeur de 80 m sur 16 kilomètres de long (soit 1,28 km<sup>2</sup>) en 4 minutes. Cinq furent abattus, les autres, touchés à de nombreuses reprises par des armes légères, devaient larguer de toute urgence leur cargaison de poison. Ces cas ne sont pas rares, surtout pour les hélicoptères, moins rapides. À la fin de la guerre, toutes opérations aériennes confondues, 8 590 avions et hélicoptères américains avaient été détruits, sans compter ceux de la flotte aérienne sud-vietnamienne.

### TRANCHE DE VIE

Un homme d'une trentaine d'années s'affaire, autour d'une bouteille de gaz (le gaz en bouteille est apparu depuis peu de temps au Viêt Nam) qu'il a transformée en réservoir d'air comprimé en la fixant à un moteur récupéré sur un vieux ventilateur pour faire un compresseur. L'homme mesure 60 centimètres, et n'a ni bras ni jambe. Il se déplace en pivotant sur son tronc grâce à des mouvements brusques du torse d'un côté à l'autre et, avec ses moignons de bras, il regonfle les roues de vélos, cyclo-pousse et cyclomoteurs, avec une étonnante rapidité. Il n'a pas de nom. On l'appelle *cut tay*, « pingouin ». Il fait avancer ou reculer le cycle du client quand la valve n'est pas à bonne hauteur. Il ne sait pas qui l'a conçu. Il n'a pas d'âge, pas d'adresse. Il vit ici, à l'angle de cette rue, au

---

\* Il s'agit d'une norme empirique ne demandant pas de comprendre le mécanisme toxique mais seulement d'en mesurer les effets.

milieu d'une circulation démentielle. Il y dort, car il ne veut pas perdre l'emplacement. Il mange la tête dans sa casserole. Après utilisation, il la cache en la poussant sous un tas de ferraille rouillée. Dans ses déplacements mécaniques de manchot, tronc culotté d'un sac et visage bleui par les gaz d'échappements, ses moignons trient les billets avec l'aide de sa bouche qui rend la monnaie. Celui-là s'en sort.



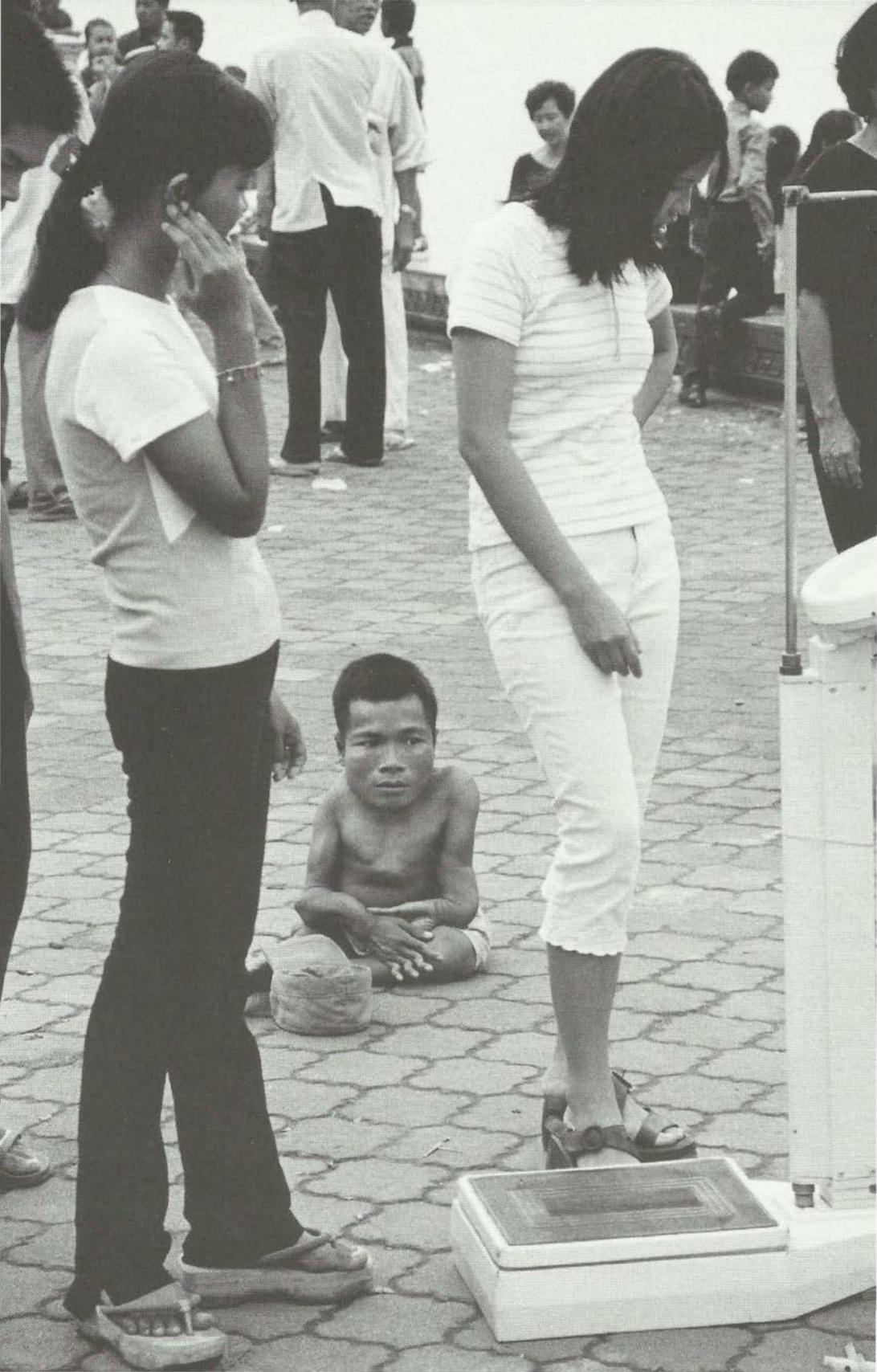
Nguyen Khuong Dy, né sans bras il y a 10 ans, habite Binh Thanh, un quartier d'Hô-Chi-Minh-Ville. Son infirmité n'a pas entamé son courage, ni sa volonté. Tout ce qu'il ne peut faire avec ses mains, il le fait avec ses pieds.

© 2000, Olivier Papegnies.

Page suivante :

Pak, 19 ans, vient du district de Me Sang, dans la province de Prey Veng, au Cambodge. Il vit avec sa mère dans une enceinte militaire de la capitale, et est connu pour les histoires salaces qu'il raconte sur le bord du Mékong.

© 2001, Philip Jones Griffiths.



## CHAPITRE V

# Mise au point et effets sanitaires des agents chimiques

Souvenons-nous qu'entre 1943 et 1944, en pleine deuxième guerre mondiale, les États-Unis d'Amérique et l'Angleterre avaient déjà étudié 12 000 substances chimiques et sélectionné 7 000 d'entre elles comme armes de guerre potentielles en vue d'affamer le Japon. Les essais des agents chimiques qui aboutirent à l'Agent Orange en vue d'une guerre dont le but serait la destruction de l'environnement furent étudiés et développés clandestinement tout autour de la planète. Pour en réaliser la cohérence, l'ampleur et la préméditation, en voici le cheminement pour les seuls États-Unis d'Amérique. L'URSS et d'autres pays ont probablement dû poursuivre des recherches similaires.

- *État de Floride* : en 1944, à Orlando et Cocoa, des essais de composés chimiques<sup>1</sup> sont effectués par l'armée de Terre et de l'Air pour déterminer leur pouvoir défoliant. À Orlando, les 14 mars et 12 avril, le Centre tactique des forces de l'armée de l'Air utilise d'autres substances chimiques<sup>2</sup> dans le même but. Entre temps, les 21 et 23 mars, à Marathon, a lieu la pulvérisation de ces produits sur la végétation. Ce même printemps, près du lac George et en présence de responsables du département de la Défense (DoD), des tests sont réalisés avec du chlorure de zinc visant à déterminer les moyens d'accomplir la défoliation des forêts tropicales par vaporisation d'un agent chimique. Puis sur l'aérodrome militaire de Bushnell, de février à avril 1945, l'armée de l'Air utilise le 2,4-D et le sel d'ammonium pour la destruction massive de cultures par épandage à l'aide de réservoirs embarqués dans des avions, en collaboration avec le département de l'Agriculture (USDA) et le département de la Défense (DoD) de façon à tester un agent

chimique<sup>3</sup> par voie aérienne sur des plantes en pots. Quelques années plus tard, sur la base de l'US Air Force d'Avon, de février à avril 1951, le personnel de l'armée de l'Air et de la Marine déverse un autre composant chimique<sup>4</sup> pur et en faible quantité depuis un avion. Sur la base de l'US Air Force d'Eglin, en novembre et décembre 1952, le DoD épand des agents chimiques<sup>5</sup> afin de tester trois prototypes de grande capacité. À Avon encore, début 1954, le DoD effectue une série de tests visant la destruction de cultures dont le but premier est d'étudier le comportement des produits chimiques 2,4-D et 2,4,5-T (composants de l'Agent Orange) libérés lors de pulvérisations aériennes à grande vitesse par des avions à réaction. Du 18 au 21 juillet 1962, à Jacksonville, l'Agent Pourpre mélangé à du gasoil (HIDAL, un produit proche de l'Agent Orange) est testé avec succès sur un matériel de vaporisation d'herbicides embarqué dans un hélicoptère H-34, sur ordre du bureau du secrétariat à la Défense, (l'Agence\* des projets de recherche avancés de la Défense, OSD/DARPA), qui conduisit le programme de défoliation du Sud-Viêt Nam. À Eglin, de 1962 à 1970, des essais se déroulent sous l'égide du DoD, et les Agents Pourpre, Blanc et Orange, y sont utilisés de 1962 à 1968. Les 11 et 12 septembre 1968, des agents chimiques<sup>6</sup> servent à une étude portant sur les facteurs de propagation corrélés à la taille des gouttelettes du produit vaporisé. L'Agent Bleu y est testé de 1967 à 1970. Dans le même temps, de décembre 1966 à décembre 1967, la forêt nationale d'Apalachicola, près de Tallahassee, sert aux essais des agents déshydratants Bleu et Orange. Le but est d'examiner les modifications de la végétation et de mener des études d'impact sur les surfaces arrosées. En 1968, des agents chimiques<sup>7</sup> sont à l'essai pour une défoliation terrestre au moyen d'une jeep, comme dans deux autres États, la Géorgie et le Tennessee.

- *État du Maryland* : à Fort Detrick,<sup>8</sup> haut lieu du DoD où se trouve le laboratoire de recherche sur les armes biologiques de l'armée, de 1946 à 1947, des composants chimiques<sup>9</sup> sont expérimentés pour des recherches en défoliation. En 1948, des agents chimiques<sup>10</sup> sont utilisés pour les mêmes objectifs. En 1949, 3 agents chimiques<sup>11</sup> sont essayés à leur tour dans le but de définir la combinaison la plus efficace. L'année

---

\* La DARPA (Defense Advanced Research Projects Agency) agence dépendant du département de la Défense des États-Unis est chargée de la recherche et du développement des nouvelles technologies destinées à un usage militaire. Elle fut créée en 1958 pour assurer la supériorité militaire et technologique des États-Unis après l'humiliation ayant suivi le lancement du premier sputnik soviétique l'année précédente.

suivante, des expériences s'y déroulent afin d'estimer la différence d'efficacité entre herbicides liquides et solides. De 1950 à 1951, des agents chimiques<sup>12</sup> sont utilisés aux mêmes fins. Au printemps et à l'été 1953, un mélange 3/1 de 2,4-D et 2,4,5-T est employé par du personnel militaire pour expérimenter un dispositif de pulvérisation d'agents chimiques visant à la destruction de cultures à feuilles larges. Simultanément, à Fort Detrick et à Fort Ritchie, en 1956 et 1957, 577 composés chimiques pour la défoliation et la dessiccation sont testés par le Chemical & Biological Warfare Corps Research (Corps de recherche pour la guerre chimique et biologique). D'août 1961 à juin 1963, 1 410 composés chimiques sont testés sur des plantes sous serres comme déshydratants. À Fort Meade, en 1963, 3 agents chimiques<sup>13</sup> sont expérimentés par le Laboratoire de biologie de l'armée américaine pour étudier l'efficacité des herbicides. Dans le même temps, à Fort Ritchie, le personnel de ce laboratoire mène des études similaires,<sup>14</sup> ainsi que les combinaisons de chacun d'eux avec le Tondron. À la mi-juillet 1969, à Aberdeen, le laboratoire des sciences appliquées de la Marine procède à des tests de l'Agent Orange sur les côtes.

- *État de Puerto Rico* : entre février et juin 1956, 9 produits chimiques<sup>15</sup> sont essayés sur 16 genres ligneux tropicaux de la mer des Caraïbes. Ces produits sont appliqués sur les feuilles avec un micropulvérisateur par le personnel du DoD, à Las Mesas, et dans des espaces d'expérimentations à Mayaguez. À Guanica et Joyuda, l'opération est renouvelée de juin à septembre. En septembre et décembre, 16 composés chimiques<sup>16</sup> sont évalués sur 28 plantes ligneuses tropicales de genres différents, sur 6 sites distincts. Ces produits sont appliqués sur des petites branches, des grosses, et sur la totalité de l'arbre. De janvier à mars 1957, 7 composés chimiques<sup>17</sup> sont testés dans 4 sites différents sur 29 plantes ligneuses pour les détruire. Du mois d'avril au mois de juin 1957, des composés chimiques<sup>18</sup> sont pulvérisés sur 25 autres plantes afin d'évaluer leur efficacité à les tuer. De juillet à décembre 1957, sur 3 sites différents, 8 agents chimiques sont appliqués à 16 arbres et arbustes tropicaux pour évaluer leur pouvoir déshydratant et défoliant. D'avril à octobre 1966, Loquillo est le terrain d'essais de l'Agent Orange. De décembre 1966 à décembre 1967, probablement en vue de la mise au point du Super Orange ou Agent Orange II, le DoD utilise divers agents chimiques. À côté de Rio Grande, sur la côte nord de Puerto Rico, d'août à Noël 1967, Dow Chemical Company, obtient un contrat de recherche du DoD, avec pour objectif de tester des défoliantes solides<sup>19</sup> (granulés) pour contrôler une gamme d'espèces végétales.

- *État d'Hawaï* : en 1966, le département à la Défense réalise des essais d'Agent Orange dans l'océan Pacifique, à Hilo, afin de définir le volume d'agent chimique nécessaire par hectare et déterminer les comportements saisonniers des végétaux. Les 2 et 4 décembre de cette année-là, et le 12 janvier 1967, des agents chimiques<sup>20</sup> subissent des mélanges pour la confection d'un Agent Orange standard. Ils sont pulvérisés sur les forêts d'altitude des pentes du volcan Mauna Lao en présence du personnel de Fort Detrick. À Kauai Branch, en décembre 1966, puis en juin, octobre et décembre 1967 des agents chimiques<sup>21</sup> sont appliqués par le personnel du Laboratoire scientifique des plantes de Camp Detrick en collaboration avec l'Université d'Hawaï en vue d'affiner les formulations industrielles, et avec la participation du département de l'Agriculture (USDA) ainsi que du DoD (opération renouvelée en février et décembre de l'année suivante). Au même endroit, en 1967, en présence du DoD, des essais d'Agent Orange sont réalisés pour affiner les paramètres établis en Thaïlande en vue de passer commandes auprès des compagnies chimiques.

- *Sud des États-Unis* : *État du Texas*, à Beaumont, en juin 1944, un agent chimique<sup>22</sup> dont la rapidité d'action dépend de la température est utilisé par le personnel du DoD sur des récoltes de riz. *État de Californie* : de 1950 à 1951, à Brawley, le 2,4-D est testé pour étudier sa capacité à défolier des forêts tropicales. *États de Géorgie et du Tennessee* : en 1964, deux défoliants<sup>23</sup> sont pulvérisés par hélicoptère en présence de personnel de Fort Detrick pour évaluer l'efficacité de plusieurs herbicides disponibles commercialement. De décembre 1966 à octobre 1967, à Fort Gordon (Géorgie), se déroulent des études sur le mélange des Agent Bleu et Orange. *État du Mississippi* : le 19 septembre 1967, à Wayside, à Miss, et à Greenville, on teste des défoliants.<sup>24</sup> À Fulcher Ranch, Greenville, le 15 avril 1968, Dow Chemical Company (ayant obtenu l'année précédente un contrat avec le DoD), utilise 2 herbicides<sup>25</sup> dont l'objectif est de préparer, sous forme de granulés, divers mélanges défoliants et de les essayer sur différentes végétations afin de contrôler une gamme d'espèces végétales. De 1968 à 1970, à Gulfport, 15 161 fûts d'Agent Orange sont stockés. *État d'Arizona* : en 1965-66, et 1968-69, les services forestiers dépendant de l'USDA commencent un programme de défoliation chimique dans les montagnes de la rivière Pinal.<sup>26</sup>

- Centre des USA : *État du Kentucky*, en 1945, à Fort Knox, différents agents chimiques sont utilisés lors d'un projet appelé Sphinx, dont le but est de rechercher une façon d'augmenter l'inflammabilité de toute végétation avant d'y mettre le feu. *État de l'Utah* : durant l'été 1945, à Granite Peak, se déroulent les tests d'un agent chimique<sup>27</sup> avec l'accord de l'USDA et en présence de personnel de Fort Detrick. *État de l'Indiana* : de mai à septembre 1945, à Vigo et Terre Haute, le même agent chimique est utilisé en pulvérisation aérienne au-dessus de champs de récoltes en présence de personnel du DoD. À l'été 1948, à côté de Jefferson et de Madison, les mêmes opérations sont réalisées avec cet agent. *État du Kansas* : en 1960, à Hays, puis à Langdon, (*État du Dakota du Nord*), deux études sont menées sur la rouille de la tige du blé ; (ces tests, en période aigüe de la guerre froide, pourraient laisser penser que de mauvaises intensions visaient le blé ukrainien). *État de l'Arkansas* : en décembre 1966, à Fort Chaffee, les 16 et 18 mai, les 22 et 23 juillet, puis les 23 et 24 août 1967, des agents chimiques déshydratants (Agents Bleu et Orange), sont utilisés par le DoD.

- Nord des USA, *État du Rhode Island* : le 26 juillet 1949, (puis de 1950 à 1951), à Kingston, sont menées les mêmes expériences chimiques que dans l'Arkansas. *État de Washington* : de 1950 à 1951, à Prosser, est testé le 2,4-D. *État du Montana* : les 3, 6 et 14 juillet 1953, à Bozeman et dans la vallée Galatin, a lieu une première série d'évaluations sur le terrain des agents chimiques 2,4-D et 2,4,5-T ayant pour but de prévenir des attaques sur le blé. Des pulvérisations, au moyen d'avions légers, ont été effectuées avec la participation de l'USDA. *État de New York* : en 1959, à Fort Drum, la direction demande au personnel de Fort Detrick de défolier la base : 13 fûts contenant les composants de l'Agent Orange sont épanchés par hélicoptère sur environ 10 km<sup>2</sup>, en présence du DoD (une dose qui se situe au-dessus de l'usage civil, mais très en dessous de l'utilisation militaire qui en sera faite ultérieurement au Viêt Nam). *État du Wisconsin* : du mois de mai 1967 à janvier 1969, à Marinette (comme à Weslaco, État du Texas), des produits chimiques<sup>28</sup> ainsi que 71 nouveaux composés de l'arsenic sont testés sur 6 espèces de plantes en serres. Ensuite, 5 composés sont mélangés et appliqués sur le terrain contre l'érable rouge. *État de Pennsylvanie* : de mars 1969 à octobre 1970, à Stone Valley et près de Center Country, des défoliants<sup>29</sup> sont expérimentés par le centre d'études de Fort Detrick durant 18 mois pour évaluer le temps nécessaire à la destruction de graminées et dicotylédones.

### Hors des États-Unis :

- *Au Canada*, de 1956 à 1967, des agents chimiques<sup>30</sup> sont pulvérisés à la base de Gagetown, au Nouveau-Brunswick. Quant aux Agents Orange et Blanc, ils sont utilisés dans le cadre d'une collaboration entre les armées canadienne et états-unienne, en juin 1966 et juin 1967. Des essais s'y poursuivront jusqu'en 1984.

- *En Australie*, près de la ville d'Innisfail, Queensland, entre 1964 et 1966, des défoliants sont épandus par des scientifiques militaires sous le nom d'Opération Désert.\*

- *En Asie*, de 1945 à 1946, à Kumbha, au sud de l'Inde, le Phénoxy est utilisé pour expérimenter la possibilité de détruire d'importantes surfaces de forêts tropicales et de cultures vivrières par inhibition de croissance. Des champs de diverses plantations y sont traités par le DoD. *En Thaïlande*, de 1964 à 1965, le département à la Défense essaie les Agents Orange et Bleu en situation réelle pour estimer la quantité à appliquer à une surface donnée ainsi que les différents comportements des végétaux selon les saisons. À proximité de Pranburi, en collaboration avec le Centre de l'armée royale thaïlandaise, de 1964 à 1965, les Agents Orange et Pourpre font l'objet d'une vaste série de tests effectués par Fort Detrick pour évaluer en situation réelle les agents chimiques phytotoxiques, avec le parrainage de la DARPA, afin de déterminer l'efficacité de ces agents contre les forêts montagneuses et les jungles d'Asie du Sud-Est. *En République de Corée*, en mars et en août 1968, le Laboratoire des sciences végétales de la base de Fort Detrick, essaie des d'agents chimiques<sup>31</sup> dont l'objectif était, encore à cette date, de tester leur efficacité pour contrôler la végétation.

Cette énumération, certes aride, met en lumière le nombre considérable d'expériences menées, et démontre que rien ne fut laissé au hasard : il s'agissait d'obtenir les meilleurs résultats en termes de destruction à vocation militaire. Pour être complet dans l'état actuel des connaissances, l'Agent Orange a aussi été utilisé sur la base aérienne de Wright-Patterson, dans l'Ohio ; sur celle de Kelly, au Texas ; en Pennsylvanie et au Panama. L'Agent Orange a été stocké sur l'île de Guam (archipel des

---

\* Le 18 mai 2008, *The Sydney Morning Herald* (comme l'avait fait une semaine plus tôt *The Sun-Herald*) révèle le lieu où les scientifiques militaires testèrent l'Agent Orange, tout près de la rivière Johnstone fournissant l'eau potable de la ville d'Innisfail. Cette dernière connaît un taux de cancer 10 fois plus élevé que le reste du Queensland.

îles Mariannes, rattaché aux États-Unis, et principale base des B-52 durant la guerre du Viêt Nam avec celle de U-Tapao, en Thaïlande) ; aux Philippines, sur la base navale de l'US Navy de Subic Bay, et sur celle aérienne de Clark. Et surtout, bien entendu, il fut utilisé dans des proportions inouïes en tant qu'arme chimique dans tout le Sud-Viêt Nam, ainsi qu'au Laos et au Cambodge. Les méfaits du poison contenu dans l'Agent Orange sont donc intercontinentaux.

Fin octobre 1971, eut lieu l'opération Pacer Ivy consistant à évacuer les fûts d'herbicides du Sud-Viêt Nam et ceux entreposés à Gulfport, dans le Mississippi. Cette opération se déroula sans aucune précaution pour l'environnement vietnamien où se trouvait stocké l'Agent Orange. Entre 25 000 et 30 000 containers représentant plus de 5,2 millions de litres furent transférés depuis les bases américaines sur l'atoll Johnston<sup>32</sup> dans l'océan Pacifique. Elle s'acheva fin avril 1972. L'opération Pacer Ho, qui se déroula entre mai et septembre 1977, consista à détruire l'Agent Orange en haute mer sous la responsabilité de l'US Air Force. Le navire incinérateur *Vulcanus* procéda à sa destruction à une température de 1 000°C, opération elle aussi très polluante. Cependant, entre l'année d'enlèvement et celle d'incinération, il se passa la même chose qu'au Viêt Nam lors de l'enlèvement : entre 4 000 et 15 000 litres d'Agent Orange s'échappaient des fûts chaque semaine ; ils pénétraient les sols et les nappes phréatiques, contaminant le personnel, de même que la mer.



Barils d'Agent Orange entreposés sur l'atoll de Johnston.

© Photo US Army.

## LES RÉPERCUSSIONS SANITAIRES

Les répercussions sanitaires de l'Agent Orange affectent indistinctement les résistants, les civils et les militaires vietnamiens, ainsi que leur descendance. Elles touchent de la même façon indiscriminée les Laotiens et les Cambodgiens, mais aussi les troupes américaines contaminées et leurs alliés sud-coréens, néo-zélandais, australiens. Pareillement, acteurs et habitants vivant à proximité des lieux où fut fabriqué, stocké, testé et utilisé l'Agent Orange de par le monde, se retrouvent atteints à des degrés divers, en fonction de leur exposition. Aux États-Unis, les sols et les eaux souterraines de 59 bases militaires (c'est-à-dire celles où des analyses furent effectuées) sont contaminés. Dans la zone désertique d'Alkali Lake, dans l'Oregon, 25 000 barils (5,3 millions de litres) d'agents chimiques contenant de la dioxine TCDD stockés durant les années 1960 et 1970, ont été écrasés et enfouis à faible profondeur en 1976, polluant air, sol et nappes. Même si la ville la plus proche est à 56 km, alentour, un veau est né avec deux têtes.

En septembre 1986, le journal de l'association américaine de médecine publie un article révélant que l'utilisation d'herbicides en milieu agricole augmente de façon significative le développement de lymphomes\* et de sarcomes\*\* des tissus mous. En 1987, le Journal de l'Institut national du cancer (Angleterre) établit un lien entre l'exposition aux herbicides Phénoxy (2,4-D et 2,4,5-T) et plusieurs maladies, dont celles précédemment citées. En décembre 1988, le journal australien de médecine génétique constate une concordance de handicaps dans la descendance des anciens combattants du Viêt Nam. Devant la pression constante de ces vétérans au sujet de leur santé et de celle de leurs enfants, une étude est menée sur un échantillon vivant en Tasmanie. Un tiers d'entre eux souffre de sérieux problèmes de santé, qui touchent également au plus intime : la procréation. Parmi leurs enfants, des types de malformations et de maladies similaires sont constatés, affectant notamment le squelette, les systèmes nerveux central ou cardiovasculaire. Si les mécanismes restent incompris, ces études confirment bien une contribution génétique paternelle aux problèmes de ces enfants.

---

\* Maladies du sang caractérisées par la prolifération de cellules lymphoïdes malignes.

\*\* Tumeurs cancéreuses qui se développent à partir des tissus conjonctifs, mous ou osseux.

## FAISCEAU DE PRÉSUMPTIONS : LES MAUX COMMUNS DES COMBATTANTS, DES CIVILS, ET DE LEUR DESCENDANCE

Il n'y a pas l'ombre d'un doute qu'en dehors du théâtre de la seconde guerre d'Indochine de nombreuses victimes furent atteintes de maladies ou naquirent malformées. Beaucoup moururent ignorant l'origine de leur mal. Aujourd'hui encore, un grand nombre de victimes de l'Agent Orange, victimes directes, différées ou silencieuses, souffrent partout dans le monde. En ces multiples lieux de fabrication, d'études, d'expérimentations et de stockage, les tragédies et drames familiaux ont établi un faisceau de présomptions qui parvient à percer au travers de la désinformation et à soulever les consciences.

Dans l'île de Vieques, à l'est de Puerto Rico, où furent conduits des essais d'agents chimiques, le combat fut si âpre que meneurs et élus ont été arrêtés et jetés en prison à maintes reprises pour désobéissance civile. Après avoir exproprié, déplacé les habitants et occupé les trois-quarts des terres de l'île durant soixante années, la Marine américaine dut partir. Parce qu'elle a détruit ou rendu impossibles l'agriculture et la pêche, le taux de chômage de l'île dépasse les 50 %. Aujourd'hui, ses 10 000 habitants connaissent tant de maladies que les statistiques atteignent des records, alors qu'il n'existe aucune structure médicale. Les premiers soins sont à deux heures de bateau, auxquelles s'ajoutent deux autres heures de route. À Vieques, le taux de cancers est supérieur de 30 % au reste de Puerto Rico, celui de l'hypertension de 381 %, et les maladies du foie de 95 %. L'île est contaminée par l'Agent Orange et par l'Uranium Appauvri. Les bombes expérimentales étant larguées pendant plus d'un demi-siècle de chaque côté de la zone habitée, l'île est également truffée d'engins n'ayant pas explosé. Sa capitale, la si mal nommée Esperanza, et ses plages alentours, sont désormais promues, avec un rare cynisme, au statut de « destination touristique paradisiaque ». Les promoteurs proposent des prix si alléchants que les autochtones vendent leurs terres et quittent les lieux. Ainsi, sans frais pour les responsables, le mal sera pour un temps oublié.

Aux Philippines, la fermeture des bases militaires américaines ne releva pas de la volonté des États-Unis, mais d'un refus du Sénat philippin de reconduire le bail en 1992. La décision fut facilitée par l'éruption du Pinatubo qui, un an plus tôt, avait détruit à moitié la base aérienne de Clark et celle de la Marine à Subic Bay situées de part et d'autre du volcan. De

fait, sans être abandonnées, elles restèrent en l'état, contaminées. La base de Subic Bay comptait 6 000 marins et employait 27 000 Philippins. Les autorités philippines exigèrent des anciens occupants une enquête de qualité environnementale (EQE), pour ce qui allait devenir la zone franche du port de Subic Bay : un vaste projet à destination industrielle et commerciale, financière et touristique comprenant un parc à thèmes pour enfants et générant plus du double d'emplois que la base de l'US Navy. Les résultats de cette étude menée par Clearwater Revival Company furent complètement remis en cause par Subic Bay Metropolitan Authority, et Environment Baseline Study qui démontrèrent qu'elle n'avait pas été réalisée dans les normes. Elle n'avait pas respecté le quadrillage des aires ni même les profondeurs de prélèvements et les échantillons ne provenaient pas des endroits les plus susceptibles d'être pollués. Elle fournissait des déclarations inexactes et des omissions nuisibles à la crédibilité des résultats. Aucune information sur l'historique des activités menées sur les sites sensibles ne fut donnée. Malgré cela, dans les 47 sites examinés, on retrouva de nombreux poisons<sup>33</sup> se distillant dans les sols, la rivière, le port, la nappe phréatique, et donc dans la chaîne alimentaire. Le site N°24 révélait, entre autres, des composés chimiques accompagnant habituellement les dioxines, ce fantôme de l'Agent Orange.

Pour bien comprendre, il faut savoir qu'une base américaine en terre étrangère, en temps de paix, peut accueillir des milliers de personnes de toutes catégories sociales, militaires et civils de toutes professions, nationaux sous contrat et leurs familles. Généralement, elle comprend caserne, lieux d'instruction et d'entraînement, dépôts d'armes et de fournitures, hangars et bâtiments de maintenance technique, écoles depuis le primaire jusqu'à l'enseignement supérieur, immeubles pour les troupes et maisons résidentielles pour les officiers, cantines et restaurants, supermarchés, pharmacies, auditorium, parcs, golf, complexe sportif, cinéma et théâtre, cliniques dentaires, hôpitaux, dispensaire vétérinaire, église et chapelle, cimetières : il s'agit en fait d'une ville. Ces bases désagrègent la culture locale sans réellement développer l'économie. Lorsque Clark et Subic Bay – qui comptèrent respectivement jusqu'à 15 000 et 4 300 résidents, Clark ayant été la plus grande base aérienne US au monde – furent « abandonnées », la population locale se retrouva dans le plus grand dénuement. Les bases militaires US dans le monde sont au nombre de 761 (certains parlent d'un millier si l'on compte les camps des forces spéciales, des conseillers militaires et les autres établissements apparentés), représentant près de 2,5 millions d'hectares qui font du Pentagone le premier proprié-

taire foncier du monde, et employant un demi-million de personnes. Ce sont de véritables vitrines du complexe militaro-industriel états-unien à l'intention de leurs clients du monde entier, et des sources de renseignements et d'espionnage privilégiées pour la CIA.\*

Cela posé, revenons à ces traces de stockage d'Agent Orange à Subic Bay ; elles renforcent considérablement l'incertitude sur les quantités avouées et celles réellement vaporisées sur le Viêt Nam...

Des pièces manquantes au puzzle vont apparaître en Nouvelle-Zélande. Dans la ville de New Plymouth, et son quartier de Paritutu très précisément. Le gouvernement états-unien fit pression sur l'usine Ivon Watkins Dow (IWD) pour obtenir rapidement de grandes quantités de 2,4-D et de 2,4,5-T afin de pourvoir aux gigantesques besoins d'Agent Orange que les grandes compagnies chimiques US ne parvenaient plus à satisfaire. Car à la guerre s'ajoutait la forte demande intérieure de l'agriculture industrielle qui, si elle n'était pas satisfaite, risquait de remettre en cause la production de denrées alimentaires, menaçant du même coup de stimuler l'inflation, donc d'augmenter le mécontentement et la contestation du peuple américain.

Mue par la même avidité que ses consœurs états-uniennes, IWD obtint l'exclusivité de la licence en Nouvelle-Zélande et demanda à ses responsables d'observer un mutisme absolu sur cette fabrication aussi soudaine qu'effrénée. Par souci de discrétion, IWD expédiait sa production au Mexique. De là, elle était acheminée vers les Philippines et livrée à la base navale de Subic Bay, pour ensuite rejoindre le Viêt Nam. Quand la pression des scientifiques et de l'opinion publique internationale obligea les USA à stopper l'utilisation de l'Agent Orange au Viêt Nam, IWD se retrouva avec un stock considérable sur les bras : des dizaines de milliers de gallons. L'entreprise acheta alors une ferme de 100 ha jouxtant son usine (qui en faisait 29), et y enfouit clandestinement ces surplus, son personnel étant plus que jamais tenu au secret.

Plus tard, les habitants trouvèrent régulièrement des poissons morts, (surtout l'anguille qui vit sur les fonds), jusqu'à ce qu'il soit nécessaire d'organiser leur ramassage en grande quantité. En septembre 2004, le

---

\* Chiffres officiels contenus dans le rapport *Base Structure Report 2008* du DoD sur le Pentagone. Sources : motherjones.com, par Chalmers Johnson, historien et professeur de l'Université de Californie de San Diego ; et Tomdispatch.com. En outre, les USA comptent 5 429 bases nationales.

ministère de la Santé révéla des taux élevés de dioxine dans le sang des habitants de Paritutu. Le 11 janvier 2005, le *New Zealand Herald* publia un communiqué du ministère de la Défense confirmant les craintes de la population, avant qu'un ancien haut responsable d'IWD ne confesse ces enfouissements massifs d'Agent Orange. L'étendue de la contamination souterraine de la ville par la dioxine s'avéra considérable. Ainsi, les vétérans néo-zélandais du Viêt Nam, eux aussi victimes, subiront une mystification supplémentaire de la part de leur gouvernement.

À l'instar des pays auxquels la guerre fut infligée sur leur territoire, les pays alliés des États-Unis, (la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud, la Thaïlande, les Philippines et le Canada) compteront, au-delà de leurs vétérans et des enfants de ceux-ci, des victimes civiles directes qui, à leur tour, en engendreront de nouvelles. D'une manière semblable, le million et demi de boat-people – ces exilés vietnamiens qui pour échapper aux balles de la réunification, durent affronter pirates et typhons, la soif et la faim, la maladie et l'épuisement – qui survécurent à cette tragédie collective pour former la diaspora *viêt kiêu*,\* essaima des victimes silencieuses de l'Agent Orange sur la planète.

Parce que nous mangeons et buvons, respirons et touchons, notre corps absorbe ainsi les composés chimiques qui l'entourent. Aussi, le lien de causalité entre Agent Orange et maladies développées par bon nombre de ceux qui y furent exposés ne fait-il aucun doute. De multiples exemples renforcent un faisceau de présomptions considérable, mais le pouvoir états-unien récuse fermement toute corrélation. Contrairement au Viêt Nam, les États-Unis d'Amérique disposent de moyens immenses. Le 20 décembre 1979, sous l'administration de Jimmy Carter, le département des Vétérans (VA) commissionne une étude épidémiologique sur les possibles effets d'une exposition aux « herbicides » utilisés au Viêt Nam. La pression exercée par les vétérans malades<sup>34</sup> sur le ministère des Anciens combattants est telle que, dès lors, les présidents des États-Unis seront acculés à signer des textes dégageant des fonds pour la recherche, la prise en charge des soins, et plus tard les pensions. Le 7 avril 1986, Ronald Reagan signe, la loi 99-271 – étendue aux femmes ayant servi au Viêt Nam – en n'omettant pas de préciser à deux reprises, que selon l'avis des scientifiques et industriels aucun risque sanitaire ne saurait être lié à l'utilisation d'herbicides pendant la guerre. La communauté industrielle si

---

\* Vietnamiens de l'étranger, de la diaspora.

chère à ce président avait compris de longue date qu'un dédommagement ouvrirait la voie à de prodigieuses compensations bien au-delà des seuls vétérans américains. Des rumeurs circulèrent selon lesquelles Reagan aurait demandé aux scientifiques de ne pas établir de liens entre herbicides et maladies. Et de fait, une commission du Congrès découvrit que l'administration Reagan avait fait obstruction aux Centres de contrôle et de prévention des maladies (Centers for Disease Control – CDC) d'Atlanta chargés d'étudier les affections possiblement liées à l'exposition de l'Agent Orange. Cependant, le rapport du CDC conviendra qu'il est parfaitement possible d'évaluer l'exposition des vétérans atteints par un examen minutieux des mouvements des troupes. Mais les hauts fonctionnaires de la Maison Blanche mirent purement et simplement un terme à l'étude, justifiant cette décision par le fait que les fonctionnaires fédéraux et les scientifiques ne parvenaient pas à obtenir des militaires les données sur la position des troupes lors des opérations. Et la commission du Congrès, composée de 15 sénateurs républicains, rapporta ne pas avoir trouvé de liens entre herbicides et cancers. Cependant, six de ses membres s'opposèrent à cette conclusion, une attitude qualifiée d'« agression idéologique contre la Maison Blanche ». Le 9 août 1990, un rapport confirma que l'administration Reagan « avait secrètement pris la décision de suspendre toutes les recherches liées aux demandes d'indemnisations des victimes exposées à l'Agent Orange ». Les études ont été « contrôlées et entravées » afin de ne pas reconnaître la responsabilité gouvernementale sur l'utilisation des herbicides au Viêt Nam.

Avant 1984, les compagnies chimiques avaient déjà senti passer le vent du boulet. Parmi les 3,2 millions de personnes ayant servi durant la guerre, 291 000 d'entre elles furent directement affectées aux missions d'épandage ; 600 avaient déjà intenté une procédure en justice, tandis que des milliers réclamaient au minimum une prise en charge des soins. Le 7 mai 1984, les vétérans apprenaient que sous la médiation du juge Jack Weinstein et du procureur Kenneth Feinberg,\*\* leurs avocats et 7 firmes chimiques (Dow Chemical, Monsanto, Diamond Shamrock, Hercules, Uniroyal, T-H Agricultural & Nutrition, et Thompson Chemical) étaient parvenus à un accord. Les compagnies chimiques verseraient 180 millions de dollars à un fonds de dédommagement en échange de l'arrêt complet

---

\*\* Celui qui établira les dédommagements aux familles des victimes des attentats du 11 septembre 2001 à New York, en se basant sur ce qu'une victime aurait gagné sa vie durant avec les revenus qu'elle percevait au moment de sa mort.

des poursuites judiciaires. Au total, 68 000 anciens combattants notifieront être atteints de maladies dues à l'Agent Orange. Un peu moins de 40 000 demandeurs furent « pensionnés » à des degrés divers par des compensations comprises entre 256 (!) et 12 800 dollars selon les pathologies : des sommes d'un montant parfaitement obscène qui évitent de créer un précédent juridique. D'une portée de dix ans, cet accord amiable s'est éteint en 1994, alors même que de nouvelles victimes apparaissaient.

Le plus souvent ces vétérans avaient été directement impliqués dans l'opération Ranch Hand, ou exposés lors de missions dans des zones contaminées, quand ils ne furent pas directement arrosés pour que l'armée conserve un avantage stratégique sur le terrain. D'autres furent affectés par l'utilisation systématique des défoliants sur les bases américaines et dans leurs alentours, ou par l'emploi de barils vides comme réceptifs.

Un véritable parcours du combattant attendait les vétérans avant que le ministère leur alloue des aides, étendues par la suite aux épouses qui les soignaient, et de ce fait ne pouvaient plus travailler, une problématique récurrente dans chaque famille. Plus tard, des prestations seront versées à leurs enfants nés atteints de *spina-bifida*.\* Les associations, épaulées par l'amiral Zumwalt et soutenues par l'opinion publique ne relâchèrent pas la pression. Jusqu'à ce qu'enfin, la loi Agent Orange soit votée en 1991, 30 ans après le début des épandages. L'Académie nationale des Sciences se vit confier la charge de recenser les maladies associées à l'exposition.

Pendant ce temps, le Viêt Nam, exsangue, commençait à mieux réaliser l'ampleur du désastre. La guerre américaine avait disloqué sa société qui devait en outre affronter de nouvelles guerres nées de la précédente. Après avoir signé en novembre 1978 une alliance avec l'URSS, le Viêt Nam subit les assauts des Khmers rouges au pouvoir à Phnom Penh, soutenus par la Chine. En plus de massacrer leur propre population dans des camps de la mort, les Khmers ciblaient notamment les Cambodgiens d'origine vietnamienne, et se livraient à des incursions meurtrières jusque sur le territoire du Viêt Nam, comme à Ba Chuc, (3 157 morts). En janvier 1979, l'armée vietnamienne attaqua le Cambodge et renversa le régime de Pol Pot. Le mois suivant, la Chine tenta d'envahir le Viêt Nam. Il faut ici comprendre les enjeux géopolitiques régionaux. Avec l'URSS, la Chine

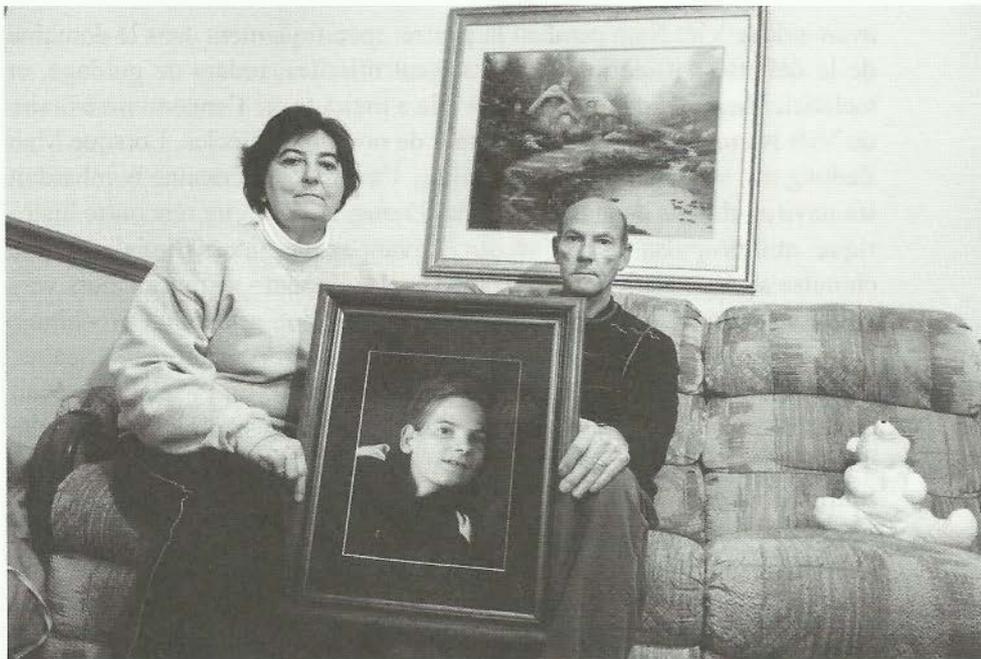
---

\* En latin, signifie « épine fendue en deux » ; malformation congénitale liée à un défaut de fermeture du tube neural durant la vie embryonnaire.

avait aidé le Viêt Nam pendant la guerre, spécifiquement dans le domaine de la défense anti-aérienne, fournissant missiles, radars de guidage, et techniciens en grand nombre. Mais elle a toujours été l'ennemi héréditaire du Viêt Nam, qu'elle a occupé durant de nombreux siècles. Lorsque Mao Zedong invita Richard Nixon à Beijing, l'aviation américaine bombardait les navires chinois dans le port d'Hai Phong. Après cette rencontre historique qui propulsa la Chine sur l'avant-scène internationale, l'aide chinoise au Viêt Nam diminua, puis s'arrêta. Le pays se tourna alors vers l'allié soviétique. Au Cambodge, Pol Pot était non seulement prochinois mais également antisoviétique. S'étant libéré de l'occupation américaine, le Viêt Nam n'entendait pas se laisser réoccuper par un Pol Pot qui rêvait de reconstruire le grand royaume Khmer s'étendant jadis jusqu'au delta du Mékong. C'est une autre raison de son invasion du Cambodge. L'armée vietnamienne ainsi bloquée au sud, la Chine en profita pour envahir le nord, entendant donner une leçon au petit État. Rompue à la guérilla de longue date, l'armée populaire vietnamienne laissa pénétrer en profondeur les troupes chinoises avant de les prendre à revers et de leur infliger des pertes importantes. La Chine, percevant la détermination vietnamienne et craignant une intervention de l'Union soviétique, en resta là. Si à la mi-mars, l'offensive chinoise était stoppée et la situation

Don Johansen, 67 ans, (Holmdel, New Jersey, États-Unis). © 2007, Olivier Papegnies.

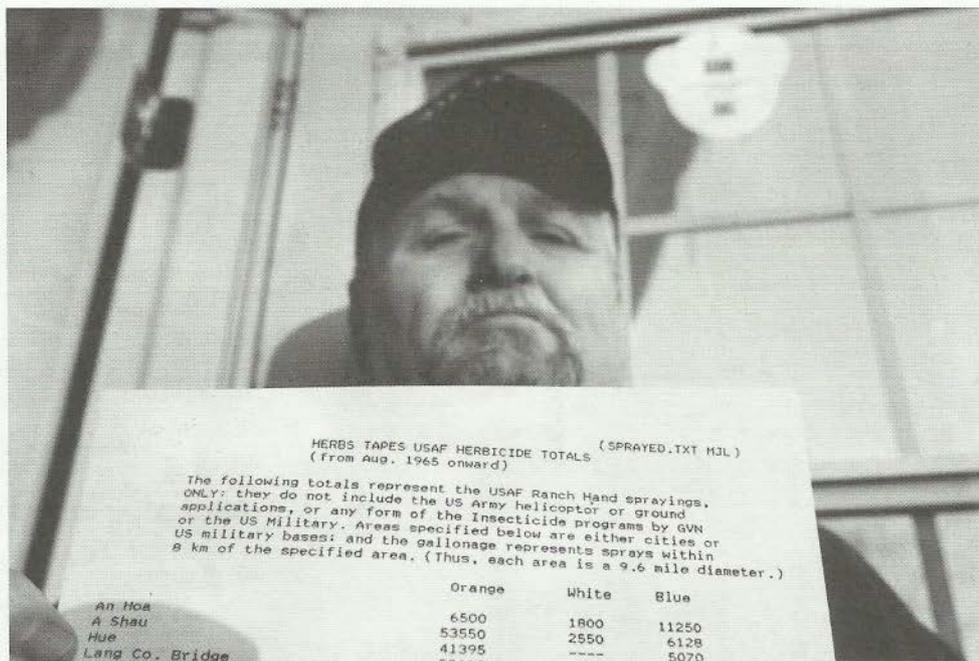




Sandra Davis et son mari John, vétéran du Nam, (Delkab, Illinois, États-Unis).  
Plus d'informations sur ces photographies en fin d'ouvrage.

Jim Stibur, 65 ans, (Rockford, Illinois, États-Unis).

© 2007, Olivier Papegnies.



maîtrisée au sud, le Viêt Nam était confronté à des difficultés extrêmes de tous ordres auxquelles vint s'ajouter l'embargo international, et n'était pas en mesure de faire face à l'avalanche de ses besoins. Ravagé, il était alors le pays le plus pauvre de la planète avec un revenu par habitant inférieur à un demi-dollar par jour.

Cependant, le lien entre Agent Orange et malformations congénitales, et autres maladies accumulées dans le désastre sanitaire du pays, fut rapidement établi par les professeurs Ton That Tung et Le Cao Dai. Le premier, spécialiste des pathologies hépatiques à Hanoi, observa une explosion des cas de cancers : de nombreux vétérans ayant combattu au sud étaient ensuite rentrés chez eux au nord et les 10 millions de personnes déplacées dans les « hameaux stratégiques » se redéplochèrent à travers le pays. Ils constatèrent aussi de graves perturbations affectant la procréation, la plupart du temps accompagnées d'anomalies génétiques monstrueuses sur les nouveau-nés. Un comité national fut créé au mois d'octobre 1980 (le Comité 10-80), afin d'explorer les effets et les conséquences des agents chimiques employés par les États-Unis pendant la guerre. Sous embargo, mis au ban de la communauté internationale, le Viêt Nam ne parvint pas à se faire entendre. Mme Nguyen Thi Ngoc Phuong, obstétricienne et directrice de la maternité de Tu Du à Hô-Chi-Minh-Ville, ne disposa même pas des moyens de se procurer suffisamment de bocaux et de formol pour conserver toutes les preuves des enfants mort-nés affligés de difformités monstrueuses.

En 1994, à Washington, suite à la loi de 1991 sur l'Agent Orange, l'Institut de médecine de l'Académie nationale des Sciences (qui avait, en 1975, soutenu l'avis du gouvernement selon lequel aucun problème de santé ne pouvait être associé aux agents chimiques utilisés au Viêt Nam) publia une première liste de maladies reconnues comme étant liées à l'Agent Orange dans une étude intitulée : « Anciens combattants et Agent Orange, les effets sur la santé de l'utilisation des herbicides au Viêt Nam ». Un premier pas qui représente la toute première reconnaissance par les États-Unis d'Amérique de l'existence de liens entre l'Agent Orange et de graves effets nocifs sur la santé. Cette institution s'engagea à poursuivre les recherches et à en rendre compte tous les deux ans. Sa communication de 1996 fit l'effet d'une bombe. L'Académie rendit publique une liste de maladies liées à l'Agent Orange, classées en quatre catégories.

## 1. MALADIES DIRECTEMENT ATTRIBUÉES À L'AGENT ORANGE

Des pathologies fournissent des preuves *incontestables* d'une exposition à l'Agent Orange ; il s'agit de :

- la chloracné (acné chlorique) est causée par l'exposition cutanée, l'ingestion ou l'inhalation de molécules chlorées comme les dioxines,\* ou benzéniques présentes dans les pesticides. Des kystes, boutons, points noirs et pustules apparaissent une dizaine de jours après l'exposition. Ils se développent sur le visage, le cou, le dos et le torse, l'extérieur des bras et des cuisses, ainsi que sur les parties génitales externes. Ils peuvent persister 15 ans et plus, et devenir cancéreux.
- le lymphome non hodgkinien est un cancer du système lymphatique pouvant atteindre la moelle osseuse, la rate, le thymus, les ganglions lymphatiques et les vaisseaux sanguins assurant la défense de l'organisme. Il existe de nombreuses formes et classifications de cette atteinte cancéreuse présentant des stades différents.
- la maladie d'Hodgkin, appelée aussi « cancer des ganglions », présente 4 variantes classées en autant de types, et 4 stades d'avancement d'un cancer. Sa prévalence est en constante augmentation, probablement à cause de facteurs environnementaux, surtout chez la femme.
- le sarcome des tissus mous est une tumeur maligne qui se développe dans les tissus conjonctifs, adipeux, musculaires, les vaisseaux, et le système nerveux périphérique. On différencie 15 groupes de sarcomes des tissus mous et 58 sous-groupes. Cette forme rare de cancer, plus fréquente chez l'enfant, affecte généralement bras et jambes. Il peut être lié à une maladie génétique ou à une irradiation, et surtout à une exposition aux toxiques chimiques (chlorophénol, chlorure de vinyle) et aux dioxines. Son traitement demande une grande spécialisation et une thérapie doit être entreprise dès son apparition.

## 2. MALADIES FORTEMENT SOUPÇONNÉES D'ÊTRE LIÉES À L'AGENT ORANGE

Pathologies fournissant des preuves *limitées* d'une exposition à l'Agent Orange :

- le cancer des bronches est une tumeur maligne prenant son origine dans les muqueuses des poumons. Difficile à diagnostiquer, le plus souvent seule une biopsie permet de préciser de quel type de cancer il

s'agit. Il est lié aux pollutions aériennes, aux fumées contenant des hydrocarbures, à la dioxine.

- le cancer du larynx, touchant les cellules tapissant la paroi interne du larynx, il est souvent dû à l'alcool et au tabac, mais aussi aux produits chimiques, comme les vapeurs sulfuriques.

- le cancer du poumon, le plus meurtrier, a souvent pour origine le transport aérien de substances chimiques (composants des fumées, arsenic, béryllium, chlorure de vinyle, dioxine, dérivés du charbon, échappement de diesel, poussières de talc, entre autres), la grande difficulté à le traiter conduit les chercheurs à travailler à la mise au point d'un vaccin curatif.<sup>35</sup>

- le cancer de la prostate, pour lequel un diagnostic précoce offre de grandes chances de guérison ; souvent lié à l'âge mais aussi aux substances chimiques, il n'est aucunement lié au degré d'activité sexuelle comme on le crut un temps.

- le cancer de la trachée, plus rare, a les mêmes causes que celui des poumons.

- le myélome multiple ou maladie de Kahler est un cancer de la moelle osseuse détruisant peu à peu l'immunité, voire la structure osseuse qui abrite la fabrication du sang. Les causes sont mal établies, cependant, les radiations ionisantes et les organochlorés favorisent son apparition.

- la neuropathie périphérique, dont les troubles moteurs, parésie ou paralysie, troubles sensitifs objectifs ou subjectifs, troubles neurovégétatifs, ne sont qu'une partie des conséquences. Les causes peuvent être nombreuses, comme par exemple les toxiques.

- la porphyrie cutanée tardive est une maladie de la peau pouvant se manifester par diverses formes, bénignes ou graves, causée par un déficit enzymatique du foie ; l'une de ses causes peut être les toxiques, (organochlorés, hexachlorobenzène, ...)

- le spina-bifida est l'absence de fermeture postérieure du canal osseux contenant la moelle épinière (colonne vertébrale), entraînant des conséquences graves et multiples ; cette pathologie est favorisée par un déficit en acide folique en début de grossesse, ou par l'exposition à la dioxine.

---

\* Le cas le plus connu est celui de Viktor Iouchtchenko, président ukrainien défiguré après un empoisonnement à la dioxine.

### 3. MALADIES SUPPOSÉES LIÉES À L'AGENT ORANGE

Maladies présentant des preuves *incomplètes* d'une exposition à l'Agent Orange :

- les anomalies lipidiques, excès de graisses dans le sang, (particularité surprenante compte tenu du mode de vie et d'alimentation vietnamien).
- l'avortement spontané ou fausse couche, parfois provoqué par une carence nutritionnelle ou une interférence chimique. Il existe des exemples de médicaments, prescrits durant sa grossesse à la mère de la femme enceinte, responsables d'avortement spontané chez sa fille 25 ans plus tard.
- des aberrations physiques de naissance, nouveau-nés présentant de graves anomalies de la morphologie, causées par l'effet tératogène de la dioxine.
- les cancers hépatobiliaires atteignent le foie, le pancréas et, plus rarement, la vésicule ; ils sont favorisés par les composés organochlorés issus de la chimie de synthèse.
- les cancers de l'appareil reproductif féminin, du col et du corps utérin, et des ovaires, ce dernier étant le plus difficile à diagnostiquer et à guérir. Le cancer du col est la première cause de mortalité par cancer chez les femmes vietnamiennes.
- le cancer nasopharyngé, pathologie rare exceptée en Asie du Sud-Est et en Afrique, dont les facteurs semblent être un gène ainsi que des substances chimiques telles que les nitrosamines (contenues dans l'Agent Blanc).
- le cancer des os, rare en tant que cancer initial ; il est en revanche courant que les métastases provenant d'un cancer développé dans un autre organe envahissent les os. Il apparaît souvent chez l'enfant ou le jeune adulte.
- le cancer de la peau guérit bien s'il est traité tôt ; le soleil et les agents chimiques en sont souvent la cause.
- le cancer du rein, souvent découvert tardivement, est souvent fatal. Il bénéficie depuis peu d'une nouvelle thérapie ciblée augmentant les chances de survie ; ses origines sont à la fois génétiques et environnementales, le second facteur pouvant influencer sur le premier.
- le cancer du testicule survient chez les enfants ou les adultes jeunes. Son traitement obtient un fort taux de guérison. En augmentation dans

les pays industrialisés, sa cause est liée aux « perturbateurs endocriniens » et aux substances chimiques cancérigènes.

- le cancer de la vessie apparaît après la quarantaine ; plus fréquent chez l'homme que chez la femme, les facteurs principaux sont le tabagisme et l'exposition à des substances chimiques.

- les déformations et mort néonatale du nourrisson ; les facteurs principaux sont les composés chimiques tératogènes qui atteignent le système endocrinien sécrétant les hormones.

- le diabète de type 2, dû au fait que le pancréas ne synthétise pas assez d'insuline, ou que l'organisme n'utilise pas l'insuline de façon satisfaisante ; sa cause semble provenir d'un ensemble de facteurs cumulés.

- l'Infirmité Motrice Cérébrale (IMC), atteintes du cerveau lors de son développement au stade fœtal ou néonatal, il en résulte des pathologies physiques et mentales, non progressives, pouvant être très sévères. Ce handicap est caractérisé par des gestes désordonnés et excessifs de la tête et des membres, qui parfois font peur à l'entourage ; à l'inverse, si le cerveau n'est pas affecté, ce sont souvent des personnes brillantes.

- l'infertilité est causée par tous les « perturbateurs endocriniens » que sont les polluants organiques persistants, pesticides organochlorés, dioxines et plus largement les 70 000 substances produites par l'industrie chimique.

- la leucémie lymphoïde chronique, maladie du sang, survient à partir de la cinquantaine. Rare en Asie, elle est incurable.

- enfant mort-né, enfant viable expulsé mort : nombreuses sont les causes avancées sans qu'elles soient jamais certaines. C'est toujours un immense traumatisme pour la mère.

- un petit poids à la naissance, que la norme fixe à 2,5 kg, mais pouvant être inférieur à 1,5 kg, est souvent dû à un retard de croissance intra-utérin, associé à une naissance prématurée. Ces enfants peuvent souffrir de nombreux troubles. Les causes sont la malnutrition de la mère et des conditions de vie précaires, voire extrêmement rudes.

- des perturbations circulatoires et respiratoires, thromboses ou hémorragies, détresses respiratoires, anomalies causées par des « perturbateurs endocriniens » contenus dans les herbicides. Une étude (réalisée en 2002 par l'Institut de recherche sur la santé de la population de l'Université d'Ottawa), démontre, outre des perturbations circulatoires et respiratoires, des « anomalies de l'appareil génito-urinaire, du système

musculo-squelettique et du système nerveux central » provoquées par l'utilisation agricoles d'herbicides dans le Minnesota.

- des perturbations du système immunitaire ouvrent la porte à toutes les maladies ; elles se développent avec l'exposition à un environnement contaminé de pesticides, d'insecticides, d'herbicides, ou d'autres produits chimiques. Les traitements de ces maladies par la chimiothérapie et la radiothérapie endommagent encore le système immunitaire refermant un cercle duquel il semble impossible de sortir.

- la modification des enzymes hépatiques, interdisant alors au foie de jouer son rôle d'épurateur du sang par synthèse et excrétion, ce qui favorise l'apparition de maladies dont de nombreux cancers.

- des troubles métaboliques et digestifs ; leurs causes étant génétiques ou chimiques, il est difficile d'en attribuer l'origine après plusieurs générations. Leurs traitements sont délicats car les effets secondaires risquent de créer un autre déséquilibre du métabolisme.

- une déficience spermatique, dont les causes sont identiques à celles décrites précédemment.

- des ulcères peuvent apparaître sur des parties externes ou internes de l'organisme ; leurs causes peuvent trouver leur origine dans les bactéries, une chimie médicamenteuse, ou un état de santé dégradé.

#### 4. MALADIES N'ÉTANT PAS À CE JOUR ATTRIBUÉES À L'AGENT ORANGE

Telles que listées dans l'étude de l'Académie nationale des Sciences, elles comprennent notamment :

- le cancer de l'estomac, plus fréquent chez l'homme que chez la femme, il survient le plus souvent après 55 ans ; ses causes sont d'ordre alimentaire – on soupçonne les aliments riches en nitrate, ou marinés, salés, séchés pour la conservation – ou relatives aux expositions à certains agents ou fumées. C'est une pathologie plus fréquente dans les couches défavorisées de la population.

- le cancer du pancréas, souvent mortel, (pronostic vital très différent selon les cas : adénocarcinome, tumeurs neuroendocrines...); la pancréatite chronique est un des principaux facteurs, ainsi que la substance chimique appelée benzidine.

- le cancer du côlon figure parmi les plus communs des cancers ; sa fréquence augmente avec l'âge, et, si les facteurs de risque sont ceux des cancers en général (terrain génétiquement favorable, mode de vie, environnement...), les causes environnementales sont évidentes en cas d'exposition aux pesticides, organochlorés, et polychlorobiphényles (PCB) contenus dans les aliments et pouvant induire des mutations génétiques.
- le cancer du rectum, causes identiques à celles du cancer du côlon puisqu'il en est la terminaison. L'endroit où se situe la tumeur est important car, trop près du sphincter, elle oblige parfois à la mise en place d'un anus artificiel au niveau de l'abdomen.
- les tumeurs du cerveau sont multiples. Qu'elles soient malignes ou bénignes,<sup>36</sup> leurs causes sont de plus en plus attribuées aux substances chimiques contenues dans les pesticides et autres « perturbateurs endocriniens » aux propriétés exogènes, hormono-mimétiques. De récentes études montrent d'ailleurs que les enfants des utilisateurs de ces produits sont plus souvent atteints (peut-être in utero) de tumeur cérébrale que le reste de la population.

Il s'agit là d'un véritable réquisitoire contre l'Agent Orange. Ne perdons pas de vue que cette première étude épidémiologique porte sur les seuls vétérans américains, exposés de façon brève par rapport aux victimes vietnamiennes. Néanmoins, toutes ces maladies correspondent bien aux atteintes et dommages communément subis par les victimes de l'Agent Orange où qu'elles vivent. Peu à peu, les quatre catégories tendent à n'en faire plus qu'une. Au fil des années, de nouvelles maladies viendront encore s'ajouter à cette liste américaine. Dernièrement, fin juillet 2009, l'Académie nationale des Sciences annonça que des liens sont désormais établis entre la dioxine et la maladie de Parkinson, ainsi qu'avec les cardiopathies, allongeant encore la liste des méfaits de l'Agent Orange.

À ce jour, les États-Unis reconnaissent donc formellement 15 maladies, et 17 anomalies congénitales chez les enfants d'anciens combattants ; 12 autres affections sont fortement suspectées. Mais les USA s'interdisent toutefois de faire une étude épidémiologique au Viêt Nam, alors que la plupart des familles vietnamiennes comptent des combattants. Ainsi, les générations de victimes s'additionnent sans que jamais les responsables soient inquiétés. Tant qu'il existera des personnes pour dire, croire ou accepter, que la justice dépend entièrement de preuves scientifiques, les victimes seront abandonnées à leur malheur. La science étant elle-même à l'origine de cette arme chimique, nous sommes confrontés à un cercle

vicieux, dont la conséquence est la négation du droit international. Et plus tard, lorsque les responsabilités seront suffisamment diluées, on reconnaîtra qu'effectivement toutes ces maladies et malformations congénitales étaient bien dues à l'Agent Orange... Trop tard.

Si des mesures, totalement insuffisantes, visant à soulager les vétérans états-uniens ont été prises et appliquées, les Vietnamiens empoisonnés de façon massive et durable en sont exclus. Rappelons-nous la réponse de Madeleine Albright, secrétaire d'État du Président Clinton lors de sa visite au Viêt Nam en novembre 2000 : « Il faut des preuves scientifiques ! », rétorqua-t-elle aux responsables vietnamiens évoquant le problème. Celles établies par l'Académie nationale des Sciences quelques années plus tôt ne seraient-elles donc pas exportables ? Par quel miracle seraient-elles valables pour des États-uniens exposés brièvement au poison, et pas pour les Vietnamiens surexposés durant le conflit et pendant la période plus longue de l'après-guerre : plus de 40 ans dans certains cas. Et pourtant, pour Mme Albright, elles ne s'appliquent pas aux Vietnamiens. Il n'y eut aucun média pour relever l'ignominie de la secrétaire d'État. Devant un faisceau international de présomptions incluant un cortège de maladies et de malformations liées de toute évidence à un produit commun, ce n'est pas parce que la science ne parvient pas à en expliquer le processus dans les moindres détails que la justice ne doit pas s'appliquer à ses victimes. Cette façon de penser est à la fois immorale et dangereuse : pareille acceptation ne pourrait qu'aboutir à une complicité avec les coupables dont le calcul économique vise à laisser mourir les générations sacrifiées afin d'échapper à toute responsabilité. La justice n'est en rien une affaire scientifique, elle est avant tout une question morale. Une victime de l'Agent Orange est bien davantage une preuve qu'une étude scientifique. A-t-on jamais demandé à la science d'apporter la preuve irréfutable de la préméditation du criminel condamné ? Pourquoi faudrait-il le faire ici alors qu'une certaine science est elle-même à l'origine du crime ? Bien sûr, il est certain que la compréhension scientifique permet de renforcer la preuve, tout comme elle autorise l'espoir de soulager les victimes, mais celle d'aujourd'hui ne peut en aucun cas attendre les preuves scientifiques de demain : pareille acceptation équivaldrait à une complicité de fait avec les coupables et à la validation du calcul (économique autant que politique) visant à échapper à toute responsabilité.

Dans ses contacts récents au plus haut niveau avec les États-Unis, le Viêt Nam n'a jamais cessé d'évoquer les victimes de l'Agent Orange, et

les « responsables » états-uniens ont toujours éludé la question, invoquant le souhait d'une normalisation « sans entrave » aux relations économiques et diplomatiques entre les deux pays. Ce type de relations se préoccupe davantage des intérêts économiques mutuels que de supposées valeurs morales communes ou du bien de leur population. Et si certains attendaient des journalistes une large divulgation des faits auprès de l'opinion publique internationale, cet espoir fut rapidement déçu. L'opinion publique, n'étant pas informée par les médias, ignore évidemment tout des effets et des conséquences de l'Agent Orange ; pire, elle ne sait même pas ce dont il s'agit : rien d'étonnant à ce qu'elle semble indifférente. Pourtant, au quotidien une chaîne de télévision capte 10 millions de spectateurs pour une émission de « distraction massive » insignifiante. S'il parlait devant 55 personnes chaque soir, il faudrait 500 ans à un conférencier pour réunir une telle audience. Si les médias influèrent lourdement sur le cours de la guerre du Viêt Nam, ils en étouffèrent les conséquences, et continuent de les occulter.

#### PÉNÉTRATION DE LA DIOXINE DANS L'ORGANISME HUMAIN

« Dioxine » est un terme générique, car il n'y a pas une molécule appelée dioxine, mais un grand nombre de composés de structures diverses. Il existe deux catégories de composés, les polychlorodibenzo-para-dioxines (PCDD) et les polychlorodibenzofuranes (PCDF). La 2,3,7,8-tétrachlorodibenzo-para-dioxine (dite TCDD), est de la famille des hydrocarbures aromatiques halogénés. Elle est la plus toxique. Les dioxines ont toujours existé mais n'étaient pas connues avant que des moyens scientifiques permettent d'atteindre l'infiniment petit. Dans les années 1960, les évolutions de la spectrométrie<sup>37</sup> et la chromatographie<sup>38</sup> permirent d'identifier 210 types de dioxines. En effet, en présence de chlore toute combustion synthétise des dioxines, par réactions biochimiques, chimiques, photochimiques, ou thermiques. L'activité volcanique et les feux de forêts libèrent des dioxines, mais l'ère industrielle et consumériste a multiplié énormément l'émission de ces impuretés, au minimum par un facteur 100. À contrario, pour l'éliminer il faut atteindre des températures proches de 1 000 °C. Il n'existe qu'un très petit nombre de laboratoires dans le monde capables de détecter la présence de dioxine dans le sang. L'analyse est longue et très coûteuse, de l'ordre de 1 000 à 3 000 dollars. Cela explique l'insurmontable difficulté du Viêt Nam à faire un état des lieux exhaustif ; rappelons que sa population dépasse les 86 millions d'habitants.

La dioxine TCDD se mesure en picogrammes (pg), c'est-à-dire en millièmes de millièmes de gramme ( $10^{-12}$  gramme). Les scientifiques s'accordent sur une unité de valeur numérique appelée Toxic Equivalent Quantity (TEQ) pour estimer la toxicité potentielle d'un milieu (sol, sédiment, aliment, organisme) contenant la dioxine TCDD ou des substances similaires. Cela permet, entre autres, de fixer un seuil<sup>39</sup> de toxicité pour la consommation des aliments qui représente plus de 90 % des dioxines ingérées par l'organisme humain. Si une petite quantité est excrétée, la majeure partie est métabolisée. Il existe d'autres sources d'assimilation chronique, par inhalation ou contact souvent dans un cadre professionnel. Exceptionnellement, se produisent des expositions lors d'accidents industriels, de pollutions, des essais militaires ou l'utilisation en temps de guerre.

En France, par exemple, la dose admise par kilo de poids corporel par personne et par jour est de 1 à 4 pg.\* Aux États-Unis, elle est bien plus faible, puisque de 0,0064 pg, (c'est-à-dire 160 fois moins que la norme française la plus basse). Au sud du Viêt Nam, la dose ingérée quotidiennement pulvérise tous les seuils existants et peut atteindre 900 pg par kilo de poids corporel par jour, soit... 140 000 fois supérieure au seuil admis aux États-Unis.

---

\* Un seuil n'est pas une dose tolérable par l'organisme : c'est un niveau de risque acceptable pour la population. Il n'est pas fixé par des études épidémiologiques, mais selon des estimations extrapolées à partir d'expériences sur des animaux de laboratoire. Les seuils sont établis de manière empirique (pour des raisons qui ne sont pas seulement sanitaires). Un seuil est donc une limite en deçà de laquelle aucune toxicité n'est décelable dans l'état actuel des connaissances. Bien que l'on en sache trop peu encore sur la nocivité réelle de la dioxine à des doses infinitésimales, force est de constater qu'au fur et à mesure que la science avance, les seuils reculent. Généralement, leur variation correspond aux niveaux existants de dioxine dans l'environnement, ceux-là n'étant pas immédiatement réductibles. Autrement dit, ce sont des seuils par défaut commençant au niveau constaté : le seuil accepté dans les aliments diffère selon la nature de ce dernier, certains étant plus récepteurs. Le seuil admissible par personne et par kilo/jour est donc la dose de dioxine cumulée dans l'ensemble des aliments constituant un apport nutritif adéquat.

La petite Tran Thi Hong, 5 ans, souffre de spina bifida : elle ne peut se tenir couchée, et a peur quand quelqu'un ne la tient pas dans ses bras. Elle a des crises d'épilepsie, notamment quand le temps change et qu'il se met à pleuvoir. Un de ses frères est malade, mais elle a une sœur et un frère sains.



La molécule de dioxine est d'une grande stabilité. Au Viêt Nam, elle se trouve dans les sols, les boues et les sédiments, et passe ainsi dans la chaîne alimentaire. Liposoluble, mais pouvant également être transportée par l'eau, elle est véhiculée dans les lipides du sang et se fixe dans les tissus adipeux où elle se concentre. On la retrouve en grande quantité dans les graisses animales, les viandes, le lait, les œufs, les poissons, mollusques et crustacés. En revanche, du fait de sa très faible hydrosolubilité, elle est peu présente dans les plantes, les légumes ou les fruits. Toutefois, à Hambourg, par simple retombée atmosphérique sur le sol, le chou (choisi comme légume sentinelle) contient 4,78 pg de TEQ par gramme de matière sèche, une teneur considérée comme valeur moyenne en région industrielle. Des plantes de la famille de cucurbitacées peuvent absorber les PCDD et les PCDF à partir du sol et sont capables de les transférer à leurs feuilles et fruits.

Avec le temps, la dioxine s'accumule dans l'organisme humain. Le noyau d'une cellule est protégé par un « périmètre de défense » dont le rôle est d'empêcher les molécules n'ayant pas la structure requise d'y pénétrer et donc d'interférer avec son patrimoine génétique. Mais, au sein du cytoplasme – c'est-à-dire l'ensemble des éléments de la cellule à l'exception du noyau – la dioxine se lie à une molécule naturellement présente dans chaque cellule, le récepteur aryl-hydrocarbène. Elle va ainsi pénétrer les défenses du noyau qui la « lisent » comme une hormone. C'est cet ensemble « dioxine-récepteur » qui va brouiller les messages/hormonaux de notre système endocrinien, et activer certaines régions de l'ADN, zones dites « sensibles aux dioxines », provoquant ainsi l'effet toxique.

La famille des composés TCDD agit sur la mise en mouvement du récepteur cellulaire, ce qui explique la très grande vulnérabilité du fœtus et du nouveau-né. De plus, lorsque la dioxine TCDD ne parvient pas à traverser le placenta et que l'enfant naît sain, la maman l'empoisonne en l'allaitant : le lait maternel est en effet la principale voie de déstockage de la dioxine. Il est facile d'imaginer la dévastation psychologique des mères, dans un pays qui éprouva de sévères famines il y a peu de temps encore, et souffre toujours de malnutrition chronique.

## EFFETS TÉRATOGENES ET ENFANTS MONSTRES

C'est le point le plus insupportable de ce drame, terreur des femmes vietnamiennes enceintes.\* Quand un être échappe à la morphologie générique de l'espèce, il fait peur, alors même qu'il a besoin du plus grand secours. Comment aimer et aider une créature qu'on ne parvient pas à regarder ? Des mères en sont mortes. Au minimum, il en résulte un tourment physique et psychique accablant, une affliction spirituelle et sociale insurmontable. Le plus souvent, il n'existe aucune possibilité de communiquer avec « l'enfant ». Et quand les échanges sont possibles, n'est-ce pas plus terrible encore ? Le projet de faire grandir l'enfant vers un avenir impossible anéantit. Tout peut arriver... y compris par amour. Parmi les anomalies et malformations les plus souvent rencontrées, indépendamment du sexe de l'enfant, citons :

- l'enfant phocomèle (du grec, « aux membres de phoque ») est né avec une absence partielle ou totale des bras et des jambes. De son tronc partent des embryons de membres avec des petits doigts, parfois palmés, faisant penser à des nageoires. Le plus souvent, cet enfant est très éveillé et d'une ingéniosité extraordinaire. Selon son état, c'est-à-dire s'il possède un membre ou plus, complets ou pas, il parvient à se mouvoir et à se débrouiller. Un enfant sans bras peut ainsi apprendre à écrire avec ses orteils d'une façon remarquable. Ou manger avec des baguettes, se servir du clavier d'un ordinateur, etc. Face aux difficultés, il sait s'adapter avec une grande intelligence. En revanche, l'enfant tronc, né sans aucun membre, n'a pas cette « chance » ; toute sa vie se concentre dans ses yeux, dans son regard. Il adore le contact des mains sur son corps, donne des coups avec la nuque et mobilise tous les muscles de son tronc pour se mouvoir un peu... Imaginer sa vie adulte est désespérant.

- L'enfant anophtalme (né sans yeux) a un visage terrifiant, même si sa bouche sourit. Les sons et les vibrations l'alertent. Une voix inconnue, un bruit inhabituel, et le voilà qui se dresse ! Il tourne inlassablement sa tête d'un côté et de l'autre comme un radar, vient vers vous en ramant l'air avec ses bras, quand il en a. Si c'est le cas, il cherche et palpe vos contours, sourit et repart. Puis revient sur ses pas, vérifier quelque chose, obtenir une précision...

---

\* NdE : Il en est de même pour les mères des Balkans, d'Afghanistan, d'Irak, de Gaza et de tout autre endroit où l'Uranium Appauvri, lui aussi tératogène, a été utilisé durant les guerres, avant de se disséminer dans l'atmosphère et de contaminer la planète entière.

- l'enfant « pelé », vit pieds et poings liés aux barreaux de son lit pour ne pas qu'il se détruise sous le feu des démangeaisons qui le dévorent ; il sourit quand on passe devant son enfance assassinée.
- l'enfant hydrocéphale au corps d'oiseau lesté d'une énorme tête.
- l'enfant « tumeur », au visage envahi par la prolifération anarchique d'une horrible tumeur faciale, conscient comme on peut l'être à 8 ans, reste immobile, écrasé sous le poids de la laideur.
- l'enfant né avec des membres surnuméraires soudés au ventre, souvent atteint de fente palatine grave. Anéanti, il aspire sa lèvre supérieure et les ailes de son nez. Ses yeux sont ceux du supplicé. Un grand nombre d'opérations chirurgicales l'attendent : une vie de martyr jusqu'à sa mort.
- l'enfant né sans cerveau (anencéphalie) possède une tête plate au-dessus d'yeux proéminents qui rappelle la grenouille. Les membres et la tête à l'anatomie torturée émettent des gestes spinaux-végétatifs, apathiques et répétitifs.
- les enfants siamois soudés sur tout ou partie de la surface de leur corps.
- les enfants nés avec deux têtes ; enfants nés avec deux visages ; avec les organes génitaux au milieu du visage...

La liste des difformités d'une nature devenue folle n'en finit pas. « C'est un crime hideux », m'écrivait Noam Chomsky.

### TRANCHE DE VIE

Cette fille de 24 ans vit allongée sur son lit de planches depuis sa naissance. Paralysée, elle est aveugle, sourde et muette. Elle grogne. À ses côtés, gît un petit corps lesté d'une énorme tête. C'est son frère. Il gémit. Ses membres minuscules bougent autour de cette tête démesurée qu'il ne peut ni soulever ni tourner. La mère n'en peut plus. Exténuée, elle est assise à côté d'eux. L'intérieur de la paillote est d'une pauvreté incommensurable. Sur la terre battue, l'aîné des garçons frappe le sol avec les bras et le front. Puis il se calme et fixe sa mère. Bouche ouverte sur des dents désordonnées, il bave et crie de nouveau. Ensuite, il rampe et pleure aux pieds de sa maman. Parfois, il la bat. La mère ne s'appartient plus, elle doit s'occuper d'eux jour et nuit jusqu'à la mort du dernier d'entre eux. Elle met de la nourriture dans leur bouche et s'efforce de les tenir propres. C'est plus dur que la guerre. D'ailleurs, le mari a déserté la famille. Seule, elle ne peut pas travailler pour gagner sa vie.

Comme ses voisins, elle se demande ce qu'elle a fait de mal dans cette vie ou la précédente pour endurer cet enfer. Maintenant que les autorités du pays expliquent l'origine du mal, elle reçoit un peu d'aide et de réconfort. Cette année, le village a fait une collecte de nourriture pour les familles comme la sienne et les voisins ont réparé le toit en paille de riz, emporté par le dernier typhon. La mère répète : « Que vont-ils devenir quand je ne serai plus là et qui va s'occuper d'eux ? Bien que trois de mes enfants soient déjà morts, j'ai peur que ceux-là me survivent et qu'ils soient maltraités. » Deux cabanes plus loin, c'est la même situation.



Tran Thi Kieu, 6 ans, ici avec son frère (indemne) Hoang Cong Hung de 5 ans plus âgé, est née sans yeux. La fillette est aussi muette mais peut entendre des sons. En général, elle est heureuse, mais quand le temps change, elle serre les poings pendant une heure ou plus, crie et appuie sur les cavités de ses yeux absents. La mère, 38 ans, élève seule ses 2 enfants.

© 2000, Jan Banning.



Le Thi Ly, 42 ans, s'occupe de sa fille de 15 ans, Nguyen Thi Thanh Lien, handicapée mentale et physique, dans sa mesure du village de Cam Chinh, dans la province de Quang Tri, au sud de l'ancienne DMZ, dans une zone parmi les plus touchées.

© 2004, Alexis Duclos.



Tran Thi Thao, 7 ans, avec sa mère (célibataire) Tran Thi Cuc et sa grand-mère Hoang Thi Dieu, 84 ans. La maman, une agricultrice de 42 ans, témoigne : « Thao reste alitée. Elle peut voir et entendre, elle parle un peu, avec beaucoup de difficulté. Elle ne peut rien tenir dans ses mains. » Elles vivent à Cam Lo, dans la province de Quang Tri.

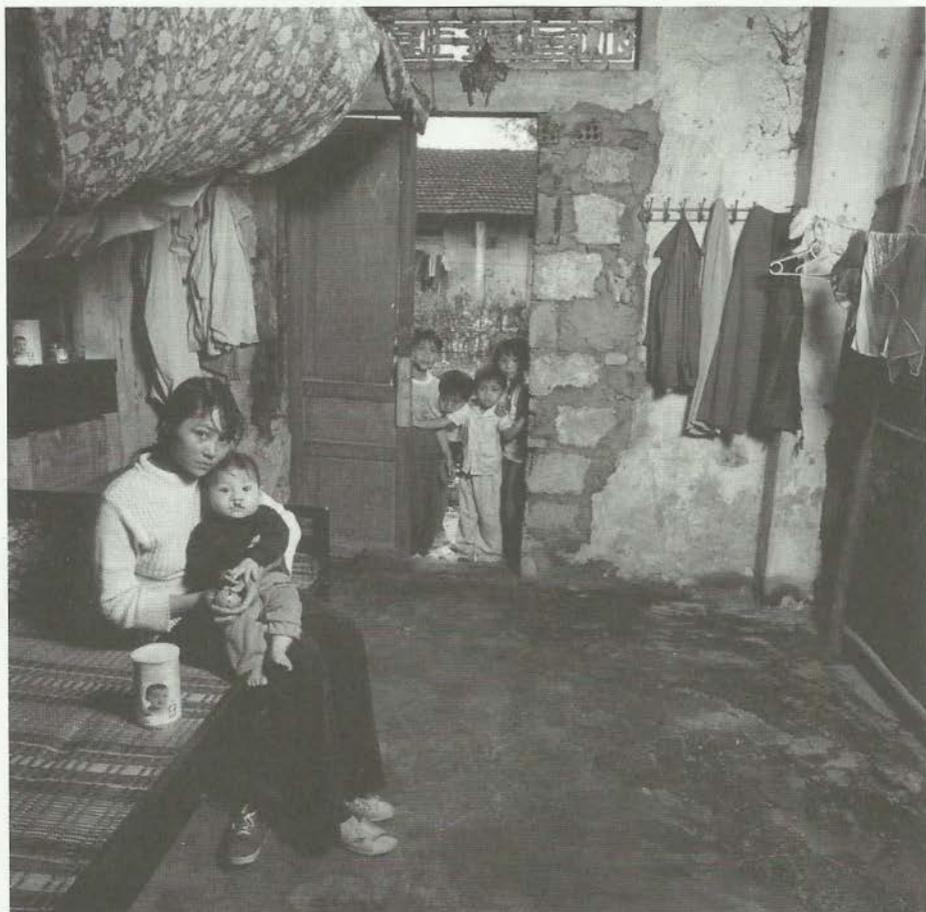
© 2000, Jan Banning.

Cam Chinh, district de Cam Lo, province de Quang Tri, Viêt Nam.

La jeune Nguyen Thi Hang (22 ans) tient son bébé de 7 mois sur ses genoux.

« Ho Viet Dung est en bonne santé jusqu'à présent ; malheureusement, il souffre d'un bec de lièvre », dit le papa, Ho Viet Hung. Depuis, le bambin a été opéré grâce à l'aide d'amis du photographe, et se porte bien. Les pères du couple étaient tous deux soldats dans l'armée nord-vietnamienne.

© 2000, Jan Banning.



Page suivante : (bas)

À Phu Duc, dans le delta du Mékong.

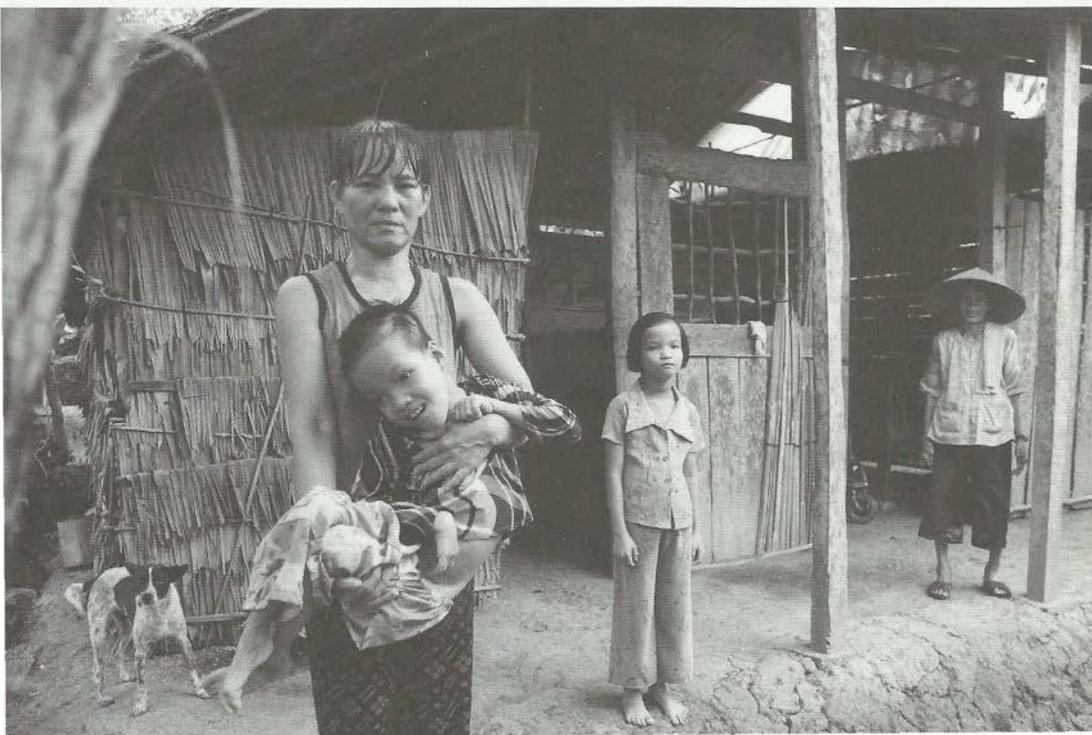
Tran Thi Nhu, 10 ans, handicapée physique et mentale, dans les bras de sa mère,  
Pham Thi Tham, 46 ans. Derrière, se tiennent Tran Thi Mung, sa sœur de même âge,  
elle aussi déficiente mentale, et sa grand-mère.

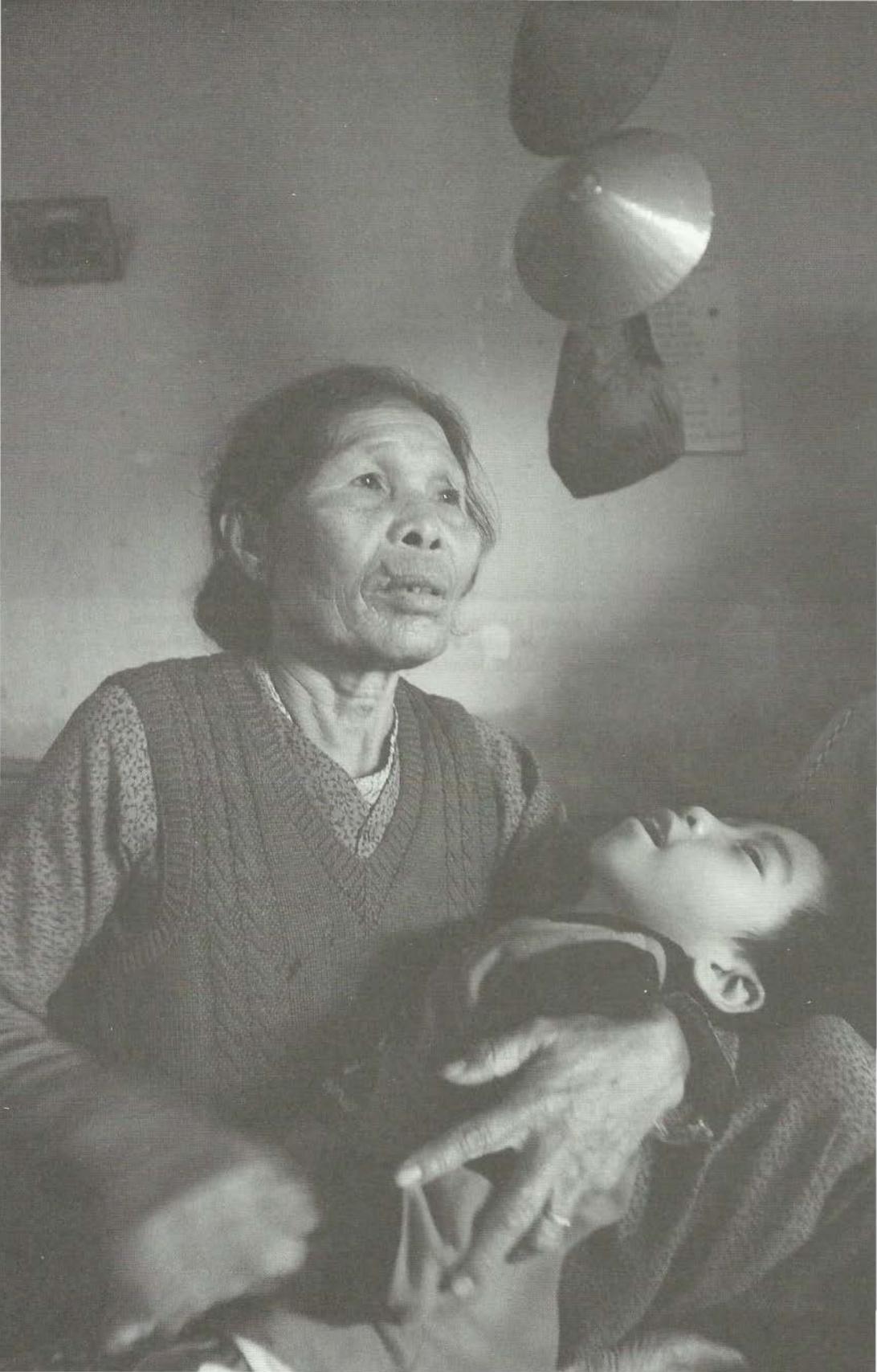
© 2004, Alexis Duclos.



Mme Kan Lay, 55 ans, avec son fils Ke Van Bec, 14 ans, handicapé physique et mental, devant un panneau dénonçant l'opération Ranch Hand (Ouvrier agricole), dans la vallée d'A Luoi. Ici, il est désormais interdit de cultiver ou de faire paître les animaux.

© 2004, Alexis Duclos.





## CHAPITRE VI

### Un désastre humain

**L**eurs maisons furent brûlées et rasées, leurs récoltes empoisonnées, leurs terres contaminées, la représentation de leur monde détruite. Les Vietnamiens traumatisés, affamés, meurtris, chassés de leurs terres ancestrales, condamnés à vivre sur le poison, subirent l'abomination suprême : celle d'engendrer des enfants monstres. La société vietnamienne, disloquée par le formidable éclatement que produisirent la guerre puis la réunification, essaima sur la planète dans plus de 80 pays sur 5 continents.

L'Histoire officielle née de l'actualité de l'époque subit les distorsions des médias contrôlés par la plus puissante des parties engagées dans la guerre. C'est avec la plus parfaite mauvaise foi que cette histoire enseigne que le Viêt Nam connut à peu près un million et demi de morts (voire au maximum 2 millions) lors de la guerre américaine, tandis que du côté états-unien les chiffres sont donnés à l'unité près. Si ce constat témoigne du mépris originel envers le camp le plus touché, il flatte aussi la puissance du second ; lequel ne peut toutefois pas reconnaître la réalité sans s'avouer génocidaire. En réalité, en 1995, lors du 20<sup>e</sup> anniversaire de la victoire, le Viêt Nam annonça un million de combattants tués et 4 millions de civils massacrés.\* Ces chiffres n'ont été contestés par aucun État : il est même possible qu'ils soient en deçà de la réalité.

---

\* Déclaration du gouvernement vietnamien, en date du 3 avril 1995.

Ci-contre : Dong, Ha, province de Quang Tri, Viêt Nam.

Nguyen Thi Tang, 67 ans, s'occupe de Duc Thang, son petit-fils souffrant de handicaps physique et mental.

© 2004, Alexis Duclos.

## LES CHIFFRES NE DISENT PAS LA SOUFFRANCE

Si l'on projetait la proportion de 7 blessés états-uniens pour un tué, avec ses 5 millions de morts, le Viêt Nam pourrait avoir connu l'équivalent faramineux de 35 millions de blessés. Cependant, il convient de se méfier d'une telle extrapolation, car les moyens sanitaires pour traiter les victimes vietnamiennes (combattants ou civils) n'étaient nullement comparables à ceux dont disposait l'armée américaine pour soigner les GI blessés. Par ailleurs, il est même difficile d'estimer la population vietnamienne avant que débute la guerre. Nous savons seulement qu'en 1975, elle était de 47,63 millions d'habitants. Ce dont il faut réellement prendre conscience, réside dans la signification des chiffres : dans leur froide rigueur, ils nous apprennent qu'il s'agit non d'une simple guerre asymétrique, mais bien d'une véritable extermination, puisque pour chaque soldat américain mort, 100 Vietnamiens furent tués, dont 80 % de civils. Pour bien se pénétrer de l'immensité du carnage, il est intéressant d'opérer un basculement de paradigme. En 1975, les États-Unis comptaient 220 millions d'habitants. S'ils avaient subi les mêmes pertes humaines que celles qu'ils ont infligées, 23 millions d'Américains auraient succombé, 106 millions auraient été blessés, tandis qu'exilés et déplacés totaliseraient respectivement 8 et 48 millions. Quel nom porterait pareil bilan si les victimes avaient été états-uniennes ? Quelle aurait pu être l'ampleur du traumatisme sachant ce qu'il fut avec des pertes tellement moins importantes ?

Dans sa grande majorité, l'opinion publique occidentale, tout entière obnubilée par les drames de sa propre histoire, ignore que le Viêt Nam a reçu trois fois et demie\* le tonnage de bombes larguées durant toute la seconde guerre mondiale. Au cours de la guerre secrète, le petit Laos voisin a pour sa part reçu, à lui seul, une quantité plus importante que durant toute la seconde guerre mondiale. Mais cette terrible pesée n'est pas terminée, car nous devons encore y ajouter les bombardements considérables d'une autre guerre, secrète elle aussi, menée parallèlement au Cambodge, qui en reçut peu ou prou autant que le Laos. Ces chiffres ahurissants, inimaginables, suffisent à donner une idée de l'ampleur, et du nombre effroyable de victimes, du conflit. Concernant le Viêt Nam, n'oublions pas les 10,5 millions de personnes déplacées, les veuves et les

---

\* Comparer les 7 078 032 tonnes de bombes sur le Viêt Nam aux 2 057 277 tonnes de toute la seconde guerre mondiale.

orphelins eux aussi dénombrés par millions ; et le million et demi d'exilés – car après toute guerre d'occupation vient une guerre civile – dont 300 000 mourront sous les balles de la réunification, ou en mer, de soif ou de maladie, des naufrages ou des pirates. À cette litanie de victimes, il faut encore ajouter celles qui n'apparaissent jamais, tuées ou blessées en temps de « paix » – cette période entre 2 conflits – par des engins qui n'avaient pas explosé lors des bombardements et qui truffent toujours le sol du pays. D'après le ministère de la Défense vietnamien, les mines occupent un territoire d'une superficie de 6,6 millions d'hectares (équivalent à plus de 2 fois la Belgique). Elles abondent également au Cambodge et au Laos. Mines et autres engins non explosés ont fait entre 100 000 et 150 000 victimes au seul Viêt Nam, dont 42 000 morts. Parmi lesquels beaucoup d'enfants : au début des années 1980, plus de 40 % de la population avait moins de 15 ans. Enfin, de nombreuses vies furent écourtées, soit par la famine, soit par l'embargo qui suivit la « chute de Saïgon » et que l'opinion publique a totalement oublié, bien qu'il ait duré presque 20 ans. Tel est le bilan humain pour un minuscule pays du Sud-Est asiatique, qui voulait son indépendance. Mme Nguyen Thi Binh,\* plusieurs fois ministre et ancienne Vice-présidente de la République Socialiste du Viêt Nam, me disait un jour avec douceur, d'une voix teintée d'une profonde et véritable incompréhension malgré son expérience exceptionnelle : « Pourquoi nous ont-ils fait la guerre ? » La comptabilité macabre ne s'arrête malheureusement pas là. Car pour être complet, il faut encore additionner les millions de victimes de l'Agent Orange étalées sur trois générations déjà, même si l'Histoire officielle ne les mentionne pas.

Pareil désastre humain n'est possible dans les pays engagés dans la guerre, que par une insensibilisation collective de la population, alliée de fait ou juste complaisante. Si nous percevons en un clin d'œil la propagande d'un système économique et social différent du nôtre, nous sommes sourds et aveugles au matraquage infusé en nous depuis notre plus jeune âge, qui nous imprègne et nous inhibe totalement, jusqu'à l'indifférence, le fatalisme ou le déni. Pour commencer, nos guerres ne disent jamais leur nom : troubles d'Indochine ; événements d'Algérie... De la même manière, sur le lieu des combats comme dans la mère patrie, les adversaires sont déshumanisés : « niakoués », « fellaghas »,

---

\* C'est elle qui signa à Paris les Accords de paix pour le Gouvernement Révolutionnaire Provisoire (GRP).

« bougnoules », « crouilles », « melons »... Il en va de même dans tous les pays, qu'il s'agisse des États-Unis ou de la Russie ; les ennemis sont rabaissés au rang de sous-hommes, alors que fleurissent les injures raciales : Pirates, Charlie, *Viêt Cong*, « face de citron » pour les Vietnamiens ; « rats du désert », « nègres des sables » pour les Irakiens... Cette désensibilisation s'effectue aussi et surtout par le langage biaisé des médias : terroristes et insurgés à Gaza et en Irak, rebelles en Afghanistan, bandits et assassins en Tchétchénie. « L'information », – en l'occurrence une propagande odieuse dont les acteurs n'ont souvent même plus conscience du caractère mensonger de ce qu'ils diffusent quotidiennement, saisis par un fascinant et vertigineux phénomène d'auto-intoxication –, n'est plus qu'une interprétation très libre et fort décalée de la réalité : les ennemis désignés sont éliminés lors d'incidents, voire de campagnes visant à « nettoyer » telle région, telle province de leur présence menaçante ; ce discours aseptisé provient bien souvent directement des cabinets de communication des armées (traiter, nettoyer un objectif militaire, grâce à des frappes chirurgicales de missiles « intelligents »...) Si une armée massacre trop de civils à la fois et que cela vienne à se savoir, après avoir mis en doute la réalité du carnage, on expliquera alors qu'il s'agit d'une « bavure », ou d'une regrettable erreur de tir due à une information erronée, à une mauvaise évaluation de la situation : en bref, que cela ne compte pas puisque nous combattons pour le Bien contre les forces du Mal. À contrario, nos soldats, eux, sont lâchement assassinés lors d'embuscades ou de vicieuses escarmouches. Ainsi tous ces ennemis sont massacrés sur leurs terres séculaires le plus tranquillement du monde, au nom de la démocratie et des droits de l'homme ; bien entendu la moindre allusion n'est jamais faite à de sordides intérêts économiques ou géopolitiques qui pourraient jeter le trouble dans la population des dites démocraties... Tout cela ne relève pas d'une quelconque rhétorique anti-impérialiste. C'est la sinistre vérité toute nue.

L'Histoire officielle perpétue le même axe immoral : les morts des pays riches valent beaucoup plus que les vivants des pays pauvres. Tandis que les disparus vietnamiens se comptent par centaines de milliers, le gouvernement des États-Unis n'a pas hésité à engager des sommes considérables, 50 millions de dollars par an, dans la recherche du millier de leurs soldats restés en terre vietnamienne, portés disparus (MIA, pour Missing in action), morts au combat (KIA, Killed in action), et prisonniers de guerre (POW, Prisoners of war). Coûteuses recherches à des fins

politiques (patriotiques, électorales...) de fantômes sacrifiés, alors que les vétérans sont laissés dans leur indigence, et bien sûr, sans bourse délier pour les millions de victimes vietnamiennes du conflit, dont celles de l'Agent Orange.

Au-dessus de l'autel du sacrifice humain vietnamien flotte une fierté nationale chèrement acquise. En trois décennies, le Viêt Nam s'est libéré de mille ans d'occupation, de colonisation et de guerre. Pour ne parler que de l'époque contemporaine, après le départ des Japonais en 1945 les Français furent étrillés en 1954 ; puis les Américains vaincus en 1973, soit 2 ans avant la défaite de leurs protégés sud-vietnamiens ; les Khmers rouges refoulés fin 1978 et poursuivis jusqu'à la chute de Pol Pot ; enfin les Chinois furent repoussés à leur tour en 1979... Que de souffrances en moins d'un demi-siècle ! Mais si le Viêt Nam sort triomphant de l'histoire militaire – il en sera longtemps puni et isolé –, sa société disloquée est KO debout. Il est souvent reproché au Viêt Nam de se livrer constamment au culte de son indépendance, mais que l'on songe à la guerre de sécession aux États-Unis qui fit 600 000 morts : elle est encore prégnante dans les esprits états-uniens. Il est donc aisé de réaliser et de comprendre la persistance culturelle du si récent sacrifice national.

### UN DÉSASTRE CIVILISATIONNEL

Situé au carrefour du Pacifique et du continent asiatique, le Viêt Nam est un ensemble de cultures anciennes formant une civilisation d'une richesse trop peu connue, où généalogie et cadastre,<sup>1</sup> religions et coutumes, mœurs et médecine, habitat et artisanat ne furent jamais établis, étudiés et compris que de façon approximative et imparfaite. Une civilisation qui sera anéantie sans scrupule sous des bombardements jamais égalés, qui n'épargnèrent pas davantage la plaine des Jarres du Laos, que les temples d'Angkor au Cambodge. L'Agent Orange prolonge cette œuvre destructrice. Voyons pourquoi et comment.

Le Viêt Nam est composé de 54 ethnies,\* presque autant que la Chine 28 fois plus vaste. Les Kinh (Viêt) représentent presque 90 % de la population totale et occupent les plaines, le littoral et les grands deltas. Les autres ethnies totalisent moins de 10 millions d'individus et peuplent

---

\* Voir Annexes : Noms des ethnies vivant au Viêt Nam.

les deux tiers du territoire. Certaines d'entre elles se composent de centaines de milliers d'individus, d'autres de dizaines de milliers, parfois beaucoup moins : les groupes les moins nombreux, comme les Ro-Mam et les Brau, sont à peine 250 individus, et les O-Du, en voie d'extinction, moins de 100. Beaucoup ont payé et payent encore un lourd tribut à la guerre, car c'est sur leurs territoires stratégiques que se déroula une part intensive des épandages d'Agent Orange pour briser la résistance et couper la piste Hô Chi Minh reliant le nord au sud. La quasi-totalité d'entre elles habite les forêts tropicales des montagnes et des Hauts Plateaux longés et parcourus par la piste Hô Chi Minh. Prises en étau d'un côté par les Américains qui voulaient les couper de la résistance, et de l'autre, par les *Viêt Cong*s qui avaient besoin de leur soutien, elles subirent la guerre de plein fouet. Pour comprendre le traumatisme de ces populations, il est très important de connaître à minima ces « ethnies minoritaires », car si elles ne représentent que 10 % de la population vietnamienne, elles constituent la richesse de cette mosaïque culturelle.

La cinquantaine d'ethnies qui composent le Viêt Nam comprend de nombreux « sous-groupes » appelés différemment et parlant autant de dialectes. Ces populations sont venues à des époques différentes, massivement ou en petites communautés au cours du dernier millénaire, fuyant l'oppression féodale chinoise, ou bien l'invasion des Siamois, poussées par les famines ou les épidémies. Leurs relations linguistiques et culturelles parvinrent à créer une fusion entre elles allant parfois jusqu'à ne laisser que quelques éléments culturels distinctifs. L'économie de ces communautés autarciques reposait sur la nature.

Habitant des huttes en paille sur pilotis, elles vivent de chasse, de pêche et de cueillette tout en pratiquant de maigres cultures sur brûlis et de petits élevages. Ce sont des peuples de la forêt, même si des techniques d'apport d'eau leur permettent de cultiver en terrasses la vénérable plante des ancêtres qu'est le riz. Tous les individus du clan (groupe de familles

---

\* Elles continuent à perpétuer la tradition vestimentaire faisant partie de leur identité. Elles sont alors appelées H'Muong Noir (habits noirs), Dao Rouge (habits rouges), H'Muong Bleu (habits bleus, obtenu avec les feuilles d'indigo) à cause de la teinte dominante du tissu qui les vêt. Les enfants travaillent dans les champs avec les adultes et des jeunes filles portent des hottes en vannerie pour la cueillette des tubercules de manioc, jicama, et patate douce.

NB : Au Viêt Nam, le terme Hmong (H'Muong) est utilisé de façon impropre dans certaines régions pour désigner tout groupe autre que l'ethnie Viêt.

associées à un aïeul commun) descendent de son fondateur. Le culte des anciens structure et régit les règles au sein de la famille et du village. L'adoration des génies protecteurs fonde la croyance. Le chef de famille et le doyen du clan exaltent ce culte et cette croyance qui établissent leur autorité. Chaque clan du village (celui-ci étant constitué de plusieurs clans) possède ses propres fondateurs. Le culte qui leur est exprimé atteste du plus petit degré parental commun, exprimant les limites de l'inceste. Le culte des ancêtres, bornant ainsi la consanguinité, proscriit le mariage entre ceux qui vénèrent un aïeul commun.

Le devoir de perpétuer le culte des ancêtres influence les alliances matrimoniales. Les parents conçoivent la fécondité comme une garantie permettant de satisfaire au bonheur des aïeux, de pourvoir à leur vieillesse et d'atteindre à leur tour le statut d'ancêtres au terme de leur vie terrestre. Plus la famille compte d'enfants, plus elle est considérée. De la mort découlent spiritualités et croyances qui structurent le repère temporel absolu : le culte des ancêtres. Du mariage naît la continuité de la communauté, et les interrelations entre clans et villages. De la procréation découlent les prérogatives de la femme, le sacré. Enfin, la vie terrestre provient de la naissance, la grande énigme.

Les croyances communes de ces différentes ethnies séparent corps et âme. Le corps contient les forces spirituelles vitales. L'âme est multiple : elle a deux versants, l'un supérieur et immortel, l'autre inférieur, organisant les fonctions animales du vivant. La mort physique résulte de l'abandon des forces spirituelles vitales qui partent reproduire le monde des vivants dans un ailleurs. Avec la mort, les âmes rôdent autour du cadavre. Ces âmes errantes peuvent être nocives car elles vont et viennent entre le monde des vivants et celui des morts, et les unissent. Celles délaissées par la descendance erreront perpétuellement, menaçantes, tandis que les âmes supérieures auront été accoutumées à leur nouvelle situation grâce à des rites funéraires bien menés. Seuls les mânes les plus anciens ayant réalisé toutes les phases du voyage menant au monde où résident les morts seront vénérés. Pendant ce dangereux périple, leurs proches les assistent par des offrandes (nourriture, vêtements, monnaie votive et habitat de papier, ...) : cette dernière cérémonie funéraire leur permet d'accéder à la paix. Les ancêtres sont en contact direct avec les vivants. Adorés et redoutés, ils sont de toutes les joies et tristesses terrestres. On les convie au festin de la nouvelle récolte, aux mariages et funérailles, à la protection du nouvel habitat. On demande leur bienveillance lors de rituels agricoles et saison-

niers dont les réjouissances du Nouvel An. On les implore quand surviennent maladie et sécheresse. On les célèbre quand viennent guérison et pluie. Délaiés et contrariés, ils deviennent malfaisants. Bienveillants ou malfaisants, ils ne sont pas éternels : seuls les concepteurs de lignée demeurent. L'influence des autres régresse en quelques générations, puis se dissout dans la communauté de ceux qui les ont précédés. À l'image de la forêt qui se nourrit des nutriments de sa propre désagrégation, l'ancêtre fusionne avec les esprits et retourne dans les forces de la nature : c'est de là que vient le nouveau-né !

Lorsqu'il arrive au monde, il n'a pas de filiation. L'apparition de la vie est la plus grande énigme qui soit. La mise au monde se déroule à la maison où la femme vit recluse avant l'enfantement. Un feu est allumé au début de cette période. La connaissance de l'événement est alors portée à toute la communauté. Par mesure préventive, une marque particulière connue de tous est fixée sur la maison. Le placenta est enveloppé dans de grandes feuilles et enterré près de l'habitation, ou bien suspendu à un arbre de la forêt afin de détourner les esprits malfaisants du nouveau-né. Tout contact avec lui ou sa mère est proscrit, seules des proches peuvent les visiter et entretenir le feu jusqu'au terme de la réclusion, c'est-à-dire le dernier jour de la phase lunaire. Cette période est redoutée, car rôdent les âmes errantes des morts n'étant pas parvenues à atteindre l'ancestralité. Si le nouveau-né meurt, les mauvais esprits en sont responsables. Pour le protéger, on ne lui donne pas immédiatement de nom : son anonymat le préserve des forces invisibles et périlleuses. On lui applique des rites purificateurs car il n'a pas encore d'âme. Il peut être la cause d'un grand malheur, d'où le tabou lié à la maison qui l'abrite. Le nouveau-né fait peur.

Au travers de rites, la femme fait connaissance avec l'être mis au monde et le présente aux ascendants. Dans le foyer, le nouveau-né se libère peu à peu des puissances ancestrales d'où il vient et découvre l'existence terrestre. Le traditionnel octroi d'une âme et la première bouchée de riz représentent deux moments importants. Une personne soigneusement choisie, une femme, vieille, estimable, plutôt riche et bienheureuse dans sa filiation, est appelée à mâcher une boulette de riz. Puis, de ses doigts, elle porte des grains mastiqués entre les lèvres du nouveau-né le faisant homme parmi ses semblables. Ensuite se déroule la cérémonie de l'attribution de l'identité. Alors seulement le sorcier permet à la femme devenue mère de se lever, et il accueille l'âme du nouveau-né.

Génies et ancêtres sont conviés à participer au repas dans le foyer familial, et la nouvelle âme à entrer dans l'enfant. Quand elle a pris place, on lie un fil de coton au poignet de l'enfant, qui fait désormais partie du monde des vivants. Parfois, on marque son front à la suie : au cas où son âme s'en irait, ce repère l'aiderait à reprendre possession de l'enfant.



Opération séduction-menace de soldats américains envers le chef de village d'un groupe ethnique sur les Hauts Plateaux. (*National Geographic*, Vol.127, N°1. « Americans in action in Vietnam », Howard Sochurek, p.38. janvier 1965.)

Si les croyances\* et coutumes traditionnelles évoquées ici sont partiellement partagées par de nombreux groupes ethniques, elles ne sont pas exhaustives et ne les concernent pas tous. Elles visent simplement à faire comprendre au lecteur l'impossibilité pour ces personnes de saisir l'origine injuste du malheur qu'elles subissent. Le crime abject de l'Agent Orange, après avoir détruit leurs ressources et leur représentation du monde, fait parfois naître leurs enfants sous la forme de monstres, malfaisances encore attribuées aux génies.

---

\* Animisme et chamanisme sont des termes vagues, mais ils recèlent à coup sûr les fondements des religions monothéistes.

### INVISIBLES RÉPERCUSSIONS SANITAIRES, HUMAINES ET SOCIALES

Le culte des ancêtres, antérieur au bouddhisme et à toutes les religions pratiquées dans cette région, est entretenu par quasiment toute la population vietnamienne. L'âme des ancêtres survit après leur mort et protège leur descendance qui doit l'entretenir, mais ce culte exige trois éléments : un autel domestique, une terre pour accueillir la tombe, un descendant direct masculin chargé de perpétuer la tradition. Le premier besoin est facilement satisfait. Les plus pauvres s'inventent des autels et piquent les bâtonnets d'encens dédiés à leurs aïeux dans les fentes de l'écorce d'un arbre ou les anfractuosités d'un mur. Le deuxième nécessite parfois d'ignorer la propriété étatique des terres, mais la capacité d'adaptation des Vietnamiens surmonte cet obstacle. La troisième exigence est plus difficile à contourner. C'est celle qui nous intéresse.

Lors de la naissance d'une fille, une nouvelle grossesse suit dans l'espoir d'avoir ensuite un garçon. Si c'est de nouveau une fille, elle n'est pas de trop, mais en plus. Une autre grossesse est alors mise en route. Enfin, arrive un garçon. Mais voilà qu'il est lourdement handicapé (à cause de l'Agent Orange) et ne sera pas en mesure d'assumer le culte des ancêtres. Les parents, la famille et les proches interprètent ce (ou ces) malheur(s), – car les deux filles précédentes peuvent très bien être nées handicapées aussi – comme châtiment et punition d'une dette ancestrale mal honorée ou d'une faute commise dans une vie antérieure. Ils doivent se ressaisir. Un terrible engrenage se met en mouvement. Ainsi, des familles nombreuses, ayant un ou plusieurs enfants handicapés (ou mort-nés), espèrent la venue d'un enfant normal qui les sauverait. Leur existence est entièrement consacrée à leur progéniture expiatoire, ce qui les empêche de travailler normalement et de satisfaire aux besoins quotidiens essentiels. Ils s'enfoncent plus profondément dans la misère. Le père et la mère ne se savent pas empoisonnés. Les deux ont vécu toute leur vie dans les zones contaminées. Souvent, le père a combattu sous les épandages d'Agent Orange et ignore qu'il est responsable de cet enfer familial. Parfois atteint d'étranges maladies, il lui arrive de devenir un fardeau supplémentaire pour sa famille qu'il quitte pour la soulager.

Le village, et plus largement la société, tiennent les victimes de l'Agent Orange coupables de quelques fautes ou manquements aux traditions, et les excluent davantage. Le double traumatisme subi par ces familles est d'autant plus considérable qu'ils affrontent le désarroi le plus total,

les génies de la forêt et de la rivière, ceux des plantes et des grands animaux sacrés, ayant disparu emportés par l'Agent Orange, qui a détruit leur représentation du monde.

### PERTE DE REPRÉSENTATION DU MONDE

Ces groupes ethniques vivant jusqu'ici dans leur écrin forestier et protégés sous son dôme végétal, se retrouvent abandonnés, défaits physiquement et spirituellement. Les animaux survivants mettent bas une descendance pareillement difforme. Eux aussi semblent avoir trahi les forces supérieures qui habitaient en eux jusque-là. À ces bouleversements majeurs de la fin d'un monde s'ajoute une apocalypse psychique, car ces personnes n'ont pas d'issue de secours. Il en résulte un incessant chagrin personnel : le poids écrasant d'une existence douloureuse et soudainement inadaptée dans tous les compartiments de la vie. Dans ce contexte, quand apparaît une personne venue d'une autre contrée, elle n'est pas seulement perçue comme une curiosité mais également comme un espoir envoyé par les esprits.

La destruction de la nature et des fonctions de reproduction débouche sur un monde menaçant fait de souffrances physiques et psychiques obligeant à une adaptation immédiate, contrainte et forcée, pour survivre. Du côté de la réalité terrestre, il faut impérativement modifier le mode d'approvisionnement en nourriture pour ne pas succomber complètement. Du côté spirituel, les enfants ne sont plus destinés à pourvoir à la vieillesse des parents ni au culte des ancêtres, mais seulement à survivre. Une fois le monde d'antan ruiné, cette révolution à marche forcée exigea de trouver rapidement des solutions alimentaires de substitution impliquant une pratique agricole mécanisée ; et une spiritualité qui, à l'inverse de la croyance ancestrale et malgré la culpabilité, amène les parents à souhaiter que leurs enfants handicapés aient la chance de mourir avant eux, car il n'y aurait personne pour subvenir à leurs besoins, ou capable de les aimer une fois orphelins. Ces familles souffrent à plusieurs titres : isolement géographique et pauvreté (pas de moyens de transport), particularités culturelles (elles ne parlent pas la langue nationale), malnutrition et maladies (paludisme et tuberculose). L'absence d'électricité interdit tout diagnostic prénatal, et des frais médicaux sont tout simplement inenvisageables. Les génies s'étant révélés sourds à leurs invocations, le secours des hommes de « l'autre monde » s'avère ne pas en être un.

## L'AUTRE MONDE

Depuis que l'Agent Orange a détruit le monde ancien et que les génies de la terre, des sources, de la forêt sont partis, la vie en autarcie n'est plus possible. Avant la guerre, ces ethnies étaient nommées Moï : sauvages. Il est difficile d'imaginer, vu d'Europe et influencé par la culture de consommation occidentale, le chaos que la guerre chimique leur a infligé et la violence des soudains bouleversements endurés afin de ne pas disparaître complètement. Ces individus paisibles, s'émerveillant d'abord devant la vaporisation rose des défoliants qui faisait le monde joli au lever du soleil, crurent-ils par la suite que les génies en colère ratatinaient leur monde végétal et qu'ils détenaient le pouvoir de le rendre à nouveau luxuriant une fois apaisés ?

Peu à peu, les autorités vietnamiennes expliquèrent aux populations le lien entre ce désastre et l'Agent Orange. Cependant, l'organisation mentale échafaudée par les traditions persiste. L'obligation impérieuse de se nourrir oblige ces groupes à une nouvelle stratégie de survie, aussi élèvent-ils des poissons-chats et des canards dans des cratères de bombes devenus mares. De véritables réceptacles à dioxine dont la teneur s'accumule dans les graisses des poissons et volailles et empoisonne les familles qui les consomment, engendrant à nouveau des enfants handicapés physiques et/ou mentaux, voire des enfants monstres. Pour bien faire, certaines régions devraient être complètement évacuées. Mais ce serait ajouter la mortification au traumatisme, car c'est la terre de leurs ancêtres. Et puis, où aller ?

Quand une de ces familles parvient à faire l'acquisition d'un attelage grâce au microcrédit, s'il advient qu'un des enfants doive subir une intervention chirurgicale dans un lieu inévitablement lointain, il faut alors se séparer du zébu, et repartir une nouvelle fois de rien. Un Fonds d'aide aux victimes de l'Agent Orange, instauré par Mme Nguyen Thi Binh, existe mais s'avère insuffisant : les femmes de ces familles très pauvres doivent survivre avec la subvention mensuelle de 385 000 dongs (près de 21 dollars) attribuée par l'État. Le Viêt Nam, à la recherche des moyens de son développement, est trop pauvre pour prendre en charge ses victimes.

## ATTENTAT CONTRE LE GÉNOME HUMAIN

Face à la monstruosité de ce crime, la science était muette. Mais voilà que grâce aux travaux de Suzanne Rutherford et Susan Lindquist, de l'Institut de médecine de l'Université de Chicago, nous apprenons en 1998, le rôle de la protéine HSP 90 (Heat Shock Protein, ou protéine de choc thermique). Ces deux biologistes la baptisent « protéine chaperon », car elle assure le repliement des protéines cellulaires en trois dimensions, rectifiant les aberrations, de façon à dupliquer parfaitement la morphologie de l'espèce lors de l'embryogenèse. Cette protéine veille aussi sur le volume des organes internes. Or, un stress environnemental inhabituel, comme un choc thermique, ou une interférence chimique, annihile la fonction de cette protéine et libère des mutations génétiques mises en mémoire comme éventuelles possibilités d'adaptations soudaines, contrairement à ce que laisserait supposer la théorie de la (lente) évolution des espèces dans le temps. En effet, à la suite de stress provoqués, une grande majorité des drosophiles (mouches du vinaigre) sur lesquelles Rutherford et Lindquist conduisirent leurs expériences, naquirent sans yeux, avec modification de l'abdomen, ou bien avec des ailes et des pattes absentes, ou surnuméraires. Et ces mutations, acquises, se transmettaient à leur descendance. Il est impossible de ne pas faire un lien avec les victimes de l'Agent Orange qui subirent la même interaction et les mêmes modifications. Si ces expérimentations et constats scientifiques sur des drosophiles ne sont pas moralement possibles sur des humains, en revanche, nous savons que les protéines chaperons HSP se trouvent pratiquement dans tous les organismes vivants, depuis les bactéries jusqu'à l'homme. Établir scientifiquement le parallèle avec les victimes de l'Agent Orange – ou de l'Uranium Appauvri – grâce à des méthodes encore ignorées à ce jour reviendrait donc à reconnaître un « attentat contre le génome humain », à la mémoire de la vie qu'il recèle, et qui est le bien commun de l'humanité tout entière.

Le droit international risque de devoir intégrer, au-delà des termes de « crime de guerre », « crime contre l'humanité » et « génocide », cette nouvelle dénomination : le « crime contre le génome humain ».

## UNE DÉVASTATION PHYSIQUE ET PSYCHIQUE NATIONALE

Dans le nord du Viêt Nam, les 6 grandes villes ont été gravement endommagées ou complètement détruites ; 28 des 30 principales villes de provinces furent tragiquement démolies ou rasées ; 96 des 116 villes de district, quasiment anéanties ou rayées de la carte, 5 788 communes ont été désintégrées avec leurs hôpitaux, dispensaires, écoles, jardins d'enfants. Vinh, chef-lieu de la province de Nghe An, « dont pas une pierre ne dépassait du sol », selon le dramaturge Peter Weiss, à nouveau écrasée sous « 8 000 bombes de tout tonnage, 1 000 bombes à retardement, plus de 100 bombes mères CBU (...) ainsi que d'innombrables roquettes et fusées » ; 1 600 ouvrages d'art (digues, lignes de chemin de fer, routes, ponts, ports maritimes et fluviaux), furent détruits. Un demi-million de buffles furent massacrés, et des milliers de km<sup>2</sup> de terres agricoles rendus inutilisables.

Dans le Sud-Viêt Nam, tandis que l'économie sous perfusion américaine construisait routes, ponts, ports et aéroports pour ses propres besoins militaires, entre 9 000 et 15 000 villages étaient rayés de la carte. L'approximation révèle avec quel mépris se déroula cette extermination aveugle. Près de 3 millions d'hectares de forêts furent dévastés – représentant presque 100 millions de m<sup>3</sup> de bois – ainsi que des centaines de milliers d'hectares de cultures ; un million et demi de buffles disparurent.

Le Vietnamien ne se plaint jamais et ne se raconte pas ; semblant vivre caché sous un traumatisme collectif, il répond souvent par un sourire rentré. En groupe, il se livre plus volontiers, comme si cela favorisait l'expulsion de souffrances individuelles. Est-ce une intériorisation de sa propre histoire ou une recherche de tranquillité, une suspicion venue du risque recélé par toute situation, un goût du secret né d'une grande méfiance, ou tout simplement un trait culturel ?

Un grand nombre de personnes, en apparence normales, souffrent de troubles du sommeil, de terreurs nocturnes accompagnées d'énurésie, de la perte de repères dans l'espace et le temps, ou d'hypertension. D'autres sont atteintes d'obsessions les empêchant de faire leur deuil. Elles témoignent de réviviscences\* aboutissant parfois à des migraines, ou à l'anorexie. Certaines éprouvent une mémoire olfactive provoquant des vomissements, oublient le sens des mots, connaissent des peurs extrêmes confisquant l'usage de la parole, subissent des périodes d'angoisse intenses, paniquent à des résurgences sonores, ne parviennent plus à se concentrer sur une

activité. Beaucoup se suicident. Nombreuses sont les traumatisées qui s'obligent à une attitude convenable vis-à-vis de leurs enfants, de l'autre en général, de la société. En réalité, il existe une importante couche de la population malade de la guerre, transmettant troubles et dérèglements comportementaux enfouis, à la génération suivante. Tous ces traumatismes s'ajoutent aux maladies MCS,\*\* souvent invisibles et non reconnues.

### TRANCHE DE VIE

Ici, sur les Hauts Plateaux, on est loin de tout. Il faut une semaine pour descendre à pied au marché, d'abord vers les vallées en altitude, puis vers la basse plaine. Jadis, c'était la forêt primitive. Elle a disparu. Il n'y a plus de grande végétation. Les habitants de cette région reculée et peu accessible proche de la frontière du Laos, ont perdu leur environnement à la guerre. Le paysage, dans un autrefois pas si lointain, était habité par les génies.

Ce petit homme et cette vieille femme ont construit une cabane : autour, deux cochons et quelques poules. Ils récoltent des patates douces et du manioc. La fille aînée était normale en venant au monde : elle avait juste une petite boule sous l'œil. Mais la boule a augmenté de volume ; grossi et grossi encore. La masse, qui a emporté avec elle l'œil et la joue, puis le menton, repose maintenant sur son épaule. La mère a eu cinq enfants : deux sont morts à la naissance. Elle est morte à son tour d'une étrange maladie. La grand-mère est si fatiguée que le tour noir de ses yeux la fait ressembler à un panda. Sa deuxième petite fille, jolie et intelligente, est aveugle. Ses yeux semblent avoir été brûlés. « Souvent, elle me dit qu'elle veut supporter sa souffrance toute seule », raconte la vieille dame. « Quand mon petit-fils encore vivant est né, sa mère n'a pas demandé si c'était un garçon ou une fille, elle a seulement voulu savoir si le bébé était normal. » Maintenant, il est sur une planche à roulettes. Il se pousse de sa seule main et tourne en rond. Le père, petit homme frêle, me parle de ses enfants : « Ce serait une chance pour eux de mourir avant nous. »

---

\* NdE : Fait pour un phénomène émotionnel, moral ou intellectuel de réapparaître, de se reproduire. Réapparition après un oubli, une mise en sommeil momentanée, d'un état psychique déjà éprouvé.

\*\* Acronyme (anglais) pour Sensibilité Chimique Multiple occasionnant par l'intermédiaire de gènes toutes sortes de troubles physiologiques chroniques.



Cam Hieu, district de Cam Lo, province du Quang Tri, Viêt Nam.

Nguyen Duy Khan, entouré de ses parents paysans, a ... 20 ans !

Il peut se tenir debout et même marcher un peu si on l'aide. Il ne ressent pas la douleur, ni le chaud ou le froid. Parfois, il arrive à s'alimenter seul, mais il ne contrôle pas ses déjections. Il a la taille et l'apparence d'un garçonnet de 6 ans.

© 2000, Jan Banning.



Lam Canh Chi Long souffre d'un problème génétique : sa croissance s'est brusquement arrêtée. Âgé de 23 ans, il en paraît physiquement 8. Il vit actuellement au Village de la Paix de Van Canh.

© 2006, Olivier Papegnies.

## CHAPITRE VII

### Des victimes dans tout le Viêt Nam

**A**u sud du pays, jusqu'à 4,8 millions de personnes furent directement exposées aux épandages selon le Rapport Stelman. Elles sont les victimes, immédiates ou différées, qui donneront naissance à des enfants handicapés par une tératogénèse provoquée par la dioxine contenue dans l'Agent Orange, laquelle est passée de l'environnement à leur organisme par contact, inhalation ou ingestion. Les anciens soldats de l'armée sud-vietnamienne combattant les frères ennemis du FNL furent pareillement contaminés. Au Sud, la population civile non exposée immédiatement fut empoisonnée aux cours des décennies suivantes, par le biais de la chaîne alimentaire.

Les soldats de l'armée populaire nord-vietnamienne furent également affectés par l'Agent Orange lorsqu'ils aidèrent la résistance *Viêt Cong* sur le terrain. D'autres furent empoisonnés au Laos et au Cambodge le long de la piste Hô Chi Minh. Les anciens combattants du nord, intoxiqués au sud, développèrent eux aussi des maladies graves et conçurent également des enfants anormaux. Les aliments produits au sud du 17<sup>e</sup> parallèle et consommés sur tout le territoire, ainsi que les déplacements des personnes infectées, accroissent la dissémination de la dioxine. Au final, bien que la partie septentrionale du pays n'ait pas subi d'épandage, elle connaît les mêmes problèmes sanitaires que la moitié méridionale. Le centre du pays, région d'intenses combats, compte également un très grand nombre de victimes de l'Agent Orange. En 2000, pour la seule petite province du Quang Nam faisant moins de 100 km de large, la Croix Rouge vietnamienne en identifiait 27 500, (dont près de 5 500 à Da Nang, parmi lesquelles 357 morts) ; ces familles sont considérées comme des damnées.

Les centres de soins qui accueillent ces victimes portent le nom de « villages de la paix ».\* Le premier centre fut construit à Hô-Chi-Minh-Ville, dans l'enceinte de la maternité Tu Du. Cet établissement pilote accueille 65 enfants, dont des cas gravissimes (plus nombreux au Sud) nécessitant une assistance médicale de jour comme de nuit. Une seconde structure modèle, appelée Village de l'amitié, à Van Canh, à 10 km au nord de Hanoi, fut décidée et partiellement financée par un comité international d'associations d'anciens combattants (toutes guerres confondues), voulant réaliser un projet pacifique, symbole de réconciliation et de fraternité. Le projet germa en 1990, alors que dans le même temps l'administration américaine interdisait aux associations caritatives nationales toute aide au Viêt Nam à cause de l'embargo. Quatre ans plus tard, le chantier commença et le Village de l'amitié ouvrit en avril 1998. Aujourd'hui, le comité de vétérans qui finance 70 % du fonctionnement de cet établissement est composé de Français, d'Allemands, d'États-uniens, d'Anglais, de Japonais, et dernièrement de pacifistes canadiens. Le Village est constitué d'une quinzaine de pavillons qui accueillent un peu moins de 200 victimes de l'Agent Orange (enfants et adultes) qui, selon leur condition, séjournent entre trois mois et deux ans, voire davantage pour certains. Les opérations chirurgicales sont organisées et réalisées à l'extérieur, suivies de périodes de rééducation motrice au village. La scolarisation est assurée dans la mesure des capacités individuelles et, si possible, intégrée aux classes primaires et secondaires de la localité. Une formation professionnelle adaptée aux moyens de chacune des victimes est assurée. Adultes et enfants participent à la culture maraîchère et fruitière du Village de l'amitié, ainsi qu'à l'élevage de poulets et de cochons, sans oublier la pisciculture. Ces activités contribuent à améliorer leur nutrition. D'autres établissements ont vu le jour à Da Nang, Nha Trang, Thu Dau Mot, Ben Tre... « Selon un recensement provisoire, le Viêt Nam compte actuellement entre 2 et 3 millions de victimes de l'Agent Orange, dont 10 % d'enfants. »\*\* Compte tenu des 200 000 à 300 000 enfants victimes de l'Agent Orange, il faudrait donc au minimum et immédiatement, 1 000 à 2 000 Villages de la paix pour les seuls enfants. Le Viêt Nam en compte seulement onze.

---

\* Cette désignation provient du « Village de la paix d'Oberhausen », en Allemagne, qui construisit le premier lieu d'accueil dans l'enceinte de la maternité Tu Du, à Hô-Chi-Minh-Ville (ancienne Saïgon).

\*\* Source : VAVA, l'association des victimes de l'Agent Orange/Dioxine du Viêt Nam, qui a des représentants dans les 60 provinces du Viêt Nam, 2005.

## LES VICTIMES VIETNAMIENNES DE L'AGENT ORANGE SONT PRISES DANS LE FILET DE LA FINANCE MONDIALISÉE

Les fabricants du poison sont parfaitement connus, identifiés ; ce sont des compagnies qui ont « pignon sur rue »... quand elles ne possèdent pas carrément la rue, ses commerces et ses immeubles ! Il s'agit des sociétés :

Dow Chemical ; Monsanto Company ; Hercules Inc. ; Occidental Chemical Corporation ; Thompson Hayward Chemical Co. ; Harcros Chemicals Inc ; Uniroyal Inc. ; C.D.U. Holding Inc. ; Diamond Shamrock Chemical Co. ; Occidental Electrochemicals Corp. ; Hooker Chemical Corp. ; Hooker Chemical Far East Corp. ; Hooker Chemicals & Plastics Corp. ; Chemical Land Holdings Inc. ; T-H Agriculture & Nutrition Co. ; Thompson Chemical Corp. ; Riverdale Chemical Co. ; Pharmacia Corp. ; Maxus Energy Corp. ; Diamond Alkali Co. ; Ansul Inc. ; Hoffman-Taff Chemical Inc. ; Elementis Chemicals Inc. ; United States Rubber Company Inc. ; Syntex Agribusiness Inc. ; ABC Chemical Companies 1-50 ; Syntex Laboratories Inc. ; Valero Energy Corp....

Ces multinationales, ou les entreprises qu'elles ont rachetées, ou avec lesquelles elles ont fusionné – quelquefois simplement pour changer un nom devenu synonyme d'abjection morale comme IG Farben (re)devenue BASF – ont fabriqué les produits de la plus grande guerre chimique de toute l'Histoire de l'humanité. Comme nous l'avons vu, les victimes se chiffrent par millions et, après trois générations, certaines naissent encore sans cerveau, sans yeux, sans bras ni jambes, avec deux têtes, avec les « organes internes » à l'extérieur du corps, ou dans certains cas avec les parties génitales au milieu du visage. Or, et ce n'est pas le moindre des scandales, il est quasi impossible d'alerter l'opinion publique internationale sur ce gigantesque écocide à cause du mutisme des médias.

Pourquoi les médias « institutionnels » taisent-ils ce gigantesque crime, faisant de lui l'un des grands tabous de notre temps ? « Les faits ne cessent pas d'exister parce qu'ils sont ignorés », écrivait le romancier britannique Aldous Huxley. Lorsque, de loin en loin, un média s'intéresse à l'Agent Orange, c'est toujours avec un recul et un détachement quasi scientifique afin d'éviter toute émotion susceptible de révolter l'opinion publique, tandis que des centaines de milliers d'enfants souffrent et meurent sans que nous leurs accordions une attention égale à celle portée à nos animaux de compagnie. Il est vrai que cela n'est pas spécifique à

l'Agent Orange, mais à presque tous les maux qui affectent le « Tiers Monde ». D'où vient ce renoncement ? Comment expliquer ce silence, ces non-dits, cette absence d'intérêt... La réponse est malheureusement à chercher du côté des intérêts financiers.

Chacun sait que tous les « grands » médias vivent essentiellement de la publicité, donc de leurs annonceurs. Qui sont ces donneurs d'ordre que sont les grands argentiers (quand ils ne les possèdent pas en propre) des chaînes de télévisions, des radios, des magazines et des journaux ? Ce sont toutes les entreprises, transnationales, dont les secteurs d'activités couvrent l'ensemble de la production de richesses des sociétés dites développées : l'aéronautique, l'agriculture, l'alimentaire, l'armement, l'assurance, l'automobile & les transports, la banque, la chimie, le conseil, la construction, les cosmétiques, la distribution, l'électronique, l'énergie & l'eau, l'équipement, l'habillement, l'hôtellerie, l'immobilier, l'informatique, les loisirs, les médias, l'optique, la pharmacie, la publicité, la restauration, les services aux entreprises et aux particuliers (financiers, télécommunications, informatiques...), le tourisme, etc... Il s'agit de la fine fleur du capitalisme de marché.

Parmi les accusés dans les procédures de New York intentées par les victimes vietnamiennes de l'Agent Orange, se trouvait Dow Chemical.\* Ce n'est certes pas une PME ! Il s'agit du 2<sup>e</sup> groupe mondial dans le secteur de la chimie, (avant DuPont mais après l'Allemand BASF), un géant qui « pèse » 55,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires,\*\* emploie 46 000 salariés dans 175 pays, et qui exploitait fin 2006, pas moins de 94 sites de fabrication dans le monde (Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Barbade, Belgique, Bermudes, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Corée du Sud, Costa Rica, Espagne, États-Unis, France, Hong-Kong, Indonésie, Irlande, Italie, Japon, Malaisie, Mexique, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Russie, Singapour, Suède, Suisse, Uruguay, Venezuela) et semble apprécier particulièrement

---

\* NdE : Dow est par ailleurs la firme qui, en 2001, a racheté le groupe Union Carbide, responsable de la tragédie de Bhopal (Inde, 1984), la plus meurtrière de toutes les catastrophes industrielles.

\*\* Un montant supérieur au Produit Intérieur Brut du Viêt Nam jusqu'en 2005 (en dollar constant sans parité de pouvoir d'achat), mais inférieur depuis 2006. Le pays doit toutefois pourvoir aux besoins de 86 millions d'individus, comparés aux quelque 105 000 actionnaires de la compagnie. Source : la Banque Mondiale ;

- <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan>

les îles puisqu'il est aussi présent à Jersey, Guernesey, aux Caïmans, à Maurice, dans les Îles Vierges américaines et britanniques. En 2009, ce géant est classé à la 3<sup>e</sup> place en termes de capitalisation boursière dans son secteur et à la 2<sup>e</sup> pour ce qui est de son chiffre d'affaires.

Mais la situation est bien plus compliquée qu'elle n'en a l'air de prime abord. Ainsi, les compagnies de l'industrie chimique ne sont-elles pas seules en cause pour expliquer l'omerta médiatique sur le sujet. Prenons par exemple une entreprise qui n'existait pas durant la guerre du Viêt Nam et qui, par conséquent, n'est aucunement liée au crime des agents chimiques dits « arc-en-ciel » utilisés lors du conflit : AXA.

Fin 2006, les principaux actionnaires de Dow Chemical étaient :

- Capital Research & Management Inc. (Banque d'investissement, USA) avec 9,5 % ;
- AXA (Assurances, France) avec 6,3 % du capital ;
- State Street Corp. (Société d'investissement, USA) 4,3 % ;
- Dodge & Cox (Fonds d'investissement, USA) 3,9 % ;
- Barclays Plc. (Banque, Royaume-Uni) 3,10 % ;
- Wellington Management Co. (Investissement, USA) 2,5 % ;
- Citigroup Inc. (Banque, USA) 1,9 % ;
- Morgan Stanley (Finance, USA) 1,6 % ;
- Vanguard Group Inc. (Gestion des placements, USA) 1,6 % ;
- Mellon Financial Corp. (Gestion de fonds, USA) 1,4 % ;
- etc.

En 2006, AXA était le deuxième assureur mondial en capitalisation boursière. Étonnamment, AXA possédait seulement 1,18 % de son propre capital. En revanche, les employés du groupe en détenaient 5,06 % ; BNP Paribas (France) 3,73 % . Citigroup Inc. (USA) 0,3 % ; Lazard LLC (France) 0,4 % ; et ainsi de suite.

Par ailleurs, AXA possède des participations au capital d'innombrables sociétés (en 2006) et par ordre alphabétique :

Lettre A :

ACE Ltd. (Bermudes) 6,10 % – activité : Assurance.

Adaptec Inc. (USA) 6,3 % – activité : Équipement informatique.

ADM (Archer Daniels Midland Co.) (USA) 1,8 % – activité : Agriculture.

AEP (American Electric Power) (USA) 8,7 % – activité : Énergie & eau.

- Aetna Inc. (USA) 9,5 % – activité : Assurance.
- AIG (American International Group) (USA) 2,72 % – activité : Assurance.
- Air Liquide (France) 0,5 % – activité : Chimie.
- Alliance Capital Management Holding LP (USA) 51 % – activité : Services financiers.
- Alliant Energy Corp. (USA) 1,4 % – activité : Énergie & eau.
- Alliant Techsystems (USA) 6,5 % – activité : Aéronautique & défense.
- Allstate Corp. (USA) 3,5 % – activité : Assurance.
- Altran Technologies (France) 5,11 % – activité : Services informatiques.
- Altria, ex-Philip Morris Co. (USA) 2,6 % – activité : Tabac.
- Amazon.com Inc. (USA) 1,24 % – activité : Service informatique, vente en ligne.
- Ameron Corp. (USA) 4 % – activité : Énergie & eau.
- AmSouth Bancorp. (USA) 1,4 % – activité : Banque.
- Anheuser-Busch Cos.Inc. (USA) 2,2 % – activité : Alimentaire.
- Ann Taylor Stores Corp. (USA) 2,8 % – activité : Vêtements.
- Anthem Insurance Co. (USA) 2,8 % – activité : Assurance.
- Applera (USA) 5,2 % – activité : Pharmacie.
- Applied Materials Inc. (USA) 1,8 % – activité : Électronique.
- Applied Micro (USA) 5,5 % – activité : Électronique.
- Arrow Electrics Circuits Inc. (USA) 12,8 % – activité : Électronique.
- Ashland Inc. (USA) 9,5 % – activité : Énergie & eau.
- AT&T Comcast Corp. (USA) 8,1 % – activité : Média.
- Autoliv (Suède) 4,7 % – activité : Automobiles et transport.
- AutoNation Inc. (USA) 1,62 % – activité : Service de transport.
- Avaya Inc. (USA) 1,85 % – activité : Service de télécommunication.
- Avon products Inc. (USA) 8,2 % – activité : Cosmétique.
- AXA (France) 1,18 % – activité : Assurance.
- Lettre B :
- Baker Hughes Inc. (USA) 2,9 % – activité : Énergie ;
- Bank of America Corp. (USA) 2,98 % – activité : Équipement...

Par compassion pour le lecteur, compte tenu de ce que nous ne sommes qu'au début de la lettre B et que la liste continue ainsi jusqu'à Z, nous nous arrêterons là. On commence à avoir une idée de l'imbrication complexe des plus grands groupes économiques qui possèdent des participations croisées. Et chaque société de cette myriade est essaimée pareillement sur toute la planète. On aurait pu également s'intéresser au suivant sur la liste des producteurs d'Agent Orange, le groupe

Monsanto.\* Nous nous contenterons de signaler que ce mastodonte financier, (qui se présente dans sa communication publique comme un groupe industriel épris de philanthropie), ferait en quelque sorte pâle figure comparé à Dow, avec son chiffre d'affaire de 11,36 milliards de dollars, un revenu net de 2,02 milliards (en l'occurrence supérieur à celui de Dow) pour 21 700 employés (chiffres 2008). Qu'on ne s'y trompe pas, la multinationale (dont le siège social se trouve – cela ne s'invente pas ! – à Crève Cœur, Missouri) est le leader mondial dans le secteur des OGM avec 90 % des semences vendues dans le monde, et des herbicides au glyphosate (RoundUp).

Ce petit fragment d'exemple simplifié de Dow Chemical, avec un seul de ses actionnaires, laisse entrevoir à quel point les victimes vietnamiennes de l'Agent Orange (en l'occurrence, mais pas elles exclusivement) sont tributaires de la nébuleuse financière qui interfère dans tous les compartiments de l'économie planétaire. Les médias de masse qui diffusent l'information vivent essentiellement de la publicité et ont pour commanditaires ces multinationales produisant les biens et services de notre société de consommation.

Il n'est pas un objet de consommation courante ou exceptionnelle ni un service qui ne soit pas issu de près ou de loin de ces sociétés transnationales. Aussi, les médias choisissent-ils leurs sujets de reportages et d'actualités avec d'innombrables précautions. Ils s'autocensurent, muselés par la complexité financière qui les fait vivre : ils ne peuvent pas informer de manière réellement indépendante.

Si, grâce aux médias, les victimes de l'Agent Orange venaient à bénéficier d'un large soutien de l'opinion publique internationale, poussant les compagnies chimiques ayant fabriqué le poison à leur verser une indemnisation appropriée et à décontaminer le Viêt Nam, toutes ces multinationales enchevêtrées financièrement les unes aux autres seraient, directement ou indirectement, atteintes dans leurs intérêts économiques. Cette architecture financière les consolide, rendant plus improbable l'effondrement de tout l'édifice, même si tel ou tel secteur peut faillir. Depuis les années 1970-80, il est devenu la norme que ces groupes industriels géants prennent le contrôle des médias « dominants », eux-

---

\* Pour plus d'information sur les activités de Monsanto, le lecteur se reportera au documentaire *Le Monde selon Monsanto* de Marie-Monique Robin et à son livre éponyme.

mêmes regroupés en empires de la communication. Aux États-Unis par exemple, les 3 principaux networks (grandes chaînes de télé) que sont ABC, NBC et CBS sont respectivement la propriété de Disney, General Electric et National Amusements. En France, il est notoire que la presse appartient désormais à deux marchands d'armes : Lagardère pour la galaxie Lagardère-EADS (Hachette...) et Dassault pour Socpress. Il en découle une marchandisation culturelle qui annihile la diversité, et une dépendance des gouvernants envers ces médias qui favorise des accointances uniformisant la pensée politique.

### RENCONTRE AVEC VIËT ET DUC

Après 1975, défait, l'ogre est parti bâfrer ailleurs : Liban, Grenade, Panama, Somalie et plus récemment en Afghanistan, en Irak...

Dans les années 1980, de nombreux siamois naquirent au Viêt Nam dans des proportions tellement inhabituelles que des scientifiques suspectèrent ce phénomène d'être lié à l'Agent Orange. Dans les statistiques courantes, cette anomalie se présente une fois sur 50 000 à 100 000 naissances. Le plus souvent, ce sont des filles. En 1986, la seule maternité de Tu Du vit naître 10 paires de siamois, soit une occurrence 60 fois supérieure à la moyenne mondiale.

Le 25 février 1981, deux garçons siamois voient le jour dans l'actuelle province de Gia Lai, région très pauvre des Hauts Plateaux du centre du Viêt Nam, un des premiers endroits aspergés par les défoliants. Ces deux frères siamois sont nommés Viêt et Duc. Dans cette contrée, ravagée par les B-52, la grande pauvreté et la rudesse de la vie ne laissent aucun espoir à ces nouveau-nés. Hanoi se trouve à 1 230 km et Hô-Chi-Minh-Ville à 550 km. Si l'un meurt, l'autre n'a plus que quelques heures à vivre. Par amour, réalisant qu'elle ne pourrait pas assurer leur survie, la mère accepte de les abandonner. Ils sont transportés à Hô-Chi-Minh-Ville, à la maternité Tu Du,<sup>1</sup> la plus importante du pays.

Viêt est déficient mental, tandis que Duc est vif. Soudé à Viêt comme l'homme du Centaure au cheval, Duc se cabre. Ils sont unis au niveau du bassin, avec un anus, un pénis, un appareil urinaire, une vessie, deux reins et trois jambes. La séparation de Duc et Viêt est programmée. Les préparatifs commencent.

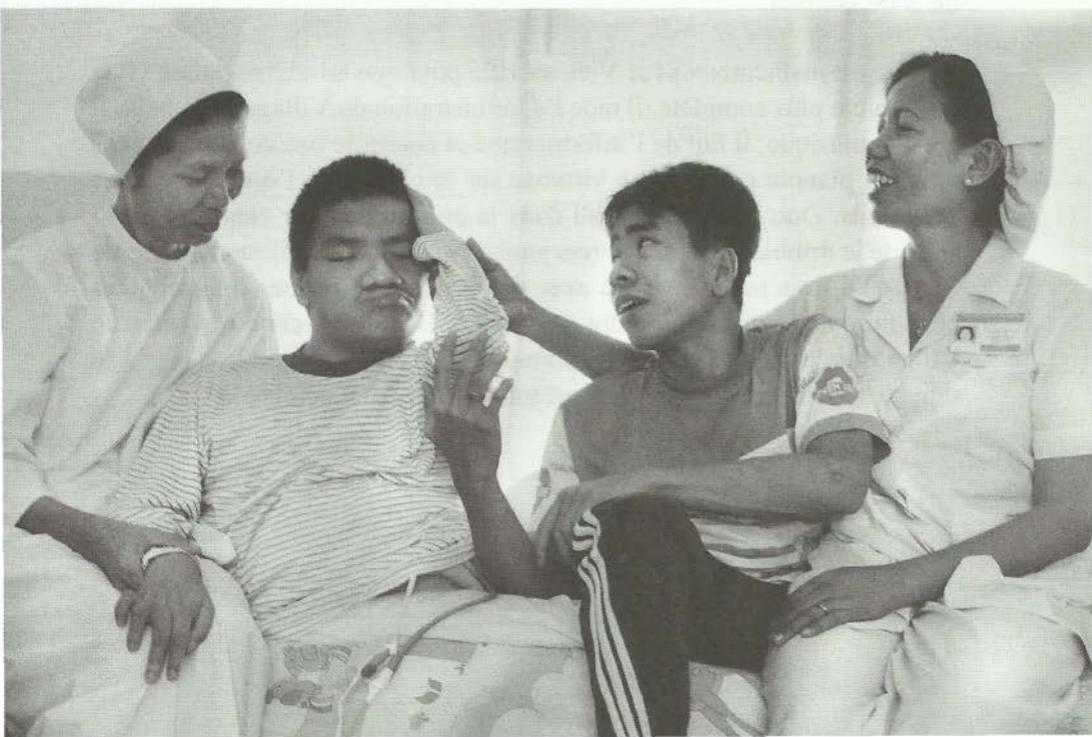


Duc se peigne avant de partir au bloc opératoire pour la séparation.

© 1988, photo professeur Nguyen Trong Nhan (ancien ministre de la Santé).

Duc rend visite à son frère Viêt qui, aveugle et paralysé à 90 %,  
nécessite les soins constants du personnel médical.

© 2006, Olivier Papegnies.



Le 4 octobre 1988, à l'hôpital Tu Du, 70 chirurgiens vietnamiens et japonais se relayent, chacun dans sa spécialité, et 15 heures sont nécessaires pour séparer Duc et Viêt après une série d'opérations de haut vol. Chaque enfant quitte l'autre. Duc et Viêt survivent tous les deux ; à peine 20 % des siamois séparés vivent. À l'époque, leur séparation réussie émeut l'opinion publique internationale. Oubliés rapidement, comme leurs frères victimes de l'Agent Orange, ils vivent au Village de la paix de Tu Du. Lors d'une visite, en décembre 2004, Mme Nguyen Thi Binh et Mme Nguyen Thi Ngoc Phuong m'avaient accueilli, lors d'une petite réunion. En sortant, me dirigeant vers l'escalier qui mène aux étages pour rendre visite aux victimes, un jeune unijambiste sur béquilles me double et s'envole dans l'escalier avec une incroyable vélocité : c'est Duc, qui monte voir son frère.

À l'étage, Viêt est là, attaché sur son lit, face à l'éternité. Aveugle, il semble pourtant fouiller les détails du plafond. Couché sur deux lits rapprochés, il est propre. Un ruban de tissu lie son bras gauche et son unique jambe au montant du lit pour ne pas qu'il tombe. Je lui parle. Il mord son poignet en maugréant afin de se manifester : peut-être une façon de rire avec Duc. Je caresse son bras : il s'immobilise. Puis il s'agite en portant de nouveau son poignet attaché à sa bouche hilare et balbutie en tournant sa tête d'un côté et de l'autre comme si on le chatouillait. Je crois qu'il est content.

Duc est malheureux pour Viêt, sacrifié pour que lui-même puisse vivre de manière plus complète. Il aide l'administration du Village de la paix. Il aime la musique. Il fait de l'informatique et conseille une copine née sans bras qui pianote comme une virtuose sur le clavier de l'ordinateur avec ses orteils. Duc joue au football dans la cour, défenseur central, impossible de le dribbler avec ses « trois jambes ». Parfois, il enfourche sa drôle de moto à trois roues et fonce avec dextérité dans les rues fourmillantes pour faire des achats ou rendre un service. Duc ambitionne de quitter le Village de la paix et d'être autonome. Il l'est déjà. Duc s'est marié le samedi 16 décembre 2006. Viêt est mort le samedi 6 octobre 2007.



Tous les soirs, Duc joue au football au Village de la paix de Tu Du à Hô-Chi-Minh-Ville.  
Ses camarades de jeu n'ont, quant à eux, aucun handicap. Duc impose le respect.

Viêt passe la majeure partie de son temps attaché sur son lit...

© 2006, photos Olivier Papegnies.



Page suivante : (haut)

Pham Ba Trung, 8 ans, est atteint d'un cancer de la peau.

La peau de ses bras et de son tronc est noire et recouverte de poils.

Les plaies sur les épaules traduisent la violence de ses démangeaisons.

Pham est condamné. Fils unique, il représente tout pour son père qui en est très fier.

© 2000, Olivier Papegnies.

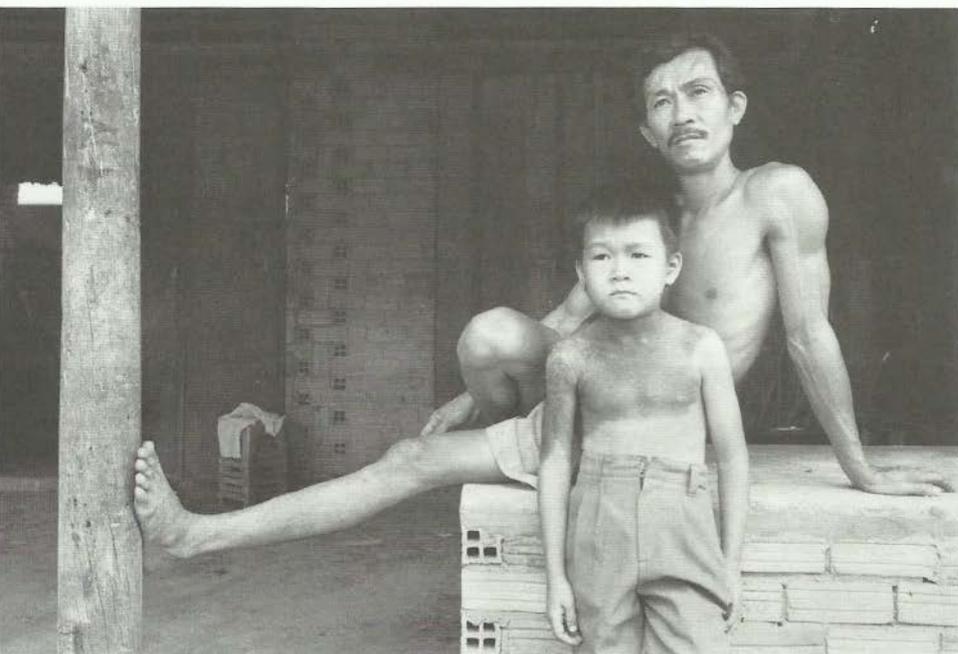
## TRANCHE DE VIE

Un toit arrondi sur sa partie centrale, cette embarcation de pêcheurs a des yeux noirs et blancs sur fond rouge peints de part et d'autre de la proue. C'est pour éloigner les crocodiles et les mauvais esprits qui peuplent le fleuve Mékong. Installée à l'arrière, sur la partie plane et surélevée, la mère cuisine sur un petit foyer en terre cuite dans lequel elle a pilé du charbon de bois. Le père répare le filet. Son corps est couvert de boules grosses comme des oranges. Leurs deux enfants sont nés dans le bateau, sur le delta. La fillette, 9 ans, est magnifique, intelligente, vive et douce à la fois. Son frère, 7 ans, arriva dans la vie comme un joli bébé. Contrairement à sa sœur qui vomissait le lait maternel, sa mère l'allaita normalement. Mais peu à peu des poils apparurent sur tout son corps. Un docteur de passage a dit qu'il s'agissait d'une hyper pigmentation, appelée aussi hirsutisme.

L'enfant, très intelligent, souffre d'une grande anxiété. Par endroit, sa peau est recouverte de poils, comme un marcassin. Il se roule sans arrêt dans l'eau qui reste au fond du bateau, à cause des parasites. « Ça sent le poil mouillé », dit sa sœur qui a peur de lui. Elle préfère jouer avec le python\* qui vit à bord. « Nous allons manger ce serpent et nous n'en aurons plus dans l'avenir, car mon fils en a peur », dit le père. « Nous n'aurons plus d'enfant », ajoute la mère.

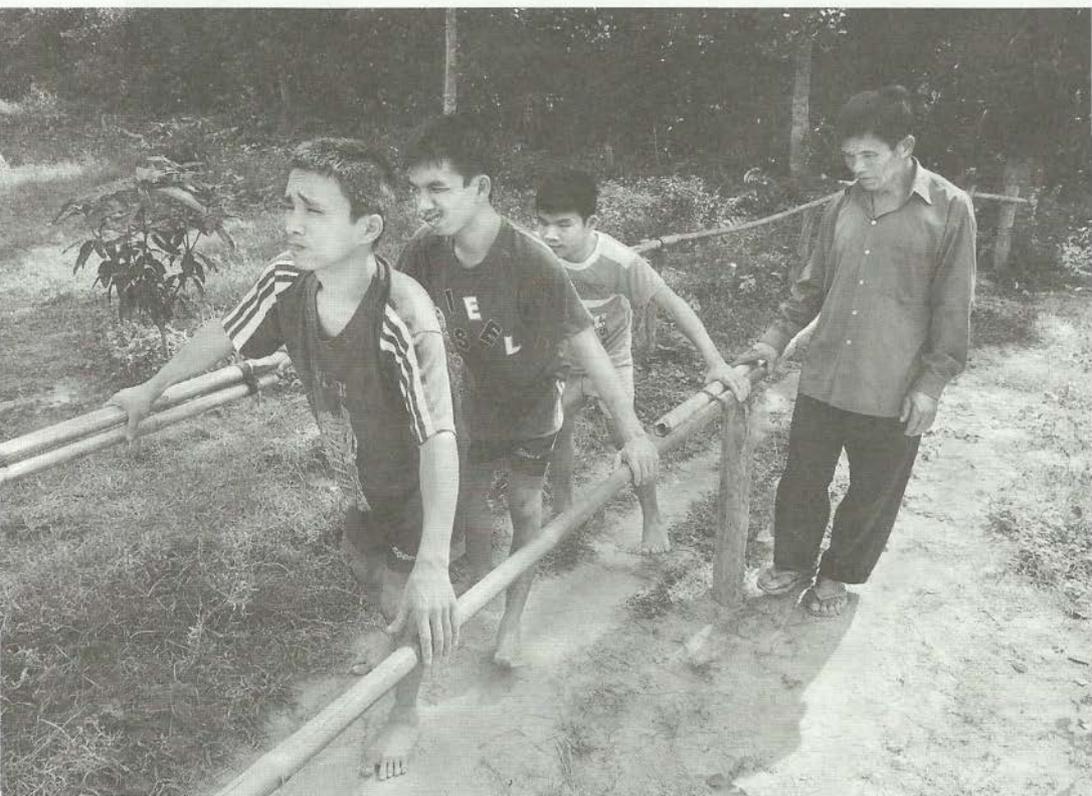
---

\* Au Viêt Nam, on élève des pythons comme ailleurs des lapins. Leur chair riche est un complément nutritif non négligeable pour les familles. Le plus souvent, le ou les serpents domestiques sont placés sous un grillage en cloche.



Doan Thi Tam, 23 ans, est atteinte d'un cancer de la peau et d'une atrophie des membres. Telle la lèpre, sa maladie provoque une forte dépigmentation et d'horribles démangeaisons. Le regard dans le vide, elle ne parle pas, elle semble attendre. © 2006, Olivier Papegnies.





Faute d'aide extérieure, Tram Van Tram, père de 7 enfants dont 4 atteints d'une IMC (infirmité motrice cérébrale) a créé un système ingénieux pour leur procurer une rééducation motrice. Civil et simple paysan, Tram Van Tram a été durant la guerre, le témoin des épandages journaliers de l'Agent Orange. Ignorant tout de ce produit, ce n'est qu'après une visite officielle du gouvernement qu'il a appris l'existence et les conséquences de ce poison.

© 2006, Olivier Papegnies.



Pham Nguyen Anh Theu, 13 ans, est née avec une seule jambe. Courageuse et volontaire, elle suit une formation en infographie et travaille très bien à l'école. Elle souhaiterait maintenant devenir esthéticienne et travailler dans la mode.

© 2006, Olivier Papegnies.

## CHAPITRE VIII

# La justice des hommes

**L**a justice n'est pas une valeur universelle, ni intemporelle. Avant d'être rendue, elle se limite à l'idée que l'on s'en fait, à l'espoir de ce qu'elle devrait être. La justice est donc un combat permanent.

La Constitution des États-Unis d'Amérique ne permet pas de poursuivre en justice les responsables politiques contre les actes de guerre perpétrés par l'armée US. « La Constitution est l'interprétation que la Cour suprême en fait », déclarait Charles Evans Hughes,\* au début du <sup>xx</sup>e siècle lors d'un discours officiel. En 1950, la Cour suprême a statué que le gouvernement ne pouvait être tenu responsable de la mort, de blessures ou autres pertes liées au service militaire. Cette décision est lourde de conséquences compte tenu des prérogatives de la Cour (exposées plus loin) et du droit jurisprudentiel états-unien qui en découle. Les victimes vietnamiennes se sont donc retournées contre les fabricants de l'Agent Orange.

### DE NUREMBERG À NEW YORK : ÉCLATS D'HISTOIRE

Le tribunal (militaire) international qui organisa le procès de Nuremberg fut mis en place par les puissances ayant gagné la seconde guerre mondiale, en novembre 1945, soit 6 mois après la chute de Berlin (et 3 mois seulement après la capitulation du Japon). Il était donc composé de magistrats de ces pays. Il visait à juger en terre allemande 24 acteurs importants du régime nazi. Ces hommes étaient accusés de complots, de

---

\* Homme de loi et politicien, il fut gouverneur de l'État de New York, avant de siéger à la Cour suprême.

crimes contre la paix, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, selon des normes et une terminologie bien définies. Pour gagner cette guerre, les vainqueurs avaient eux aussi commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, pour lesquels ils ne seraient toutefois pas jugés, ni même inquiétés. Ce procès par son retentissement devait aussi avoir valeur d'exemple.

Le procès de New York, intenté fin janvier 2004 par des victimes vietnamiennes de l'Agent Orange, sur le sol et devant les juges de l'ancien ennemi vaincu, visait à juger 37 compagnies chimiques américaines afin d'obtenir une compensation et la décontamination de leur pays. Il s'agissait d'une initiative audacieuse, sans précédent historique. Car cette fois le vainqueur, dévasté, appartenait au Tiers Monde tandis que le vaincu était le pays le plus puissant du monde. Malgré le nombre phénoménal de victimes (au sens général du terme) du produit incriminé, évalué à 3 millions (contre 140 000 morts pour la bombe atomique d'Hiroshima), et une portée universelle, quel fut le retentissement du procès ? Quasi nul, proche du néant ! Une agence d'information annonça dans une dépêche : « une cour d'appel américaine rejette la plainte de Vietnamiens... », réduisant la guerre chimique au Viêt Nam à un fait divers.

Après celui de Nuremberg, 12 autres procès suivirent menés par des tribunaux militaires américains ciblant plus précisément des industriels allemands ayant grandement profité financièrement du régime nazi. Alfred Krupp et ses collaborateurs, par exemple, furent inculpés et condamnés dans le N°10. Les chefs d'accusation étaient au nombre de quatre :

1. Crimes contre la paix en participant à la préparation de guerres d'agression en violation de traités internationaux ;
2. Crimes contre l'humanité, pour le pillage, la destruction et l'exploitation des territoires occupés ;
3. Crimes contre l'humanité pour participation au meurtre, à l'extermination, à l'esclavage, à la déportation, à l'emprisonnement, à la torture et à l'utilisation du travail forcé de civils des territoires occupés par les troupes allemandes, d'Allemands et de prisonniers de guerre ;
4. Participation à un complot contre la paix.

Krupp condamné à juste titre, pourquoi ne pas sanctionner les fournisseurs de l'armée US, Raytheon, Chromcraft, Lockheed Martin ? Et comment dans ces conditions les compagnies chimiques américaines ayant fabriqué

l'Agent Orange pour l'armée américaine en pleine connaissance de son extrême toxicité seraient-elles innocentes ? Les avocats qui défendent les victimes viet-namiennes de l'Agent Orange ne s'y sont pas trompés. Ils ont tout de suite pris la mesure du procès de New York, reflet de celui de Nuremberg. Deux dirigeants allemands des entreprises ayant fabriqué et fourni le Zyklon B utilisé dans les chambres à gaz nazies ont été condamnés et exécutés. Mais les avocats de la défense des chimistes américains fabricants de l'Agent Orange rétorquent que le consortium allemand de sociétés chimiques et pharmaceutiques IG-Farben\* n'a pas été condamné à verser des dédommagements pour avoir fabriqué le Zyklon B.

Dès la fin de la seconde guerre mondiale, la vitalité des sciences et des technologies états-uniennes portée par les médias de masse – contrairement à la culture du secret régnant alors en URSS – force l'admiration de la jeunesse internationale de l'après-guerre. Grâce à ce rayonnement économique et culturel, les États-Unis propagent partout dans le monde un mode de vie basé sur la convoitise et la consommation ; renforcée par leur puissance militaire et leur avance technologique, cette aura leur permettra d'imposer leur puissance, leur vérité, leur droit et leur justice comme étant la norme.

Fin 1946, les Nations Unies affirmaient les principes de droit international reconnus par le tribunal de Nuremberg ouvrant la voie à une juridiction comme la Cour pénale internationale. L'ONU fonctionne grâce aux cotisations des pays membres versées au prorata du Produit National Brut (PNB), et les États-Unis sont logiquement le plus important contributeur au budget de cette institution internationale (actuellement, 22 %). Mais lorsque les décisions de l'ONU entravent les visées des USA, ceux-ci retardent le paiement de leur quote-part privant l'institution de moyens. En outre, le peu démocratique droit de veto dont disposent les cinq membres permanents du Conseil de sécurité n'est que le sommet honteux de l'iceberg. Il existe d'autres moyens plus retors d'empêcher des prises de décisions, en amont. En contrôlant par exemple l'ordre du jour des discussions programmées dans les instances onusiennes, afin d'éviter autant que possible les sujets qui fâchent, comme l'Agent Orange ? Grand

---

\* IG-Farben, consortium allemand de sociétés chimiques et pharmaceutiques, disposait de capitaux américains. Le grand-père de George W. Bush, Prescott Bush (sénateur américain et mentor de Richard Nixon) a aussi été directeur et actionnaire de plusieurs sociétés qui ont tiré profit de leurs liens avec les bailleurs de fonds de l'Allemagne nazie.

pourfendeur de cette institution, John Bolton<sup>1</sup> fut propulsé représentant permanent des États-Unis auprès de l'ONU par George W. Bush, alors que le Sénat n'a jamais confirmé cette nomination. L'ambassadeur veillant sur les sujets mis à l'ordre du jour, mon intervention fut repoussée à maintes reprises durant 18 mois. Mais après la victoire des démocrates au Congrès lors des élections de mi-mandat, Bolton, le plus féroce ambassadeur états-unien de mémoire onusienne, fut poussé à la démission en décembre 2006. Et mon intervention sur l'Agent Orange au Viêt Nam à la 4<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme put se dérouler durant l'intérim assuré par Alejandro Wolff. Le texte en fut déposé aux rapporteurs de l'ONU. Je fis parvenir un dossier sur l'Agent Orange à Paul Hunt, le rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à la Santé, dans le but d'obtenir l'inscription d'une résolution à l'Assemblée générale de l'ONU à New York. Mais Bush nomma le néoconservateur Zalmay Khalilzad en remplacement de Bolton. Et la résolution sur l'Agent Orange ne fut jamais discutée à l'Assemblée générale.

## AGENT ORANGE : UNE ARME CHIMIQUE ILLÉGALE\*

Un produit destiné à détruire les biens ennemis est une arme. Si ce produit est chimique, l'arme l'est également. Le concept d'arme illégale, même s'il choque l'humanisme des pacifistes en cela qu'il présuppose et valide l'existence d'armes légales, est une réelle avancée en matière de droit international. Elle est d'ailleurs relativement récente.

Les lois et coutumes de la guerre sont formées de tous les traités qui régissent les interventions militaires, l'emploi des armes, et le droit international coutumier, constituant l'essentiel du droit international humanitaire (DIH). On peut citer les Conventions de La Haye de 1899, 1907, et 1954 ; Conventions de Genève de 1864, Protocoles de Genève de 1925, 1926, embryons des Conventions de 1949, 1951 et 1957, puis des deux protocoles additionnels de 1977 venus reconnaître les « progrès » techniques dévolus à l'armement durant la guerre du Viêt Nam – que n'ont pas signés les USA – complétés par un troisième protocole additionnel en 2005 ; Convention sur les armes biologique de 1972, dont le renforcement en novembre 2001 a échoué ; Convention sur les armes chimiques de 1993, etc. Enfin existent des traités spécifiques à certaines armes, comme le Traité d'Ottawa (1999) interdisant la fabrication, la vente, l'achat, le transport et l'utilisation des mines antipersonnel ; le traité interdisant les bombes à sous-munitions du 30 mai 2008 et, le plus connu d'entre tous, le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP, 1968).

Selon le droit international, le caractère illégal d'une arme repose sur deux critères : soit elle est interdite par un traité particulier, soit elle viole les lois et coutumes existantes qui régissent la guerre. On aperçoit ici la menace inhérente à l'emploi du terme « coutumes » qui désigne les pratiques courantes, essayant de prévenir et de contenir la fuite en avant.

Dans le cas où une arme est interdite par un traité, elle est illégale seulement pour les pays qui ont signé et entériné ledit traité ; le processus de ratification peut être long ou ne jamais se concrétiser. Mais si cette arme est illégale au regard d'une loi, elle devient illégale pour l'ensemble des pays. À l'époque de la rédaction des textes sur l'interdiction d'utiliser le poison comme arme de guerre, on ne connaissait pas les « herbicides » et autres « défoliants » pouvant, comme l'Agent Orange, renfermer le pire des toxiques. Ils ne sont donc pas mentionnés nommément.

---

\* Parallèle établi avec le travail de Karen Parker sur l'Uranium Appauvri.

Parce qu'il en contient, l'Agent Orange tombe sous le coup du Protocole de Genève de 1925 que les USA ne signèrent pas à l'époque, mais ratifièrent seulement le 10 avril 1975, peu de temps avant la chute de Saïgon. Son effet ne peut être rétroactif, c'est-à-dire que l'utilisation de l'Agent Orange au Viêt Nam entre 1961 et 1971 y échappe. Mais l'Agent Orange tombe aussi sous le coup de l'Article 23 de la Convention (IV) de La Haye de 1907, (signée par les USA le 18 octobre 1907, et ratifiée le 27 novembre 1909), qui stipule : « Outre les prohibitions établies par les conventions spéciales, il est interdit : a) d'employer du poison ou des armes empoisonnées ».

Or, les trois procédures qui se déroulèrent en terre américaine aboutiront à l'impunité. Pourtant, le droit international humanitaire dégage quatre grandes règles en ce qui concerne les armes :

- 1) Les armes ne peuvent être utilisées que dans le champ « légal » des combats, défini comme cibles militaires de l'ennemi en guerre. Elles ne doivent pas provoquer un effet négatif au-delà de ce champ « légal » de bataille : *c'est la règle territoriale.*
- 2) Les armes ne peuvent être utilisées que pendant la durée du conflit. Une arme qui est utilisée ou continue d'agir après la fin de la guerre viole cette réglementation : *c'est la règle temporelle.*
- 3) Les armes ne doivent pas être excessivement inhumaines. La Convention de La Haye de 1899 et de 1907 utilise les termes « souffrances inutiles » et « blessures superflues » : *c'est la règle d'humanité.*
- 4) Les armes ne doivent pas avoir un effet négatif démesuré sur l'environnement naturel : *c'est la règle environnementale.*

L'Agent Orange viole ces quatre règles :

- 1) L'Agent Orange est dispersé par voie aérienne et n'atteint pas seulement le champ des cibles « légales », mais aussi largement les lieux civils alentour et même les pays voisins avec lesquels l'utilisateur n'est pas en guerre, sans oublier les infiltrations et les ruissellements qui transportent les molécules sur d'autres lieux, nappes, rivières, mers, et bouleversent les écosystèmes. Il ne peut pas être limité aux champs de bataille « légaux » : *l'Agent Orange viole la règle territoriale.*
- 2) L'Agent Orange stagne dans les zones d'épandages et de stockages, ses molécules qui ont une vie durable et un potentiel pathogène et térato-

gène agissent sur les anciens combattants comme sur les civils bien après que la guerre soit terminée, et même sur les enfants à naître, sur plusieurs générations sans que l'on sache quand et si cela prendra fin. Il ne peut pas être extirpé quand la guerre est achevée et continue d'agir après la fin des hostilités : *l'Agent Orange viole la règle temporelle.*

3) L'Agent Orange est inhumain à cause de la façon dont il tue – cancers, maladies multiples, malformations génétiques, nouveau-nés déformés et monstrueux, touchant des enfants qui n'ont jamais été des cibles militaires et sont nés après la guerre, et même trois générations plus tard à ce jour. Sa nature tératogène parce qu'elle affecte le patrimoine génétique des générations futures en fait une arme génocidaire : *l'Agent Orange viole la règle d'humanité.*

4) L'Agent Orange cause des dommages considérables et irréversibles à l'environnement naturel comprenant la disparition des forêts, la contamination des sols et des eaux, des terres agricoles dont l'exploitation assure la subsistance des populations civiles, et la contamination de la chaîne alimentaire bien au-delà de la durée de vie de ces populations. Le nettoyage est une science inexacte, qui coûte très cher et dépasse les capacités de financement d'un pays pauvre. L'Agent Orange est une arme qui ne peut être utilisée sans causer des dommages excessifs à l'environnement naturel puisque le détruire est son but premier : *l'Agent Orange viole la règle environnementale.*

L'Agent Orange est donc bien une arme, et qui plus est une arme chimique, donc illégale.

L'une des clauses les plus utiles du traité sur le droit humanitaire est la « Clause Martens » de la Convention de La Haye de 1907 qui est reprise dans les traités ultérieurs concernant le droit international humanitaire. Elle stipule que dans les situations où il n'existe pas de clause spécifique dans un traité (ce qui est le cas pour l'Agent Orange) la communauté internationale est néanmoins liée par « les règles de principe de la loi des nations, issues des usages établis parmi les peuples civilisés, par les lois humanitaires et ce que dicte la conscience publique ».

Selon le droit international, il existe un certain nombre d'exigences pour remédier aux violations des Conventions de Genève et autres règles formant les lois et coutumes de la guerre. Le dédommagement des victimes en réparation de l'utilisation d'armements illégaux est l'exigence minimale. Elle inclut aussi bien les victimes civiles que militaires.

Concernant l'utilisation de l'Agent Orange, tous les renseignements sur la fabrication de cette arme et sur son épandage, doivent être fournis. Pour ce qui est dégâts environnementaux, les utilisateurs de l'Agent Orange sont obligés d'effectuer un nettoyage tangible des zones contaminées. Quand des terres et des ressources en eau ne peuvent être effectivement purifiées, l'État responsable doit payer une indemnité d'un montant égal à la perte d'exploitation des terres et ressources du patrimoine national ainsi que le coût des poursuites juridiques. Le nettoyage environnemental de la dioxine contenue dans l'Agent Orange et la réparation des victimes passées, présentes, et à venir, pourrait atteindre des sommes prodigieuses.

En plus de la responsabilité des préjudices causés aux victimes et à leur environnement, les utilisateurs de l'Agent Orange devraient être sanctionnés légalement selon les lois humanitaires existantes. Par exemple, la 4<sup>e</sup> Convention de Genève du 12 août 1949 exige des États membres signataires qu'ils aient des mécanismes légaux internes pour juger les personnes soupçonnées d'avoir commis des transgressions sérieuses du droit humanitaire. De plus, son Article 146 stipule que tous les États signataires ont le devoir de rechercher les violateurs mis en cause et de les juger devant leurs propres tribunaux quelle que soit leur nationalité. L'Article 148 interdit à tout État de s'absoudre lui-même ou d'absoudre un autre État de la responsabilité de violations sérieuses. Les effets génocidaires sur le peuple vietnamien bien après la fin des hostilités constituent une autre base pour considérer l'utilisation de l'Agent Orange comme un crime contre l'humanité.

### LES 3 PROCÉDURES AUX ÉTATS-UNIS

Trois procédures<sup>2</sup> furent initiées par les victimes vietnamiennes de l'Agent Orange en terre américaine. Dans un premier temps, il y eut la plainte déposée devant le Tribunal fédéral de première instance de Brooklyn, district de New York Est ; puis le recours déposé devant la Cour d'appel fédérale du second circuit (comprenant les États du Connecticut et du Vermont, et les quatre districts Nord, Est, Sud, et Ouest, de l'État de New York), située à New York ; enfin l'ultime pourvoi déposé devant la Cour suprême des États-Unis d'Amérique, à Washington. Aucune ne parvint à « ouvrir » réellement le procès de l'Agent Orange déversé sur le Viêt Nam.

Tout d'abord, le Tribunal de première instance, sous la pression du département de la Justice, jugea irrecevable la plainte des victimes vietnamiennes, sous prétexte, entre autres, qu'il n'y avait rien dans le droit national et international interdisant l'usage des « herbicides ». Ce faisant, il niait de facto la réalité, à savoir que ces produits étaient réellement un « poison ». Ce grotesque tour de passe-passe sémantique élude la réalité. La vraie question n'est pas de savoir si l'Agent Orange est un « herbicide » ou un « poison ». Il s'agit de déterminer si cet herbicide contient du poison. Unanime et universelle,\* la communauté scientifique internationale répond par l'affirmative : il s'agit du plus terrible des poisons jamais synthétisés par l'homme, un million de fois plus puissant que la substance naturelle la plus toxique.\*\*

Ensuite, la Cour d'appel fédérale du second circuit, cherchant un contexte politique propice à son arrêté, reportera son énoncé à de nombreuses reprises comme nous le verrons plus loin.

Enfin, la Cour suprême, elle, ne trouva pas parmi ses neuf membres quatre juges favorables à l'examen du pourvoi des victimes vietnamiennes, minimum imposé par son règlement pour examiner un appel. Pourtant, cette même Cour suprême avait autorisé, le 9 juin 2003, les anciens combattants américains souffrant de cancers relatifs à l'Agent Orange à poursuivre les fabricants du « produit toxique », confirmant ainsi une décision favorable de la Cour d'appel fédérale du second circuit. Celle-là même qui débouta les victimes vietnamiennes. Ce grand écart de la part de juges éminents manque totalement de cohérence : tout au long du parcours juridique s'appliquent deux poids deux mesures selon que les victimes sont américaines ou vietnamiennes. Ceci laisse supposer de terribles pressions.

Refusant de recevoir l'appel des victimes vietnamiennes de l'Agent Orange, la Cour suprême chercha à sauver son honneur en bottant en touche de façon technique, se gardant bien de donner raison de façon motivée à la Cour d'appel inférieure. En effet, quand un appel en Cour suprême ne trouve pas quatre juges favorables à son examen, la décision

---

\* La dioxine est le sujet de l'article 5 de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP) et de son Annexe C, signée en mai 2001 par 151 pays.

\*\* Cf. L'Appel international de juristes pour la responsabilité des États-Unis envers le Viêt Nam pour les épandages de dioxine : <http://aijd.free.fr/>

contestée s'applique. Ceci pourrait confirmer la frayeur invoquée par les acteurs de pressions, politiques et économiques, sur les tribunaux : celle d'« ouvrir » la boîte de Pandore de toutes les victimes, de l'Agent Orange à l'Uranium Appauvri.

#### GROS PLAN SUR LE TRIBUNAL FÉDÉRAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE BROOKLYN, DISTRICT DE NEW YORK EST

Le 30 janvier 2004, quelques jours avant que n'arrive à échéance la période de dix ans suivant la levée de l'embargo, qui interdirait de ce fait tout recours, l'Association des Victimes de l'Agent Orange/Dioxine Viêt Nam (VAVA), ainsi que trois victimes déposent une plainte réclamant compensations et dédommagements pour les quatre millions de victimes vietnamiennes qu'ils représentent. Au-delà de ce recours collectif, la décontamination des régions atteintes est aussi demandée à 37 compagnies – productrices du poison (ou issues de sociétés en ayant fabriqué) en pleine connaissance de cause – devant le Tribunal de première instance de la justice fédérale de Brooklyn, du district de New York Est, dans l'État de New York.

Ceci est un procès civil mené par des citoyens Vietnamiens et une organisation vietnamienne contre des sociétés basées aux États-Unis, selon l'Alien Tort Claims Act (ATCA, Loi de réclamation pour préjudices commis à l'étranger, datant de 1787), précise l'exposé préliminaire de la plainte déposée par l'un des avocats des plaignants, Me Constantin Kokkoris. Violation de la loi internationale, crime de guerre, crime contre l'humanité, et génocide sont inscrits dans l'épais dossier présenté par les plaignants. Il s'agit d'une vaste procédure et d'un procès complexe tant du point de vue de la juridiction appliquée que de la juridiction théorique. Quatre millions de victimes derrière les plaignants, énormément d'accusés, plus encore de faits se déroulant sur une longue période, avec des implications sociales, environnementales, économiques et financières... cette action n'a pas de précédent historique.

Il est important de préciser que les six cabinets d'avocats américains défendant les victimes conduisirent ce procès à titre gracieux – les plaignants n'étant pas en mesure d'en honorer le coût –, espérant en retour présenter leurs honoraires aux compagnies de l'industrie chimique en cas de succès. Pour une famille vietnamienne ordinaire, instruire un

dossier en justice aux États-Unis est impossible, à cause des frais sans commune mesure avec ses moyens. Les plaignants demandèrent que les 37 compagnies ayant produit cette arme de destruction massive (ADM) chimique soient condamnées à restituer, avec intérêts, les gigantesques bénéfices réalisés entre 1961 et 1971 grâce à cette titanesque opération macabre. La fabuleuse somme d'argent – qui fut à l'origine usurpée au contribuable américain pour l'enrichissement du lobby militaro-industriel en épandant scientifiquement la mort et le malheur – devait servir à indemniser les victimes et leurs familles, à leur apporter une aide médicale et psychologique, à financer la construction de nouveaux Villages de la paix, à décontaminer le pays, et à s'acquitter des frais de justice.

La première audience se tint au mois de mars 2004. En septembre de la même année, tandis que l'armée US s'appêtait à utiliser le phosphore blanc et l'Uranium Appauvri à Fallujah, en Irak, 22 autres victimes venaient s'ajouter à une liste sans fin... Le juge chargé de l'affaire était Jack Weinstein, 83 ans, nommé juge fédéral du district de New York Est en 1967 par Lyndon Johnson. En 1984, il avait obtenu des mêmes compagnies un accord financier pour dédommager les vétérans américains du Viêt Nam contaminés par l'Agent Orange qu'ils avaient eux-mêmes épandu.



Photo de membres d'équipage des avions épandeurs. En 1964-65, la flotte ne comprenait encore que 4 avions UC-123.

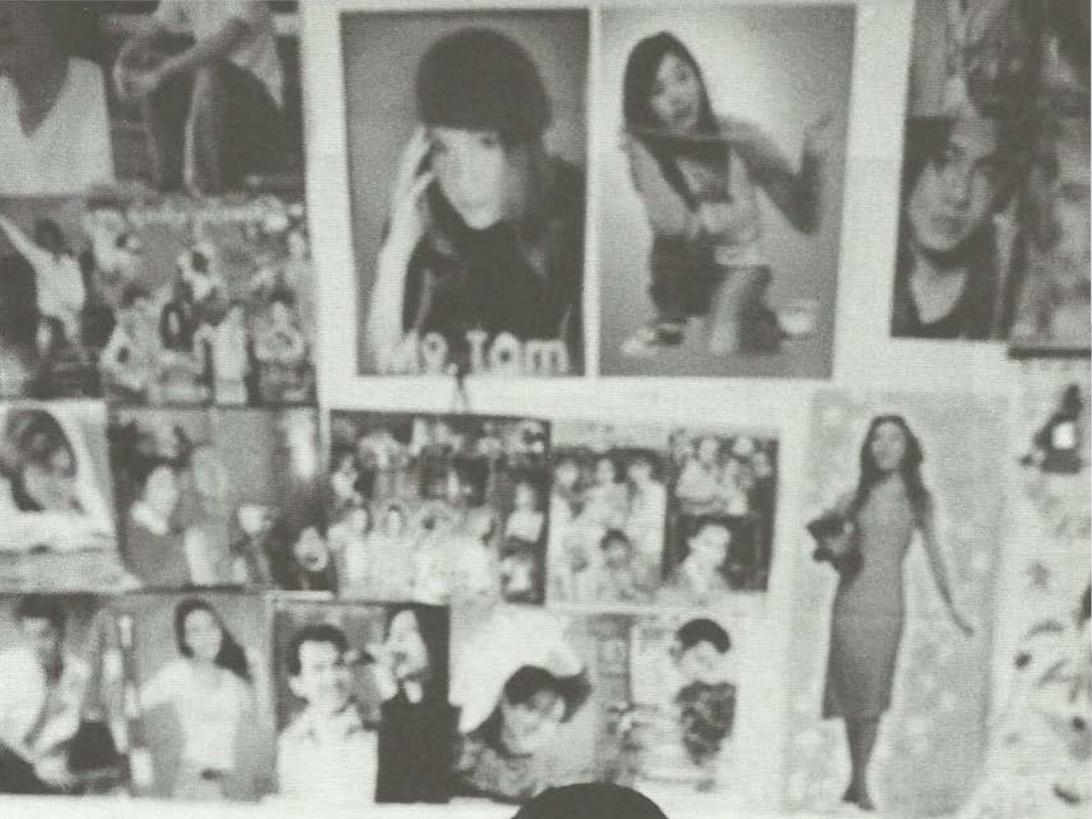
Au Viêt Nam, les victimes vietnamiennes attendent avec fébrilité la décision du Tribunal fédéral de première instance de Brooklyn qui doit se prononcer sur la recevabilité de leur plainte début 2005. Aux États-Unis, Bush est « réélu » Président, malgré de nouveaux scandales portant sur les listes électorales et les résultats étranges des machines à voter électroniques. Le 28 février, le *New York Times* révèle une nouvelle incroyable : le département de la Justice exhorte le juge de Brooklyn à abandonner l'examen de la plainte au sujet de l'Agent Orange utilisé au Viêt Nam. Le gouvernement des États-Unis d'Amérique demande donc à un tribunal... de ne pas rendre justice, arguant que si les prétentions des plaignants vietnamiens venaient à être satisfaites, tous les ennemis et anciens ennemis frapperaient aux portes des palais de justice états-uniens. Enfin il invoque les répercussions que pourrait avoir un tel procès s'il donnait raison aux plaignants, notamment l'affaiblissement du pouvoir du Président des États-Unis à déclarer et mener une guerre. La panique du gouvernement se révèle, ainsi que la portée universelle de ce procès.

Dans *The Telegraph* du 2 mars 2005, les groupes industriels de la chimie comme Dow Chemical et Monsanto se défendent des accusations de crime de guerre, tandis que Jonathan Moore, l'avocat porte-parole des cabinets défendant les victimes vietnamiennes, évoque la véritable ampleur de ce procès en rappelant la condamnation des fabricants du Zyklon B utilisé dans les chambres à gaz. John Kerry – alors candidat à l'investiture démocrate – racontait déjà dans l'édition de *Newsweek* du 8 mars 2004, ce qu'il savait de l'Agent Orange au Viêt Nam. Le lieutenant Kerry avait constaté l'utilisation des défoliants tout autour de lui. Wade Sanders, équipier du patrouilleur que commandait Kerry sur le delta du Mékong, raconta comment les avions les survolaient régulièrement, le long de la frontière du Cambodge, lâchant sur eux leur brume empoisonnée. « On se baignait souvent dans ces rivières pour se rafraîchir », ajoutait Sanders, « l'Agent Orange était partout autour de nous. » Mike Medeiros, qui avait servi en 1969 à bord du même bateau que Kerry, témoignait : « Partout des restes squelettiques d'arbres... Cela ressemblait à un paysage lunaire. »

Hanoi, Viêt Nam.

Nguyen Thi Van Long a 18 ans. Elle est née dans la province de Nam Dinh. Son père a combattu pendant 5 cinq ans le long de la DMZ (zone dite démilitarisée). Elle éprouve des difficultés pour parler et pour entendre, car sa bouche et ses oreilles sont malformées ; elle habite au Village de l'Amitié, et passe beaucoup de temps à faire des fleurs en papier.

© 1998, Philip Jones Griffiths.

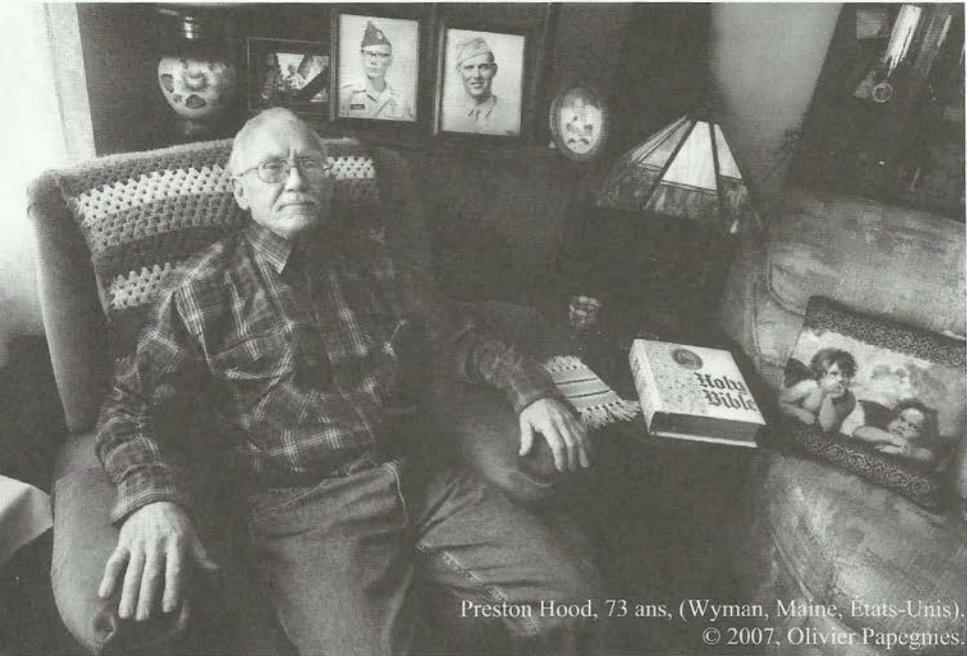




Joseph Thome, (Mc Henry, Illinois, États-Unis).  
© 2007, Olivier Papegnies.

Kerry fut l'un des instigateurs de la loi de 1991 allouant 2 300 dollars par mois à quelque 10 000 vétérans exposés à l'Agent Orange et souffrant de cancers, de maladies de la peau, du cerveau, du système nerveux, circulatoire et respiratoire. Kerry tenta d'aider Thomas Forrest, atteint d'un cancer du foie, qui servit comme radio à bord d'un autre bateau dans la même région : « J'ai personnellement observé la pulvérisation de l'Agent Orange », écrit Kerry dans une lettre du 25 juin 2003. « Je témoigne donc avec la certitude absolue que Forrest et n'importe quelle autre personne dans cette région d'opération étaient certainement exposés à l'Agent Orange. »

Au matin du mercredi 9 mars 2005, une importante délégation vietnamienne arrive à l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle. Ce jour-là a lieu l'annonce officielle du Comité International de Soutien aux victimes vietnamiennes de l'Agent Orange et au procès de New York (CIS), par l'auteur entouré de ses invités – la cinéaste Laurence Jourdan et l'avocat William Bourdon – au Centre d'accueil de la presse étrangère, à Paris. Le lendemain, veille de la Conférence internationale sur les effets des épandages de défoliants au Viêt Nam, organisée par l'Association d'Amitié Franco-Vietnamienne, au Sénat, dans un Paris en grève, sera le jour J. Très exactement huit jours après le coup de semonce du gouverne-



Preston Hood, 73 ans, (Wyman, Maine, États-Unis).  
© 2007, Olivier Papegmès.

ment états-unien par voie de presse, le Tribunal fédéral de première instance de Brooklyn rend son verdict : le rejet.

Lors de son énoncé, le juge Weinstein rendit hommage aux victimes vietnamiennes de l'Agent Orange, faisant preuve d'une grande compassion envers elles. Mais, peu à peu, il interpréta la loi nationale et internationale<sup>3</sup> sous l'angle du « statut des sociétés » lorsque cela favorisait les compagnies chimiques, et sur la base du « statut personnel » quand cela les aidait. De la même façon, il expliqua ces lois d'une manière restrictive quand cela avantageait les accusés et d'une façon large lorsque cela menaçait les entreprises états-uniennes : il présenta par exemple, comme incontestable le fait que les décideurs ayant donné l'ordre d'utiliser l'Agent Orange, ne pensaient pas enfreindre la loi internationale. Weinstein faisait parler les morts sans contradiction possible.

Pourtant, en pleine guerre du Viêt Nam, l'Assemblée générale des Nations Unies avait adopté à une large majorité la résolution 2603 du 16 décembre 1969, déclarant contraire aux règles généralement acceptées du droit international « tout agent chimique de guerre – substances chimiques, qu'elles soient à l'état gazeux, liquide ou solide – en raison de

ses effets toxiques directs sur l'homme, les animaux ou les plantes ». Bien sûr, les herbicides employés au Viêt Nam entrent parfaitement dans cette définition. Mais si cette résolution démontre qu'une très large majorité de la communauté internationale considère que l'emploi d'agents chimiques est contraire au droit coutumier, elle n'a pas force de loi. Elle n'est qu'une recommandation, et si le Conseil de sécurité avait été saisi, les États-Unis auraient opposé leur droit de veto. D'ailleurs, à partir de cette époque, les barils d'Agent Orange ne sont plus marqués et les avions épandeurs volent sous l'enseigne de l'aviation sud-vietnamienne, signes que les États-Unis étaient conscients de l'illégalité de leur action devant la loi internationale.

Lorsque Weinstein prononça le rejet, personne ne comprit le début de son discours, devenu oraison funèbre. Peut-être était-ce chez le vieil homme antiprotocolaire et impénétrable, un ultime hommage aux victimes vietnamiennes de l'Agent Orange, une façon personnelle d'adoucir l'annonce d'un déni de justice obéissant à des pressions occultes. Weinstein déclara enfin sans sourciller qu'il n'y avait aucun fondement dans la loi nationale, ou internationale, qui puisse interdire l'usage des « herbicides », et que les plaignants n'avaient pas apporté de preuves établissant un lien entre herbicides et maladies. Il s'agit d'une déclaration d'un cynisme sans borne quand on sait ce que stipule le droit international en la matière, et que l'Académie nationale des Sciences de Washington avait établi une longue liste de maladies liées à l'Agent Orange par le biais de son Institut de médecine dix ans plus tôt.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2005, alors qu'on s'attendait à la démission de William Rehnquist, le juge en chef de la Cour suprême, âgé de 80 ans et souffrant d'un cancer de la thyroïde, c'est Sandra Day O'Connor, qui se retire pour s'occuper de son mari atteint de la maladie d'Alzheimer. Elle donne sa démission. Pour la remplacer, les 9 juges de la Cour suprême étant nommés à vie, George W. Bush désigna « un jeune juge » de 50 ans, le conservateur John Roberts Jr. Cette décision raviva l'affrontement entre républicains et démocrates déclenché par George W. Bush suite à une série de nominations de juges conservateurs dans des cours d'appel fédérales.

Cela intéresse au plus haut point les victimes vietnamiennes de l'Agent Orange qui, en cas de rejet de la Cour d'appel fédérale, pourraient bien avoir à faire à la Cour suprême.

Le 3 septembre, le juge en chef de la Cour suprême meurt. Bush va-t-il désigner une femme en remplacement de celle qui est partie ? Une femme Noire pour se disculper de sa lenteur à organiser les secours à la Nouvelle-Orléans après le passage de l'ouragan Katrina, ou une Hispanique en remerciement du vote de cette communauté lors de ses deux élections « controversées », se demandent les cœurs tendres de la politique. Non, Bush nomma alors le juge associé Roberts président et Harriet Miers pour le remplacer. Conservatrice, cette ancienne avocate du Président lorsqu'il était gouverneur du Texas était devenue sa conseillère juridique à la Maison Blanche. Elle n'est pas juge, mais la loi n'en fait pas une obligation. Deux conservateurs de plus : les démocrates s'insurgent. Cependant, le choix de Bush soulève un tollé sur son aile droite car cette femme, célibataire invétérée, n'est pas considérée comme suffisamment conservatrice dans ses positions contre l'interruption volontaire de grossesse, ou la peine de mort. La nomination, mal accueillie dans les deux partis, ne sera jamais approuvée par le Sénat, et Harriet Miers renonce à ce poste. Si sa désignation irritait, le retrait de cette femme ouvrirait la porte à un durcissement. Bush trouva un remplaçant à la remplaçante, en la personne de Samuel Alito. C'est un ultraconservateur aux déclarations publiques policées, ancien conseiller juridique de la Maison Blanche sous Reagan et Bush père, surnommé « Scalito » en référence à un autre juge d'origine italienne siégeant actuellement à la Cour suprême : Antonin Scalia, ultraconservateur coléreux et violemment opposé à l'abolition de la peine de mort pour les mineurs et les handicapés mentaux, le juge le plus féroce de l'histoire de la Cour suprême. Les victimes de l'Agent Orange n'ont qu'à bien se tenir, elles sont attendues de pied ferme.

Une période très troublée s'ensuivit pour la justice des États-Unis, répliques sismiques des attentats du 11 septembre 2001. Par exemple, Karl Rove et Lewis Libby, respectivement bras droits du Président Bush et du Vice-président Richard Cheney, sont mis en examen. Libby est condamné dans l'affaire Valerie Plame-Wilson – dans le cadre de recherches de preuves inexistantes contre Saddam Hussein qui visaient à justifier la politique martiale du Président en Irak. Les affaires sulfureuses de la Maison Blanche liées au bourbier irakien et la débâcle de l'ouragan Katrina ajoutent au malaise général. C'est dans cette atmosphère irrespirable du microcosme de la justice américaine que la Cour d'appel fédérale du second circuit se penche sur la plainte des victimes vietnamiennes de l'Agent Orange.

## GROS PLAN SUR LA COUR D'APPEL FÉDÉRALE DU SECOND CIRCUIT, NEW YORK

Le 30 septembre 2005, les avocats des victimes vietnamiennes déposent leurs arguments écrits devant la Cour d'appel fédérale du second circuit. Les avocats des fabricants du poison, ayant obtenu gain de cause en affirmant qu'il s'agissait d'herbicides, déplacèrent le procès, obligeant les défenseurs des victimes à adopter une nouvelle stratégie. Si bien qu'on a l'impression que ces derniers abandonnent le terrain de l'épouvantable réalité pour se positionner sur celui de la morale. En fait, plutôt que de fonder à nouveau leur argumentation sur des textes du droit international non signés par les États-Unis ou offrant diverses interprétations, ils décidèrent de privilégier l'éthique, qui fait autorité auprès de la population états-unienne. Les plaintes pour génocide et torture abandonnées pour des raisons techniques, la partie civile souligne que « la présence de dioxine dans l'Agent Orange, et les poisons toxiques dans les autres herbicides fabriqués par les accusés durant la guerre du Viêt Nam n'étaient ni sans intention de nuire, ni des dommages collatéraux » comme en avait décidé le tribunal de première instance. « Les accusés savaient que la dioxine était un poison. Ils savaient qu'elle se trouvait dans leurs produits en quantité bien au-delà de la dose admise. » Ils connaissaient parfaitement de quelle manière « leurs produits allaient être utilisés au Viêt Nam. Plus terrible encore, ils savaient comment éliminer les poisons de leur fabrication mais choisirent, en raison de leur avidité, de ne pas le faire », car cela aurait augmenté le temps de production. Cette attitude justifie à elle seule la condamnation, aux termes de l'ATS (Alien Tort Statute, Statut de préjudice à l'étranger) et de la loi internationale. Pour toutes ces raisons « et parce qu'une justice égalitaire voudrait que ceux qui furent les victimes intentionnelles de cette campagne d'empoisonnement reçoivent des compensations analogues à celles qu'ont reçues ceux qui ont administré des poisons », les victimes demandent à la Cour d'appel d'annuler la décision de la Cour de district. Cela afin de permettre aux plaignants de continuer leur parcours, conclut Maître Jonathan Moore, au nom des divers avocats des victimes.

Le 16 janvier 2006, les défenseurs des sociétés de produits chimiques (Monsanto, Dow Chemical, Heraldes, Occidental Chemical, Harkoss, Cool Holdis, Hooker, Riverdale...) remettent leurs conclusions.\* Elles ne sont pas très différentes de celles déposées en Première instance. Voici les points saillants de l'argumentation des accusés.

« Beaucoup de sociétés de produits chimiques ont disparu, ont été vendues, ou sont détenues partiellement par d'autres sociétés. » D'emblée est mise en avant la soi-disant dilution des responsabilités des sociétés incriminées, soit à cause du temps écoulé, soit du fait de réalités économiques et de stratégies d'investissement passées. « Les plaideurs ont abandonné les plaintes relevant de la loi internationale telles que génocide et torture. » Les avocats des accusés insinuent tout d'abord que les plaignants reculent par manque d'arguments. Or, il s'agit de raisons techniques évoquées plus haut : les États-Unis n'ont pas signé la plupart des textes de la loi internationale. Cela ne change toutefois rien à l'horreur des faits commis. Est ensuite rappelé que « la Cour de district avait rejeté leur position et celle du gouvernement arguant que les demandes des victimes n'étaient pas justiciables », une façon de donner l'illusion que le rejet prononcé précédemment était juste car non soumis aux pressions du gouvernement. Puis les défenseurs des industriels renvoient la responsabilité aux gouvernants de l'époque sachant qu'ils sont morts ou bénéficient d'une totale immunité. Ils évoquent ainsi la recommandation faite au Président Kennedy par les conseillers militaires (morts ou constitutionnellement hors d'atteinte) d'utiliser des herbicides ; ils rappellent que les herbicides\*\* visaient les plantes et non les personnes. Ils citent ensuite l'amiral Lemos : « L'utilisation des herbicides réduit la capacité de nuisance\*\*\* des Vietnamiens et leur utilisation sauve des vies

---

\* Les extraits entre guillemets des dossiers des plaignants et des accusés ont été traduits et résumés par le Dr Jean Meynard (membre du CIS), le 10 février 2006.

\*\* Les avocats des compagnies rééditent le tour de prestidigitation sémantique déjà utilisé en Première instance consistant à appeler le poison « herbicide ». Pourtant, les rares textes de la loi internationale signés par les États-Unis sont clairs sur l'utilisation du poison en temps de guerre. Mais, inconnus à l'époque de leur rédaction, les termes « défoliants » et/ou « herbicides » chimiques ne figurent pas explicitement dans les textes de loi internationaux, qui font référence au « poison ».

\*\*\* Comme le souligne en filigrane l'amiral Lemos, il est vrai que la capacité de nuisance d'un indigène mort était réduite par rapport à celle d'un Vietnamien vivant. Quant aux vies américaines sauvées, on sait ce qui est arrivé à une partie des 3,2 millions de vétérans américains exposés aux différents agents chimiques, ainsi qu'à leur progéniture. Ceux-là ne sont pas restés exposés aussi longtemps au poison que les Vietnamiens, qui le sont toujours. La défense des accusés s'est bien gardée de citer à comparaître la famille de l'amiral Elmo Zumwalt, l'un des principaux commandants de l'opération Ranch Hand. Souvenons-nous que son fils ayant servi au Viêt Nam est mort de cancers provoqués par l'Agent Orange et que son petit-fils est atteint de maladie mentale. Avant de mourir à son tour, le 2 janvier 2000, l'amiral Zumwalt déclara : « Il est temps de faire des recherches au Viêt Nam qui est sans conteste le plus grand champ d'expérimentation de la dioxine de toute l'Histoire de l'humanité... » Cet amiral savait, par expérience personnelle, de quoi il parlait. La bataille sémantique reprend : herbicides, pas poison.

américaines et alliées » ; le secrétaire d'État Rusk, avisant Kennedy que « l'utilisation de défoliants ne viole aucune loi internationale » ; ou le Président Nixon réitérant que « les USA comprennent que le Protocole [de Genève] n'interdit pas l'utilisation des herbicides au cours de la guerre ». La défense souligne que le Congrès, qui désapprouve certaines utilisations militaires en Asie du Sud-est, ratifie cependant l'usage d'herbicides et cautionne leur achat. Ce n'est pas sans rappeler ce qui se passe aujourd'hui en Irak. Car confrontés à une situation rendue intenable du fait de mensonges et d'erreurs, les députés, oubliant qu'ils représentent le peuple, préfèrent continuer à voter des crédits dans une folle course en avant, plutôt que de trouver une solution sensée et honorable. Enfin, la défense fait valoir que lors de la levée de l'embargo par le Président Clinton, partiellement en février 1994, et complètement le mois suivant, un agrément fut signé entre le Viêt Nam et les États-Unis, dans lequel l'Agent Orange est passé sous silence.

Ici, un petit aparté historique s'impose. Les « Accords de Paix de Paris » prévoyaient, dans l'Article 21, que « les États-Unis contribueront à panser les plaies de la guerre et à la reconstruction de la République démocratique du Viêt Nam et de toute l'Indochine ». Des milliards de dollars furent évoqués à l'époque, mais rien ne se concrétisa jamais. En 1994, le Viêt Nam, ravagé par la guerre et par tant d'années d'embargo, n'était pas en mesure de refuser, en préalable à une normalisation entre les deux pays, un an plus tard, la signature d'une « convention unilatérale » préparée par les États-Unis d'Amérique. Ladite « convention » exigeait du Viêt Nam qu'il renonce aux réparations et dédommagements prévus afin d'obtenir la levée de l'embargo qui l'asphyxiait. J'ai eu personnellement confirmation par un haut responsable vietnamien dans les murs de l'ambassade à Paris, de l'existence de cette « convention », exonérant les États-Unis des dommages de guerre. Avec un grand cynisme, ces derniers auraient mis en avant les investissements consentis pendant la guerre (les routes, ports et aéroports), comme si les Vietnamiens eux-mêmes devaient s'acquitter de la dette de la guerre menée contre eux et sur leur propre territoire.

Revenons aux arguments des accusés qui rappellent qu'en 2002, les USA ont « refusé de reconnaître les impacts éventuels et de prévoir des fonds d'assistance » pour la population et l'environnement vietnamien suite au mémorandum de scientifiques des deux pays ayant déterminé les effets de l'Agent Orange. En fait, quand des scientifiques nord-américains

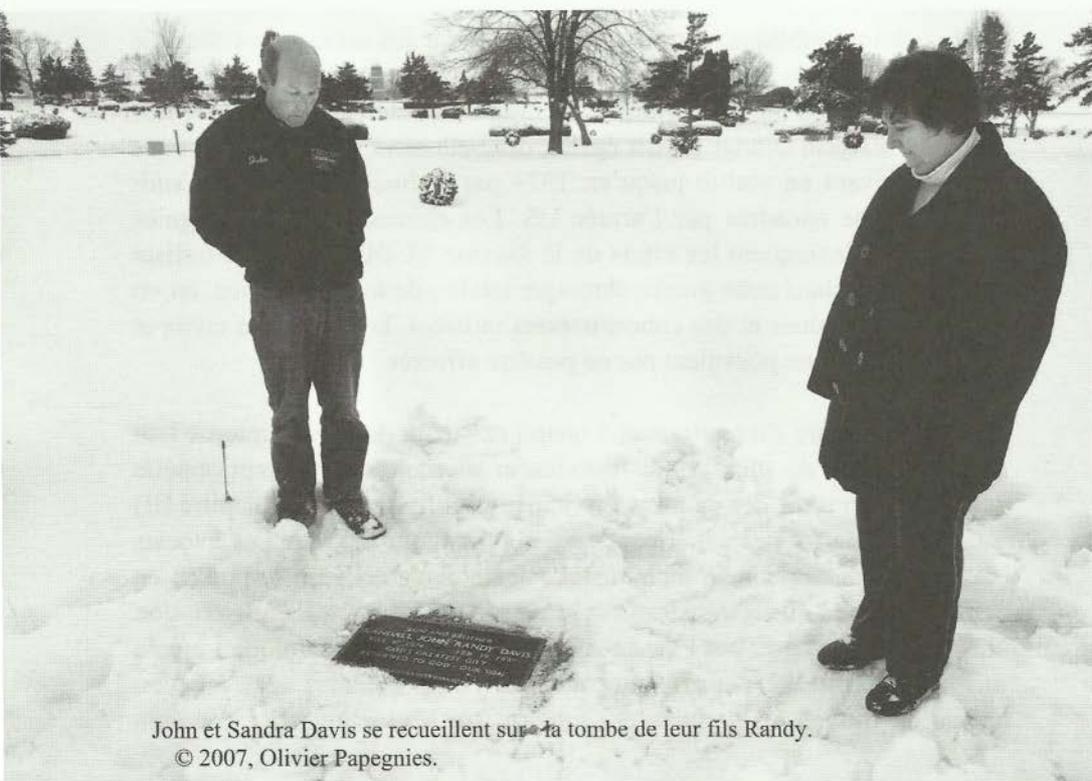
honnêtes (John Constable, Arnold Schecter, Jeanne Mager Stellman ou le Canadien Wayne Dwernychuk) eurent constaté et mesuré l'ampleur du désastre, les USA fermèrent aussitôt la porte à tout dédommagement financier. À Bien Hoa, les professeurs Schecter et Le Cao Dai trouvèrent une contamination du sol un million de fois supérieure à la norme admise la plus élevée. En 2003 et 2006, la société canadienne, Hatfield Consultants, spécialiste internationale de l'environnement, préleva à Da Nang des échantillons de sol et de sédiments secs contenant 361 000 pg/g de dioxine TCDD ; une concentration de 8 350 pg/g dans un échantillon de poisson frais ; de 1 340 pg/g dans le sang de résidents alentour ; les prélèvements de lait maternel explosaient quant à eux toutes les normes. Alors que l'Agence de protection de l'Environnement US, (mais aussi le Programme national de toxicologie, l'Agence pour le registre des substances toxiques et maladies), et l'OMS, concluent clairement que la dioxine TCDD est la substance la plus cancérigène et tératogène, Dow et Monsanto expliquent sur leur site Internet qu'il n'existe pas de preuve scientifique attestant la causalité entre dioxine et maladies. Les juges états-uniens suivent ces derniers... dans l'indifférence générale.

L'opinion publique, alertée par la presse sur les crimes de cette sale guerre, commença à se méfier des produits chimiques agricoles et domestiques tandis qu'au Viêt Nam l'opération Ranch Hand épandait des volumes d'Agent Orange jamais égalés, officiellement jusqu'en 1971, mais se poursuivant en réalité jusqu'en 1974 par le biais de l'aviation sud-vietnamienne encadrée par l'armée US. Les chimistes des compagnies accusées connaissaient les effets de la dioxine TCDD avant de l'utiliser massivement dans cette guerre chimique totale : de toute évidence, au vu des doses épandues et des concentrations utilisées, la population civile et les combattants ne pouvaient pas ne pas être affectés.

Comment nier l'intentionnalité quand existe un document interne issu du laboratoire du plus grand fournisseur alertant sur l'exceptionnelle toxicité du produit dès sa première année d'utilisation, (Cf. chapitre III) sans même parler des expériences qui suivirent sur les rats. Les avocats des chimistes deviennent alchimistes : après avoir converti le poison en herbicide, voilà qu'ils transforment le poison en notion. « La proscription de "poison" n'interdit pas l'usage militaire de "défoliant chimique", même si son usage entraîne des effets secondaires sur les humains » Par ailleurs, quand on connaît les dommages sanitaires sur les victimes, l'expression

« effets secondaires » est un euphémisme d'une rare obscénité, même si on peut se réjouir que les Vietnamiens soient, depuis la guerre, devenus des êtres humains.

Les avocats laissent entendre que le gouvernement a spécifié la posologie : « Les fournisseurs du gouvernement ne peuvent pas être tenus pour responsables d'approvisionner l'armée conformément aux spécifications formulées par le gouvernement ». Mais ce dernier n'était pas composé de chimistes, prescripteurs de formules ; ses conseillers civils et militaires au département de la Défense se sont simplement entretenus avec les ingénieurs chimistes des compagnies pour leur faire part de leurs exigences en termes de résultats. Les chimistes ont fabriqué des produits spécifiquement en fonction des essences à détruire ou à empoisonner, ce qui les rend complices du crime. Exemple, pour les rizières : l'Agent Bleu, contenant du cyanure avec dosage du volume à vaporiser à l'hectare. Ce travail-là est effectué par ce que l'on peut appeler des « chimistes de la mort ».



John et Sandra Davis se recueillent sur la tombe de leur fils Randy.

© 2007, Olivier Papegnies.

Et ils ajoutent : « De même, les fournisseurs du gouvernement ne peuvent pas être tenus pour responsables de l'utilisation par celui-ci du matériel fourni en temps de guerre. » Les industriels connaissaient parfaitement la destination et l'usage de leurs produits puisqu'ils étaient typiquement conçus pour éliminer des essences végétales précises en fonction du lieu de leur utilisation. Souvenons-nous que des essais furent réalisés dans le monde entier. De plus, les compagnies n'arrivaient pas à fournir assez rapidement et en assez grande quantité les poisons demandés par le gouvernement. Au nom de quoi, sinon de la course aux profits, était-il obligatoire d'obéir à la commande de fabrication de produits servant à perpétrer un crime de guerre, un crime contre l'humanité, doublé d'un écocide à retardement ? Nous sommes confrontés à un cas de figure pas très différent de celui des fabricants allemands du Zyklon B, qui furent condamnés par le Tribunal de Nuremberg, même si les avocats s'évertuent à réfuter la comparaison.

Plus tôt, les accusés invoquaient la limitation du statut de 10 ans. Selon eux, le délai permettant de porter plainte avait été dépassé. Cependant, ce statut ne s'applique pas à partir de la fin des faits de guerre, mais à partir de celle de l'embargo qui est un acte de prolongement de la guerre, et empêchait de facto toute poursuite. Or, les victimes vietnamiennes ont déposé plainte quelques jours avant l'échéance des 10 ans de levée de l'embargo. Les défenseurs ajoutent que les demandes des plaignants soulèvent des questions politiques – on devine que celles-ci affaibliraient la marge de manœuvre du Pentagone et de l'Exécutif – avant de rappeler que la cour a déjà reconnu la décision d'utilisation de l'Agent Orange comme n'étant pas de sa compétence, car elle manquait de standards judiciaires utilisables. Démonstration est faite que dans ce cas l'équité ne relève pas de la Justice mais du gouvernement. Cette cour s'est déclarée incompétente sous la pression du Département de la Justice : le magistrat responsable du dossier en première instance a capitulé sous la pression du Président des États-Unis au travers de ce ministère. Comment peut-on, en l'absence de précédent juridique à disposition dans ce domaine, ne pas rendre justice ? Pour qu'il existe un « standard », il faut bien qu'un tribunal trouve un jour le courage de se prononcer une première fois.

La défense des accusés en vient à demander purement et simplement « une décision politique non judiciaire ». Elle appelle le pouvoir politique à la rescousse. C'est bien plus facile que d'affronter une véritable responsabilité historique. Et, avouant le problème, elle ajoute :

« Une reconnaissance judiciaire de la cause amoindrirait le rôle propre des forces politiques ». Satisfaire les plaignants reviendrait à affaiblir le pouvoir du Président des États-Unis à faire la guerre. Les accusés le rappellent habilement dans leurs conclusions sur ce dossier, invitant ainsi le pouvoir politique à intervenir en leur faveur. C'est d'ailleurs ce qui se passera. Cette considération politique, n'ayant rien à voir avec la justice, avait déjà donné lieu à une « réparation amiable » avec les vétérans américains, et non pas à une reconnaissance juridique qui eut créé une dangereuse jurisprudence.

Évoquant le « respect dû aux forces politiques et la nécessité d'adhérer à leurs décisions », soulignant que « le pouvoir fédéral des Affaires étrangères préempte les demandes des plaignants » et qu'elles sont « rejetées par la défense du gouvernement contractuel », les avocats des fabricants de l'Agent Orange font preuve d'une ultime allégeance au pouvoir politique, derrière lequel, et avec son appui, se retranchent les profiteurs de guerre pour éluder leurs responsabilités.

Pour conclure, les avocats des accusés prétendent que « la remise en état environnementale massive serait totalement impraticable et compromettrait la souveraineté du Viêt Nam ». Là, les bras nous en tombent. La destruction environnementale massive, elle, n'a pas été demandée mais a pourtant été pratiquée. A-t-on tenu compte de « la souveraineté du Viêt Nam » pour cela ? Il s'agit simplement du cynisme de puissants acteurs économiques, bien implantés dans le microcosme politique de Washington grâce aux groupes d'influence (lobbyistes et responsables politiques qui font la navette entre postes au sein des ministères et positions dans les conseils d'administration) qu'ils ont mis en place depuis des décennies.

« Le jugement de la Cour de district devrait être confirmé » termine la défense des accusés suggérant le verdict de rejet faute de pouvoir le rendre. Les victimes vietnamiennes n'ont plus qu'à attendre la date de l'audience qui doit se dérouler début 2006.

Page suivante :

Atteinte d'hypotonie et d'infirmité motrice cérébrale (IMC),  
Nguyen Thi Ha, 27 ans, n'a jamais communiqué avec ses parents.  
Constamment alitée, elle dépend de sa maman pour chacun de ses besoins.

© 2006, Olivier Papegnies.

## TRANCHE DE VIE

« La région de Huê a été vaporisée sans répit. Les plantes moururent sans exception et certains d'entre nous aussi ; de nombreux animaux étaient tellement difformes que nous étions choqués. Ma femme et moi avons combattu sous les épandages d'Agent Orange. Elle était volontaire. Nous avons eu des jumeaux : un des enfants est né sans jambes, l'autre, sans tête. De peur, nous n'osions plus avoir d'enfants », raconte le père.

« Plus tard, quand notre fille est née, » continue la mère, « elle était entière mais paralysée. Alors je suis partie à la recherche d'un traitement médical pour elle. Je l'ai portée dans un linge jusqu'à Hanoi, à pied. Je suis revenue de la même façon, sans avoir trouvé de solution pour notre fille ».

« Après avoir récupéré de cette longue marche, elle entreprit de porter l'enfant à Saïgon, toujours à pied. Durant ces années de marche, la petite devint sans cesse plus lourde. Ces milliers de kilomètres à pied épuisèrent ma femme, car en chemin elle consacra tout à la nourriture de notre fille sans pouvoir s'alimenter convenablement. Maintenant, notre fille se réveille au milieu de la nuit et pleure jusqu'au lever du jour », ajoute le père.

« Elle veut se suicider pour soulager la famille », balbutie la mère...





À Hô-Chi-Minh-Ville, Pham Nguyen Anh Theu, 7 ans, est née avec une seule jambe. Son courage lui permet de surmonter son handicap et notamment d'aller à l'école avec les autres enfants, où elle obtient de très bons résultats. Elle rend régulièrement visite à son père, réparateur d'appareils photo, et aime poser devant l'objectif de son papa.

© 2000, Olivier Papegnies.



Page précédente : (haut)

To Van Dung, 16 ans, souffre de différentes malformations. Handicapé mental, il ne parle pas, mais parvient à émettre des sons avec sa bouche. Il nécessite une opération du bras, mais faute de moyens et sans aucune aide de l'État, c'est probablement une ONG qui financera l'intervention. En 1968 et 1969, son grand-père maternel a combattu dans la région de Hué, qui connut des épandages massifs.

© 2006, Olivier Papegnies.



District de Cam Lo, province de Quang Tri, Viêt Nam.

Nguyen Duc Vinh, au premier plan, avec sa famille : « Vinh a un terrible problème de peau ; il ne peut pas marcher. » Son grand-père maternel combattit dans l'armée sud-vietnamienne ; ses parents sont des commerçants. Sa petite sœur ne présente pas de problèmes de santé.

© 2000, Jan Banning.

Quoc Thai, 11 ans, est handicapé mental et physique : derrière lui, sa maman Tran Thi Hau en train de prier. Delta du Mékong, près de Ben Tre, dans le village de Long Hoa.

© 2004, Alexis Duclos



## CHAPITRE IX

Déliquescence de l'éthique scientifique,  
juridique et politique

## L'ATTENTE

**A** Séoul, le 26 janvier 2006, la justice sud-coréenne condamne Dow Chemical et Monsanto, les deux principaux fabricants de l'Agent Orange, à verser des dommages et intérêts aux vétérans coréens ayant combattu aux côtés des Américains au Viêt Nam. Le juge Choi Byung-deok révèle que plus de 20 600 vétérans sud-coréens avaient porté plainte. Les deux multinationales sont condamnées à verser à titre de compensation une somme allant de 6 200 à 47 500 dollars à quelque 6 800 vétérans atteints de maladies liées à l'Agent Orange. Les 313 000 Sud-Coréens ayant servi au Viêt Nam n'étaient pas restés longtemps exposés au poison. Relevés à intervalles réguliers, ils ne se trouvaient pas tous dans des zones exposées ; et un certain nombre sont morts depuis la fin du conflit. Malgré cela, la proportion des plaignants est de 15 %. Comparativement, les chiffres vietnamiens ne semblent pas excessifs, mais plutôt en deçà. La décision de la Haute Cour de Séoul est une grande avancée. Pour la première fois un tribunal (d'un pays allié) condamne des fabricants américains de l'Agent Orange, ravivant l'espoir pour les victimes du Viêt Nam, du Laos, du Cambodge, des Philippines, de Nouvelle-Zélande, d'Australie, du Canada, et des autres lieux partout dans le monde où se sont déroulés des essais. Les entreprises incriminées ont fait appel. Nul doute que de grandes manœuvres souterraines aient commencé.

De son côté, le gouvernement de Nouvelle-Zélande reconnaît que les maladies de ses vétérans du Viêt Nam sont liées à l'Agent Orange. Mais, avec la bonne nouvelle de Corée, une autre moins heureuse arrivait des États-Unis. Le Sénat confirmait le juge Samuel Alito à la Cour suprême par 58 voix contre 42. Il devenait impératif que la Cour d'appel fédérale du second circuit, sise à New York, juge recevable la plainte des victimes vietnamiennes de l'Agent Orange car il n'existait quasiment plus aucune chance que la Cour suprême, devenue ultraconservatrice pour des années, le fasse.

Un soutien international aux victimes vietnamiennes se manifeste : il intervient auprès des acteurs politiques et judiciaires états-uniens. Hormis des sites d'informations alternatifs sur Internet, aucun média ne s'en fait l'écho. La Cour d'appel fédérale du second circuit annonce confidentiellement qu'elle reporte au mois de juin l'audience prévue initialement en mars. Un esprit optimiste pouvait interpréter ce nouveau renvoi favorablement, parce qu'une cour d'appel fédérale désavouant rarement une cour de district, ce récent report pouvait donc naître d'une hésitation. Il est à noter que *The Independent* de Londres publia, le 1<sup>er</sup> avril 2006, sous le titre « Agent Orange : l'héritage d'une arme de destruction massive » un article émouvant, cohérent et bien documenté, signé Jeremy Laurance. Ceci encourage les organisations et les militants soutenant les victimes à redoubler leurs efforts auprès des rédactions, mais les médias se détournent à nouveau du sujet.

Le 4 juin, une délégation états-unienne menée par Donald Rumsfeld se rend à Hanoi : « Pas d'indemnisation des victimes vietnamiennes de l'Agent Orange » était le message convoyé. Lors de cette visite de quatre jours, Rumsfeld et son homologue vietnamien, Pham Van Tra, auraient parlé de développer une coopération militaire bilatérale. Cette délégation avait été précédée de la visite de l'amiral Joseph Prueher, commandant des forces US en Asie-Pacifique, qui aurait proposé à ses interlocuteurs manœuvres communes, échanges d'équipements, de personnel et exercices tactiques entre le Viêt Nam et les États-Unis. L'offre faisait suite à la visite officielle du Premier ministre vietnamien, Pham Van Khai, à Washington : son pays souhaitait accélérer son entrée dans l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Depuis la reprise des relations entre les États-Unis d'Amérique et le Viêt Nam au milieu des années 1990, celui-ci est en position de demandeur. Et tout a une contrepartie. Hanoi frappe à la porte

de l'OMC et les États-Unis, qui souhaitent cette entrée offrant la perspective de l'ouverture d'un nouveau marché, bloquent la porte tant que le Viêt Nam prétendra à une indemnisation des victimes de l'Agent Orange.

La Cour d'appel fédérale repousse de nouveau son jugement, annonçant sa décision pour le second semestre 2006. En novembre, George Bush et Condoleezza Rice se rendent à Hanoi à l'occasion du forum de Coopération Économique Asie-Pacifique (APEC). Le calendrier des visites de « hauts responsables » états-uniens au Viêt Nam coïncide avec les reports de la Cour d'appel fédérale du second circuit. À moins qu'en échange du retrait de la plainte des victimes de l'Agent Orange, les USA s'engagent à soutenir les Vietnamiens face à la Chine... Une Amérique « détournée » a déjà aidé les islamistes contre l'Armée rouge en Afghanistan. Cette même Amérique a soutenu l'Irak quand celui-ci était un rempart face aux ayatollahs. Le Viêt Nam est toujours un enjeu géostratégique. Et les victimes de l'Agent Orange dans tout ça ? Cette pomme de discorde entre Hanoi et Washington est-elle devenue l'épine ou la charnière des relations bilatérales entre les USA et le Viêt Nam ? Si les victimes de l'Agent Orange venaient à être dédommagées, cette compensation ne deviendrait-elle pas monnaie d'échange à une emprise de l'armée américaine sur le sol vietnamien sous prétexte de coopération militaire ? Une base américaine pourrait ainsi compléter l'encerclement de la Chine, de l'Inde, et de la Corée du Nord. Les États-Unis d'Amérique ne projettent-ils pas de s'appuyer sur leurs précédentes victimes pour en guetter d'autres ?

Le 8 décembre 2006, le quotidien anglais *The Guardian*, repris en France par *Libération* et *Le Nouvel Observateur*, lâche une bombe : un épidémiologiste de renommée mondiale, respecté par ses pairs, a émis des avis sanitaires niant par exemple les liens de cause à effet entre l'Agent Orange et les cancers, alors qu'il recevait de l'argent de grands groupes chimiques, dont Monsanto et Dow. Figure notable dans la communauté scientifique, Sir Richard Doll, né en 1912, était décédé depuis plus d'un an quand sortit l'affaire. Professeur à l'université d'Oxford, ce célèbre médecin, anobli en 1971, est connu pour plusieurs découvertes importantes : les mises en évidence épidémiologiques du rôle des radiations dans la leucémie, de l'alcool dans le cancer du sein, et surtout de l'amiante et du tabagisme dans les cancers pulmonaires : « Nous avons découvert le lien entre le tabagisme et le cancer des poumons en 1950, mais l'industrie

du tabac s'est obstinée pendant des dizaines d'années à prétendre que nos résultats ne justifiaient pas notre conclusion... » Depuis ces débuts intègres, Doll semble avoir vendu son âme au diable : « Ses travaux sont d'ailleurs souvent repris par les détracteurs du projet européen REACH (enRegistrement, Evaluation et Autorisation de substances CHimiques) », signale *Actualités News Environnement*.

Doll a travaillé sur l'Agent Orange utilisé par l'armée américaine – ainsi que sur le chlorure de vinyle contenu dans certains plastiques. Dans les années 1980, Monsanto lui a versé des honoraires pour un montant atteignant jusqu'à 1 500 dollars par jour, alors qu'il effectuait des recherches sur les liens entre Agent Orange et cancers. Doll conclut devant une commission australienne qu'il n'y avait pas de liens entre eux ; aujourd'hui le contraire est prouvé. Le journal britannique rend compte d'un contrat entre Doll et Monsanto daté du mois d'avril 1986, prolongeant un accord de coopération de mai 1979. Le quotidien ajoute avoir retrouvé des dossiers prouvant que Doll a perçu des honoraires pour un montant de 15 000 £ de l'Association des producteurs chimiques, du groupe américain Dow Chemical et du britannique ICI, concernant une étude sur le chlorure de vinyle qui, là encore, établissait l'absence de lien entre ce produit et le cancer (exception faite du cancer du foie). Les résultats de cette étude sont réfutés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Deux ans avant sa mort en juillet 2005, Doll, alors âgé de 91 ans, a reconnu que la majorité des cancers était due à des expositions aux produits chimiques. Une telle déclaration affaiblit la défense des compagnies chimiques dans la procédure des victimes vietnamiennes de l'Agent Orange en cours.

À Hanoi, début 2007, le téléphone sonne au deuxième étage du B 17, Kim Lien – Dong Da. Les victimes vietnamiennes de l'Agent Orange sont avisées que l'audience de la procédure en appel est repoussée une nouvelle fois, et qu'elle se tiendra le 18 juin. Une date précise était annoncée pour la première fois. En France, le 18 février 2007, la chaîne de télévision France 5 diffuse en soirée : *Agent Orange, une guerre sans fin*, film documentaire tourné au Viêt Nam, et aux États-Unis pour la partie sur la procédure juridique. À Genève, le 27 mars 2007, l'auteur intervient à l'ONU lors de la 4<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme.

Aux États-Unis, les démocrates ont remporté la majorité à la Chambre des représentants et au Sénat, en novembre 2006. Nancy Pelosi est devenue le *Speaker* du Congrès ; elle est une proche de Cindy Sheehan (membre du CIS) qui perdit son fils Casey en Irak en 2004 et campa devant le ranch de Bush afin d'obtenir un entretien avec lui. L'appareil judiciaire quant à lui est dans la tourmente. L'Attorney General (ministre de la Justice), Alberto Gonzales, qui fit pression sur le juge Weinstein pour débouter les victimes vietnamiennes de l'Agent Orange,\* se trouve mêlé à d'énormes scandales. Zélateur du liberticide PATRIOT ACT, auteur de différents mémorandums excluant les « combattants ennemis » de la Convention de Genève, donnant de la torture une définition excessivement restrictive, et permettant l'établissement de tribunaux militaires ou le transfert de prisonniers vers des pays pratiquant la torture, c'est finalement son rôle dans l'autorisation d'écoutes téléphoniques illégales et l'éviction et le remplacement de procureurs fédéraux indépendants par des juristes favorables à l'administration Bush qui l'obligent à démissionner. À cela s'ajoutent le scandale financier d'Enron, les mensonges médiatisés qui légitimèrent la guerre en Irak, et bien d'autres scandales dont la gestion de la sécurité nationale avant les attentats du 11-Septembre, celle de l'ouragan Katrina à la Nouvelle-Orléans, et bien sûr les résultats des élections présidentielles « controversées » de 2000 et de 2004. À tel point que le professeur Francis A. Boyle, expert en droit international, demandera l'ouverture de la procédure d'*impeachment* à l'encontre du Président Bush, initiative relayée par trop peu de députés. À cette avalanche de scandales qui déferlent sur l'administration Bush, ajoutons l'affaire Valerie Plame qui emporta Karl Rove (conseiller en chef et stratège politique du Président), ou celle des émoluments du directeur de la Banque mondiale, Paul Wolfowitz, ancien secrétaire d'État adjoint à la Défense et orfèvre du borbier irakien, qui dut présenter sa démission le 17 mai 2007.

Dans ce contexte d'immoralité généralisée, les scandales impliquant le ministre de la Justice Gonzales nous intéressent plus particulièrement. Il est auditionné par la commission judiciaire du Sénat, le 19 avril. Proche de Bush, il fut son avocat quand celui-ci était encore gouverneur du Texas, et devint conseiller juridique de la Maison Blanche après

---

\*Si le gouvernement avait sommé le Tribunal de première instance (par voie de presse la semaine précédente) de ne pas satisfaire aux revendications des plaignants vietnamiens, il est évident que le ministre de la Justice fut l'acteur (direct ou par la voie de son administration) de pressions sur le juge Weinstein :

[http://www.nytimes.com/2005/02/28/nyregion/28orange.html?\\_r=1&th](http://www.nytimes.com/2005/02/28/nyregion/28orange.html?_r=1&th)

l'accession de ce dernier à la présidence. La tourmente déclenchée après le limogeage des procureurs enquêtant sur des affaires de corruption susceptibles d'éclabousser des républicains est telle que même ceux de son parti réclament son départ. Le leader démocrate de la commission sénatoriale, Patrick Leahy déclara en préambule : « Aujourd'hui, le ministère de la Justice traverse une crise peut-être sans égal en 137 ans d'existence. » Ceci peut laisser penser que le département de la Justice n'est pas dans une période propice à exercer des pressions, ce qui serait de bon augure pour les victimes vietnamiennes de l'Agent Orange.

À la même époque, d'anciens combattants néo-zélandais envisagent de saisir la justice et de demander plus de 4 milliards de dollars à titre de dommages et intérêts pour avoir été exposés à l'Agent Orange durant le conflit. Helen Clark, chef du gouvernement et 4 anciens Premiers ministres, ainsi que des gouverneurs généraux, sont concernés par les poursuites judiciaires confiées à un cabinet d'avocats australiens, Slater & Gordon.

## L'AUDIENCE

L'ordre de la Cour d'appel fédérale pour le second circuit précise que le 18 juin, une première plaidoirie, au cours de laquelle chaque partie disposera d'une heure, concernera les vétérans américains du Viêt Nam qui ont fait appel de l'indemnisation versée par les 7 compagnies chimiques en 1984. Les appelants pourront consacrer ce temps à la réfutation. Après une pause d'une heure, viendra le tour des victimes vietnamiennes. Chaque partie disposera de 45 minutes, les avocats pouvant partager ce temps à leur gré, et l'utiliser entièrement à la réfutation. Mais, dans l'organisation de cette plaidoirie, l'ordre précise que 10 minutes seront réservées au gouvernement pour que celui-ci éclaire la Cour au nom de la notion d'*amicus curiae*,\* « l'ami de la cour ». L'expression désigne la « personnalité que la juridiction civile peut entendre sans formalités dans le but de rechercher des éléments propres à faciliter son information, par exemple pour connaître les termes d'un usage local ou d'une règle professionnelle non écrite. Ni témoin, ni expert, il n'est pas soumis aux règles sur la récusation. »

---

\* Les règles fédérales de procédé d'appel prévoient qu'« *amicus curiae* est autorisé à participer à l'argument oral seulement pour des raisons extraordinaires ».

William Rehnquist, l'ancien président de la Cour suprême définissait ainsi l'*amicus curiae* : « Quelqu'un non partie prenante au litige, mais qui croit que la décision de la cour peut affecter son intérêt. » Il ne s'agit en fait ni d'un témoin, ni d'un expert, mais du gouvernement lui-même, redoutant que le retour de la guerre du Viêt Nam sur la scène juridique puisse entraîner une décision ouvrant la voie à des dédommagements pour les guerres passées, et surtout entraver la conduite des guerres présentes et à venir. Il n'est pas excessif de dire que la décision de la Cour d'appel fédérale peut influencer lourdement sur l'avenir du monde. Le gouvernement des États-Unis d'Amérique l'a compris depuis longtemps. Alors que la plainte des victimes vietnamiennes est un procès civil contre des sociétés civiles états-uniennes, le gouvernement descend dans l'arène : bien que n'étant pas partie, ses avocats sont présents. Cela donne une idée de l'ampleur et de la portée véritables de ce procès ignoré des médias.

Des victimes plaignantes ont fait le voyage depuis le Viêt Nam. Très affaiblies, deux d'entre elles mourront à leur retour : Mme Nguyen Thi Hong, et M. Nguyen Van Quy, ce dernier souffrant de cinq cancers différents et père d'enfants très lourdement handicapés. « C'est comme la peine capitale infligée à des êtres innocents », dira le docteur Nguyen Thi Ngoc Toan.\*\* La défense des compagnies chimiques américaines présente à nouveau l'Agent Orange comme une mesure qui visait à protéger les soldats US : cette « mesure de protection », on l'a vu, eut de terribles conséquences sur leur santé par la suite. Quant à l'argument consistant à dire que ces compagnies ne pouvaient pas se soustraire aux commandes de leur gouvernement, quelle loi pouvait les contraindre à fabriquer un poison, à part celle non écrite, de l'avidité ? Elles connaissaient nécessairement la composition de leur fabrication, sa destination et son utilisation. D'ailleurs, des essais avaient été effectués sur des rats et même sur des détenus pour en connaître les effets. Il n'est pas nécessaire de s'étendre puisque les argumentations orales furent les mêmes que celles déposées par écrit. Notons simplement la brièveté de la durée de l'audience. De nouveau, il faut attendre le verdict : la Cour d'appel fédérale dispose de six mois pour se prononcer, c'est-à-dire jusqu'au 18 décembre.

---

\*\* Fille de mandarin née à Huê, elle quitta sa famille à 15 ans pour rejoindre la révolution. Devenue médecin, elle se maria sur le champ de bataille de Dien Bien Phu. Son mari, général ayant combattu plus tard au sud, mourra de l'Agent Orange. Elle perdit aussi un fils.

Au Canada, en septembre 2007, le ministre des Anciens combattants et son homologue à la Défense ont annoncé l'octroi d'une compensation pour les victimes des essais d'épandage d'Agent Orange et autres défoliants pratiqués sur la base de Gagetown, au Nouveau-Brunswick, en 1966 et 1967. Cette compensation sera attribuée aux anciens combattants et citoyens canadiens ayant travaillé et habités à l'intérieur d'un périmètre de cinq kilomètres de la base de Gagetown. Rappelons qu'un montant de 20 000 dollars canadiens fut versé par le gouvernement fédéral aux victimes présentant certains critères pathologiques. Si cette somme est dérisoire pour des personnes atteintes de longues et lourdes maladies dans une société au niveau de vie élevé, elle montre toutefois qu'un gouvernement peut assumer pour son pays des responsabilités incombant à ses prédécesseurs. Après la Corée du Sud, le Canada montre donc le chemin de la justice. De là à franchir le pas avec les victimes vietnamiennes de l'Agent Orange en procès aux États-Unis, il y a un monde... N'oublions pas que le Canada n'attribue de compensation qu'à ses seuls citoyens. D'autre part, les épandages à Gagetown ne sont en rien comparables, en volume ou en durée, à ceux du Viêt Nam. Mais cela reste une bonne nouvelle. Cependant, si on peut raisonnablement penser que l'Australie et la Nouvelle-Zélande prendront un chemin comparable à celui de la Corée du Sud et du Canada, les innombrables victimes directes de la guerre, vietnamiennes, laotiennes, cambodgiennes, et philippines, pauvres parmi les pauvres, ne sont hélas pas dans la même situation.

Le 16 octobre, le Viêt Nam est devenu, à une majorité écrasante de 183 voix sur 190 exprimées, membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2008-2009. Dans la première quinzaine de novembre, le docteur Nguyen<sup>1</sup> Thi Ngoc Phuong\* se rend à New York, Boston, et Washington. Attendue et écoutée par l'Association Américaine de Santé Publique (APHA), elle tente de mobiliser le milieu médical avant le verdict annoncé. Noël arrive, et passe sans décision de la Cour d'appel. Le nouvel an lunaire tombe le 7 février 2008 : c'est l'année du Rat. Le Têt passe : toujours rien. La justice américaine entend montrer qu'elle est maîtresse chez elle et que nul ne peut la contraindre, pas même à respecter le calendrier qu'elle s'est fixé. Enfin, le 22 février 2008, la Cour d'appel fédérale du second circuit se prononce : c'est une décision de rejet.<sup>2</sup>

---

\* Célèbre obstétricienne, ancienne directrice de la maternité de l'hôpital Tu Du à Hô-Chi-Minh-Ville.

Pendant ce temps, le cycle infernal continue : des victimes de l'Agent Orange meurent, et d'autres naissent.

Au mois de mai 2008, Mme Nguyen Thi Ngoc Phuong se rend de nouveau à Washington, où le Sénat tient session. Le *Washington Post* en a publié le détail des débats. Parmi la multitude, une aiguille cachée dans la botte de foin, une manière d'aborder les effets et conséquences de l'Agent Orange au Viêt Nam. D'ailleurs, les mots « Agent Orange » n'y figurent pas. Il faut aller chercher du côté du sous-comité chargé de l'Asie, du Pacifique et de l'Environnement mondial. Malgré les procès intentés sur plusieurs continents, notamment dans des pays alliés aux États-Unis, le programme de cette session du Congrès US ne contient qu'un « sous-sujet » dans un sous-comité : « Les problèmes liés à l'Agent Orange et son contaminant, la dioxine. » Scot Marciel, sous-secrétaire du département d'État pour l'Asie du Sud-est et le Pacifique, aborde ce sujet le 15 mai 2008, lors d'un discours diplomatique dans lequel les États-Unis échafaudent une coopération avec le Viêt Nam :

« En même temps, les États-Unis n'acceptent pas d'être tenus pour responsables de dommages prétendument liés à l'Agent Orange. Nous continuons à insister sur le fait que les discussions sur les effets de l'Agent Orange doivent être basées sur des recherches scientifiques crédibles menées selon des standards internationaux »

Rien n'a changé : les États-Unis refusent toute responsabilité liée à l'Agent Orange. Notons que le pouvoir politique utilise ici le même mot que la justice : « standard ». Pourtant, l'Institut médical de l'Académie nationale des Sciences reconnaît les maladies liées à l'Agent Orange pour ses vétérans. Scot Marciel n'a probablement pas prêté une oreille attentive aux propos de l'admirable Mme Nguyen Thi Ngoc Phuong qui intervint et expliqua avoir manqué de bocaux et de formol pour conserver davantage de preuves des effets tératogènes de l'Agent Orange, tant elle vit d'enfants mort-nés et difformes. « Nos liens renforcés [entre les États-Unis et le Viêt Nam] nous ont permis de progresser dans des domaines allant de la libéralisation du commerce à la protection des libertés religieuses ou à la sécurité nucléaire », ajoute Scot Marciel sans sourciller. Ce discours diplomatique et révisionniste vise à minimiser le crime de masse qu'est l'utilisation de l'Agent Orange. De même, pour l'environnement « ... et les autres toxines présentes dans l'environnement », précise Marciel pour ne pas insister sur la dioxine de l'Agent Orange, avant de conclure : « Nous aiderons le Viêt Nam dans ses efforts pour promouvoir

la qualité des soins prénataux visant à minimiser les handicaps. » S'agit-il d'une confession ? Non, simplement d'une vague promesse de quelques échographes qui ne seront peut-être jamais livrés. Il ressort de ce discours une volonté marquée des États-Unis de diluer les effets et les conséquences de l'épandage de l'Agent Orange dans une coopération éparse et à moindre frais visant à gagner du temps – pour que s'éteignent les générations sacrifiées – et par-dessus tout à désamorcer une accusation pouvant aboutir à des dédommagements faramineux.

Visiblement, une blessure ne se referme que lorsqu'une autre survient. En France, celle de l'Indochine s'est « cicatrisée » lorsque celle de l'Algérie s'est ouverte, laquelle ne parvient pas à se refermer complètement faute de successeur. Aux États-Unis, la plaie du Viêt Nam est encore à vif, et les relations entre les deux pays reprennent lorsque s'ouvre celle de l'Irak. De la même manière, au Viêt Nam, l'ancien adversaire français devint « ami » (mais pas allié) quand un nouvel ennemi prit sa place. Les nations ont souvent les réactions primaires de l'individu.\*

Le 6 octobre 2008, les victimes vietnamiennes de l'Agent Orange déposent leur pourvoi en Cour suprême.

## GROS PLAN SUR LA COUR SUPRÊME DES ÉTATS-UNIS, WASHINGTON

L'article III de la Constitution stipule que la Cour suprême\*\* des États-Unis, sommet du pouvoir judiciaire et tribunal ultime, a compétence dans tous les cas relevant de la Constitution, des lois nationales, et des traités signés. Ses arrêts en façonnent donc les interprétations. S'il est exceptionnel qu'elle se prononce en première instance, les différends concernant les États de la fédération, une autre nation ou un représentant du gouvernement à l'étranger lui incombent d'office. Et pour le procès qui nous intéresse, les victimes s'appuyant sur une loi fédérale, l'appel relève bien de sa compétence. Elle se borne aux démêlés majeurs – et celui de l'Agent

---

\* « Les principes de la paix sont les mêmes que ce soit à l'école, à la maison, dans la communauté ou au niveau international », souligna Alyn Ware (membre du CIS) dans son discours lorsqu'il reçut le *Right Livelihood Award* (prix Nobel de la paix alternatif), au parlement suédois en décembre 2009.

\*\* Pour plus de détails sur le fonctionnement des cours de justice, et notamment de la Cour suprême US, le lecteur se reportera aux articles très détaillés de l'encyclopédie en ligne Wikipedia.

Orange concerne des millions de personnes. En dernier ressort, elle décide le droit, de manière large ou limitative et ses décisions sont irrévocables. Son rôle est assez similaire à celui du Conseil d'État et du Conseil constitutionnel français, mais regroupe également les attributions de notre Cour de cassation.

La constitutionnalité des lois aux États-Unis n'est contrôlée qu'après leur promulgation et n'est donc, le cas échéant, reconsidérée que lors d'une procédure ultérieure. Ainsi, une loi peut être estimée contraire à la Constitution, de par la façon dont elle a été adoptée par exemple, mais ce jugement rendu ne concerne que l'affaire en cause et n'a pas pour effet d'invalider la loi en question, bien que celle-ci devienne alors pratiquement inapplicable, du fait même de la jurisprudence ainsi établie : il crée ce qu'on appelle dans les pays anglo-saxons la règle du précédent, obligeant de ce fait les autres tribunaux à la suivre.

Bien qu'il ne soit pas expressément formulé dans la Constitution,\* le principal pouvoir de la Cour est de vérifier la constitutionnalité des lois et décisions. Reconnu ou pas comme légal, de nos jours ce pouvoir n'est plus remis en cause. En revanche, son utilisation l'est bien davantage et, dans l'affaire qui nous concerne, c'est le cœur du problème compte tenu que le gouvernement des États-Unis est intervenu en Cour d'appel fédérale avec l'*amicus curiae*, à l'instar du département de la Justice vis-à-vis du Tribunal de première instance du district de New York Est

Cette Cour est aussi blâmée pour son influence sur le système fédéral. Les critiques l'accusent d'être un dispositif interprétant la Constitution de façon bienveillante envers l'État fédéral, aux dépens des États fédérés. Ce reproche trouve son origine à l'époque de Roosevelt, quand ce dernier combattit les blocages de cette Cour qui s'opposait au New Deal, l'ensemble de décisions politiques et administratives destinées à remédier à la crise de 1929. Cet affrontement se résolut par le décès de plusieurs juges, car le Président en nomma de nouveaux, favorables à ses idées. À l'origine

---

\* La Cour suprême se l'est approprié en 1803 par le biais d'un arrêt (Marbury contre Madison). La Constitution est devenue « un simple objet de cire dans les mains du pouvoir judiciaire », commenta le Président d'alors, Thomas Jefferson. Quoi qu'il en soit, c'est-à-dire que l'on considère cela comme un abus de pouvoir ou la volonté des Pères de la Nation, après deux siècles de fonctionnement, ce pouvoir est un état de fait, indéniable aux yeux de la population.

cette Cour comprenait 7 juges. Depuis, elle en compte 9 : le juge en chef (président) et 8 juges associés. Tous sont désignés par le Président des États-Unis puis, approuvés par le Sénat, ils sont promus à vie, sauf en cas de destitution par le Congrès, (procédure d'*impeachment* jamais appliquée).

Après avoir reçu l'agrément du Congrès, le Code judiciaire états-unien détermine la méthode juridique fédérale adossée à la Constitution, précisant que le quorum de la Cour suprême est atteint par 6 juges, soit les deux tiers. Ce Code est enrichi par le règlement rédigé par... la Cour elle-même.

Elle a donc une compétence d'appel, hormis dans les cas stipulés dans son article III. Elle pratique une autorité régaliennne : refusant de recevoir plus des deux tiers des appels, elle autorise ou interdit le mandat ordonnant à la cour inférieure de lui transférer les éléments du dossier jugé précédemment. Dans son règlement, la Cour définit les conditions de recevabilité d'un appel. Il faut notamment qu'il contienne une grave question de droit liée à la Constitution ou bien à la loi des États-Unis, et que pareille situation n'ait pas encore été jugée (ce qui est le cas de l'Agent Orange) ou que la cour inférieure n'ait pas tenu compte de la règle du précédent – d'où l'intérêt états-unien d'avoir dédommagé à l'amiable ses vétérans victimes de l'Agent Orange afin de ne pas créer un précédent servant de jurisprudence, le fameux « standard ».

La partie faisant appel à la Cour suprême écrit une requête lui demandant de se saisir de son affaire en appel ; les victimes vietnamiennes y exposeront brièvement les raisons règlementaires qu'elles estiment contraires aux jugements antérieurs. Un minimum de quatre juges votant en faveur de l'appel est nécessaire. Dans le cas contraire, c'est une fin de non-recevoir et la décision de la cour inférieure est entérinée. Habituellement, celle-ci est une cour fédérale d'appel, comme c'est le cas dans l'affaire des victimes vietnamiennes de l'Agent Orange.

Autrement dit, dans un premier temps, les juges de la Cour suprême devront voter la recevabilité de l'appel contestant les jugements d'irrecevabilité de la plainte vietnamienne par les cours précédentes. Une fois l'appel accepté – une fin de non-recevoir serait outrageante –, l'affaire sera consignée sur le registre de la Cour qui déterminera la chronologie des auditions. Un argumentaire écrit sera déposé par les plaignants et les accusés. Un tiers moral extérieur à l'affaire, s'estimant concerné par le résultat du jugement, peut se porter *amicus curiae*, avec la possibilité

d'exposer et de défendre ses arguments. Ce sera certainement le cas du gouvernement des États-Unis d'Amérique puisque celui-ci l'a déjà fait en Cour d'appel fédérale. En outre, si elle le souhaite, la Cour peut par exemple consulter un État fédéral quand sa loi est en cause, voire le gouvernement fédéral – dans le cas qui nous intéresse, il viendra de lui-même – représenté par le département de la Justice (ministère) lorsque de grands intérêts en sont l'enjeu, comme dans l'affaire de l'Agent Orange.

Une fois les arguments écrits analysés par les juges, ces derniers décident du jour de l'audition qui, généralement, ne dépasse pas une heure – ce qui est vraiment bien peu pour une affaire aussi importante que celle des victimes de l'Agent Orange – durant laquelle parties et *amicus curiae* exposent leurs thèses et formulent des réponses aux interrogations des juges.

Ultérieurement, les juges débattront de l'affaire à huis clos avant de voter. En cas d'égalité, la décision de la cour inférieure est avalisée. Dans le cas contraire, le premier des juges dans l'ordre protocolaire s'étant exprimé avec la majorité désignera celui qui transcrira le verdict. Si le jugement n'est pas signé, on le qualifie d'opinion de la Cour. L'opinion résume l'affaire et explique la réflexion légale ayant abouti au jugement. Ce dernier est alors un précédent qui contraint par la suite tous les tribunaux états-uniens. Et l'arrêt est publié, puis inscrit au répertoire des arrêts de la Cour suprême.

#### Composition (actuelle) de la Cour suprême :

- John Roberts Jr, président, nommé en 2005 par George W. Bush
- Antonin Scalia, juge associé, nommé en 1986 par Ronald Reagan.
- Anthony Kennedy, juge associé, nommé en 1988 par Ronald Reagan.
- Clarence Thomas, juge associé, nommé en 1991 par George H.W. Bush.
- Ruth Bader Ginsburg, juge associée, nommé en 1993 par Bill Clinton.
- Stephen Breyer, juge associé, nommé en 1994 par Bill Clinton.
- Samuel Alito, juge associé, nommé en 2005 par George W. Bush.
- Sonia Sotomayor, juge associé, nommée en 2009 par Barack Obama.
- Elena Kagan, nommée en mai 2010 par Barack Obama, en remplacement du doyen John Paul Stevens, 90 ans, démissionnaire. Il avait été choisi par Gerald Ford en 1975. Si la décision est confirmée, Mme Kagan (50 ans), sera la benjamine.

À priori, d'un point de vue juridique, on ne voit pas comment cette affaire des victimes vietnamiennes de l'Agent Orange, portant sur un des rôles essentiels de la Cour suprême qui est l'interprétation d'une loi américaine (l'*Alien Tort Claims Act*), pourrait être repoussée. L'attente reprend. Excepté au Viêt Nam, où les médias répercutent cette cause devenue nationale, la campagne en faveur des victimes vietnamiennes n'est évidemment pas audible dans le contexte des élections présidentielles qui occupent toute la place dans l'actualité. Elle est seulement le fait de quelques organisations et militants impliqués. L'opinion n'est pas informée, ni du sujet ni des enjeux. À tel point qu'on peut facilement imaginer les réponses d'un micro-trottoir à la question « Savez-vous ce qu'est l'Agent Orange ? »

- Un prestataire de téléphonie mobile, un portail Internet, non ?
- Un gaz de combat ou un truc comme ça, je crois... c'est ça ?
- Un groupe de hard rock !

Le monde continue d'ignorer ce crime. Pour les anciennes générations, le Viêt Nam est synonyme de guerre ; pour la nouvelle, de destination touristique. Dans un monde qui court après l'image du bonheur, alerter l'opinion publique internationale suppose que les médias institutionnels soutiennent la cause, et que cette campagne prenne d'autres formes que celles utilisées jusqu'à ce jour. C'est seulement à ce prix qu'une opinion publique consciente des méfaits de l'Agent Orange pourrait exister et soutenir les victimes innocentes, mais il n'en fut rien et elles ont perdu dans un silence médiatique assourdissant : la Cour suprême a refusé d'examiner l'appel. Sa devise « Justice égale selon la loi » n'est donc qu'une formule vide de sens.

La décision fut prise le 27 février 2009, et rendue publique le 2 mars. Plus de 5 ans s'étaient écoulés depuis le début de la première procédure. Durant ce laps de temps, de nombreuses victimes sont mortes, et de nombreuses sont nées. Deux des juges de la Cour suprême auraient refusé de prendre part à la décision de recevoir l'appel... un troisième aurait travaillé comme avocat pour Monsanto... Cette ultime injustice commise envers les victimes vietnamiennes innocentes ne marque pas seulement leur défaite : c'est le monde entier qui a perdu. Non seulement la route est désormais fermée aux prochains plaignants,\* mais l'impunité est accordée aux complices d'un crime immense.

---

\* Je pense aux victimes, actuelles et futures, de l'Uranium Appauvri dans les Balkans, en Afghanistan, en Irak, à Gaza, et dans le monde entier à cause de sa dissémination.

## LES JUGES DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE ONT-ILS FUI LEURS RESPONSABILITÉS ?

### *VIS-À-VIS DE LA GUERRE*

On doit évoquer ici l'aveuglement des États-Unis d'Amérique et, par-dessus tout, les différences fondamentales des motivations des combattants, qui déterminent l'organisation mentale des deux camps en conflit. C'est un aspect qui semble avoir complètement échappé aux dirigeants états-unien et à leurs propagandistes, animés par un sentiment de supériorité aveugle. Si les USA disposaient d'une formidable suprématie dans le domaine militaire (notamment en termes de technologie et de moyens), les Vietnamiens dominaient par le nombre mais aussi l'esprit. Une armée d'occupation ne peut jamais vaincre si son but n'est pas l'implantation à long terme, qui nécessite d'éradiquer ou de briser totalement la population autochtone avant de procéder à la colonisation. Le combattant *Viêt Cong* luttait pour l'indépendance et l'unification de son pays, et dans cette perspective, il mourait en héros pour son idéal. Mais plus important encore, son éducation religieuse et sa conception du monde demeuraient bouddhistes, même dans la société communiste. La religion ne disparaît jamais complètement face à la mort. Après sa mort, le soldat vietnamien renaît dans une nouvelle vie ; le GI disparaît pour l'éternité et l'histoire le jugera. Le *Viêt Cong* a plusieurs vies, le GI n'en a qu'une qu'il entend préserver pour rentrer chez lui, auprès des siens, dans son pays. Il possède seulement quelques kilogrammes de technologie de plus sur lui, quand le *Viêt Cong* dispose d'un supplément d'âme, une force spirituelle appelée « héroïsme » dans ce contexte. Les photos de la guerre américaine au Viêt Nam le montrent parfaitement : le soldat américain est surchargé de matériel, tandis que le résistant vietnamien est dépouillé et léger ; comme si l'un avait un boulet et l'autre des ailes. Cela est révélateur de l'attitude mentale et religieuse des deux camps devant la mort. Le même aveuglement produira la même impossibilité de vaincre en Irak, car si l'écrasante supériorité technologique militaire est toujours du côté états-unien, chaque Irakien est un combattant en puissance en tant que futur « martyr » de son dieu et de sa patrie. La technologie militaire occidentale a développé la façon de donner la mort à distance, puis à très grande distance, afin de détruire l'ennemi en masse. Dans la configuration d'une guerre asymétrique, cette stratégie est contrée par le camp adverse dont les belligérants acceptent de sacrifier leur vie pour tuer l'ennemi.

### *VIS-À-VIS DE LA JUSTICE*

Quand le gouvernement et l'armée de la nation la plus puissante du monde sont constitutionnellement irresponsables et que le système judiciaire de ce pays fuit à son tour ses responsabilités, tous les éléments sont réunis pour que de grands massacres puissent commencer. Bafouant ses propres valeurs, la justice américaine des cours inférieures comme supérieures vient de blanchir un des plus grands crimes de l'histoire de l'humanité, car le nombre annoncé de ses victimes se situe à un niveau tel qu'on n'ose pas avancer un chiffre.

Les victimes vietnamiennes de l'Agent Orange sont donc renvoyées à la décision de la cour inférieure puisque la Cour suprême n'a pas daigné examiner leur appel, qui pourtant était au cœur de ses compétences. Elle n'a donné aucune explication sur son arrêt. Il est vrai qu'elle n'était pas tenue de le faire. Toutefois, cette décision a pu être perçue par certains comme une nouvelle preuve que les États-Unis ont tendance à s'affranchir du droit, y compris des lois internationales. Dans son livre *De la guerre comme politique étrangère des États-Unis*, Noam Chomsky écrit :

« En fait, au sens strict, les États-Unis n'ont jamais signé de conventions, et, lorsqu'ils l'ont fait, ce qui est très rare, ils ont imposé systématiquement une clause de réserve dont les termes exacts sont : « Ne peut s'appliquer aux États-Unis. »

On en a vu un exemple intéressant au début de cette année, pendant la période euphorique de « la nouvelle ère ». Une fois de plus on n'en parla pas beaucoup mais, en lisant entre les lignes, on aurait pu apprendre que la Cour internationale de justice avait eu à traiter d'un cas accusant les États-Unis et les autres puissances de l'OTAN de crimes de guerre. La Cour internationale rejeta l'accusation pour des raisons techniques. Non que les faits fussent faux mais pour simple raison technique. En effet, les États-Unis présentèrent un argument légal et infaillible qui rendait la plainte irrecevable et que la Cour internationale était obligée d'admettre. Quel était cet argument magique ? La plainte était déposée au nom de la convention sur le génocide. Les règles de la Cour internationale exigent que les deux parties en présence reconnaissent cette convention. Si tel n'est pas le cas, la Cour ne peut juger l'affaire. Or, les États-Unis affirment qu'ils ne reconnaissent pas la convention sur le génocide. En effet, bien que l'ayant signée – avec, me semble-t-il, quelque 40 ans de retard –, les États-Unis y ont fait apparaître une réserve spécifique ainsi formulée : « Ne s'applique pas aux États-Unis sans l'accord des États-Unis. » Accord qui n'est jamais donné, bien entendu.

Si les États-Unis ne peuvent être amenés à comparaître devant la Cour internationale, il importe peu de connaître le fond de l'affaire. Devant cet argument infaillible, la Cour internationale a simplement rejeté la plainte. Répétons-le, nous avons là un exemple assez typique de l'attitude générale des États-Unis. La souveraineté, s'il s'agit de la nôtre, doit être soigneusement défendue comme un joyau des plus précieux. Mais celle de nos différents ennemis n'a aucune valeur. »

La perspective d'une véritable compensation, qui aurait pu apporter une aide thérapeutique, psychique et matérielle aux victimes, s'éloigne tout comme celle d'une décontamination des « points chauds » que l'excuse de la crise économique et financière ne manquera pas de compromettre. Le territoire et la population du Viêt Nam ayant été agressés par les États-Unis d'Amérique, n'est-ce pas un différend qui devrait se régler d'État à État ?



Page précédente :

Nguyen Thi Anh (en avant plan), 29 ans, et sa sœur Huong, 22 ans, souffrent toutes deux d'une infirmité motrice cérébrale (IMC) et d'hypotonie.

Pour seule distraction, elles passent quelques heures par jour hors de leur lit, dans la cour de la maison, en compagnie de leur famille. © 2006, Olivier Papegnies.

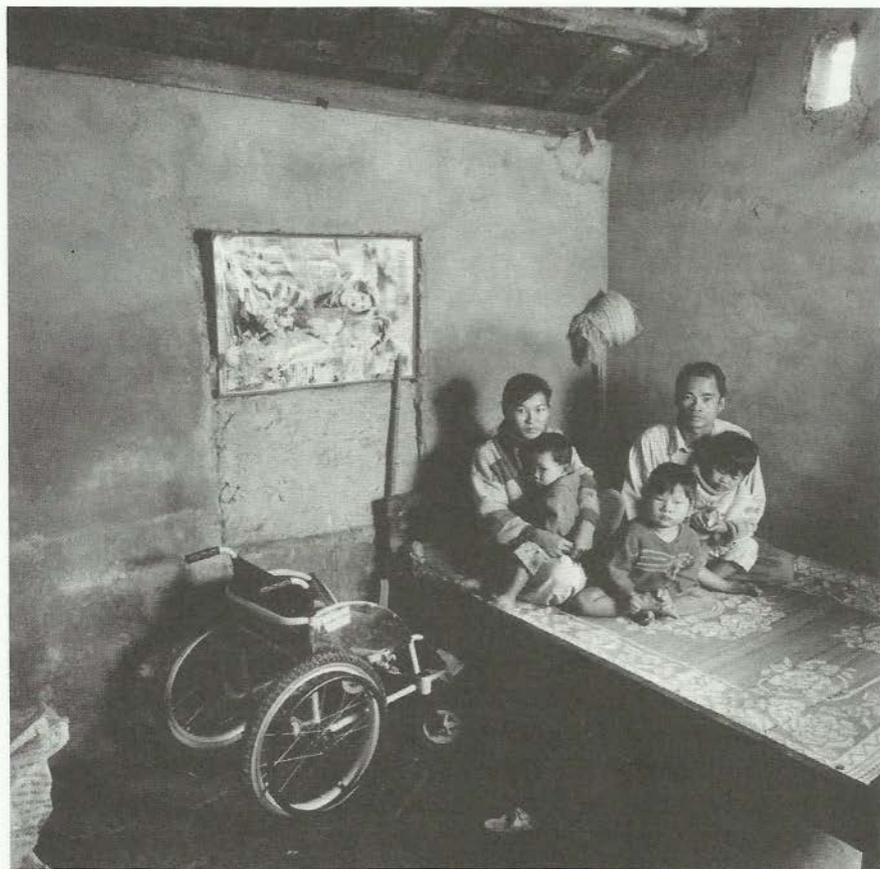
## TRANCHE DE VIE

Johnny a 40 ans. Il aime venir regarder le cimetière des avions de Davis-Monthan. Des milliers d'avions de formes et de dimensions variées s'étalent sur 1 200 hectares. Ici, il se sent proche de son père. Depuis l'extérieur du grillage d'enceinte, l'avion le plus près est jaune.

Avant de s'en aller pour toujours, son père lui avait raconté qu'au Viêt Nam, il en pilotait un comme celui-là. Johnny se tortille, s'agrippe au grillage pour se déplacer : « Papa là ! » balbutie-t-il. Des avions-cargo comme celui-ci, peints aux couleurs de camouflage, sont échoués à perte de vue.

Ils sont partiellement enveloppés d'un film de plastique emprisonnant leur toxicité. Johnny ne comprend pas ce que disent les docteurs au sujet de son infirmité motrice d'origine cérébrale mais, au-delà de l'incompréhension, il sent bien qu'ici se trouve ce qui lui a volé son père, et que son mal à lui vient aussi de là.

Face aux avions déglingués : « Méchants, couper les ailes, voilà ! » dit-il à sa mère avant de reprendre place dans la Ford, et de retourner à Tucson.



Cam Hieu, district de Cam Lo, province de Quang Tri, Viêt Nam.

Tran Dinh Ca (6 ans, au milieu) est le fils aîné de jeunes paysans Hieu, et Thai Thi Thuc. Ca est très affecté : il est sourd, muet et ne peut se déplacer ni même se tenir debout. Il passe ses journées couché, à bouger la tête et les membres de manière convulsive, et il ne peut se nourrir seul. Il n'a pas de sensations, comme celles du chaud et du froid. Son frère (3 ans, à gauche) et sa sœur (5 ans à droite) sont heureusement en bonne santé.

© 2000, Jan Banning.



Cam Thuy, district de Cam Lo, au sud de l'ancienne zone démilitarisée, Viêt Nam.

Le Phuoc Thanh, 19 ans, avec sa mère Nguyen Thi Dien âgée de 55 ans : « Il ne peut pas marcher seul ; quelquefois, il essaye, mais sans aide, il tombe. Il mange tout seul, il entend et comprend, mais ne parle qu'avec difficulté. » De 1967 à 1975, Dien fut infirmière dans l'armée nord-vietnamienne et elle fut directement exposée à l'Agent Orange, ce qui lui a valu des problèmes de santé. Elle ne s'est jamais mariée.

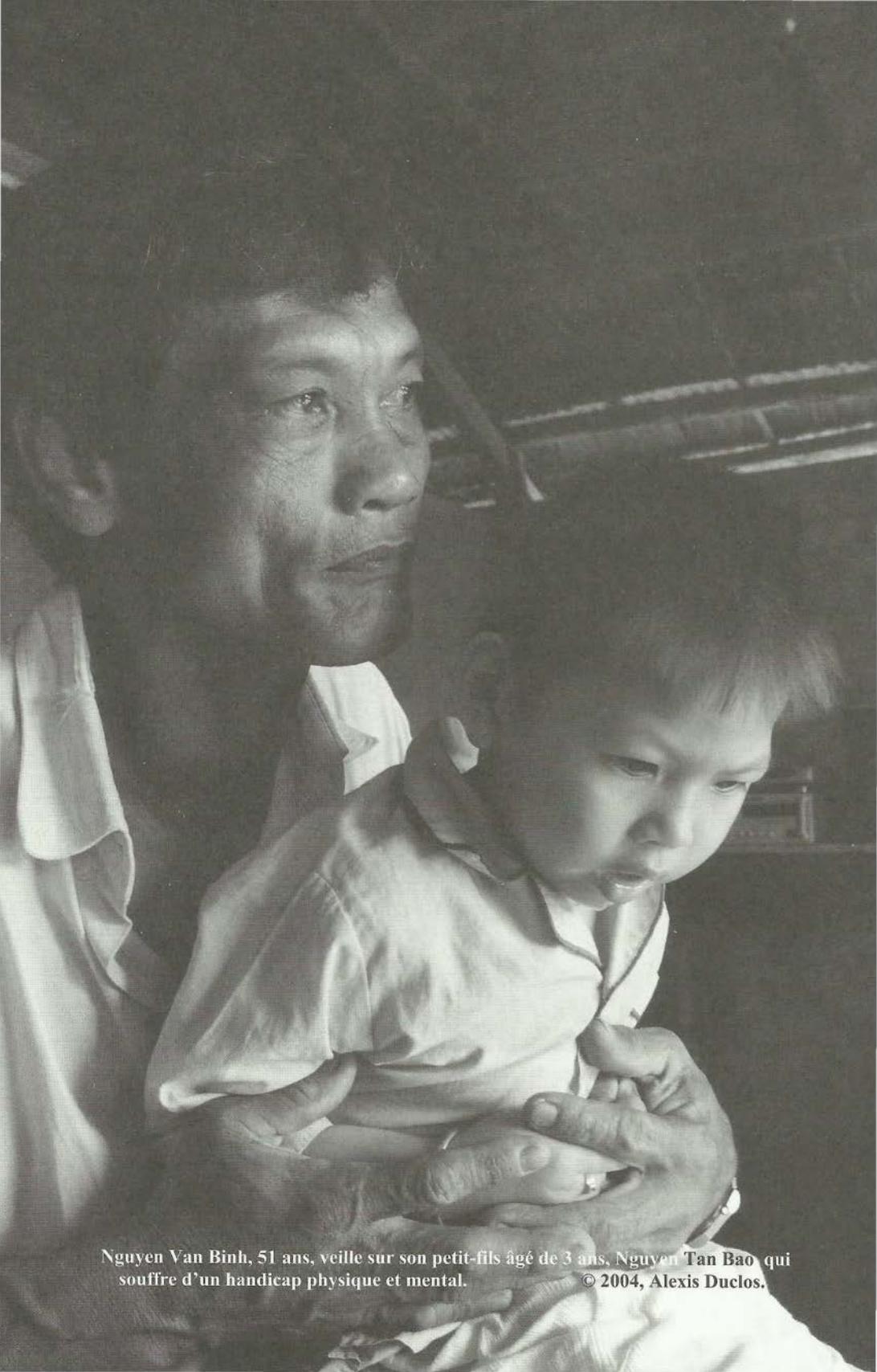
© 2000, Jan Banning.



District de Cam Lo, province de Quang Tri, Viêt Nam.

Ho Van Thach, 10 ans, avec sa petite sœur et ses parents, Dang Thi Kim Yen et Ho Van Thanh, respectivement âgés de 34 et 36 ans. « Thach ne reconnaît rien. Il ne maîtrise pas ses membres, ne peut pas parler. Quand il a faim, il pleure. Il a l'air normal, mais il a besoin d'assistance pour toutes ses activités. » Les 2 grand-pères étaient soldats dans l'armée sud-vietnamienne.

© 2000, Jan Banning.



Nguyen Van Binh, 51 ans, veille sur son petit-fils âgé de 3 ans, Nguyen Tan Bao qui souffre d'un handicap physique et mental.

© 2004, Alexis Duclos.

## CHAPITRE X

## De l'espoir...

L'espoir permet l'acceptation d'une condition difficile et douloureuse. Les individus les plus déshérités en sont parfois remplis. Pour ce qui est de l'Agent Orange, ce n'est pas le cas. Le dénouement du parcours juridique en terre américaine l'a tué une nouvelle fois. Pourtant, à Paris, ville où furent signés jadis de prometteurs Accords de Paix entre les États-Unis et le Viêt Nam, se déroula au mois de mai 2009, un tribunal d'opinion remettant du baume aux cœurs de tous ceux qui, rejetant l'injustice, n'acceptent pas la situation.



Lansdowne, Philadelphie, États-Unis.

Frank Corcoran est un ancien Marines devenu pacifiste. Instituteur retraité, il est aussi bénévole pour Irak Vets Against the War (IVAW). © 2007, Olivier Papegnies.

## TRIBUNAL INTERNATIONAL D'OPINION EN SOUTIEN AUX VICTIMES VIETNAMIENNES DE L'AGENT ORANGE

Un « tribunal d'opinion » se donne pour mission de dénoncer, sous une forme juridique, des actes ayant porté atteinte aux droits des peuples. Ainsi, il est compétent pour se prononcer sur tout crime international, sur toute infraction aux droits fondamentaux des peuples ou des minorités, sur les violations graves et systématiques des droits et des libertés des individus. Un tribunal de ce type examine une situation sur la base d'une plainte venant de particuliers, d'une ONG ou d'un collectif d'ONG, de mouvements ou associations en lutte sur le terrain... Il diffère d'un « tribunal » au sens habituel du terme, car il n'est pas une émanation de l'État mais de la société civile. Or, justement dans certaines circonstances exceptionnelles, le droit et la justice ne sauraient être confiés à l'État et à ses organes, par exemple quand c'est l'État lui-même qui se trouve sur « le banc des accusés ». De même, on ne peut pas toujours confier la justice à des instances internationales quand entrent en jeu des obligations ou des pressions de type diplomatique.

Aussi, le « tribunal d'opinion » se compose-t-il de personnalités à la réputation incontestable, reconnues pour leur compétence, et qui sont assistées par des juristes. Ses membres sont bénévoles, et il revient aux initiateurs du projet de trouver les sources de financement. Pour émettre une opinion fondée, le tribunal s'appuie sur la législation (nationale et/ou internationale) réelle, sur des commissions d'enquête qu'il crée, sur des expertises ou sur tout autre moyen servant à établir son jugement. Après avoir entendu toutes les thèses – y compris celles des États ou institutions accusés –, il émet des conclusions mais aussi des propositions pratiques pour le retour à des situations de droit. Contrairement à un tribunal normal, les sentences prononcées ne sont pas exécutoires. Cependant, la pertinence des avis émis, souvent largement diffusés dans l'opinion publique, est reconnue et acceptée. Les conclusions sont ensuite remises aux autorités (ministères, gouvernements, parlements, etc). Leur impact réel dépend de la couverture médiatique, du travail de diffusion de l'information auprès de l'opinion, ou de l'action de groupes de pression auprès des instances officielles. Le plus connu de ces tribunaux fut sans conteste celui organisé par le duo Bertrand Russel – Jean-Paul Sartre, sur la guerre du Viêt Nam, en 1966 pour juger des crimes de guerre des États-Unis. Depuis bien d'autres ont été tenus pour alerter l'opinion publique sur de graves violations du droit international.

À Hanoi, le professeur Luu Van Dat, avocat membre de l'Association Internationale des Juristes Démocrates (AIJD), vice-président et secrétaire général des juristes vietnamiens, m'avait fait part de ce projet de Tribunal international d'opinion : « Qu'en pensez-vous ? », m'avait-il demandé. « Ce sera symbolique », avais-je répondu. « Oui bien sûr, mais pas seulement... », avait-il ajouté du haut de ses 90 années d'espérance. Au mois de décembre 2008, Luu arrive en France avec le professeur Tran Xuan Thu, vice-président et secrétaire général de la VAVA, et Nguyen Minh Y, directeur des relations internationales de l'association. À Paris, se tiennent des réunions de travail avec maître Roland Weyl, vice-président de l'AIJD. Puis, avec le concours de Nguyen Dac Nhu Mai, leur interprète, ils séjourneront trois jours à mon domicile, dans le sud de la France, pour mettre la dernière main aux préparatifs. Nous appuyant sur la liste des membres du CIS, nous contactons les personnalités pouvant éclairer ce tribunal. Maître William Bourdon accepte de partir en mission d'instruction au Viêt Nam afin d'établir un rapport qu'il présentera devant le tribunal. Au cours de ce voyage, après avoir rencontré le Premier ministre vietnamien, M. Bourdon se rend à Hô-Chi-Minh-Ville, via Da Nang. Au total, 12 personnes membres du CIS sont invitées à participer au tribunal en tant que spécialistes et témoins : seul le Dr Vyvyan Howard, professeur en toxicologie à l'Université de Liverpool et expert en pesticides auprès du gouvernement, ne peut se déplacer, car sa femme accouche à ce moment-là.

Ce tribunal international d'opinion constitué par l'AIJD, dont le but est de déterminer objectivement les réparations auxquelles ont droit les victimes vietnamiennes de l'Agent Orange de la part des compagnies chimiques et du gouvernement états-uniens, se tint les 15 & 16 mai 2009, à Paris. Les citations à comparaître furent envoyées au gouvernement des États-Unis d'Amérique et aux compagnies chimiques incriminées, de manière formelle et malheureusement symbolique.

Réuni à Paris, il était constitué de juges venus du monde entier, d'Afrique, d'Amérique du Nord, d'Amérique du Sud, d'Asie, et d'Europe. Son président était Jitendra Sharma, juge à la Cour suprême d'Inde (Delhi). Il était assisté de juges de renommée internationale : Juan Guzman Tapia, le juge chilien qui inculpa Augusto Pinochet ; les États-uniennes Marjorie Cohn et Claudia Morcom ; le Roumain Gavril Iosif Chiuzbaian, ancien ministre de la Justice ; l'Algérien Adda Bekkarouch et le Japonais Shoji Umeda. Maître William Bourdon déposa un rapport,

vigoureux et convaincant, suite à sa mission d'instruction au Viêt Nam. Les avocats des plaignants, les Américains Jonathan Moore (porte-parole des cabinets défenseurs des victimes vietnamiennes lors des procès aux USA) et Jeanne Mirer (présidente de l'AIJD), et le Français Roland Weyl sont également présents. Ceux des accusés ont évidemment décliné l'invitation. Luu a fait le voyage. Il est assis à mes côtés, les yeux clos pour mieux se concentrer. Il ne perd rien de la traduction et hoche la tête quand les choses lui paraissent importantes et justes. Vingt-sept victimes (venues du Viêt Nam, des États-Unis et de Corée du Sud), témoins et experts scientifiques, se succédèrent à la barre.

À l'issue des débats, le tribunal rendit public son verdict lors d'une conférence de presse :

Le tribunal international d'opinion en soutien aux victimes vietnamiennes de l'Agent Orange se réunissait à Paris du 15 au 16 mai 2009 pour l'audience des témoins sur l'impact de l'utilisation par les militaires états-uniens de l'Agent Orange, au Viêt Nam de 1961 à 1971. Les citations à comparaître et la plainte portée devant ce tribunal ont été envoyées au gouvernement des États-Unis d'Amérique et aux fabricants chimistes états-uniens fournisseurs de l'Agent Orange.

Le tribunal a reçu des preuves par le biais des dépositions de 27 personnes, victimes et spécialistes. Les témoignages des premières étaient très convaincants et ceux des seconds permettaient d'établir des liens entre les maladies et les handicaps des victimes, et leur exposition à la dioxine. Par ailleurs, l'étendue de l'arrosage chimique, le nombre (par millions) de personnes exposées, la destruction des forêts et la dévastation des familles furent amplement décrits.

Après l'audition des témoins et des experts, le tribunal constatait que le gouvernement états-unien et les entreprises chimiques fabricantes étaient conscientes de la présence de la dioxine, un des produits toxiques les plus dangereux pour l'homme, dans un des deux éléments principaux composant l'Agent Orange. Malgré tout, non seulement ils continuèrent à l'utiliser, mais circonstance aggravante, ils choisirent de dissimuler l'étude faite en 1965 démontrant que la dioxine causait de graves anomalies sur les naissances d'animaux de laboratoire. Seules des fuites et l'action de citoyens conscients et responsables mirent un terme à l'utilisation de l'Agent Orange.

Après délibération des faits susmentionnés, le tribunal a reconnu que :

- 1) Les preuves présentées au tribunal établissent que pendant la guerre du Viêt Nam, les forces militaires états-uniennes procédèrent à l'épandage d'agents chimiques (de 1961 à 1971) contenant d'énormes quantités de dioxine afin de tuer la végétation et les cultures dans un objectif militaire ;
- 2) Les produits chimiques vaporisés affectèrent les individus, la terre, l'eau, la forêt, l'écologie et l'économie du Viêt Nam.

De surcroît, le tribunal précise :

- a. Conséquences directes sur les civils : les gens exposés à la dioxine développèrent des maladies incluant le cancer, des maladies cutanées, hépatiques, pulmonaires et cardiaques, des défauts de la capacité reproductive, et désordres nerveux ;
- b. Conséquences sur les descendants des personnes exposées à la dioxine, y compris des malformations sévères, infirmités mentales et physiques, maladies causes d'existences misérables ;
- c. Atteintes à l'environnement (la terre, les forêts, l'approvisionnement en eau, les villages). Les jungles et forêts au Sud-Viêt Nam ont été dévastées : certaines ne pourront jamais repousser, d'autres mettront entre 50 et 200 ans pour se régénérer. Les animaux qui les habitaient ont disparu, privant de leurs moyens de survie les communautés qui en dépendaient. Les rivières et les nappes ont aussi été contaminées. La dioxine demeurera dans l'environnement pour plusieurs siècles ;
- d. L'érosion va inévitablement modifier l'environnement local, ce qui contribuera à perturber les récoltes et la vie des animaux, domestiques et sauvages.

Le tribunal a aussi reconnu que :

- 1) La guerre au Viêt Nam est une guerre d'agression illégale contre un pays qui cherchait à obtenir son Indépendance, violant en cela l'Article 2,<sup>1</sup> alinéas 3 et 4 de la Charte des Nations Unies qui stipulent que les différends doivent trouver des solutions sans violence. L'aspersion d'Agent Orange/Dioxine au Sud-Viêt Nam et le bombardement massif du Nord-Viêt Nam démontrent pertinemment que les États-Unis ont violé la Charte des Nations Unies ;
- 2) Les Principes de Nuremberg définissent une guerre d'agression comme « crime contre la paix » punissable par la loi internationale ;

3) L'emploi de la dioxine est un crime de guerre,<sup>2</sup> non conforme à la loi internationale coutumière et à la Convention de La Haye de 1907, Article 23, §a. Ces violations des usages et lois sont considérées comme crimes de guerre par les Principes 6, §b de Nuremberg. Les chimistes fabricants savaient de quelle manière leur produit serait utilisé au Viêt Nam, néanmoins ils continuèrent à fabriquer et à fournir le produit surchargé en dioxine à leur gouvernement ;

4) L'usage de la dioxine est un crime contre l'humanité<sup>3</sup> comme défini par les Principes 6 c. de Nuremberg, car il constitue un acte inhumain perpétré contre une population civile, crime de guerre et crime contre la paix ;

5) L'usage des armes illégales dans une guerre illégale a causé la dévastation susmentionnée. Ces crimes sont source de beaucoup de douleur, de souffrance et d'angoisse pour au minimum, 3 à 4 millions de personnes et leur famille. Les effets de ces crimes se ressentiront sur les générations à venir ;

6) Le temps est venu de trouver une solution adéquate aux victimes vietnamiennes de l'Agent Orange ainsi qu'à leurs familles, et de décontaminer l'environnement vietnamien.

## Conclusion

Le tribunal a reconnu que :

I. Le gouvernement des États-Unis est coupable des offenses susmentionnées ; il détermine que le dommage fait à l'environnement du Viêt Nam peut être défini comme « écocide » ;

II. Les fabricants de l'Agent Orange cités à comparaître sont reconnus coupables de complicité avec les offenses susmentionnées ;

III. Le gouvernement des États-Unis et les fabricants doivent dédommager pleinement les victimes de l'Agent Orange et leurs familles, réparer les dégâts causés à l'environnement, et notamment procéder à la décontamination des zones, appelées « *hot spots* » (points chauds), près des anciennes bases militaires.

Pour remplir ces tâches de réparation, le tribunal recommande l'établissement d'une « Commission Agent Orange » afin d'évaluer le montant de la compensation, tant du point de vue des aides médicales spécialisées, de la réhabilitation et des autres services thérapeutiques aux victimes et leurs familles, que des dépenses pour les études nécessaires des zones contaminées, et celles pour la réparation future de l'environnement.

Elle déterminera aussi le montant à payer à l'État du Viêt Nam afin de l'indemniser de ses dépenses pour l'aide aux victimes et la réparation de l'environnement.

Le tribunal prie le gouvernement de la République Socialiste du Viêt Nam de constituer une Commission similaire sur l'Agent Orange avec des personnes reconnues dans les domaines de la Médecine, de la Science, de la Technologie, de l'Ingénierie, du Droit, de l'Épidémiologie, de l'Agriculture, de la Toxicologie, de l'Écologie, de l'administration publique et de représentants de la société civile. La Commission Agent Orange fera ses recommandations dans un délai d'un an après sa constitution.

Une fois qu'elle aura établi les montants requis, ceux-ci seront payés par le gouvernement des États-Unis et les fabricants des produits chimiques utilisés à un fonds en *fidéicommiss*, « disposition testamentaire » créée notamment pour les victimes actuelles et futures et leurs familles, et la décontamination de l'environnement. Le montant de 1,52 milliard de dollars US (1,13 milliard d'euros) payés annuellement par le gouvernement des États-Unis aux vétérans états-uniens de la guerre du Viêt Nam, victimes de l'Agent Orange, peut être utilisé comme base de calcul des dédommagements par la Commission Agent Orange.

Le rapport complet du tribunal avec son sommaire exécutif sera déposé auprès du gouvernement vietnamien dans un délai de 4 semaines et sera publié dans son intégralité et diffusé au sein de la communauté internationale.

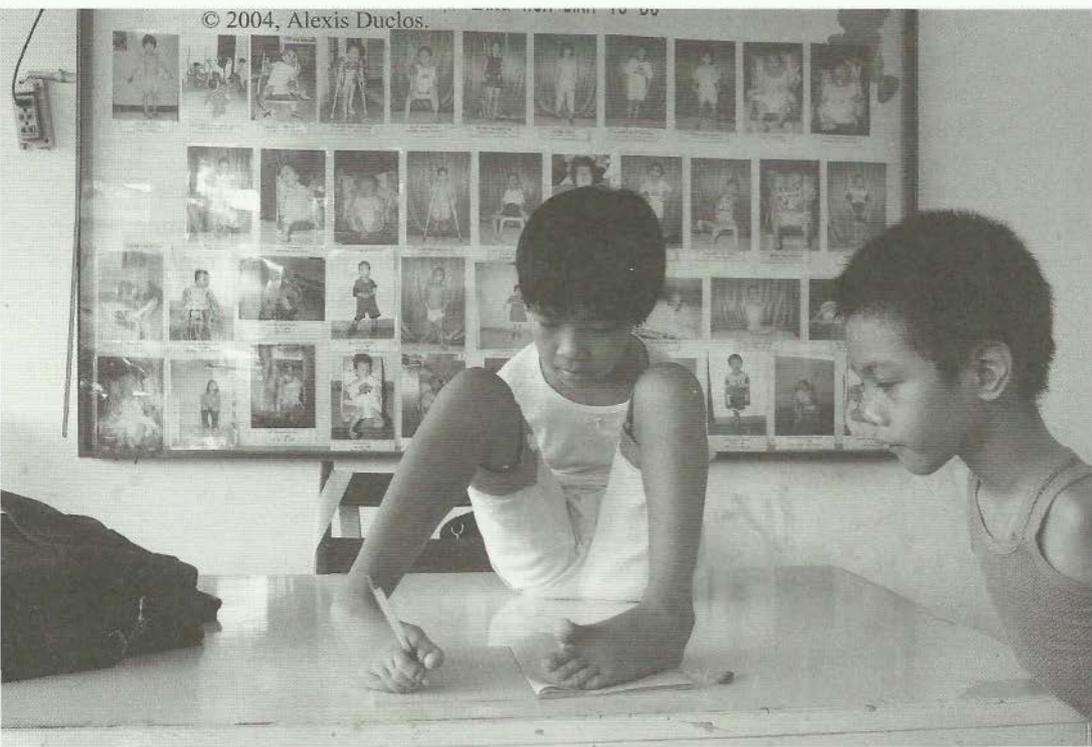
Ce verdict en faveur des victimes constitue non seulement une réponse à la Cour suprême d'outre-Atlantique, mais apporte une reconnaissance de l'injustice subie par ces victimes. Autrement dit, justice est rendue par des sommités juridiques de tous les continents. Si le verdict d'un tribunal d'opinion ne peut prendre effet, les conclusions remises en main propre au Président du Viêt Nam, Nguyen Minh Triet, au nouveau Président des États-Unis, Barack Obama, ainsi qu'au secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, donnent quelque espoir aux victimes et à ceux qui les soutiennent.

## POSSIBLE SUITE JURIDIQUE AU VIËT NAM ET/OU EN EUROPE

Sur la base du droit international, rien n'interdit une suite juridique au Viêt Nam même, mais la vraie difficulté est d'ordre politique. D'abord, si un tribunal vietnamien condamnerait son ancien ennemi, le problème de la crédibilité ne manquerait pas de se poser pour des raisons historiques ou idéologiques. Ensuite, le Viêt Nam entré de fraîche date dans la communauté internationale ne souhaite certainement pas se mettre à dos le colosse que sont les États-Unis d'Amérique. Pour une procédure sur le territoire européen, cela suppose de trouver une victime qui était un ressortissant d'un pays de la communauté au moment de sa contamination par l'Agent Orange. La loi nationale du pays en question devra par ailleurs disposer d'un arsenal juridique adéquat. À supposer que cette procédure, complexe et à l'issue incertaine, permette d'obtenir une condamnation au pénal ou au civil, resterait encore à étudier la loi internationale pour y trouver une corrélation afin que les victimes vietnamiennes dans leur ensemble – parce qu'elles seraient concernées dans un même lieu et temps – soient dédommagées à leur tour. Et même dans ce cas idéal, le problème de la décontamination des sols resterait entier.

Pham Thi Thuy Linh écrit dans son cahier d'écolière sous le regard admiratif de Tran Bin Minh, à l'hôpital Tu Du. Tous les deux âgés de 10 ans, ils sont nés sans bras.

© 2004, Alexis Duclos.



## ÉLIMINATION DE LA DIOXINE DANS L'ENVIRONNEMENT, LA BIOREMÉDIATION

Comme tout composé chimique, la dioxine a une demi-vie ; c'est-à-dire le temps que met une substance à perdre la moitié de sa valeur initiale et/ou de son activité spécifique par dénaturation. En ce qui concerne la dioxine TCDD, tous ceux qui ont annoncé une durée de sa demi-vie semblent s'être trompés lourdement. En vérité, on ne la connaît pas. Cette altération peut se produire par exemple sous l'effet des frottements, de la dilution, des rayons ultraviolets. Elle est fonction de la complexité moléculaire de la substance. Plus l'assemblage d'atomes constituant cette molécule est complexe, plus elle est stable, et moins elle s'altère. Elle semble même dépendre du lieu où elle se trouve. Infiniment petite, la molécule pénètre d'autant plus aisément dans les profondeurs des sols et ce quelle qu'en soit leur nature : un tel processus d'enfouissement la protège d'une détérioration rapide.

Dans l'état actuel des connaissances, il n'existe aucune solution permettant d'éliminer en profondeur la dioxine des sols qu'elle a contaminés, encore moins à l'échelle de tout un pays. Ainsi que nous l'avons vu, l'élimination par transformation physique et chimique intervient à une température située entre 800 et 1 000° C. Cela est possible à une très petite échelle, comme ce fut le cas en 1996 et 1997 dans le Missouri, suite à la catastrophe de Times Beach (voir début du Chapitre III). Peut-on imaginer traiter de cette manière une couche de terre de trois mètres de profondeur sur 1 000 kilomètres de long dans un pays de montagnes, de vallées et de deltas ? Poser la question permet de rappeler l'énormité de la superficie des zones contaminées... Et ensuite que faire de cette terre stérile ? N'y a-t-il aucune solution ? Trouver un produit chimique capable de dénaturer la dioxine serait à coup sûr s'exposer à un remède pire que le mal.

Un chercheur vietnamien a découvert qu'un champignon avait la propriété d'absorber la dioxine. Mais comme tout champignon, il lui faut des conditions particulières pour proliférer, son action ne pouvant être que partielle et limitée à la surface... La bioremédiation, qui consiste à lutter contre la pollution en introduisant des micro-organismes dans l'environnement, est une piste plus intéressante, et même prometteuse.

Au Viêt Nam comme partout ailleurs dans les pays moins développés économiquement, les bactéries évoquent davantage les ravages de la

peste et de la tuberculose qu'un effet bienfaisant. Certaines d'entre elles peuvent pourtant à l'occasion se révéler des mangeuses de dioxine. Il est en effet avéré qu'elles ont le pouvoir de dégrader certaines molécules dont elles tirent l'énergie nécessaire à leur vie. La bioremédiation consiste à introduire des bactéries (ou des levures, et *archaeas*) capables de décomposer les polluants présents dans le sol. Il s'agirait en quelque sorte, d'un contrepoison bactériologique aux résidus de la guerre chimique.

Ces micro-organismes présentent des caractéristiques de formes, de couleurs, et surtout de tailles très différentes. La grande dissemblance entre levure et bactérie (l'*archaeas* se situant entre les deux) réside dans le fait que la première possède un noyau génétique : elle est eucaryote (comme l'homme et les autres animaux) alors que la seconde, procaryote, n'en possède pas. Ici achoppe le rêve d'une solution, car le séquençage génétique de la bactérie est complexe et rend d'autant plus difficile sa production en grande quantité. Il est ardu de la cultiver en laboratoire, et on ne saurait en produire suffisamment pour absorber la quantité de dioxine stockée dans le sous-sol du Viêt Nam.

Nul ne connaît le nombre de bactéries qui vivent sur Terre. Quatre mille sont répertoriées et connues, ce qui représente au plus 10 % de toutes celles qui existent probablement. Pour se nourrir, les bactéries fabriquent des enzymes qui vont permettre la dégradation des macromolécules et leur transformation en molécules simples. Elles produisent leur énergie en se nourrissant de toutes les molécules existantes, végétales, animales, et surtout métalliques et minérales (à l'exception du diamant). Certains de ces micro-organismes sont bien identifiés comme dépolluants adaptés aux nitrates, phosphates, pesticides, composés soufrés, caoutchoucs, huiles et graisses, hydrocarbures, et métaux lourds. Mais, introduire certaines bactéries parmi des polluants spécifiques est périlleux, des associations malheureuses pouvant aggraver la nocivité du sol.

À Taïwan, des microbiologistes de l'Université nationale Sun Yat-sen et de celle de Cheng Shiu ont découvert une bactérie capable de décomposer la dioxine. Concernant les agents chimiques déversés au Viêt Nam, les bactéries *Thiobacillus* et *Rhizoctonia* absorbent les cyanures (Agent Bleu). Quant aux dioxines, elles sont dégradées par la bactérie du genre *Brevibacterium*. Le temps d'une décontamination générale par ce procédé n'est toutefois pas encore venu. La science offre des pistes intéressantes,

mais beaucoup plus de recherches sur ce sujet devront être entreprises. Malheureusement, les victimes ne constituent pas, loin s'en faut, une clientèle d'individus riches ou solvables : il est donc peu probable que les solutions futures proviennent du complexe pharmaco-chimique par ailleurs coresponsable de la catastrophe...

### ÉLIMINATION DE LA DIOXINE DANS L'ORGANISME

La dioxine s'accumule dans le corps, sa charge augmentant avec l'âge. Dans son parcours, le sang la dépose dans l'organisme. Lipophile, elle se stocke surtout dans les tissus adipeux. À part l'excrétion naturelle consécutive à l'ingestion, les voies d'élimination sont infimes, voire quasi nulles : le sperme chez l'homme (ce qui occasionne par conséquent des malformations génétiques), le lait maternel chez la femme (qui empoisonne le nouveau-né).

En 1939, le Pr Takaoka, chercheur japonais, isole une molécule qui tire son nom du *Veratrum album* (ou vétrate blanc), une plante qui pousse au-dessus de 1 000 m d'altitude dans le Caucase ou au Japon : le resvératrol. On trouve également cette molécule dans un eucalyptus en 1959, puis en 1963 dans la racine du *Fallopia japonica*, plante séculaire employée dans la médecine japonaise et chinoise, et en 1976, dans la pellicule du raisin rouge. En effet, le resvératrol est un fongicide naturel produit par la vigne lorsqu'elle est attaquée par *Botrytis cinerea*, une mycose entraînant une pourriture grise du raisin. On le trouve en moindre proportion dans la framboise, la mûre et l'arachide. En 1977, les chimistes anglais Langcake et Pryce précisent la structure du resvératrol. Il s'agit du 3,5,4'-trihydroxystibène où l'isomère majoritaire appelé « trans » est la forme active, d'où son nom : trans-resvératrol. En 1997, à la recherche de molécules anticancéreuses dans des plantes, le docteur Pezzuto et son équipe, à Chicago, démontrent l'effet bénéfique d'un polyphénol : il s'agit du resvératrol. De toutes les plantes testées pour leurs activités préventives contre le cancer et de tous les composés examinés, les études montrent que le resvératrol est un inhibiteur des étapes majeures du développement des cellules cancéreuses. L'Université de Californie apporte un début de confirmation : les chercheurs constatent moins de développement de tumeurs cancéreuses chez les souris dont l'alimentation contient du resvératrol que dans un groupe témoin n'en consommant pas. En 2001, le docteur Raul, de l'INSERM de Strasbourg, présente les résultats d'une

étude in vitro sur des cellules cancéreuses humaines, et in vivo sur des souris chez qui l'ajout de 0,01 % de resvératrol dans l'eau de boisson pendant 7 semaines inhibe à 70 % la formation de tumeurs dans l'intestin grêle. Le laboratoire de biologie moléculaire et cellulaire de l'Université de Bourgogne (sans lien avec le lobby vinicole, le resvératrol, anti-oxydant, étant aujourd'hui synthétisé) a montré que le resvératrol agit sur plusieurs cibles du cycle cellulaire en inhibant la croissance tumorale. Des études ont été menées in vitro sur des cellules cancéreuses humaines de foie et de colon. Là encore les résultats ont été significatifs, à dose élevée, le resvératrol provoque le « suicide » de cellules cancéreuses colorectales. Toutes ces découvertes sont importantes car il est établi que les victimes de l'Agent Orange développent beaucoup de cancers.

En 2004, neuf chercheurs Sud-Coréens travaillant pour le Collège national de pharmacie et le Collège de médecine vétérinaire de l'Université nationale de Séoul, et l'Institut coréen de Science et Technologie, découvrent que cette molécule est un inhibiteur naturel de la dioxine TCDD. En interprétant la dioxine comme une hormone, le récepteur Ah (Aryl-hydrocarbonés) des cellules est responsable entre autres de perturbations endocriniennes, de cancers et de manifestations inflammatoires. En France, en 2006, le laboratoire Yvery (à Marseille) propose une thérapie à base de resvératrol, se présentant sous forme de gélules en complément alimentaire, capable de contrer cet effet. En janvier 2009, une thérapeutique similaire recourant au resvératrol en complément alimentaire, est envisagée au Viêt Nam :

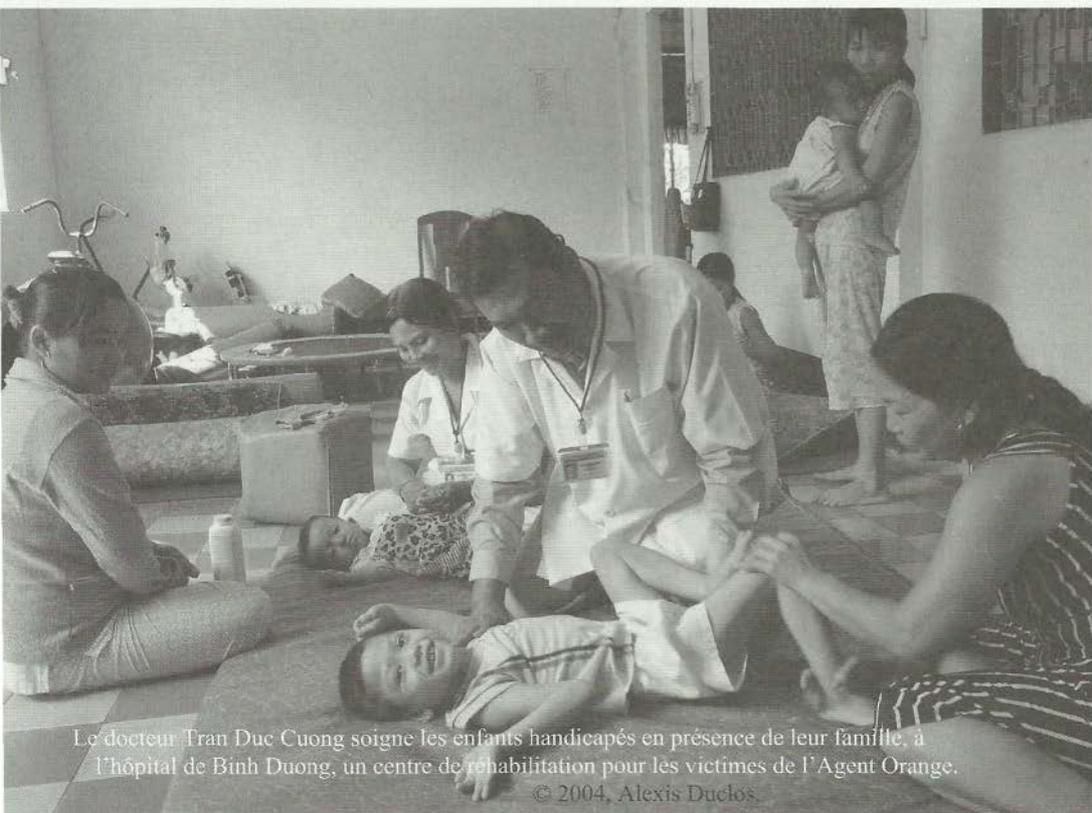
... une réunion a été organisée par le Collectif dioxine à laquelle ont participé le Dr Jean-François Savouret (INSERM, Paris), le Dr Éric Serée (INSERM, Marseille), un représentant du laboratoire Yvery (Marseille), des membres de l'UGVF (Union générale des vietnamiens de France) et deux membres de VNED (Viêt Nam, enfants de la dioxine) pour la présentation d'un produit (resvératrol) qui aurait des propriétés anti-dioxine, favorisant l'élimination de cette molécule d'un organisme récemment intoxiqué et un rôle préventif en cas de risque environnemental. De nombreux travaux scientifiques ont été réalisés et semblent corroborer ces allégations.

Une mise à disposition prochaine de ce produit au Viêt Nam, sous forme de complément alimentaire, est envisagée par le laboratoire et il pourrait être demandé à l'association de participer à une étude statistique des résultats de son utilisation au long cours par une population donnée, en particulier des femmes en âge de procréer, dans une zone où des dosages de dioxine dans l'environnement sont supérieurs à la moyenne nationale.

Rien n'est encore décidé à ce jour ; les avis sont partagés au sein des membres du CA sur ce problème intéressant mais difficile, que ce soit sur le plan scientifique ou éthique.

Dr Jean Meynard,  
vice-président de l'association Vietnam, les enfants de la dioxine  
(et membre du CIS).

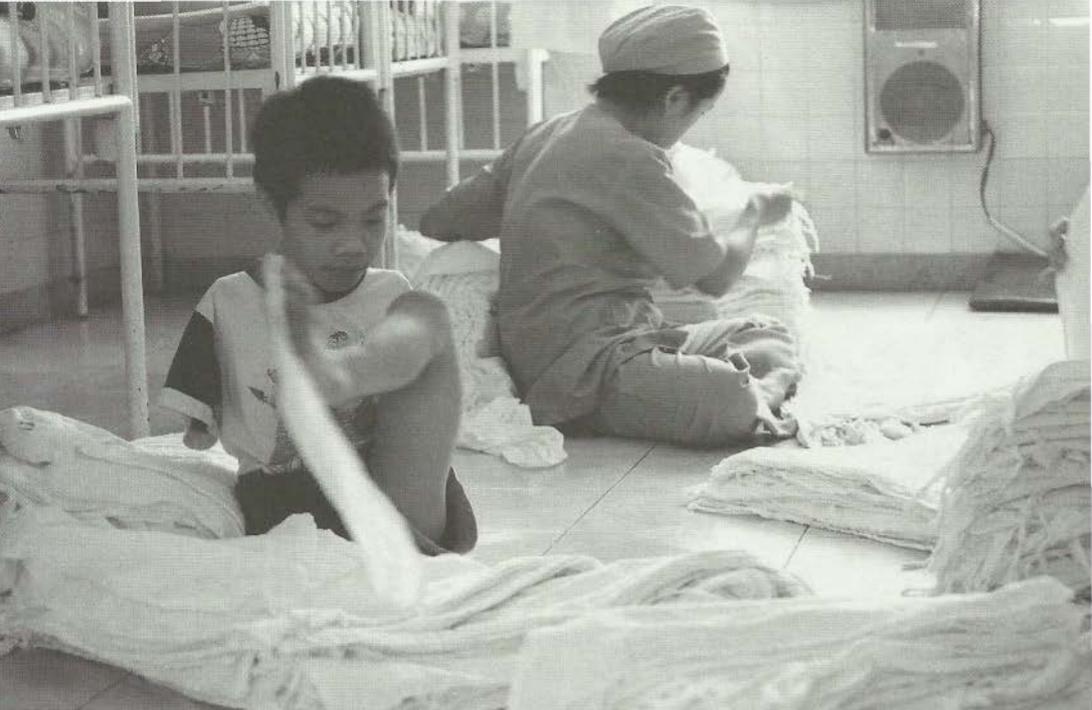
Cette découverte et ces premières expériences exigent encore que la science établisse les mécanismes des effets du resvératrol. Cependant, cette approche rappelle celle de l'Institut de Radioprotection de Belrad créée par le Pr Vassili Nesterenko – ex-directeur de l'Institut de l'énergie nucléaire de l'Académie des sciences de Biélorussie – qui s'occupait des enfants de Tchernobyl ayant une charge radioactive importante dans leur organisme à cause de l'ingestion de Césium 137 et de métaux lourds contaminants. Le seul moyen connu est une cure de pectine de pomme permettant, en trois semaines, une élimination de 30 à 70 % du radionucléide.



Le docteur Fran Duc Cuong soigne les enfants handicapés en présence de leur famille, à l'hôpital de Binh Duong, un centre de réhabilitation pour les victimes de l'Agent Orange.



Le Dao Xuan Gian, une petite fille de 9 ans souffrant d'un double handicap physique et mental fait de la rééducation physique. Elle est prise en charge par l'association Thien Phuoc, située dans la banlieue d'Hô-Chi-Minh-Ville. © 2004, Alexis Duclos.



Tran Bin Minh, 10 ans, né sans bras, aide à plier les draps à l'hôpital Tu Du.  
© 2004, Alexis Duclos.

## TRANCHE DE VIE

Poursuivie par les autres enfants du village, Yen\* courait le long de la berge. Aérienne parmi les odeurs mêlées, elle enjambait les bouses des buffles en riant. Encore quelques foulées, un dernier appui sur la petite avancée de terre rouge et hop, elle plongeait comme une carpe dorée dans l'anse calme des eaux ocre du Mékong. Plouf, plouf, plouf, tout le monde suivait avec hardiesse. Puis les petites têtes remontaient à la surface tiède. Elles s'ébrouaient en piaillant, s'aspergeaient. Yen se voyait la plus gracieuse à l'instant où son rêve prit fin...

Après ces quelques secondes oniriques, son esprit retrouve la prison de son corps lourd et tordu comme la pierre et le fer. Maintenant, oppressée de regrets, elle perçoit de son lit les cris bien réels des enfants montant de la rivière. Alors, ce que sa vie rêvée aurait dû être retourne lentement à la réalité, à cette pesanteur douloureuse sous son ciel de tôle ondulée. Les repères de son monde étroit sont là, inchangés sous la gouttière de pluie chaude qui perle du toit. Et sa mère répète : « C'est quand ça vient de l'ouest. »

---

\* Prénom vietnamien signifiant Hirondelle.



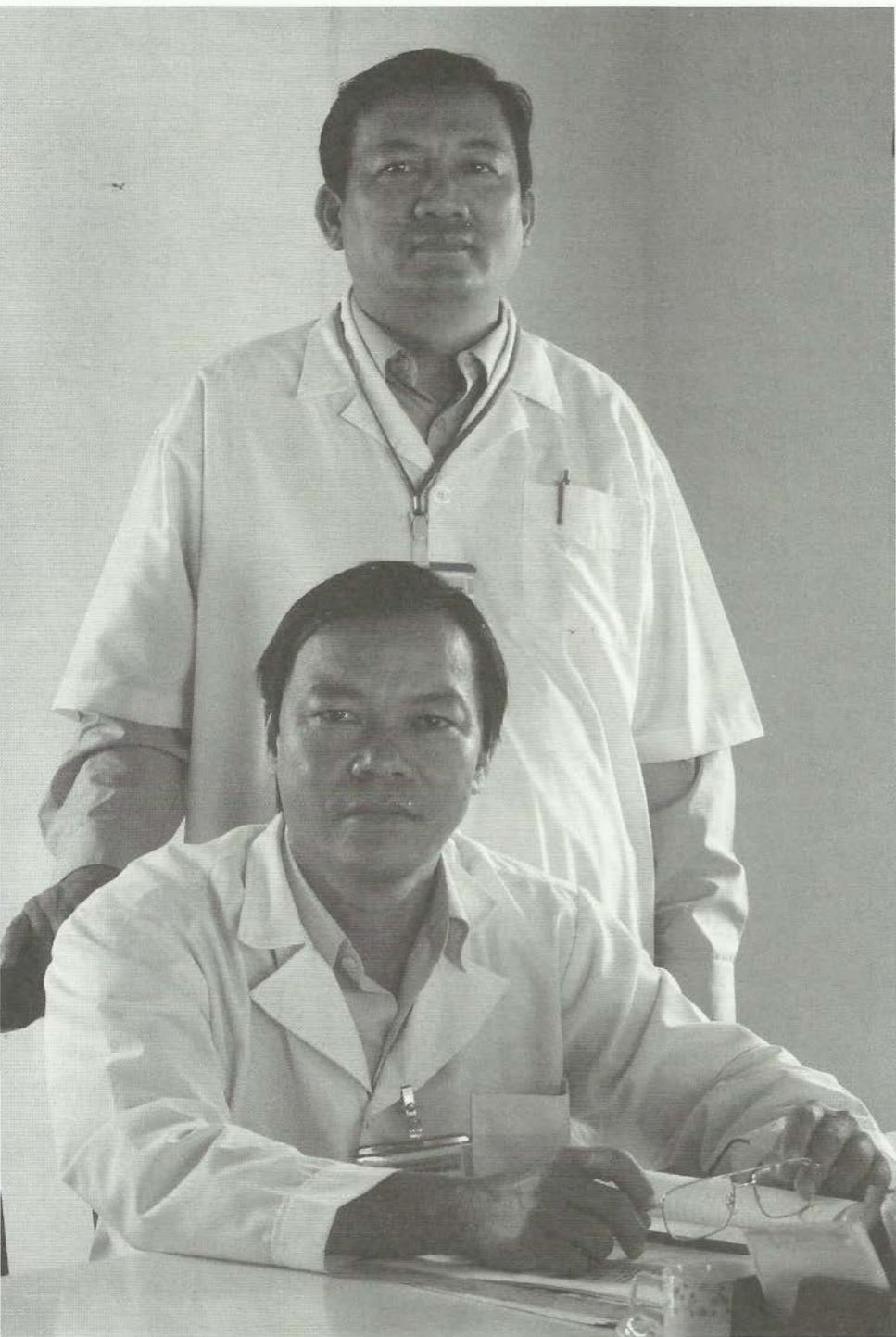
Association Thien Phuoc, près d'Hô-Chi-Minh-Ville.

Les enfants victimes de l'Agent Orange nécessitent des soins, une attention et une surveillance de tous les instants. © 2004, Alexis Duclos.

**Page suivante :**

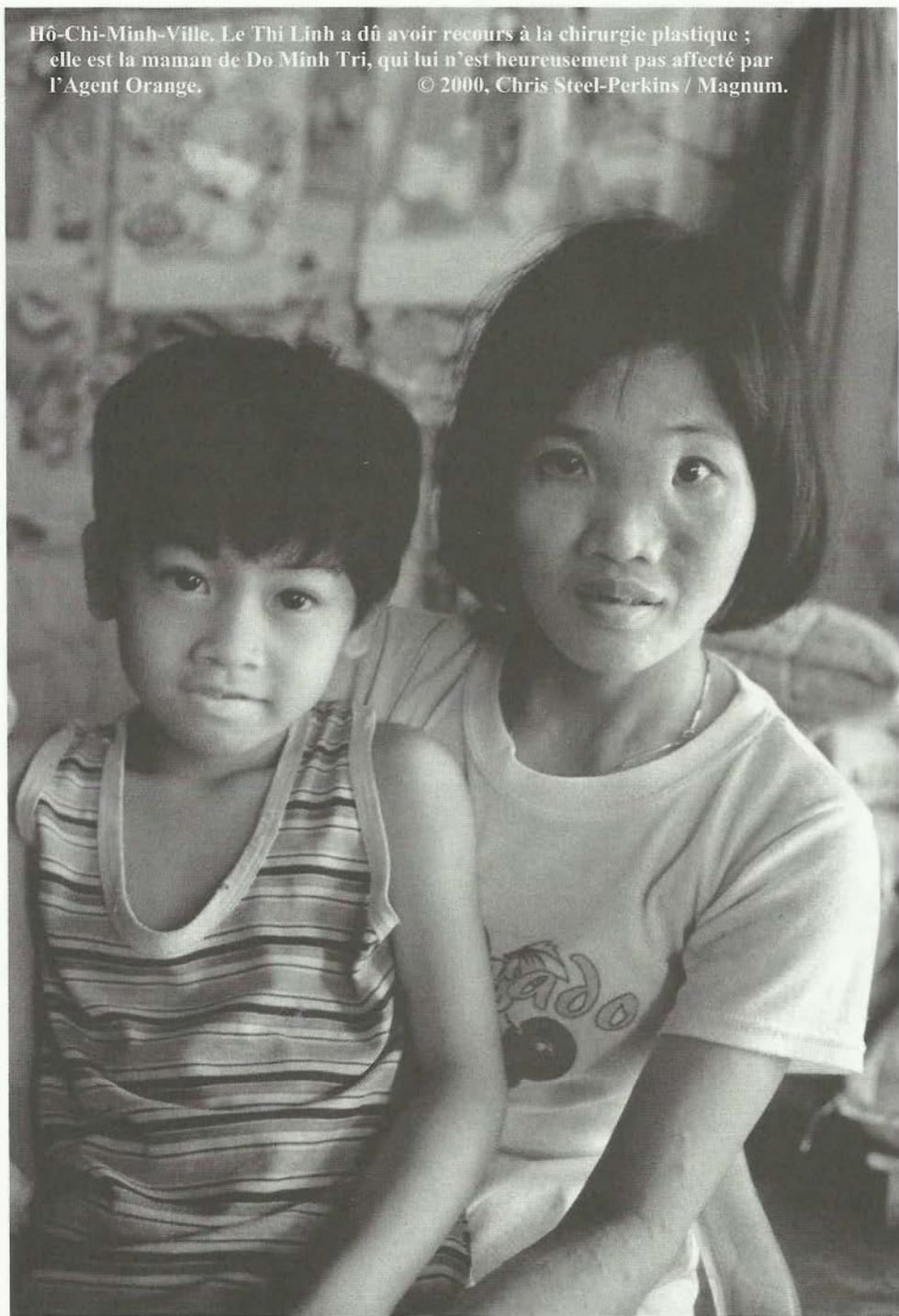
Le Dr Ngo Minh Xuan (assis)  
est responsable du département de néonatalogie  
de la maternité Tu Du (une des plus importantes du monde  
avec 50 000 naissances par an) à Hô-Chi-Minh-Ville.

© 2004, Alexis Duclos.



Hô-Chi-Minh-Ville, Le Thi Linh a dû avoir recours à la chirurgie plastique ; elle est la maman de Do Minh Tri, qui lui n'est heureusement pas affecté par l'Agent Orange.

© 2000, Chris Steel-Perkins / Magnum.



## Conclusion

La conclusion de ce livre offre un fascinant contraste avec son introduction : le Viêt Nam est aujourd'hui un pays souverain. Du point de vue de l'armement, la guerre du Viêt Nam (et plus largement cette seconde guerre d'Indochine pendant laquelle le tonnage des bombes utilisées fut six fois celui de la seconde guerre mondiale) reste la confrontation majeure de l'Histoire de l'humanité. Or, pour les différentes raisons évoquées dans cet ouvrage (guerres secrètes et illégales au Laos et au Cambodge), elle n'est jamais présentée, et donc encore moins reconnue, comme telle. L'Agent Orange ne fut par ailleurs qu'une des nombreuses armes utilisées lors de cette gigantesque entreprise de destruction. Dans ces conditions, comment le crime de l'Agent Orange pourrait-il être notoire ? Outre les obstructions financières, sa vulgarisation n'est pas aisée. Aussi demeure-t-il un sujet d'initiés, obscur et mal identifié du grand public. D'où la nécessité de replacer l'utilisation de cette arme chimique dans l'Histoire afin de favoriser sa compréhension, en évitant d'utiliser le langage des spécialistes. En effet, il semble que seule la conscience et la colère d'une opinion publique internationale bien informée puisse, par la pression qu'elle exercerait, porter secours aux victimes de l'Agent Orange.

### POURQUOI CELA EST-IL SI IMPORTANT ?

Il est essentiel que chacun s'intéresse dès maintenant à ce drame et le fasse connaître à ses proches. Cette tragédie ne relève pas du passé et d'un nécessaire devoir de mémoire : il s'agit d'un homicide de masse qui se perpétue au moment où vous lisez ces lignes. Les souffrances des victimes sont quotidiennes, et d'actualité de jour comme de nuit. Prendre conscience de la catastrophe générée par l'Agent Orange est la première étape, nécessaire pour prévenir et éviter d'autres désastres du même type (écologiques, environnementaux et sanitaires), voire pire. À l'heure où l'Uranium

Appauvri occasionne des dommages peut-être plus vastes encore, rappelons-nous que ces « herbicides » participaient du progrès et de la sacrosainte croissance économique, comme c'est le cas aujourd'hui de la génétique et des nanotechnologies que ne manquent pas de s'approprier le complexe militaro-industriel et ses puissants groupes d'influence. Laisser faire et accepter l'impunité des fabricants et des utilisateurs de ce poison, c'est ouvrir en grand la porte aux futurs massacres, civils et militaires, de ce jeune siècle.

L'application des sciences et des technologies au service exclusif de l'économie productiviste a mis notre planète en péril. Il est presque impossible de croire qu'elles nous apporteront des solutions. Lorsque ce type d'économie débridée s'empare de l'écologie, (comme elle essaie de le faire aujourd'hui alors qu'elle l'a toujours bafouée), toute solution provenant de cette économie de prédation ne peut avoir d'autre but que celui de servir ses intérêts : créant ainsi un mouvement circulaire qui ne peut qu'aggraver la situation environnementale et accélérer sa détérioration (la création d'une « bourse carbone » en est une preuve). Dans pareil contexte, comment croire que des recherches et des applications onéreuses auraient pour but de porter secours aux insolvables victimes de l'Agent Orange ?

L'année 2011 marquera le 50<sup>e</sup> anniversaire du commencement des épandages d'agents chimiques par les États-Unis contre les ressources du Viêt Nam et son peuple, sa biologie et son environnement. Ces attaques préméditées constituent le premier écocide de l'histoire des hommes. Les survivants développent quasiment tous les types de cancers et bien d'autres maladies encore, parmi lesquelles des perturbations des systèmes immunitaire et nerveux cérébral, et des dysfonctionnements de la procréation représentent une atteinte effroyable à la population dans son ensemble. Force est de constater qu'il ne s'agit pas d'une cause humanitaire, mais politique ayant pour aïeule la colonisation et comme descendance la guerre, puis le déni international. Le problème de l'Agent Orange ne requiert aucun positionnement idéologique particulier, et de ce fait il ne peut être neutre, ni neutralisé. Il doit s'appréhender à l'échelle humaine, victime par victime. Chaque personne sur Terre doit connaître l'existence de ces innocents sacrifiés et les regarder, car ce qu'ils vivent nous concerne tous.

Une étude pilote du Centre de recherche sur le Genre, la Famille et l'Environnement en Développement (CGFED), dont le but était d'éclairer l'impact de la guerre chimique sur les familles, fut réalisée en 2000 : elle portait sur 30 Vietnamiennes qui furent exposées, elles ou/et leurs maris, à l'Agent Orange. Auparavant, les informations sur l'historique de leur contamination avaient été recueillies avec précision. Ces femmes connurent de nombreuses fausses couches et naissances prématurées. Presque 67 % des enfants nés présentaient des malformations congénitales ou développèrent des handicaps durant les 5 premières années de leur vie, aggravant la pauvreté de leur famille, et y ajoutant culpabilité et sentiment d'infériorité. En 2005, une autre étude menée par le même organisme, sous forme d'enquête auprès de 200 cas, dans un échantillon plus large de la population, donna lieu au livre *Histoires de victimes de l'Agent Orange au Viêt Nam* (voir la bibliographie en fin d'ouvrage).

Bien sûr, quelques informations sur l'Agent Orange paraissent ici et là, dispersées et n'éveillant que très peu d'intérêt puisque, dans la mémoire collective de la communauté internationale occidentale, le Viêt Nam est synonyme d'ennemi des États-Unis, ou de dernière dictature communiste. Cela amène à reconnaître humblement que les associations militantes ne sont pas parvenues à alerter l'opinion publique internationale. Fin 2008, des cochons contaminés à la dioxine en Irlande firent l'actualité. Sur les écrans, dans les radios, à la une des journaux, les malheureux porcelets étalaient leur hure étonnée, monopolisant l'espace d'un instant toute l'information institutionnelle. Ce fut une belle campagne médiatique, non par compassion pour ces infortunés mammifères, mais par crainte de nous empoisonner en les mangeant. Preuve était faite, s'il était besoin, que les médias connaissent très bien les effets de la dioxine sur l'homme. Tandis qu'à l'autre bout du monde des millions d'hommes, de femmes, et d'enfants vietnamiens, sont déjà morts, meurent et continueront de mourir, victimes de cette même dioxine dans le plus grand silence des médias occidentaux. Le parcours juridique des victimes vietnamiennes de l'Agent Orange en terre américaine est fini, mais les victimes sont toujours là. Il est urgent de mettre en œuvre moyens et solutions pour arrêter cette hécatombe de générations sacrifiées sur l'autel des profits de criminels impunis.

## L'ÉLECTION D'OBAMA OUVRE UN ESPOIR MESURÉ

Le pays des pollueurs est lui-même contaminé. À Midland dans le Michigan, par exemple, la rivière Tittabawasee est souillée par les rejets anciens de l'usine Dow Chemical, à tel point qu'elle ne gèle plus. Sur les berges, des panneaux mettent en garde les pêcheurs : la chair du poisson y est empoisonnée par un niveau trop élevé de dioxines. Ce cours d'eau, l'un des plus pollués des États-Unis, illustre les difficultés éprouvées par le pays à régir son passé industriel. Au début du xx<sup>e</sup> siècle, Dow Chemical\* s'installa au bord de cette rivière, lieu propice pour y déverser les déchets de sa production chimique. En plusieurs endroits de la Tittabawasee, l'eau est si contaminée qu'elle prend feu... À partir de 1970 une législation fédérale renforcée en matière de protection de l'environnement est entrée en vigueur. Dow affirme avoir revu son système de traitement des polluants pour un coût de plusieurs millions de dollars, et avoir investi 312 autres millions pour nettoyer le cours d'eau. Les riverains pensent que ces mesures ne sont pas suffisantes et que la rivière n'est pas débarrassée du poison. « Il y a 30 ans que cela dure et personne n'a encore eu la volonté politique de contraindre Dow à nettoyer », explique une militante écologiste. Il faut comprendre qu'à l'instar de bien des multinationales, Dow a les moyens et la volonté de s'engager dans de très longues batailles judiciaires, aux issues toujours incertaines, plutôt que de reconnaître l'évidence et de prendre des mesures coûteuses, qui amputeraient d'autant ses profits. Ainsi, au cours des deux dernières décennies, le groupe a multiplié les procédures contestant l'ampleur du désastre et la façon de le traiter. À l'inverse, l'État du Michigan, autrefois industriel et florissant, est l'un des plus sinistrés économiquement. Pire encore : à ce rapport de forces s'ajoutent les pressions politiques ; il y a peu la responsable régionale de l'Agence de protection de l'Environnement a accusé l'administration Bush de la pousser à la démission parce qu'elle s'attaquait trop durement à Dow... Mais les choses semblent s'infléchir depuis que Barack Obama a pris ses fonctions. Son administration presse le géant de la chimie à admettre sa responsabilité et à engager un très important programme d'épuration sous le contrôle de l'EPA et d'un fonds créé à cet effet. L'accord entre Dow et les autorités fédérales ne marque certainement pas la fin de cette histoire : « Certains d'entre nous pensent que les abords de la rivière vont finir par ressembler à un terrain vague comme il y en a dans le Kansas : pas un arbre à l'horizon », confie avec pessimisme un riverain.<sup>1</sup>

En juin 2009, la Commission des Affaires étrangères du Congrès US s'est réunie. Le président du sous-comité sur l'Asie, le Pacifique et l'Environnement mondial, Eni Faleomavaega (représentant démocrate des îles Samoa à la chambre basse du Congrès et vétéran de la guerre du Viêt Nam) semble à l'écoute des victimes vietnamiennes de l'Agent Orange. Il a cité un article du *New York Times* de 1983, signé David Burnham, révélant qu'en 1965 des scientifiques de quatre compagnies chimiques fournissant l'Agent Orange au gouvernement états-unien s'étaient réunis – anxieux de l'extrême dangerosité de la dioxine – au siège de Dow Chemical. Mais, craignant une enquête du Congrès, les compagnies chimiques avaient préféré garder le silence plutôt que de dévoiler la vérité, ce qui aurait pu compromettre leurs gigantesques bénéfices.

Le 16 juillet 2009, Scot Marciel, transfuge de l'administration Bush, a adapté son discours depuis l'élection du nouveau Président. Un an plus tôt, il avait déclaré : « Les États-Unis n'acceptent pas d'être tenus pour responsable de dommages prétendument liés à l'Agent orange », écartant toute implication de son pays, et allant même jusqu'à nier un quelconque lien de cause à effet. Aujourd'hui, ses propos sont plus conciliants : « Nous devons travailler pour résoudre les problèmes de l'Agent Orange [au Viêt Nam] ». Et Faleomavaega de renchérir : « Le gouvernement états-unien a le devoir moral de fournir un financement plus important pour les victimes de l'Agent Orange au Viêt Nam, ainsi que d'étendre les prestations en cours pour les anciens combattants américains et leurs familles. » Obama a annoncé un montant de 6 millions de dollars, le double d'une première somme allouée par le Congrès sous l'administration précédente, à des programmes sanitaires et de réduction des effets de la dioxine, notamment à la décontamination du sol de l'ancienne base américaine de Da Nang\*\* où les taux de dioxine sont 300 à 400 fois plus élevés que les normes internationales acceptées. Selon des bruits de couloirs au Capitole, le Congrès devrait annoncer une rallonge de

---

\* Pour plus d'information, le lecteur se reportera au film documentaire de Stephan Meador, *The Long Shadow*. Il est visible sur l'Internet à cette adresse :  
- <http://www.trwnews.net/LSplay.htm>

\*\* NdE : Est-ce un hasard que Da Nang soit le seul port de haute mer du pays ? Cette décision pourrait-elle être motivée par le fait que les États-Unis cherchent un allié dans la région pour contrebalancer une Chine toujours plus puissante ? L'avenir nous dira si ce port accueillera bientôt une base militaire américaine en remplacement de celles dont la fermeture est prévue ou déjà effective au Japon et aux Philippines...

3 millions de dollars. Ce fonds sera principalement consacré à l'assainissement des « points chauds » que sont, entre autres, les anciennes bases de Da Nang, Bien Hoa, et Phu Cat, tandis que des études commandées par la fondation Ford\* et le gouvernement vietnamien estiment qu'au minimum 60 millions de dollars sont nécessaires pour ces trois endroits seulement. Sommes-nous au début d'un processus positif, quoique tardif, ou bien s'agit-il simplement d'une aumône pour se donner meilleure conscience ?

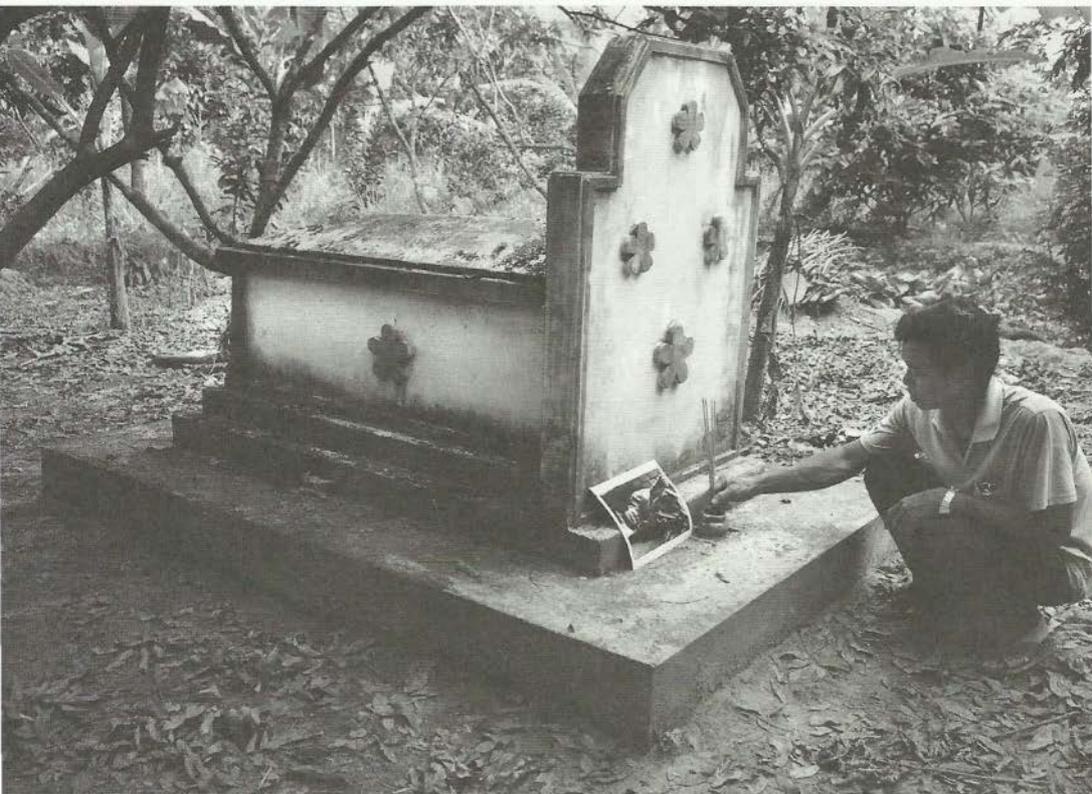
Saint-Jean-Lespinasse,  
Mars 2010.

*« Depuis la fin de la guerre,  
nous n'avons pas connu une seule journée de paix :  
notre fille pleure jour et nuit depuis 35 ans. »*

Ces propos ne relèvent malheureusement pas du domaine du passé et ils nous poursuivront encore longtemps.

---

\* Fondation caritative du constructeur automobile états-unien, qui par ailleurs s'est retiré du Viêt Nam suite à la crise économique.



Village de Phu Tuc, province de Ben Tré, Viêt Nam.

Ly Thi Ngoc Chau souffrait d'une IMC (infirmité motrice cérébrale) et d'hypotonie. Dans quelques jours, ce sera l'anniversaire de sa mort. Son père se recueille sur sa tombe et lui dépose une offrande. Il lui offre également l'image prise il y a 6 ans, lorsque je les avais rencontrés pour la première fois. Elle était la deuxième née dans une fratrie de 8 et la seule à avoir été affectée par la dioxine.

© 2006, Olivier Papegnies.

## Postface

### L'UTILISATION D'AGENTS CHIMIQUES EN IRAK (CONTRE LA GUÉRILLA)

Immédiatement après l'invasion du Koweït par l'Irak en août 1990, le Conseil de sécurité de l'ONU imposait des sanctions économiques contre ce dernier. L'embargo fut renforcé à la suite de la deuxième guerre du Golfe,\* en 1991 ; il fut maintenu pendant 12 ans, jusqu'en 2003, bien que le programme « pétrole contre nourriture » accepté par Saddam Hussein en 1996 permit au pouvoir en place à Bagdad de vendre une partie de sa production d'or noir pour acquérir des produits de première nécessité. Selon les estimations de l'UNICEF, un demi-million d'enfants irakiens de moins de 5 ans sont morts à cause de ce blocus, tandis que les rapports les plus pessimistes évaluent à 1,5 million, le nombre total des morts (par sous-alimentation, maladies et conditions sanitaires catastrophiques) dans la population civile. En 2003, suite à une campagne médiatique mensongère, les États-Unis envahirent de nouveau l'Irak, qui connut sa troisième guerre en 25 ans.

Après la guerre du Golfe de 1991, les palmiers dattiers du sud du pays tombèrent malades. Les agriculteurs crurent à la maladie du « Palmier fou » et arrachèrent puis brûlèrent les arbres atteints, ainsi que ceux des alentours, pour éviter toute contamination. Mais les palmiers continuèrent à pourrir sur pied sur des étendues considérables sans commune mesure avec les maladies rencontrées jusqu'ici. Le *New York Times* du 13 janvier 2003 (juste avant l'invasion illégale de l'Irak par les États-Unis), publia un article dans lequel on apprenait que des scientifiques irakiens avaient identifié une

---

\* La première guerre du Golfe est celle qui opposa l'Irak à l'Iran entre 1980 et 1988.

moisissure (le fusarium) comme la cause de la maladie. Le directeur du centre d'étude du palmier à l'université de Bassorah indiquait quant à lui que cette affection n'était pas connue avant la guerre. Toutefois, un agronome de la FAO (Food and Agriculture Organization – Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) expertisa les tissus des palmiers ; il en déduisit « un arrêt de la photosynthèse et du processus de transformation des acides aminés », concluant à un empoisonnement par pulvérisation aérienne de défoliant. Un champ de tournesol pareillement touché renforça ses conclusions, avant qu'il n'apprenne des paysans eux-mêmes que des avions avaient épandu des substances sur leurs plantations... 80 % des 16 millions de palmiers dattiers autour de Bassorah furent ainsi détruits. Ces plantations nourrissaient les habitants de la région (et au-delà) depuis des millénaires. Les dattes, offrant le double avantage d'une longue conservation et de qualités nutritives exceptionnelles, étaient une source alimentaire d'une extrême importance pour la population, surtout pendant l'embargo, sans compter que l'arbre lui-même fournissait des matériaux indispensables à la construction et à l'artisanat. D'un point de vue écologique, non seulement les plantations régulaient la composition des sols arides et salinisés, mais elles limitaient l'évaporation de l'irrigation, permettant aussi de développer sous leur ombre de multiples cultures complémentaires. Supprimer le couvert végétal pouvant abriter des résistants et affamer les populations restent bel et bien une des stratégies de guerre actuelles.\* Les journalistes n'étant pas les bienvenus, nous devons attendre pour savoir ce que sont devenus les palmiers dattiers d'Irak.

### LES ÉPANDAGES D'HERBICIDES EN COLOMBIE (LA « GUERRE CONTRE LA DROGUE »)

Utilisée depuis 5 000 ans par les habitants des pays andins qui connaissaient ses multiples propriétés pharmacologiques, et l'employaient aussi lors de cérémonies religieuses, la feuille de coca devint récemment la matière première de fabuleux profits, les narcotrafiquants en extrayant le principe

---

\* Le 12 octobre 2003, le journaliste Patrick Cockburn révéla dans *The Independent on Sunday* qu'au centre de l'Irak, les troupes états-uniennes arrachaient au bulldozer les palmiers dattiers et autres arbres fruitiers en guise de « punition collective » devant le refus des paysans de dénoncer les résistants. Des enfants se couchèrent devant les bulldozers sans parvenir à empêcher le crime de ceux qui sont partout chez eux... La même chose se produit avec les oliviers et les vergers de Palestine par les troupes israéliennes.

actif : la cocaïne. De ce fait, la coca s'avère tout à la fois une source de revenus pour les autochtones, de profits vertigineux pour les mafias et cartels, et une convoitise permanente pour les pouvoirs. Sa consommation, provoquant une dépendance toxicomaniaque et quantité de problèmes sociaux, est frappée d'une interdiction totale. La prohibition rend le commerce plus lucratif, et attente aux ressources comme aux traditions des pays producteurs, si bien qu'elle y précipite des mouvements sociaux, voire révolutionnaires, qui à leur tour usent de cette manne financière pour subsister et financer la lutte armée. Une conversion économique qui permettrait l'abandon de la culture intensive de la coca et une utilisation locale restreinte semble inatteignable pour plusieurs raisons, notamment l'addiction à l'argent facile et, à l'autre bout de la chaîne, à cette substance.

En Colombie, l'éradication des plantations de coca, (censées financer la guérilla), décidée et mise en œuvre conjointement par les gouvernements états-unien et colombien depuis l'an 2000 relève de la manière forte. Elle se fait au moyen d'herbicides pulvérisés par avion : malgré l'effroyable bilan de la guerre chimique au Viêt Nam, les mêmes méthodes persistent donc. Des associations environnementalistes ont démontré, photos satellites à l'appui, que les « dommages collatéraux » sur les cultures vivrières atteignent 40 % des surfaces détruites en 2002. La dose du Round Up ultra renforcé (Monsanto, encore !) est de 24 litres à l'hectare, et 200 000 hectares furent détruits dans la seule année 2003. Le pic de ces pulvérisations fut atteint en décembre 2006 le long de la frontière avec l'Équateur où la production de coca financerait les FARC. En 10 jours, les avions passèrent 20 fois. Peu après ces épandages intensifs, 4 jeunes enfants équatoriens moururent. Des adultes virent leur peau se couvrir de plaies qui ne guérissaient pas, d'autres connurent des difficultés respiratoires voire des mutations génétiques. Lorsque les champs sont détruits et le bétail mort, les terres et les rivières empoisonnées, restent la famine ou l'exode.

Rafael Correa, le nouveau Président équatorien entré en fonction en janvier 2007, protesta vigoureusement auprès de la Colombie, déposant même une plainte contre ce pays à la Cour internationale de La Haye en 2008, et les vols cessèrent. Trop tard sans doute : le mal est déjà fait. En 2003, les femmes contaminées présentaient des atteintes génétiques ; des analyses de sang révélèrent un terrain favorable à l'apparition de cancers et de fausses couches. Sur 33 écoles de cet espace frontalier, 1 enfant sur 3 était dénutri. Selon les études menées en 2006 par deux organisations caritatives, 40 % des enfants souffrent d'anxiété et de dépression et 70 %

connaissent des difficultés d'apprentissage. Un tel empoisonnement en Amérique du Sud semble reproduire, certes à une moindre échelle, la terrible catastrophe sanitaire et environnementale provoquée par l'Agent Orange au Viêt Nam.

## LA GESTION FORESTIÈRE

En 1963, peu après la parution du livre *Silent Spring* (*Le Printemps silencieux*) de la biologiste Rachel Carson, le conseiller scientifique du Président Kennedy, Jerome Wiesner, déclara que les pesticides auraient des conséquences plus funestes que les retombées de bombes atomiques. Aujourd'hui, la production mondiale annuelle de produits chimiques dépasse les 400 millions de tonnes. Les pesticides, constitués essentiellement d'herbicides, de fongicides et d'insecticides, y tiennent une place majeure ; pour les 10 dernières années, ils représentent à eux seuls un marché annuel d'environ 40 milliards de dollars US. Leur appellation fait usage de termes trompeurs, (phytopharmaceutiques ou phytosanitaires, alors qu'on devrait les nommer phytotoxiques\*) servant à masquer de véritables poisons.

Dans cette profusion chimique, les herbicides sont largement utilisés en sylviculture, en premier lieu lors de la régénération des forêts d'exploitation afin de supprimer les pousses concurrentes, puis la végétation d'accompagnement. Les forêts de conservation sont aussi concernées, tout comme l'aménagement de chemins et d'aires d'agrément, ou l'éclaircissement des variétés. Le 2,4,5-T (responsable de la présence de dioxine TCDD dans l'Agent Orange) fut donc largement utilisé en « gestion durable » entre la fin de la seconde guerre mondiale et 1984. Les compagnies chimiques, anticipant l'interdiction du 2,4,5-T, mirent au point des produits de substitution, tels que l'hexazinone, le triclopyr et le glyphosate. Les États du Maine, de l'Oregon et du Vermont adoptèrent les premiers, en 1979, le glyphosate pour le traitement aérien des forêts, le Canada suivant 5 ans plus tard. Le Québec continua d'utiliser uniquement le 2,4,5-T, soulevant un débat public qui aboutit à l'abandon total de l'utilisation des 2,4-D et 2,4,5-T en gestion forestière, préférant des moyens mécanisés, qui par ailleurs créaient des

---

\* NdE : À l'image des biocarburants qu'il convient de nommer pour ce qu'ils sont, des néocarburants, parce qu'ils privent la partie la plus pauvre de l'humanité de ressources alimentaires vitales.

emplois. Cependant, l'année suivante, le glyphosate devint l'herbicide de référence pour tuer la végétation d'accompagnement des forêts de résineux au Québec, 31 000 ha étant traités de cette manière chaque année. Les problèmes sanitaires chez l'homme, et environnementaux dans les écosystèmes mirent un terme à l'utilisation de ce produit au Québec : suite à une évaluation environnementale drastique, le gouvernement prohiba tout emploi d'herbicides en milieu forestier à compter de 2001. Malheureusement, seuls le Québec, la Suisse et la Suède les ont abandonnés, tous les autres pays du monde continuent à les utiliser... Ce qui a pour effet de transformer des habitats verdoyants en lieux empoisonnés et empoisonneurs des cycles naturels.

### L'AGRICULTURE INTENSIVE

L'Italien Americo Mosca, lauréat du prix de Chimie décerné à l'occasion de l'Exposition universelle de Bruxelles en 1958, révéla dans son livre *Atoms in Agriculture*, (1974) que l'utilisation annuelle aux USA de 450 000 tonnes de produits chimiques, mutagènes et cancérigènes, au début de la décennie 1970, représentait pour les générations actuelles et futures des dommages équivalents à 72 000 bombes atomiques d'Hiroshima. Ces révélations furent aussitôt classées secrètes pour 50 ans. Dans l'agriculture intensive, non seulement l'utilisation de produits chimiques perdure, mais elle se développe, envahissant la planète. De 1994 à 2003, en Argentine, la quantité d'herbicides est passée d'un modeste million de litres par an à... 150 millions ! Il en va de même au Brésil (pour le soja) et en Inde (pour le coton).

Les industriels chimistes prétendent que les herbicides, et plus largement les pesticides, accroissent la production vivrière et permettent de nourrir une population en croissance exponentielle sans avoir à abattre de nouvelles surfaces forestières.\*\* Toutefois, l'importance de l'enjeu alimentaire vient démontrer l'urgente nécessité d'une législation globale et planétaire, qui prohiberait les pesticides et la confiscation des sols par les biocarburants, de façon à préserver l'accès à l'eau et à la nourriture pour tout individu au nom

---

\*\* NdE : Après avoir présenté les OGM comme la solution au problème de la faim dans le monde, la prochaine mission des spécialistes en communication et lobbyistes travaillant pour les industriels de la mort sera, dans une nouvelle effroyable imposture pseudo humaniste, de tenter de nous persuader qu'ils vont « sauver la planète du réchauffement climatique » !

du plus élémentaire des droits : celui à l'alimentation, et à la possibilité de se nourrir sans être empoisonné, ni empoisonner sa descendance. En effet, les microgouttelettes de pesticides pulvérisés dérivent en suspension dans l'atmosphère et le vent déplace les poussières du sol contaminé à des distances considérables. L'évaporation depuis le sol et les plantes transfère la pollution en milieu rural et urbain, les particules étant inhalées ou se déposant sur la peau qui les absorbe. Enfin, les pesticides contaminent aussi les aliments, les nappes phréatiques et l'ensemble de l'environnement. Si la terre est empoisonnée, les aliments et notre organisme le deviennent. Les interactions entre la terre, l'air et l'eau, les interrelations entre flore et faune, diffusent une écotoxicité exposant chacun à des degrés divers.

### AUTRES UTILISATIONS

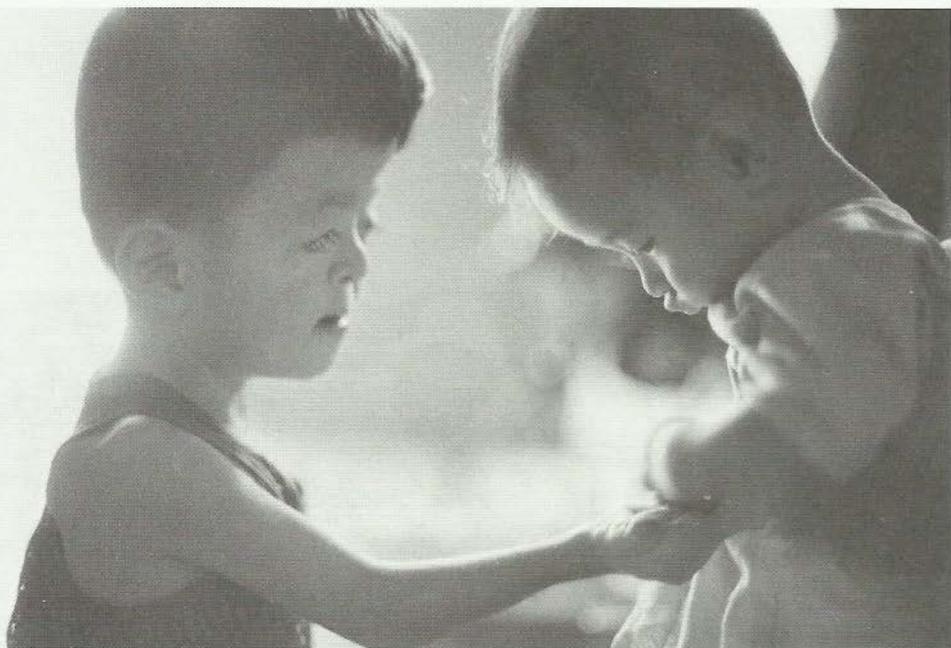
À ces usages intensifs doivent être ajoutés ceux des grandes entreprises, comme par exemple les chemins de fer, les collectivités territoriales ou les communes, grandes consommatrices d'herbicides pour « entretenir et préserver » la voirie. Mais n'oublions pas que l'usage privé de multiples pesticides est loin d'être négligeable. Tous ces composés chimiques atteignent inévitablement l'environnement. En fonction de leur durée, et que ce soit sous une forme percutanée, inhalée ou ingérée, ils finissent inéluctablement dans les organismes vivants.

Saint-Jean-Lespinasse,  
Mai 2010.

Page suivante : (bas)

Dans la seule province de Tay Ninh, l'association VAVA (d'aide aux victimes vietnamiennes de l'Agent Orange) a recensé 4 197 cas d'enfants atteints de divers problèmes liés à cet herbicide. Le village de la paix de Tay Ninh s'occupe de quelques-uns de ces cas, car il possède seulement 20 lits. La formation d'un programme de réhabilitation a été mise au point pour les parents.

© 2006, Olivier Papegnies.



Mai Thanh Thuan, 3 ans, est atteint de multiples malformations à la tête, aux mains et aux pieds ; il vit avec sa famille dans la province de Tay Ninh. Ses deux frères n'ont aucun handicap. On le voit ici partager des bonbons avec son petit frère pour qui il éprouve une grande affection : son amour fraternel est intact. © 2000, Olivier Papegnies.





Hô-Chi-Minh-Ville, Viêt Nam.

Tran Ton Trung Son, 15 ans, atteint d'une malformation aux bras, à la sortie de l'école. Son père l'a inscrit dans un établissement pilote pour les meilleurs élèves. Leur histoire commence dans la province de Quang Tri. Rejeté par les villageois à cause du handicap de leur fils, les parents partent vers Hô-Chi-Minh-Ville, où pendant 4 ans, ils dorment dans les parcs de la ville, vivant de petits boulots. Aucune école ne voulait accepter l'enfant. C'est finalement, le village de la paix de l'hôpital Tu Du qui permet sa scolarisation. Ses parents sont aujourd'hui, de gros importateurs et distributeurs de tissus venant de Corée.

© 2006, Olivier Papegnies.



Da Nang, Viêt Nam.  
Bao Tram et Quynh Tram, âgées de 14 ans, sont jumelles.  
Bao souffre d'infirmité motrice cérébrale (IMC) et sa sœur d'une déficience mentale.  
Grâce au vélo, elles peuvent s'évader quelques instants de leur quotidien.  
Selon Mme Nguyen Thi Hien, présidente de l'association VAVA,  
il y aurait à Da Nang plus de 7 000 victimes de l'Agent Orange dont 1 436 enfants.  
© 2006, Olivier Papegnies.



Hô-Chi-Minh-Ville, Viêt Nam.

Hoan Thi Tran, 13 ans, est née sans jambe. Elle a été placée au village de la paix de l'hôpital Tu Du par ses parents qui n'avaient pas les moyens financiers de s'en occuper. De retour de l'école, Hoan se détend dans sa chambre, avant de faire ses devoirs.

© 2000, Olivier Papegnies.



## ANNEXES

## COMPOSITION DES AGENTS CHIMIQUES ARC-EN-CIEL

Agent Orange : mélange liposoluble contenant une part d'esters n-butyl d'acide 2,4-dichlorophénoxyacétique (2,4-D) pour une part d'acide 2,4,5-trichlorophénoxyacétique (2,4,5-T), ce dernier étant contaminé par la 2,3,7,8-tétrachlorodibenzo-p-dioxine (TCDD). Il fut utilisé de janvier 1965 à avril 1970. L'Agent Orange II (dit Super Orange), utilisé en 1968 et 1969 est lui aussi contaminé par la dioxine TCDD.

Agent Blanc : solution aqueuse comprenant 4 parties de 2,4-D (sous forme de sels de triisopropanolamine) pour 1 partie d'acide 4-amino-3,5,6-trichloro-picolinique (picloram, également connu sous le nom de Tordon 101). Utilisé de 1966 à 1971, cet herbicide ne contient pas de dioxine mais des nitrosamines cancérigènes.

Agent Bleu : mélange aqueux constitué de 6 parts de diméthyl arsénate (cacodylate) de sodium pour 1 part d'acide diméthyl arsénique (acide cacodylique). Utilisé de 1962 à 1964. La version Agent Bleu II, utilisée de 1964 à 1971, est un herbicide ne contenant pas de dioxine, mais de l'arsenic, un poison notoire.

Agent Pourpre : solution aqueuse composée de 5 parties de n-butyl 2,4-D ; de 3 parties de n-butyl 2,4,5-T ; et de 2 parties d'iso-butyl 2,4,5-T. Utilisé de 1962 à 1965, il est fortement contaminé par la dioxine TCDD.

Agent Rose : mélange aqueux contenant 3 parts de n-butyl 2,4,5-T pour 2 parts d'iso-butyl 2,4,5-T. Utilisé de 1961 à 1965, il est fortement contaminé par la dioxine TCDD.

Agent Vert : solution aqueuse n-butyl ester 2,4,5-T. Utilisé de 1962 à 1965, il est aussi très contaminé par la dioxine TCDD.

## AUTRES AGENTS CHIMIQUES UTILISÉS PAR L'ARMÉE US DURANT LA GUERRE DU VIËT NAM

### Utilisation générale (à volonté)

#### *Insecticides :*

Le DDT, de la famille chimique des organochlorés, sa synthèse génère des impuretés dont le DDE et le DDD. Sous forme de poudre incolore, très peu hydrosoluble, il est utilisé en émulsion contre les parasites agricoles et les vecteurs de maladies. Classé T (toxique), N (dangereux pour l'environnement), sa forte rémanence et son large spectre toxique sont avérés, mais son utilisation reste cependant controversée. Les défenseurs du DDT mettent en avant les millions de victimes du paludisme dans le monde du fait de son interdiction. Banni dans un premier temps, puis réhabilité par l'OMS, le DDT est de nouveau interdit à forte dose ; (40 000 tonnes avaient été épandues aux États-Unis en 1958). Des volumes considérables ont été utilisés durant la guerre du Viêt Nam.

Le pyrèthre (de la plante), dosé à des pourcentages différents, il est conditionné en bombe aérosol pour la désinsectisation des aéronefs en conformité avec la directive de Santé publique sur la quarantaine.

Le dichlorvos, acaricide préservant les céréales, (possiblement cancérigène, interdit en France), classé T+ (très toxique), N (dangereux pour l'environnement), et particulièrement pour le milieu aquatique.

Le lindane, est une poudre pour le contrôle des poux, puces (vecteurs du typhus), et de la gale. C'est un perturbateur endocrinien, neurotoxique, cancérigène ; encore largement utilisé en agriculture, il est en voie d'interdiction totale.

#### *Répulsif :*

Le DEET ; dosé à 75 % sous forme d'aérosol, il faisait partie de la trousse de survie pour application personnelle et sur les vêtements. Neurotoxique, son dosage est limité à 30 % au Canada.

#### *Rodenticide :*

Le Ready, appât sec prêt à l'emploi : c'est un poison anticoagulant.

## Utilisation sous contrôle

*Insecticides :*

Le phosphore d'aluminium ; c'est une substance biocide se présentant sous forme solide ou liquide. Il est inflammable, très toxique avec des effets immédiats graves, et dangereux pour le milieu aquatique. Classé T+ (très toxique), F (inflammable), N (dangereux pour l'environnement).

Le Baygon, solution en bouteille pour imprégnation des tissus qui reste active par contact ou fumigation en fonction de la dose active imprégnée au mètre carré.

Le carbaryl, sous forme de poudre, ou de liquide. Classé N (dangereux pour l'environnement) et Xn (nocif). Très dangereux pour le milieu aquatique, il est sensibilisant, cancérigène, mutagène, et reprotoxique.

Le carbaryl-DDT conditionné en poudre fine pour la désinsectisation des aéronefs, ce produit chimique cumule les nocivités de ses deux composants.

Le chlordane ; concentré utilisé en émulsion, il est lipophile et persiste dans l'environnement par bioaccumulation et bioamplification dans la chaîne alimentaire. Classé nocif et dangereux pour l'environnement, il est interdit en Europe depuis 1981, et aux USA depuis 1983.

Le Diazinon, organophosphoré classé Xn (nocif) et N (dangereux pour l'environnement). Toxique, irritant, sensibilisant, narcotique, et dangereux pour le milieu aquatique, il est interdit par l'Agence de Protection de l'Environnement (EPA) états-unienne. À forte dose, il peut causer une paralysie respiratoire et la mort. Il serait encore utilisé pour la culture de certains champignons.

Le dieldrine, substance organochlorée insoluble à l'eau présentée comme un substitut au DDT, elle ne tardera pas à se révéler très toxique et dangereuse pour l'environnement, sensibilisante, mutagène, cancérigène, et reprotoxique. Son ingestion provoque convulsions, vertiges, maux de tête, nausées, vomissements, tremblements musculaires...

Le Dursban, organophosphoré tout aussi nocif que son cousin le Diazinon. Il fut utilisé sur les pelouses de golf ; aujourd'hui interdit aux États-Unis par l'EPA, il servirait encore contre les fourmis et les moustiques.

Le Malathion, organophosphoré en concentré liquide pour émulsion, de couleur jaune et dégageant une odeur d'ail, il fut homologué aux USA en 1956. Largement utilisé dans l'agriculture et les espaces de loisir, présenté comme peu toxique, il est dangereux pour le milieu aquatique et mortel pour les abeilles. À l'instar des autres pesticides, il présente les mêmes dangers pour l'homme.

Le bromure de méthyle, composé organique halogéné sous forme de gaz (famille des gaz qui détruisent la couche d'ozone). Ce biocide, classé T (toxique), N (dangereux pour l'environnement), peut provoquer des séquelles graves et durables après une exposition de courte durée ; il est sensibilisant, mutagène, cancérigène, reprotoxique, et dangereux pour le milieu aquatique. Un niveau élevé d'exposition (entre 1 600 et 60 000 ppm) peut provoquer la mort.

Le Naled, substance active organophosphorée, classée Xn (nocive), N (dangereuse pour l'environnement), toxique, irritante, narcotique, dangereuse pour le milieu aquatique : à dose infinitésimale, elle tue les poissons, daphnies, et algues. Sa « dose acceptable » pour l'homme est de 0,0026 mg/kg/j.

#### *Répulsif :*

Le benzoate de benzyle, sous forme liquide pour application sur les vêtements, est classé Xn (nocif). Il est encore utilisé pour le traitement de la gale.

#### *Rodenticides :*

Le cyanure de calcium, anoxiant (suffocant, asphyxiant) qui se fixe sur les atomes de fer de l'hémoglobine et prive les cellules d'oxygène. Puissant poison qui s'est illustré de nombreuses fois dans l'Histoire.

Le phosphore de zinc, composé inorganique qui réagit aux sucs digestifs de l'animal, créant un gaz toxique appelé phosphine. Classé T+ (très toxique), F (facilement inflammable), N (dangereux pour l'environnement), il est dangereux pour le milieu aquatique.

#### *Fongicide :*

Le pentachlorophénol ; produit chimique très toxique et dangereux pour l'environnement, ses effets percutanés et par inhalation peuvent conduire à la mort. Utilisé dans le traitement du bois et le blanchiment de la pâte à papier, sa production est réglementée de façon drastique en France, aucun produit ne pouvant en contenir plus de 0,1 %.

## Utilisation stratégique

### *Herbicides :*

Le Bromacil, famille chimique des uraciles. Substance solide, irritante et corrosive, ses effets cancérigènes chez l'animal sont confirmés ; elle est interdite en France. Toxique et dangereuse pour l'environnement, surtout en milieu aquatique, la « dose journalière acceptable » pour l'homme est fixée à 0,13 mg/kg/j.

Le Dacthal, (diméthyl tétrachlorotéré phthalate) famille chimique des phthalates. Il se présente sous forme de poudre à mélanger à de l'eau. Absorbé seulement par les racines, il empêche le développement des graines en germination par un mécanisme encore inconnu à ce jour. Il est encore largement utilisé dans le traitement des légumes et des fruits.

Le Dalapon, (acide dichloro-2,2 propanoïque). Classé Xn (nocif) et corrosif, il se présente sous différentes formes : solides (de couleur blanche), ou liquides (incolore) ; irritant pour les yeux, la peau et les voies respiratoires, il est interdit en France depuis 2002.

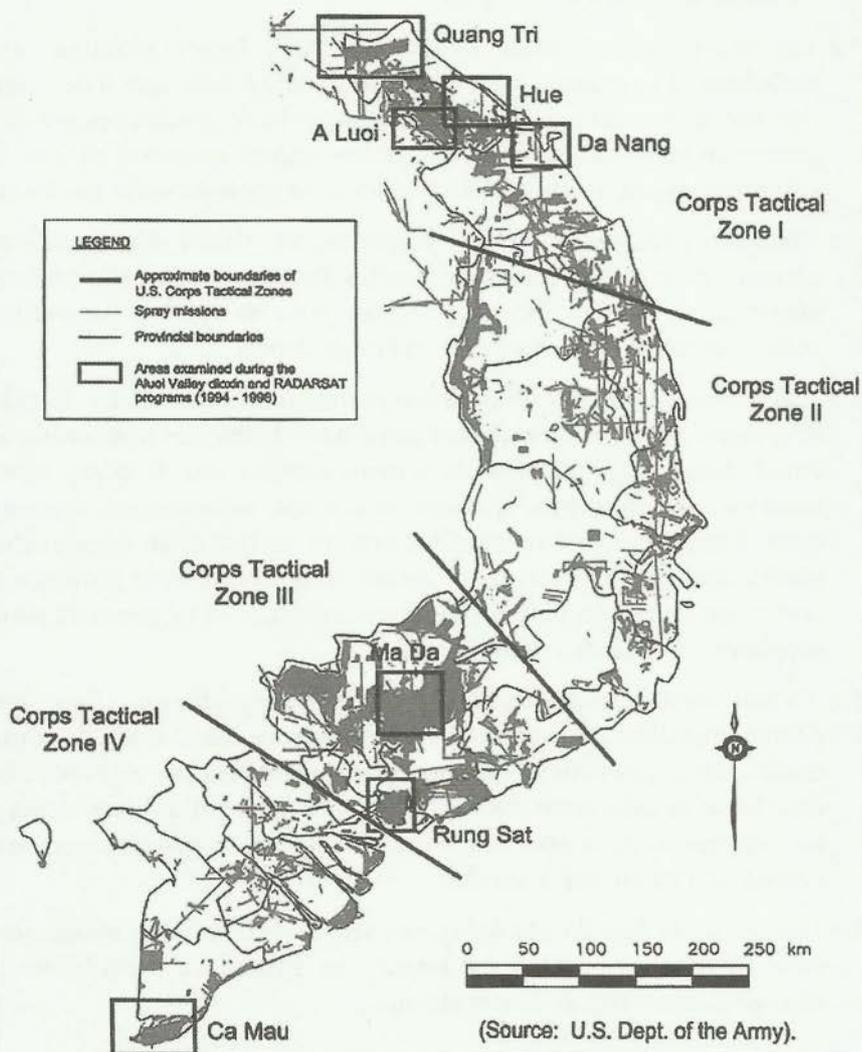
Le Dicamba, (3,6-dichloro-2-méthoxybenzoïque), dérivé de l'acide benzoïque, phytohormone faisant partie des « herbicides hormonaux ». Nocif et corrosif, il influe sur le système nerveux central, et provoque anorexie, vomissements, spasmes cardiaques, incontinence, cyanose (peau bleue). Présenté aujourd'hui comme un herbicide de nouvelle génération – car Monsanto aurait découvert la modification génétique à opérer sur les plantes pour le rendre très efficace – il est pressenti pour supplanter le Roundup (glyphosate).

Le Diquat, hydrocarbure cyclique, dérivé du pyridilium. C'est une poudre cristalline de couleur jaune vendue sous une dizaine de noms commerciaux ; sa toxicité est importante notamment par ingestion : la dose létale se situe entre 2 et 6 g. Il peut déclencher diarrhée et coma ; les organes atteints sont les reins, le foie, et le système nerveux central. Il n'existe pas d'antidote.

Le Diuron, de la famille des halogénophénylurées. Nocif et dangereux pour l'environnement, il est interdit en France car sensibilisant, mutagène, cancérigène, et reprotoxique.

Cette liste de pesticides n'est pas exhaustive, et ne comprend pas les produits chimiques contenus dans les bombes à gaz, au napalm et au phosphore.

## Aerial herbicide spray missions in southern Viet Nam, 1965 to 1971



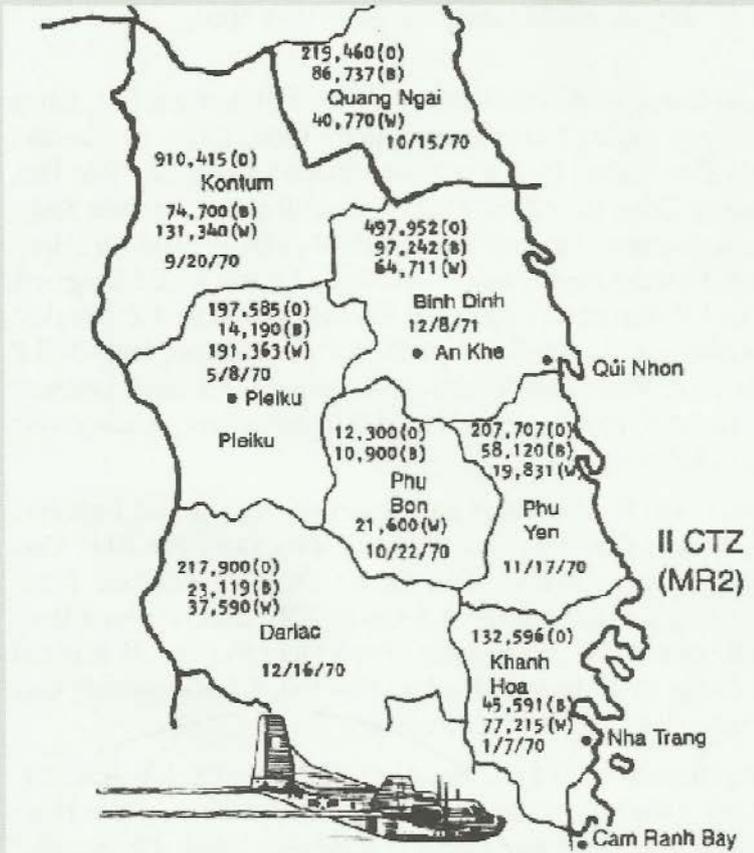
## BASES AMÉRICAINES AU SUD-VIÊT NAM

Les bases du Corps I : A Shau ; An Hoa ; Binh Hoa ; Cam Lo ; Camp Carrol ; Camp Eagle ; Camp Esso ; Camp Evans ; Camp Henderson ; Chu Lai ; Con Thien ; Da Nang, China Beach ; Dong Ha ; Duc Pho, LZ (Landing Zone, pour Zone d'atterrissage) Bronco ; Firebase Jack ; Firebase Rakkassan ; Firebase West ; Hill 63 ; Hill 69 ; Hoi An ; Hue ; Khe Sanh, Firebase Smith ; Lang Co Bridge ; LZ Baldy ; LZ Dogpatch Hill 327 ; LZ Geronimo ; LZ Jane, Firebase Barbara ; LZ Langley, Firebase Shepard ; LZ Profess, Hill 55 ; LZ Rockcrusher, Hill 85 ; LZ Rockpile ; LZ Ross ; LZ Sandra ; LZ Snapper, Firebase Leather ; Marble, Hill 59 ; Phu Bai ; Luc Phu, LZ Tommahawk ; Quang Nai ; Quang Tri, LZ Nancy.

Les bases du Corps II : An Khe, Camp Radcliff ; An Lao, LZ Lamarie ; Ban Me Thuot ; Ben Het ; Bon Song, LZ Two Bits ; Bre Nhi ; Cam Ranh Bay ; Camp Granite ; Che Oreo ; Da Lat ; Firebase Pony ; Kontum ; Dog LZ, LZ anglais ; LZ Oasis ; LZ Putter, Firebase Bird ; LZ Uplift ; Nha Trang ; Phan Rang ; Phan Tiet ; Plei Ho, SF (Special Forces) Camp ; Plei Jerang ; Pleiku ; Puh Cat, LZ Hammond ; Quy Nhon ; Song Cau ; Tuy An ; et Tuy Hoa.

Les bases du Corps III : An Loc ; Ben Cat ; Ben Hoa ; Cholon ; Cu Chi ; Dau Tieng (Michelin) ; Dien-Duc, Firebase Elaine ; Duc Hoa ; Firebase Di An ; Firebase Frenzel ; Firebase Jewel, LZ Snuffy ; Firebase Mace ; Katum ; Lai Khe ; Loc Ninh ; Long Binh, Firebase Concord ; LZ Fish Nook ; LZ Schofield ; Nha Be (Navy Base) ; Nui Ba Den, Firebase Carolin ; Phouc Vinh ; Phu Chong ; Phu Loi ; Qua Viet ; Quang Loi ; Saigon ; Song Be ; Tan Son Nhut ; Tay Ninh ; Trang Bang ; Vo Dat, Firebase Nancy ; Vung Tau ; et Xuan Loc.

Les bases du Corps IV : Ben Luc ; Ben Tre ; Can Tho ; Cao Lanh ; Dong Tam ; Firebase Grand Canyon ; Firebase Moore ; Ham Long ; Moc Hoa ; My Tho ; Nam Can ; Phnom ; Phu Quoc ; Rach Gia ; Seafloat ; Soc Trang ; Tran An ; Tieu Con ; Tra Vinh ; Vinh Loi ; et Vinh Long.



Carte provenant des archives de l'armée américaine.

Elle révèle le nombre de milliers de gallons (1 gallon US = 3,785 litres) concernant trois agents chimiques déversés sur 8 provinces de la Zone militaire II situées dans la partie méridionale du centre du Viêt Nam. B pour Agent Blue (Agent Bleu) ; W pour Agent White (Agent Blanc) ; O pour Agent Orange ; ce qui ne veut pas dire qu'ils furent les seuls épandus sur ces zones. On voit ici que les zones d'épandage ne se situaient pas seulement sur les bordures de la piste Hô Chi Minh comme il est d'usage de le présenter dans les médias qui daignent en parler de temps à autre. Elles allaient de la frontière montagneuse de la chaîne Truong Son (appelée Cordillère annamitique au temps de la colonisation française) à l'Ouest, jusqu'à la mer de Chine méridionale ; c'est-à-dire sur toute la largeur du pays.

NOUVEAU CALCUL DU VOLUME ÉPANDU,  
PROPOSÉ PAR L'AUTEUR,  
À PARTIR DU « RAPPORT STELLMAN »,  
(TOUS HERBICIDES CONFONDUS)

- 368 556 hectares dont la surface a subi 1 seul épandage,  
soit 368 556 hectares traités.
- 369 844 hectares ayant subi 2 épandages,  
soit un équivalent/hectares de 739 688 traités.
- 361 862 hectares ayant subi 3 épandages,  
soit un équivalent/hectares de 1 085 586 traités.
- 341 037 hectares ayant subi 4 épandages,  
soit un équivalent/hectares de 1 364 148 traités.
- 272 709 hectares ayant subi 5 épandages,  
soit un équivalent/hectares de 1 363 545 traités.
- 216 724 hectares ayant subi 6 épandages,  
soit un équivalent/hectares de 1 300 344 traités.
- 153 391 hectares don ayant subi 7 épandages :  
soit un équivalent/hectares de 1 073 737 traités.
- 138 610 hectares ayant subi 8 épandages,  
soit un équivalent/hectares de 1 108 880 traités.
- 115 103 hectares ayant subi 9 épandages,  
soit un équivalent/hectares de 1 035 927 traités.
- 293 461 hectares ayant subi 10 épandages et plus,  
soit un équivalent/ha de 2 934 610 au minimum.

Le total de ce cumul donne 12 375 021 équivalent/hectares traités.

À raison d'une dose prescrite de 28 litres/hectare, c'est au total 346,5 millions de litres d'agents chimiques qui auraient donc potentiellement été déversés sur le Viêt Nam.

TABLEAU DES PRINCIPALES ESSENCES MENACÉES D'EXTINCTION  
AU VIËT NAM

Ainsi que leurs niveaux de mise en danger ; les degrés de dangerosité sont les critères (simplifiés) de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN, 1994) :

DCE = Danger Critique d'Extinction

EDE = En Danger d'Extinction

VU = Vulnérable

DC = Dépend de la Conservation

FR = Faible Risque

Espèce	Famille	Degré de danger
<i>Cephalotaxus hainanensis</i>	<i>Cephalotaxaceae</i>	EDE
<i>Calocedrus macrolepis</i>	<i>Cupressaceae</i>	EDE
<i>Cupressus torulosa</i>	<i>Cupressaceae</i>	DCE
<i>Fokienia hodginsii</i>	<i>Cupressaceae</i>	VU
<i>Keteleeria evelyniana</i>	<i>Pinaceae</i>	VU
<i>Pinus dalatensis</i>	<i>Pinaceae</i>	FR
<i>Pinus krempfii</i>	<i>Pinaceae</i>	VU
<i>Pinus kwangtungensis</i>	<i>Pinaceae</i>	EDE
<i>Dacrydium pierrei</i>	<i>Podocarpaceae</i>	VU
<i>Podocarpus fleuryi</i>	<i>Podocarpaceae</i>	EDE
<i>Podocarpus imbricatus</i>	<i>Podocarpaceae</i>	VU
<i>Podocarpus neriifolius</i>	<i>Podocarpaceae</i>	VU
<i>Podocarpus pilgeri</i>	<i>Podocarpaceae</i>	VU
<i>Podocarpus wallichianus</i>	<i>Podocarpaceae</i>	VU
<i>Taxus chinensis</i>	<i>Taxaceae</i>	DCE
<i>Taxus wallichiana</i>	<i>Taxaceae</i>	DCE
<i>Glyptostrobus pensilis</i>	<i>Taxodiaceae</i>	DCE
<i>Melanorrhoea usitata</i>	<i>Anacardiaceae</i>	EDE
<i>Melanorrhoea laccifera</i>	<i>Anacardiaceae</i>	EDE
<i>Markhamia stipulata</i>	<i>Bignoniaceae</i>	VU
<i>Anisoptera costata</i>	<i>Diptérocarpacées</i>	FR
<i>Dipterocarpus alatus</i>	<i>Diptérocarpacées</i>	VU
<i>Dipterocarpus chartaceus</i>	<i>Diptérocarpacées</i>	FR
<i>Dipterocarpus dyeri</i>	<i>Diptérocarpacées</i>	VU

Espèce	Famille	Degré de danger
<i>Dipterocarpus grandiflorus</i>	Diptérocarpacées	VU
<i>Dipterocarpus tonkinensis</i>	Diptérocarpacées	FR
<i>Hopea cordata</i>	Diptérocarpacées	DCE
<i>Hopea helferi</i>	Diptérocarpacées	EDE
<i>Hopea odorata</i>	Diptérocarpacées	VU
<i>Parashorea chinensis</i>	Diptérocarpacées	VU
<i>Parashorea stellata</i>	Diptérocarpacées	FR
<i>Shorea falcata</i>	Diptérocarpacées	DCE
<i>Shorea roxburghii</i>	Diptérocarpacées	FR
<i>Diospyros mun</i>	Ebenaceae	DCE
<i>Endospermum chinense</i>	Euphorbiaceae	VU
<i>Annamocarya sinensis</i>	Juglandaceae	DCE
<i>Carya tonkinensis</i>	Juglandaceae	DCE
<i>Cinnamomum balansae</i>	Lauraceae	DCE
<i>Cinnamomum panthenoxylon</i>	Lauraceae	DCE
<i>Azelia xylocarpa</i>	Leguminosae	FR
<i>Caesalpinia sappan</i>	Leguminosae	DCE
<i>Dalbergia annamensis</i>	Leguminosae	FR
<i>Dalbergia bariensis</i>	Leguminosae	FR
<i>Dalbergia cochinchinensis</i>	Leguminosae	VU
<i>Dalbergia mammosa</i>	Leguminosae	FR
<i>Dalbergia tonkinensis</i>	Leguminosae	VU
<i>Dialium cochinchinensis</i>	Leguminosae	VU
<i>Erythrophloeum fordii</i>	Leguminosae	FR
<i>Ormosia balansae</i>	Leguminosae	VU
<i>Pterocarpus macrocarpus</i>	Leguminosae	VU
<i>Sindora siamensis</i>	Leguminosae	FR
<i>Xylia xylocarpa</i>	Leguminosae	VU
<i>Fagraea fragrans</i>	Loganiaceae	EDE
<i>Manglietia fordiana</i>	Magnoliaceae	DCE
<i>Chukrasia tabularis</i>	Meliaceae	DCE
<i>Rhodoleia championii</i>	Rhodoleiaceae	VU
<i>Madhuca pasquieri</i>	Sapotaceae	VU
<i>Aquilaria crassna</i>	Thymeleaceae	DCE
<i>Wikstroemia balansae</i>	Thymeleaceae	VU
<i>Burretiodendron tonkinense</i>	Tiliaceae	FR

ESSENCES PRIMAIRES QUI CONSTITUAIENT LA FORÊT DE MANGROVE  
DE CA MAU

Arbres : *Avicennia alba*, *Avicennia officinalis*, *Bruguiera gymnorrhiza*, *Bruguiera parviflora*, *Bruguiera sexangula*, *Bruguiera kandelia candel*, *Bruguiera cylindrica*, *Ceriops tagal*, *Ceriops decandra*, *Excoecaria agollocha*, *Lumnitzera littorea*, *Rhizophora apiculata*, *Rhizophora mucronata*, *Sonneratia caseolaris* (pommier de mangrove, grosse fleur étonnante, fruit comestible et médicinal), *Xylocarpus granatum*.

Palmiers : *Phoenix paludosa*, *Nypa fruticans*.

Arbrisseau : *Acanthus ebracteus*.

Fougère : *Acrostichum aureum*.

NOMS DES ETHNIES VIVANT AU VIÊT NAM,  
PAR IMPORTANCE DÉMOGRAPHIQUE DÉCROISSANTE

Kinh (Viêt) ; Tay ; Thai ; Hoa ; Kho Me ; Muong ; Nung ; Khmer ; Dao ; Gia Rai ; Ngai ; E De ; Ba Na ; Xo Dang ; San Chay ; Co Ho ; Cham ; San Diu ; Hre ; M'Nong ; Ra Glai ; Xtieng ; Bru-Van Kieu ; Tho ; Giay ; Co Tu ; Gie Trieng ; Ma ; Kho Mu ; Co ; Ta Oi ; Cho Ro ; Khang ; Xinh Mun ; Ha Nhi ; Chu Ru ; Lao ; La Chi ; La Ha ; Phu La ; La Hu ; Lu ; Lo Lo ; Chut ; Mang ; Pa Then ; Co Lao ; Cong ; Bo Y ; Si La ; Pu Peo ; Brau ; O Du ; Ro Mam.

Ces ethnies utilisent 86 langues (une 87<sup>e</sup> s'est éteinte) qui se divisent en plusieurs familles linguistiques : Viêt-Muong ; Tay-Thai ; Mon-Khmer (Australonésien ou Malayo-polynésien) ; H'mong-Dao ; Tai-Kadai ; Nhom-Han ; Tibéto-birman ; Miao-yao.

## Comité de soutien international aux victimes vietnamiennes de l'Agent Orange

Par ordre alphabétique :

Len Aldis : (Angleterre), lors d'un voyage au Viêt Nam en 1989, il rencontre les jumeaux siamois Viêt et Duc, victimes de l'Agent Orange : l'image est restée gravée en lui. Il fonde l'association d'amitié Angleterre-Viêt Nam (Britain-Vietnam Friendship Society). Depuis, il se bat pour les victimes de l'Agent Orange.

Vivek Ananthan : (États-Unis), président du Center for Creatives & Volunteers for International Solidarity, Philadelphie.

Felicity Arbuthnot : (Angleterre), journaliste indépendante, très sensibilisée sur les problèmes sociaux et environnementaux, spécialiste de l'Irak.

Tim Barnett : (Nouvelle-Zélande), diplômé de sciences économiques, politicien ouvertement gay, ancien député du parti travailliste siégeant à la commission de justice électorale au Parlement de Nouvelle-Zélande. Ancien directeur du Stonewall Lobby Group (Londres) pour l'égalité des droits des personnes homosexuelles.

Jean Blocquaux : (France), ancien président de l'association Vietnam, les enfants de la dioxine. Inspecteur général honoraire des Affaires sociales, ancien directeur de cabinet ministériel. Ancien président de la Commission nationale consultative des gens du voyage.

Rosa Maria Bonas i Pahisa : (Espagne), licenciée en biologie (Université de Barcelone), elle est députée de Barcelone et membre de la commission des Affaires étrangères au Parlement espagnol.

Liliana Boranga : (Italie), journaliste, directrice de Radio Base Popolare Network de Venise. Elle a écrit sur les conséquences de l'Uranium Appauvri sur les soldats et la population ; a découvert, la première, l'utilisation des bombes au phosphore blanc en Irak ; a dénoncé les conséquences sur les vétérans (et la population) des essais nucléaires français en Algérie et en Polynésie ; et organisé en Italie des meetings pacifistes.

André Bouny : (France), père adoptif d'enfants vietnamiens. Fondateur de l'association D.E.F.I. Viêt Nam. Il a enregistré *Les Enfants de l'Apocalypse*, une heure de témoignages audio sur les victimes de l'Agent Orange. Il est l'auteur du présent ouvrage.

William Bourdon : (France), ancien secrétaire général de la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH) et président de l'association SHERPA. Avocat au barreau de Paris, il est l'initiateur des premières procédures engagées en France à l'encontre de certains responsables de crimes contre l'humanité, notamment serbes et rwandais. Il est également l'avocat des familles franco-chiliennes contre Pinochet et de certains détenus français de la prison de Guantanamo. Spécialiste des questions de droit pénal international, il est l'auteur de *La Cour pénale internationale ; Le Statut de Rome ; Face aux crimes du marché : quelles armes juridiques pour les citoyens ?*

Francis Boyle : (États-Unis), professeur de droit international à l'Université de Harvard (Chicago) ; directeur d'Amnesty International USA de 1988 à 1992 ; auteur de nombreux articles dans la presse américaine, et de livres dont *Guerre biologique et terrorisme* (éditions Demi-Lune). Il fut conseiller juridique pour la délégation palestinienne aux négociations de paix au Moyen-Orient, mandaté par la République tchétchène, avocat-conseil dans le génocide bosniaque et le procès de Milosevic.

Dr Helen Caldicott : (Australie), pédiatre et écrivain. Elle a réuni des médecins du monde entier pour alerter sur les dangers de contamination et la menace que représente la prolifération nucléaire.

Dr Yvonne Capdeville : (France), docteur en biologie au CNRS, membre du Comité de coopération scientifique et technique avec le Viêt Nam (CCSTVN).

Monique Chemillier-Gendreau : (France), professeur émérite de Droit public et de Sciences politiques à l'Université Paris VII Denis Diderot. Elle a participé à diverses procédures arbitrales ou juridictionnelles internationales. Collaboratrice au journal *Le Monde diplomatique*. Elle a développé une coopération avec l'Université de Hanoi et collabore avec l'association des juristes vietnamiens qui aide l'association des victimes de l'Agent Orange dans les procédures menées pour obtenir réparation.

Noam Chomsky : (États-Unis), linguiste qui a révolutionné sa discipline. Professeur émérite au Massachusetts Institute of Technology (MIT). Écrivain, auteur de plus d'une trentaine de livres, son œuvre couvre la linguistique mais aussi la philosophie et les sciences humaines. Il est aussi l'auteur d'une foule d'analyses politiques devenues références, d'articles et de déclarations publiques qui démontent la mécanique invisible des pouvoirs politiques. Opposant de la première heure à la guerre du Viêt Nam, intellectuel de notoriété universelle, il est l'écrivain vivant le plus cité au monde.

Michel Chossudovsky : (Canada), professeur en économie politique à l'Université d'Ottawa. Il est consultant international pour de nombreux organismes (la Banque africaine de développement, l'OMS, l'OIT, le CEPALC, etc) ; conseiller économique auprès de l'ONU et les pays en développement (UNDP et UNFPA : les Fonds des Nations Unies pour le développement et pour la population, l'UNAIEDEP). Il est aussi le directeur du Centre de recherches sur la mondialisation, et l'auteur de nombreux ouvrages, dont les best-sellers *Guerres et mondialisation* et *Mondialisation de la pauvreté et nouvel ordre mondial*.

Élisabeth du Closel : (France), journaliste dans les domaines artistique et éducatif, réalisatrice de reportages en Asie du Sud-est et en Afrique. Elle a signé un important article sur les effets de l'Agent Orange dans *Témoignage Chrétien*. Auteur, notamment de *Docteur Nam*, biographie romancée du Dr Alexandre Yersin qui vécut 50 ans au Viêt Nam et découvrit le bacille de la peste. Marraine d'un enfant victime de l'Agent Orange.

Suzy Cohen : (France), docteur en sciences de l'Éducation, spécialiste de la petite enfance. Elle a publié plusieurs ouvrages sur l'enfance, dont *Handicapés : l'accueil depuis l'enfance*. Chevalier de l'ordre national du Mérite ; marraine d'un adolescent vietnamien victime de l'Agent Orange.

Maurice Cohen : (France), docteur en droit, directeur de la *Revue pratique de droit social*.

Felice & Jack Cohen-Joppa : (États-Unis), éditeurs, organisateurs de la campagne aux USA pour la libération de Mordechai Vanunu, technicien nucléaire israélien emprisonné pendant 18 ans.

Ben Cramer : (France), polémologue (étude scientifique de la guerre), journaliste, vice-président de l'Association des Journalistes pour l'Environnement (AJE), a été consultant auprès de Green Cross (programme sur la sécurisation des désarmements nucléaire et chimique). Membre du conseil d'administration d'International Peace Bureau. Auteur de *Descente aux enfers ; Le Nucléaire dans tous ses états*. Ancien producteur de l'émission Fréquence Terre à Radio France International (RFI).

Vina Colley : (États-Unis), directeur du National Nuclear Workers for Justice (NNWJ), il travaille pour Piketon Residents for Environmental Safety and Security (PRESS).

Jacques Danois : (France), grand reporter de la guerre du Viêt Nam. Il a adopté sa fille dans un orphelinat vietnamien. Journaliste et écrivain, artiste, poète, il a écrit une trentaine d'ouvrages, et de nombreux prix récompensent son œuvre. Ancien chef au service de l'information audiovisuelle de l'UNICEF aux Nations Unies, à New York.

Libby Davies : (Canada), députée de Vancouver, leader du Parti Démocrate National (NDP) à la Chambre des Communes et porte-parole fédéral pour le Logement et le Multiculturalisme.

Angela Davis : (États-Unis) figure emblématique du mouvement pour les droits civiques des Noirs américains, aux côtés de Malcom X et Martin Luther King. Née au Sud, dans l'Alabama, elle fit ses études aux USA et en Europe. Membre des Black Panthers, elle fut victime d'une véritable cabale de la part du FBI. Auteur de nombreux livres, elle est un mythe de l'Histoire contemporaine des États-Unis d'Amérique.

Danielle de March-Ronco : (France), ancienne vice-présidente du Parlement européen – députée honoraire du Parlement européen – mariée au journaliste Théodore Ronco (mort des suites de dix années d'exposition passées sur le sol vietnamien durant la guerre), elle lui a consacré deux livres *Cet homme qui marche face au soleil* et *Les Mots de flammes*.

Pol d'Huyvetter : (Belgique), parlementaire belge, coordinateur de la Campagne pour le désarmement, secrétaire d'Abolition 2000 Europe en Belgique, et de la campagne belge des Maires pour la Paix.

Saloni Dosoruth : (États-Unis), productrice américaine d'origine mauricienne.

Georges Doussin : (France), président de l'association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre. Président du comité français pour le village de l'amitié de Van Canh au Viêt Nam.

Alexis Duclos : (France), photoreporter à l'agence Gamma pour laquelle il couvrit jusqu'en 2004, des sujets très éclectiques (guerre civile à Beyrouth, famine en Afrique, déforestation en Amérique du Sud, Jeux Olympiques, etc). Depuis ses premières photos de Lech Walesa sur le chantier de Gdansk, il a collaboré avec les plus grandes publications, *Paris Match*, *Figaro Magazine*, *Stern*, *Géo*, *Time*, *Newsweek*... C'est en indépendant qu'il est parti au Viêt Nam pour effectuer son reportage, en 2005, soit 30 ans après la fin de la guerre.

George Farebrother : (Royaume-Uni), activiste pour la Paix portant un grand intérêt aux lois humanitaires internationales et à leur application par les trusts et les gouvernements.

Bruce Gagnon : (États-Unis), fondateur du Réseau global contre la militarisation et la nucléarisation de l'Espace. Coordinateur mondial du Mouvement pour le désarmement. Principal conseiller de l'Institut de recherche de politique nucléaire du Dr Helen Caldicott.

Davey Garland : (Angleterre), écrivain qui organise, pour le Projet Pandora de recherche sur l'Uranium Appauvri, une campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires, mais aussi l'abolition de toutes les armes sans discrimination.

Francis Gendreau : (France), polytechnicien, statisticien et démographe, spécialiste de la démographie du tiers-monde. Il a travaillé sur l'Afrique avant de réaliser des études sur la démographie vietnamienne ; ancien président de l'association d'amitié franco-vietnamienne.

Joseph Gerson : (États-Unis), directeur du programme « Paix et sécurité économique » de l'American Friends Service Committee, en Nouvelle-Angleterre. Objecteur de conscience pendant la guerre du Viêt Nam, il a dirigé Arizoniens pour la Paix, et a servi à l'état-major des croyants et laïcs contre la guerre du Viêt Nam. Cofondateur de Unis pour la Paix et la Justice qui est maintenant la plus grande coalition pacifiste des USA. Il travaille avec les mouvements d'abolition des armes nucléaires en Asie et en Europe. Il a beaucoup écrit au sujet de l'hégémonie globale des États-Unis.

Philip Jones Griffiths : (Royaume-Uni), photographe d'origine galloise, il fut directeur de la prestigieuse agence Magnum à Paris. Photoreporter pendant la guerre du Viêt Nam, son livre *Vietnam, Inc.* fait référence. Depuis 20 ans, il retournait régulièrement dans ce pays pour photographier les victimes de l'Agent Orange, un sujet qui lui tenait particulièrement à cœur. *Collateral Damage in Viet Nam*, son dernier livre, paru chez Trolley (Londres) est son témoignage personnel et passionné. Il est décédé en mars 2008.

Bich Ngoc Ha Duong : (France), musicienne, et chef du bureau de représentation Eau-Électricité-Gaz à Hô-Chi-Minh-Ville ; ancienne présidente de l'Union des jeunes Vietnamiens de France (UJVF).

John Hallam : (Australie), auteur, membre des Amis de la Terre.

Dr Vyvyan Howard : (Royaume-Uni), toxicologue, professeur à l'Université de Liverpool, (développement des pathologies toxiques ; faculté d'Anatomie humaine et biologie cellulaire) ; membre du comité consultatif sur les pesticides auprès du gouvernement.

Laurence Jourdan : (France), réalisatrice, collaboratrice au *Monde diplomatique* et à Arte. Elle a séjourné à Hanoi en octobre 2002 pour son film sur l'Agent Orange : *Retour en enfer*, diffusé 2 fois sur Arte.

Paul Kawika Martin : (États-Unis), expert en politique étrangère et armes nucléaires, il est directeur politique exécutif de Peace-Action, la plus importante organisation pacifiste états-unienne comptant 100 000 adhérents avec 200 groupes dans 30 États.

Jean-Claude Khann-Renaud : (France), photographe reporter (agence Gamma, agence Visual). Il couvre les sujets d'actualités pour différents magazines.

Dr Janna Koppe : (Hollande), professeur émérite de néonatalogie de l'Université d'Amsterdam. Elle a beaucoup travaillé sur l'environnement et plus particulièrement sur les effets de la dioxine sur le nouveau-né et la contamination par l'allaitement.

Karel Koster : (Hollande), sociologue spécialisé dans la relation entre la guerre, la diplomatie et le changement politique. Coordinateur européen du réseau parlementaire pour le désarmement nucléaire (PNND). Il est, entre autres, auteur de livres et d'articles sur l'OTAN, la guerre du Golfe, la Turquie. Chef du projet européen de non-prolifération nucléaire (PENN).

Jean-Michel Krivine : (France), chirurgien. Il participa aux travaux du Tribunal Russell-Sartre, enquêtant au Viêt-Nam en 1967 sur les atrocités endurées par la population vietnamienne sous les bombardements américains. Auteur des *Carnets de missions au Vietnam 1967-1987*.

Lorraine Krofchock : (États-Unis), présidente de Grandmothers for Peace International, influente organisation internationale fondée aux États-Unis, et présente dans de nombreux États.

Adele Kushner : (États-Unis), présidente d'Action pour un Environnement propre.

Micheline Ladouceur : (Canada) directrice du Centre de recherche sur la globalisation et du site Internet Mondialisation.ca.

Lê Ba Dang : (Viêt Nam), peintre vietnamien d'expression contemporaine qui vit en France depuis 50 ans.

Lê Duc Tuan : (Viêt Nam), directeur du Centre de recherche de la forêt de Can Gio (mangrove).

Florence Lederer : (France), directrice de recherche émérite au CNRS. Ancienne membre du comité de coopération scientifique avec le Viêt Nam, et du comité de liaison scientifique franco-cubain. Chevalier de la Légion d'honneur.

Marcelle Loisy : (France), grand-mère d'enfants vietnamiens adoptés, présidente de D.E.F.I. Viêt Nam.

Nadine Louvre : (France), mère adoptive d'enfants vietnamiens atteints par l'Agent Orange.

Alexa McDonough : (Canada), députée d'Halifax, membre de la commission des Affaires étrangères.

David McReynolds : (États-Unis), candidat aux primaires des élections présidentielles des États-Unis d'Amérique en 2000.

Noël Mamère : (France), ancien journaliste, actuel député-maire (écologiste) de Bègles. Auteur de nombreux livres.

Graciela Mansilla : (Argentine), ingénieur en énergie solaire à l'Université nationale de Salta (Buenos Aires). Membre de l'organisation Human Rights (APDH).

Jean-Marie Matagne : (France), professeur agrégé et docteur en philosophie. Président fondateur de l'Action des citoyens pour le désarmement nucléaire (ACDN), organisateur des Journées, puis des Rencontres internationales pour le désarmement nucléaire biologique et chimique (RID-NBC), à Saintes.

André Menras : (France), enseignant coopérant français qui déploya un drapeau du Front National de Libération du Viêt Nam devant la Chambre des députés à Saïgon en 1970. Emprisonné, « jugé » puis mis au secret, il fut interné en hôpital psychiatrique pendant 2 ans et demi.

Dr Jean Meynard : (France), docteur en médecine, diplômé en médecine tropicale, a effectué depuis 15 ans de nombreuses missions avec diverses ONG, en Afrique et en Asie (Viêt Nam et Cambodge). Vice-président de l'association française Vietnam, les enfants de la dioxine qui parraine des enfants handicapés de ce pays.

Natalia Mironova : (Russie), physicienne en thermonucléaire, présidente de Mouvement pour la sécurité nucléaire (MSN). Née près de Chelyabinsk et du tristement célèbre centre de retraitement nucléaire de Mayak, son mouvement a permis aux victimes contaminées d'obtenir des indemnités par voie de justice et de modifier la réglementation du traitement des déchets. Conseillère à la Douma.

Leuren Moret : (États-Unis), scientifique indépendante, elle est experte de renommée internationale en radiation, sur l'Uranium Appauvri et les armes de destruction massive.

Tore Naerland : (Norvège), fondateur de « Vélo pour la Paix », pour les victimes d'Hiroshima, il effectue le périple Moscou – Helsinki – Stockholm – Oslo (avion pour) New York, puis Washington, ralliant ainsi pour la Paix, l'URSS aux USA. Au cours de ce voyage, il rencontre Jean-Paul II, le secrétaire général de l'Union soviétique Andreï Gromyko, le secrétaire général des Nations Unies Boutros Boutros-Ghali, Perez de Cuellar, et Lech Walesa, Mary Robinson, Mère Térésa...

Goro Nakamura : (Japon), célèbre photographe qui a exposé dans le monde entier, et dont le travail a été récompensé par de nombreux prix. Il s'est investi auprès des victimes de l'Agent Orange depuis 33 ans, au Viêt-Nam bien sûr, mais aussi aux États-Unis et en Corée du Sud. Nous lui devons les photos les plus saisissantes de la dévastation écologique de cette guerre chimique américaine. Au Japon, il a publié 4 livres sur le sujet, salués par la critique et couronnés par un immense succès public. Il n'a toutefois pas souhaité participer à ce livre, sans nous donner la moindre explication, ce qui ne laisse pas de nous étonner, et nous le regrettons, car son travail mérite d'être connu en France.

Nguyen Duy Tân : (Viêt Nam), poète, vice-président de l'Alliance Internationale.

Nguyen Khanh Hoi : (Viêt Nam), économiste et consultant. Ancien collaborateur du professeur André Piatier (École pratique des hautes études – Sorbonne). Ancien conseiller économique d'IBM-Europe. Vice-président des associations Viêt Nam Mémoires et Retraités bénévoles pour la coopération.

Nguyen Quang Riêu : (Viêt Nam), astrophysicien, directeur de recherche émérite au CNRS à l'observatoire de Paris.

Nguyen Son Lâm : (Viêt Nam), victime de l'Agent Orange. Il vit à Hanoi. Son père est décédé en 1996 à cause de la dioxine. Son Lâm est né normal, mais très vite les problèmes sont apparus. Très courageux, il travaille comme gardien de mobylettes et de vélos dans le parking d'un hôpital.

Nguyen Thanh Long : (Viêt Nam), ingénieur civil des Ponts et Chaussées, Docteur en génie civil, ancien chargé de mission du laboratoire central des Ponts et Chaussées (ministère de l'Équipement). Chevalier de la Légion d'honneur.

Nguyen Triêu Đông : (Viêt Nam), enseignant en hydraulique et qualité des eaux à l'Université de Grenoble. Il a participé aux actions de l'association Vietnam, les enfants de la dioxine. Il travaille sur les effets de la dioxine sur l'environnement.

Nguyen Tù-Tâm : (Viêt Nam), Cité des Sciences et de l'Industrie, médiathèque (Pôle Vivant et Environnement).

Nguyen Van Bon : association Échanges codéveloppement France Viêt Nam (ECFV). Trésorier du Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations (FORIM).

Nguyen-Vu Thi Xuan Phuong : (Viêt Nam), ethno-sociologue, ancienne secrétaire générale et fondatrice de l'association Vietnam, les enfants de la dioxine.

Nguyen Nhu-Mai : agroéconomiste. Membre de la Commission « Dioxine » de l'UGVF. Docteur ès lettres et sciences humaines, Intervenant à la 3<sup>e</sup> Conférence internationale des femmes scientifiques du Tiers-Monde à Bangalore. Membre d'honneur du comité central VAVA.

Peter Nicholls : (Royaume-Uni), professeur de sciences biologiques à l'Université d'Essex. Membre du comité des sciences pour la Paix (Canada), scientifique portant un grand intérêt à la guerre biologique.

Carah Ong : (États-Unis), directrice de communication de la Fondation pour la paix à l'âge du nucléaire basée à Washington. Coordinatrice d'Abolition 2000.

Anna Owadi-Richardson : (Viêt Nam), médecin conseiller honoraire du recteur de l'académie de Montpellier, chevalier des Palmes académiques. Présidente fondatrice d'AD@LY Les Amis de Dalat sur les traces de Yersin. Milite pour le développement de la Coopération décentralisée.

Olivier Papegnies : (Belgique). Photoreporter. Il a travaillé pour différentes agences dont Belga et Reuters. Grand voyageur, il s'intéresse à l'archéologie, au sport et a réalisé un travail sur les victimes oubliées de Tchernobyl. Son reportage sur l'Agent Orange a été récompensé par le prix spécial du jury au Festival international du scoop et du journalisme d'Angers en 2001. Cinq ans plus tard, il est retourné au Viêt Nam pour approfondir son travail, et s'est également rendu aux USA pour rencontrer des vétérans états-uniens.

Karen Parker : (États-Unis), diplômée de droit international à l'Université de San Francisco, elle est présidente fondatrice de l'association des avocats humanitaires. Accréditée par le conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), mandatée par l'ONU au Myanmar (affaire Aung San Su Kyi), au Panama, au Sri Lanka, en Iran...

Pham Tu Thanh Thien : (Viêt Nam), chef adjoint de la rédaction vietnamienne de Radio France International (RFI).

Pierre Phan Khan Khac Tu : (Viêt Nam), curé de la paroisse Vuon Xoai. Vice-président et secrétaire général du comité d'union des catholiques du Viêt Nam. Directeur du centre pour les enfants handicapés Thien Phuoc.

Marina Picasso : (France), petite-fille du peintre. Elle a créé un grand orphelinat au Viêt Nam, à Tu Du.

André Picot : (France), directeur de recherches honoraire du CNRS. Expert français auprès de l'Union Européenne pour l'évaluation des produits chimiques dans le milieu du travail.

Catherine Quéré : (France), députée de Charente-Maritime et vice-présidente de la région Poitou-Charentes.

Michèle Rivasi : (France), professeur agrégée de biologie, députée européenne Verte, ancienne députée au parlement français, fondatrice de la Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité (CRIIRAD) ; ancienne directrice de Greenpeace France.

Dr Joan Russow : (Canada), Global Compliance Research Project. Fondatrice et leader du parti fédéral Vert du Canada.

Colette Saint-Marc Van Dau : (France), professeur honoraire d'Anesthésie Réanimation à la Faculté de médecine de Rennes.

Sukla Sen : (Inde), membre du Comité de coordination National pour le Désarmement et la Paix (CNDP).

Coline Serreau : (France), réalisatrice, actrice et scénariste, elle a joué dans *Sept morts sur ordonnance* et réalisé *Trois Hommes et un couffin*, *La Crise*, *Chaos*, parmi ses plus grands succès.

Cindy Sheehan : (États-Unis), mère d'un soldat américain tué en Irak et icône de la lutte contre cette guerre illégale.

SHERPA : (France), association créée par Samira Daoud et William Bourdon, réseau international de juristes.

Françoise Sironi : (France), docteur en psychologie, maître de conférence à l'Université Paris 8 et psychothérapeute. Cofondatrice du Centre Primo Lévi pour les soins aux victimes de tortures, et du centre de réhabilitation de Perm, (en Russie, soins aux vétérans invalides ou traumatisés psychiques de la guerre d'Afghanistan). Auteur de *Bourreaux et victimes ; Psychologie de la torture*.

Bill Smirnow : (États-Unis), activiste pour la paix d'Abolition 2000, réseau qui compte plus de 2 000 associations et organisations dans plus de 90 pays.

Nelleke et Joop Smit : (Hollande), artistes. Nombreuses expositions de peintures aux Pays-Bas, à Paris, Hong-Kong, etc. Une part de la vente de leurs tableaux est donnée aux victimes vietnamiennes de l'Agent Orange.

Gesa Staats de Yanes : (Royaume-Uni), docteur, professeur à l'Université de Liverpool, elle est spécialiste des pathologies du fœtus et de l'enfant.

Steven Staples : (Canada), directeur de l'institut du pôle des programmes de sécurité, basé à Ottawa.

Annick Suzor-Weiner : (France), professeur à l'université Paris VII. Service de photophysique moléculaire Paris XI-Orsay. Vice-présidente chargée des relations internationales de l'Université Paris-Sud. Présidente du Comité de coopération scientifique et technique avec le Viêt Nam (CCSTVN).

Wladimir Tchertkoff : (Italie), journaliste et documentariste, il a réalisé plus de 60 documentaires pour la télévision, dont certains (*Mort au travail*, *Mensonges nucléaires*) primés. Témoin de la catastrophe de Tchernobyl, il réalise *Le Sacrifice* avec Emanuela Andreoli, alors qu'est paru son livre *Le Crime de Tchernobyl, le goulag nucléaire*.

Ton Nu Quynh Tu : (Viêt Nam), Ingénieur concepteur de sites web, auteur du premier site Internet francophone sur le Viêt Nam. Fondatrice de l'Association France-Asie, elle offre ses capacités musicales aux organismes humanitaires, dont BrailleNet.

Tran Thi My Quyen : (Viêt Nam), victime de l'Agent Orange, née en 1975 sans mains ni pieds, dans une famille paysanne de la province du Quang Nam, elle est licenciée en français à l'Université des sciences sociales et humaines de Hô-Chi-Minh-Ville en 2000. Elle enseigne au Centre pour enfants handicapés à HCMV. Elle est maman d'une petite fille.

Tran To Nga : (Viêt Nam), première femme vietnamienne décorée de la Légion d'honneur, elle dirige une agence de tourisme et est la représentante au Viêt Nam d'une association d'anciens prisonniers français d'Indochine désirant aider son pays.

Tran Viêt Tu : (Viêt Nam), chirurgien spécialisé dans les interventions cardiovasculaires.

Gavin Ten Tusscher : (Hollande), professeur en pédiatrie et toxicologie.

Hiromichi Umabayashi : (Japon), docteur en physique appliquée à l'Université de Tokyo et professeur de physique au Tokyo Metropolitan Technical College, il fut en 1972 le leader phare d'un grand mouvement civique visant à empêcher l'armée US d'installer au Japon ses bases arrières pour la guerre au Viêt Nam. Coordinateur du PNND pour l'Asie de l'Est, et de la Campagne pacifique pour le désarmement et la sécurité (PCDS), il est rédacteur en chef de *Nuclear Weapon & Nuclear Test Monitor*. Il écrit souvent dans les journaux nippons, et est l'auteur d'une douzaine de livres dont *The U.S. Forces Japan as Grasped by FOIA*, prix du congrès des journalistes japonais en 1993.

Mordechaï Vanunu : (Israël), célèbre technicien nucléaire et « dissident pacifiste » qui révéla au monde, par l'intermédiaire de la presse de Londres, qu'Israël possédait la bombe atomique. Reconduit de force en Israël, après son enlèvement à Rome par le Mossad. Il fut incarcéré dans une prison de haute sécurité (quelques mètres carrés sans fenêtre avec une ampoule allumée jour et nuit) durant 18 années. Libéré début 2004, puis arrêté de nouveau et placé en résidence surveillée, il lui est interdit de quitter le pays.

Pierre Vermeulin : (France), chercheur en chimie, et membre du comité de coopération scientifique et technique avec le Viêt Nam.

Vu Ngoc Quynh : (Viêt Nam), pédiatre, ancien interne des hôpitaux de Paris.

Alyn Ware : (Nouvelle-Zélande), juriste, et coordinateur du réseau PNND (Parlementaires pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement). Il milite également à l'association des avocats contre les armes nucléaires. En décembre 2009, il a reçu le Right Livelihood Award (le « prix Nobel de la paix » alternatif), au parlement suédois.

Anjuska Weil : (Suisse), ancienne députée, et présidente de l'association d'amitié Suisse-Viêt Nam, elle a participé à la Conférence de Stockholm en 2002.

Barry Weisberg : (États-Unis). Dans les années 1960, il organise les manifestations contre la guerre du Viêt Nam. Pionnier de la conception de l'écocide, il est l'auteur en 1971 de *Écocide en Indochine (The Ecology of War)*. Directeur de VPPPS (Stratégie pour promouvoir la paix et la prévention de la violence), association basée en Californie, il a participé à la conférence de Stockholm sur l'Agent Orange en 2002.

Leslie Wiener : (États-Unis), licenciée en psychologie à l'Université de Boston, ses documentaires sur la dépression et la schizophrénie ont obtenu de nombreux prix et fait le tour du monde. Elle a réalisé une série de documentaires sur le Viêt Nam : *Children of Peace ; Development: The Next Battle ; Refugees Go Home*. Membre fondatrice de Children's Television Workshop basé à Athènes (État de New York). Elle a coréalisé le film *Une Guerre sans fin*, (2006).

Howard Zinn : (États-Unis), historien et écrivain, intellectuel et activiste de grande notoriété. Au retour de la seconde guerre mondiale, il obtient un doctorat de philosophie et d'histoire à l'Université de Columbia. Il enseigne ensuite dans les Universités de Spelman, de Boston, de Paris et de Bologne. Son dernier ouvrage avec Anthony Arnove : *Voices of a People's History of the United States* est un heureux complément au monumental chef-d'œuvre qu'est *Une histoire populaire des États-Unis*. Auteur d'une trentaine d'ouvrages, il est décédé en janvier 2010.

## GLOSSAIRE

Accords de Genève : ils mettent fin à la première guerre d'Indochine entre la France et la République démocratique du Viêt Nam fondée le 2 septembre 1945 par Hô Chi Minh. Ces accords font suite à la capitulation de la France après la bataille de Dien Bien Phu. Ils sont signés le 21 juillet 1954 à Genève entre la République Française et la République démocratique du Viêt Nam (Nord). L'État vietnamien de Saïgon (Sud), créé par les Français en 1949, n'est pas signataire, non plus que les États-Unis. La nouvelle situation, ayant divisé le pays en deux, conduira à la guerre du Viêt Nam qui, élargie au Laos par Johnson puis au Cambodge par Nixon, deviendra la seconde guerre d'Indochine. Signés par 13 États, de nouveaux Accords de Genève, en 1962 octroyèrent au Laos un statut de neutralité.

BLU : bombe dite « Daisy Cutter » (faucheuse de marguerites) utilisée pendant la guerre du Viêt Nam. Pouvant contenir entre 6 et 8 tonnes d'explosif à haute puissance, c'était la plus grosse des bombes conventionnelles ; elle était larguée d'un avion C-130 d'une altitude inférieure à 2 000 m. Elle fut utilisée pour dégager instantanément une surface de jungle suffisamment grande pour permettre aux hélicoptères de se poser. La puissance de son explosion, terrifiante, est telle que rien ne survit aux alentours.

CBU : (*Cluster Bomb Unit*), bombe « mère » en contenant de nombreuses autres, lesquelles peuvent être de nature différente : explosive, à fragmentation, incendiaire, à retardement, à gaz, etc. Très meurtrières, elles furent utilisées massivement au Viêt Nam, au Laos et au Cambodge.

CIA : (*Central Intelligence Agency*), le plus connu des 16 services de renseignements états-unis. Fondée en 1947 par la loi fédérale sur la Sécurité nationale, la Centrale a pour mission d'espionner et d'analyser les renseignements sur les gouvernements, les armées, les économies, les entreprises et les individus de tous les pays du monde au profit du gouvernement des États-Unis d'Amérique. Agence indépendante du gouvernement, elle peut être investie de missions secrètes et dispose d'un budget quasi illimité et d'un organigramme secret. Son siège est à Langley, dans l'État de Virginie.

Effet domino : théorie géopolitique états-unienne paranoïaque anticipant que si l'un des pays d'Asie du Sud-Est, comme par exemple le Viêt Nam, venait à

tomber sous l'idéologie communiste, les pays voisins y succomberaient tous, les uns après les autres. Les opposants à cette théorie dénonçaient une justification à l'interventionnisme américain au Viêt Nam et affirmèrent qu'elle précipita partiellement ce qu'elle supposait empêcher.

FBI : (*Federal Bureau of Investigation*), service fédéral de police et de renseignement sous la tutelle du département de la Justice qui lui alloue son budget et décide de ses attributions. Elles sont l'antiterrorisme, le contre-espionnage, les renseignements généraux et la lutte contre le crime organisé, les enlèvements, la criminalité financière.

FNL : (Front National pour la Libération du Sud-Viêt Nam), fondé le 29 décembre 1960, il est constitué de nationalistes et de communistes, et est soutenu par l'Armée populaire du Nord, elle-même issue du *Viêt Minh* ayant vaincu les forces françaises lors de la guerre d'Indochine. Il combat le régime de Diêm soutenu par les États-Unis. Désigné *Viêt Công* par le camp occidental, terme équivalent à « Vietnamien communiste » et portant une connotation péjorative.

Gaz CN : cette désignation provient du composé chimique cyanure Alpha-Chloroacétophénone (Chloro-2 Phényl-1 Éthanone, Chlorure de phénacyle). Il provoque irritation et corrosion des yeux et de la peau. L'exposition aux vapeurs a des effets lacrymogènes : irritation des yeux (larmoiement, vision brouillée, blépharospasme), de la gorge et des poumons, écoulement nasal. Intoxication grave : difficultés respiratoires, nausées, congestion pulmonaire, œdème pulmonaire, mort possible. Une concentration de 15 mg/m<sup>3</sup> présente un danger immédiat pour la vie et/ou la santé (DIVS).

Gaz CS : provoque des cancers et anomalies génétiques, dont des malformations chez le fœtus.

Gaz DM : la diphenylamine chlorazine en particules solides suspendues dans l'air provoque un effet sternutatoire, c'est-à-dire des éternuements à répétitions, interdisant à la personne atteinte de pouvoir agir durablement.

Gaz GB : appellation américaine du gaz sarin, de sinistre réputation depuis son utilisation par la secte Aum au Japon (en 1994 et 1995). Inodore, incolore et volatil, substance de la famille des organophosphorés, extraordinairement toxique : 0,01 mg/kg est fatal. Disposant d'une toxicité 500 fois supérieure à celle du cyanure, il passe des poumons et de la peau au sang, et tue ou laisse des séquelles neurologiques irréversibles. La résolution 687 des Nations Unies le considère comme une arme de destruction massive.

Gaz VX : version 10 fois plus mortelle du sarin. Même modes d'absorption, par inhalation et contact cutané. À la différence du gaz GB, il se répand aussi dans l'eau. Incolore, il provoque larmes et écoulement nasal, abondance de salive et de sueur. Il attaque le système nerveux et musculaire, et la mort survient en quelques minutes.

Kuomintang : (Parti national du peuple chinois, fondé par Sun Yat-sen, puis dirigé par Chang Kai-shek) ; au pouvoir en Chine après la chute de l'Empire, il reçoit l'aide militaire des États-Unis dans sa lutte contre l'expansionnisme japonais. Mais, vaincu sur le terrain par l'Armée populaire de libération communiste, il s'exile sur l'île de Taïwan, et se revendique longtemps comme le gouvernement légitime de la Chine.

*Pentagon Papers* : (les Papiers du Pentagone), terme qui désigne des milliers de pages classées Secret Défense provenant du département de la Défense, rédigées par de nombreux militaires et experts civils à la demande de Robert McNamara, secrétaire à la Défense des Présidents Kennedy et Johnson. Cet ensemble apporte un éclairage précieux sur les décisions de l'Exécutif états-unien prises au sujet du Viêt Nam pendant deux décennies ; il révèle ainsi de nombreux aspects dissimulés de la guerre, des contradictions entre les discours et les actes, les préméditations et les illégalités politiques du gouvernement fédéral, c'est-à-dire des présidences Johnson et Nixon. Une grande partie de ces documents seront sortis illégalement début 1971 par un ancien du département de la Défense, Daniel Ellsberg, puis transmis au *New York Times*, et au *Washington Post*, qui les publieront en feuillets. Nixon tentera en vain d'en interrompre la diffusion en saisissant les cours de justice du pays.

Pathet Lao : force communiste d'opposition à la royauté du Laos, alliée au *Viêt Minh* contre la colonisation française. Il contrôlera le Nord et l'Est du pays (le Laos enclavé n'a pas de débouché sur la mer) avant de s'imposer en 1975, comme au Viêt Nam.

RAND Corporation : acronyme des mots anglais « Research and Development » (recherche et développement), fondée en 1945 par l'US Air Force, c'est une institution américaine qui a pour objectif d'améliorer la politique et le processus décisionnel par la recherche et l'analyse. Basée en Californie, elle est considérée comme un « think tank » (cercle de réflexions) américain et publie le *RAND Journal of Economics*.

Scandale du *Watergate* : du nom d'un complexe d'immeubles situé à Washington dont un des bâtiments abritait des bureaux du Parti démocrate. Dans la nuit du 17 juin 1972, à 1 h 30 du matin, un agent de sécurité de l'immeuble prévient la police. Cinq « cambrioleurs » sont arrêtés, ils portent sur eux un matériel d'écoute sophistiqué. L'un d'eux est un gradé de l'armée de l'Air, ancien du FBI et de la CIA, et de surcroît, membre du Comité pour la réélection du Président. Les cinq ressemblent davantage à des agents secrets qu'à des cambrioleurs ; un carnet d'adresses trouvé sur l'un d'eux révèle des personnes de tout premier rang. Un informateur secret communique à deux journalistes du *Washington Post*, Robert Woodward et Carl Bernstein, des informations essentielles à propos du Watergate, et des « plombiers de la Maison Blanche » chargés de fabriquer des lettres destinées à ruiner la réputation des candidats démocrates. Les deux journalistes d'investigation parviennent à éclaircir l'affaire avant le département de la Justice (le ministère de la Justice) contrôlé

par la Maison Blanche. Leurs articles affirment que les proches du Président, tout comme Nixon lui-même, s'adonnent à toutes sortes de graves malversations : sabotages politiques, corruption, association de malfaiteurs, cambriolages, écoutes clandestines, détournement de fonds, parjures et faux témoignages, obstruction à la justice... Tels que le cambriolage du cabinet d'un psychiatre détenant des éléments compromettant pour Nixon. Plus tard, Nixon refusera de remettre les 64 bandes magnétiques d'enregistrement du Bureau ovale à la Justice qui les réclamait. Saisie, la Cour suprême se prononce pour la restitution, mais certaines bandes seront remises, partiellement effacées : Nixon cherchait à masquer ses propos grossiers et insultants révélant son alcoolisme et les manigances tramées dans le Bureau ovale. Une procédure d'« impeachment » sera déclenchée contre Nixon, premier Président de l'histoire des États-Unis d'Amérique à démissionner afin de ne pas subir l'humiliation de la destitution. Les deux journalistes ne révélèrent jamais l'identité de leur indicateur connu sous le nom de « Gorge profonde ». En 2005, à 91 ans, l'homme sortit lui-même de l'ombre : Mark Felt, ancien directeur adjoint du FBI sous Nixon. À la mort de Hoover, Felt se porta naturellement candidat. Nixon l'écarta et nomma Patrick Gray. Peut-être est-ce là l'origine du plus grand scandale qu'aient jamais connu les États-Unis d'Amérique. Au travers des Papiers du Pentagone et du *Watergate*, il est facile de comprendre de quelle façon et avec quelle cruauté fut menée la guerre du Viêt Nam. D'après Noam Chomsky, la destitution ne menaça Nixon que parce qu'il s'était attaqué à aussi puissant que lui, et non à cause de pratiques illégales abondamment utilisées contre d'autres personnes de la société jugées subversives pour l'ordre établi.

**SEAL** : (acronyme anglais de Sea, Air, Land – Mer, Air, et Terre – qui signifie aussi « phoque »), forces spéciales de nageurs de combat de l'US Navy. Elles vont à l'assaut des côtes et plages de façon à préparer les débarquements en détruisant tout bâtiment et obstacle, ou attaquent les installations maritimes adverses. Elles capturent les chefs de guerre, sabotent navires et sous-marins, progressent en territoire ennemi et font du renseignement, portent des assauts pour libérer les prisonniers.

**SHERPA** : association à but non lucratif regroupant des juristes, basée à Paris et créée en 2001 à l'initiative de William Bourdon, ancien secrétaire général de la Fédération internationale des droits de l'Homme et avocat au barreau de Paris.

**Triangle de fer** : situé au nord de Cu Chi, à une quarantaine de kilomètres au nord-ouest de la capitale Saigon, c'est un espace réellement triangulaire compris entre trois villages. Son angle ouest se situe à Ben Suc (où les forces états-uniennes, après avoir interné ses 5 500 habitants dans un camp, brûleront toutes les maisons avant de raser la petite ville au bulldozer), son angle nord se localise à Ben Cat, et sa pointe sud à Ben Co. Ce grand espace traversé par la rivière Sai Gon est un haut fief *Viêt Kông*, enfoui sous la terre, indéraciable. Dans le cadre de l'opération Recherche et Destruction (Search & Destroy), toutes les forces américaines se déchaîneront sur cette zone qui

mettait l'aéroport de Saïgon à portée d'artillerie. Le Triangle de fer est réputé être le lieu sur Terre ayant enduré le plus formidable déluge chimique, de fer et de feu de toute l'histoire des guerres. Après la fin des combats, les Vietnamiens descendaient au fond des cratères pour récupérer le métal dispersé (activité très dangereuse à cause des engins non explosés), puis chargeaient leurs vélos qu'ils poussaient vers la fonderie de Saïgon afin d'en tirer de quoi subsister. Cette activité de récupération des métaux a duré de très nombreuses années, aussi bien au Viêt Nam qu'au Laos...

Triangle d'Or : région qui chevauche le Laos, la Birmanie (Myanmar), la Thaïlande, et une petite partie nord-ouest du Viêt Nam et du sud-ouest de la province chinoise du Yunnan. Cette région cultive la « fleur de la joie », le pavot, dont est extrait l'opium (transformé en héroïne et vendu à prix d'or). Elle fournissait une grande partie de l'opium consommé dans le monde, avant qu'elle ne soit détrônée par l'Afghanistan pré et post-taliban.

URP : (Unités de Reconnaissance Provinciale), souvent constituées de *Viêt Côngs* retournés par l'argent offert, elles sont instruites par les Forces spéciales de l'armée US ou les SEAL de la Navy. Ce sont des unités d'élite et de choc sud-vietnamiennes. Colonne vertébrale du Programme Phoenix, elles opéraient clandestinement par groupe de 10 ou 20. Calquées sur les escadrons de la mort en Algérie, assassinats et représailles formaient le gros de leurs missions contre-révolutionnaires radicales, accompagnées par d'autres basses besognes dirigées contre la population civile soupçonnée de sympathie communiste. En 1967, dans le delta du Mékong, le *Viêt Công* comptait entre 80 000 et 100 000 combattants. En 4 ans, dans le cadre du Programme Phoenix, URP et SEAL réduisirent son effectif à 2 000, voire 1 000.

VAVA : association vietnamienne des victimes de l'Agent Orange/Dioxine qu'elle défend en justice et soutient par ses actions qui génèrent des aides financières. Elle compte une représentation dans chaque province du Viêt Nam. Elle joua un rôle très actif lors des procès des victimes vietnamiennes de l'Agent Orange en terre américaine, que j'appelle « Procès de New York ».

## NOTES

## À CELLES ET À CEUX-LÀ...

1. Le sergent Richard Fitzgibbon est mort le 8 juin 1956... tué par un autre soldat états-unien. Suite à une décision récente (1998) de l'état-major de modifier la chronologie de son implication militaire au Viêt Nam, son prénom a remplacé (à la première place sur le mur) celui de Dale Richard Buis tué par le *Viêt Cong* (le 8 juillet 1959, à Bien Hoa), en compagnie de Chester ("Charles") Melvin Ovnand. Fitzgibbon appartenait au MAAG, groupe d'assistants et de conseillers dont les premiers membres furent envoyés par le Président Truman en septembre 1950 pour aider les Français à combattre le *Viêt Minh*.

Les derniers soldats morts à la « guerre du Viêt Nam » sont tombés au cours d'affrontements contre les Khmers rouges, sur l'île de Koh Tang, (appartenant au Cambodge), le 15 mai 1975, lors de ce que l'armée US appelle « l'incident du Mayaguez ».

Quelques chiffres sur les militaires morts à la guerre : (côté américain)

- le plus jeune : 15 ans (au moins 18 étaient mineurs) ; le plus vieux : 63 ans ;
- apex (maximum) : 245 morts le 31 janvier 1968 et 2 415 au mois de mai 1968 ;
- 997 tués le jour de leur arrivée au Viêt Nam, et 1 448 le dernier jour de leur « tour » ;
- Sur le mur : 3 « pères et fils », 8 femmes, 226 Indiens (Native Americans) et 120 étrangers de 22 nationalités différentes...

Certaines sources estiment le nombre des vétérans du Viêt Nam qui se sont suicidés après leur retour à environ 60 000, et par conséquent supérieur à celui des soldats morts au combat.

## II. CONTEXTE DE LA GUERRE...

1. « Les États-Unis avaient offert de fournir des bombes atomiques aux Français pour briser le siège de Dien Bien Phu », écrit Joseph Gerson – membre du CIS et cofondateur de l'organisation états-unienne Unis pour la Paix et la Justice qui est la plus importante coalition pacifiste des USA – dans son livre *L'Empire et la bombe : comment les USA utilisent les armes nucléaires pour dominer le*

*monde*. Il ajoute : « MacNamara, secrétaire à la Défense du Président Johnson, a prévenu que les "inhibitions" des États-Unis à utiliser les armes nucléaires au Viêt Nam "pourraient éventuellement être levées" (...) en 1968, le général Wheeler a informé les sénateurs que les chefs d'états-majors recommandaient l'utilisation d'armes nucléaires tactiques s'ils venaient à croire qu'elles étaient essentielles pour défendre les 6 000 Marines assiégés à Khe Sanh ».

2. Nom dérivé de la contraction de naphthalène et de palmitate : essence solidifiée au moyen du palmitate de sodium (ou d'aluminium), développée pour les lance-flammes et les bombes incendiaires au cours de la seconde guerre mondiale. Au contact de l'air, le napalm se liquéfie en un gel qui adhère aux surfaces sur lesquelles il est projeté en brûlant à une température de 900 à 1 300 °C pour le NP1 utilisé en Allemagne et au Japon. Le NP2, additionné de magnésium et de phosphore et utilisé plus tard en Corée et au Viêt Nam, atteint une température supérieure, de 1 500 à 2 000 °C. Selon Daniel Costelle, les archives de l'armée américaine font apparaître le nombre astronomique de 36 millions de sorties d'hélicoptères. Nombreux étaient les vols destinés à attaquer les villages vietnamiens. Au total, 4 320 appareils furent détruits. (Voir ses documentaires, très pro-américains mais fourmillant d'informations : *Le Secret de la guerre* ; *Le Secret des armes* ; *Le Secret des hommes*).
3. Aujourd'hui encore, dans les villages sans électricité, il arrive qu'une famille possède une télévision à piles. Les enfants du village payent alors pour regarder la télévision, car les piles sont chères. Pour se procurer un peu d'argent, ces enfants cherchent et ramassent le métal dans les terrains vagues ou les champs pour le vendre, et il arrive souvent qu'ils soient victimes de sous-munitions n'ayant pas explosé.
4. Gaz CS : provoque cancers, anomalies génétiques et occasionne des malformations du fœtus. Gaz CN : mêmes effets que le CS. Gaz DM : hématotoxique, détruit les globules et provoque des vomissements. Gaz GB : neurotoxique semblable au sarin. Gaz VX : neurotoxique, provoque la paralysie des muscles respiratoires. (Le lecteur trouvera des définitions plus approfondies de ces gaz de combat dans le glossaire – partie Annexes).

### III. DE L'INTENTION À ... L'APOCALYPSE

1. Extrait du discours du général de Gaulle à Phnom Penh, le 1<sup>er</sup> septembre 1966 : « *Au lendemain des accords de Genève de 1954, le Cambodge choisissait, avec courage et lucidité, la politique de la neutralité, qui découlait de ces accords et qui, dès lors que ne s'exerçait plus la responsabilité de la France, aurait seule pu épargner à l'Indochine de devenir un terrain d'affrontement pour les dominations et idéologies rivales et une sollicitation pour l'intervention américaine. C'est pourquoi, tandis que votre pays parvenait à sauvegarder son corps et son âme parce qu'il restait maître chez lui, on vit l'autorité politique et militaire des États-Unis s'installer à son tour au Viêt Nam du Sud et, du*

*même coup, la guerre s'y ranimer sous la forme d'une résistance nationale. Après quoi, des illusions relatives à l'emploi de la force conduisirent au renforcement continu du Corps expéditionnaire et à une escalade de plus en plus étendue en Asie, de plus en plus proche de la Chine, de plus en plus provocante à l'égard de l'Union soviétique, de plus en plus réprouvée par nombre de peuples d'Europe, d'Afrique, d'Amérique latine, et, en fin de compte, de plus en plus menaçante pour la paix du monde.*

*Devant une telle situation, dont tout donne hélas à penser qu'elle va aller en s'aggravant, je déclare ici que la France approuve entièrement l'effort que déploie le Cambodge pour se tenir en dehors du conflit et qu'elle continuera de lui apporter dans ce but son soutien et son appui. Oui ! La position de la France est prise. Elle l'est par la condamnation qu'elle porte, sur les actuels événements. Elle l'est par sa résolution de n'être pas, où que ce soit et quoi qu'il arrive, automatiquement impliquée dans l'extension éventuelle du drame et de garder, en tout cas, les mains libres. Elle l'est, enfin, par l'exemple qu'elle-même a donné naguère en Afrique du Nord, en mettant délibérément un terme à des combats stériles sur un terrain que, pourtant, ses forces dominaient sans conteste, qu'elle administrait directement depuis 132 ans et où étaient installés plus d'un million de ses enfants. Mais, comme ces combats n'engageaient ni son bonheur, ni son indépendance et qu'à l'époque où nous sommes ils ne pouvaient aboutir à rien qu'à des pertes, des haines, des destructions, sans cesse accrues, elle a voulu et su en sortir sans qu'aient, de ce fait, souffert – bien au contraire ! – son prestige, sa puissance et sa prospérité. Eh bien, la France considère que les combats qui ravagent l'Indochine n'apportent, par eux-mêmes et eux non plus, aucune issue. Selon elle, s'il est invraisemblable que l'appareil guerrier américain vienne à être anéanti sur place, il n'y a, d'autre part, aucune chance pour que les peuples de l'Asie se soumettent à la loi de l'étranger venu de l'autre rive du Pacifique, quelles que puissent être ses intentions et si puissantes que soient ses armes. Bref, pour longue et dure que doive être l'épreuve, la France tient pour certain qu'elle n'aura pas de solution militaire.*

*À moins que l'univers ne roule vers la catastrophe, seul un accord politique pourrait donc rétablir la paix. Or, les conditions d'un pareil accord étant bien claires et bien connues, il est encore temps d'espérer. Tout comme celui de 1954, l'accord aurait pour objet d'établir et de garantir la neutralité des peuples de l'Indochine et leur droit de disposer d'eux-mêmes tels qu'ils sont effectivement, en laissant à chacun d'eux la responsabilité entière de ses affaires. Les contractants seraient donc les pouvoirs réels qui s'y exercent et, parmi les autres États, tout au moins les cinq puissances mondiales. Mais la possibilité et, à plus forte raison, l'ouverture d'une aussi vaste et difficile négociation dépendraient, évidemment, de la décision et de l'engagement qu'aurait auparavant voulu prendre l'Amérique, de rapatrier ses forces dans un délai convenable et déterminé.*

*Sans nul doute, une pareille issue n'est pas du tout mûre aujourd'hui, à supposer qu'elle le devienne jamais. Mais la France estime nécessaire d'affirmer qu'à ses yeux il n'en existe aucune autre, sauf à condamner le*

monde à des malheurs toujours grandissants. La France le dit au nom de son expérience et de son désintéressement. Elle le dit en raison de l'œuvre qu'elle a accomplie naguère dans cette région de l'Asie, des liens qu'elle y a conservés, de l'intérêt qu'elle continue de porter aux peuples qui y vivent et dont elle sait que ceux-ci le lui rendent. Elle le dit à cause de l'amitié exceptionnelle et deux fois séculaire que, d'autre part, elle porte à l'Amérique, de l'idée que, jusqu'à présent elle s'en était faite, comme celle-ci se la faisait d'elle-même, savoir celle d'un pays champion de la conception suivant laquelle il faut laisser les peuples disposer à leur façon de leur propre destin. Elle le dit compte tenu des avertissements que Paris a depuis longtemps multipliés à l'égard de Washington quand rien encore n'avait été commis d'irréparable. Elle le dit, enfin, avec la conviction, qu'au degré de puissance, de richesse, de rayonnement, auquel les États-Unis sont actuellement parvenus, le fait de renoncer, à leur tour, à une expédition lointaine dès lors qu'elle apparaît sans bénéfice et sans justification et de lui préférer un arrangement international organisant la paix et le développement d'une importante région du monde, n'aurait rien, en définitive, qui puisse blesser leur fierté, contrarier leur idéal et nuire à leurs intérêts. Au contraire, en prenant une voie aussi conforme au génie de l'Occident, quelle audience les États-Unis retrouveraient-ils d'un bout à l'autre du monde et quelle chance recouvrerait la paix sur place et partout ailleurs ! En tout cas, faute d'en venir là, aucune médiation n'offrira une perspective de succès et c'est pourquoi la France, pour sa part, n'a jamais pensé et ne pense pas à en proposer aucune. »

2. Les herbicides utilisés sur la zone démilitarisée séparant les 2 Corées étaient l'Hyvar X-WS [Nonyl naphthalene 2,4 (1H, 3H)-Pyrimidinedione, 5-bromo -6-méthyl-3-(1-méthylpropyl)], le Tandex, l'Urox B, l'Urox Oil, les concentrés liquides de bromacil, ou sous forme solide comme l'Urox 22.
3. Ici plane l'ombre d'une dette morale largement oubliée : l'amnésie sélective de la part des Occidentaux contemporains de cette guerre dont « l'aide » se limitera ensuite à troquer la colonisation du fusil contre celle de l'économie. La jeunesse occidentale d'alors forme une génération qui, aujourd'hui, reste sourde aux appels des victimes vietnamiennes de l'Agent Orange.
4. Extrait de la revue trimestrielle britannique *International Socialist Review* N°40, mars 2005. Lire aussi l'article « The Demoralization of an Army: Fragging and Other Withdrawal Symptoms », de l'écrivain Eugene Linden dans la *Saturday Review* du 8 janvier 1972. « Vietnam and Other American Fantasies » de Bruce Franklin, University of Massachusetts Press, 2001. Lire Joel Geier, « Vietnam: The Soldiers' Rebellion », *International Socialist Review* N°9, 1999.
5. Christian G. Appy, historien et professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT), auteur de *Patriots: The Vietnam War Remembered From All Sides*.
6. Extrait du discours de démission du Président Richard Nixon, le 8 août 1974 : « En collaboration avec l'Union soviétique, nous avons réalisé l'essentiel des

avancées qui ont entamé le processus de limitation des armements nucléaires. Mais nous devons nous fixer comme objectif non seulement la limitation, mais la réduction et finalement le démantèlement de ces armes terribles afin qu'elles ne puissent pas détruire la civilisation et que la menace de guerre nucléaire ne puisse plus peser sur le monde et l'humanité.» Nixon ne manque pas d'aplomb, lui qui a suggéré l'utilisation de cette arme au Viêt Nam...

#### IV. QUANTITÉS ET ZONES DES ÉPANDAGES

1. Ce nouveau calcul démontre pour le moins les contradictions entre les diverses variables (superficie traitée, nombre moyen de traitements par surface traitée, dose moyenne déversée à l'hectare, et quantité totale d'herbicide épandu) dont nous disposons, et qui sont des estimations. Cependant, les archives des épandages retrouvées par Jeanne Stellman sont une des données fiables sur lesquelles on peut s'appuyer de façon certaine, même si elles devaient s'avérer incomplètes un jour.
2. La levée de l'embargo depuis quelques années commençait à produire ses effets : non seulement la replantation s'en trouva facilitée par la mécanisation devenu possible, mais le prélèvement du bois de chauffe diminua avec l'arrivée du gaz et d'autres combustibles.

#### V. MISE AU POINT ET EFFETS SANITAIRES...

1. Ces composés chimiques étaient le chlorure de zinc et le thiocyanate d'ammonium
2. L'arséniat de sodium, le chlorure de zinc, le fluorure de sodium, le nitrate de sodium et le thiocyanate d'ammonium.
3. Le LN (Phénoxy).
4. Le Butyl 2,4-D.
5. Le 2,4-D, et le 2,4,5-T.
6. Ces agents chimiques étaient le Bifluid 1, le Bifluid 2, l'Agent Orange, et le Stull Bifluid.
7. Le bromacil, le diuron, le fénuron, le monuron et le Tandex.
8. Fort Detrick est une base militaire qui a la particularité d'abriter l'USAMRIID : l'Institut de recherche médicale sur les maladies infectieuses de l'armée américaine. Elle dispose de ce fait de laboratoires de type P-4, (les plus sécurisés) ; bien sûr, comme le fait remarquer le professeur Francis A. Boyle, la recherche médicale dite « à des fins défensives » servant par exemple à la confection de vaccins est exactement la même qui permet de créer des armes biologiques ou bactériologiques. Il est d'ailleurs intéressant de se souvenir que le FBI a conclu son enquête sur l'Anthrax utilisé par de soi-disant « terroristes

- musulmans » en octobre 2001, en établissant que les souches incriminées provenaient... d'un laboratoire de Fort Detrick, (Voir le livre *Guerre biologique et terrorisme*, aux éditions Demi-Lune).
9. Le 2,4,5-T, l'éthyl 2,4-D, le tributylphosphate et le triéthanolamine.
  10. Le 2,4,5-T, l'isopropyl phényl carbamate, le LN et le 2,4-D.
  11. Les carbamates, le triéthylène, et le 2,4,5-T.
  12. Le 2,4-D, le 2,4,5-T.
  13. L'acide cacodylique, le butynediol, et le Dowco 173.
  14. L'endothal, le diquat, l'Agent Orange, le Tordon, et le 2,4-D.
  15. Ces agents et composés chimiques étaient l'ammate, le butyne, l'endothal, le pentachlorophénol, l'Harvestaid, le Weedazol, le 2,4-D, le 1,4-diol, et le 2,4,5-T.
  16. Il s'agit de l'Amiando, l'ACP M-118, le F-2, le Brush Killer, le cyanure de potassium, le Shed-A-Leaf, l'YF Tree, le 2,4,5-T, et le 6-Ca-4.
  17. Entres autres : l'ammate, l'endothal, l'Estéron, la Lion Oil, le 6-Ca-4, le 2,4,5-T, le B-1613, le B-1638, le V-C1-186, le M-118.
  18. Le F-7, le VC 1-443, le VC 3-105, le VC 3-173, et le VC 1-21.
  19. L'ammate, le B-1638, le B-1676, le NP 1098, et le SD 1369.
  20. Le bromacil, le picloram, le pyriclor, et le Terbacil.
  21. Ces agents chimiques étaient le M-3140, l'Agent Orange, et le Tordon.
  22. Ces agents et composés chimiques étaient les Agents Blanc, Bleu et Orange, le diquat, l'endothal, le HCA (hexachloroacétone), le paraquat, le picloram, et le 2,4,5-T.
  23. Le LN (Phénoxy).
  24. Le diquat et le Tordon 101.
  25. Ces défoliants chimiques étaient l'acide cacodylique, le bromacil, l'Agent Orange, le picloram, le pyriclor, et le Terbacil.
  26. Ces deux herbicides étaient le bromacil et le picloram.
  27. Le Silvex, le 2,4-D, et le 2,4,5-T.
  28. Le LN (Phénoxy).
  29. Ces composés et agent chimiques étaient le cacodylate de sodium, l'acide cacodylique, l'arsenic, et l'Agent Orange.
  30. Le bromacil, le diuron, le fénuron, le picloram et le Tandex.
  31. Le bromacil, l'Hyvar XWS, le Tandex, l'Urox B, l'Urox huileux concentré, l'Urox 22 solide, et le XWS.
  32. L'atoll Johnston est composé de 4 îles dans l'océan Pacifique. Paradis séculaire des oiseaux, les États-Unis y exploitèrent le guano jusqu'à épuisement. Il devint une réserve naturelle en 1926. Mais la Marine US en prit le contrôle en 1934, relayée par l'armée de l'Air en 1948. L'île principale de cet atoll verra ses dimensions multipliées par 4 ou 5 par déversement de corail pris au fond de la mer. Deux autres îles artificielles seront créées de cette

- manière, l'une d'elles mesurant 34 km de circonférence. Elle fut le site d'essais nucléaires durant les années 1960, et resta jusqu'en 2000 un site de stockage d'armes chimiques. L'atoll est classé monument national américain depuis le 6 janvier 2009.
33. Ces poisons étaient l'arsenic, le carbaryl (Méthylcarbamate de 1-naphtyle), le chlorobenzène, le chlorure de vinyl (ou chloroéthène), l'endosulfan, les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), le mercure, les phénols, le plomb, les polychlorobiphényles (PCB), le sélénium, le tributylétain, des substances radioactives, et les lixiviats des décharges et enfouissements.
34. Carcinome épidermoïde ou squameux ; cancer à petites cellules ; cancer indifférencié à grandes cellules ; adénocarcinome ou cancer bronchiolo-alvéolaire. Il est lié aux pollutions aériennes, aux fumées contenant des hydrocarbures, à la dioxine.
35. Ce vaccin, fabriqué à partir de cellules cancéreuses prélevées sur le malade, consiste, après les avoir purifiées, à y insérer un gène (granulocyte-macrophage). Les cellules tumorales génétiquement modifiées sont alors réinjectées au malade et, grâce au gène introduit, produisent une protéine alertant le système immunitaire qui attaque et détruit les cellules tumorales modifiées ainsi que toutes les autres. Des essais préliminaires ont été réalisés aux États-Unis et des cancers des poumons ont complètement disparu ou bien leur évolution fut stoppée. Cela pourrait même ouvrir la porte à un vaccin préventif.
36. Parmi les tumeurs malignes : l'adénocarcinome (rare), l'astrocytome anaplasique, l'épendymome, le gangliogliome, le glioblastome, le médulloblastome (tumeur de l'enfant), l'oligodendrogliome, et le sarcome (rare). Les tumeurs bénignes, quant à elles, sont : l'adénome hypophysaire, le chordome (pouvant devenir cancéreuse), l'hémangioblastome, le méningiome (pouvant devenir maligne), l'ostéome, le pinéalome (tumeur de l'épiphyse, chez le garçon à puberté précoce), et le schwannome.
37. Le spectromètre de masse fut inventé par l'anglais Joseph John Thomson. M. Ernest Lawrence, célèbre pour son invention du cyclotron, développa un type spécial de spectromètre (le calutron) pour séparer les isotopes de l'uranium en vue de l'enrichir. Lawrence joua un rôle important dans le Projet Manhattan, (la mise au point de la bombe atomique) et travailla avec Robert Oppenheimer à Oak Ridge avant même que ce dernier soit choisi comme directeur scientifique du projet. Par ailleurs, Charles Thomas occupa les fonctions de coordinateur des travaux de purification du plutonium. Il est intéressant de noter que Thomas, chimiste de formation, avait auparavant occupé les fonctions de directeur de la recherche pour... Monsanto. C'est d'ailleurs dans des installations appartenant à Monsanto que seront conduits les travaux sur le plutonium (et le polonium, béryllium...). Après avoir collaboré au développement des applications civiles de la technologie nucléaire, Thomas terminera d'ailleurs sa carrière dans cette entreprise, comme vice-président, puis président (1951 à 1960) et directeur général (1960-65). Monsanto fut avec Dow Chemical, le principal fabricant de

l'Agent Orange épanché au Viêt Nam par l'armée des États-Unis ; ensemble, les 2 firmes produisirent près de 60 % de ce produit (respectivement 29,5 % et 28,6 %), la production de Monsanto étant généralement plus toxique encore que celle de Dow. Si l'on ignore toujours le montant des contrats passés avec le Pentagone pour fabriquer ces agents chimiques, Marie-Monique Robin parle dans son livre *Le Monde selon Monsanto* du « plus gros contrat de toute l'histoire » de la compagnie, plus important encore que celui signé en 1944 pour l'insecticide DDT (dont on se souvient que l'armée US fit grand usage sur le front du Pacifique). Pour récompense de ses services, Thomas reçut entre autres distinctions la Médaille présidentielle du Mérite, et fut élu à l'Académie Nationale des Sciences, celle-la même qui nia durant de longues années tout lien de cause à effet entre l'Agent Orange (la dioxine) et les maladies. Ceci jette un éclairage sans ambiguïté sur la collusion entre le gouvernement états-unien, ses institutions (comme la FDA ou l'EPA, censées protéger les citoyens et l'Environnement) et les multinationales... Le livre *Le Monde selon Monsanto* illustre ces rapports de façon extrêmement convaincante, avec force détails.

38 La chromatographie, à l'origine une technique du botaniste russe Mikhaïl Tsvett, est maintenant utilisée dans les laboratoires d'analyses médicales (mais aussi pour déterminer des cas de dopage, ou par la police scientifique pour analyser des substances prélevées sur les lieux d'un crime...).

39. Le cancérologue et écotoxicologue belge Dr Eric Pluygers et son confrère polonais Dr Maria Sadowska de la faculté agronomique de Varsovie, concluent : « Invoquer que l'exposition aux dioxines se fait à des concentrations tellement faibles, de l'ordre du picogramme, c'est-à-dire du millionième de millionième de gramme, que leur effet est négligeable et que, de toute manière, ces concentrations sont inférieures aux seuils des normes en vigueur, c'est oublier trois choses :

- a) D'abord le mécanisme d'action des dioxines n'implique aucun effet de seuil ; les spécialistes de la question s'accordent sur le sujet en déclarant qu'une seule molécule ligand-récepteur peut déjà produire une modification dans l'expression d'un gène. (Note : En biochimie, un récepteur est une protéine – de la membrane cellulaire, du cytoplasme ou du noyau cellulaire – qui se lie spécifiquement à un ligand – tel un neurotransmetteur, une hormone, ou une autre substance – induisant une réponse cellulaire à ce dernier.)
- b) Aucune dose fournie n'est acceptable, et la seule norme admissible est la norme zéro. Toutes les normes (10-5-4-1 pg/kg/poids/jour) dont on discute et auxquelles on est censé se conformer sont de pure convenance et n'ont aucune valeur scientifique. De toutes les normes officiellement en vigueur, une seule est basée sur l'analyse scientifique du mécanisme d'action des dioxines : c'est celle de l'EPA (Agence pour la Protection de l'Environnement) aux États-Unis, et elle se situe à 0,0064 pg/kg de poids par jour, c'est-à-dire de 160 à 1 600 fois moins que les normes européennes qui permettent seulement de poser des limites arbitraires dans le cadre des réglementations.

c) Il ne faut pas perdre de vue que ces normes déjà critiquables se rapportent à des adultes en bonne santé, et ne tiennent absolument pas compte de la sensibilité beaucoup plus grande des sujets jeunes, spécialement dans les phases initiales de leur développement, ni des polymorphismes génétiques (qui peuvent faire varier la sensibilité individuelle dans des proportions allant de 1 à 1 000), ni des effets de synergie suite à des interactions avec d'autres polluants et contaminants. Il faut se souvenir que la seule règle acceptable pour les dioxines est la norme zéro. »

C'est pourquoi l'article 5 de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP), signée par 151 pays (ce qui montre bien la reconnaissance internationale de cette toxicité), commence ainsi : « Chaque partie prend au minimum les mesures ci-après pour réduire le volume total des rejets d'origine anthropique de chacune des substances chimiques inscrite à l'Annexe C, dans le but de réduire leur volume au minimum et, si possible, de les éliminer à terme ». L'Annexe C correspond aux dioxines et, sans cette "tolérance", aucun pays ne pouvait signer !

## VI. UN DÉSASTRE HUMAIN

1. Dernièrement refit surface un ensemble de registres cadastraux de 16 000 tomes (18 000 à l'origine) rédigés par 20 000 érudits au début du XIX<sup>e</sup> siècle sur ordre des Nguyen, la dernière dynastie féodale du Viêt Nam qui régna de 1802 à 1945. Cette entreprise commença en 1805 pour s'achever fin 1839. Transféré de Huê à Da Lat pour une meilleure conservation, au fil des vicissitudes historiques, il fut emporté à Saigon dans un abri souterrain du palais Doc Lap, avant de rejoindre Hanoi. Nguyen Dinh Dau passa 30 années de sa vie à transcrire ce trésor du nôm en vietnamien. L'ouvrage éclaire de façon générale les problèmes socio-économiques du temps de cette dynastie et renseigne sur les aspects de la vie du peuple vietnamien à cette période, sur les ressources naturelles, (forêts, superficies arables, terrain à bâtir, main-d'œuvre, productivité, cultures pratiquées...) On y voit déjà le rôle important des femmes paysannes qui géraient près de 30 % des terres du pays.

## VII. DES VICTIMES DANS TOUT LE VIËT NAM

1. Tu Du est la plus importante maternité du Viêt Nam, une des plus grandes au monde en nombre de naissances, avec près de 50 000 par an malgré une régulation drastique de la population. Elle est située au cœur de Hô-Chi-Minh-Ville, mastodonte urbain de 2 056 km<sup>2</sup> (Paris, 105 km<sup>2</sup>). Ce lieu dispense des soins pour les femmes de 16 des 60 provinces que compte le pays. Ce sont les provinces les plus touchées par l'Agent Orange. Dans la seule année 1987, alors que la population atteignait seulement les deux tiers de celle

d'aujourd'hui et que les moyens étaient inexistant, près de 2 millions de femmes avaient consulté, reçu des soins, ou accouché dans ce lieu constitué de trois bâtiments principaux. Le plus ancien fut construit sous l'occupation française en 1937, le deuxième en 1965 sous l'occupation américaine, et le dernier en 1985 après la réunification. Des sections de gynécologie, d'obstétrique, de néonatalogie, et de planification familiale existaient sans véritables moyens. Alors que les présidents américains, Ford, Carter, Reagan et Bush père interdisaient aux ONG états-uniennes d'expédier de l'aide médicale à Tu Du (et au Viêt Nam en général), des milliers et des milliers de femmes venaient y décéder de mort lente, percluses de cancers en raison de l'empoisonnement de leurs terres. Il y a encore peu de temps, deux adultes couchaient par lit, voire par terre ; dans les petits lits de fer, trois ou quatre nouveau-nés dans le sens transversal, aux côtés de couveuses rouillées et obsolètes. Le pays exsangue ne pouvait pas acheter de formol (pourtant peu coûteux) pour conserver les enfants monstres comme autant de preuves de l'action maléfique de l'Agent Orange. « Une usine du malheur », tenue à bout de bras par un personnel médical féminin admirable et d'une force incroyable.

### VIII. LA JUSTICE DES HOMMES

1. Durant son mandat à l'ONU, alors que plus de 170 chefs d'États avaient préparé le sommet annuel de 2005 et rédigé la réforme de cette institution, Bolton, communément qualifié d'« arrogant et brutal » combattit violemment ce texte. Demandant une refonte totale, il s'opposa « au respect de la nature », « aux droits de l'homme et à la tolérance », « à promouvoir l'efficacité de l'ONU ». Il élimina toute contrainte imposée à la politique américaine ou visant à réduire l'extrême pauvreté, à offrir une éducation primaire universelle, à augmenter l'aide au développement à 0,7 % du PNB des pays riches... Il ne voulut aucune référence à la Cour pénale internationale (CPI), aucun accord sur les armes nucléaires, et refusa le protocole de Kyoto... C'est lui qui, en 2002, enterra le protocole de vérification de la convention sur les armes biologiques. C'est encore lui, farouche partisan de la guerre en Irak et du concept de guerre préventive, qui signifia à l'ONU que les USA renonçaient à toute participation à la CPI.
2. Les États-Uniens vivent sous un système législatif et gouvernemental double : celui qui relève de chacun des États, et celui qui relève du pays (ou État fédéral). Ils ont en outre un système judiciaire à trois niveaux :
  - a) les tribunaux de première instance (par district, leur nombre est fonction de la population de l'État) ;
  - b) les cours d'appel (une par circuit, chacun comprenant plusieurs États) ;
  - c) et la Cour suprême.

Le système fédéral compte 11 circuits (ou circonscriptions), auxquels viennent s'ajouter le circuit du District de Columbia (Washington, la capitale fédérale), et le circuit fédéral. Les sièges sociaux des principales compagnies chimiques états-uniennes qui fabriquèrent l'Agent Orange se trouvant à New York, c'est donc dans le second circuit auquel appartient New York que se déroula le procès de l'Agent Orange.

3. Non seulement la loi ATCA (Alien Tort Claims Act, ou ATS pour Alien Tort Status) sur laquelle est fondée la plainte vietnamienne est une loi nationale états-unienne (visant à juger des ressortissants états-uniens ayant commis une ou plusieurs atteintes aux droits de l'homme à l'étranger), mais, au niveau international, l'amnésie sélective du juge Weinstein constitue un oubli de taille : l'article 23 de la Convention (IV) de La Haye de 1907, qui stipule : « Outre les prohibitions établies par les conventions spéciales, il est interdit : a) d'employer du poison ou des armes empoisonnées » (...) Signée par les USA le 18 octobre 1907 et ratifiée le 27 novembre 1909.

## IX. DÉLIQUESCENCE DE L'ÉTHIQUE ...

1. Petite explication au sujet des patronymes vietnamiens : à l'origine, Nguyen n'est pas à proprement parler un nom de famille (sinon celui de la famille régnante) : il désignait tous les sujets nés sous la règne de tel empereur (à l'instar des dynasties Tran, Le, Minh...) ; c'est par commodité et analogie avec les patronymes que nous utilisons en Occident, et à la suite de l'abdication du dernier empereur Bao Dai, qu'il a pris ce sens.

Thi, qui indique le genre féminin, (et Van, le masculin) est ensuite suivi d'un ou deux prénoms, toujours porteurs de sens ; ainsi, Ngoc par exemple signifie « pierre fine » (ou précieuse) tandis que Phuong peut vouloir dire « douceur » ou désigner la fleur du flamboyant, selon les accents utilisés...

2. Comme l'avait fait précédemment la Cour de district, cette Cour d'appel fédérale argua que les victimes n'avaient pas apporté de preuves scientifiques suffisantes, au regard des normes internationales (c'est-à-dire états-uniennes), démontrant le lien de causalité (par opposition à corrélation) entre leurs affections et l'Agent Orange. Bien que l'Académie nationale des Sciences de Washington ait déjà apporté de telles preuves pour les vétérans américains de la guerre du Viêt Nam 10 ans auparavant, n'oublions pas que le professeur vietnamien Le Cao Dai avait publié 20 ans plus tôt ses travaux – établis selon les normes vietnamiennes – établissant les liens entre les maladies et l'Agent Orange de façon bien plus complète ; or, les affections qui viennent grossir la liste au fil des années lui donnent raison, (voir Bibliographie).

## X. DE L'ESPOIR...

1. Alinéa 2 : Les Membres de l'Organisation règlent leurs différends internationaux par des moyens pacifiques, de telle manière que la paix et la sécurité internationales ainsi que la justice ne soient pas mises en danger. Alinéa 3 : Les Membres de l'Organisation s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies.
2. Crime de guerre : Les violations des lois et coutumes de la guerre qui comprennent, sans y être limitées, les assassinats, les mauvais traitements ou la déportation pour les travaux forcés, ou pour tout autre but, des populations civiles dans les territoires occupés, l'assassinat ou les mauvais traitements des prisonniers de guerre ou des personnes en mer, l'exécution des otages, le pillage des biens publics ou privés, la destruction perverse des villes ou villages ou la dévastation que ne justifient pas les exigences militaires.
3. Crime contre l'humanité : L'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation ou tout autre acte inhumain commis contre toutes populations civiles (...), ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux, lorsque ces actes ou persécutions sont commis à la suite d'un crime contre la paix ou d'un crime de guerre, ou en liaison avec ces crimes.

## CONCLUSION

1. Les informations sur la pollution de la rivière Tittabawasse et ses environs proviennent de cet excellent article présenté sur le site de la fondation GoodPlanet :

- <http://www.goodplanet.info/goodplanet/index.php/Contenu/News/Etats-Unis-la-riviere-Tittabawasse-ne-veut-plus-etre-un-bouillon-a-dioxines>

## FILMOGRAPHIE

Il est à noter que la plupart de ces films, bien que récents sont difficilement, voire ne sont pas du tout accessibles en DVD ou en français, car ils sont l'œuvre de cinéastes ou documentaristes indépendants, et ont été produits hors du circuit de distribution traditionnel. Certains ont toutefois été coproduits par une chaîne de télévision, auquel cas ils ont été diffusés, parfois même en France. On peut en trouver quelques uns sur l'Internet.

(Classement par année de réalisation)

- Through Their Eyes*, film documentaire de Jackee Chang, 74 min, 2009, Viêt Nam / USA.
- Gagetown*, film documentaire de Daniel Feighery, 90 min, 2009, USA.
- In Our Backyard*, film documentaire de Michael Silberman, 60 min, 2008, USA.
- Le Monde selon Monsanto*, film documentaire de Marie-Monique Robin, 109 min, 2007, France.
- Return to Vietnam*, film documentaire de Charles Domokos, 60 min, 2008, USA.
- Agent Orange: 30 Years later*, film documentaire de John Trinh, 56 min, 2008, USA. Bande-annonce (en anglais) :  
- <http://farm.imdb.com/video/wab/vi1732379929/>
- Agent Orange, A Personal Requiem*, film documentaire de Masako Sakata, 71 min, 2007, Japon.
- La Guerre qui ne finit pas*, documentaire de Bruno Boulianne et Loreto Garrido, 23 mn, 2007, Canada.
- The Last Ghost of War*, film documentaire de Janet Gardner, 58 min, 2007, USA. Bande-annonce : <http://farm.imdb.com/video/wab/vi2446262809>
- Agent Orange : une guerre sans fin*, documentaire de Jane Oren et Leslie Wiener, 75 min, 2006, France / Pays-Bas / Australie. Diffusé sur France 5.

*Agent Orange: The Last Battle*, documentaire de Stéphanie Jobe et Adam Scholl, 45 min, 2005, USA.

*Path to Justice*, de Lai Van Sinh, 25 min, 2004, Viêt Nam.

*Agent Orange-Vietnam*, excellent reportage (malgré quelques erreurs dans les dates et les chiffres) d'Anne-Maria Nicholson pour la chaîne de télévision ABC, 22 min, 2004, Australie. Visible ici (en anglais), sur le web :  
- <http://www.youtube.com/watch?v=GJxb7CY13uc>

*Battle's Poison Cloud, There's Been Only One Chemical War*, film documentaire de Cécile Trijssenaar, 54 min, 2003, Royaume-Uni.

Bande annonce du film : <http://www.tambutifilms.co.uk/Promo/battles.mpg>

*The Long Shadow*, film documentaire de Stephan Meador, 90 min, 2003, USA.

Ce film traite de la contamination à la dioxine de la rivière Tittabawassee et de ses environs (à Midland, dans le Michigan), site historique de production de la firme Dow Chemical. Il est visible sur l'Internet à cette adresse :

- <http://www.trwnews.net/LSplay.htm>

*Deadly Debris: The Explosive Aftermath of the Vietnam War*, film documentaire de Vu Le My, 30 min, 2003, Viêt Nam.

*Where War Has Passed: The Legacy of Chemical Warfare in Vietnam*, documentaire de Vu Le My, 28 min, 2003, Viêt Nam.

Visible sur l'Internet à cette adresse (en anglais) :

- <http://www.youtube.com/watch?v=-Ug0btt9aoU>

*Tears in the Playground*, documentaire de Vu Chinh, 26 min, 2003, Viêt Nam.

*Retour en enfer*, film documentaire de Laurence Jourdan et Alberto Marquardt, 26 min, 2002, France. Diffusé deux fois sur Arte.

*The Village Friendship [Le Village de l'Amitié]*, documentaire de Michelle Mason, 51 min, 2001, Canada.

*Aftermath: The Remnants of War*, de Daniel Sekulich, 74 min, 2001, Canada.

Une partie de ce documentaire, qui traite des conséquences des guerres, est consacrée aux victimes de l'Agent Orange.

*La Guerre du Vietnam : une plaie irrécupérable*, documentaire de la Croix-Rouge vietnamienne, 35 min, 2001, Viêt Nam.

*Toxic Effect (Agent Orange)*, fiction de Robert Davies, 90 min, 1990, USA.

*Agent Orange: Policy of Poison*, film documentaire de Rod Iverson, 32 min, 1987, Royaume-Uni.

*Vietnam: The Secret Agent (code name: Agent Orange)*, film documentaire de Jacki Ochs, 56 min, 1983, USA.

## BIBLIOGRAPHIE

En français :

*Carnets du Viêt Nam*, revue trimestrielle d'information, et son site Internet :  
- <http://www.carnetsduvietnam.com/web/premiere.htm>

Centre de perfectionnement des journalistes, Association des journalistes du Vietnam, « Agent Orange. Les oubliés de l'apocalypse », *Le Bulletin*, n°4, 2005, 40 p.

Centre de recherche sur le Genre, la Famille et l'Environnement en Développement (CGFED) : *Histoires de victimes de l'Agent Orange au Vietnam*, (Thê Gioi, Hanoi, 2005).

Nguyen Van Tuan, professeur : *Agent orange, dioxine et leurs conséquences*, (Éditions Tré, Hanoi, 2006). Également disponible en anglais : *Agent Orange & the Vietnam War*, (Giao Diem, Garden Grove, Californie, 2005).

Ouvrage collectif : *L'Agent Orange au Viêt Nam – Crime d'hier, tragédie d'aujourd'hui*, (Tirésias, Paris, 2005). Association d'Amitié Franco-Vietnamienne AAFV. Disponible en français, en anglais, et en vietnamien.

Robin, Marie-Monique : *Le Monde selon Monsanto*, (La Découverte, Paris, 2008). Ce livre, riche et passionnant, ne traite pas spécifiquement de l'Agent Orange, mais il comporte un chapitre sur les PCB, et deux sur la dioxine ; comme le film, il est aussi très utile pour s'informer sur les actions et les mensonges de cette compagnie, la manière dont elle traite les victimes de la pollution qu'elle génère depuis de longues décennies, son rapport au monde, à l'environnement...

En anglais :

Allen, Robert : *The Dioxin War: Truth and Lies about the Perfect Poison*, (Pluto Press, Londres, 2004).

Association VAVA : *The International Conference of Victims of Agent Orange/Dioxin*, Hanoi, 28-29 mars, 2006, (Culture & Information Publishing House, Hanoi, 2006). VAVA est l'acronyme anglais de l'association vietnamienne des victimes de l'Agent Orange/Dioxine.

- Buckingham, William : *Operation Ranch Hand: The Air Force and Herbicides in Southeast Asia*, (Office of Air Force History, United States Air Force, 1982).
- Cecil, Paul Frederick : *Herbicide Warfare: The Ranch Hand Project in Vietnam*, (Praeger Publishers, New York, 1986).
- Doyle, Jack : *Trespass Against Us: Dow Chemical & the Toxic Century*, (Common Courage Press, Monroe, 2004).
- Gough, Michael : *Dioxin, Agent Orange: The Facts*, (Plenum Press, New York, 1986).
- Griffiths, Philip Jones : *Agent Orange. Collateral Damage in Vietnam*, (Trolley Press, Londres, 2004).
- Kitamura, Hagime : *Agent Orange: The Vietnamese Victims of American Chemical Warfare Exposed*, (Nashinoki-sha, Tokyo, 2007).
- Lê Cao Dai, (professeur) : *Agent Orange in the Vietnam War: History and Consequences*, (publié en anglais à Hanoi en 2000).
- Nakamura, Goro : *Agent Orange in Vietnam War – Vietnam, America and Korea*, (Iwanami Publisher, Tokyo, 1995).
- Nakamura, Goro : *Mothers Were Exposed to Agent Orange*, (Shincho Publisher, Tokyo, 1983).
- Schechter, Arnold et Thomas A. Gasiewicz : *Dioxins and Health*, (John Wiley & Sons, Somerset, 2003).
- Schuck, Peter : *Agent Orange on Trial*, (Harvard University Press, Cambridge, 1986).
- Sutton, Paul L. : *The History of Agent Orange Use in Vietnam, an Historical Overview from the Veteran's Perspective*, (Silver Spring, 2002).
- Tycer, Marilyn M. : *Invisible Children: The Third Generation Of Agent Orange Victims In Vietnam*, (CreateSpace, Durham, 2009).
- Uhl, Michael et Tod Ensign : *GI Guinea Pigs: How the Pentagon Exposed Our Troops to Dangers Deadlier than War*, (Wideview Press, New York, 1980).
- Weisberg, Barry : *The Ecology of War*, (Harper & Row, San Francisco, 1970).
- Westing, Arthur H. : *Herbicides in War: the Long-term Ecological and Human Consequences*, (Taylor & Francis, Philadelphie/Londres, 1984).
- Wilcox, Fred A. : *Waiting for an Army to Die: Tragedy of Agent Orange*, (Seven Locks Press, Santa Ana, 1999).
- Young, Alvin : *The History, Use, Disposition & Environmental Fate of Agent Orange*, (Springer, New York, 2009).
- Zumwalt, Elmo R. III & Elmo R. Zumwalt Jr : *My Father, My Son*, (MacMillan, New York, 1986).

## RESSOURCES & LIENS

Les livres ne sont pas nombreux, mais l'Internet est une mine d'or pour qui cherche à s'informer sur le sujet ; nous avons sélectionné pour vous les sites et les documents les plus intéressants, en français et en anglais. Retrouvez ces liens ainsi que ceux de la filmographie sur la page de présentation du livre *Agent Orange - Apocalypse Viêt Nam* sur le site Internet des éditions Demi-Lune.

### Associations (ou Collectifs ou Organismes institutionnels)

Collectif Vietnam / Dioxine, le regroupement d'associations soutenant les victimes vietnamiennes de l'Agent Orange (essentiellement à Paris et région parisienne, mais aussi à Marseille)  
- [www.vietnam-dioxine.org](http://www.vietnam-dioxine.org)

Association Vietnam, enfants de la dioxine (à Bry sur Marne)  
- [www.vned.org/](http://www.vned.org/)

Association d'Amitié Franco-Vietnamienne (à Montreuil)  
- [www.aafv.org](http://www.aafv.org)

Association Orange : fleurs d'espoir (Val de Marne)  
- <http://projaide.cg94.fr/orange-fleurs-d'espoir>

Association vietnamienne des victimes de l'Agent Orange/Dioxine, site en vietnamien, avec une partie en anglais :  
- [www.vava.org.vn](http://www.vava.org.vn)

L'association républicaine des anciens combattants (et victimes de guerre, des combattants pour l'amitié, la solidarité, la mémoire, l'antifascisme et la paix), située à Villejuif, a contribué, avec d'autres associations du même type dans différents pays, à la construction du village de l'amitié de Van Canh :  
- [www.arac-et-mutuelle.com/Arac/rubrique.php3?id\\_rubrique=23](http://www.arac-et-mutuelle.com/Arac/rubrique.php3?id_rubrique=23)

Association des vétérans (anciens combattants) états-uniens, (en anglais) :  
- [www.vva.org](http://www.vva.org)

Campagne états-unienne en soutien des victimes vietnamiennes (VAORRC),  
(en anglais) :

- [www.vn-agentorange.org](http://www.vn-agentorange.org)

Institut National de l'Environnement et de Santé, (NIEHS), (en anglais) :  
Informations concernant la dioxine :

- <http://www.niehs.nih.gov/health/topics/agents/dioxins/>

Agence Nationale pour la protection de l'Environnement, (EPA), (en anglais) :

« Exposure and Human Health Reassessment of 2,3,7,8-Tetrachlorodibenzo-  
p-Dioxin (TCDD) and Related Compounds National Academy Sciences  
(NAS) Review Draft » :

- <http://www.epa.gov/ncea/pdfs/dioxin/nas-review/>

Ministère des Anciens combattants US (Veterans Affairs), (en anglais) :

Office of Public Health and Environmental Hazards (Bureau de la Santé  
publique et des risques environnementaux) :

- <http://www.publichealth.va.gov/exposures/agentorange/>

Site du groupe Hatfield Consultants qui étudia l'impact de la dioxine au Viêt  
Nam, au Cambodge et au Laos :

- <http://www.hatfieldgroup.com/services/contaminantagentorange.aspx>

Site du Dr Jeanne Mager Stellman qui établit, (en 2003, avec Steven D.

Stellman, Richard Christian, Tracy Weber et Carrie Tomasallo), le rapport  
portant son nom ; lisible ici (en anglais) :

- <http://www.columbia.edu/~jms13/articles.html>

avec un lien vers l'article de présentation (résumé) du numéro 422 de la  
revue *Nature* daté du 17 avril 2003, (en anglais) :

- <http://www.stellman.com/jms/DeclanAgentOrange.pdf>

L'article scientifique complet publié par *Nature*, (en anglais) :

« The Extent and Patterns of Usage of Agent Orange and Other Herbicides in  
Vietnam » :

- <http://www.stellman.com/jms/Stellman1537.pdf>

D'autres documents et travaux sur son site : <http://www.stellman.com/>

et sur la page de présentation de l'Université de Columbia :

- <http://www.columbia.edu/~jms13/>

Site de l'Université de Yale traitant des effets des agents utilisés par les  
militaires au Viêt Nam, (en anglais) :

- <http://nursing.yale.edu/faculty/knafl/dioxin.html>

Académie nationale des Sciences, Washington DC, (en anglais) :

- [www.nasonline.org](http://www.nasonline.org)

Service de Recherche du Congrès US, (en anglais) :

« Vietnamese Victims of Agent Orange and U.S.-Vietnam Relations », de  
Michael Martin, in Congressional Research Service, Mai 2009

- <http://www.fas.org/spp/crs/row/RL34761.pdf>

Documents et ressources :

L'une des rares publications scientifiques françaises sur la dioxine est celle de l'INSERM :

Expertise Collective. *Dioxines dans l'Environnement : quels risques pour la santé ?*, (Les Éditions de l'Inserm, Paris, 2000).

Le Fond pour la réconciliation et le développement, (en anglais) :

- <http://www.ffrd.org/> met en ligne un dossier sur l'Agent Orange :

- <http://www.ffrd.org/agentorange.htm>

ainsi que de très nombreux documents :

« Recent Dioxin Contamination From Agent Orange in Residents of a Southern Vietnam City », *JOEM (Journal of Occupational and Environmental Medicine)*, Vol 43, N°5, Mai 2001 :

- <http://www.ffrd.org/AO/joem%202001.pdf>

## Documents :

- « Long-Term Consequences of the Vietnam War. Report to the Environmental Conference on Cambodia, Laos and Vietnam – Stockholm, 26-28 July 2002 », « Public Health », 14 p., « Ecosystems », 17 p., « Ethics, Law, Policy », 98 p. Il s'agit de travaux consécutifs à la Conférence de Stockholm sur l'Environnement au Cambodge, au Laos, et au Viêt Nam, (voir le site, en anglais) : - <http://www.nnn.se/environ.htm>

- Les habitants de Biên Hoa exposés à la dioxine par la nourriture, (en anglais) : « Food as a Source of Dioxin Exposure in the Residents of Bien Hoa City, Vietnam », *JOEM (Journal of Occupational and Environmental Medicine)*, Vol.45, N°8, Août 2003 :

- <http://www.ffrd.org/AO/JOEM.pdf>

- Lieux où furent testés les herbicides et l'Agent Orange, en dehors du Viêt Nam, (en anglais) : « Agent Orange usage Outside Vietnam », 2006, source :

- [http://vietnamresearch.com/agento/dod\\_1.html](http://vietnamresearch.com/agento/dod_1.html)

- <http://www.ffrd.org/AO/OtherAOSites.pdf>

- Informations sur l'Agent Orange au Laos, (en anglais) :

« Agent Orange in Laos: Documentary Evidence », Andrew Wells-Dang, Août 2002 : - [http://www.ffrd.org/Agent\\_Orange/laosao.htm](http://www.ffrd.org/Agent_Orange/laosao.htm)

- Informations au sujet des effets de l'Agent Orange au Cambodge, (en anglais) : « Agent Orange in Cambodia: The 1969 Defoliation in Kampong Cham », Andrew Wells-Dang, Août 2002 :

- [http://www.ffrd.org/Agent\\_Orange/cam1969.htm](http://www.ffrd.org/Agent_Orange/cam1969.htm)

- Document sur les conséquences environnementales de la guerre « du Viêt Nam » dans les 3 pays directement concernés, Cambodge, Laos, et Viêt Nam, (en anglais) :

« Environmental Consequences of War: Cambodia, Laos, Vietnam » :

- [http://www.ffrd.org/Agent\\_Orange/stockholmstatement.htm](http://www.ffrd.org/Agent_Orange/stockholmstatement.htm)

- Document d'une réunion regroupant les personnalités, activistes et chercheurs, ayant travaillé sur l'Agent Orange, (en anglais) :  
 « Agent Orange Research and Policy Update », Juillet 2003, New England :  
 - [http://www.ffrd.org/Agent\\_Orange/AOinvitation.htm](http://www.ffrd.org/Agent_Orange/AOinvitation.htm)
- Groupe d'études sur le Viêt Nam, (en anglais) :  
 - <http://www.ffrd.org/AO/The%20Expectations.htm>
- Documentation en PDF des interventions des participants de la Conférence Internationale sur l'Agent Orange qui s'est tenue en mars 2006 à Hanoi, (en anglais) :  
 - <http://www.ffrd.org/Lawsuit/VAVAConference.htm>
- Documentation sur les effets de l'Agent Orange sur les vétérans néo-zélandais, (en anglais) : « Genetic Damage in New-Zealand Vietnam War Veterans, Participants Report », de Louise Edwards, Institute of Molecular BioSciences, Massey University,  
 - [http://www.ffrd.org/AO/Genetic\\_Dama\\_in\\_NZ\\_Vietnam\\_War\\_Veterans.pdf](http://www.ffrd.org/AO/Genetic_Dama_in_NZ_Vietnam_War_Veterans.pdf)
- « Agent Orange and the Vietnamese: The Persistence of Elevated Dioxin Levels in Human Tissues », *American Journal of Public Health* (Journal américain de Santé publique), Vol 85, N°4, Avril 1995, (en anglais) :  
 - <http://www.ffrd.org/AO/AJPH.pdf>

Site de l'Institut de Médecine, dépendant de l'Académie Nationale des Sciences

- ANS - (Washington). Des mises à jours sont effectuées tous les 2 ans :

Rapports sur la santé des vétérans exposés à l'Agent Orange, (en anglais) :

- <http://www.iom.edu/en/Reports.aspx?series={9748FCC1-A076-4227-BCC1-52266704E5CB}>

Publication de l'ANS (Washington) d'après l'Institut de Médecine, Agent Orange 2008, (payant, en anglais) :

- <http://www.iom.edu/Reports/2009/VetsAgentOrange2008.aspx>

Publication de l'ANS, d'après l'Institut de Médecine, Agent Orange 2006, (payant, en anglais) :

- [http://www.nap.edu/catalog.php?record\\_id=11906](http://www.nap.edu/catalog.php?record_id=11906)
- <http://www.iom.edu/Reports/2007/Veterans-and-Agent-Orange-Update-2006.aspx>

Publication de l'ANS, d'après l'Institut de Médecine, Agent Orange 2004, (payant, en anglais) :

- [http://www.nap.edu/catalog.php?record\\_id=11242](http://www.nap.edu/catalog.php?record_id=11242)
- <http://www.nap.edu/openbook.php?isbn=0309095980>
- et
- <http://www.iom.edu/Reports/2005/Veterans-and-Agent-Orange-Update-2004.aspx>

Publication de l'ANS, d'après l'Institut de Médecine, Agent Orange, 2002, (payant, en anglais) :  
- <http://www.iom.edu/Reports/2004/Veterans-and-Agent-Orange-Length-of-Presumptive-Period-for-Association-Between-Exposure-and-Respiratory-Cancer.aspx>

Publication de l'ANS, d'après l'Institut de Médecine, Agent Orange, 2000, (payant, en anglais) :  
- [http://www.nap.edu/catalog.php?record\\_id=10098](http://www.nap.edu/catalog.php?record_id=10098)

Publication de l'ANS, d'après l'Institut de Médecine, Agent Orange, 1998, (payant, en anglais) :  
- [http://www.nap.edu/catalog.php?record\\_id=6415](http://www.nap.edu/catalog.php?record_id=6415)  
- [http://www.nap.edu/openbook.php?record\\_id=6415](http://www.nap.edu/openbook.php?record_id=6415)

Publication de l'ANS, d'après l'Institut de Médecine, Agent Orange, 1996,  
- [http://www.gmasw.com/ao\\_lst96.htm](http://www.gmasw.com/ao_lst96.htm)

Publication de l'ANS, d'après l'Institut de Médecine, Agent Orange, 1994,  
- [http://www.nap.edu/catalog.php?record\\_id=2141](http://www.nap.edu/catalog.php?record_id=2141)

Site présentant le film *The Village Friendship* [Le Village de l'Amitié] de la Canadienne Michelle Mason :  
- <http://www.bullfrogfilms.com/catalog/fv.html>

Site de présentation du film *Battle's Poison Cloud, there's been only one chemical war...*, ou comment la guerre continue toujours pour le peuple vietnamien

- <http://www.tambutifilms.co.uk/poisonCloud.htm>  
Bande annonce (en anglais) :  
- <http://www.tambutifilms.co.uk/Promo/battles.mpg>

Site présentant une partie des documents des trois procédures intentées par les victimes vietnamiennes aux États-Unis :  
- <http://www.warlegacies.org/court.htm>

Enfin, (« *last but not least* »), un document extrêmement important évoqué dans le livre : le rapport de l'amiral Zumwalt, commandant de l'US Navy au Viêt Nam, sur l'opération Ranch Hand et ses effets sanitaires sur les soldats états-uniens, daté de 1990 : « Report to the Secretary of the Department of Veterans Affairs on the Association Between Adverse Health Effects and Exposure to Agent Orange », Declassified report, Department of Veteran Affairs ; disponible ici (en anglais) :  
- <http://www.gulfwarvets.com/ao.html>

Des sites Internet d'information ayant publié des articles de l'auteur :  
(par ordre alphabétique)

Alterinfo :

- <http://www.alterinfo.net/search/Andre+Bouny/>

Altermonde sans frontières :

- <http://www.altermonde-sans-frontiere.com/spip.php?page=recherche&recherche=Agent+Orange+Vietnam>

AgoraVox :

- <http://www.agoravox.fr/spip.php?page=recherche&recherche=Andre+Bouny&x=6&y=4>

Aviseur international (L') :

- <http://www.over-blog.com/recherche/recherche-blog.php?ref=181234&query=Agent+Orange+Andre+Bouny>

Bellacio :

- <http://bellacio.org/fr/spip.php?mot188>

Betapolitique :

- [http://www.betapolitique.fr/\\_Andre-Bouny-04567\\_.html](http://www.betapolitique.fr/_Andre-Bouny-04567_.html)

Construire un monde solidaire :

- <http://www.monde-solidaire.org/spip/spip.php?rubrique55>

Contre Info :

- <http://contreinfo.info/recherche.php3?recherche=Andre+Bouny>

Le Grand Soir :

- [http://www.legrandsoir.info/\\_BOUNY-Andre\\_.html](http://www.legrandsoir.info/_BOUNY-Andre_.html)

Mondialisation.ca :

<http://www.mondialisation.ca/index.php?context=listByAuthor&authorFirst=Andre&authorName=Bouny>

Oulala :

- <http://www.oulala.net/Portail/spip.php?auteur753>

ReOpen/911.info (partie Blog) :

- <http://reopen911.wordpress.com/2008/03/28/de-nuremberg-a-new-york-eclats-d%e2%80%99histoire-ou-la-traversee-du-miroir/>

Réseau Voltaire, (dans *Horizons et Débats*, site et hebdomadaire suisse francophone, voir pages 8 et 9 du PDF du N°24, An 7, 25 juin 2007) :

- [http://www.voltairenet.org/IMG/pdf/HD\\_24\\_2007.pdf](http://www.voltairenet.org/IMG/pdf/HD_24_2007.pdf)

U.N. Observer & International Report :

=> onglet International Law, Vietnam : Agent Orange Effects

- <http://www.unobserver.com/index.php?folder=item3&pagina=intlaw.php>

Et aussi : ACDN ; AntiWar ; Basta ; Centpapiers ; E-torpedo ; Europe Solidaire Sans Frontières ; Indymedia ; Green Left ; HNS-info ; Intal ; L'Agitateur ; L'En-dehors ; Le Post ; La Tribu du Verbe ; Rebellyon.info ; Samizdat ; Stopusa ; WordPress, etc.

## INDEX

**A.**

Abrams, Creighton W. Jr, 125.  
 Albright, Madeleine K., 194.  
 Aldis, Len, 341.  
 Alito, Samuel A., 257, 270, 281.  
 Allen, Robert, 373.  
 Ananthan, Vivek, 341.  
 Appy, Christian G., 362.  
 Arbuthnot, Felicity, 341.  
 Aristote, 54.

**B.**

Ball, George, 70.  
 Ban Ki-moon, 297.  
 Banning, Jan, 13, 140-1, 201, 203-4,  
 222, 267, 287-9, 414.  
 Bao Dai, (Nguyen Phuc Vinh Thuy), 50,  
 67, 369.  
 Barnett, Tim, 341.  
 Bekkarouch, Adda, 293.  
 Bernstein, Carl, 355.  
 Bertazzi, Pier, A., 90.  
 Bigard, Homer, 95.  
 Blocquaux, Jean, 341.  
 Bolton, John, 244, 368.  
 Bonas i Pahisa, Rosa Maria, 341.  
 Boranga, Liliana, 341.  
 Bouny, André, 4-7, 9, 29, 33-7, 156,  
 342.  
 Bourdon, William, 7, 33, 37, 254,  
 293, 342, 349, 356.  
 Boyle, Francis A., 273, 342, 363.  
 Brejnev, Léonid, 133.  
 Breyer, Stephen, 281.  
 Burnham, David, 313.  
 Bush, George H. (père), 257, 281, 368.  
 Bush, George W. (fils), 243-4, 252,  
 256-7, 271, 273, 281, 312-3.

Buckingham, William A., Jr, 148, 374.  
 Byung-deok, Choi, 269.

**C.**

Caldicott, Helen, 342, 344.  
 Calley, William L., 114-6.  
 Capdeville, Yvonne, 342.  
 Carson, Rachel, 320.  
 Carter, Jimmy E., 368, 182.  
 Chalmers, Johnson, 181.  
 Chemillier-Gendreau, Monique, 342.  
 Cheney, Richard B. (Dick), 257.  
 Chiuzaiban, Gavril Iosif, 293.  
 Chomsky, Avram Noam, 122, 132,  
 200, 284, 342, 356.  
 Chossudovsky, Michel, 7, 343.  
 Christian, Richard, 143, 376.  
 Clark, Clifford, 113.  
 Clark, Helen, 274.  
 Clary, James, 95.  
 Clay, Cassius Marcellus Jr, *voir*  
 Mohamed Ali.  
 Clémenceau, Georges, 42.  
 Clinton, William J. (Bill), 194, 260,  
 281.  
 Cockburn, Patrick, 318.  
 Cohen, Maurice, 343.  
 Cohen, Suzy, 343.  
 Cohen-Joppa, Felice & Jack, 343.  
 Cohn, Marjorie, 293.  
 Colley, Vina K., 343.  
 Constable, John D., 261.  
 Corcoran, Frank, 291, 415.  
 Correa, Rafael, 319.  
 Costelle, Daniel, 360.  
 Cramer, Ben, 5, 343.

**D.**

- Danois, Jacques, 343.  
 Daschle, Tom, 95.  
 Davies, Libby, 343.  
 Davis, Angela, 344.  
 de Gaulle, Charles 50, 97, 254, 360.  
 de March-Ronco, Danielle, 344.  
 de Rhodes, Alexandre, 41.  
 Diem, *voir* Ngo Dinh Diem.  
 Dinh Thi Can, 117.  
 Doll, Richard, 271-2.  
 Dosoruth, Saloni, 344.  
 Doussin, Georges, 344.  
 Dow Chemical, 35, 92-3, 95, 120,  
 125, 173-4, 183, 227-9, 231, 252,  
 258, 261, 269, 271-2, 312-3, 365-6,  
 372, 374.  
 Doyle, Jack, 374.  
 du Closel, Élisabeth, 343.  
 Duclos, Alexis, 14, 23-25, 139, 202,  
 205-6, 268, 290, 298, 303-7, 390-5,  
 414.  
 Dudman, Richard, 95.  
 Duong Van Minh, 85.  
 Durand, Claude, 116.  
 Dwernychuk, Wayne, 261.

**E.**

- Eisenhower, Dwight D., 64, 68-9.  
 Ellsberg, Daniel, 30, 132, 136, 355.

**F.**

- Faleomavaega, Eni F. H., 313.  
 Farebrother, George, 344.  
 Feinberg, Kenneth, 183.  
 Felt, Mark W., 356.  
 Ferry, Jules, 42.  
 Fokin, Aleksei D., 144.

- Fonda, Jane, 134.  
 Forrest, Thomas G., 254.  
 Fosdick, Raymond B., 96.  
 Franklin, Bruce H., 132, 362.

**G.**

- Gagnon, Bruce K., 5, 344.  
 Galston, Arthur W., 62, 91-2, 130.  
 Gambetta, Léon, 42.  
 Gardner, Janet, 371.  
 Garland, Davey, 344.  
 Gasiewicz, Thomas A., 374.  
 Geier, Joel, 362.  
 Gendreau, Francis, 5, 344.  
 Gerson, Joseph, 345, 359.  
 Ginsburg, Ruth Bader, 281.  
 Gonzales, Alberto R., 273.  
 Gravel, Maurice Robert (Mike), 132.  
 Gray, Patrick, 356.  
 Griffiths, Philip Jones, 12, 20, 22, 98,  
 169, 197, 253, 414.  
 Gruening, Ernest, 119.  
 Guzman Tapia, Juan, 293.

**H.**

- Ha Duong Bich Ngoc, 345.  
 Haber, Fritz, 54.  
 Hallam, John, 345.  
 Hanyok, Robert, 86.  
 Harkins, Paul D., 83.  
 Hersh, Seymour, 116.  
 Herxheimer, Karl, 89.  
 Hô Chi Minh (né Nguyen Sinh Cung,  
 appelé Nguyen Ai Quoc), 26-7, 45,  
 50, 67, 125, 353.  
 Hô Chi Minh (piste), 68, 83, 86, 101-2,  
 105-6, 109, 111, 113, 147, 154, 167,  
 212, 225-6, 336.

Hoover, J. Edgar, 356.  
 Howard, C. Vyvyan, 293, 345.  
 Hughes, Charles Evans, 241.  
 Hunt, Paul, 244.  
 Huot, Sambath, 150.  
 Hussein, Saddam, 257, 317.  
 Huxley, Aldous, 227.  
 Huyvetter (d'), Pol, 344.

**I.**

Iouchtchenko, Viktor, 189.

**J.**

Jefferson, Thomas, 279.  
 Jobe, Stephanie, 372.  
 Johnson, Lyndon B., 68, 86, 88, 96-7,  
 101, 116, 118-21, 124-5, 132, 251,  
 353, 355, 360.  
 Jourdan, Laurence, 254, 345, 372.

**K.**

Kawika Martin, Paul, 345.  
 Kennedy, Anthony, 281.  
 Kennedy, John F., 34, 68, 70-1, 85,  
 132, 259-60, 320, 355.  
 Kennedy, Robert F., 125.  
 Kerry, John F., 9, 132, 252, 254.  
 Khalilzad, Zalmay, 244.  
 Khanh Renaud, Jean-Claude, 345.  
 Ki-moon, Ban, *voir* Ban Ki-moon.  
 Kissinger, Henry, 128, 136, 151.  
 Kokkoris, Constantin P., 250.  
 Koppe, Janna G., 345.  
 Koster, Karel, 345.  
 Kraus, Ezra J., 62.  
 Krivine, Jean-Michel, 346.  
 Krofchok, Lorraine, 346.  
 Krupp, Alfred, 242.  
 Kushner, Adele, 346.

**L.**

Ladouceur, Micheline, 6, 346.  
 Laird, Melvin R., 135.  
 Langcake, P., 301.  
 Laurance, Jeremy, 270.  
 Lawrence, Ernest O., 365.  
 Le Ba Dang, 346.  
 Le Cao Dai, 187, 261, 369, 374.  
 Le Duc Tuan, 346.  
 Leahy, Patrick J., 274.  
 Lederer, Florence, 346.  
 LeMay, Curtis E., 119.  
 Lemos, William E., 259.  
 Lewy, Guenter, 131.  
 Libby, Lewis I., dit (Scooter), 257.  
 Linden, Eugene, 362.  
 Lindquist, Susan L., 219.  
 Loisy, Marcelle, 346.  
 Lon Nol, 126.  
 Louvre, Nadine, 346.  
 Luther King, Martin, 130, 344.  
 Luu Van Dat, 293-4.

**M.**

Mamère, Noël, 346.  
 Mansilla, Graciela, 346.  
 Marciel, Scot, 277, 313.  
 Marquardt, Alberto, 372.  
 Matagne, Jean-Marie, 346.  
 McDonough, Alexa, 346.  
 McGovern, George S., 134.  
 McNamara, Robert, 106, 113, 119,  
 132, 145, 355.  
 McReynolds, David, 346.  
 Medeiros, Mike, 252.  
 Medina, Ernest, 116.  
 Menras, André, 4, 346.  
 Meynard, Jean, 6, 259, 303, 347.  
 Miers, Harriet, 257.

Milholland, Ross, 92.  
 Minarik, Charles E., 151.  
 Mirer, Jeanne, 294.  
 Mironova, Natalia I., 347.  
 Mohamed Ali (Cassius Marcellus Clay Jr), 130.  
 Mohr, Charles, 96.  
 Monsanto, 6, 35, 62, 89, 183, 227, 231, 252, 258, 261, 269, 271-2, 282, 319, 333, 365-6, 371, 373.  
 Moore, Jonathan C., 252, 258, 294.  
 Morcom, Claudia, 293.  
 Moret, Leuren, 347.  
 Morse, Wayne, 119.  
 Mosca, Americo, 321.

## N.

Naerland, Tore, 347.  
 Nelson, Gaylord A., 130.  
 Nesterenko, Vassili, 303.  
 Ngo Dinh Diem, 67-9, 84-5, 354.  
 Ngo Minh, Xuan, 306-7.  
 Nguyen Dac Nhu Mai, 293.  
 Nguyen Dinh Dau, 367.  
 Nguyen Duy Tan, 347.  
 Nguyen Khac Vien, 47, 128.  
 Nguyen Khanh, 86.  
 Nguyen Khanh Hoi, 347.  
 Nguyen Minh Triet, 297.  
 Nguyen Minh Y, 293.  
 Nguyen Quang Rieu, 347.  
 Nguyen Son Lam, 347.  
 Nguyen Thanh Long, 348.  
 Nguyen Thi Binh, 209, 218, 234.  
 Nguyen Thi Hien, 325.  
 Nguyen Thi Hong, 275.  
 Nguyen Thi Ngoc Phuong, 187, 234, 276-7, 392.

Nguyen Thi Ngoc Toan, 275.  
 Nguyen Trieu Dong, 348.  
 Nguyen Trong Nhan, 233.  
 Nguyen Tu-Tam, 348.  
 Nguyen Van Bon, 348.  
 Nguyen Van Quy, 275.  
 Nguyen Van Thieu, 97, 129.  
 Nguyen-Vu Thi Xuan Phuong, 348.  
 Nicholls, Peter, 348.  
 Nixon, Richard M., 68, 116, 125-137, 185, 243, 260, 353, 355-6, 362-3.  
 Nobel, (prix), 54, 110, 128, 278, 351.

## O.

O'Connor, Sandra Day, 256.  
 Obama, Barack Hussein, 281, 297, 312-3.  
 Ong Carah, 348.  
 Oppenheimer, Robert J., 365.  
 Oren, Jane, 371.  
 Owhadi-Richardson, Anna, 348.

## P.

Papegnies, Olivier & Christel, 15, 139, 168, 185-6, 223, 233, 235, 237-9, 254-5, 262, 26-6, 285, 291, 315, 323-5, 326-7, 388-9, 396-7, 398-9, 414.  
 Parker, Karen, 245, 348.  
 Pasquier, Pierre, 46.  
 Peers, William R., 116.  
 Pelosi, Nancy P., 273.  
 Pezzuto, J. M., 301.  
 Pfeiffer, Egbert W., 151.  
 Pham Tu Thanh Thien, 349.  
 Pham Van Khai, 270.  
 Pham Van Tra, 270.  
 Phan Khac Tu, Pierre, 349.  
 Phoumi Nosavan, 147.

Picasso, Marina, 349.  
 Picot, André, 349.  
 Pinochet, Augusto, 37, 293, 342.  
 Plame-Wilson, Valerie, 257, 273.  
 Pluygers, Eric, 366.  
 Pol Pot, *voir* Sar, Saloth.  
 Portes, Jacques, 121-2, 124.  
 Prueher, Joseph W., 270.  
 Pryce, R. J., 301.

## Q.

Quéré, Catherine, 349.

## R.

Raul, F., 301.  
 Reagan, Ronald W., 182-3, 257, 281, 368.  
 Rehnquist, William H., 256, 275.  
 Rice, Condoleezza, 271.  
 Rigal-Cellard, Bernadette, 164.  
 Rivasi, Michèle, 7, 349.  
 Roberts, John G. Jr, 256-7, 281.  
 Roosevelt, Franklin Delano, 27, 64, 279.  
 Rove, Karl, 257, 273.  
 Rowe, V.K., 93.  
 Rumsfeld, Donald H., 270.  
 Rusk, D. Dean, 150, 260.  
 Russell, Bertrand, 292, 346.  
 Russow, Joan, 349.  
 Rutherford, L. Suzanne, 219.

## S.

Saddam Hussein, *voir* Hussein,  
 Saddam.  
 Sadowska, Maria, 366.  
 Saint Marc-Mai Van Dau, Colette, 349.  
 Sakata, Mazako, 371.

Sanders, Wade R., 252.  
 Sar, Saloth (Pol Pot), 126, 184-5, 211.  
 Sarraut, Albert, 45.  
 Sartre, Jean-Paul, 292, 346.  
 Savouret, François, 302.  
 Scalia, Antonin G., 257, 281.  
 Schecter, Arnold J., 261, 374.  
 Scholl, Adam, 372.  
 Schuck, Peter, 374.  
 Sen, Sukla, 349.  
 Séré, Éric, 302.  
 Serreau, Coline, 349.  
 Sharma, Jitendra, 293.  
 Sheehan, Cindy, 349.  
 Sihanouk, Norodom, (105), 126, 151.  
 Sironi, Françoise, 349.  
 Skyrud, Jerry, 134.  
 Slater & Gordon, 274.  
 Smirnow, Bill, 349.  
 Smit, Nelleke & Joop, 349.  
 Sochurek, Howard, 215.  
 Socrate, 55.  
 Souphanouvong, 147.  
 Souvanna Phouma, 147.  
 Staats de Yanes, Gesa, 350.  
 Staples, Steven, 350.  
 Stelman, Jeanne M., 4, 143-5, 147-8, 164, 225, 261, 337, 363, 376.  
 Stelman, Steven D., 143, 376.  
 Stevens, John Paul, 281.  
 Sullivan, H. William, 149.  
 Suzor-Weiner, Annick, 350.

## T.

Takaoka, M., 301.  
 Tchertkoff, Wladimir, 350.  
 Thayer, Thomas C., 164.  
 Thomas, Charles A., 365-6.

Thomas, Clarence, 281.  
 Tomasallo, Carrie, 143, 376.  
 Ton Nu Quynh Tu, 350.  
 Ton That Tung, 187.  
 Townsend, Elias, 148.  
 Tran Thi My Quyen, 350.  
 Tran To Nga, 350.  
 Tran Viet Tu, 350.  
 Tran Xuan Thu, 293.  
 Trich Quang Duc, 84.  
 Trinh, John, 371.  
 Truman, Harry S., 68, 359.  
 Tschirley, Fred H., 151.  
 Tsvett, Mikhail, 366.  
 Tuchman, Barbara W., 164.  
 Tusscher, Gavin W. Ten, 350.

**U.**

Umebayashi, Hiromichi, 350.  
 Umeda, Shoji, 293.  
 Ut, Nick (Ut Cong Huynh), 137.

**V.**

Vanunu, Mordechai, 343, 351.  
 Vermeulin, Pierre, 351.  
 Vo Nguyen Giap, 104.  
 Vo Quy, 4, 153.  
 Vu Ngoc Quynh, 351.

**W.**

Ware, Alyn, 278, 351.  
 Warren, William F., 164.  
 Weber, Tracy, 143, 376.  
 Weil, Anjuska, 351.  
 Weinstein, Jack B., 183, 251, 255-6,  
 273, 369.  
 Weisberg, Barry, 351, 374.  
 Weiss, Peter, 116-7, 220.  
 Westing, Arthur H., 143, 151, 163-4,  
 374.  
 Westmoreland, William C., 111, 113,  
 115-6, 125, 148.  
 Weyl, Roland, 293-4.  
 Wheeler, Earle G., 360.  
 Wiener, Leslie, 6, 351, 371.  
 Wiesner, Jerome, 320.  
 Wilcox, Fred A., 374.  
 Wolff, Alejandro, 244.  
 Wolfowitz, Paul D., 273.  
 Woodward, Robert, 355.

**Z.**

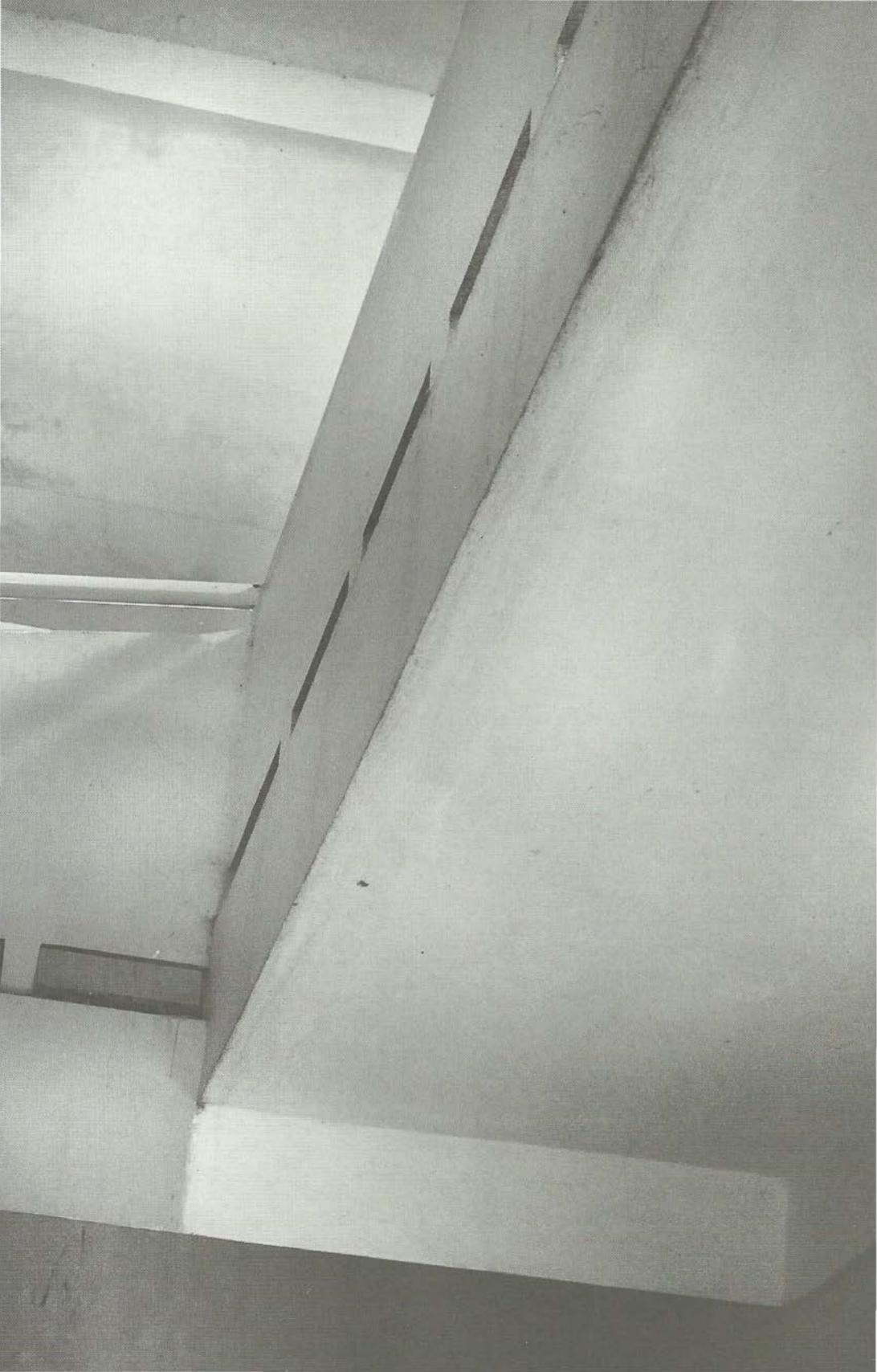
Zedong, Mao, 50, 133, 185.  
 Zinn, Howard, 4, 27, 29-31, 132, 136,  
 351.  
 Zumwalt, Elmo R., 94-5, 131, 145,  
 184, 259, 374, 379.



Huế, Việt Nam.

Le petit Le Dang Kiet, 9 mois, est aveugle, et a été abandonné devant la pagode Duc Son. Cet orphelinat, tenu par des bonzes depuis 20 ans, s'occupe d'enfants délaissés par leurs parents, ainsi que des enfants victimes de l'Agent Orange.

© 2006, Olivier Papegnies.



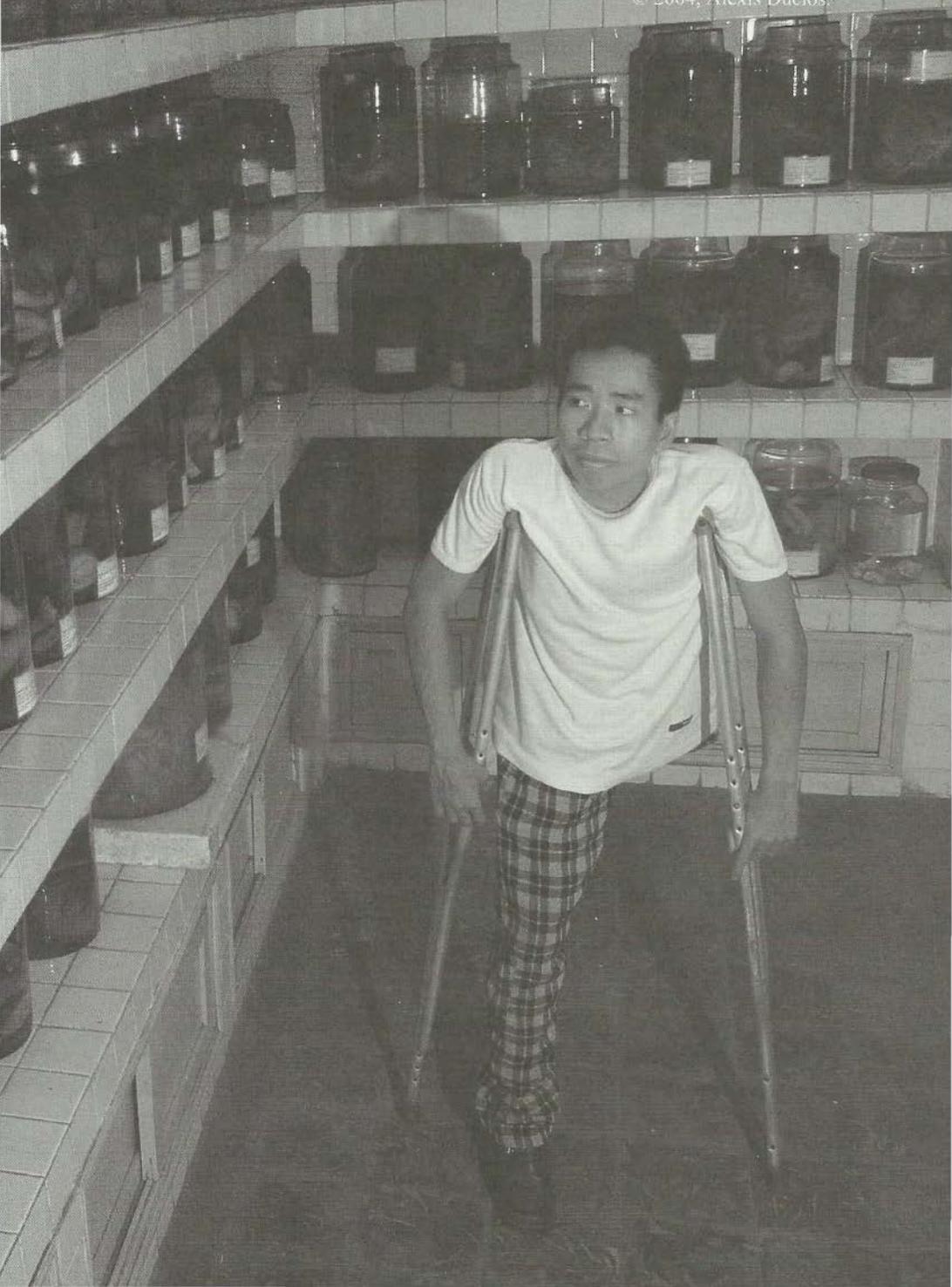


HUMAN FETUS  
IN UTERO  
NO. 100000000

32

Duc dans la salle (sépulchre) qui abrite les foetus et enfants monstrueux, nés non viables dans la maternité de Tu Du...

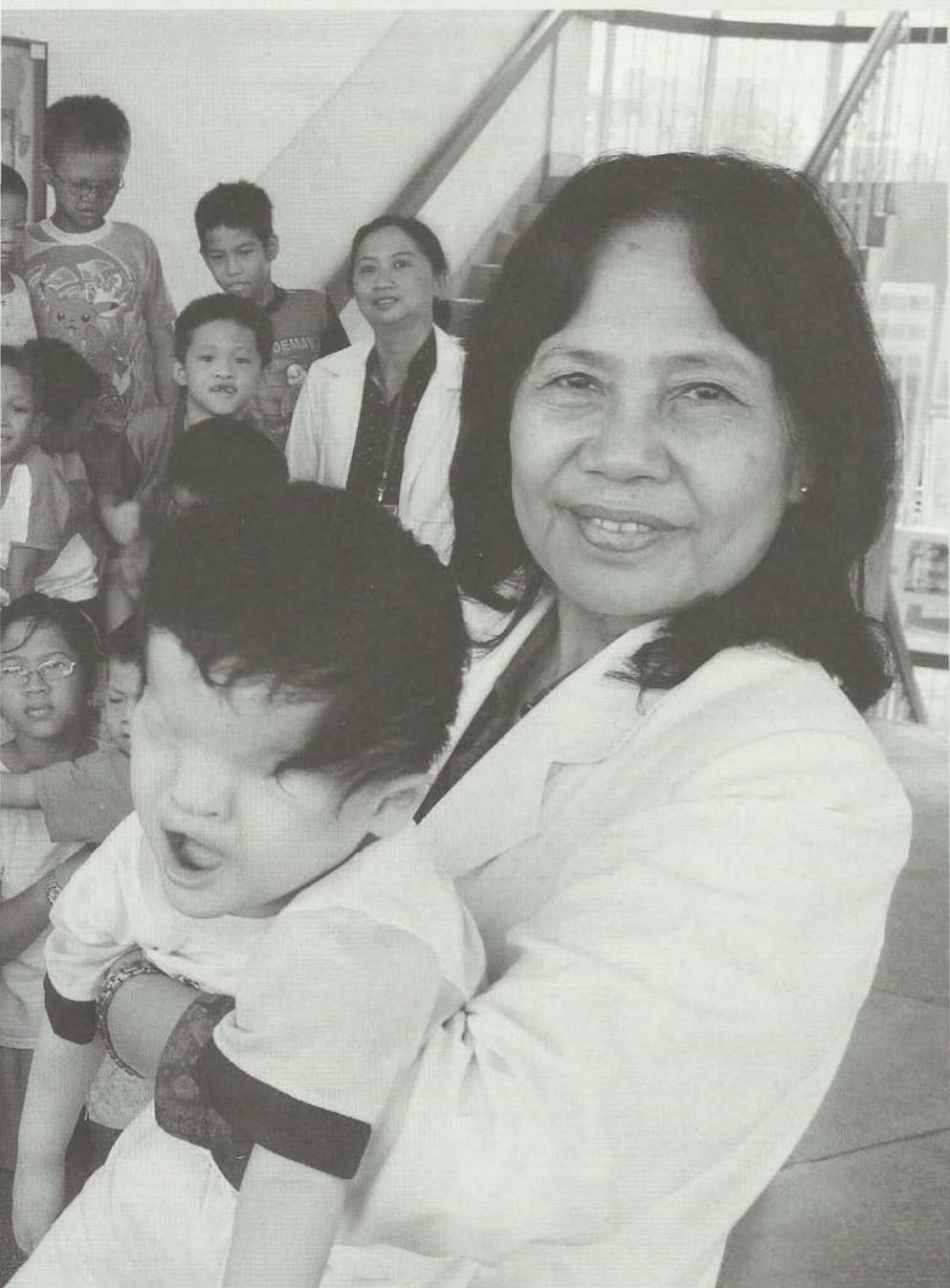
© 2004, Alexis Duclos.





Mme la professeur Nguyen Thi Ngoc Phuong et les enfants de la maternité de Tu Du...

© 2004, Alexis Duclos.

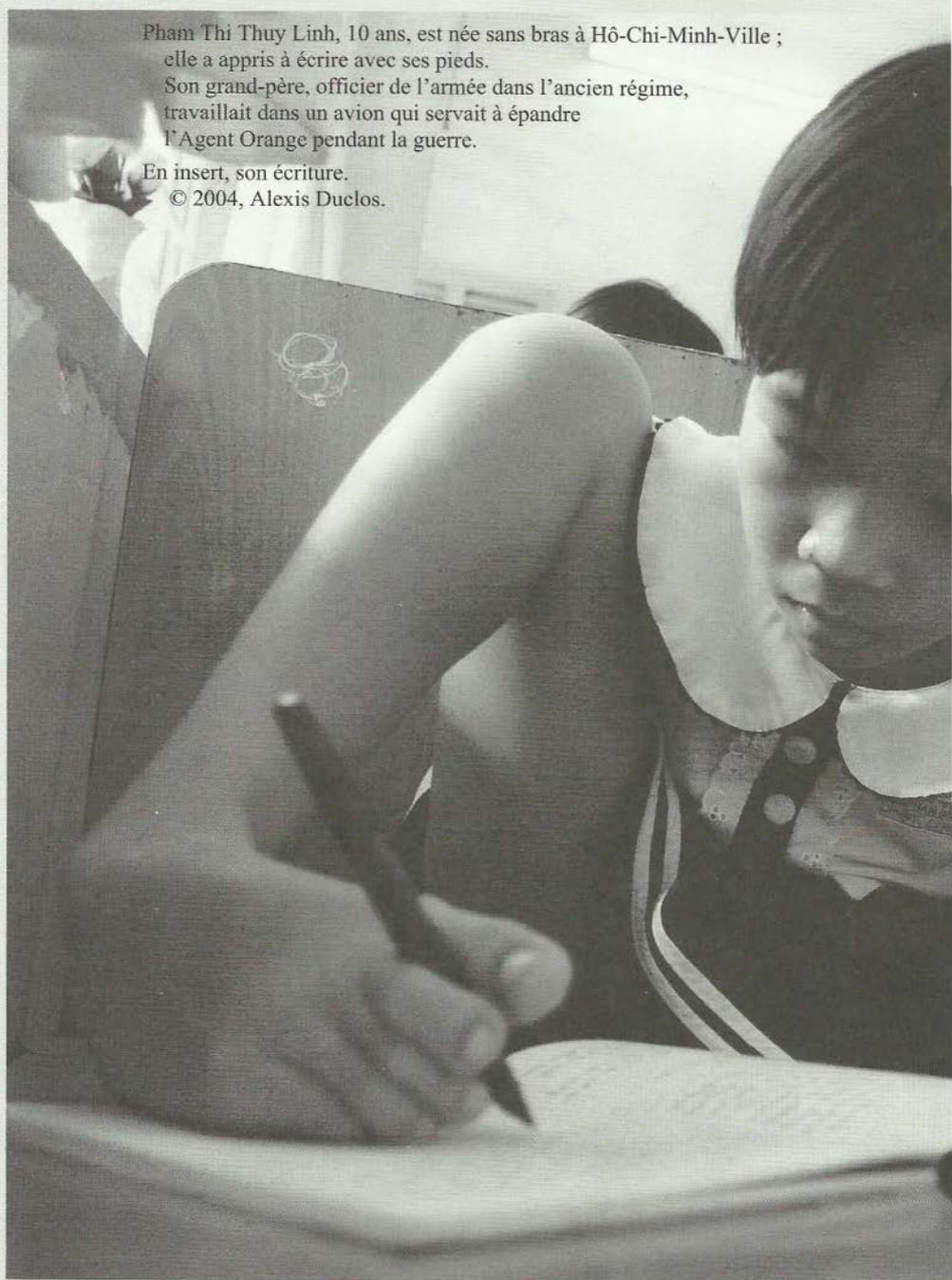


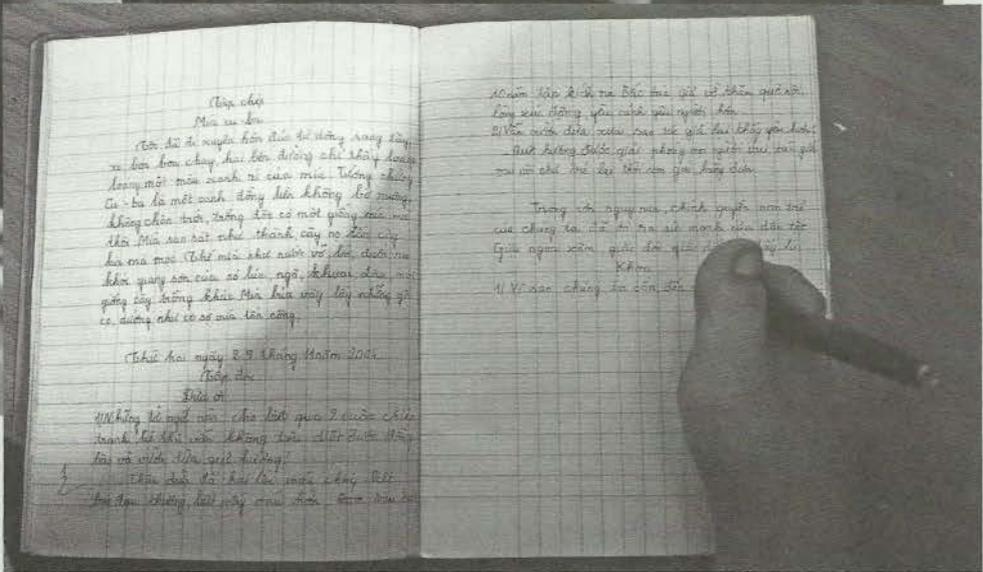
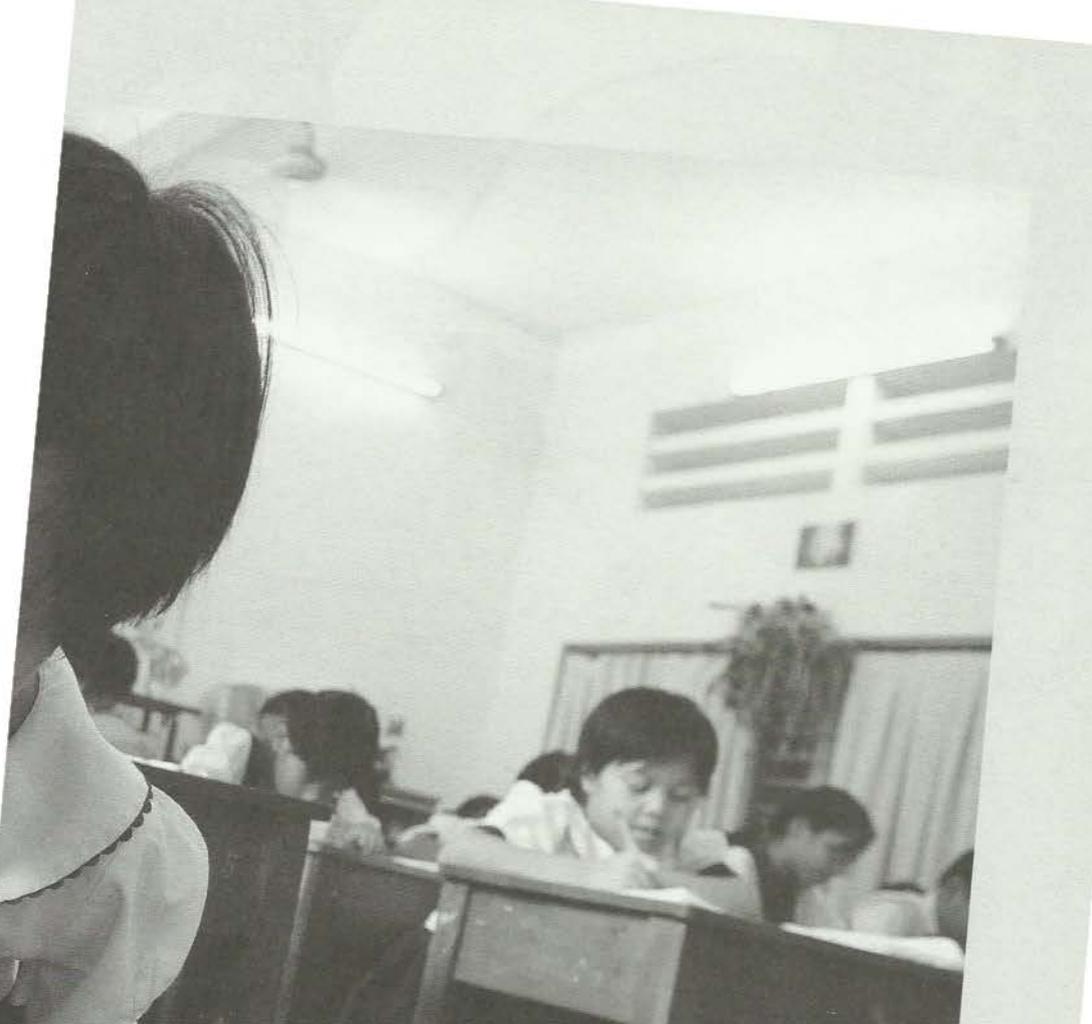
Pham Thi Thuy Linh, 10 ans, est née sans bras à Hô-Chi-Minh-Ville ;  
elle a appris à écrire avec ses pieds.

Son grand-père, officier de l'armée dans l'ancien régime,  
travaillait dans un avion qui servait à épandre  
l'Agent Orange pendant la guerre.

En insert, son écriture.

© 2004, Alexis Duclos.





Thập chú

Mùa xuân

Ơi, khi đi ngoài hồn tôi bị sóng nắng dấy  
 ra làn hơi chạy, hai bên đường chỉ thấy bóng  
 loang loang, một mùa xuân, rồi mùa mưa, không  
 thấy ai - bà là một anh đứng bên đường, tôi  
 không chào trước, tưởng tôi có một người bạn  
 đến. Mùa xuân rất tươi, thành cây nó lớn cây  
 hoa của tôi. Tôi nhớ như nào về đất nước  
 khác quang còn của nó lúc này, không còn  
 gầy gầy, không biết mùa xuân này lấy những gì  
 có đường, chỉ có số mùa xuân này.

Thật là ngày 29 tháng 10 năm 2004

Thầy

Điền

Không kể một mùa - mùa xuân qua 2 mùa xuân  
 tranh thủ khi còn không còn - 100 - 100 - 100

Khi mà viết lên một buổi  
 Cháu đến là: hai lần nữa, 2 lần nữa  
 hai lần nữa, hai lần nữa, hai lần nữa

không kịp kể ra Bắc thì sẽ có thêm quốc gia  
 Long Sơn, Hoàng, yêu cầu người khác  
 2/ Văn viết chữ, viết sao để viết đẹp hơn  
 một buổi, một buổi, một buổi, một buổi

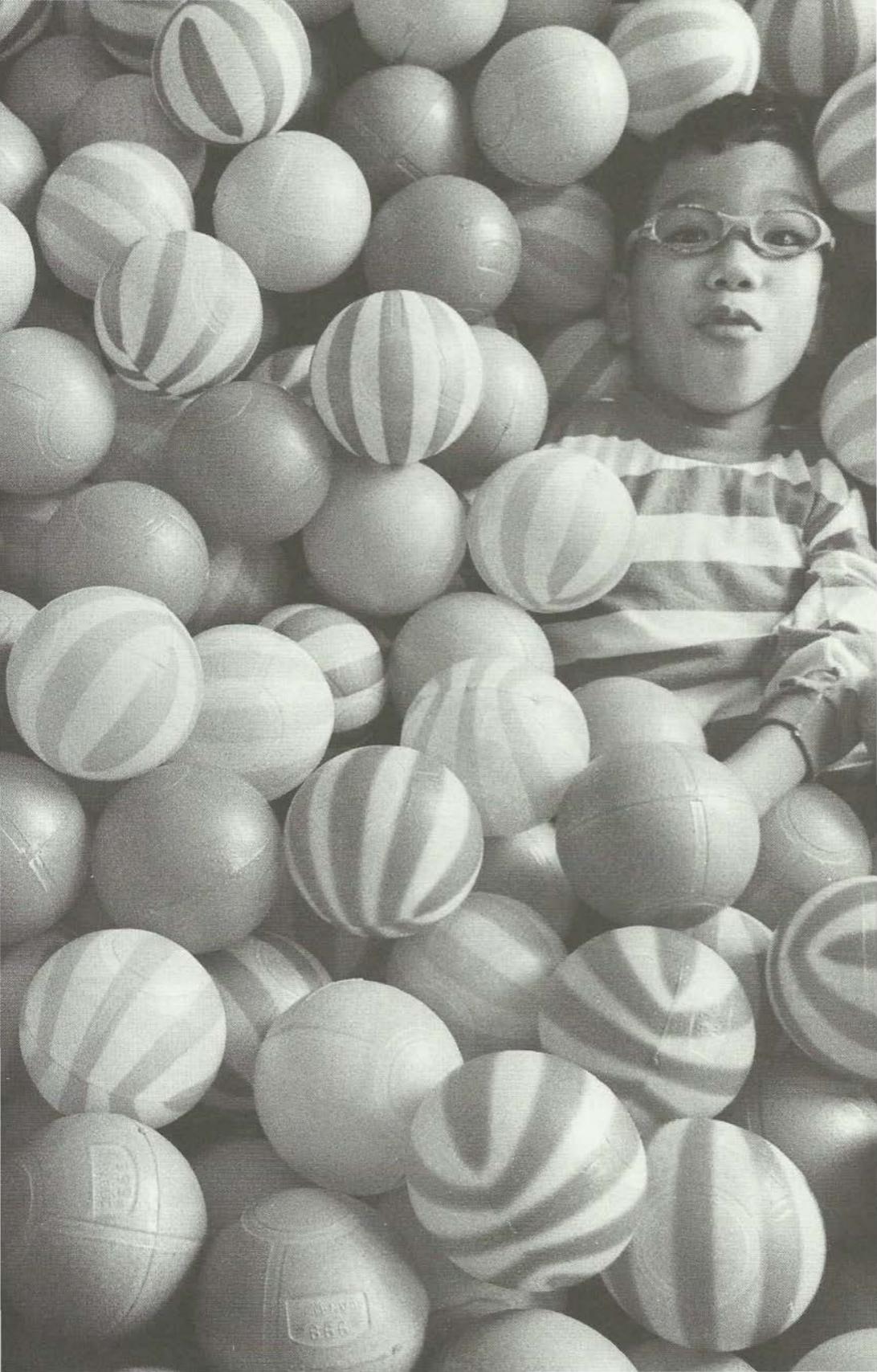
Trong các ngày này, chính người non trẻ  
 của chúng ta, từ từ tìm về nhà, tìm về quê  
 quê hương, quê hương, quê hương, quê hương

1/ Về nhà, chúng ta còn...



Rien ne peut empêcher les enfants de s'amuser. Malgré une malformation et une atrophie des muscles, Minh Anh, 5 ans, et son ami aiment rire dans la piscine à boules du village de la paix de l'hôpital Tu Du.

© 2000, Olivier Papegnies.







En fin de journée, l'hôpital Tu Du se métamorphose en aire de jeu. Un moment de grand bonheur pour tous les enfants, qui oublient leur différence.  
© 2000, Olivier Papegnies.

Les Éditions Demi-Lune, c'est aussi  
la collection Voix du Monde

6 TITRES DÉJÀ PARUS

*Caetano VELOSO, L'Âme Brésilienne*  
de Ricardo PESSANHA et Carla C. CONTEIRO

*Cesaria EVORA, La Diva du Cap Vert*  
de Sandrine TEIXIDO

*Nusrat FATEH ALI KHAN, Le Messager du Qawwali*  
de Pierre-Alain BAUD

*Youssou N'DOUR, Le Griot Planétaire*  
de Gérald ARNAUD

*Salif KEITA, La Voix du Mandingue*  
de Florent MAZZOLENI

*Ravi SHANKAR, Le Maître du Sitar*  
de Jonathan GLUSMAN

À PARAÎTRE

*Astor PIAZZOLLA*  
d'Emmanuelle HONORIN

*FELA Kuti*  
de François BENSIGNOR

*Gilberto GIL*  
de Ricardo PESSANHA

*Manu DIBANGO*  
de Gérald ARNAUD

...

## CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Photos de couverture :

(Haut) : 1967, US Air Force.

(Bas) : © 2004, Alexis Duclos.

Photo de l'auteur, (page 4 et quatrième de couverture) : Linh Bouny.

Photographie de Howard Zinn : © Robin Holland.

### Photographies par auteur :

© Philip Jones Griffiths / Magnum

Pages 20, 22, 98, 169, 197, 253.

© Jan Banning

Pages 140, 141, 201, 203, 204, 222, 267, 287, 288, 289.

© Alexis Duclos :

Pages 23, 24-25, 139, 202, 205 (2), 206, 268, 290, 298, 303, 304, 305, 306, 307, 390-1, 392-3, 394-5.

© Olivier Papegnies :

Pages 139, 168, 185, 186 (2), 223, 233, 235 (2), 237 (2), 238, 239, 254, 255, 262, 265, 266 (2), 285, 291, 315, 323 (2), 324, 325, 326-7, 388-9, 396-7, 398-9.

Complément d'informations :

Page 185 : Don Johansen avait 22 ans en 1965 ; infirmier, il soignait les soldats et la population vietnamienne. Il a vu les épandages, a lui-même été aspergé d'Agent Orange, souffre de diabète, et a eu une crise cardiaque. Il témoigne et raconte aux jeunes les horreurs de la guerre, dans les écoles..

Page 186 (haut) et 264 : Présidente de l'association VietNow, Sandra Davis, et son mari John, vétéran de la guerre du Viêt Nam, illustrent les problèmes causés par l'Agent Orange. Depuis plus de 20 ans, Sandra se bat pour les victimes américaines afin de leur rendre une vie plus normale. Elle s'est engagée dans cette cause depuis la découverte de la maladie de leur fils, atteint de spina bifida, une malformation congénitale transmise par John, engagé au Viêt Nam, comme sergent dans la 101 Airborne, à l'âge de 20 ans en 1970. Avant cela, ils ignoraient tout de l'Agent Orange. En toute circonstance, ils honorent la mémoire de leur fils, Randy, mort il y a 10 ans.

Page 186 (bas) : En plein cœur de l'hiver américain, Jim Stibur est très fier de montrer un document officiel prouvant le nombre total de litres des différents herbicides épandus durant la guerre du Viêt Nam. Il avait 21 ans en 1966, quand il est arrivé à Long Bin en tant qu'intendant dans la Supply Company. Il a été aspergé d'herbicides, un souvenir horrible, car après la guerre, on lui diagnostique un diabète, et différents problèmes (aux mains et dans le sang). Victime de deux attaques cardiaques, le déni et la défaillance du gouvernement l'obligèrent pendant 3 ans à s'endetter pour se soigner. Après deux fausses couches, sa femme met au monde deux filles et un garçon. La première ne pourra jamais avoir d'enfant, leur fils présenta d'énormes troubles scolaires, et leur petit-fils souffre de dysfonctionnement rénal. Actuellement, après avoir rempli de nombreux documents et formulaires, il bénéficie enfin pleinement des aides du gouvernement.

Page 254 : Joseph Thome n'est plus. Seuls son fauteuil et sa photo rappellent que les vétérans américains ont aussi payé très cher le prix d'une guerre inutile et barbare. Son expérience du Viêt Nam, c'est sa femme Marlène qui la raconte avec beaucoup d'émotions. Joe avait 21 ans en 1969 lorsque l'armée l'envoie à Saïgon dans le Corps III de l'US Navy. À son retour au pays, il souffre d'étranges douleurs dorsales et ce n'est qu'en 1989 qu'il apprend qu'il souffre d'un cancer de la peau. Après de lourds traitements chimiothérapeutiques, Joe s'éteint le 19 février 1990, laissant sa femme s'occuper seule de leurs enfants. Grâce à différentes associations de vétérans, elle obtient du gouvernement une pension de veuve, et peut ainsi élever ses trois fils devenus trop tôt orphelins de père.

Page 256 : Poète à ses heures, Preston Hood, 73 ans, en impose par sa prestance et sa dignité. En 1970, Preston avait 25 ans lors de son arrivée dans l'US Navy (SEAL Team 2) au Viêt Nam. Il y restera 6 mois. Après la guerre, il multiplie les boulots, mais tous le ramènent à son expérience traumatisante de la guerre, victime de SSPT (syndrome de stress post-traumatique). Le retour au pays l'éprouve, car il est traité de « baby killer ». Il devient alors enseignant. Au contact des enfants, ses flashbacks s'effacent peu à peu et son moral s'améliore. Pour exorciser ses peurs, il écrit des poèmes et les édite dans un recueil intitulé *A Chill I Understand*. Physiquement, il souffre de problèmes de peau sur ses bras, exposés à l'Agent Orange. Sa thérapie consiste à parler, à raconter, à évacuer la douleur par les mots, en expliquant à qui veut bien l'écouter.

Page 291 : Franck Corcoran, 57 ans, avait 19 ans en 1969. Issu d'une famille catholique, son éducation très stricte l'oblige à s'engager dans les Marines au Viêt Nam. Il y reste seulement 7 semaines car il est touché à l'abdomen, et rentre aux USA pour être soigné. Il est retourné plusieurs fois au Viêt Nam pour aider la population atteinte des séquelles de l'Agent Orange, ce qui l'a beaucoup aidé dans sa propre thérapie. Atteint d'un cancer de la prostate, il reçoit 100 % de compensations par le gouvernement et ne travaille plus. Pendant 20 ans, il a enseigné dans différentes écoles et a toujours mis en garde les jeunes contre la guerre et ses terribles conséquences. Actuellement, il milite beaucoup contre les autres guerres menées par le gouvernement états-unien et participe à des réunions d'associations de vétérans (comme Iraq Vets Against the War, IVAW) pour stopper ces crimes, avec comme principal slogan "Bring them home now!"

#### Photographies d'archives :

Page 26 : Photographie d'Hô-Chi-Minh : vers 1965, lieu et auteur inconnus.

Page 45 : Carte postale de la période coloniale dont la légende dit : TONKIN - Tribunal indigène. La cangue est mise au cou du prisonnier.

Page 46 : Carte postale coloniale du début du XX<sup>e</sup> siècle, dont la légende dit : TONKIN - Ninh Binh - Pirates capturés en 1887, pendant le siège de Ba-Dinh.

Page 47 : Carte postale dont la légende dit : TONKIN - Hanoi. Têtes des artilleurs indigènes empoisonneurs exécutés le 8 Juillet 1908, selon la loi Annamite.

Page 48 : Trois condamnés portant la cangue, sous bonne garde.

Page 49 : Carte postale coloniale dont la légende dit : TONKIN - Criminels inculpés dans le complot des Empoisonneurs (Juillet 1908) à la barre de Justice de la prison.

Toutes les photographies et illustrations qui ne sont pas mentionnées sur cette page sont la propriété de l'auteur, et/ou nous ont été confiées par lui. Reproduction interdite.

À l'origine, l'éditeur souhaitait utiliser les photographies de M. Goro Nakamura, mais ce dernier (qui a fait paraître 4 livres sur le sujet au Japon) n'a pas souhaité collaborer au livre, sans nous donner aucune explication quant à sa décision. Nous le déplorons grandement. De la même manière, nous souhaitions montrer le travail de M. James Nachtwey, mais celui-ci a décliné arguant du fait qu'il prépare son propre ouvrage sur le sujet. Les lecteurs, et plus encore tous ceux qui militent pour faire connaître le problème de l'Agent Orange apprécieront... Enfin, l'accès aux photographies de M. Griffiths a été réduit à seulement 6 photographies, car ses héritières préféreraient elles aussi garder l'exclusivité des images de leur père pour une possible version française de son livre *Collateral Damage*. Si nous nous réjouissons de la sortie prochaine (et éventuelle) de ces 2 livres de photos, nous ne comprenons, ne partageons, ni n'approuvons un tel état d'esprit.

L'éditeur et l'auteur tiennent à remercier ... les photographes qui ont participé à cet ouvrage, de manière franche et enthousiaste..

Retrouvez-les et découvrez-leur travail sur les pages consacrées au livre, sur le site des éditions Demi-Lune ou sur leur propre site.

Retrouvez tous nos livres sur l'Internet !

Pour plus de renseignements,

(présentations des ouvrages parus et des auteurs,  
nouveauautés, extraits gratuits en PDF, liens, photos, vidéos...)

Visitez le site :

**[www.editionsdemilune.com](http://www.editionsdemilune.com)**



Achévé d'imprimer sur les presses  
de l'imprimerie Jouve  
53 100 Mayenne  
Dépôt légal : juin 2010  
N° d'impression : 510824M

*Imprimé en France*